This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Tappan Presbyterian Association
LIBRARY.

Presented by HON. D. BETHUNE DUFFIELD.
From Library of Rev. Geo. Duffield, D.D.

BT
1.5
.S2

A AMSTERDAM, chez H: DU SAUZET, MDCCXX.

UNIV OF MICH

252 Sa 8

DISCOURS HISTORIQUES, CRITIQUES, THEOLOGIQUES, ET MORAUX,

SUR LES EVENEMENS LES PLUS MEMORABLES DU VIEUX, ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

PAR M. JACQUES SAURIN,

Miniſtre du S. Evangile à la Haye.

TOME PREMIER,

SUR LA GENESE.

1907

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DU SAUZET,

MDCCXX.

Avec Privilege de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſtfriſe.

AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE.

CE n'eſt pas à moi à faire l'éloge de l'Ouvrage de M. Saurin; l'eſtime que des perſonnes de mérite en font m'a déterminé à le donner au Public, & j'ai cru lui faire plaiſir en le reduiſant à une forme plus commode. L'Edition *in Folio*, quoique publiée depuis quelques mois, ne laiſſe pas d'être inconnuë ou du moins inutile à la plûpart des gens, à cauſe de ſa cherté. C'eſt donc en faveur de ceux qui ne peuvent, ou qui ne veulent pas faire une *dépenſe* auſſi conſidérable, que j'ai entrepris cette Edition; ceux-même qui ont achetté l'*in Folio* pour l'ornement de leur Cabinet, ſeront bien aiſes d'avoir la commodité de lire l'Ouvrage en petit Volume.

Comme il falloit mettre ce Livre à la portée de tout le monde, j'ai retranché preſque toutes les figures, qui

n'auroient ſervi qu'à le rendre plus cher; je n'ai conſervé que celles qui ſont abſolument néceſſaires pour l'intelligence des Diſcours. Mais ſi cette Edition eſt moins chargée d'ornemens, elle eſt en revanche plus exacte, ſoit dans le Texte, ſoit dans les Citations; elle eſt auſſi plus commode par la manière dont elle eſt diſpoſée. Car au lieu que dans l'Edition *in Folio* les preuves des Citations ſont à la fin du Volume, on les a miſes au bas des pages dans celle-ci; & par là on a été en état de rectifier les chifres, qui étoient quelquefois déplacez, quoique les Citations fuſſent exactes. Je ne dirai rien des autres Corrections qu'on a fait dans cette Edition; les Lecteurs qui voudront la comparer avec l'autre, s'en apercevront aſſez.

Quoique la Dédicace de M. vander Marck ne regarde que l'*in Folio*, on a jugé à propos de la conſerver ici.

AU

AU ROI

DE LA

GRANDE BRETAGNE.

SIRE,

S'il y a de l'irrégularité dans la liberté que j'ai demandée à VOTRE MAJESTÉ, de lui dédier un Livre, dont je ne ſuis pas

l'Auteur, elle vient de l'extrême desir que j'ai de vous donner une marque publique de mon zèle.

J'ai formé le dessein d'exposer aux yeux, & à l'esprit des Chrétiens, les événemens les plus mémorables, qui sont racontez dans l'Histoire sainte, de les éclaircir par des Discours, & de les représenter par des Figures. Cet Ouvrage étoit au dessus de mes forces. Je n'ai pû y contribuer qu'en mettant en mouvement ceux qui avoient des Talents pour l'exécuter, & je me suis reservé pour recompense de mes frais & de mes travaux, l'honneur de l'offrir à VOTRE MAJESTE'.

SIRE, j'ai vocation, comme Chrétien & comme Hollandois, de prendre toute la Terre à témoin de mon devouement à VOTRE MAJESTE'. Comme Chrétien, je dois la vénération la plus profonde au DEFENSEUR DE LA FOI. Comme Hollandois je suis autorisé à donner l'essor à mes sentimens pour un Roi, duquel l'amitié est un des plus fermes appuis de la République, dont je suis Membre.

Mais quoique ces motifs suffisent pour justifier la démarche que je fais aujourdhui, j'y ai été porté par des raisons plus particulières encore, & si j'ose le dire, plus personnelles. Rien

n'en-

n'entre plus naturellement dans le plan de ma vie que de fixer les yeux ſur les grandes vertus de VOTRE MAJESTE'. Je paſſe une partie de mes jours à chercher les Monumens des anciens Héros. Je recueille précieuſement les Statuës, les Médailles, les Pierres, ſur leſquelles ſont gravez leurs noms, leurs traits, leurs exploits. Je rends une eſpece d'hommage aux reſtes de ces Hommes extraordinaires, qui ont rempli autrefois l'Univers de leur nom, & qui ſeront l'objet de l'admiration de tous les Siècles.

Les plaiſirs que je goûte dans cet exercice ont été troublez par un certain genre d'incredules. Ils ne s'inſcrivent pas abſolument en faux contre ce que l'Antiquité nous dit de ces illuſtres Perſonnages Mais ils prétendent que tout eſt hyperbolique dans leur Hiſtoire : que les Anciens ont pris à tâche de ſurprendre, par des recits inouïs, ceux qui devoient venir après eux, & qu'il n'y a point d'Hiſtorien qui ne ſoit Panegyriſte. Ils diſent que ſi la Nature avoit produit autrefois ces grands caractères dont l'Antiquité nous a transmis la mémoire, elle en produiroit encore aujourdhui, & ils ſont de cette objection un rampart à leur incrédulité.

Le Règne de VOTRE MAJESTE',

SIRE, juſtifie l'idée qu'on nous donne des anciens Héros : s'il ne prouve pas que les actions qu'on leur attribuë ſont véritables, il prouve, du moins, qu'elles ſont poſſibles.

Que ne m'eſt-il permis, SIRE, de mettre ce raiſonnement dans un auſſi beau jour qu'il l'eſt dans la vie de VOTRE MAJESTE'! Mais ceux qui ſont dignes des plus grands éloges, ſont ceux qui aiment le moins à les entendre. Toûjours clément pour pardonner les injures, vous n'êtes inexorable que pour les loüanges. Me taire, & admirer, c'eſt la néceſſité que m'impoſent ces vertus immortèles, que couvre le noble voile de l'humilité. J'ai l'honneur d'être avec des ſentimens qui ſont au deſſus de l'expreſſion,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble, très-obéïſſant & très-zèlé Serviteur,

H. A. VANDER MARCK.

PREFACE.

NOUS avions réſolu de mettre quelques Diſcours Préliminaires à la tête de ce Volume. Il étoit à propos avant que d'entrer dans la diſcuſſion de l'Hiſtoire ſainte d'examiner quels ſont les Auteurs qui nous l'ont transmiſe, les ſecours naturels & ſurnaturels qu'ils ont eus pour la rediger par écrit, les Monumens de l'Antiquité qui y ont quelque raport, les Interprètes qui ont travaillé à l'éclaircir, & pluſieurs autres Queſtions du même genre. Nos Recueils étoient préparez, & en partie déja mis en œuvre. Mais à meſure que nous avancions dans cet Ouvrage, il nous ſembloit voir augmenter la tâche que nous nous étions impoſée. Ces Recueils qui ſont encore fort au deſſous de ce qu'ils doivent être un jour, ne pourroient entrer dans ce Volume ſans le groſſir exceſſivement.

D'ailleurs les événemens particuliers que nous devons raporter dans la ſuite de l'Hiſtoire, nous fourniront ſans doute des Maximes ſur le ſtyle des Auteurs ſacrez, & ſur

ſur la maniere de les expliquer. Si nous entâmions dès à préſent ces ſujets, il faudroit, ou déplacer, ou omettre ce que nous eſpérons de découvrir encore, pour les traiter avec plus d'exactitude.

Peut-être même que nous donnerons l'Extrait de quelques Ouvrages qui n'ont pas paru en notre Langue. Nous avons deſſein du moins de publier la plus grande partie d'un Livre de M. Robert Boyle, qui a pour titre *Du ſtyle de l'Ecriture ſainte.* Tous ces divers matériaux pourront fournir un Volume entier. Nous nous bornons ici à marquer l'occaſion, & à tracer une idée générale de l'Ouvrage dont nous publions aujourdhui la premiére Partie.

Il y a déja long-temps qu'on a travaillé aux Planches qui ſont au commencement de ces Diſcours. Pluſieurs Perſonnes avoient tenté de les finir & de les publier. Elles avoient toutes ſuccombé ſous le poids de cette entrepriſe. M. van der * Marck a franchi tous les obſtacles qui avoient arrêté les autres. Il a fait des dépenſes exceſſives, & qui ſemblent être au deſſus des facultez d'un Particulier. Il a employé les Ouvriers les plus experts & les plus célèbres. Ce n'eſt pas à nous à faire leur éloge : nous avoüerons même ingénument que

* Seigneur de Leur.

que nous étans plus apliquez à étudier les événemens repréſentez dans ces Planches, que l'art de les repréſenter, nous ne ſaurions en parler avec connoiſſance. Voici tout ce qui nous concerne dans cet Ouvrage.

M. van der Marck nous propoſa il y a quelques Années d'expliquer les Figures de la Bible auxquelles il faiſoit travailler. Chacune des explications qu'il demandoit devoit être bornée à deux pages. Il n'étoit pas permis de s'étendre plus ſur le Déluge, & ſur la Conſtruction du Tabernacle, que ſur la défaite des Madianites, & ſur la conſécration de leurs Dépouilles. Cela n'étoit pas déraiſonnable. Il n'étoit queſtion que d'indiquer les ſujets des Planches. On ſe propoſoit de parler aux yeux, plûtôt qu'à l'*Eſprit:* de faire des Sommaires & des Titres, non des Diſſertations & des Commentaires. Nous crûmes pouvoir fournir à ce deſſein, ſans faire diverſion à nos autres Etudes, & aux principales fonctions de notre Miniſtère; & nous mîmes la main à l'Ouvrage.

Mais à peine fut-il commencé que nous en fûmes rebutez. Une nouvelle Hiſtoire de la Bible nous parut un Livre inutile, après celles que Mrs. de Port-Royal, M. Martin, & M. Basnage, nous ont données

nées. Il falloit, pour ne pas copier ces fameux Auteurs, ſe former un nouveau Plan, agiter des Queſtions qu'ils n'avoient point agitées, & entrer dans des diſcuſſions dans leſquelles ils n'étoient point entrez. Nous propoſâmes ces difficultez à M. van der Marck: nous le priâmes de nous diſpenſer de remplir nos engagemens: nous lui repreſentâmes qu'il ſuffiroit de joindre ſes Planches à quelques-unes des Hiſtoires de la Bible qu'on a déja publiées: nous lui avoüâmes mêmes que notre Plan avoit peu de raport à ſon deſſein: que des Racines Hébraïques aſſortiſſoient peut-être mal des Tailles-douces: que les noms des Rabins, ceux des Pères de l'Egliſe, & ceux des Critiques Modernes, ne devoient peut-être pas rouler avec ceux des Hoets, des Houbrakens, des Picarts, & des autres Deſſinateurs qui ont travaillé à ces Figures. M. van der Marck ne ſe rendit point à ces objections. Il nous laiſſa la diſpoſition de nos Diſcours: il s'engagea de les publier longs ou courts, Critiques ou Hiſtoriques, en un mot tels que nous jugerions à propos de les compoſer. Voilà l'occaſion de cet Ouvrage. En voici le Plan.

Quoi que nous nous propoſions de raporter toutes nos Etudes au grand but de la Religion, qui eſt d'inſpirer aux Hommes

mes l'amour de Dieu, & l'attachement à la vertu, ce n'eſt pourtant pas proprement ici un Livre de Dévotion. Nous avons bien embraſſé avec avidité toutes les occaſions qui nous ont été offertes de porter nos Lecteurs à la piété. Nous ayons bien toûjours parlé avec horreur des vices, & avec éloge des vertus que nous avons racontées. Cependant on ne doit pas s'occuper à la lecture de ce Livre dans ces précieux momens où l'on veut s'élever à Dieu par des élans de ferveur & de zèle, ſe préparer au Sacrement de l'Euchariſtie, ſe diſpoſer à bien mourir. Nous ne croyons donc pas qu'on ſoit en droit de nous dire en jettant les yeux ſur ces Diſcours: A quoi ſervent pour le ſalut tant de Queſtions qu'on y agite? A quoi la Figure de l'Arche? A quoi les réveries des Rabins? A quoi les penſées creuſes des Anciens Docteurs, & celles des Docteurs Modernes? Pourquoi citer Plaute & Corneille? Nous avons déja reconnu que ce n'étoit pas proprement ici un Livre de Dévotion.

Ce n'eſt pas même une ſimple Hiſtoire de la Bible. Nous avons emprunté les lumières des Savans: nous avons puiſé dans leurs Ecrits des ſecours que nous ne pouvions pas trouver dans notre propre fonds,

pour éclaircir les faits narrez par les Auteurs ſacrez. Cet Ouvrage eſt moins de nous que de ces grands Hommes dont nous propoſons les Syſtèmes & les opinions.

Il y a des Savans qui ont tous les Livres que nous avons citez, qui les liſent continuellement, qui ſont capables de les rectifier, en un mot qui ſont eux-mêmes aujourd'hui ce qu'étoient autrefois ces Hommes célèbres dont nous raportons les ſentimens. Nous n'écrivons pas pour les gens de cet ordre. Ce ſera beaucoup pour nous s'ils aprennent dans quelques Journaux, ou dans quelques Nouvelles Littéraires qu'on a publié ces Diſcours.

Il y a des Perſonnes auxquelles les bornes de leur Génie, ou des occupations compliquées, ne permettent pas de donner beaucoup de temps à l'étude de l'Ecriture ſainte. Ce n'eſt point non plus pour ces Perſonnes que nous écrivons. Elles doivent ménager leur attention, pour lire le Texte des Auteurs ſacrez, & pour conſulter les Commentaires les plus ſimples, & les plus concis qui en éclairciſſent les plus grandes difficultez.

Mais il y a un troiſième ordre de gens qui ne ſont ni ſi avancez que les premiers, ni ſi bornez que les autres. Ils voudroient

avoir

avoir une idée générale des Queſtions qui s'agitent dans la République des Lettres au ſujet de l'Hiſtoire ſainte. Ils ſouhaiteroient de ſavoir quelles ſont les opinions de ces Hommes fameux dont ils révèrent les noms. Ils ne peuvent puiſer ces connoiſſances à la ſource: & ils ne demandent que les Extraits des Livres que leur genre de vie ne leur permet pas d'étudier à fonds. C'eſt aux Perſonnes de cet ordre que nous deſtinons ces Diſcours, & auxquelles nous devons rendre compte de notre travail.

Nous leur propoſons ici les ſentimens des Bocharts, des Seldens, des Grotius, & de ce qu'il y a eu de plus illuſtres Ecrivains, & dont nous eſpérons de donner un jour les caractères, dans des Diſcours Préliminaires.

Nous avons auſſi puiſé dans l'Antiquité Profane, tout ce que nous avons pû découvrir de plus propre à éclaircir les Faits narrez par les Auteurs ſacrez.

Il a été difficile de mettre tant de matières différentes dans un ordre bien ſuivi. Un ſujet eſt ſouvent traverſé par un autre ſujet. Le fil du Diſcours eſt ſouvent interrompu. La Critique ſuſpend quelquefois la narration. Ce n'eſt pas toûjours notre faute, c'eſt quelquefois une néceſſité cauſée par la diverſité des objets qui nous ſont offerts.

Quelque vénération que nous ayons pour les Auteurs qui nous ont ſervi de guide, nous n'avons pas crû devoir en ſuivre aucun aveuglément. L'Eſprit humain eſt ſi borné qu'il échouë ſur certains ſujets, par cela même qu'il excelle dans les autres. Une exacte Logique & une profonde érudition ne vont pas toûjours enſemble. C'eſt la réflexion dont nous avons été le plus frappez dans les recherches que nous avons faites. Il nous a paru qu'une ſimple lueur de Critique ſert ſouvent de fondement à tout un Syſtème : & que les grands Litérateurs érigent quelquefois des conjectures en démonſtrations. Nous nous ſommes particuliérement appliquez à marquer ces ſortes d'écueils. Lors que nous avons écouté avec reſpect & avec admiration ce que de grands Hommes nous ont raconté touchant leurs découvertes dans des Païs peu fréquentez, & que nous n'aurions jamais connus ſans leurs ſecours, nous nous ſommes émancipez juſqu'à examiner ce qu'il falloit conclurre de leur témoignage. Un mot Hébreu ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans l'Ecriture. On ne le rencontre dans aucun Auteur Juif. On diſpute avec chaleur ſur le ſens qui doit lui être donné. Un Savant qui ſait à fonds la Langue Ethiopienne

pienne paroit ſur la Scène: il nous aſſure qu'un terme Ethiopien eſt preſque le même que ce mot Hébreu. Nous croyons ce Savant ſur ſa dépoſition. Il conclut de la conformité de ces deux termes qu'ils ont la même ſignification. En admettant ſon principe nous nous donnons la liberté d'examiner la conſéquence qu'il en tire. Nous oſons mettre en queſtion ſi en bonne Logique il ſuit de ce qu'un mot reſſemble à celui d'une autre Langue, qu'il lui doive ſon origine & qu'il ait un même ſens.

Mais lors-que nous avons été contraints de nous écarter des ſentimens de ceux à qui nous ſommes redevables de ce qu'il y a de meilleur dans notre Ouvrage, nous l'avons toûjours fait avec les égards que l'on doit à des Auteurs qui ont rendu de ſi grands ſervices à l'Egliſe. Nous nous ſerions même fait un ſcrupule de relever certaines fautes. Un homme a conſumé ſa vie dans l'étude. Il a défriché des Terres incultes. Les bornes de l'Eſprit humain, quelquefois même une inadvertance, cauſée par une profonde aplication à ce qu'il y a de plus eſſentiel dans un ſujet, le fait tomber dans une mépriſe peu importante. Il a cinquante Volumes ouverts devant ſes yeux. Cette multitude d'objets lui cauſe

un éblouïſſement : il croit voir dans Plutarque ce qui eſt dans Ciceron : il écrit Ciceron au lieu de Plutarque : faut-il crier au Fauſſaire & à l'Ignorant ? Faut-il publier cette diſtraction ? Doit-on ſe féliciter d'avoir découvert une faute à laquelle on n'auroit pas pris garde, ſi l'on avoit eu l'Eſprit auſſi tendu que celui qui l'a commiſe ? Il me ſemble que ce ſeroit pécher, non ſeulement contre les Loix de la Politeſſe Mondaine, mais même contre celles de la juſtice & de la charité que nous preſcrit la Religion. Nous avons tâché de rectifier quelques-unes de ces citations, ſans nommer ceux qui les avoient faites peu exactement.

Nous nous ſommes crus d'autant plus engagez à uſer de ce ſuport, que nous avons ſenti combien nous avions beſoin qu'on en usât à notre égard. Ce n'eſt pas que nous n'ayons aporté tous nos ſoins à faire des citations fidelles. Il n'y a pour cela qu'une voye unique : c'eſt de les puiſer à la ſource. On s'égare ſouvent quand on cite ſur la foi des Auteurs même les plus circonſpects. Il n'eſt preſque pas poſſible qu'un paſſage qui eſt venu à nous par divers Canaux, nous ſoit parvenu ſans altération. Une diſtraction de celui qui nous le tranſmet : l'ignorance d'un Copiſte ; une faute d'Im-

d'Impreſſion, tout doit rendre ſuſpect un Texte que l'on n'a pas ſoi-même confronté. Nous avons vérifié plus d'une fois ceux que nous avons alléguez. Nous en avons renvoyé les preuves à la fin de ce Volume*, afin d'avoir plus de temps pour les examiner. Quand nous n'avons pû recouvrer les Livres dont nous devions raporter quelques paſſages, ce qui n'eſt arrivé que rarement, nous avons eu le ſoin de marquer les Auteurs ſur la foi deſquels nous avons été contraints de les citer. Malgré ces précautions nous nous ſerons ſans doute pluſieurs fois égarez.

Mais ſi le ſentiment de notre foibleſſe nous a engagez à ne pas relever les mépriſes de certains Auteurs, ce que nous devons à ceux qui daigneront jetter les yeux ſur cet Ouvrage, nous a ſouvent obligez, en remarquant une faute, de nommer celui qui y étoit tombé. Il y a des erreurs qui ne ſe perpétuent qu'à cauſe de l'autorité de ceux qui les ont publiées. Une des grandes ſources de l'incrédulité des Juifs, c'eſt la déférence aveugle qu'ils ont pour les Rabins. Une des principales raiſons des égaremens de quelques Chrétiens, c'eſt l'exceſſive prévention qu'ils ont pour les Pères. Nous avons crû que la

* On les a miſes ſous le Texte dans cette Edition.

gloire de la Religion Chrétienne demandoit que l'on connût quelques-uns des travers d'Eſprit de ces Rabins dont l'autorité faſcine les yeux de la Synagogue. Et nous ne nous ſommes fait aucun ſcrupule de marquer quelques-uns des écarts de ces premiers Docteurs de l'Egliſe, dont la réputation peut donner cours à des préjugez dans le Chriſtianiſme.

Il eût été à ſouhaiter qu'en refutant les opinions erronées nous euſſions toûjours pû en ſubſtituer de véritables. C'eſt à quoi il nous eſt ſouvent arrivé de ne pouvoir ſuffire. On trouvera quelquefois dans nos Diſcours de longues Diſſertations dans leſquelles nous n'avons fait que détruire ſans édifier. Cette Méthode revoltera quelques Eſprits. Il leur ſemblera qu'ils ne ſont pas plus avancez après avoir vû une longue ſuite de motifs qui les engagent à ſuſpendre leur jugement, que s'ils l'avoient incontinent ſuſpendu, ſans entrer dans nos diſcuſſions. Ils nous reprocheront de leur avoir donné des ſoins inutiles, & ils nous demanderont pourquoi nous ne leur avons pas dit d'abord, je n'en ſai rien, au lieu de leur alléguer tant de preuves de notre ignorance.

Il y a même des Conſciences timorées qui ſe font un ſcrupule de ne point prendre

dre de parti ſur certaines Queſtions. Elles craignent qu'on n'invalide le Dogme de l'inſpiration, quand on dit que les Auteurs ſacrez ont omis quelques circonſtances dans leurs narrations : qu'ils auroient pû prévenir des diſputes que l'équivoque de leurs termes a fait naître : & fixer des penſées flotantes qu'ils ont laiſſées dans nos Eſprits.

Comme ces difficultez ſe répandent ſur divers endroits de cet Ouvrage, & qu'elles pourroient non ſeulement le rendre inutile, mais en quelque ſorte odieux, nous devons tâcher de les reſoudre.

Nous demandons qu'on ſe mette à la place d'un Auteur qui médite avec toute l'application dont il eſt capable ſur certaines Queſtions, & qui ne trouve pas des ſecours ſuffiſans pour les éclaircir. Que doit faire un Homme de probité dans ce cas ? Doit-il trahir ſes ſentimens ? Doit-il parler contre les lumières de ſa Conſcience? Doit-il attribuer aux argumens qu'il propoſe plus de poids qu'il n'en a trouvé lui-même, lors qu'il les a peſez à la balance de ſa Raiſon & de ſa Logique?

Nous voudrions que nos Lecteurs reconnuſſent que nous leur avons parlé comme à des Etres raiſonnables, lors que nous avons laiſſé indéciſes les Queſtions ſur leſ-

quelles on ne ſauroit prononcer ſans témérité. Nous avons ſuppoſé qu'ils feroient uſage de leur jugement : qu'ils ne ſe laiſſeroient pas impoſer par le ton déciſif: & que ce ſeroit en vain que nous leur alléguerions des raiſons dont nous aurions ſenti nous-mêmes l'inſuffiſance.

Nous oſons ſoutenir auſſi qu'aprendre à douter de la manière dont nous voudrions faire douter, ce n'eſt pas un travail inutile. En examinant les raiſons qui ont été alléguées pour ſoutenir, ou pour combattre une propoſition : en peſant les motifs qui doivent porter un bon Eſprit à la laiſſer indéterminée, on acquiert des connoiſſances qui peuvent éclaircir des ſujets plus importans. Il n'eſt pas inutile de voir juſqu'où l'Eſprit humain a pû aller, & quelles ont été ſes bornes. L'art de ſuſpendre ſon jugement eſt d'un uſage infini dans la recherche de la Vérité. Il nous forme à connoître le fort & le foible des preuves: à les placer chacune dans leur véritable rang : à nous munir contre les ſophiſmes: & à connoître les caractères diſtinctifs de la Vérité.

D'ailleurs on ne doit pas s'étonner qu'un Livre auſſi ancien que celui ſur lequel roulent ces Diſcours : un Livre où ſe trouvent des alluſions à des faits, à des coûtumes,

mes, à des Queſtions qui nous ſont étrangères : un Livre où il eſt fait mention de certains Lieux & de certains Peuples, dont il ne reſte aucune trace, pas même dans l'Hiſtoire : un Livre écrit non ſeulement dans une Langue morte, mais dans laquelle aucun Auteur n'a écrit, on ne doit pas s'étonner que ce Livre contienne diverſes choſes obſcures, & que toute l'érudition des Interprètes n'a pû pénétrer. Combien avons-nous d'Ouvrages profanes qui ſont l'objet de l'admiration générale, malgré leur obſcurité, parce qu'elle vient de quelcune des ſources que nous avons marquées, & non du défaut de netteté d'Eſprit dans ceux qui les ont compoſez ?

Mais peut-on accorder l'obſcurité de quelques paſſages de nos Ecritures avec le Dogme de leur *inſpiration* ? Très-bien. Ce ſeroit ſe former une fauſſe idée de ce Dogme, que de ſuppoſer que le S. Eſprit en inſpirant les Auteurs ſacrez a voulu qu'ils s'exprimaſſent d'une manière qui éclaircit parfaitement la Poſtérité ſur tous les faits, ſur tous les points de Chronologie, de Généalogie, de Phyſique, dont ils traiteroient. Le but du S. Eſprit en inſpirant ces ſaints hommes, a été de leur fournir tous les ſecours néceſſaires pour donner à l'Egliſe un Corps de Doctrine qui contînt tout

ce

ce qu'il eſt néceſſaire de croire & de pratiquer, pour parvenir au ſalut. Nous n'avons point ſuſpendu notre jugement, nous n'avons jamais laiſſé nos Lecteurs dans le doute ſur ces ſortes de ſujets. Nous avons fait tous nos efforts pour bannir à cet égard-là juſqu'à l'ombre du Pyrrhoniſme. Qu'on ne ſe faſſe aucun ſcrupule d'avoir moins de lumières ſur des Queſtions dont la déciſion n'eſt pas néceſſaire au grand but que nous devons principalement nous propoſer. Qu'on ne ſe forme point d'idées odieuſes de la Divinité. Qu'on ne craigne pas qu'elle condamne des hommes parce qu'ils n'auront pas vû l'évidence, dans les matières où le S. Eſprit n'a pas jugé à propos de nous la donner.

Non ſeulement il y a certaines Queſtions ſur leſquelles nous n'avons pas prononcé; il y en a même que nous n'avons pas crû devoir agiter, quoi qu'elles euſſent quelque liaiſon avec celles que nous avons examinées. Ce ſont celles qui roulent ſur certains points de Doctrine qui diviſent les Societez Chrétiennes. Nous avons éloigné avec ſoin ces ſortes de Controverſes. Quoi qu'on trouve notre nom au Titre de ce Livre, on ne rencontrera rien dans le Corps du Livre même qui puiſſe découvrir quelle eſt la Religion que nous profeſſons, & à laquelle

laquelle nous faiſons gloire d'être inviolablement attachez.

Il n'y a qu'un ſeul article qui nous fera reconnoitre pour Proteſtans : c'eſt la Verſion de l'Ecriture que nous avons ſuivie. Nous avons cité pour l'ordinaire celle qui eſt reçuë dans nos Egliſes : non que nous la regardions comme la plus Françoiſe & la plus élégante, mais parce que nous la croyons la plus littérale & la plus conforme à l'Original. Les Barbariſmes dont nous avoüons qu'elle eſt remplie ne doivent pas la décrier. Elle pèche contre les Règles de la Langue Françoiſe, parce qu'elle a ſuivi trop ſervilement le génie de l'Hébraïque & de la Grècque. Si elle n'eſt pas digne de l'approbation des Puriſtes, & des Académiciens, elle mérite la vénération des Théologiens, & l'eſtime des Critiques.

Mais quoi que nous nous ſoyons attachez pour l'ordinaire à cette Verſion, ce n'a pas été avec un ſcrupule ſuperſtitieux : nous nous ſommes fait une Loi de la critiquer, lors qu'elle nous a paru devoir l'être, & nous n'avons reconnu d'autre Texte pour authentique que celui de l'Original.

Parmi les raiſons qui nous engagent à avertir quelle eſt la Verſion que nous avons ſuivie, il y en a une deſtinée à faire l'Apologie de notre Style. Nous avons beſoin ſur cet

cet article de toute l'indulgence de nos Lecteurs. Il eſt difficile que les François qui ont ſacrifié leur Patrie à leur Religion parlent leur Langue avec pureté. Errans comme les Patriarches, ils éprouvent dans leur Langue les variations que ces vénérables Perſonnages éprouvèrent dans celle qui leur étoit naturèlle. Ils formeront inſenſiblement un Idiome auſſi ſingulier que l'étoit le Grec Helleniſtique. Depuis trente Années que nous ſommes exilez du lieu de notre naiſſance, nous n'avons point eu de demeure fixe : & nous avons ſans doute contracté les Phraſes des Peuples qui nous ont recueillis. Mais l'on ne doit nous imputer que les fautes qui ſont de nous, non celles de la Verſion de l'Ecriture qui eſt en uſage dans notre Communion. Qu'il nous ſoit permis de demander qu'on nous rende juſtice ſur ces dernières, comme nous demandons qu'on nous faſſe grace ſur les autres. Heureux ſi nous ne devions demander grace que ſur nos expreſſions, & ſi nous n'avions beſoin que de juſtice à l'égard de nos jugemens & de nos penſées!

Cependant de quelques défauts que ces Diſcours ſoient remplis, un Ouvrage deſtiné à l'avancement de la Religion ne peut pas être entièrement indigne de la faveur des gens de bien. Nous recevrons avec re-

con-

connoiſſance, comme nous demandons avec ſincérité & avec ardeur des ſecours pour le perfectionner. Ceux qui auront la condeſcendance de nous marquer les fautes que nous avons commiſes, auront la gloire de la Science, & la récompenſe de la charité. Nous leur ferons honneur de leurs remarques, & nous profiterons de leurs avis.

M. de la Motte qui a dirigé l'impreſſion de ce Volume, a été témoin de notre docilité. Sans les ſoins & la vigilance d'un homme ſi éclairé & ſi laborieux, on trouveroit beaucoup plus de choſes à reprendre dans ces Diſcours. Que ne pouvons-nous après avoir déféré à ſes conſeils, perſuader à tous les Gens de Lettres, d'imiter la douceur de ſes leçons & de ſa Critique!

Mais il y a des Lecteurs qui n'examinent un Livre que dans le deſſein d'y répandre leur Bile. Ils ne ſeroient pas ſatisfaits de leur réputation, ſi elle n'étoit fondée ſur le débris de celle des autres. Ils ne relèvent certaines fautes que pour avertir le Public qu'ils ont un trop beau Génie & une trop vaſte étenduë de Science, pour les avoir commiſes. Dès qu'un Auteur aſpire à ſe rendre utile, ils cherchent à le rendre odieux : & ils mêlent pour l'ordinaire aux cenſures de l'Ouvrage, des traits empoiſonnez contre celui qui l'a compoſé. Nous décla-

déclarons par avance que ſi nous ſommes forcez d'entendre ces ſortes d'invectives, nous agirons comme ſi nous ne les avions point entenduës : nous nous ferons un devoir de n'y point répondre, & nous n'en tirerons d'autre vangeance, que de témoigner par notre modération que nous ne les avons pas méritées.

Peut-être que ſi ceux qui ont une toute autre autorité que nous dans la République des Lettres ſuivoient unanimement cette Méthode, on verroit tarir l'impure ſource des Livres diffamatoires. Le Public ne ſeroit plus fatigué par des quérelles perſonnèlles, & les Gens de bien ne ſeroient point ſcandaliſez par ces Lectures qu'ils n'avoient entrepriſes que pour s'édifier & pour s'inſtruire.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

La première Partie contient les événemens racontez dans les cinq Livres de Moyſe.

La ſeconde contiendra les événemens racontez depuis le Livre de Joſué, juſqu'au dernier des Maccabées.

Le troiſième contiendra les événemens racontez dans le Nouveau Teſtament.

TABLE DES DISCOURS

Contenus dans le Tome I.

I. *CRéation du Ciel & de la Terre, &c.* pag. 1
II. *Dieu crée l'Homme & la Femme, &c.* 18
III. *Adam & Eve mangent du fruit défendu.* 31
IV. *Peines infligées à Adam & à Eve, &c.* 44
V. *Meurtre de Caïn.* 54
VI. *Enlevement d'Enoch.* 65
VII. *Corruption du Genre Humain.* 74
VIII. *Dieu envoye le Déluge &c.* 83
IX. *Noé ſort de l'Arche &c.* 113
X. *Tour de Babel: confuſion des Langues.* 135
XI. *Abraham, & Sara ſortent de Charan &c.* 161
XII. *Abraham délivre Lot &c.* 176
XIII. *Melchiſédec vient au devant d'Abraham.* 187
XIV. *Songe d'Abraham.* 234
XV. *Circonciſion d'Abraham, de ſes Enfans &c.* 243
XVI. *Aparition de trois Anges à Abraham.* 264

XVII. *Ceux de Sodome ſont frapez d'aveuglement.* 270
XVIII. *Deſtruction de Sodome.* 276
XIX. *Exil d'Agar.* 295
XX. *Sacrifice d'Abraham.* 303
XXI. *Abraham achète un Sepulcre &c.* 325
XXII. *Abraham fait jurer Eliézer.* 344
XXIII. *Voyage & retour d'Eliézer.* 349
XXIV. *Jacob enlève le droit d'aineſſe à Eſaü.* 354
XXV. *Mort & ſepulture d'Abraham &c.* 362
XXVI. *Iſaac & Abimélec font Alliance.* 368
XXVII. *Iſaac bénit ſes Enfans.* 374
XXVIII. *Echèlle de Jacob.* 382
XXIX. *Jacob arrive chez Laban, & s'enfuït.* 391
XXX. *Laban pourſuit, & atteint Jacob &c.* 411
XXXI. *La lutte de Jacob.* 418
XXXII. *La rencontre de Jacob & d'Eſaü.* 431
XXXIII. *L'enlevement de Dina &c.* 435
XXXIV. *Joſeph eſt vendu par ſes Frères.* 439
XXXV. *Inceſte de Juda & de Thamar.* 446
XXXVI. *Joſeph réſiſte à la Femme de Putiphar &c. il explique les Songes de Pharao.* 455
XXXVII. *Elévation de Joſeph.* 463
XXXVIII. *Voyages des Patriarches en Egypte.* 471
XXXIX. *Joſeph ſe fait connoître à ſes Frères.* 489
XL. *Joſeph fait des préſens à ſes Frères.* 494
XLI. *Jacob bénit les douze Patriarches.* 499
XLII. *Le Corps de Jacob porté en Canaan.* 586

TABLE

DES PASSAGES DE L'ECRITURE SAINTE

Qui ſont expliquez, ou citez dans les

LXX. DISCOURS SUR LES CINQ LIVRES DE MOYSE.

La lettre a marque le Tome I. & la lettre b le Tome II.

GENESE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	1–26.	a 1. 18. 85
	2.	a 12
	3.	a 11
	5.	a 2. b 75
	7.	a 5. 10.
	13. 14.	a 85. 86
	16.	a 9
	25.	a 160
	27.	a 10
II.	1.	a 12
	7.	a 23
	9.	a 33
	10.	a 25.
	17.	a 42. 45. 566
	23. 25.	a 29. 30
III.	1.	a 35
	7. 8.	a 44. 45.
	10. 11. 12.	a 45. 46
	15.	à 47. 65. 532
	17. 18.	a 107
	19. 22.	à 49. 50
	20.	a 29
	24.	a 50. 51. b 260
IV.	1.	a 54. 75
	2.	a 75

GENESE.

Chap.	Vers.	Pag.
IV.	4.	a 56. 57
	7.	a 360
	8. 9.	a 59
	10. 12. 15.	a 59. 60. 61
	14.	a 62
	16.	a 60. 74
	23.	a 278
V.	24.	a 68
	32.	a 84
VI.	2.	a 152
	3. 11. 12.	a 81. 85. 108
	4.	a 78
	8.	a 83
	15.	a 87
VII.	2. 8.	a 92. 93
	7.	a 123
	11. 18.	a 84. 93. 94. 113
	12.	a 113
	17.	a 106
VIII.	1. 3. 4.	a 106. 113. 117
	5. 6.	a 33. 119
	10. 16.	a 122. 123
	18. 21.	a 123. 124
	20.	a 447
IX.	1.	a 149

GENESE.

Chap.	Vers.	Pag.
IX.	13. &c.	a 126
	22. &c.	a 211
	25. 26.	a 204
X.	10.	a 135
	20.	a 137
	21.	a 204
	24.	a 183
XI.	2.	a 85. 135
	4.	a 147. 149
	5.	a 152
	6. 7.	a 157
	10.	a 85. 135
	22.	a 181
	28.	a 166
	31.	a 162
	32.	a 166
XII.	2. &c.	a 168. 295.
	4.	a 162
	6.	a 181
XIII.	2.	a 334
	11.	a 136
	15.	a 293
XIV.	2.	a 185
	7.	b 149
	10.	a 531
	13.	a 183
	14. 16.	a 176. 177
	17. 18.	a 181. 187. 228
	20.	b 500
XV.	1-6.	a 234. 235. 362. b 460
	7.	a 165
	11.	a 242.
	18.	a 240
XVI.	11. 13.	a 299
	12.	a 284. 299
XVII.	4.	a 244
	10.	a 245. 247
	11.	a 257
	12.	a 335
	13. 14.	a 254. 255
	17.	a 267
XVIII.	17. 20. 21.	a 267. 268
	23.	b 171

GENESE.

Chap.	Vers.	Pag.
XVIII.	24. 30.	a 192. 269
XIX.	1.	a 270
	10.	a 507
	11.	a 274
	17. 20.	a 276. 507
	24.	a 278
	26.	a 282
	37.	b 446. 486
XX.	4.	a 191
	6.	a 191. b 449
	13.	b 175
XXI.	1-21.	a 391. 392
	6. 9.	a 299. 300
	10. 13.	a 295. 296
	14.	a 301. b 127
XXII.	1. 2. 11.	a 255. 303
	3. 5.	a 306
	7.	a 308
	9.	a 309
	12.	a 311
	13.	a 315
	16.	a 311
XXIII.	2. 4. 16.	a 191. 326. b 395
	3-15.	a 191
	6.	a 220
	16.	a 341
XXIV.	2-9.	a 344. 345
	12. 64-67.	a 349
	16.	a 350
	23.	a 287
	29.	a 352
XXV.	1.	b 486
	7. 8. 9.	a 362. b 529
	15.	a 136
	22.	a 192
	23. 25.	a 357
	24. 26. 27. 30.	a 358. 359
	32.	a 359
	33.	a 154. 155
XXVI.	8.	a 186. 369. b 186
	10.	a 192
	20-22. 25.	a 370. 371.
	31.	a 372
	33.	a 371. 372

GENESE.

Chap.	Vers.	Pag.
XXVII.	22.29.32.	a 376
	33.38.39.	a 378.379
XXVIII.	2.15.	a 419
	7.11.	a 383
	9.23.	b 171
	11.	a 383
	16.20.&c.	a 228.230.388
	18—31.52.	a 388. b 168
	19.29.	a 388.389
	22.	a 195. 390
XXIX.	20.21.	a 392.400.401
	27.	a 394
XXX.	1.3.	a 395. 506
	4.7.21.23.26.	a 505.506
	6.	a 511
	11.	a 507
	13.	a 396
	27.	b 464
	31.	a 397
	41.	a 405
XXXI.	1.8-10.	a 404.406
	20.	a 407.410
	22-54.	a 411
	30.	b 65
	40.43.	a 414
	41.	a 397
	47.	a 146.415
	48.53.	a 415.416
XXXII.	10.	a 382
	24.	a 229.421
	26.29.30.32.	a 422.423
	28.	a 192.243.425.429
XXXIII.	4.10.	a 431.432
	14.	a 433
	18.	a 422
	19.	a 335. 503
XXXIV.	1.	a 435
	2.	a 329
	25—29.	a 260. 437
XXXV.	27.	a 433
XXXVI.	12.	b 149

GENESE.

Chap.	Vers.	Pag.
XXXVII.	2.	a 438
	3.	a 439
	11.	a 441
	12.	a 438
XXXVIII.	2.	a 400.446
	24.	a 450
	26.	a 453
XXXIX.	6.	a 455
XLI.	1.	a 458
	6.	b 382
	8.	a 544
	12.	a 471
	16.	a 459
	38.40.	a 463.464
	46.	a 469
XLII.	16.35.	a 473.474
	37.	a 272
XLIII.	2.14.16.21.	a 475.476
	13.	a 456
	32.	a 455
	33.	a 477.478.485
	34.	a 481
XLIV.	5.	a 482. b 464
XLV.	3—8.	a 489
	9.20.	a 493
	21.	a 494
XLVI.	4.	a 498
	12.	a 398
	26.	a 402
	29.	b 92
	34.	a 478
XLVII.	9.	a 399.591
	11.12.	b 93
	14.	a 335
	29.	a 345
XLVIII.	5.7.11.	a 499.500.509
	20.22.	a 501
XLIX.	2.28.	a 504
	5.	a 437.504
	6.	a 437
	7.	a 437.509
	8—13.	a 514.533
	9.	a 533.579
	10.	a 516.518

GENESE.

Chap.	Vers.	Pag.
XLIX.	11. 12.	a 528. 533
	31.	a 331
L.	3.	a 588
	11.	a 590
	13.	b 529
	25.	a 331

EXODE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	5.	a 346
	8.	b 2
	11.	a 468. b 5. 93
	14.	b 5
	16. 21.	b 6. 7
	18. 59.	b 8
	51. 52.	a 468
II.	1.	b 449
	10.	b 12
III.	1.	b 17
	5.	b 298
	12.	b 23
	13.	b 26
	14.	a 14. b 26
	16.	b 162
IV.	4. 15. 18. 23.	
	11. 13.	b 31
	20.	b 34. 37. 145
	21.	b 39
	22.	b 24
	24.	a 263. b 34
	25.	a 256. 258. 262. b 34
	26.	b 34
V.	1.	b 40
	22.	b 43
VI.	16.	a 239
	18.	a 239. b 8
	20.	a 239. b 8
	22.	a 239
	24.	b 405
VII.	9 12.	b 44. 45

EXODE.

VIII.	5. 16.	b 61
	14.	b 386
Chap.	Vers.	Pag.
VIII.	19.	b 58
	26.	b 181. 320
X.	14.	b 135
XI.	4 5.	b 61. 62
	8.	a 518
	9. 10. 26. 29.	b 552
XII.	3.	b 85
	6.	b 75
	8. 39.	b 87
	9. 10. 26.	b 81
	11.	b 70. 89
	12.	b 64
	21.	b 70
	29.	b 60. 65
	30.	b 60. 63
	37.	b 1. 92
	38.	b 92. 365
	40.	a 238. b 91
XIII.	1.	b 63
	4—23. 15—34. 18.	b 71
	20.	b 110
XIV.	4	b 97. 101
	11. 15.	b 98. 99
	19.	b 96
	21.	b 100. 382
	24.	b 109
	25. 40.	b 112. 114
	29.	b 99. 550
	30.	b 94
XV.	4.	b 165
	8.	b 99
	15.	b 447
	16.	b 139
	18.	a 569
	23.	b 126
	24. 28.	b 101. 102
XVI.	1.	b 129. 384
	2. 4. 8.	b 130
	13.	b 131. 387
	14. 31.	b 131. 136
	15.	b 131. 133
	18.	b 140

EXODE.

Chap.	Vers.	Pag.
XVI.	29.	*b* 243
	33.	*b* 142
	35.	*b* 146
	36.	*b* 243
XVII.	1. 4. 6. 7. 12.	*b* 427
	9.	*b* 393
	41.	*b* 427
XVIII.	1. 11. 12.	*b* 17. 18
	14.	*b* 378
	21.	*a* 560
XIX.	1.	*b* 159. 289. 372
	3.	*b* 289
	4.	*b* 160. 161
	5. 6.	*b* 405
	8.	*b* 162
	13.	*b* 165
	16. 17. 20. 25.	*b* 289
XX.	4.	*b* 112
	17.	*a* 518
	19.	*b* 159
	23.	*b* 184
	25.	*b* 203
	26.	*b* 225
XXI.	1.	*b* 167
	17.	*a* 518
	21.	*a* 518
	28.	*a* 47
XXII.	25.	*a* 45
	30.	*a* 257
XXIV.	4.	*b* 167. 168. 458
	8.	*b* 168
	9.	*b* 358
	11.	*b* 168. 185
	14.	*b* 151
	15. 16.	*b* 294
	18.	*b* 289
XXV.	2.	*b* 273
	4.	*b* 283
	8.	*b* 198
	10.	*b* 255
	15.	*b* 267
	16.	*b* 142. 269
	18.	*b* 259

EXODE.

Chap.	Vers.	Pag.
XXV.	22.	*b* 290
	23. 24. 25.	*b* 238. 242
	26.	*b* 242
	29.	*b* 246
	31.	*b* 230. 231
	40.	*b* 287
XXVI.	7.	*b* 227
	10.	*b* 228
	14.	*b* 226
	15.	*b* 224
	17.	*b* 212
	18.	*b* 260
	28.	*b* 226
	31. 35. 36.	*b* 228
	76.	*b* 228
XXVII.	2.	*b* 206. 212
	3.	*b* 285
	5.	*b* 206
	8. 45.	*b* 204. 205
	9–17.	*b* 200. 201
	20.	*b* 236
XXVIII.	17.	*b* 286
	22. 41.	*b* 344
	36. 40.	*b* 331. 332
XXIX.	1. 7.	*b* 332. 333
	4.	*b* 330
	12.	*b* 337
	14.	*b* 339. 341
	15.	*b* 207. 340
	16.	*b* 207. 340
	17.	*b* 337
	20.	*b* 341
	26.	*b* 339. 344. 345
	27.	*b* 344. 345
	33.	*b* 345
	35. 36.	*b* 347. 348
XXX.	2.	*b* 207
	3. 7. 8. 34. 35. 37. 38.	*b* 250 251. 252
	6.	*b* 248
	12. 13. 14.	*b* 274. 275
	18.	*b* 215

EXODE.

Chap.	Vers.	Pag.
XXX.	19.	b 217
XXXI.	2.6.	b 271
	7.	b 258
	8.	b 232
XXXII.	1.2. &c.	b 174.175.289
	3.11.	b 552
	4.	b 179. 184
	5.	b 179. 184
	6.	a 477. b 185
	7.10.16.	b 187. 188
	14.34.	b 195. 196
	17.	b 169. 553
	24.25.27.	a 45. b 189. 553
	26.29.31.	a 510. b 190. 552
	32.34.	b 190. 196. 515. 552
XXXIII.	1.2. &c.	b 289
	9.10.	b 222
	15.18.	b 552
	16.	b 462
	17.	b 283. 462
XXXIV.	18.	b 289
XXXV.	12.	b 255. 258
	21.	b 227
XXXVI.	14.35.	b 228
	36.	b 227
XXXVII.	1.	b 255. 258
	17. &c.	b 231
XXXVIII.	8.	b 215
	24.	b 279
XXXIX.	5.6.	b 331
	18.	b 250
XL.	11.	b 216
	15.	b 332
	17.	b 290
	23.	b 239
	34.35.	b 294

LEVITIQUE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	1–5.13.	b 77.78.207
I.	3.10.	b 73
III.	16.	b 338
IV.	2. &c.	b 250
	4.	b 333
	7.25.	b 337
	11.	b 341
	12.	b 286
	14.	b 351
V.	5.	b 518
VI.	12.	b 356
	28.	b 502
VII.	8.	b 338. 340
	15.31. &c.	b 344. 345
	16.	b 84. 345
	35.	b 332
VIII.	3.6.	b 330
	7–9.12.14. &c.	b 331.332. 333
	16.	b 337. 349
	17–24.	b 340. 341
	29.	b 339
	33.	b 347
IX.	3.	a 236
	6.	b 294
	24.	b 204. 353. 356
X.	1.	b 252. 354. 357
	2.3.	b 358. 359
	6.	b 369
	9.	b 354
	17.	b 338
XIV.	8.	b 349. 350
XV.	12.	b 502
	16.	b 249
XVI.	1.	b 355
	2.	b 290. 291
	12.	b 357
	14.	b 259
	18.	b 250
	21.	b 336
	27.	b 341
XVII.	34.	b 376
XIX.	3.4.	b 320
	6.	b 345
	20.	a 449

LEVITIQUE.

Chap.	Vers.	Pag.
XIX.	30.	*b* 21
XX.	15. 16.	*a* 46. 47
	31.	*b* 84
XXI.	1.	*b* 502
	10.	*b* 369
	12.	*b* 360
XXII.	22.	*b* 73. 334
	23. 24.	*a* 444 *b* 334
	33.	*a* 257
XXIII.	5.	*b* 70
	24.	*a* 444
XXIV.	2.	*b* 234. 236
	3.	*b* 251
	4.	*b* 232. 236
	5–8.	*b* 239. 243
	7. 9.	*b* 239. 245
	10. 11.	*b* 365
XXVI.	1. 2.	*b* 320
	30.	*a* 171
XXVIII.	26.	*a* 408

NOMBRES.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	33. 35.	*a* 500
II.	10.	*b* 405
	13. 14.	*b* 482
	17.	*b* 256
	33.	*b* 402
	45. 46.	*b* 92
III.	6. 9. 29.	*b* 405. 406
	31.	*b* 489
	40. 43.	*b* 402
IV.	3.	*b* 349
	4.	*b* 239
	5. &c.	*b* 255. 267. 268. 269
	9.	*b* 232. 239
	11.	*b* 250
	19.	*b* 406
VI.	18.	*b* 350
VII.	89.	*b* 290
VIII.	13. 21.	*b* 352
	14.	*a* 360
	15.	*a* 360. *b* 352

NOMBRES.

Chap.	Vers.	Pag.
VIII.	16. 24.	*b* 349
IX.	5. 11.	*b* 70
	15. &c.	*b* 294
	16. &c.	*b* 292
	20.	*b* 528
X.	1. 2. 12. 31. 35.	*b* 372. 373
	9.	*b* 487
	11.	*b* 372. 384
	29.	*b* 17
	33.	*b* 256. 373
	34.	*b* 95
XI.	1. 4.	*b* 374. 377
	3.	*b* 373
	5. 22.	*b* 377. 390
	6.	*b* 137
	7. 9.	*b* 135. 136
	11. 12. 14. 15.	*b* 192
	19. 20.	*b* 381
	25.	*b* 379
	29.	*b* 379. 553.
	31.	*b* 131. 382. 387. 389. 390
	33. 34.	*b* 383
	35.	*b* 373. 505
XII.	3.	*b* 192. 552
XIII.	1.	*b* 505
	3.	*b* 393. 528
	18. 23–25.	*b* 394. 395. 396
	33.	*a* 79
	34.	*b* 399
XIV.	2.	*a* 408
	5. 22.	*b* 404
	9.	*b* 450
	21–33.	*b* 400. 401
	23.	*b* 399
XV.	32.	*b* 364
	34.	*b* 367
XVI.	1. 28-34.	*b* 409. 410
	3. 4. 13.	*b* 405. 406
	14.	*b* 407
	18. 19.	*b* 407. 408. 411
	24. 25. 32.	*b* 409. 411
	35.	*b* 410. 411
	41. 46. 49.	*b* 413
	42.	*b* 294

NOMBRES.

Chap.	Vers.	Pag.
XVII.	5. 10. 13.	b 417. 418
	19.	a 287
XVIII.	11. 19.	b 80
XIX.	2.	b 73
	11.	b 349
	14.	b 502
XX.	1.	b 129. 421. 427
	3. &c.	b 420. 427
	4. 6. 13. 28. 38.	b 427
	8.	b 427
	9. 11. 12.	b 421. 422. 424. 427
	10.	b 421. 423. 427
	14.	b 429
XXI.	6.	a 40
	8.	a 40. b 433
	14.	b 505
	26.	b 446
	29.	b 457
XXII.	4.	b 447
	18.	b 448. 454. 470
	31.	b 466
	35.	b 459
	41.	b 457
XXIII.	3.	b 459. 465
	4. 15.	b 465
	7. &c.	b 460
	10.	b 448
	18. &c.	b 461
	19.	b 471
	23.	b 150. 473
XXIV.	1.	b 464. 472
	2. 10.	b 466. 467. 471
	3. 4. &c.	b 466
	17.	a 565. b 467
	20.	b 154
	23–25.	b 469. 490
XXV.	1–5.	b 202. 530
	3.	b 463. 474
	4. 6. 14.	b 481. 482
	7.	b 330
	9.	b 191. 482
	11.	a 50
	12.	a 510. b 484

NOMBRES.

Chap.	Vers.	Pag.
XXVI.	10. 11.	b 411
	34.	a 501
	41. 46. 49.	b 413
	59.	b 8
XXVII.	12. &c.	b 517
XXVIII.	17. 19.	b 70
XXXI.	1.	b 526
	2.	b 492
	5. 29. 30. 41. &c.	b 495. 496
	6.	b 487
	7.	b 490
	8.	b 469
	9. 15.	b 493
	16.	b 471. 473
	19. 23.	b 501
	49. 50. 53. 54.	b 497. 498
XXXII.	1. &c.	b 526
	8.	b 393. 419
	33.	b 529
XXXIII.	1. 10.	b 129
	4.	b 64
	6.	b 110
	7.	b 87
	8.	b 110. 126
	12.	b 129. 148
	13.	b 148
	17.	b 87. 517
	38.	b 427
	49.	b 202
XXXIV.	3.	b 129
XXXV.	5.	b 223
	12.	b 330

DEUTERONOME.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	1.	b 503
	2.	b 419. 461
	3.	b 532
	4. 5.	a 180
	7. 20. &c.	b 505
	19. 21.	b 394
	22. 24.	b 393. 394

DEUTERONOME.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	28.	a 79. b 516
II.	1. 17.	b 427
	2.	b 372
	7.	b 136
	9. 10.	b 446. 447
III.	23–26.	b 425. 426
	27. 34.	b 461
IV.	5. 6. 32. 33. 34.	b 509. 510
	7. 8.	b 510
	13.	b 167. 187
	15. &c.	b 178. 507
	19.	a 151
	20.	b 68
V.	1.	b 503
	2. 15.	b 160
VI.	6–9.	b 508
VII.	25.	b 181
VIII.	4. 7. 16.	b 139
	14. 15.	b 431
	23.	b 138
IX.	18.	b 191
	22.	b 374
X.	1. 2. 3.	b 255
	6.	b 423
	12. 13. 26. 27. 28.	b 509
XI.	26. 27. 28.	b 510
XII.	4–6. 11–21.	b 376
	7.	b 186
	16. 17.	b 378
	30. 31.	b 181
XIII.	6–10.	b 507
XVI.	1.	b 71
	2.	b 70
	6.	b 75
	22.	a 389
XVII.	2–5.	b 508
	18. 19.	b 508
XVIII.	1.	a 517
XX.	10. 11. 12. 16. 18.	b 491
XXI.	3.	b 73
	15. 16.	a 296
	17.	a 360
XXIII.	1.	a 444
	18.	a 449
XXV.	17.	b 154
	18.	b 150
XXVIII.	53. 54. 55. 56. 57.	a 520
XXIX.	1.	b 503
	23.	a 268. 282. 286
XXX.	1–5.	b 512
	19.	b 515
XXXI.	11.	b 78
	19.	b 553
	25. 26. 29.	b 315
	28.	b 515
XXXII.	1. &c.	b 553
	5. 6. 15. 29, 30.	b 511
	9.	b 161
	13. 14.	b 338
	44.	b 393
XXXIII.	2.	b 159. 171
	5.	a 221
	9.	a 510. b 191
	16.	b 19
	17.	b 183. 210
	24.	a 512
XXXIV.	1.	b 446. 524
	2–8.	b 524. 525
	5. 6.	b 527. 528
	7.	b 525
	10.	b 525. 554
	11. 12.	b 554

JOSUE'.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	1.	b 202
III.	1. 2. &c.	b 255
	4.	b 223
	11.	b 257. 311
	13.	b 311
IV.	23.	b 104
V.	2.	a 258
	9.	a 250. b 301
	12.	b 146
VI.	1. &c.	b 269
VII.	24.	b 367

JOSUE'.

Chap.	Vers.	Pag.
IX.	2.	a 138
X.	1.	a 193
	10.	b 50
XII.	19.	a 446
	24.	a 185
XIII.	8.	b 529
	22.	b 466
XIV.	1.	b 402
	7.	b 393
XV.	1.	b 529
	13.	b 395
XVI.	4.	b 529
XVIII.	1.	b 303
	7.	a 507
	13.	a 383
	26.	a 416
XIX.	1.	a 509
	9.	a 507
	10.	a 507
	17.	a 507
	18. 22. 24.	a 511. 512
	28.	b 394
	32. 40. 47.	b 519. 527
XX.	6.	b 330
XXII.	4. 9.	b 529
XXIII.	13.	b 395
	14.	b 503
XXIV.	2.	a 166. b 320
	14.	b 179. 462
	23.	b 462
	27.	b 155
	30. 33.	b 423
	32.	a 341

JUGES.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	10.	a 325
	31.	b 394
II.	9.	b 423
IV.	6.	a 512
V.	1. &c.	a 512
	9. 14.	a 518. 568
	19. &c.	b 454

JUGES.

Chap.	Vers.	Pag.
V.	30.	b 500
VI.	1.	b 490
	17.	b 23
	21.	b 353
X	17.	a 416. 512
XI.	33.	a 512
XIII.	18.	a 228
XIV.	1.	a 449
	12.	a 394
	13.	a 494
XV.	16.	b 386
XVI.	2.	a 511
XIX.	6.	a 477
	24.	a 273
XX.	14.	a 514
	28.	b 484
XXI.	10. &c.	b 330
	18.	a 514

RUTH.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	20.	a 243
II.	14.	a 477

I. SAMUEL.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	4.	b 80
II.	22.	b 221
III.	3.	b 237.
IV.	3.	b 255
V.	3.	b 64
	7. 8. 10. 11.	b 311
VI.	1. &c.	b 255
	2. 3. 8.	b 311
	7. &c.	b 313
	9.	a 350
	19.	b 364
VII.	1. &c.	b 255
	12.	b 155
IX.	9.	a 355. 466
X.	11.	b 465
	17.	a 580

I. SAMUEL.

Chap.	Vers.	Pag.
XIV.	5.	a 137
	6.	a 185
	18.	b 257
	42.	a 486
XV.	1. &c.	b 154
	8.	b 154
	22.	b 191. 462
	7.	b 455
XX.	5.	a 477
XXI.	1.	b 301
	6.	b 243. 245. 246
	9.	b 499
XXII.	1.	a 446
XXV.	4.	a 448
	11.	a 476
	26.	a 473
	34.	a 288
XXVII.	4.	a 80
XXVIII.	6.	b 521
XXX.	1. &c.	b 154
	17.	b 154
	20. &c.	b 500
XXXI.	13.	a 590

II. SAMUEL.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	16.	b 336
VI.	2.	b 313
	3.	b 268. 313
	7.	b 364
	10.	b 272
	19.	b 80
VIII.	2.	b 468
	13.	a 178
	14.	a 380
XI.	11.	b 257
XIII.	23.	a 449
XV.	29.	b 269
	30.	b 89
XVIII.	15. 16. 18.	b 155
XXIII.	16.	a 389
XXIV.	1. &c.	b 275

I. ROIS.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	50.	b 207
VI.	2.	b 229
VII.	13.	b 272
	16. 19.	b 214
VIII.	1. &c.	b 255. 269
	9.	b 142
	13.	b 198
XI.	35. 36.	a 550
XII.	16. 24.	a 580
	19.	b 265
	32.	b 74
XVIII.	38.	b 353
XIX.	18.	a 464
XX.	19. 20. 21.	b 121
	23.	b 97
	33.	a 482
XXII.	2.	a 138
	19.	a 12. b 265

II. ROIS.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	1.	a 72
	6.	a 473
	9.	a 360
III.	27.	a 316
V.	5.	a 494
VIII.	6.	a 444
	19.	a 550
	22.	a 380
XII.	10.	b 325
XVIII.	4.	b 435
	26.	a 146
XIX.	29.	b 23–26
	37.	a 117
XXIII.	5.	a 173
	11.	a 169
	13.	b 181
XXV.	27. 29.	a 539

I. CHRONIQUES.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	19. 20.	b 151

I. CHRONIQUES.

Chap.	Vers.	Pag.
III.	17. 19.	a 553
IV.	39. 42.	a 510
	43.	b 154
V.	1.	a 502
	22.	a 512
VI.	1. &c.	b 485
	2.	b 405
	22. 37.	b 412
	52.	b 485
IX.	19.	b 412
	20.	b 484
XII.	32. 33.	a 511
XV.	12—15.	b 268
	26.	b 458
XVI.	39.	b 301
XVIII.	2.	b 468
	3.	b 395
XXI.	26.	b 349 353
XXIII.	27.	b 349
XXVII.	23.	b 275

II. CHRONIQUES.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	5.	b 198
	13.	b 272
III.	3.	b 229
V.	5. 7.	b 301
	10.	b 142
VII.	1.	b 353
XIII.	9—11.	b 241
	12.	b 487
XIV.	12. 13.	a 368. 510
XX.	19.	b 412
XXI.	3.	a 360
	7.	a 550
XXII.	11.	a 558
XXV.	11.	a 178
	12.	b 165
XXVI.	19.	b 251
XXIX.	27.	b 74
XXX.	17.	b 77
	22.	b 70
XXXIV.	4.	a 171
XXXV.	7. 8. 11.	b 70

I. ESDRAS.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	7. 8.	a 552
II.	2.	a 556
IV.	3.	b 192
V.	1. &c.	b 540
IX.	1.	b 181

NEHEMIE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	9.	b 513
II.	1—6.	a 555. b 71
V.	15.	a 555
VIII.	10.	b 338
IX.	20.	b 146
	21.	b 136
X.	1.	557
	32.	b 276

ESTHER.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	1.	a 546
III.	7.	b 71
	10.	a 465
IV.	1. 2.	a 588
	4.	a 459
IX.	25.	b 336

JOB.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	2.	b 449
	6.	a 200
IV.	12. 13.	a 356
VI.	4.	a 320
IX.	4.	b 150
XVIII.	13.	b 63
XIX.	3.	a 408
XXVII.	21.	b 382
	23.	b 463
XXXI.	26.	a 150
XXXVII.	18.	a 5
XXXVIII.	7.	a 12
XLII.	8.	b 458
	11.	a 341

PSEAUMES.

Ps.	Vers.	Pag.
I.	3.	a 513
II.	12.	a 287. 464
VII.	17.	b 336
VIII.	6—9.	a 41
	7.	a 27
XVII.	15.	a 366. 373
XVIII.	18.	a 121
	34.	a 512
XIX.	5.6. &c.	b 50
XXIII.	4.	a 517
	6.	b 137
XXIV.	1.	b 176
	7.	a 72
XXV.	14.	a 267
XXVI.	6.	b 218
XXIX.	1.	a 200
	3.4.	a 45
XXXIII.	9.	a 4
XXXIV.	8.	a 416
XXXVI.	7.	a 327
XXXVII.	32.	b 544
XXXIX.	10.	b 363
XLII.	1.&c.	b 412
XLV.	1.&c.	b 412
	6—9.	a 565
	7.	a 517. 565
XLVII.	1.&c.	b 412
XLVIII.	8.	b 382
XLIX.	1.&c.	b 412
L.	1.	a 523
LV.	10.	a 138
	24.	a 70
LVI.	4.	b 191
LX.	2.	a 178
LXIII.	6.	b 338
LXVI.	6.	b 104
	18.	b 172. 265
LXXVII.	20.	b 104
LXXVIII.	13.	b 99. 104
	20. 27.	b 382
	23. 24.	a 95
	26.	b 382
	49.	b 60
LXXX.	1.	b 265
	2.	b 314
	11.	a 327
LXXXII.	1.	a 278
	6.	a 75
LXXXIII.	1.&c.	b 412
	6.	b 192
LXXXVIII.	1.&c.	b 412
LXXXIX.	22.	b 363
XCI.	2.	b 421
XCV.	1.	b 186
XCIX.	1.	b 265
CIV.	4.	a 52. 159. 265
CV.	17.	b 112
	40.	b 374. 387
CVI.	9.	b 104
	18.	b 411
	20.	b 177
	22.	b 420
	23.	b 187. 515.
	28.	b 475. 536
	32.	b 424
CIX.	5.	b 540
	13.	b 460
CX.	1.	a 227
	4.	a 195. 202. 217. 231
CXIV.	3.	b 104
	4.	b 110
CXVIII.	22.	a 329
	27.	b 207
CXIX.	36.	b 472
CXXXVI.	12.	b 551
CXXXIX.	16.	b 192
CXLI.	2.	b 253
CXLVIII.	4.	a 5

PROVERBES.

Chap.	Vers.	Pag.
VI.	26.	a 456
X.	13.	a 516
XI.	11.	a 269
XIII.	12.	a 401
XVI.	7.	a 411

PROVERBES.

Chap.	Vers.	Pag.
XXI.	1.	b 10
XXX.	17.	a 528
XXXI.	22.	a 465

ECCLESIASTE.

Chap.	Vers.	Pag.
V.	1.	b 21
XXII.	12.	a 590
XLIX.	18.	a 203

CANTIQUE DE SALOMON.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	2.	b 528
	17.	b 202
IV.	6.	a 305
V.	1.	a 481
	2.	a 384
VII.	13.	a 396
VIII.	5.	a 33

ESAIE.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	3.	a 204
III.	9.	a 271
VI.	1.	b 265
	2.	a 40. b 265
	8. 9. 10.	b 123
VII.	14.	a 215
	25. 8. 9. 17.	a 501
VIII.	2.	a 259
	3.	a 215
	10. 28.	b 536
	13.	a 416
	18.	b 514
	19.	b 536
IX.	3.	a 566
XI.	18.	a 501
XIV.	23.	a 39
	30.	b 63
XV.	5.	a 277
XVII.	7.	a 171. b 458.

ESAIE.

Chap.	Vers.	Pag.
XVII.	8.	b 436
XIX.	1.	b 64
	8.	b 375
	18.	a 147
XX.	2. 3.	b 89
XXVI.	4.	a 569
XXVII.	9.	a 171
XXVIII.	11.	a 146
XXXIII.	7.	b 172
XXXVII.	38.	a 117
XL.	13. 14.	a 19
XLI.	9.	b 273
	19.	b 202
XLII.	7.	a 110
XLIV.	24.	a 278
XLV.	4.	b 273
	15.	a 463
	22.	b 436
XLIX.	9.	a 110
LI.	1.	a 255
LII.	12.	b 414
LIII.	6.	b 519
LXI.	1. 2.	a 110
LXIII.	7.	a 466
	9.	b 20. 170
LXV.	11.	b 247
	24.	b 153
LXVI.	3.	b 462

JEREMIE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	5.	b 273
II.	27.	b 397
III.	2.	a 449
V.	15.	a 146
VIII.	4.	a 121
IX.	25. 26.	a 250
XI.	13.	b 458
XV.	1.	b 400
XVIII.	17.	b 382
XX.	9.	b 451
XXII.	29. 30.	a 553
XXV.	3.	a 466

JEREMIE.

Chap.	Vers.	Pag.
XXIX.	2..	a 444
XXXI.	31.	a 294
XXXII.	35.	a 316. b 357
XXXIII.	15–18.	a 551
XXXIV.	18.	a 240
XXXVIII.	7.	a 444
XLI.	16.	a 444
XLIII.	12. 13.	b 64
XLVIII.	34.	a 277
	47.	a 290
XLIX.	1.	a 512
L.	1.	b 64
LI.	27.	a 117
LII.	34.	a 539

LAM. DE JEREMIE.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	15.	b 467

EZECHIEL.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	5. &c.	b 260
	10.	b 264
	26.	b 168
III.	1. 2. 3.	a 427
VIII.	16.	a 170
X.	14.	b 264
	20.	b 261
XVI.	10.	a 465
	25.	a 449
	32.	b 176
	53–55. 61.	a 289
	60.	a 291
XVII.	10.	b 382
XVIII.	6.	b 347
XIX.	11.	a 565
	12.	b 382
	14.	a 516
XX.	7. 8.	b 179. 181
XXI.	17.	b 467
	30.	a 554
	31. 32.	a 522

EZECHIEL.

Chap.	Vers.	Pag.
XXVII.	7.	a 465
XXXI.	6.	a 101
	17. 18.	a 246
XXXIII.	4.	b 336
XXXVII.	17.	b 415
XLI.	22.	b 249

DANIEL.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	2.	a 135
	3. 6. 26.	a 542. 544
	7.	a 467
II.	1. &c.	b 449
	2. 27. 48.	a 543. 544
	4.	a 146
	41.	a 286
	44.	a 574
III.	25.	a 200
IV.	1.	a 101
	7	a 544
V.	13. 29. 30.	a 547
VI.	1. 2. 28.	a 548
VII.	7.	b 210
	10.	b 265
IX.	17. 19.	a 279
X.	13.	a 424
	20.	a 424
XI.	4.	b 460
XII.	1.	b 192

OSE'E.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	2.	a 427
X.	1. 12. 13.	b 458
	5.	a 173. b 315
XII.	5.	a 423. 425
XIII.	15.	b 382

JOEL.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	2.	b 391

AMOS.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	5.	a 565
	13.	a 512
III.	14.	b 458
V.	26.	a 316. b 305. 321
VI.	6.	b 286
VIII.	9.	a 523

JONAS.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	7.	a 486

MICHE'E.

Chap.	Vers.	Pag.
III.	11.	b 450
V.	2.	a 582
VII.	8.	b 544
	14.	a 517

SOPHONIE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	4.	a 173
II.	3.	a 83
	9.	a 290
III.	9.	a 138

HAGGE'E.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	7.	a 581

ZACHARIE.

Chap.	Vers.	Pag.
III.	1.&c.	b 538
V.	11.&c.	a 135
VIII.	19.	b 196
	23.	a 408
XI.	11.	a 578
XII.	10.	b 250

MALACHIE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	7.12.	b 240
	11.	b 250
	14.	b 73
II.	7.	b 172

LIVRES APOCRYPHES.

IV. ESDRAS.

Chap.	Vers.	Pag.
X.	23.	b 302
XIII.	41.	a 584

JUDITH.

Chap.	Vers.	Pag.
XVI.	29.	a 590

SAPIENCE.

Chap.	Vers.	Pag.
X.	6.	a 281
XVI.	5.	b 434

BARUC.

Chap.	Vers.	Pag.
VI.	2.	a 239

SUSANNE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	34.	b 368

I. MACHABE'ES.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	16.	a 260
	63.	a 253
II.	1.	a 558
	24.	b 483
XV.	2.	a 338

II. MACHABE'ES.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	5.&c.	b 302

S. MAT-

S. MATTHIEU.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	2.	*b* 172
	3.	*a* 454
	17.	*a* 238
	25.	*a* 585
II.	2.	*b* 467
III.	4.	*b* 134
	17.	*b* 164
IV.	1.	*a* 47
V.	29.	*a* 323
VI.	22.	*b* 232
VII.	22.	*b* 451
VIII.	29.	*a* 32
X.	9. 10.	*b* 299
XI.	3.	*a* 581
XII.	3.	*b* 245
XIII.	14.	*b* 124
XVI.	18.	*a* 243
	24.	*a* 323
XVII.	5.	*b* 164
	24.	*b* 277
XVIII.	10.	*b* 265
XXI.	8.	*b* 209
XXII.	32.	*a* 365
XXIV.	14.	*a* 571
	34.	*a* 238
XXV.	6.	*a* 32
	41.	*a* 32. *b* 534
XXVI.	41.	*b* 152
	65.	*b* 399

S. MARC.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	25.	*b* 245
IX.	23.	*a* 235

S. LUC.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	10. 12.	*b* 230
	31. 32.	*a* 569
	60.	*a* 258
II.	41.	*b* 80
III.	38.	*a* 189

S. LUC.

Chap.	Vers.	Pag.
VI.	3.	*b* 245
XI.	34.	*b* 232
XVI.	23.	*b* 410
XIX.	41.	*b* 363
XX.	36.	*a* 200
XXIII.	43.	*a* 72
	54.	*b* 140

S. JEAN.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	1.	*a* 11
	28. 36.	*a* 340
	51.	*a* 387
II.	10.	*a* 481
III.	14.	*b* 436
VII.	22.	*b* 257
VIII.	56.	*a* 229
	58.	*a* 227
IX.	7.	*a* 581
	29.	*b* 163
XI.	49. &c.	*b* 451
	55.	*b* 73
XII.	1. 12.	*b* 73
	28.	*b* 164
	31.	*b* 534
	32.	*b* 436
XIII.	10.	*b* 331
XV.	15.	*a* 268
XVII.	12.	*b* 514
XIX.	36.	*b* 86

ACTES.

Chap.	Vers.	Pag.
IV.	20.	*a* 537
V.	1. 10.	*b* 358
VII.	2.	*a* 162. 167
	15.	*a* 331
	16.	*a* 329. 364
	18.	*b* 2
	20.	*b* 9
	23.	*b* 12
	25. 27.	*b* 15

ACTES.

Chap.	Vers.	Pag.
VII.	30.	*b* 114
	38.	*b* 20. 170
	42. &c.	*b* 305
	43.	*b* 321
	44.	*b* 287
	51. 52.	*b* 124
	53.	*b* 172
	58.	*b* 483
XII.	15.	*b* 172
XVII.	27.	*a* 294
XVIII.	6.	*b* 336
XXIII.	12.	*b* 483

ROMAINS.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	8.	*a* 572
	24.	*b* 125
III.	2.	*b* 449
	8.	*a* 272
IV.	17—21.	*a* 312
	18.	*a* 235. 255. 363
	19.	*a* 235. 255
V.	7.	*b* 539
VIII.	25.	*b* 99
IX.	17.	*b* 118
X.	18.	*a* 572
XI.	11.	*a* 244
	25.	*a* 293
XV.	18.	*b* 539

I. CORINTHIENS.

Chap.	Vers.	Pag.
V.	5.	*a* 112. *b* 363
	7.	*b* 70
VI.	1.	*b* 539
VII.	18.	*a* 260
VIII.	1. &c.	*b* 476. 481
	4. 10. 14-20. &c.	*b* 478. 479. 481
IX.	27.	*b* 426
X.	1. &c.	*b* 104

I. CORINTHIENS.

Chap.	Vers.	Pag.
X.	4.	*b* 419
	7.	*b* 191
	8.	*b* 191. 482. 551
	25. 27.	*b* 478
XI.	21.	*a* 481
XII.	20. 25. 27.	*b* 539
XIV.	21.	*a* 146
XVI.	22.	*b* 363

II. CORINTHIENS.

Chap.	Vers.	Pag.
III.	15.	*b* 326
V.	16.	*b* 363
	21.	*b* 519
VIII.	15.	*b* 139
XII.	2.	*a* 72

GALATES.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	8.	*a* 43
III.	17.	*b* 91
	19.	*b* 162
IV.	29.	*a* 300

EPHESIENS.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	23.	*b* 538
II.	2—6.	*a* 31. *b* 534
	12.	*a* 31
IV.	12. 16.	*b* 538
V.	32.	*a* 29
VI.	12.	*a* 424

PHILIPPIENS.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	12.	*b* 120
IV.	3.	*b* 192

COLLOSSIENS.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	16.	a 11
	18.	b 538
	23.	a 572
II.	15.	a 47. 48
III.	4.	a 366
	5.	a 323

II. THESSALONICIENS.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	10.11.	b 124

I. TIMOTHE'E.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	11.	a 1
VI.	10.	b 471

II. TIMOTHE'E.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	12.	a 366
III.	8.	b 47
IV.	8.	a 366

T I T E.

Chap.	Vers.	Pag.
III.	5.	b 218

HEBREUX.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	1.	b 173
	6.	a 264
	7.	b 265
II.	2.	b 170
	4.	a 57
	6.	a 65
	14.	a 47
V.	11.	a 195
	12.	a 233
VII.	2-9.	a 195. 219. 221. 222
	3.	a 189. 230

HEBREUX.

Chap.	Vers.	Pag.
VII.	4.	a 194. 196
	6.7.	a 196. 208
	8.	a 197. 217
	16.	a 197
	24.25.	b 423
	26.	a 73
VIII.	4.5.	b 287. 327
	6.	b 170
IX.	2.	b 238
	4.	b 142. 143. 249. 259. 269. 418
	10.	b 78
	19.	a 221. 167
X.	7.	a 320
	23.	b 218
	37.	a 581
XI.	1.	b 392
	5.	a 68. 69
	8.	a 168. 169. b 392
	9. 16.	a 364
	19.	a 307. 311
	24.	b 14
	26.	b 548
	29.	b 104. 114
XII.	2.	a 72. b 514
	4.	a 323
	9.	b 52
	16.	a 359. 361
	21.	b 159
XIII.	11.	a 271

S. JAQUES.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	13.	a 303
III.	2.	b 538
IV.	5.	b 380
V.	1.	a 494

I. PIERRE.

Chap.	Vers.	Pag.
I.	12.	b 266
	19.	b 74
II.	24.	b 519
III.	19.	a 109
IV.	6.	a 111
	17.	b 486
V.	7.	a 32

II. PIERRE.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	4.	a 31
	5.	a 92
	6.	a 276
	8.	a 274
	11. 12.	b 534
	15.	b 448. 471. 473
	16.	b 471. 472

I. JEAN.

Chap.	Vers.	Pag.
III.	2.	a 366

S. JUDE.

Vers.	Pag.
6.	a 32. 77
7.	a 281
8. 9.	b 533
11.	b 471
15.	a 66

APOCALYPSE.

Chap.	Vers.	Pag.
II.	1.	b 172
	14.	b 471. 473
III.	5.	b 192
IV.	7.	b 261
	8.	a 40. b 265
V.	8.	b 253
VIII.	3.	b 414
X.	12.	b 539
XI.	7.	a 71
XII.	1. &c.	b 542
	7.	b 534
XIII.	8.	a 226
XIX.	16.	a 243
XX.	10.	a 32

TABLE DES AUTEURS,

Citez dans les Tomes I. & II, & des Editions dont on a cotté les pages.

Nous ne marquons pas les Editions des Poëtes, parce que nous avons numeroté les Vers que nous avons citez.

La lettre a *marque le Tome I. & la lettre* b *le Tome II.*

A.

ABARBANEL *in quinque Libros Moſis*, Venetiis 533. Fol. *in Libros hiſtoricos Bibl.* Lipſiæ 5446. Fol. *in Danielem* 1. Vol. 4. ſine loco editionis 5413. cité dans la pag. 4. *a* num. 5. p. 38. n. 8. p. 70. n. 10. p. 148. n. 30. p. 155. n. 58. 61. p. 161. n. 1. p. 320. n. 30. p. 359. n. 8. p. 385. n. 7. p. 410. n. 27. p. 415. n. 4. p. 424. n. 16. p. 432. n. 3. p. 441. n. 3. p. 448. n. 4. p. 485. n. 34. 35. p. 540. n. 29. 30. *b* p. 188. n. 33. p. 271. n. 147. p. 281. n. 166. p. 283. n. 167. p. 302. n. 203. 204. p. 331. n. 7. p. 341. n. 37. p. 458. n. 16.

ABBADIE, *Art de ſe connoître ſoi-même*, à la Haye 1711. 8. *a* p. 34. n. 3.

ABEN-EZRA dans la grande Bible de BUXTORF de Bâle, 2. Vol. 1618. Fol. *a* p. 152. n. 48. p. 171. n. 18. p. 263. n. 45. p. 264. n. 2. p. 308. n. 9. p. 396. n. 9. p. 413. n. 3. p. 416. n. 6. p. 418. n. 1. p. 523. n. 21. *b* p. 34. n. 2. p. 138. n. 29. p. 222. n. 55. p. 356. n. 3. p. 383. n. 13. p. 484. n. 6. p. 484. n. 19. p. 490. n. 3. p. 534. n. 18.

ADRICHOMII (Chriſtoph.) *Theatrum Terræ ſanctæ*, Col. Agrip. 1682. Fol. *a* p. 283. n. 24. *b* p. 110. n. 28.

ÆLIANI (Claudii, *hiſtoria varia Gr. Lat.* Argentorati 1647. 8. Item *hiſtoria de Animalibus Gr. Lat.* Baſil. 1556. Fol. *b* p. 248. n. 107. p. 360. n. 8. p. 442. n. 35. p. 453. n. 6.

ÆMILIUS (Paul.) Pariſiis 1576. Fol. *b* p. 369. n. 15.

AGOSTINI (Leonardo) *Gemme Antiche figurate*, Amſt. 1685. 4. *b* p. 440. n. 30.

AGRIPPA (Cornelius) de Occulta philoſophia, 1533. Fol. *a* p. 484. n. 30. p. 485. n. 33.

AINSWORTH, *Annotations on the five Books of Moſes*, London 1639. Fol. *a* p. 466. n. 4. p. 563. n. 69. *b* p. 187. n. 32. p. 188. n. 35. p. 215. n. 36. p. 338. n. 28. p. 340. n. 32. p. 415. n. 1. p. 421. n. 1. p. 422. n. 4. 6.

Alcoran de MARACCIO, Patav. 1698. Fol. *a* p. 70. n. 11. p. 453. n. 16. *b* p. 163. n. 10.

ALEXANDRI (Natalis) *Hiſtoria Eccleſiaſtica* 7. Vol. Pariſiis 1699. Fol. *a* p. 109. n. 42. p. 149. n. 33. *b* p. 270. n. 143.

ALTING (Jacobi) *Opera Omnia* 5. Vol. Amſt. 1687. Fol. *a* p. 189. n. 9. p. 191. n. 13. p. 563. n. 70. *b* p. 279. n. 142.

ALVAREZ, *Itinerarium Æthiopicum* Vide p. 123. Jobi LUDOLFI *Comment.*

AMBROSIUS (S.) Pariſiis 1549. Fol. *a* p. 113. n. 1. p. 185. n. 11. p. 272. n. 2. p. 347. n. 7. p. 450. n. 5. p. 481. n. 22.

AMAMA *de Nomine Jehovah*, pag. 177. *b* p. 27. n. 29.

AMMIANUS (Marcellinus) Lugd. Bat. 1693. Fol. *a* p. 299. n. 6. p. 590. n. 14.

ANCILLON, *Traité des Eunuques*, ſans nom de lieu, 1707. 8. *a* p. 445. n. 11.

ANDRONIQUE COMNENE. Voi. dans l'Article ARTEMIBORE.

ANGELI (à Sto. Joſepho, *Gazophylacium Linguæ Perſarum*, Amſt. 1684. Fol. *b* p. 389. n. 33.

APOLLODORUS, Pariſiis 1675. 8. *a* p. 130. n. 30. p. 354. n. 1. *b* p. 360. n. 8.

APOLLONII Rhodii *Argonautic.* Lugd. Bat. 1641. 8. *a* p. 173. n. 25. *b* p. 334. n. 16. p. 444. n. 50.

APULEII *Apologia*, Pariſiis 1635. Fol. *a* 484. n. 31. *b* p. 310 n. 227.

ARIÆ MONTANI *Antiquitates Judaicæ* dans le VIII. Vol. des Grands Critiques, le VII. Livre intitulé *Tubalcain*. Item le Traité intitulé *Beſeleel*, ibid. *a* p. 338. n. 36. p. 339. n. 46. *b* p. 200. n. 8. p. 232. n. 67.

ARISTOPHANES *Gr. Lat.* Amſt. 1710. Fol. *b* p. 384. n. 16. p. 439. n. 11.

ARISTOTELES *Gr. Lat.* Pariſiis 1619. 2. Vol. Fol. *b* 2. n. 1.

ARNOBIUS *adverſus Gentes*, Hamb. 1612. Fol. *a* p. 388. n. 19. *b* p. 317. n. 259.

ARRIANUS *Gr. Lat.* Lugd. Bat. 1704. Fol. *a* p. 153. n. 51.

ARTAPAN. Vide EUSEBII *Præperat.* *b* p. 13. n. 4. p. 45. n. 2.

ARTEMIDORI *Oneirocrit.* Pariſiis 1663. 8. *b* p. 210. n. 31.

ASARIAS *Meor Enajim*, Mantuæ 5334. 4. *a* 138. n. 11.

ATHENÆUS *Gr. Lat.* Lugd. Bat. 1657. Fol. *a* p. 478. n. 11. *b* p. 83. n. 27. p. 186. n. 31. p. 248. n. 109. p. 334. n. 16. p. 384. n. 16. p. 409. n. 3.

AVENTINI *Annales Bojorum*, Francof. 1627. Fol. *a* p. 282. n. 19. *b* p. 385. n. 18. p. 468. n. 28.

AUGUSTINI *Opera*, Baſil. 1529. Fol. *a* p. 76. n. 3. 5. p. 77. n. 7. p. 78. n. 14. p. 140. n. 20. p. 158. n. 64. p. 165. n. 8. p. 240. n. 4. p. 273. n. 4. p. 298. n. 3. p. 347. n. 8. p. 369. n. 3. p. 377. n. 5. p. 378. n. 7. p. 383. n. 2. p. 408. n. 19. 20. 21. p. 433. n. 4. p. 481. n. 23. p. 483. n. 28. p. 529. n. 26. p. 589. n. 10. 12. *b* p. 55. n. 14. 15. p. 137. n. 27. p. 176. n. 5. p. 184. n. 29. p. 189. n. 35. p. 248. n. 110. p. 317. n. 260. p. 318. n. 263. 265. p. 370. n. 16. p. 393. n. 4. p. 396. n. 11. p. 414. n. 5. p. 437. n. 16. p. 516. n. 1.

AUGUSTUS (vide SUETON.)

AURELII VICTORIS *Hiſt. Rom. Breviarium*, Traj. ad Rhenum 1696. 8. *b* p. 441. n. 33.

B.

BAal-Thurim dans la grande Bible de BUXTORF, *Baſil.* 1618.

1618. 2. Vol. Fol. *a* p. 264. n. 1. p. 457. n. 5. *b* p. 44. n. 1. p. 151. n. 4. p. 383. n. 14. p. 484. n. 89.

BALDUINUS *de Calceo Antiquorum*, Amſt. 1667. 12. *b* p. 298. n. 195.

BALMIS (Abraham de) *Grammatica Hebraica*, ſine loco Editionis, 4. *a* p. 139. n. 12.

BAR-NACHMAN *in Legem*. Venetiis 5308. Fol.

BARTENORA. 4. Vol. Amſt. 5445. Fol. *b* p. 244. n. 96. 97.

BARTOLOCCII (Julii) *Bibliotheca magna Rabbinica*. 5. Vol. Romæ 1675. 1694. Fol. *b* p. 532. n. 9.

BASILIUS, Pariſiis 1638. 3. Vol. Fol. *a* p. 37. n. 4. p. 409. n. 23. p. 472. n. 3.

BASNAGE (Jaques) *Hiſtoire des Juifs*, Rotterdam 1699. 12. 6. Vol. *a* p. 568. n. 77.

BASNAGE de FLOTEMANVILLE (Samuel) *Annales Politico-Eccleſiaſtici*, 3. Vol. Rotterod. 1706. Fol. *a* p. 569. n. 78.

BAYLE (Pierre) *Dictionaire Hiſt. & Crit.* Rotterdam 1702 3. Vol. Fol. *a* p. 103. n. 32. p. 275. n. 5.

BECANI (Goropii) *Origines Antuerp.* Antuerpiæ 1669. Fol. *a* p. 138. n. 10.

BECHAI *in Thora*, Venetiis 5326. Fol. *a* p. 320. n. 30. p. 520. n. 15. p. 574 n. 84. n. 85. p. 580. n. 93. p. 588. n. 8. p. 589. n. 9. *b* p. 271. n. 148. p. 378. n. 6.

BEGERI *Theſaurus Gemmarum & Numismatum Græcorum*, Colon. Marchiæ 1696. Fol. *a* p. 133. n. 34 *b* p. 323. n. 270. 271.

BELON (Pierre) *Obſervations*, Anvers 1555. 12. *a* p. 329. n. 10. *b* p. 111. n. 31. p. 284. n. 178.

BENJAMIN *Itinerarium*, Lugd. Bat. 1633. 83. *a* p. 28. n. 24. p. 328. n. 8. p. 583. n. 103.

BERESCHIT (Rabba) dans le *Medrasch Rabboth*, Francof. 5065. Fol. *a* p. 27. n. 21. p. 154. n. 57. p. 182. n. 7. p. 210. n. 36. p. 226. n. 42. p. 321. n. 31.

BERNARDUS (Edm.) *de Ponderibus & Menſuris*. Oxoniæ 1688. 8. *b* p. 233. n. 70. p. 280. n. 161.

BERNARTII *Notæ in Statium varior.* Lugd. Bat. 1671. *b* p. 219. n. 45.

BEROSE (dans Joſephe) *a* p. 118. n. 10.

BETH-ISRAEL, Amſtelod. 5044. Fol. *b* p. 544. n. 34.

BEYERLINC *Theatrum Vitæ humanæ*. Lugd. 1666. 8. Vol. Fol. *b* p. 396. n. 13. 14.

BEZA *in Nov. Teſtam.* Cantabr. 1642. Fol. *a* p. 302. n. 11. 12.

BIBI (R.) dans le *Jalcut.* ſect. LIX. p. 15. Voi. *Jalcut a* p. 122. n. 18.

Bibliotheca Fratrum Polonor. Irenopoli 1656. Fol. 8. Vol. *a* p. 22. n. 10.

Bibliotheca Patrum, Pariſiis 1654. 17. Vol. Fol. *a* p. 22. n. 11. p. 137. n. 7. p. 159. n. 65. p. 541. n. 33. *b* p. 112. n. 33. p. 379. n. 7. 8.

BISSELII *Argonaut. American.* Gedani 1688. 12. *a* 281. n. 16. p. 282. n. 20.

BOCHART, Lugd. Bat. 1692. 3. Vol. Fol. *a* p. 8. n. 18. p. 25. n. 15. p. 66. n. 2. p. 115. n. 3. 4. p. 116. n. 6. p. 129. n. 29. p. 130. n. 31. p. 136. n. 2. 3. 4. p. 138. n. 9. p. 141. n. 23. p. 148. n. 29. p. 152. n. 47. p. 159. n. 66. p. 162. n. 2. p. 203. n. 27. p. 236. n. 1. p. 241. n. 8. p. 314. n. 15. p. 331. n. 15. p. 340. n. 52. 53. 54. p. 341. n. 56. p. 405. n. 15. p. 406. n. 16. p. 505. n. 7. p. 514. n. 11. p. 578. n. 89. *b* p. 70. n. 4. p. 73. n. 13.

p. 77. n. 17. p. 79. n. 20. p. 85. n. 31. p. 86. n. 32. p. 87. n. 34. 35. p. 89. n. 40. p. 100. n. 13. p. 128. n. 3. p. 130. n. 10. p. 135. n. 22. 23. p. 145. n. 47. p. 155. n. 11. p. 161. n. 4. p. 177. n. 6. p. 183. n. 24. p. 189. n. 36. p. 190. n. 39. p. 226. n. 60. p. 262. n. 129. p. 264. n. 138. p. 283. n. 172. p. 315. n. 250. p. 334. n. 15. p. 335. n. 17. p. 338. n. 26. 27. p. 341. n. 34. p. 357. n. 4. p. 382. n. 11. 12. p. 384. n. 15. p. 422. n. 7. p. 428. n. 13. p. 432. n. 1. p. 433. n. 4. p. 436. n. 12. p. 443. n. 43. p. 444. n. 48. p. 455. n. 9. p. 479. n. 15. p. 482. n. 16.

Bossuet, *Instruct. Pastor.* *b* p. 193. n. 41. 42. p. 194. n. 43.

Bodin, *de la Demonomanie*, à Paris 1581. 4. *a* p. 484. n. 29.

Bolduc *de Ecclesia ante Legem*, Parisiis 1630. 4. *a* p. 356. n. 5.

Bonfrerius (Jacob.) *in Pentateuch.* Antuerp. 1625. Fol. *a* p. 432. n. 2.

Bonjour (Guillaume) *Dissertationes selectæ in S. Scriptur.* Montefiasconi 1705. Fol. *a* p. 94. n. 19.

Boulaye (La) *Voyages*, à Paris 1657. 4. *a* p. 117. n. 7. p. 119. n. 11.

Bralion, *Curiositez de Rome*, Paris 1659. 2. Vol. 8. *b* p. 238. n. 83.

Braunius *de Vestitu Sacerdotum Hebræorum.* Amst. 1680. 4. *b* p. 283. n. 169. p. 332. n. 9.

Breithauptus. Voi. Jarchi.

Budeus *de Asse*, ex Callographia Ascensiana, 4 *a* p. 335. n. 27.

Bulli (Georgii) *Opera*, Lond. 1703. Fol. *a* p. 265. n. 3.

Burnet (Thom.) *Theoria sacra Telluris*, Amst. 1694. 4. *a* p. 104. n. 34. p. 107. n. 38. p. 126. n. 26.

Butro (Johan.) *de Arca Noe*, dans le VIII. Vol. des Grands Critiques d'Angleterre, *a* p. 87. n. 9.

Buxtorf (le Pere) *Lexicon Hébraïcum.* *a* 183. n. 8. p. 466. n. 5. *b* p. 21. n. 22.

Buxtorf (le Fils) *a* p. 27. n. 21. p. 139. n. 13. 14. 15. 17. p. 141. n. 24. p. 160. n. 68. *b* p. 35. n. 3. p. 88. n. 38. p. 96. n. 7. p. 140. n. 30. p. 142. n. 33. p. 147. n. 50. p. 256. n. 119. p. 257. n. 120. p. 258. n. 121. p. 262. n. 128. p. 268. n. 140. p. 271. n. 146. p. 295. n. 190. p. 296. n. 191. p. 301. n. 201. p. 303. n. 205. p. 353. n. 58. p. 383. n. 14. p. 435. n. 7. p. 435. n. 10.

Bynæus *de Calceis Hebræorum*, Dordraci 1682. 12. *b* p. 300. n. 199.

C.

Calmet Bible, le I. Vol. est imprimé à Paris 1707. 4. *a* p. 12. n. 25. p. 26. n. 16. p. 250. n. 19. p. 280. n. 10. p. 284. n. 27. p. 397. n. 13. p. 430. n. 26. 27. *b* p. 62. n. 1. p. 94. n. 2. p. 106. n. 23. p. 202. n. 11. p. 209. n. 25. p. 475. n. 7.

Calvini *Opera Omnia*, Amst. 1671. 9. Vol. Fol. *a* p. 433. n. 5.

Cameron sur les Hébreux dans le IX. Vol. des Grands Critiques d'Angleterre, *a* p. 202. n. 26.

Cange (Du) *Glossarium Mediæ & infimæ Latinitatis*, Francof. 1710. 3. Vol. Fol. *a* p. 520. n. 16.

Capelli (Ludov.) *Critica sacra*, Parisiis 1650. Fol. Ejusdem *Historia sacra & Exot.* Sedan. 1613. 4. *a*

4. *a* p. 120. n. 13. p. 588. n. 6.
CAPELLI (Jac.) *Spicilegium Obſervationum* dans les Grands Critiques d'Angleterre, VI. Vol. Fol. *b* p. 435. n. 9.
CARPEGNA, *Scelta de' Medaglioni piu rare &c.* in Roma, 1673. 4. *b* p. 324. n. 273.
CASAUBONUS *in Athenæum.* Idem *in Acta* dans les Grands Critiques d'Angleterre le VI. Vol. *a* p. 137. n. 8. p. 582. n. 97. *b* p. 84. n. 28. p. 305. n. 211.
CASTELLANUS (P.) *de Feſtis Græcorum*, Antuerp. 1617. 8. *b* p. 82. n. 25.
CATULLUS, Londini 1715. 8. apud Tonſon, *a* p. 293. n. 3. *b* p. 84. n. 29. p. 323. n. 272.
CESAR (Jul.) *Comment.* apud Plant. 1593. 8. *a* p. 316. n. 20. p. 334. n. 21. *b* p. 403. n. 17.
CHAOUL (Du) *de la Religion des Anciens Romains*, à Lyon 1567. *b* p. 211. n. 33.
CHASKUNI *in Thora*, Baſil. 5366. Fol. *b* p. 132. p. 12. p. 351. n. 56.
CHRYSOSTOMI (Joh.) *Opera Omnia Gr. Lat.* II. Vol. Pariſiis 1609. Fol. *a* p. 76. n. 2. p. 140. n. 19. p. 244. n. 1. p. 272. n. 3. p. 379. n. 7. p. 393. n. 3. p. 394. n. 6. p. 410. n. 26. p. 450. n. 5.
CICERONIS *Opera Omnia* 2. Vol. Fol. I. Vol. Lutetiæ 1554. le II. 1566. *a* p. 21. n. 8. p. 288. n. 42. p. 326. n. 2. *b* p. 28. n. 37. p. 278. n. 157. p. 408. n. 1. p. 439. n. 24.
CLARIUS dans le I. Vol. des Grands Critiques d'Angleterre. *a* p. 54. n. 1. *b* p. 179. n. 12.
Clavicule de Salomon, Manuſcrit. 4. *a* p. 484. n. 32.
CLEMENTIS ALEXAND. *Opera*, Pariſiis 1641. Fol. *a* p. 39. n. 9. p. 158. n. 64. p. 388. n. 17. p. 459. n. 8. *b* p. 10. n. 17. p. 12. n. 2. p. 14. n. 8. p. 29. n. 41. p. 97. n. 10. p. 163. n. 10. p. 237. n. 81. p. 310. n. 230. p. 312. n. 237-240. p. 318. n. 264.
CLENARDI *Epiſtolæ.* Hanov. 1606. 8. *b* p. 389. n. 31.
CLERICUS (Joan.) *in Vet. Teſtam.* Amſt. 1710. 3. Vol. Fol. *a* pag. 61. n. 8. p. 99. n. 28. 29. p. 137. n. 8. p. 144. n. 27. p. 224. n. 41. p. 284. n. 25. p. 285. n. 30. 32. p. 286. n. 34. p. 287. n. 37. 39. p. 288. n. 41. p. 361. n. 11. p. 379. n. 8. p. 410. n. 28. p. 472. n. 1. p. 522. n. 17. p. 569. n. 79. *b* p. 6. n. 12. p. 133. n. 16. p. 156. n. 14. p. 233. n. 70. p. 280. n. 161. p. 355. n. 2. p. 455. n. 10. p. 459. n. 18. p. 463. n. 24. p. 468. n. 30. p. 540. n. 30.
CLOPPENBURGII *Opera omnia Theologica*, 2. voll. 4. Amſtel. 1674. C'eſt la page 672. du I. Vol. que j'ai citée p. 189. n. 10.
COCCEII *Lexicon & Comment. Hebr.* &c. Amſt. 1669. Fol. *a* p. 523. n. 22.
COELII (Rhodigini) *Lectiones Antiquæ.* Francof. 1666. Fol. *a* p. 451. n. 8. p. 453. n. 14.
COLUMELLA *de Re Ruſtica*, Pariſ. 1530. Fol. *b* p. 235. n. 75.
CONRINGIUS *de Nummis Hebræor. Paradoxis*, Helmſt. 1675. 4. *a* p. 338. n. 40. *b* p. 244. n. 94.
CORNEILLE (Pierre) *b* p. 365. n. 4.
CORNELII *à* LAPIDE *Opera omnia*, Antuerp. 1618. 10. Vol. Fol. *a* pag. 60. n. 7. p. 165. n. 9. p. 326. n. 3. 4. 5. *b* p. 69. n. 1. p. 111. n. 32. p. 417. n. 4. p. 435. n. 11.

CRELLII *Opera omnia exegetica in plerosque Nov. Teſt. Libros*, Eleutheropoli 1656. 2. Vol. Fol. *a* p. 222. n. 40.

Critici Sacri, Londini 1660. 9. Vol. Fol. *a* p. 2. n. 1. p. 50. n. 6.

CUDWORTH'S *Diſcourſe concerning the true notion of the Lords ſupper*. London, 1670. 8. *b* p. 240. n. 86.

CUMBERLAND'S Eſſay towards recovery of the Jewish Meaſures &c. London 1688. 8. *a* p. 89. n. 11. 12. p. 279. n. 160. p. 281. n. 164. *b* p. 224. n. 59. p. 232. n. 69. p. 244. n. 95.

CUNEUS, *de la Republique des Hebreux*, Amſt. 1705. 8. *b* p. 520. n. 10.

CUPERI (Gisberti) *Harpocrates*, Ultraj. 1687. 4. *a* p. 174. n. 27.

CYRILLI, Alexandriæ Archiep. *Opera omnia*, Pariſiis 1638. 7. Vol. Fol. *a* p. 138. n. 9. p. 160. n. 69. p. 246. n. 6. p. 264. n. 2. p. 388. n. 16. p. 410. n. 26. *b* p. 196. n. 46. p. 221. n. 53.

D.

DACIER (Madame) *Odyſſée*, à Paris 1716. 12. 3 Vol. *b* p. 537. n. 26. 27.

DAMIEN *à* GOES, *Religio & Mores Æthiop.* dans le 2. Vol. *de Hiſpiana illuſtrata* à la p. 1290. imprimé à Francfort 1603. 4. Vol. Fol. *b* p. 23. n. 24.

DELRIO (Mart.) *Diſquiſitiones Magicæ*, Col. Agrip. 1633. 4. *a* p. 76. n. 6.

DEMOSTHENES, *Gr. Lat.* Francof. 1604. Fol. *a* p. 326. n. 2. *b* p. 408. n. 2.

DIONYSIUS Areopagita, *Gr. Lat.* Antuerp, 1633. Fol. 2. Vol. *b* p. 534. n. 15.

DICTYS CRET. *in Uſum Delph.* Pariſiis 1680. 4. *a* p. 241. n. 7. p. 317. n. 26.

DILHERUS *de γεωζωηλίᾳ Gentilium*, dans la page 199. du Tome II. des *Diſputationes Academ.* Norimberg 1652. 4. 2. Vol. *b* p. 341. n. 35.

DIO COCCEIANUS, Hanov. 1606. Fol. *b* p. 27. n. 159. p. 499. n. 4.

DIODORUS SICULUS, *Gr. Lat.* Hanov. 1684. Fol. *a* p. 15. n. 31. p. 45. n. 2. p. 49. n. 5. p. 143. n. 26. p. 151. n. 42. p. 155. n. 59. p. 246. n. 8. p. 248. n. 16. p. 280. n. 13. p. 451. n. 7. p. 457. n. 4. p. 478. n. 9. p. 586. n. 2. p. 588. n. 6. *b* p. 3. n. 2. p. 16. n. 10. 11. p. 110. n. 29. p. 113. n. 34. p. 128. n. 5. p. 155. n. 11. p. 163. n. 7. p. 178. n. 10. p. 180. n. 15. p. 374. n. 2. p. 388. n. 28.

DIOGENES LAERT. *a* p. 165. n. 20.

DION. CHRYSOST. *Orationes*, Pariſiis 1604. Fol. *a* p. 124. n. 21.

DIOSCORIDIS (Pedaci) *Opera Omnia*; *Gr. Lat.* Francof. Fol. *a* p. 396. n. 8. 11. p. 203. n. 12. *b* p. 284. n. 177.

Diſſertations Critiques ſur les endroits les plus difficiles de l'Ecriture Sainte, à Paris 1715. 4. *a* p. 337. n. 33. p. 340. n. 49. p. 342. n. 58.

DOUGTABI Analecta in Libros Nov. Teſt. Amſt. 1649. 8. *a* p. 258. n. 30. *b* p. 221. n. 52.

DRUSIUS dans les Grands Critiques d'Angleterre, *a* p. 136. n. 5. p. 330. n. 12. p. 368. n. 2. p. 590. n. 13. *b* p. 26. n. 27. p. 27. n. 31. p. 47. n. 6.

DUPIN (Ellies) *Prolegomenes*, à Amſt. 1701. 4. *a* p. 145. n. 27. p. 184. n. 9.

E.

ELIEZER (Pirké) Lugd. Bat. 1644. 4. *a* p. 8. n. 19. p. 61. n. 7. p. 76. n. 4. p. 77. n. 9. p. 78. n. 13. p. 93. n. 18. p. 124. n. 20. p. 136. n. 6. p. 148. n. 31. p. 184. n. 10. p. 256. n. 24. p. 260. n. 36. p. 270. n. 1. p. 276. n. 1. p. 300. n. 7. p. 301. n. 8. p. 304. n. 1. p. 305. n. 2. p. 307. n. 4. 5. p. 308. n. 8. p. 325. n. 1. p. 347. n. 5. p. 358. n. 7. p. 375. n. 1. p. 385. n. 7. p. 389. n. 20. p. 435. n. 2. p. 436. n. 3. p. 442. n. 4. p. 467. n. 8. p. 469. n. 13. *b* p. 8. n. 13. p. 20. n. 19. p. 96. n. 7. p. 98. n. 12. p. 102. n. 19. p. 190. n. 38. p. 534. n. 14.

EPIPHANII (Sti.) *Opera*, Pariſiis 1622. 2. Vol. Fol. *a* p. 40. n. 14. p. 52. n. 10. p. 92. n. 14. p. 158. n. 64. p. 159. n. 66. 67. p. 188. n. 3. 4. 5. 6. p. 189. n. 7. p. 190. n. 11. p. 191. n. 13. p. 230. n. 44. p. 261. n. 39. 40. p. 336. n. 28. p. 581. n. 95. *b* p. 72. n. 8. p. 78. n. 19. p. 99. n. 12. p. 528. n. 5. p. 537. n. 25.

EPISCOPII (Simonis) *Opera*, Amſt. 1650. 2. Vol. Fol. *b* p. 89. n. 39.

ERNEST (Johan. Gebhard.) ſes Notes ſur ARNOBE, Hamburg. 1610. Fol. *b* p. 535. n. 21.

ESCALOPIER (l') ſur le Traité de Ciceron *de Natura Deorum*, à Paris 1660. Fol. *b* p. 439. n. 24.

EUPOLEME dans CLEMENT ALEXANDRIN. *b* p. 12. n. 2.

EURIPIDES, Cantabrigiæ 1694. Fol. *a* p. 199. n. 22. *b* p. 313. n. 243. 244. 245.

EUSEBII *Præparatio & Demonſtratio Evangelica*, Pariſiis 1628. Fol. 2. Vol. & *Hiſt. Eccleſ.* Pariſiis 1678. Fol. 3. Vol. *a* p. 14. n. 29. p. 56. n. 2. p. 66. n. 3. p. 138. n. 9. p. 156. n. 64. p. 174. n. 38. p. 317. n. 25. p. 389. n. 20. p. 468. n. 11. p. 480. n. 20. p. 540. n. 32. *b* p. 4. n. 5. p. 10. n. 16. p. 13. n. 4. p. 28. n. 32. 35. p. 29. n. 40. 41. p. 40. n. 7. p. 45. n. 2. p. 47. n. 8. p. 64. n. 3. p. 103. n. 21. p. 128. n. 2. p. 178. n. 9. p. 236. n. 79. p. 306. n. 216. p. 310. n. 230. p. 315. n. 248. p. 416. n. 254. p. 317. n. 258. p. 321. n. 268. p. 392. n. 1. p. 395. n. 7. p. 468. n. 28. p. 527. n. 3.

EUSTATHIUS *in Homerum*, Baſ. 1560. 2. Vol. Fol. *a* p. 240. n. 5. p. 333. n. 18. p. 354. n. 1. p. 393. n. 3. *b* p. 283. n. 174. p. 498. n. 5.

F.

FAGIUS dans les grands Critiques d'Angleterre, *a* p. 60. n. 6. p. 256. n. 26. p. 258. n. 31. p. 423. n. 7. p. 497. n. 3.

FALCONERII (Octavii) *Inſcriptiones Athleticæ, una cum Diſſertatione de Nummo Apamenſi*, Romæ 1668. 4. *a* p. 131. n. 32.

FIRMICUS (Julius) *de Errore profanarum Relig.* Lugd. Bat. 1652. 4. *b* p. 82. n. 25. p. 319. n. 267.

FLECHIER, *Panegyriques & autres Sermons*, Paris 1696. 4. *a* p. 458. n. 6.

FLORUS, Variorum, Amſtelod. 1674. 8. *a* pag. 194. n. 20.

FRECULPHI *Chronica*, dans le 16. Vol. de la *Bibliotheque des Pères*, Paris 1654. *a* p. 541. n. 33.

G.

GAILLARDI, *Melchiſedecus*, Lugd. Bat. 1686. 4. *a* p. 190. n. 11. p. 191. n. 13. p. 227. n. 43.

GALATINI (Petri) *de Arcanis Catholic. fidei*, Baſileæ 1550. Fol. *a* p. 558. n. 57. p. 560. n. 61. *b* p. 297. n. 192. p. 416. n. 2. 3.

GALE (Th.) *Jamblichi Chalcidenſis de Myſteriis liber & Porphyrii Epiſtola ad Anebonem*, *a* p. 317. n. 23. *b* p. 470. n. 32.

GANZ *Tſemach David*, Lugd. Bat. 1644. 4. *a* pag. 308. n. 7. p. 351. n. 3. p. 562. n. 66. *b* p. 71. n. 5.

GAULMIN (Gilbert) *de vitâ & morte Moſis*, Hamburg. 1714. 8. *b* p. 46. n. 3. p. 544. n. 35. p. 545. n. 36. 37. 38. p. 546. n. 39.

GEBHART (Elmenhorſtius) ſes Notes ſur MINUTIUS FELIX, *a* p. 388. n. 18. 19. p. 444. n. 7.

Gemara. Voyez Thalmud. *a* pag. 185. n. 12. p. 549. n. 45. 47. *b* p. 358. n. 5. p. 522. n. 12.

GEORGIVEZ (Barthelemi) cité dans JOSEPH MEDE *Works*, *b* p. 22. n. 23. p. 297. n. 196.

GESNER (Conr.) *Hiſtoria Animal.* 3. Vol. Francf. 1620. Fol. *b* p. 282. n. 171. p. 385. n. 17.

GEUSIUS (Jacob) *Victima humana*, Groning. 1675. 12. *a* pag. 444. n. 9.

GODELMANNUS (Jo. Gor.) *Tractatus de Magis Veneficis* &c. Francfort. 1591. 4. *a* pag. 484. n. 31.

GOLBE'E, *Republique des Hébreux*, 2. Vol. Amſt. 1705. 8. *b* pag. 229. n. 64. p. 243. n. 91. 92. p. 251. n. 12. p. 253. n. 115. p. 280. n. 162. p. 281. n. 165.

GOLTZII (Huberti) *Opera omnia de Re Nummariâ Antiquâ*, 5. Vol. Antuerp. 1644. Fol. *b* p. 324. n. 274.

GOODWIN (Thomas) *Moſes and Aaron*. London 1685. 4. *a* p. 259. n. 32. 33. p. 262. n. 43.

GOROPII BECANI *Origines Antuerpiana*, Antuerp. 1569. *a* p. 138. n. 10.

GOUSSETI (Jacobi) *Commentarii Linguæ Hebraïcæ*, Fol. Amſtelod. 1702. *a* pag. 522. n. 18. p. 527. n. 25.

GRAVES (Jean) *the Roman. Foot & Denarius*, Lond. 1647. *a* p. 89. n. 12.

GREGORII NAZIANZENI *Opera Gr. Lat.* Pariſiis 1630. 2. Vol. Fol. *a* p. 4. n. 3. p. 201. n. 25. p. 309. n. 24. *b* p. 69. n. 3. p. 314. n. 247. p. 403. n. 18.

GREGORII, Epiſcopi Nyſſeni, *Opera Gr. Lat.* Pariſiis 1638. 3. Vol. *a* p. 22. n. 11. *b* p. 98. n. 11. p. 164. n. 13.

GREGORII (*Sti*) Papæ, *Opera omnia*, Lut. Pariſiorum 1675. 3. Vol. Fol. *a* p. 387. n. 12.

GRONOVII (Jac.) *Theſaurus Antiquitatum Græcarum*, Lugd. Bat. 1698. 13. Vol. Fol. *b* p. 324. n. 274.

GROTII *Opera omnia*, dans les Critiques d'Angleterre, *a* pag. 3. num. 1. pag. 10. n. 21. p. 130. n. 31. p. 144. n. 27. p. 180. n. 5. p. 250. n. 12. p. 346. n. 3. p. 386. n. 38. p. 501. n. 1. p. 503. n. 6. p. 548. n. 42. *b* p. 179. n. 12. p. 188. n. 34. p. 214. n. 35. p. 264. n. 135. p. 304. n. 210. p. 332. n. 11. p 468. n. 31. p. 483. n. 17.

GRUTERI (Jani) *Corpus Inſcriptionum* &c. Amſtelod. 1707. 4. Vol. Fol. *b* p. 343. n. 43. 44.

HAK-

H.

HAKSPAN, *Notarum Philologico-Theologicarum*, 3. Vol. 8. Norimbergæ 1666. *a* pag. 12. n. 24. p. 28. n. 221. p. 278. n. 5. 6. p. 280. n. 9. p. 574. n. 83.

HALLEY (Edm.) Voyez le Tome VI. des *Transactions Philosophiques* d'Angleterre, *a* p. 97. n. 21.

HAMMOND, *a Paraphrase and Annotations upon the Books of the Psalms*, London 1649. Fol. item *in Novum Testam.* Fol. Amstelodami, *a* p. 224. n. 41. *b* p. 101. n. 17. p. 208. n. 22. p. 305. n. 212. p. 315. n. 249. p. 538. n. 28. p. 539. n. 29. p. 540. n. 31.

HARDUINI *Opera omnia*, Fol. Amst. 1709. *a* p. 339. n. 45.

HARTSOEKER (Nicolas) *Conjectures Physiques*, Amst. 1707. 4. *a* p. 8. n. 16. p. 127. n. 27.

HASCUNI. Voyez Chascuni.

HEIDEGGERI, *Historia Patriarcharum*, 2. Vol. 4. Amstelod. 1667. *a* p. 27. n. 20. p. 76. n. 4. p. 85. n. 4. p. 86. n. 7. p. 120. n. 14. 15. 16. p. 128. n. 28. p. 152. n. 44. p. 277. n. 3. p. 279. n. 7. p. 282. n. 19. p. 315. n. 16. p. 346. n. 1. p. 350. n. 2. p. 376. n. 3. 4. p. 391. n. 22. p. 411. n. 1. p. 423. n. 7. 8. p. 424. n. 12. 14. p. 442. n. 5. p. 447. n. 2. p. 591. n. 15.

HELIODORUS, *Græc. Lat.* apud Commelinum 1611. 8. *a* p. 479. n. 13.

HELVICI (Martini) *Dissertatio de Vaticinio Jacobi*, dans le VII. Vol. des Grands Critiques d'Angleterre, *a* p. 538. n. 28. p. 544. n. 37. p. 552. n. 50. p. 559. n. 59. p. 576. n. 86. p. 579. n. 91. p. 580. n. 94. p. 582. n. 100. 102.

HERMÆ, *Liber qui dicitur Pastoris seu Pastoralis*, dans le Tome V. de la *Bibliotheque des Pères* de Paris *b* p. 379. n. 7. 8.

HERODIANI *Historiæ*; *Gr. Lat. apud* Stephanum 1581. 4. *b* p. 439. n. 19.

HERODOTI *Historia Græc. Lat.* Francofurti 1608. Fol. *a* p. 74. n. 1. *a* p. 154. n. 56. p. 169. n. 15. p. 246. n. 7. p. 455. n. 1. p. 459. n. 7. p. 461. n. 11. 12. p. 469. n. 12. p. 472. n. 2. p. 478. n. 7. p. 480. n. 16. 18. p. 542. n. 34. p. 586. n. 1. *b* p. 72. n. 9. p. 165. n. 13. p. 181. n. 18. p. 184. n. 27. 28. p. 218. n. 44. p. 237. n. 82. p. 329. n. 2. p. 335. n. 19. p. 336. n. 23. p. 350. n. 55. p. 374. n. 1. p. 396. n. 10. p. 519. n. 4.

HESIODI *Opera omnia Gr. Lat.* 8. Amst. 1701. *a* p. 2. n. 1. p. 15. n. 30. p. 333. n. 19.

HESICHII, Dictionarium Græc. apud Juntas 1520. *a* p. 389. n. 20.

HIERONYMI *Opera omnia*, Basileæ 1553. 9. Vol. *a* pag. 41. n. 14. p. 109. n. 42. p. 141. n. 21. p. 153. n. 54. p. 189. n. 8. p. 202. n. 27. p. 212. n. 36. p. 260. n. 38. p. 278. n. 4. p. 289. n. 44. p. 299. n. 4. 5. p. 332. n. 16. p. 347. n. 6. p. 353. n. 5. p. 373. n. 6. p. 386. n. 10. p. 407. n. 17. p. 411. n. 2. p. 419. n. 2. p. 421. n. 4. p. 422. n. 5. p. 424. n. 10. p. 425. n. 18. p. 440. n. 1. p. 443. n. 6. p. 467. n. 7. 9. p. 468. n. 10. p. 503. n. 5. p. 540. n. 29. 30. p. 589. n. 11. *b* p. 17. n. 13. p. 28. n. 32. p. 78. n. 19. p. 129. n. 9. p. 182. n. 19. p. 196. n. 48. p. 214. n. 34. p. 243. n. 89. p. 247. n. 104. p. 392. n. 2. p. 475. n. 3. p. 484. n. 18.

HILDEBRANDI (M. Joachimi) *de primitiv. Eccleſ. Templis*, Helmſtadii 1652. 4. *b* p. 198. n. 4.

Hiſtoire des Diables de Loudun, 12. Amſt. *b* p. 51. n. 9.

Hiſtoire des Ouvrages des Savans, par M. BASNAGE de BAUVAL, Rotterd. commencée au Mois de Septembre 1687. & finie au Mois de Juin 1709. p. 105. n. 35.

- - - de Moyſe, à Liege 1699. 8. *b* p. 111. n. 32.

HOMERE, *a* p. 498. n. 4. *b* p. 340. n. 33. p. 346. n. 48. p. 347. n. 50. 51. p. 364. n. 3. p. 457. n. 11. 13. p. 496. n. 2. p. 500. n. 7.

HOORNBEEK, *de convincendis Judæis*, Lugd. Bat. 1655. 4. *a* p. 578. n. 88.

HORACE, *a* p. 173. n. 25. p. 494. n. 2.

HORNIUS (Georg.) *Abrégé de l'Hiſtoire Eccleſiaſt.* Rotterdam 1700. 2. Vol. 12. *b* p. 530. n. 7.

HOSTE (le P.) *l'Art des Armées Navales*, Fol. Lion 1694. *a* p. 114. n. 2.

HOWEL (William) *an Inſtitution of General Hiſtory or the Hiſtory of the World*, London 1680. 3. Vol. Fol. *a* p. 548. n. 44.

HUETII *Demonſtratio Evangelica*, Pariſiis 1699. Fol. Item *Quæſtiones Alnetanæ* Cadom. 1690. 4. *a* p. 25. n. 14. p. 144. n. 27. p. 256. n. 25. p. 339. n. 48. p. 584. n. 106. *b* p. 19. n. 17. p. 32. n. 43. p. 97. n. 9. p. 141. n. 31. 32. p. 428. n. 14. p. 444. n. 45. p. 445. n. 51. p. 454. n. 7. p. 467. n. 27.

HUGONIS DE SANCTO VICTORE *Opera, tribus Tomis digeſta*, Fol. Rothomagi 1648. *a* p. 93. n. 17.

I.

JACHIADE (Joſeph) *a* p. 544. n. 38.

JALKUT, Francofurti ad Mœnum 5447. *a* pag. 216. n. 42.

JAMBLICHI, Chalcidenſis *de Myſteriis Liber & PORPHYRII Epiſtola ad Anebonem Ægyptium eodem argumento. Gr. Lat. Interprete & Notatore* TH. GALE, Oxonii 1678. Fol. *a* pag. 124. n. 22. p. 482. n. 27. *b* p. 204. n. 16. p. 439. n. 23. p. 459. n. 19.

JARCHI. Je me ſuis toûjours ſervi pour la premiere Paraſche de la Geneſe, de l'édition de JEAN ADAM SCHERZER, *Lipſiæ* 1705. 4. Je me ſuis ſervi ordinairement pour les autres endroits de l'Ecriture, de l'édition qui eſt dans la grande Bible de BUXTORF. J'ai employé auſſi la Verſion de l'édition de JEAN FREDERIC BREITHAUPT, *Gothæ* 1714. 4. J'ai ſpecifié dans mes Preuves des Citations lorsque je me ſervois de la premiere ou de la troiſieme de ces éditions; mais lorsque je ne nomme point l'Editeur, c'eſt celle qui eſt dans la Bible de BUXTORF que je cite *a* pag. 7. n. 14, 15. p. 19. n. 4. p. 38. n. 7. p. 68. n. 8. p. 70. n. 9. p. 86. n. 5. p. 164. n. 5. p. 170. n. 17. p. 179. n. 4. p. 182. n. 7. p. 211. n. 36. p. 282. n. 18. p. 295. n. 1. p. 296. n. 2. p. 306. n. 3. p. 350. n. 1. p. 376. n. 2. p. 378. n. 8. p. 384. n. 4. p. 385. n. 6. p. 386. n. 8. p. 413. n. 3. p. 416. n. 7. p. 425. n. 17. p. 432. n. 1. p. 447. n. 3. p. 502. n. 4. n. 540. n. 29. 30. p. 549. n. 48. p. 554. n. 53. *b* p. 17. n. 12. p. 20. n. 20. p. 26. n. 25. p. 34. n. 1. p. 35.

p. 35. n. 3. p. 36. n. 4. p. 95. n. 3. 4. 5. p. 151. n. 4. p. 185. n. 30. p. 202. n. 10. p. 206. n. 18. 19. p. 208 n. 23. p. 221. n. 54. p. 223. n. 57. p. 256. n. 119. p. 257. n. 120. p. 272. n. 149. p. 274. n. 151. p. 288. n. 188. p. 296. n. 196. p. 365. n. 5. p. 366. n. 6. 8. p. 367. n. 9. p. 380. n. 10. p. 386. n. 21. 22. 23. p. 395. n. 9. p. 398. n. 14. p. 424. n. 11. p. 466. n. 25. p. 475. n. 2. p. 520. n. 11.

JENKINS (William) *an Expoſition of the Epiſtle of Jude*, London 1656. Fol. *b* p. 529. n. 6. p. 534. n. 19. p. 536. n. 22. 23.

IGNATII *Epiſtolæ ad Eccleſ. Smyrn.* dans le Tom. XI. de la *Bibliothèque des Pères* de l'Edition de Paris, *b* p. 538. n. 28. p. 539. n. 29.

JOCHANAN dans le *Thalmud de Jeruſalem*, *a* p. 136. n. 6.

JOMA, *Codex Thalmudicus* à ROBERTO SHERINGHAMO, Franeq. 1696. 8. *a* p. 389. n. 21. p. 230. n. 65. *b* p. 285. n. 182. p. 335. n. 20. p. 458. n. 14. p. 522. n. 12.

JONATHAN (*Thargum* de) dans la Bible de BUXTORF, *a* p. 59. n. 5. *b* p. 128. n. 1. p. 386. n. 21. 22. 23.

JONCOURT (Pierre de) *Lettres Critiques*, Amſterdam 1715. 8. *a* p. 534. n. 27. p. 563. n. 71. 72. p. 566. n. 73. 74.

JOSE (R.) cité dans JARCHI ſur la Geneſe XXVIII. verſ. 12. fol. 30. *a* p. 385. n. 6. *b* p. 11. n. 18. 19.

JOSEPHI à MARIA *Proteus Ethico-politicus*, Venet. 1659. Fol. *a* p. 484. n. 31.

JOSEPHI (Fl.) *Opera*, *Gr. Lat.* Coloniæ 1691. Fol. *a* p. 33. n. 2. p. 38. n. 5. 8. p. 76 n. 4. p. 77. n. 8. p. 118. n. 10. p. 149. n. 32. p. 152. n. 45. p. 153. n. 53. p. 165. n. 7. p. 176. n. 1. 2. p. 193. n. 16. p. 194. n. 18. p. 204. n. 30. p. 249. n. 17. p. 283. n. 21. p. 293. n. 47. p. 308. n. 6. p. 309. n. 11. p. 346. n. 2. p. 352. n. 4. p. 361. n. 12. p. 368. n. 1. p. 372. n. 5. p. 380. n. 9. 10. p. 424. n. 5. p. 428. n. 25. p. 435. n. 1. p. 446. n. 1. p. 456. n. 2. p. 479. n. 15. p. 540. n. 31. 33. p. 543. n. 36. p. 548. n. 43. p. 553. n. 52. p. 561 n. 63. 64. p. 582. n. 96. *b* p. 3. n. 3. p. 5. n. 8. 9. 10. p. 10. n. 15. p. 13. n. 5. 6. p. 27. n. 30. p. 81. n. 24. p. 101. n. 17. p. 107. n. 24. p. 144. n. 41. 42 43. p. 150. n. 3. p. 154. n. 9. p. 159. n. 2. p. 180. n. 14. p. 224. n. 58. p. 228. n. 62. p. 232. n. 68. p. 234. n. 72. p. 236 n. 77. p. 237. n. 81. p. 243. n. 90. p. 248. n. 109. p. 263. n. 132. p. 276. n. 152. p. 278. n. 158. p. 283. n. 175. p. 385. n. 19. p. 412. n. 4 p. 451. n. 4 p. 476. n. 8.

Journal des Savans de Paris, de l'Edition d'Amſterdam; en diverſes années, *a* pag. 63. n. 10. p. 90. n. 13. p. 102. n. 30. p. 103. n. 31. *b* p. 199. n. 6.

Journal Litteraire de la Haye, *a* p. 568. n. 76.

IRENÆI *Opera Gr. Lat.* Oxoniæ 1702. Fol. *a* p. 52. n. 10. p. 71. n. 13. p. 283. n. 23. *b* p. 69. n. 2. p. 478. n. 14.

ISAAC (R.) dans *Hakedath*, Venet. 5325. Fol. *b* p. 133. n. 17. p. 196. n. 47.

Juchazim (Liber) Conſtantin. 4. p. 522. n. 20. p. 549. n. 46.

JUDA (R.) cité dans PIRKE ELIEZ. Chap. XXII. *a* p. 268. n. 7. *b* pag. 174. n. 3. p. 190. n. 38.

JULIEN (l'Apoſtat) dans S. CYRILLE

RILLE d'Alexandrie, *a* p. 147. n. 28. *b* p. 254. n. 117.
JUNII *Biblia S.* Genevæ 1630. Fol. *a* p. 553. n. 51. *b* p. 284. n. 179. 180.
JURIEU (Pierre) *Hiſtoire Critique des Dogmes*, Amſterd. 1704. 4. *a* p. 171. n. 19. p. 192. n. 14. p. 193. n. 15. p. 205. n. 32, 33. p. 208. n. 34. p. 360. n. 9. 10. *b* p. 475. n. 4.
JUSTINI (Martyris) *Opera omnia.* Gr. Lat. Pariſiis 1636. Fol. *a* p. 77. n. 11. p. 153. n. 52. p. 178. n. 3. p. 383. n. 3. p. 461. n. 13. *b* p. 12. n. 3. p. 29. n. 42. p. 64. n. 2. p. 152. n. 5. p. 316. n. 253. p. 437. n. 15. p. 477. n. 13.
JUSTINUS Varior. Amſt. 1679. 8. *a* p. 327. n. 6. p. 461. n. 13. *b* p. 100. n. 15. p. 158. n. 1. p. 329. n. 3. p. 330. n. 4. p. 460. n. 21. p. 467. n. 26.
JUSTINIANI *Novellæ Conſtitutiones.* Lugd. 1561. Fol. *b* p. 368. n. 12.
JUVENALIS. *b* p. 102. n. 20. p. 156. n. 13. p. 375. n. 4. p. 460. n. 21. p. 467. n. 26.

K.

KEIL's *Theory of the Earth*, London 8. *a* p. 105. n. 35.
KIMCHI (R.) *in Prophetas*, Baſil. 5379. Fol. Item *Sepher Miklol*, Venet. 5305. 4. *a* p. 71. n. 12. p. 173. n. 23. p. 250. n. 20. p. 546. n. 40. *b* p. 18. n. 15. p. 99. n. 12. p. 268. n. 141. p. 272. n. 150. p. 300. n. 200. p. 301. n. 202.
KIRCHERI (Athanaſii) *Mundus Subterraneus*, Amſt. 1672. 2. Vol. Fol. Item *Obeliſcus Pamph.* Romæ 1650. Fol. *a* p. 83. n. 1. p. 84. n. 3. p. 86. n. 6. p. 131. n. 33. p. 150. n. 36. p. 282. n. 20. p. 487. n. 39. *b* p. 307. n. 218. 219. 220. p. 308. n. 221. 222.
KIRSTENII (Petri) *Nota in Evangel. Matth.* Breſlæ Fol. Item *de Præparatione Locuſtarum*, cité dans la pag. 175. du Comment. ſur l'Hiſtoire Ethiopique, *b* p. 389. n. 32.
KOTSENS (Moſes) *Mizevoth Haggadol*, Venet. 5307. Fol. *a* p. 259. n. 35. p. 262. n. 44.

L.

LACTANTII (Lucii Cœlii Firmiani) *Opera*, Lugd. Bat. 1660. 8. *a* p. 316. n. 22. *b* p. 54. n. 13. p. 182. n. 19. p. 392. n. 3. p. 536. n. 24.
LEIGH, *Critica Sacra*, Amſt. 1679. Fol. *a* p. 341. n. 55. p. 525. n. 24. *b* p. 132. n. 14, 15.
L'EMPEREUR, *Explication de la Paraphraſe de Daniel* &c. *a* p. 544. n. 38. *b* p. 216. n. 39. p. 299. n. 197.
LEON de Modene, *Coûtumes & Cérémonies des Juifs*, à Paris 1681 8. *b* p. 75. n. 15.
LESCALOPERII (Petri) *Humanitas Theologica in Ciceron. de Natura Deor.* Pariſiis 1670. Fol. *a* p. 14. n. 27.
LEVI Ben Gerſon (R.) *in Pentateuch.* Venet. 5307. Fol. *a* p. 150. n. 40. *b* p. 333. n. 12.
LEVI de Barcelone, Venet. 5363. 4. *a* p. 385. n. 7. p. 423. n. 8. *b* p. 236. n. 78. p. 278. n. 155. p. 359. n. 6.
LEVITAS (R.) cité dans PIRKE ELIEZER, *a* p. 123. n. 19.
LICETUS (Fortunius) *de ſpontaneo Viventium Ortu*, i. e. *generatione Animantium*, Venet. 1618. Fol. *b* p. 433. n. 3.

LIBBENTANTZ (M. Mich.) *de Rachelis Dudaim in Theſauro Theolog. Philolog.* Amſt. 1701. Tom. I. Fol. *a* p. 396. n. 10.

LIGHTFOOTI (Joh.) *Opera*, Franeq. 1699. 2. Vol. Fol. *b* p. 191. n. †. p. 230. n. 65. p. 299. n. 198. p. 423. n. 10.

LIPMANNI, *Carmen Memoriale* edit. à Wagenſelio Altdorfi Noricor. 1681. 4. *a* p. 520. n. 16.

LONGINUS Tollii, Trajecti 1694. 4. *a* p. 5. n. 6.

LUDOVICI DE DIEU, *Animadverſ. in Vet. Teſtam.* Lugd. Bat. 1648. 4. *b* p. 216. n. 37. 38. p. 264. n. 137. p. 306. n. 214. 215.

LUCANUS, *a* p. 498. n. 5. *b* p. 29. n. 38. p. 467. n. 26.

LUCIANI (Samoſatenſis) *Opera Gr. Lat.* Amſt. 1687. 8. 2. Vol. *a* pag. 92. n. 16. p. 125. n. 24. p. 151. n. 41. p. 236. n. 2. *b* p. 54. n. 12. p. 254. n. 117. p. 316. n. 256. p. 341. n. 36. p. 442. n. 36. p. 451. n. 13.

LUDOLFI (Jobi) *Hiſtoria Æthiopica*, Francof. 1681. item *Comment. in Hiſt. Æthiop.* Francof. 1691. Fol. *a* p. 23. n. 12. p. 67. n. 6. 7. p. 397. n. 12. p. 252. n. 12. *b* p. 387. n. 24, 25, 26. p. 388. n. 30. p. 389. n. 34. 35.

LUTHER, ſa Verſion Allemande de la Bible *b* p. 284. dans le Texte.

LYCOPHRON, *Gr. Lat.* Fol. *a* p. 430. n. 27. *b* p. 495. n. 1.

LYRANUS, Commentaires ſur la Bible *in Biblia Maxima*, Pariſiis 1660. 18. Vol. Fol. p. 384. n. 5.

M.

MACROBII *Opera*, Londini 1694. 8. *b* p. 28. n. 34. p. 85. n. 31. p. 245. n. 101. p. 322. n. 269. p. 450. n. 3.

MAIMONIDES (Moſche R.) *Jad Chazachah*, Amſt. 5462. 3 Vol. Fol. Item *More Nevochim*, Baſil. 1629. 4. *a* p. 4. n. 4. p. 19. n. 4. p. 20. n. 7. p. 38. n. 7. 10. p. 39. n. 11. p. 52. n. 9. p. 164. n. 5. p. 244. n. 2. p. 251. n. 22. p. 256. n. 24. p. 257. n. 29. p. 309. n. 10. p. 336. n. 31. p. 384. n. 6. p. 387. n. 14. p. 426. n. 22. p. 464. n. 1. *b* pag. 17. n. 14. p. 21. n. 21. p. 73. n. 12. 13. p. 76. n. 16. p. 78. n. 18. p. 79. n. 20. p. 86. n. 33. p. 88. n. 36. 37. p. 154. n. 7. p. 163. n. 11. 12. p. 164. n. 13. p. 217. n. 40. 41. 42. p. 218. n. 43. p. 222. n. 56. p. 235. n. 76. p. 239. n. 85. p. 244. n. 96. 97. p. 245. n. 98. p. 252. n. 113. 114. p. 263. n. 132. p. 266. n. 139. p. 283. n. 168. p. 298. n. 196. p. 326. n. 278. p. 334. n. 16. p. 336. n. 25. p. 340. n. 31. p. 343. n. 46. p. 360. n. 7. p. 366. n. 7. p. 367. n. 9. 10. p. 368. n. 11. p. 454. n. 8. p. 475. n. 2. p. 477. n. 12. p. 489. n. 2. p. 491. n. 4. p. 509. n. 1. p. 528. n. 4.

MALEBRANCHE (le P.) *Recherche de la Verité*, à Paris 1700. 3. Vol. 8. *a* pag. 7. n. 13. *b* p. 51. n. 9.

MENASSEH (Ben Iſraël) *Conciliator*, Francof. 1633. 4. *a* p. 18. n. 1. p. 19. n. 6. p. 22. n. 11. p. 82. n. 16.

MANETHON, cité dans JOSEPHE, *a* p. 479. n. 15.

MARACCIO. Voi. *Alcoran*, *a* p. 453. n. 16.
MARCELLI DONATI *Hiſtoria Medica*, Mantuæ 1585. 4. *a* p. 282. n. 20.
MARSHAMI *Chronicus Canon Ægyptiacus* &c. Londini 1672. Fol. *a* pag. 315. n. 17. p. 541. n. 33. *b* p. 4. n. 4. p. 5. n. 11. p. 434. n. 5. p. 458. n. 15.
MARTIN, Bible, à Amſt. 1707. Fol. *a* p. 172. n. 20.
MARTINII, *Lexicon Philolog.* Amſterd. 1701. Fol. *a* pag. 24. n. 13. p. 392. n. 3. *b* p. 283. n. 173. p. 442. n. 41.
MASIUS, cité dans les Grands Critiques d'Angleterre, *a* p. 330. n. 12. p. 331. n. 14. *b* pag. 300. n. 200. p. 533. n. 11.
MATTHIOLUS in *Dioſcorid.* Baſil. 1674. Fol. *a* pag. 397. n. 11. *b* p. 134. n. 20. p. 203. n. 12.
MEDE (Joſeph) *his Works*, London 1672. Fol. *a* pag. 38. n. 9. p. 263. n. 46. p. 318. n. 28. p. 571. n. 80. *b* pag. 22. n. 23. p. 38. n. 5. 6. p. 100. n. 14. p. 262. n. 124. 125. 126. p. 264. n. 136. 137. p. 474. n. 1.
MEDRAS *Tellim*, Venet. 5305. Fol. *b* p. 26. n. 27.
MEGASTHENES dans la Préparation Evangel. d'EUSEBE, *a* p. 540. n. 31.
MENACHEM (R.) *in Pentateuch.* Venet. 5283. Fol. *a* pag. 158. n. 63. p. 257. n. 27. *b* pag. 19. n. 18. p. 96. n. 8. p. 154. n. 8. p. 161. n. 5. p. 233. n. 71. p. 414. n. 5.
MENAGE (Gilles) *Dictionaire Etymologique de la Langue Françoiſe*, à Paris 1694. Fol. *a* p. 523. n. 23. p. 524. n. 24.
MENOCHIUS (Joan. Steph.) *de Republica Hebræorum*, Pariſiis 1648. Fol. *b* p. 80. n. 21. 22. 23.
Meor-Naim Opus Rabbi AZARIÆ, Mantuæ 5334. 4. *b* p. 71. n. 5.
MEURSII (Joan.) *Græcia feriata*, Lugd. Bat. 1699. 4. *b* p. 248. n. 108. p. 312. n. 239.
MEZIRIAC, *Commentaires ſur les Epitres d'Ovide*, à la Haye 1716. 2. Vol. 8. *a* pag. 333. n. 18. p. 334. n. 20. p. 587. n. 4.
Middoth, ſive *de Menſuris Templi*, Lugd. Bat. 1630. 4. *b* p. 219. n. 39.
MILLII *Nov. Teſtamentum Gr.* Oxon. 1707. Fol. *a* pag. 331. n. 13.
MINUTIUS FELIX *cum Comment. Rigaltii* Cantabr. 1707. 8. *a* pag. 388. n. 18. p. 444. n. 7. *b* p. 311. n. 234.
Miſchna SURENHUSII, Amſt. 1698. 6. Vol. Fol. p. 108. n. 41. p. 109. n. 43. p. 173. n. 24. p. 256. n. 24. 27. p. 257. n. 28. 29. p. 260. n. 36. p. 304. n. 1. p. 436. n. 3. *b* pag. 21. n. 21. p. 27. n. 28. p. 71. n. 6. p. 184. n. 27. p. 217. n. 40. p. 230. n. 65. p. 234. n. 72. p. 242. n. 87. 88. p. 244. n. 96. 97. p. 245. n. 99. p. 277. n. 154. p. 298. n. 197. p. 330. n. 5. p. 334. n. 14. p. 368. n. 11. p. 501. n. 10.
MISSON, *Voyage d'Italie*, 8. 3. Vol. *b* p. 435. n. 8.
MOLINÆI *Vates*. Gorichemi 1672. 8. *a* p. 191. n. 13.
MONCÆUS (Franc.) *Aaron Purgatus, ſive de Vitulo Aureo*, dans le IX. Tom. des Grands Critiques d'Angleterre, *b* p. 177. n. 7.
MONCONYS *Voyages*, à Paris 1695.

1695. 8. *a* p. 328. n. 9. *b* p. 160. n. 3.

MONTAGNE (Michel de) *Eſſais*, à Paris, *a* p. 317. n. 24.

More Nevochim. Voyez MAIMONIDES, *a* pag. 47. n. 3. p. 165. n. 5. *b* pag. 26. n. 28. p. 83. n. 26.

MOURGUES (le P.) *Plan Theologique du Pythagoriſme*, à Toulouſe 1712. 2 Vol. 8. *a* p. 11. n. 23. p. 14. n. 28. p. 459. n. 20. p. 463. n. 22.

MUNSTER dans les Grands Crit. d'Angleterre, *a* p. 346. n. 4. p. 368. n. 2. *b* p. 18. n. 15.

MURTADI *of the Prodigys of Egypt acc. to the Arabians at the* 43. *page of* D. TENISON *Diſcourſe on Idolatry*, *a* pag. 150. n. 38.

MUSGRAVE, voyez *Philoſophical Transactions* ſur l'an 1713. *a* p. 335. n. 25.

Myſtiques, Paſſages tirez d'un Livre intitulé *Traité Hiſtor. contenant le Jugement d'un Proteſtant ſur la Theolog. Myſtique*, l'an 1700. ſans nom de lieu, 8. *b* p. 193. n. 41. 42. p. 194. n. 43.

N.

NACHMANIDES, Venetiis 5038. Fol. *a* p. 408. n. 22.

NATALIS (Alexander) *Hiſtoria Eccleſiaſtica*, &c. Voyez ALEXANDER.

NATHANIEL (R.) dans PIRKE' ELIEZ. Chap. XLVIII. *a* p. 270. n. 1. *b* p. 8. n. 13.

Nizach (Iſraël) Pragæ 5359. Fol. *a* p. 520. n. 16.

Nizzachon Vetus à WAGENSELIO edit. Altdorfi Noricor. 1681. 4. *a* p. 515. n. 11. p. 578. n. 88. 90.

NONNIUS (Dionyſiacus) Hanoviæ 1610. 8. *b* pag. 211. n. 33.

NUCTERLEIN *de Tunicis Pelliceis Protoplaſtorum* dans le I. Vol. du *Theſaurus Theolog. Philolog.* Amſtel. 1701. Fol. *a* pag. 50. n. 6.

NUMENIUS cité dans CLEMENT ALEXANDRIN & dans la *Preparation* d'EUSEBE, *b* p. 29. n. 41.

O.

OECUMENII *Opera Gr. Lat.* 2 Vol. Pariſiis 1630. Fol. *b* p. 535. n. 20.

OLEARIUS, *Voyage en Moſcovie* &c. Paris 1666. 2 Vol. 4. *a* p. 118. n. 9.

ONKELOS Voyez Thargum.

ORIGENIS (Adamantii) *Opera*, Baſil. 1557. Fol. 2 Vol. Item *contra Celſum*, Cantabr. 1658. 4. *a* p. 67. n. 4. p. 140. n. 18. p. 246. n. 5. p. 370. n 4. p. 386. n. 10. p. 424. n. 9. 11. 13. 20. p. 508. n. 8. p. 583. n. 101. *b* p. 28. n. 32. p. 47. n. 7. p. 99. n. 12. p. 249. n. 111. p. 393. n. 3. p. 534. n. 16.

OROSII *Hiſtoria*, dans le 6 Vol. de la *Bibliothèque des Pères* de l'Edition de Lion, *b* p. 112. n. 33.

ORTELII *Nomenclator Geograph. in* JUL. CÆSAR. Lugd. Bat. 1693. 8. *a* p. 334. n. 21.

OVIDIUS, *a* p. 108. n. 40. p. 431. n. 1. p. 498. n. 5. *b* pag. 311. n. 232. p. 351. n. 57. p. 439. n. 26. p. 442. n. 34.

OUTRAM, *de Sacrificiis*, Amſt. 1678. 8. *b* p. 245. n. 100. p. 331. n. 7. p. 332. n. 9. p. 333. n. 11. 12. p. 335. n. 20. p. 336. n. 22. p. 343. n. 46.

P.

PACIANUS *in Opuſculo cujus meminit* HIERON. in *Catalogo* Epiſt. 2. p 229. Tom. I. Cet Ouvrage eſt auſſi dans le Tom. III. de la *Biblioth. des Pères*, l'Edition de Paris, 17 Vol. fol. 1654. *a* p. 158. n. 65.

PALMIS (Abrah de) *Grammat.* *a* p 139. n. 12.

PATRICK (Biſhop) *his Commentarys on the five Books of Moſes, in different Years*, 9 Vol. 4. *a* p. 172. n. 22. p. 173. n. 26. p. 211. n. 37. p. 318. n. 29. p. 395. n. 7. p. 479. n. 12. *b* p. 72. n. 7. p. 101. n. 18 p. 156. n. 12. p. 178. n. 8. 10 p. 190. n. 38. p. 205. n. 15. 16. 17. p. 240. n. 86. p. 245. n. 100. p. 253. n. 116. p. 339. n. 30. p. 342. n. 39. 40. p. 348. n. 53. p. 354. n. 1. p. 423. n. 9. p. 434. n. 5. p. 447. n. 2. p. 526. n 1.

PAUSANIAS *de Vet. Græcia*, Francof. 1583. Fol. *b* p. 285. n. 185. p. 310. n. 229. p. 311. n. 235. p 316. n. 257. p. 439. n. 17. 18. 20 p. 440. n. 32. p 443. n. 44. p. 444 n. 46.

PELETIER (Jean le) *Diſſertation ſur l'Arche de Noé*, &c. Rouen 1700. 8. *a* p. 89. n. 10. p 90. n. 13.

PERERII *Comment. & Diſſert. in Geneſ.* Col. Agrip. 1601. Fol. *a* p. 62. n 9. p. 92. n 15 p. 410. n. 25.

PERITZOL *Ititera Mundi*, Oxonii 1691. 4. *a* pag. 583. n. 104.

PETAVII (Dionyſ.) *Doctrina Temporum*, Antuerp. 1703. 2. Vol. Fol. Item *Abregé Chronologique*, à Paris 1715. 4 Vol. 8: *a* p. 63. n. 10. p. 135. n. 1. p. 560. n. 63. *b* p. 324. n. 274.

PHILASTRIUS *de Hareſibus* dans le Tom. IV. de la *Bibliothèque des Pères* de Paris, *a* p. 22. n. 11. p. 137. n. 7.

PHILONIS *Opera Gr. Lat.* Pariſiis 1640. Fol. *a* pag. 3. n. 2. p. 10. n. 20 p. 11. n. 22. p. 13. n. 26. p. 19. n. 5. p. 23. n. 11. p. 37. n. 4. p. 39. n. 9. 10. p. 70. n. 10. p. 76. n. 4. p. 77. n. 10. p. 110. n. 45. p. 167. n. 13. p. 194. n. 17. 19. p. 204. n. 31. p. 249. n. 18. p. 251. n. 22. p. 280. n. 12. p. 286. n. 35. p. 386. n. 9. p. 422. n. 6. p. 437. n. 4. p. 440. n. 2. p. 456. n. 3. p. 489. n. 1. *b* p. 12. n. 1. p. 13. n. 6 p. 27. n. 29. p. 92. n. 1. p. 101. n. 18. p. 149. n. 1. p. 153. n. 6. p. 155. n. 10. p. 171. n. 19. p. 197. n. 1. p. 228. n. 63. p. 246. n. 102. p. 263. n. 132. p. 278. n. 156. p. 283. n. 176. p. 316. n. 252. p. 341. n. 38. p. 344. n. 47. p. 386. n. 21. 22. 23. p. 399. n. 15. p. 462. n. 5.

PHILOSTRATI *Opera Omnia Gr. Lat.* Lipſ. 1709 Fol. *a* p. 541. n. 33. *b* p. 54. n. 10. p. 285. n. 184.

PHOTII *Bibliotheca Gr. Lat.* Pariſiis 1612. Fol. *b* pag. 444. n. 47.

PISCATORIS *Comment. in omnes Libros Vet. Teſt. ac Novi Teſtam.* 3 Vol. Herbornæ 1646. Fol. *b* p. 284. n. 181.

PISISTRATUS, à la page 13. du Liv. I. de DIOG. LAERCE, *a* p. 194. n. 20.

PIRKE, voi ELIEZER R.

PITISCI (Sam.) *Lexicon Antiquitat. Rom.* Leovardiæ 1713. 2 Vol. Fol. *b* pag. 324. n. 276. p. 342. n. 41. p. 343. n. 45.

PLA-

a p. 247. n. 9. *b* p. 316. n. 254. p. 444. n. 49.

SANCTIUS *in Jobum*, Antuerp. 1712. 4. *a* p. 5. n. 8.

SAURIN (Elie) *Traité de l'Amour Divin*, Amſterd. 2. Vol. 8. *b* p. 194. n. 45.

SAURIN (Jaques) troiſième Vol. de *Sermons*, à la Haye 1717. 8. *b* p. 194. n. 44.

SCALIGERI (Joſephi) *in Euſebii Theſaur. Temporum.* Amſt. 1658. Fol. *a* p. 130. n. 31. p. 556. n. 55. 56. p. 558. n. 58. p. 581. n. 95. p. 582. n. 98. p. 442. n. 38.

SCACCHI (Fortunati) *ſacrorum Eleochriſmatum Myrothecia*, Amſtel. 1701. Fol. *a* p. 339. n. 42. *b* p. 65. n. 5. p. 204. n. 13. p. 211. n. 33. p. 231. n. 66. p. 246. n. 103. p. 248. n. 109. p. 285. n. 186. p. 286. n. 187. p. 346. n. 48. p. 458. n. 17.

SCHADIAH. Voi. MENASSEH BEN-ISRAEL &c. *a* p. 19. n. 6.

SCHEM Tob. *in More Nevochim*, Venet. 5311. Fol. *a* p. 27. n. 21. *b* p. 198. n. 3.

Shemoth (Rabba) voi. *Rabboth. b* p. 136. n. 24. p. 137. n. 26. p. 174. n. 1. 2. 4.

SCHERZER (Joh. Adam) ſes Notes & ſa Verſion du Commentaire de JARCHI ſur la première *Paraſh* de la Geneſe 1705. 4. Item *Specimen Theologiæ Myſticæ Hebræor.* ibid. *a* p. 28. n. 22. p. 118. n. 12. p. 164. n. 5.

SCHEUCHZERI (Joh. Jacobi) *Itinera Alpina*, Lond. 1708. 4. Item *Piſcium Querela*, Tiguri 1708. 4. Item *Herbarium Diluvian.* ibid. 1709. 4. *a* pag. 100. n. 30. p. 104. n. 33.

SCHOTI (Gaſpar.) *Technica curioſa.* Herbipol. 1687. 4. *a* p. 27. n. 20.

Seder Olam Zutah, Amſt. 5451. 8. *a* p. 555. n. 54.

SELDENUS *de Synedriis Hebræorum*, Francof. 1696. 4. Item *de Jure Naturali & Gentium* &c. Argentor. 1665. 4. Item *de Düs Syris*, Amſt. 1681. 8. Item *Uxor Hebraïca*, Francof. ad Oder. 1673. 4. *a* p. 51. n. 7. p. 81. n. 15. p. 141. n. 22. p. 170. n. 16. p. 172. n. 21. p. 188. n. 2. p. 392. n. 1. p. 423. n. 8. p. 437. n. 4. p. 453. n. 13. 15. 16. 17. 18. p. 472. n. 3. p. 549. n. 49. p. 559. n. 60. p. 560. n. 62. p. 561. n. 65. p. 562. n. 67. *b* p. 14. n. 7. p. 28. n. 33. p. 164. n. 13. p. 165. n. 14. p. 185. n. 29. p. 199. n. 7. p. 276. n. 153. p. 288. n. 189. p. 306. n. 213. p. 329. n. 1. p. 330. n. 6. p. 331. n. 8. p. 332. n. 9. 10. p. 349. n. 54. p. 364. n. 1. p. 368. n. 11. p. 378. n. 5. p. 422. n. 3. p. 462. n. 23. p. 475. n. 6. p. 483. n. 17. p. 484. n. 20. 21. p. 485. n. 22. p. 520. n. 8. 9.

SELICOTH, Amſt. 4. *a* p. 416. n. 5.

SENECÆ *Opera*, Pariſiis 1613. Fol. *a* p. 198. n. 21.

Sepher Juchain, *ſive Shelcheleth Hacabalah* Venet. 4. ſine Anno. Item *Olam Zuha*, Amſt. 5451. 8. *b* p. 423. n. 8.

SERVIUS *in* VIRGILIUM. Fol. Venet. 1575. *a* pag. 464. n. 1. *b* p. 72. n. 10. p. 353. n. 59. p. 519. n. 5. 6.

SEVERUS (Alexand.) Voi. SELDENI *Uxor Hebraïca*, *a* p. 452. n. 13.

SEVERUS (Sulp.) *Hiſt. Sacra*, Lipſ. 1709. 8. *a* p. 262. n. 41. 42.

SHERINGAMIUS, Voi. *Joma.*
Sigeberti Chronicon, Pariſ. 1511. 4. p. 39. n. 15.
SIGONIUS *de Republica Hebræorum*, Bononiæ 1582. 4. *a* p. 569. n. 75.
SIMEON (R. Ben Jochai) *a* p. 18. n. 3. *b* p. 416. n. 2. 3.
SIMON (Richard) *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtam.* à Rotterd. 1685. 5. Vol. 4. *a* p. 155. n. 60. 62. p. 284. n. 28. p. 285. n. 29.
- - - *Comparaiſon des Ceremonies des Juifs*, ſous le nom de SIMONVILLE. Paris 1681. 8. *b* p. 170. n. 18.
- - - *Nouvelle Bibliotheque Choiſie*, ſous le nom de SAINJORE, Amſt. 1714. 8. *a* p. 284. n. 28.
Sirmiſch (Concile de) Voi. SOCRAT. pag. 102. *Hiſt.* Liv. 2. *a* p. 425. n. 19.
SIXTI Senenſis *Bibliotheca Sancta*, Venet. 1566. Fol. *a* pag. 137. n. 7. p. 188. n. 6. p. 257. n. 27. p. 377. n. 5.
SOCRATIS Scholiaſt. *Hiſtoria Eccleſiaſtica Gr. Lat.* Pariſ. 1686. Fol. *a* p. 265. n. 4. 5. p. 279. n. 8. p. 425. n. 19.
SOLINI (Jul.) *Polyhiſtor.* Traject. 1686. Fol. *a* p. 335. n. 22. *b* p. 22. n. 61.
SOMMELSDYCK (M. de) Vice-Amiral, *a* p. 115. à la marge.
SPANHEMII (Ezech.) *Diſſertationes de Numiſmatis Antiquis*, Lond. 1706. 2. Vol. Fol. Item *les Ceſars de l'Empereur Julien*, à Paris 1683. 4. *a* pag. 21. n. 9. p. 125. n. 23. p. 126. n. 25. p. 336. n. 29. 30. p. 337. n. 32. 34. p. 338. n. 35. 37. p. 339. n. 44. p. 343. n. 59. *b* p. 210. n. 28. 29. 30. 32. p. 219. n. 46. 47. p. 220. n. 50. p. 248. n. 105. p. 278. n. 159. p. 338. n. 29. p. 440. n. 28. 29. p. 443. n. 42. p. 499. n. 6. p. 500. n. 9.
SPENCER *de Legibus Hebræorum*, Hag. Com. 1686. 2. Vol. 4. *a* p. 245. n. 3. p. 252. n. 23. p. 478. n. 11. *b* p. 82. n. 25. p. 84. n. 30. p. 207. n. 21. p. 209. n. 26. p. 210. n. 27. p. 263. n. 131. 134. p. 304. n. 209. p. 305. n. 212. p. 306. n. 216. 217. p. 309. n. 225. p. 310. n. 226. p. 311. n. 233. p. 312. n. 237. p. 314. n. 244. 245. p. 315. n. 251. p. 319. n. 267. p. 325. n. 275. 276. p. 326. n. 277. p. 488. n. 1. p. 492. n. 5. p. 502. n. 11.
SPERLINGIUS *de formatione hominis in utero*, Witteb. 1655. 8. *a* p. 282. n. 20.
SPINOSÆ *Tractatus Theolog.-Polit.* Hamb. 1676. 4. *b* p. 104. n. 22.
SPON, *Recherches curieuſes d'Antiquité*, à Lion 1683. 4. p. 392. n. 4. p. 440. n. 27. 31.
STATIUS (Papin.) *b* p. 218. n. 45. p. 422. n. 5.
STEPHANUS (Byſant.) *de Urbibus*, Lugd. Bat. 1694. Fol. *a* p. 66. n. 1.
STILLING FLEET's *Origines Sacræ*, Cambridge 1702. Fol. *a* p. 63. n. 10. p. 98. n. 26. 27. p. 130. n. 31. p. 137. n. 8.
STRABONIS *Geographia Gr. Lat.* Amſt. 1707. Fol. *a* p. 5. n. 9. p. 74. n. 1. p. 108. n. 40. p. 116. n. 5. p. 247. n. 10. 11. p. 281. n. 15. p. 335. n. 23. p. 357. n. 6. p. 427. n. 28. p. 469. n. 12. p. 540. n. 32. *b* p. 110. n. 30. p. 113. n. 35. p. 128. n. 4. p. 158. n. 1. p. 180. n. 15. p. 181. n. 16. p. 198. n. 2. p. 199. n. 5. p. 388. n. 27.

PLACETTE (la) *Diſſertations ſur divers ſujets de Morale*, Amſt. 1704. 8. *b* pag. 193. n. 40.

PLATONIS *Opera Gr. Lat.* Pariſiis 1578. 3 Vol. Fol. *a* p. 5. n. 7. p. 15. n. 32. 32. p. 21. n. 9. p. 38. n. 6. p. 107. n. 39. p. 452. n. 9. p. 544. n. 38. *b* p. 29. n. 40. p. 335. n. 21.

PLAUTUS, *b* 308. n. 123. 124. p. 439. n. 22.

PLINII *Hiſt. Naturalis*, Pariſiis 1532. Fol. *a* pag. 44. n. 1. p. 98. n. 25. 26. 27. p. 108. n. 40. p. 122. n. 17. p. 280. n. 14. p. 335. n. 26. p. 460. n. 9. p. 464. n. 1. p. 465. n. 2. p. 482. n. 26. *b* p. 29. n. 39. p. 47. n. 7. p. 73. n. 11. p. 181. n. 17. p. 220. n. 51. p. 234. n. 74. p. 248. n. 106. p. 283. n. 170. p. 284. n. 182. p. 313. n. 244. p. 334. n. 16. p. 375. n. 3. p. 385. n. 18. p. 388. n. 29. p. 397. n. 13. p. 442. n. 37. p. 467. n. 26.

Pliniana Exercitationes CLAUD. SALMASII, Ultraj. 1689. 2. Vol. Fol. *b* p. 227. n. 61.

PLUTARCHI *Opera Gr. Lat.* Francof. 1620. 2. Vol. Fol. *a* p. 98. n. 24. p. 167. n. 12. p. 258. n. 30. p. 266. n. 6. p. 316. n. 19. p. 318. n. 27. p. 335. n. 27. p. 434. n. 6. p. 452. n. 10. p. 480. n. 17. p. 494. n. 1. p. 502. n. 2. *b* p. 28. n. 35. 36. 37. p. 29. n. 39. p. 108. n. 26. p. 129. n. 7. p. 163. n. 6. 7. 8. 9. p. 255. n. 118. p. 297. n. 194. p. 310. n. 228. p. 334. n. 16. p. 375. n. 4. p. 499. n. 6.

POLLUCIS (Julii) *Onomaſticum Gr. Lat.* Amſt. 1706. 2 Vol. Fol. *a* pag. 24. n. 13. p. 340. n. 50. 51. p. 502. n. 3. *b* p. 285. n. 183. p. 335. n. 18.

POLYÆNI *Stratagemata Gr. Lat.* Lugd. Bat. 1698. 8. *a* p. 48. n. 4.

POMPONIUS (Mela) *de Situ Orbis*, Antuerp. 1582, 4. *a* p. 335. n. 24. *b* p. 180. n. 13. p. 181. n. 18.

PONTANUS, ſes Notes ſur MACROBE. Voi. MACROBE l'Edition que nous citons, *b* 245. n. 101. p. 450. n. 3.

PORPHYRIUS *de Abſtinentia*, Cantabr. 1655. 8. Item *Epiſtola ad Anebonem*, voi. JAMBLI. de GALE, Oxon. 1678. Fol. *a* p. 150. n. 35. p. 316. n. 23. *b* pag. 44. n. 2. p. 314. n. 246. p. 316. n. 255. p. 364. n. 2. p. 386. n. 25.

POSTELLUS (Guill.) *de Etruria Regionib.* &c. Florent. 1557. 4. *a* p. 338. n. 35.

POTTER (Jean) *Archæologia Græca*, Lugd. Bat. 1702. Fol. *a* p. 195. n. 20. p. 389. n. 20. p. 481. n. 21. *b* p. 199. n. 6. p. 211. n. 33. p. 333. n. 13. p. 334. n. 16. p. 346. n. 49. p. 457. n. 11—13. p. 496. n. 3.

PROCOPE de la Verſion de COUSIN, Paris 1672. 4. *b* p. 198. n. 4.

PRUDENTIUS, *b* pag. 342 n. 42.

Ptolemæi (Alexandrini) Geographia, Colon. Agrip. 1584. Fol. *a* pag. 116. n. 6. p. 382. n. 1.

PYTHAGORE, un paſſage de ſes Vers dorez, vers 2. cité dans le II. Vol. de PLUTARQUE à la pag. 877. *de placitis Philoſoph.* *b* p. 28. n. 33.

Q.

QUINTUS CURTIUS, Hag. Com. 1708. 8. *a* p. 316. n. 21. p. 465. n. 3.

R.

R *Abboth*, Francfort ſur l'Oder 5465. Fol. *b* p. 416. n. 2. 3. p. 534. n. 17. p. 543. n. 33.

RACINE, *Tragedie d'Iphigenie*, *a* p. 323. n. 32.

RAY, *his Three Phyſico-theological Diſcourſes of the Chaos, the Deluge* &c. London 1713. 8. *a* p. 6. n. 10. 11. 12. p. 98. n. 22. 23. p. 100. n. 30. p. 105. n. 36. p. 108. n. 40. p. 130. n. 31.

RELANDI (Hadriani) *Paleſtina*, Trajecti 1714. 2. Vol. 4. Item *Miſcellanea*, Traj. 1706. 2. Vol. 8. Item *de Nummis*, Traj. 1709. Item *Antiquitates Sacræ*. Traj. 1708. 8. Item *Exercitat. Philolog.* Traj. 1707. 8. *a* pag. 26. n. 17. p. 181. n. 6. p. 187. n. 1. p. 213. n. 39. p. 339. n. 41. p. 343. n. 60. 61. p. 383. n. 3. p. 522. n. 19. p. 589. n. 11. *b* p. 114. n. 36—45. p. 142. n. 34. p. 143. n. 35—39. p. 144. n. 40. p. 145. n. 44—46. p. 146. n. 48. 49. p. 150. n. 2. p. 201. n. 9. p. 238. n. 83. p. 303. n. 206. 207. p. 392. n. 2. p. 395. n. 5. 6. 8. p. 422. n. 2. p. 446. n. 1.

Republique des Hebreux. Voi. CUNEUS, *a* p. 190. n. 12. *b* p. 489. n. 2.

Republique des Lettres de Mrs. BAYLE & BERNARD, Amſterd. en diverſes années, *a* p. 89. n. 10. p. 97. n. 20. p. 103. n. 32. p. 312. n. 12. 13. p. 314. n. 14. *b* p. 297. n. 193.

RHODIGINI (Cœlii) *Lectiones Antiquæ*, Francof. 1666. Fol. *a* p. 451. n. 8. p. 453. n. 14. *b* p. 312. n. 236.

RICHARDSON (John) *Choice Obſervations & Explanations on the Old Teſtament, alſo Obſervations on Geneſis*, London 1655. Fol. *a* p. 400. n. 14. *b* p. 236. n. 79.

RUFFINI *Hiſtoria Eccleſiaſtica*, Baſil. 1611. Fol. *a* p. 163. n. 3. *b* p. 317. n. 261.

RUITER, ſa Vie. Amſterdam 1698. Fol. *b* p. 109. n. 27.

RUTILII *Itinerarium*, *a* p. 10. n. 21.

S.

SAADIA (R.) *Koach Adonai*, Baſil. 5389. 4. *a* p. 139. n. 16. p. 547. n. 41.

SACI, la petite Edition de la Bible de Bruxelles en diverſes Années, 38. Vol. 8. p. 373. n. 7. *b* p. 208. n. 24. p. 397. n. 12.

SALIANI *Annales Eccleſiaſtica*, Pariſiis 1641. 6. Vol. Fol. *a* pag. 20. n. 7. p. 26. n. 18. 19. p. 53. n. 11. p. 540. n. 29. 30. *b* p. 102. n. 19.

SALMASII *Epiſtolæ*, Lugd. Bat. 1656. 4. *b* pag. 9. n. 14. p. 131. n. 11. p. 134. n. 18. p. 135. n. 21. p. 168. n. 16. p. 244. n. 93.

SALOMON (*Clavicule de*) Manuſcrit. 4. *a* pag. 484. n. 32.

SALOMON (R.) voi. JARCHI.

SAMUEL (R.) cité dans ABEN-EZRA ſur Exode Chap. IV. vſ. 24. fol. 61. *b* p. 34. n. 2.

Sanchoniaton, cité dans la *Preparation Evangelique* d'EUSEBE, *a* p.

p. 397. n. 13. p. 402. n. 16. p. 526. n. 2.

STUKIUS (Joan.) *Antiquit. Convival.* &c. Lugd. Bat. 1695. 2 Vol. Fol. *b* p. 248. n. 109.

SUETONIUS *Pitiſci*, Leovardiæ 1714. 2 Vol. 4. *a* pag. 260. n. 37. p. 452. n. 11. *b* pag. 278. n. 159.

SUIDÆ *Lexicon Gr. Lat.* Cantabr. 1705. 3 Vol. Fol. *a* p. 31. n. 1. p. 163. n. 4. p. 393. n. 3. *b* p. 134. n. 19. p. 319. n. 266. p. 335. n. 20.

SULPITIUS SEVER. *Hiſt. ſac.* *a* p. 261. n. 41. 42.

T.

TACITUS, Antu. 1627. Fol. *a* p. 246. n. 4. p. 247. n. 12. p. 248. n. 13. 14. 15. p. 280. n. 11. p. 450. n. 7. *b* p. 100. n. 16. p. 129. n. 6. p. 220. n. 49. p. 457. n. 12. p. 460. n. 21.

TANCHUMAH. Venet. 5305. Fol. *a* p. 166. n. 10. *b* p. 18. n. 16.

TATII (Achillis) Ἐρωτικὰ. Lugd. Bat. 1640. 12. *a* pag. 479. n. 14.

TAVERNIER, *Voyages*, à Paris 1679. 6 Vol. 8. *a* p. 117. n. 8. p. 118. n. 10. p. 392. n. 2.

TENEDIUS dans la pag. 500. de COELII RHODIGINI *Lectiones Antiquæ.* Voi. RHODIGIN. *a* pag. 451. n. 8.

TENISON (Tho.) *of Idolatry*, London 1678. 4. *a* p. 39. n. 12. p. 40. n. 13. p. 149. n. 34. p. 150. n. 37. 38. p. 151. n. 40. 42. *b* p. 184. n. 26.

TERENTIUS, *a* p. 445. n. 10.

TERTULLIANI *Opera*, Pariſ. 1664. Fol. *a* pag. 22. n. 11. p. 40. n. 14. p. 52. n. 8. p. 67. n. 5. p. 71. n. 13. p. 77. n. 12. p. 258. n. 30. p. 283. n. 22. p. 353. n. 5. p. 444. n. 8. p. 473. n. 4. p. 508. n. 9. p. 510. n. *. p. 572. n. 81. p. 573. n. 82. *b* p. 129. n. 8. p. 152. n. 5. p. 185. n. 30. p. 204. n. 14. p. 313. n. 241. p. 436. n. 14.

THALMUD *Babylon.* EMANUEL BENBENISTHI, Amſt. 5407. 6. Vol. Fol. Item. *Thalm. Hieroſol.* Cracoviæ 5363. Fol. *a* p. 583. n. 104. *b* p. 26. n. 25. p. 27. n. 28. 31. p. 46. n. 4. p. 47. n. 5. p. 74. n. 14. p. 136. n. 25. p. 137. n. 28. p. 258. n. 22. p. 263. n. 133. p. 518. n. 3. p. 532. n. 10.

Thargum de JONATHAN, dans la Polyglotte d'Angleterre, *b* p. 223. n. 57.

Thargum d'ONKELOS, ibid. *a* p. 478. n. 8. 10. *b* pag. 95. n. 6. p. 187. n. 32. p. 189. n. 37.

THEOCRITI *Idyllia*, *a* p. 392. n. 3. *b* p. 311. n. 231. p. 364. n. 3.

THEODORETI *Epiſc. Opera Gr. Lat.* Pariſ. 1613. 5. Vol. Fol. *a* p. 153. n. 50. p. 210. n. 35. p. 347. n. 6. p. 355. n. 4. p. 377. n. 5. p. 425. n. 21. p. 426. n. 23. p. 428. n. 24. p. 450. n. 5. p. 474. n. 5. *b* p. 176. n. 5. p. 393. n. 3. p. 436. n. 13. p. 477. n. 11.

THEOPHYLACTUS *in Evangelia*, Paris 1635. 1. Vol. Fol. p. 95. n. 6. Item *in Epiſtolas* &c. Londini 1636. 1.] Vol. Fol. *b* p. 270. n. 145.

THEVENOT, *Voyages au Levant*, Paris 1673. 4. *a* p. 392. n. 2. p. 586. n. 3. p. 587. n. 5. *b* p. 15. n. 9. p. 100. n. 28. p. 160. n. 3.

THISBY *Lexicon Hébraïcum*, Baſil. 1557. 4. *a* p. 552. n. 50.

THOMAS (S.) *Summa Theologiæ*, Pariſiis

Parisiis 1638. 6. Vol. 8. *a* p. 387. n. 13.

TILLEMONT, *Histoire des Empereurs*, Paris 1690. 4. 5. Vol. *b* p. 54. n. 11. p. 498. n. 4.

TITUS LIVIUS, Parisiis 1625. Fol. p. 240. n. 6. p. 326. n. 2. *b* p. 54. n. 13. p. 107. n. 25. p. 168. n. 15. p. 198. n. 2. p. 360. n. 8.

TOLDOS (Jeschu) à WAGENSELIO edit. Altdorfi 1681. 4. *b* p. 26. n. 26.

TOMASINUS (Jac. Phil.) *de Tesseris Hospitalitatis*. Amst. 1670. 12. *a* p. 326. n. 2. p. 327. n. 7.

TORNIELIS (Augustini) *Annales Sacri & Profani*, Francof. 1616. 2. Vol. Fol. *a* p. 10. n. 21. p. 79. n. 14. *b* p. 303. n. 206. 207. p. 533. n. 13.

TREMELLII (Immanuelis) *Biblia*, Genevæ 1630. Fol. *a* p. 562. n. 68. *b* p. 284. n. 179. 180.

TUDEL. Voi. BENJAMIN, *a* p. 328. n. 8.

TURNEBUS *in* MACROB. voi. MACROB. *b* p. 85. n. 31.

TURRETINI (Francisci) *Institutio. Theologic.* 3. Vol. Genevæ 1679. *a* 4. p. 330. n. 11. 12.

V.

VAILLANT, *Numismata ærea Imperatorum*, Parisiis 1688. 2. Vol. Fol. *b* p. 440. n. 30.

VALERIAN (Jean Pierre) *Hieroglyphiques des Egyptiens*, à Lion 1615. Fol. *b* p. 169. n. 17.

VALERIUS MAXIMUS. 8. *b* p. 179. n. 11. p. 360. n. 8.

VALESIUS (Franciscus) *de Sacra Philosophia*, Lugd. Bat. 1695. 8. *a* p. 77. n. 6.

VALLE (Pietro della) Epistolæ; Venet. 1681. 8. *a* pag. 467. n. 6. *b* p. 111. n. 31.

VALOIS (Henri de) ses Notes sur l'*Hist. Ecclesiast.* d'Eusèbe, *a* p. 64. n. 11.

VARENII *Geographia*, Cantabrigiæ 1672. 8. *a* p. 99. n. 28. 29.

VARRO *de Re Rustica*, Parisiis 1572. 8. *a* p. 420. n. 3. *b* p. 220. n. 48.

VATABLE dans les Grands Critiques d'Angleterre; *a* pag. 276. n. 2. p. 482. n. 24. 25. p. 485. n. 36.

VILLAPANDI (Hieronymi *Pradi* & Joh. Baptist.) *in Ezechiel. Explanationes*, Romæ 1596. 3. Vol. Fol. *a* p. 292. n. 45. p. 338. n. 39. *b* p. 199. n. 7. p. 206. n. 20. p. 262. n. 130. p. 284. n. 182. p. 303. n. 206. 207.

VIRGILII *Opera*, *a* pag. 356. n. 6. p. 407. n. 18. *b* p. 347. n. 52. p. 458. n. 14. p. 500. n. 8.

VITRUVE, son *Architecture* traduite avec des Notes par PERRAULT, à Paris 1673. Fol. *a* p. 142. n. 25.

VIVES (Lud.) *Opera omnia*, Basil. 1555. Fol. *a* p. 83. n. 2. p. 483. n. 28.

VOISIN (Jos. du) *Observationes in* R. MARTINII *Pugionem Fidei adversus Maures & Judæos* &c. Lipsiæ 1687. Fol. *a* p. 38. n. 7.

VORSTII *Animadversiones in* PIRKE ELIEZ. Voi. Eliez. *a* p. 61. n. 7. p. 154. n. 55. p. 166. n. 10. p. 305. n. 1. p. 308. n. 7. p. 423. n. 8. p. 436. n. 3. *b* p. 71. n. 5. p. 534. n. 14.

VOSSII (Gerardi) *Opera omnia*, Amst. 1685. 6. Vol. Fol. *a* p. 39. n. 9. p. 99. n. 28. 29. p. 151. n. 39.

n. 39. p. 164. n. 5. p. 168. n. 14. p. 174. n. 29. p. 317. n. 43. p. 356. n. 6. p. 444. n. 8. p. 460. n. 10. p. 464. n. 1. p. 480. n. 19. p. 541. n. 33. *b* p. 181. n. 17. p. 182. n. 20-23. p. 317. n. 262. p. 428. n. 12. p. 432. n. 2. p. 439. n. 25. p. 442. n. 39. 40. p. 475. n. 5.

Voyage d'Alep à Jeruſalem, 12. à Utrecht 1705. *a* p. 281. n. 17.

URSINUS, *Analecta ſacra in V. Teſt.* *a* p. 486. n. 37.

USSERII *Annalis* &c: *a* p. 53. n. 11. 12. p. 82. n. 16. p. 238. n. 3. *b* p. 4. n. 6. 7. p. 533. n. 12.

W.

WAGENSELII (Chriſtoph.) *Tela ignea Satanæ.* Altdorfi 1681. 4. Item *Sota.* Altd. 1681. 4. Item *de loco Geneſis* XLIX. vſ. 10. Altd. 1674. 4. *a* pag. 336. n. 29. 30. p. 339. n. 43. p. 518. n. 13. 14. p. 520. n. 16. p. 579. n. 90. p. 582. n. 99. p. 585. n. 107. *b* p. 266. n. 141. p. 398. n. 14. p. 532. n. 8.

WASERUS *de Antiq. Numiſm. Hebræorum* à la page 925. du VIII. Vol. des Grands Critiques, *a* p. 332. n. 17. p. 338. n. 38. p. 339. n. 47.

WASSENAER (M. le Baron de) Amiral. *a* pag. 115. à la marge.

WELLS (Edward) *Hiſtorical Geography of the Old Teſtament*, London 1711. 4. Vol. 8. *b* p. 95. n. 4.

Wendeling (Godefr.) Diſſertat. de Pythagor. citée dans la page 45. de la Demonſtration Evangelique de M. Huet.

WHITBY (Daniel) *Commentary on the New Teſtament*, London 1703. 2. Vol. Fol. *a* p. 109. n. 44. p. 200. n. 24. p. 387. n. 15. *b* p. 541. n. 32.

WIBRII (Joh.) *Opera omnia*, Amſt. 1659. 4. *a* pag. 484. n. 31.

WILDE (Jacob de) *Gemmæ Antiquæ Selectæ*, Amſt. 1703. 4. *b* p. 324. n. 274.

WILKINS *Eſſai towards a real Character*, London 1668. Fol. *a* p. 87. n. 8.

WILLELMIN *de Stella ex Jacob orienda* &c. dans le I. Vol. des Diſſertations à la tête du *Theſaurus Theol. Philolog.* imprimé à Amſt. 1701. Fol. à la page 370. *b* p. 468. n. 29.

WILLET *Hexapla in Geneſin*, Lond. 1632. Fol. *a* p. 203. n. 28. p. 204. n. 29. p. 347. n. 9. p. 355. n. 2. 3. p. 393. n. 5. p. 437. n. 5.

WITSII (Hermanni) *Miſcellanea Sacra*, Trajecti ad Rhen. 1692. 4. Item *Ægyptiaca*, Amſt. 1696. 4. *a* p. 284. n. 26. p. 285. n. 31. 33. p. 286. n. 36. p. 287. n. 38. p. 288. n. 40. p. 289. n. 43. p. 292. n. 46. p. 293. n. 48. p. 315. n. 18. *b* 262. n. 127. p. 270. n. 144. p. 281. n. 163. 166. p. 380. n. 9. p. 434. n. 5.

WOODWARD'S *Eſſay towards a Natural Hiſtory of the Earth*, London 1694. 8. *a* p. 100. n. 30. p. 106. n. 37.

X.

XENOPHONTIS *Opera Gr. Lat.* Pariſ. 1625. Fol. *b* pag. 457. n. 11.

Z.

ZAGA (Zabo) cité *in* MEDES *Works of the Reverence to be uſed in Gods houſe*, Sect. III. *b* p. 22. n. 24.

Zemach. David. (Liber) *a* p. 579. n. 92.

ZONARÆ *Annales*, 2. Vol. Fol. *a* p. 452. n. 12.

ZOZIMI *Hiſtoria, ab Auguſto Cæſare ad Honorium Imp. anno* 409. *Gr. Lat.* Cizæ 1679. 8. *b* p. 198. n. 2.

DISCOURS

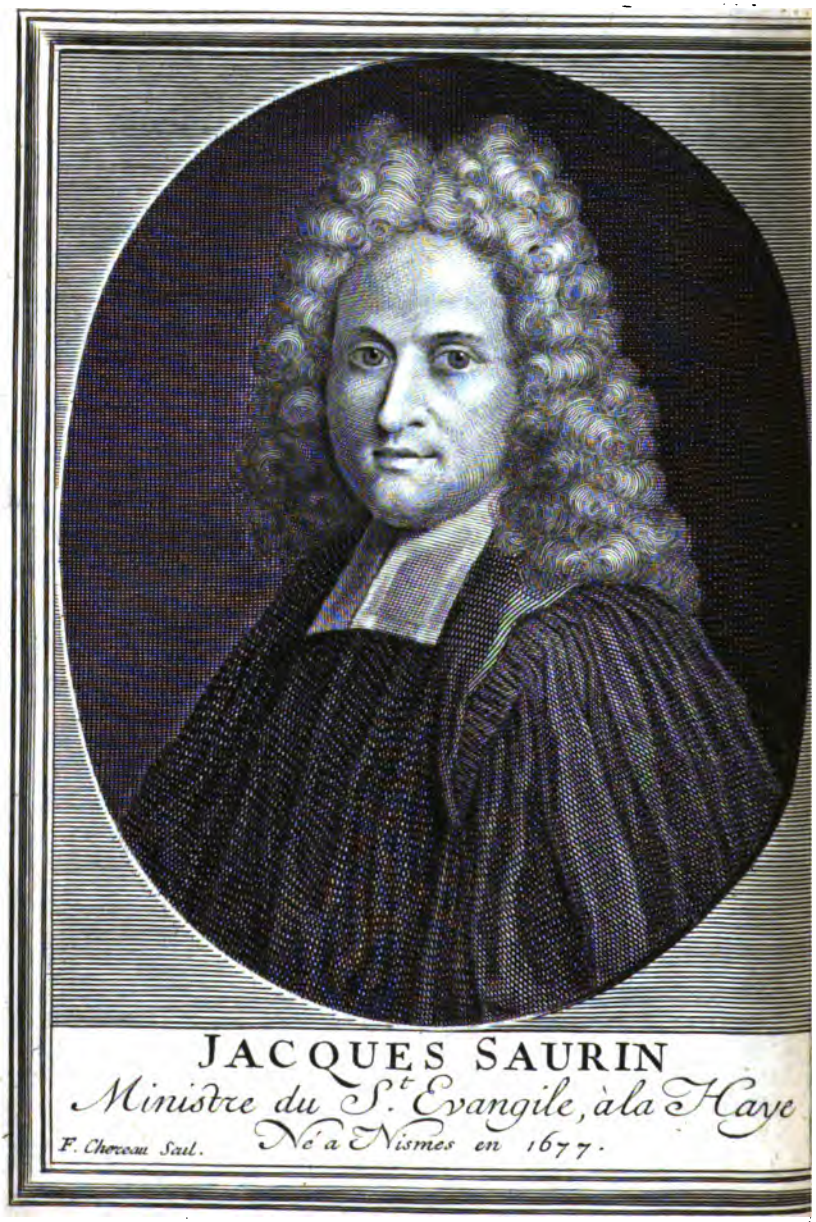

JACQUES SAURIN
Ministre du S.t Evangile, à la Haye
F. Chereau Sail. *Né a Nismes en 1677.*

DISCOURS
HISTORIQUES, CRITIQUES, THEOLOGIQUES, ET MORAUX, SUR LES EVENEMENS LES PLUS MEMORABLES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT.

****

PREMIER DISCOURS.

Création du Ciel, de la Terre, & de tout ce qui y eſt contenu. GEN. I. 1--26.

DIEU avoit exiſté ſeul pendant une durée immenſe, dont nous n'avons aucune idée, & que nous ne pouvons exprimer par aucun nom. Il ſe ſuffiſoit à lui-même, & puiſant ſa félicité dans ſa propre Eſſence, il étoit le *Dieu bienheureux* ſans le concours de la Créature. I. Tim. I. 11.

ture. Il voulut ſe communiquer au dehors, & avoir des Sujets ſur qui il répandît ſes graces. Il marqua dans l'Eternité un point fixe pour cet ouvrage, & il l'éxécuta dans le temps. Il créa un nombre infini d'Etres Intelligens, & d'Etres Matériels; des Eſprits ſuſceptibles de lumière, de vertus, de félicité; des Corps capables d'être mûs, diviſez, arrangez. Nous avons peu de connoiſſance touchant la nature, le nombre, les fonctions des Etres purement Spirituels. Nous en avons moins encore touchant le temps précis de leur formation. L'Hiſtoire Sainte roule principalement ſur le Genre humain: elle ne nous parle même des merveilles que Dieu a faites dans la Nature, que pour nous conduire à celles qu'il a prodiguées pour l'établiſſement de l'Egliſe. La plûpart des choſes, qu'on prétend trouver dans la Révélation au delà de ce grand but, ſont des productions d'un Eſprit qui cherche, qui tâtonne, & qui le plus ſouvent s'égare.

Dieu, avant que de créer l'Homme, lui prépara un palais digne de l'excellence de celui qui devoit l'habiter. C'eſt une de ſes vûës dans la conſtruction de l'Univers; c'eſt la principale qu'il eut en formant la Terre.

D'abord il créa la Matière. Moyſe ne dit pas préciſément dans quel temps; ſi ce fût dans ce
Verſ. 5. période, qu'il apelle *le premier jour*, comme cela paroît plus vraiſemblable; ou ſi ce fût auparavant. Il dit ſeulement que Dieu la créa: c'eſt tout ce qu'il importoit de ſavoir.

Elle

1. HESIODE, *Theog.* vers 116. Voi. un grand recueil des paſſages des Payens ſur le Chaos dans les Notes de GROTIUS ſur ſon *Traité de la verité de la Rel. Chrét.* Liv. I. dans le VII. Vol. des *Gr. Critiques.* pag. 4579.

Elle étoit d'abord ſans varieté, ſans forme, ſans diſtinction. Les principes de tous les Etres y étoient confuſément mêlez. C'étoit l'ouvrage de la Puiſſance, la Sageſſe n'y paroiſſoit pas encore. C'étoit la *confuſion* & le *Cahos*, par excellence : ce Cahos connu par les Payens, décrit par leurs Philoſophes, dépeint par leurs Poëtes, & appellé par quelques-uns d'entr'eux [1] *le premier ouvrage des Dieux*.

Après avoir ainſi tiré dans un inſtant la Matière du ſein du Néant, il pouvoit lui donner dans un inſtant auſſi ſon mouvement & ſa forme ; mais il voulut y employer ſix jours, afin que nous euſſions moins de peine à voir l'ordre qu'il avoit tenu, & à ſuivre la conduite de ſa Sageſſe. Comme nos Sens, ni notre Imagination ne peuvent ſuffire à ſe repréſenter les parties de la Matière, lors-qu'elles ſont réduites à un certain degré de petiteſſe : notre Eſprit ne peut ſe repréſenter auſſi ce qui ſe paſſe dans un moment indiviſible. C'eſt pour cela que Dieu mit un eſpace ſenſible de temps à l'ouvrage qu'il pouvoit former tout à coup, & par un ſeul acte de ſa volonté. Moyſe eſt trop exprès ſur ce ſujet pour que nous puſſions donner un ſens tout myſtique à ſes expreſſions, comme l'ont fait [2] quelques Interprètes.

Dans le premier des ſix jours, Dieu communiqua un mouvement rapide à une portion de Matière, qui par cela même devint un Corps lumineux, dont l'éclat ſe répandoit ſur le

2. PHILO *de Opificio Mundi* pag. 3. Vol. ce Syſtème refuté dans le 3. vol. de S. AUGUSTIN *de Geneſi ad literam* pag. 341. &c.

le reſte de la maſſe de l'Univers. Pluſieurs des opinions ſur la nature de ce Phenomène ſont vraiſemblables, aucune ne nous a paru démontrée. [3] Quelques-uns ont voulu que ce fuſſent diverſes portions de ce feu, qui furent enſuite réünies, & qui compoſent le Soleil. [4] Quelques autres, que ce fût le Soleil lui-même, qui brilloit déja dans toute ſa ſplendeur, avant le quatrième jour aſſigné à ſa formation. [5] Des Rabins ont avancé, que c'étoit ce glorieux Symbole de la préſence de Dieu, qu'ils nomment l'*Habitation*, ou *le Schekinah*.

La Raiſon ſeule a fait admirer aux [6] Payens la majeſtueuſe ſimplicité avec laquelle Moyſe a raconté cette circonſtance de l'Hiſtoire. *Dieu dit, que la lumière ſoit, & la lumière fut.* Pſeau. XXXIII. 9. Le Pſalmiſte y fait alluſion : *Dieu a dit, & la choſe a eu ſon être. Il a parlé, & elle a comparu.* Et [7] Platon ſemble avoir puiſé dans les mêmes ſources, lors qu'il parle de l'extrême facilité avec laquelle les Dieux agiſſent.

Le *Firmament* fut l'ouvrage du ſecond jour. Le terme qu'employe Moyſe, ſelon quelques-uns, ſignifie *Etenduë*, & comme cet Hiſtorien ſuit dans la deſcription des productions de la Nature, l'impreſſion qu'elles font ſur nos Sens, nous entendons par l'*Etenduë*, cette région de l'Air qui paroit à nos yeux comme une vaſte couverture, dont tous les Etres ſublunaires ſont couverts. Les Septante Interprètes ont Verſ. 6. atta-

3. GREGOIRE de Nazianze, *Orat.* XLIII. pag. 699. Tom. I.

4. Voi. MAIMONIDES, *More Névoch.* Part. II. cap. XXX. pag. 276. R. BAHYE cité dans MENASSE' Ben Iſraël *Conciliator in Geneſ.* Quæſt. II. pag. 4.

5. ABARBANEL ſur le XL. de l'Exode, cité dans le même

attaché une autre notion à l'expreſſion de l'Original; ils traduiſent le *Ferme*, *le Solide*. Ils ont ſuivi en cela la Philoſophie des premiers ſiècles. Les anciens Philoſophes croyoient que le Ciel étoit un Corps ſolide auquel les Aſtres étoient attachez. C'eſt, peut-être, l'idée qu'en avoit Elihu, qui repréſente les Cieux fermes, ou ſolides, [8] *comme un miroir de fonte*. Moyſe dit que ce Firmament étoit deſtiné *à ſéparer les eaux d'avec les eaux*, en ſorte qu'une partie de ces eaux étoit au deſſus, les autres au deſſous de ce qu'il nomme le *Firmament*. Nous n'avons pas des idées aſſez complètes de la conſtruction de cet Univers pour déterminer quelles ſont ces eaux ſous leſquelles le Firmament fut placé; ſi elles y ſont encore; ſi elles furent épuiſées par le Déluge; ſi c'eſt ce qu'il faut entendre par ces eaux que les Ecrivains ſacrez ont dit être encore ſur les Cieux; ou ſi ces expreſſions Poëtiques marquent les nuages formez par les exhalaiſons.

Job XXXVII. 18.

Verſ. 7.

Voi. Pſ. CXLVIII. 4.

Le troiſiéme jour fut deſtiné à raſſembler les eaux inférieures, afin que la Terre, ſur la ſurface de laquelle elles étoient répanduës, devînt habitable. C'eſt une des merveilles de la Providence la plus propre à nous prouver, que dans la conſtruction du Globe de la Terre, Dieu avoit en vûe l'Homme, comme l'ont remarqué quelques [9] Auteurs Payens. Dieu forma donc dans ce jour-là ces Antres qui

même Traité de MENASSE' pag. 1. Voi. là-même une collection des ſentimens des Rabins ſur ce ſujet.

6. LONGIN, *Traité du Sublime*. Sect. IX. pag. 61.

7. PLATO *de Legib.* Lib. X. pag. 903. *Epinomiſ.* pag. 983.

8. SANCTIUS ſur Job XXXVII. 18. pag. 1226.

9. STRABO, *Geograph.* Lib. XVII. pag. 1164.

qui logent les eaux, & qui les empêchent de ſe déborder ſur la Terre, & de l'inonder. Moyſe ne dit point ſi Dieu fit immédiatement cet ouvrage, ou s'il le fit en y employant des cauſes ſecondes. Tout ce qu'on peut conclurre, ce me ſemble, de la Diſſertation d'un [10] ſavant Auteur ſur cette matière, c'eſt que des vents, des feux ſouterrains, des tremblemens du Globe Terreſtre peuvent avoir ſervi à cette fin, non qu'ils y ayent ſervi en effet.

Les eaux ainſi ſéparées, il y eut deux régions diverſes, dont l'une fut apellée, *Mer*, & l'autre fut nommée, *Terre*. Celle-ci reçut la faculté de ſervir d'aliment aux ſemences de toutes les eſpèces, que Dieu tira dès lors de ſon ſein, & auxquelles il donna dès lors auſſi l'accroiſſement, qu'elles ne devoient recevoir dans la ſuite que par ſucceſſion de temps, & par les influences des Aſtres, qu'il formeroit pour la réchaufer. [11] Moyſe ne décide point la queſtion, ſi Dieu avoit auparavant créé toutes ces ſemences, & s'il les avoit confuſément répanduës dans le Cahos, pour les en retirer le troiſième jour; ou s'il les forma ce jour même. L'Hiſtorien ne nous donne auſſi aucune lumiére ſur la fameuſe controverſe, ſi chacune des ſemences qui furent créées alors contenoient chacune de celles qui naîtroient enſuite, comme quelques [12] Anciens & [13] un grand nombre de Modernes l'ont crû.

Les Aſtres furent produits le quatrième jour, &

10. RAY, *Diſcours of the Cahos* chap. III. pag. 10. 11. &c.

11. Voi. RAY ibid. chap. IV. pag. 45. &c.

12. Ibid.

& Dieu leur aſſigna les principales fonctions auxquelles ils étoient deſtinez : celle du Soleil fut d'éclairer les hommes pendant le jour; celle de la Lune de prévenir l'horreur que d'épaiſſes ténèbres auroient pû cauſer pendant la nuit. Ils avoient auſſi l'un & l'autre une deſtination commune: c'étoit de marquer les divers périodes des années, ſur tout les temps deſtinez au Culte divin : c'eſt la remarque d'un [14] Rabin, qui entend des fêtes ſolemnelles *les ſignes des ſaiſons* qui eſt l'expreſſion de l'Hiſtorien. [15] L'idée que quelques Juifs, & ſur tout Philon, y ont attachée favoriſe l'Aſtrologie judiciaire, & doit par cela même être rejettée. Verſ. 14.

Moyſe s'eſt peu arrêté à parler des autres Aſtres. Ce n'eſt pas qu'ils ne ſoient très-propres par leur maſſe & par leur multitude à nous donner de grandes idées de la puiſſance du Créateur. Le Soleil eſt placé au milieu d'un vaſte eſpace dans lequel les Planètes ſe meuvent. Saturne eſt ſi éloigné de cet Aſtre, qu'un fil qui feroit trente & une mille fois le tour de la Terre, ne ſuffiroit pas à meſurer cette diſtance. Quelque affreux que paroiſſe cet éloignement il s'évanouït quand on le compare à celui des Etoiles fixes L'Art de meſurer les Corps céleſtes s'eſt perfectionné par l'experience. C'eſt peut-être celui dans lequel on peut mieux voir dequoi l'Eſprit humain eſt capable. Cependant tout ce que les Génies du premier

13. Le P. MALEBRANCHE, *Recherche de la Vérité*, Liv. I. chap. VI. pag. 47.

14. JARCHI, *Commentar. in Geneſ.* pag. 8.

15. JARCHI ibid. pag. 7. PHILO de *Opif. Mundi*, pag. 12. 13.

premier ordre ont acquis de lumière ſur la diſtance des Etoiles fixes, les a convaincus de l'incapacité dans laquelle ils ſont de la déterminer. On diroit que les Aſtres ſe ſont éloignez à meſure qu'on faiſoit de plus grands efforts pour les aprocher.

Le nombre de ces Etoiles abſorbe non ſeulement les Sens, mais l'Imagination, & la Penſée. Celles que nos yeux aperçoivent ne ſont rien au prix de celles qui ſe découvrent par les Téleſcopes. Ce qui ne nous paroît d'abord qu'une ſeule Etoile en eſt ſouvent un amas. Les endroits où le Firmament nous ſemble blanc en contient un nombre prodigieux. Cette blancheur eſt une lumière cauſée par un concours de Corps lumineux, mais affoiblie & incapable de fraper vivement les yeux, à cauſe de l'éloignement des objets qui la cauſent. Tous ces Corps ſont probablement autant de Soleils deſtinez à éclairer, & à échaufer des Mondes qui nous ſont inconnus, de même que notre Soleil eſt deſtiné à éclairer, & à échaufer les Mondes que nous connoiſſons. Mais Moyſe avoit principalement en vûe ce qui avoit un rapport direct aux uſages de ces hommes pour leſquels il écrivoit ſon Hiſtoire. Et aucun de tous les Corps céleſtes, dit [16] un célèbre Phyſicien, excepté le Soleil & la Lune, *ne ſauroit nous faire ni bien ni mal, ſi ce n'eſt de nous envoyer un foible rayon de lumière. Ils n'ont pas plus*

16. M. HARTSOEKER, *Conjectures Phyſiques.* Diſcours II. pag. 8.
17. Ibid. pag. 6.
18. BOCHART, *Hieroz.* Lib. V. Cap. XVI. pag. 777. &c.
19. PIRKE Eliez. Chap. IX. pag. 19. JARCHI *in Geneſ.* XXI. pag. 8.

plus de part à ce qui ſe paſſe ſur la Terre que des chandelles, allumées çà & là dans la campagne, peuvent en avoir à ce qui ſe paſſe dans une Ville qu'elles environnent, & d'où l'on a de la peine à les découvrir.

Il eſt encore à remarquer que dans la manière dont Moyſe a parlé de la Lune & du Soleil, qu'il appelle également *les grands Luminaires*, il nous fournit une nouvelle preuve à la remarque déja indiquée : c'eſt que dans le Syſtême qu'il nous donne des ouvrages de la Nature, il a ſuivi, moins une Phyſique exacte, que l'impreſſion qu'ils font ſur nos Sens. La Lune eſt ſoixante millions de fois moins grande que le Soleil, du moins ſelon le calcul du [17] Philoſophe que nous avons cité. Elle ne peut être appellée, comme le Soleil, un *grand Luminaire*, que dans le ſens que nous avons marqué. Verſ. 16.

Les Habitans de l'Air furent créez le cinquième jour, de même que les Poiſſons, les Reptiles, les Oiſeaux auxquels fut communiquée la faculté de multiplier. Le mot de l'Original, que quelques-uns traduiſent *Baleines*, eſt un terme général qui ſignifie proprement un Dragon; il ſe prend ſouvent pour les gros Poiſſons, & on en peut voir des preuves dans [18] celui de tous les Critiques qui a porté le plus loin ces ſortes de recherches. La fable qui a été avancée par quelques [19] Rabins à cette occaſion*, eſt propre à nous donner l'idée de leur caractère.

Il

* *Ils ont dit que Dieu avoit créé au cinquième jour deux grandes Baleines, qu'il en a conſervé une en vie juſques à ce jour pour ſe jouër avec elle; qu'il preſerve l'autre de la corruption dans de l'eau ſalée, & qu'elle ſera au dernier jour un des mets dont Dieu regalera les gens de bien.*

Il n'y a rien qui ait beſoin d'être éclairci dans ce qui eſt raporté du ſixième jour. Dieu y produiſit les Animaux de la Terre, comme il avoit produit dans le précédent ceux de l'Air & ceux des Eaux. Dieu créa alors l'Homme, le Souverain de tous ces autres ouvrages. Il créa auſſi la Femme. Moyſe dit que *dans ce*
Ch. I. *jour-là*, il les *fit mâle & femelle*, & ne per-
verſ. 27. met pas de douter que la Femme n'ait été produite le ſixième jour. Il eſt vrai que dans le Chapitre ſecond il ſemble établir que cet événément n'arriva qu'après le ſeptième. Mais il narre-là avec étenduë ce qu'il n'avoit raconté que d'une manière conciſe, & au lieu de tra-
Verſ. 7. duire dans ce Chapitre ſecond, *Dieu forma*, il faut traduire, comme l'ont fait quelques Interprètes, *Dieu avoit formé*. Mais cet article ſeul mérite un Diſcours entier.

Le ſeptième jour Dieu ceſſa d'agir. C'eſt le ſens de cette expreſſion, *il ſe repoſa*. [20] Philon appelle ce jour-là, la *Fête de tout l'Univers*. Rien n'eſt plus inſipide que les railleries du [21] Paganiſme auxquelles elle a donné lieu: comme ſi le repos du ſeptième jour étoit un *monument de la foibleſſe & de la laſſitude* de celui qui l'inſtitua.

Telle eſt l'origine du Monde. Nous n'avons compris dans notre narration, que ce qui nous a paru le plus ſûrement établi par l'Hiſtorien. Nous n'avons rien prononcé ſur diverſes queſ-

20. PHILO *de Opif. Mundi.* pag. 20. *De vitâ Moſis.* Lib. I. pag. 657. Lib: περὶ τῆς ἑβδόμ. pag. 1173. &c.

21. RUTILIUS CLAUDIUS, *Itiner.* Lib. I. verſ. 321. 392. Voi. dans TORNIEL. Tom. I. pag. 93. des Étymologies du nom de Sabat mal imaginées par les Payens. Et GROTIUS *de Verit. Rel. Chriſt.* pag. 4589. recueil de

ce

queſtions agitées à cette occaſion, & que nous ne pouvons nous perſuader pouvoir être déterminées avec certitude.

1. A peine oſions-nous rechercher s'il y avoit des Myſtères dans cette expreſſion: *Dieu dit*, & de laquelle nous avons d'abord marqué le ſens propre après le Pſalmiſte. Pluſieurs Théologiens Anciens & Modernes, dont nous reſpectons les lumiéres, & dont nous ne rejettons pas la penſée, ont crû que Moyſe marquoit ici la coopération du Fils de Dieu dans la conſtruction de cet Univers. Ils tirent des Ecrits du Nouveau Teſtament des Commentaires ſur cet endroit de l'Ancien, & raportent ici ces paroles de St. Jean: qu'*au commencement étoit la Parole, que cette Parole étoit avec Dieu: que toutes choſes ont été faites par elle*: Et ce que dit St. Paul, que *par lui ont été faites les choſes viſibles, & les inviſibles, celles qui ſont dans les Cieux & celles qui ſont ſur la Terre.* [22] Philon lui-même ſemble avoir eû cette idée, il dit que *Dieu a prépoſé au gouvernement du Monde ſon véritable Verbe qui eſt ſon Fils ainé.* Mais rien n'eſt plus digne de l'attention des Savans que la manière dont tant d'Auteurs Payens ſe ſont exprimez ſur cette matière. On trouvera un riche Recueil de paſſages ſur ce ſujet dans le ſavant [23] Ouvrage, qui porte pour tître: *Plan Théologique du Pythagoriſme.* Verſ. 3. Ev. ch. I. 1. Col. I. 16.

2. Nous n'avons rien prononcé, ſur cet autre endroit

ce qu'ils en ont dit. Voi. auſſi JUVENAL, Satyr. VI. verſ. 159. &c. & Satyr. XIV. verſ. 96. &c STUCKIUS *Antiquitatum Conviv.* Lib. XXIII. pag. 102. TACITE *Hiſt.* Lib. V. pag. 425.

22. PHILO *de Opif. Mundi* pag. 5.

23. Le P. MOURGUES, *Plan Theolog.* pag. 149. 150. &c.

Verſ. 2. endroit de l'Hiſtoire: *L'Eſprit de Dieu ſe mouvoit ſur les eaux.* Expreſſion que non ſeulement quelques Chrétiens, qui l'entendent de la Troiſième Perſonne de la très-ſainte Trinité, ont priſe dans un ſens myſtique, mais même quelques [24] Rabins, qui entendent, par cet *Eſprit*, celui du Meſſie.

3. Nous n'avons rien déterminé ſur le temps de la Création des Eſprits purs. Nous ſavons bien que pluſieurs ont eſtimé qu'ils avoient été créez dans l'un des ſix jours; ils ſe ſont fondez ſur ce que dit Moyſe, en récapitulant l'ouvrage de la Création: *Ainſi furent achevez les Cieux avec leur armée. L'armée des Cieux* peut s'entendre des Anges dans quelques paſſages de l'Ecriture. Nous ſommes bien perſuadez auſſi que les Anges furent témoins de la Création, & qu'ils y trouvèrent des motifs à louer celui qu'ils voyoient en être l'Auteur. Ils nous ſont repréſentez dans le Livre de Job, comme accompagnant de leurs acclamations les ouvrages du Créateur, comme *chantans en triomphe*, lorſqu'ils voyoient ſortir ces merveilles du Sein de ſa Toute-puiſſance & de ſa Sageſſe. Mais ſi leur Création précéda immédiatement la conſtruction du Monde, ou ſi elle doit être raportée à des periodes plus éloignez, c'eſt ce que nous ne croyons perſonne en droit de déterminer: rien ne nous forçant à admettre que Dieu avoit exiſté ſeul juſqu'à cet inſtant précis, qu'il avoit deſtiné à la Création de cet Univers.

Ch. II. 1.

1. Rois XXII. 19.

Chap. XXXVIII. 7.

Nous voudrions auſſi que notre Lecteur ſuſpendît ſon jugement ſur la queſtion touchant la

24. HAKSPAN. *Cabal.* N°. LXVI. pag. 342.
25. Le P. CALMET, ſur la Géneſ. pag. 20.

la ſaiſon dans laquelle le Monde fut créé. Les paroles d'un [25] laborieux Auteur méritent d'être ici raportées: *On peut dire de cette queſtion qu'on ne peut la reſoudre parfaitement, & qu'elle renferme quelque eſpèce de contradiction, puis qu'il eſt impoſſible que le Monde ayant été créé dans l'eſpace de ſix jours, le Printemps, l'Automne ſe rencontrent par toute la Terre en même temps; ainſi ce que l'on pourroit dire en faveur du Printemps & de l'Automne ne pourroit ſe vérifier à l'égard d'un Climat & d'une partie du Monde, qu'en même temps l'on n'établiſſe le contraire à l'égard d'une autre partie de la Terre.* Cette queſtion, celles que nous avons déja indiquées, & pluſieurs du même genre, que nous aurions pû agiter, nous ont paru trop problématiques, pour pouvoir être parfaitement éclaircies. Les diverſes opinions auſquelles elles avoient donné lieu ont des Défenſeurs ou des Antagoniſtes trop célèbres, & trop vénérables, pour nous laiſſer la liberté de nous ranger dans quelqu'un des deux partis, & c'eſt la maxime que nous obſerverons conſtamment dans la ſuite de cet Ouvrage.

Mais nous ne ſaurions terminer ce Diſcours ſans faire cette réflexion; c'eſt que le grand but de Moyſe, dans l'Hiſtoire qu'il nous a laiſſée, étoit de combattre ou de prévenir l'erreur de ceux qui, ſelon l'heureuſe expreſſion de [26] Philon, *ont plus admiré le Monde, que celui qui en eſt l'Auteur.* Moyſe a établi ce Dogme fondamental à tout ſon Syſtême, que le Monde n'eſt point éternel, que tout ce qui eſt doit ſon exiſten-

26. PHILO *de Opif. Mundi.* pag. 2.

exiſtence à un premier Etre, à celui qui eſt la ſource de l'Etre, à celui qui s'appelle, *Je ſuis*, par excellence. C'eſt le titre de ſa Souveraineté ſur la Créature; c'eſt ce qui le rend digne des honneurs de l'adoration. Car ſi nous ne lui devons pas tout ce que nous ſommes, ſi quelque choſe le précède, s'il n'exiſte pas par lui-même, nous ne ſaurions lui rendre l'hommage ſuprême de nos eſprits & de nos cœurs, qui ſuppoſe la Souveraine perfection dans celui qui le reçoit, comme la Souveraine dépendance dans celui qui le rend.

Le Dogme de la nouveauté du Monde, qui conduit à celui d'un Dieu, origine de toutes choſes, met des barrières éternelles à l'Idolatrie, qui veut admettre pluſieurs Dieux, comme il en met à l'Irreligion, qui n'en voudroit recevoir aucun. Il étoit abſolument indiſpenſable, que Moyſe fit, pour ainſi dire, de cette nouveauté du Monde la pierre fondamentale ſur laquelle il apuyeroit tout le Syſtême de Religion qu'il alloit donner à l'Egliſe. Que cette leçon étoit néceſſaire, ſur tout pour les temps auxquels vivoit ce Légiſlateur, & pour quelques-uns des ſiècles qui les ſuivirent! On eſt effrayé quand on lit les diverſes penſées des Philoſophes Payens ſur l'origine de cet Univers. On ne peut comprendre comment des hommes, qui ont fait autrefois l'admiration de leurs temps, & dont la renommée a paſſé de ſiècle en ſiècle juſques à nous, ont pû avoir des idées

27. LESCALOPIER, dans ſon Comment. ſur le Traité *de Naturâ Deorum*. Voi. particulierement ſur le II. Liv. pag. 580. &c.

28. Le P. MOURGUES, *Plan Theolog.* pag. 10. 11.

29. EUSEBE, *Prapar.* Lib. I. Cap. IX. pag. 31. &c.

idées si bizarres sur ce sujet. Que l'on consulte seulement ce fameux Ouvrage de Ciceron, qui porte pour titre, *de la Nature des Dieux*, & qui doit être regardé plûtôt comme une liste des extravagantes idées qu'on s'est formées de la Divinité, que comme un Traité sur sa nature: que l'on voye la manière dont les Interlocuteurs de ce Dialogue parlent de l'origine du Monde, & l'on sentira la supériorité du Systême de Moyse sur celui des Auteurs humains. Je sai bien que les opinions de ces Philosophes sont proposées par un de leurs adversaires dans ce Livre de Ciceron, & que l'exposition d'une doctrine est toûjours suspecte, quand c'est un adversaire qui la fait. Je sai que [27] le savant Interprète de Ciceron a fait des efforts au dessus de l'Homme pour disculper ces Systêmes en les expliquant, & [28] qu'un Auteur de la même Societé vient d'entrer dans les mêmes vuës. Je sai que tout ce qu'avoient dit les Sages du Paganisme n'est pas absurde & que l'on trouve, dans un [29] Philon de Biblis, dans un [30] Hésiode, dans un [31] Diodore de Sicile, plusieurs maximes qui ont fait soupçonner qu'ils avoient puisé leurs idées dans nos Livres sacrez. Je sai que [32] Platon en particulier a défendu avec chaleur le dogme qu'il avoit apris de son Maître touchant l'unité de Dieu, & qu'écrivant au Tyran de Sicile, il lui avoit donné une marque à laquelle il pourroit reconnoître celles de ses Lettres dans lesquelles il recommandoit

30. HESIODE, *Theogon.* Voi. sur tout les 8. premiers vers de *Opera & Dies.*

31. DIODOR. *Sicul.* Lib. I. pag. 48. Lib. II. pag. 116.

32. PLATON, Tom. III. Lettre XIII. pag. 363. *de Legib.* Lib. X. pag. 893. *& Epinomis.* pag. 978.

mandoit quelcun ſérieuſement, d'avec celles où il ne faiſoit que des recommandations extorquées. Cette marque étoit *Dieu* pour les premières, & *Dieux* pour les autres. Mais qui eſt-ce qui a parlé d'une manière raiſonnable ſur l'origine du Monde, ſans mêler la fable avec la vérité? Et après tout, quelle ſupériorité du Syſtême de Moyſe ſur tous ceux des Auteurs humains! Quand il ne faudroit juger de cet Hiſtorien qu'au Tribunal de la Raiſon; quand nous n'aurions pas de la divinité de ſes Ecrits ces preuves ſurnaturelles, qui les élèvent ſi fort au deſſus de la ſphère des productions humaines; quand ſon Ouvrage n'auroit pas, par deſſus tous ceux des Payens, l'avantage de l'antiquité; quand nous ne devrions pas préſumer, qu'ayant vêcu plus près que les autres du période, qu'il aſſigne à la formation de cet Univers, il doit avoir eû de la Tradition de plus grands ſecours, pour s'inſtruire: quand tout cela ne parleroit pas pour lui, la manière dont il a traité cette queſtion fondamentale à la Religion, ne lui donneroit-elle pas la préférence? Peut-on voir ſans admiration que cet homme, qui n'avoit pas devant lui ce tas de Syſtêmes Métaphyſiques, que nous poſſédons aujourd'hui, ait dit ſur l'origine du Monde tout ce que l'on a avancé de plus raiſonnable juſques à ce jour? Car l'extrait & la ſubſtance de ce que renferment de plus ſolide ſur cette matière nos Syſtêmes de Métaphyſique; c'eſt qu'il faut remonter d'Etre en Etre juſques à ce que l'on ſoit parvenu à celui de qui tous les autres tirent leur exiſtence, & qui ne doit lui-même la ſienne qu'à l'éminence de ſes perfections. Et tout cela n'eſt-il pas compris dans ce mot par lequel

Moyſe

Moyſe commence ſon Livre: *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre.*

Un ſi majeſtueux Frontiſpice nous embraſe du deſir de voir l'Edifice entier, d'en rechercher les beautez divines, pour les étaler aux yeux de toute l'Egliſe. Que ſi le ſentiment de notre foibleſſe nous arrête au premier pas de notre carrière, la perſuaſion, que nous ſommes ſous les yeux de ce même Dieu, dans le ſein duquel Moyſe puiſa la lumière, comme dans ſa ſource, eſt infiniment puiſſante pour nous raſſurer. S'il n'eſt pas de l'ordre de la Sageſſe éternelle que nous prétendions aux ſecours de l'Inſpiration, elle nous accordera pourtant ceux dont nous avons beſoin, pour parvenir à l'intelligence des Livres qu'elle a inſpirez. Il eſt vrai que les étroites limites, qu'il a plû à Dieu de preſcrire aux jours de l'Homme, ſemblent interdire à toute perſonne ſenſée d'entreprendre des Ouvrages de longue haleine, & lui ôter l'eſpérance de les finir. Dieu acceptera pourtant l'offrande que nous lui faiſons d'une vie conſacrée toute entiere à l'étude & à la publication de ſes Oracles. Ainſi fortement convaincus que cette vie ſera aſſez longue, ſi elle eſt bien employée, nous nous ſentirons animez dans nos efforts, & nous travaillerons à châque portion de notre Ouvrage avec autant d'aplication, que ſi une Révélation, partie immédiatement du ſein de la Toute-ſcience Divine, nous avoit promis que nous le conduirons juſques à ſa fin.

II. DISCOURS.

Dieu crée l'Homme & la Femme, & les place dans le Jardin des délices. GEN. II.

DIEU, après avoir produit tous ſes ouvrages, créa celui pour lequel il les avoit formez. Il ſe prit lui-même pour modèle dans ce Chef-d'œuvre de la Nature, & il dit: *Faiſons l'Homme à notre image.* Paroles que nous pouvons nommer redoutables par le danger qu'il y a d'en tordre le ſens. Elles ſemblent d'abord ſaper le Dogme de l'Unité d'un premier Etre. Les [1] Juifs, à cette occaſion, racontent une fable remplie de ſens & de vérité. Ils diſent que quand Moyſe écrivoit ſon Livre par l'ordre de Dieu, & que ces paroles lui furent dictées: *Faiſons l'Homme à notre image*, il refuſa d'y prêter la main, & s'écria: *O Seigneur, voulez-vous donc plonger les hommes dans l'erreur, & leur faire revoquer en doute le Dogme de votre Unité?* Ils ajoutent qu'il lui fut répondu de la part de Dieu: *Je te commande d'écrire, & ſi quelqu'un veut errer, qu'il erre.* Moyſe avoit déja ouvert un vaſte Champ aux difficultez ſur cette matière: non ſeulement, il parle d'un *vent qui ſe mouvoit, ſur les eaux*, & que [2] quelques Juifs entendent *de l'Eſprit du Meſſie*, mais les premières paroles de ſon Livre ſemblent propres à faire

Gen. I. 26.

1. Voi. MENASSE' Ben Iſraël *Conciliat.* ſur Geneſ. I. 26. Quæſt. VI. pag. 10.

2. Voi. notre premier Diſcours No. 24. pag. 12.

3. R. SIMEON Ben Jochai *in Zohar.* 6. Sect. in Levit. Voi. AINSWORTH Geneſ. I. 1. pag. 2. col. 2.

re naître des ſcrupules ſur cet important ſujet. Car ces mots que nous avons traduits: *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre*, on peut les traduire: *Les Dieux créa au commencement*. Il ſemble que cette union d'un pluriel avec un ſingulier, & qui fait violence à la conſtruction de toutes les Langues, n'a pas été employée ſans deſſein. [3] Les Docteurs Juifs l'ont apperçu ſans pouvoir l'expliquer. *Venez*, diſent-ils dans un de leurs Livres, *voyez le myſtère du mot* ELOIM, (c'eſt le terme qu'employe Moyſe) *voyez, il y a trois degrez, châque degré à part eſt un, & cependant les trois enſemble ne ſont qu'un, & ils ſont réunis à un, & ne ſont point ſéparez.* Dans les paroles que nous expliquons la difficulté n'eſt pas moins preſſante: Dieu dit, *Faiſons l'Homme à notre image.*

[4] Les plus célèbres des Docteurs Juifs ont crû que Dieu parloit ici aux Anges. Ils ont poſé cette maxime générale, que *Dieu ne fait rien ſans ſon Conſeil, ou ſans ſa famille d'enhaut.* Mais *qui eſt celui qui a dreſſé l'Eſprit de l'Eternel,* Eſai. XL. *ou qui étant ſon Conſeiller lui a montré quelque* 13. 14. *choſe? Avec qui a-t-il pris conſeil? Qui l'a inſtruit & lui a enſeigné le ſentier du Jugement? Qui lui a enſeigné la Science & le chemin de la Prudence?* [5] Philon reconnoît qu'il y a du myſtère dans ces façons de parler en pluriel, mais il dit que Dieu eſt le ſeul qui le connoît.

[6] D'autres Rabins ont prétendu que Dieu eſt introduit

4. MAIMONIDES *More Nevochim.* Part. II. 6. pag. 200. &c. R. S. JARCHI *in Geneſ.* I. 26. pag. 9.

5. PHILO *de Opif. Mundi*, pag. 16. *De Confuſ. linguar.* pag. 344. &c.

6. MENASSE' Ben Iſraël *Conciliat.* Quæſt. VI. *in Geneſ.* I. 26. pag. 12. & attribué à R. SCHADIAH a Gaon.

introduit ici parlant comme les Grands de la Terre. C'eſt l'explication qui a paru la plus naturelle à des Interprètes Chrétiens. Elle ne ſeroit pas mépriſable, s'il étoit queſtion d'un texte tiré d'un Ouvrage moins ancien que ceux de Moyſe. Mais on n'allègue aucun paſſage de l'Antiquité, qui donne lieu à la conjecture, que cette façon de parler en pluriel fût uſitée par les Rois des premiers ſiècles. Il eſt même à préſumer que les Princes qui s'en ſont ſervis, ont eu pour but d'éloigner ce qu'il y avoit de trop faſtueux dans l'idée du pouvoir deſpotique. Auſſi voyons-nous que ces Potentats Orientaux, qui portoient ſi haut l'idée de la puiſſance des Souverains, diſoient, *moi*, *je*, pour témoigner qu'ils étoient le centre de l'autorité, qu'elle reſidoit uniquement, d'une manière indiviſible & incommunicable dans leur perſonne. Nous nous rangeons ſans répugnance dans la foule des Interprètes Chrétiens Anciens & Modernes, qui entendent des Trois Perſonnes, qui ſont l'objet de notre culte, cette pluralité qui eſt attribuée à la Divinité, dans ce paſſage & dans quelques autres que nous aurons ſoin de marquer.

La difficulté que nous venons de raporter n'eſt pas la ſeule, dont les paroles alléguées ſont ſuſceptibles, & la queſtion touchant *l'Image de Dieu* n'a pas été moins débatuë que l'autre. Quelques-unes des ſolutions qu'on y a aportées trouveront peu de Partiſans parmi les perſonnes ſenſées. [7] Telle eſt parmi pluſieurs

7. SALIAN. *Annal.* Tom. I. Dies. VI. pag. 72. 73. &c. Voi. MAIMONIDES *More Nevoch.* Part. I. Cap. I. pag. 1.

ſieurs autres celle de ces Interprètes qui diſent, que c'eſt le corps du premier Homme qui fut fait à l'image de Dieu. Ils prétendent que la Divinité s'unit elle-même à un corps qui devoit ſervir de modèle à celui d'Adam. Quelques-uns même diſent que c'étoit celui du Meſſie. Ils dépeignent avec les plus vives couleurs l'original & la copie. Il eſt étonnant que des gens, qui ont eu la Revélation pour guide, ayent débité de pareilles viſions. Elles étoient plus pardonnables aux Payens. [8] *Il ſemble raiſonnable*, dit un des Interlocuteurs de l'Ouvrage que nous avons déja cité, *il ſemble raiſonnable que la plus excellente Nature ſoit la plus belle & la plus parfaite. Or quel aſſemblage de membres, quelle diſpoſition de linéamens & de traits, quelle figure, quelle forme, peut être plus belle que celle de l'Homme? Que ſi la figure de l'Homme ſurpaſſe celle de toutes les choſes vivantes, & que Dieu ſoit vivant, il a ſans doute la figure humaine.*

Quelques Théologiens entendent cette *Image*, de la Sainteté. C'eſt un des plus beaux traits du Créateur. [9] Les Payens mêmes l'ont reconnu : ils ont dit que nous ne pouvions nous rendre plus ſemblables à Dieu, qu'en portant la juſtice au plus haut degré où nous ſommes capables d'atteindre. Adam fut créé ſans doute dans un état de pureté. Seulement il faut prendre garde que l'idée qu'on donne de ſon innocence ne porte aucune atteinte à ce qui nous eſt dit, & à ce que l'évé-

8. CICERO, *de Natur. Deor.* Lib. I. Sect. XLVI. pag. 71.

9. PLATO, Tom. I. *in Theet.* pag. 176. SPANHEIM, *Céſars de l'Emp. Julien.* pag. 282. & 444.

l'événement a juſtifié, de la perte qu'il en a faite.

Mais ſi l'on entend de la Sainteté ſeule *l'Image de Dieu* à laquelle le premier Homme fut formé, on reſtreint ſans néceſſité l'expreſſion de Moyſe: on poſe qu'Adam n'eut qu'un trait de ſon modèle, au lieu que l'Hiſtorien ſemble les lui attribuer tous.

[10] Ceux des Chrétiens qui expliquent cette *Image* de l'empire qui fut accordé au premier Homme, nous ſemblent donner contre le même écueil. Nous avoüons bien aux premiers de ces Théologiens & aux autres, que *l'Image de Dieu* s'entend quelquefois dans nos Ecritures d'un ſeul de ces traits. Mais alors quelque circonſtance particulière oblige de reſtreindre une expreſſion qui offroit à l'eſprit une idée plus générale. Rien ne nous y contraint ici. Nous donnons aux paroles de Moyſe toute l'étenduë que peut ſouffrir le ſujet auquel il les applique. Nous entendons par *l'Image de Dieu*, une *Image* de Nature, la Spiritualité, cette faculté de penſer, de connoître, d'aimer, qui élève l'Homme au deſſus de tous les Etres matériels, & qui l'approche, autant que ſa nature en eſt capable, de celle de Dieu. Cette explication adoptée par divers Interprètes Modernes, avoit été connuë par des [11] Anciens parmi les Chrétiens & parmi les Juifs.

Mais de peur que l'Homme, ébloui de ſon propre éclat, ne ſe regardât comme une Divinité

10. Voi. *Biblioth. Fratrum Polon.* Vol. I. pag. 539. col. 2.

11. Voi. R. MENASSE' Ben Iſraël *Conciliat.* Quæſt. VII. pag. 12. TERTULL. Lib. II. *cont. Marcion.* Cap. IX. pag. 386. GREGOR. Nyſſ. *de Opif. Hom.* Cap. XVI. pag. 83. &c. PHILASTRIUS Tom. IV. *Biblioth. Patr.* Part. I. pag.

vinité indépendante, Dieu voulut que cette Ame, qui conſtituoit la principale partie de ſon Etre, & qui en faiſoit l'excellence, fût unie à une portion de matière qui l'avertît ſans ceſſe de ſa dépendance : rien n'étant plus capable de nous faire ſentir ce pouvoir ſuprême que Dieu a ſur nos Eſprits, que l'influence qu'il a donnée au Corps ſur l'Ame ; en ſorte que cette Intelligence capable de former de ſi grands projets, de concevoir des deſſeins ſi vaſtes, de rouler dans ſes méditations des plans pour l'Eternité, ſe trouve arrêtée dans la Sphère de ſon activité par les mouvemens d'une matière qui lui eſt ſi inférieure en dignité. *Dieu prit de la poudre*, il l'anima, ou, comme parle Moyſe, *il ſouffla dans ſes narines une reſpiration de vie, & l'Homme fut faït en ame vivante.* Entendez par *l'Ame vivante*, l'Intelligence : entendez ſimplement *la Vie*, vous ne ſerez aucune contrainte aux paroles de Moyſe, & vous n'attribuerez à l'expreſſion de l'Hiſtorien aucun ſens qu'elle n'ait dans quelque texte de l'Ecriture. Dieu impoſa au premier Homme un nom qui marque ou la beauté de ſon ame, ou la baſſeſſe de ſon corps, c'eſt celui d'ADAM : [12] quelques Savans qui le dérivent d'un mot Ethiopien qui ſignifie *beau*, ſont dans la première opinion : le commun des Interprètes eſt dans la ſeconde, & le fait venir d'un mot Hébreu, qui veut dire *Terre*. Gen. II. 7.

C'étoit beaucoup pour l'Homme que Dieu l'eût

I. pag. 43. Voi. auſſi PHILO *de Profugis* pag. 460. 461.

12. LUDOLF *Hiſt. Æthiop.* Lib. I. Cap. XV. Il croit auſſi que c'eſt l'origine du nom d'*Adamah* donné à une des Villes de la Plaine. Geneſ. X. 19. Ibid. les pages ne ſont pas marquées. Voyez la Feuille I. 1.

l'eût placé ſur une Terre chargée de riches productions, mais Dieu fit plus pour la douceur de ſa vie, & il le mit dans le lieu de cette Terre le plus délicieux, dans un Jardin auquel on a donné le nom le plus propre à exprimer les délices dont il étoit rempli, je veux dire le nom de *Paradis*. Ce mot vient peut-être, des Perſes, peut-être des Hébreux. Queſtion ſur laquelle les [13] Etymologiſtes ſe ſont partagez, s'accordant pour la plûpart ſur cet article qui fait ſeul à notre ſujet, qu'on appelloit anciennement *Paradis* les Parcs & les Jardins des Rois. L'expreſſion de Moyſe eſt le *Jardin d'Heden*. Ce mot *Heden* ſignifie plaiſir, dans l'Ecriture Sainte, la choſe n'eſt pas conteſtée. Mais s'il eſt employé ici, à cauſe de la beauté de ce lieu où Adam fut mis, ou parce que ce Jardin étoit dans un païs qui porte ce nom, c'eſt ſur quoi les opinions ſont partagées, & ce qu'il importe peu de déterminer.

La ſituation de ce Jardin a fourni occaſion à des diſputes bien plus fameuſes, que celles du nom qui lui a été donné. L'extrême chaleur avec laquelle elles ont été agitées, eſt une des preuves, que cet eſprit de douceur qui regnoit dans ce bienheureux ſéjour & qui en auroit fait une des principales délices, regne peu parmi les Savans. Peut-être que tous les efforts qu'on a faits, & tous ceux qu'on pourra faire dans la ſuite, pour l'éclairciſſement de cette queſtion, n'y ſauroient ſuffire. Moyſe eſt ſi concis dans ſa Géographie, qu'il eſt ſouvent difficile

13. Vol. POLLUX *Onomaſt.* Tom. I. Smegma 228. pag. 136. MARTINII *Lexicon* ſur le mot *Paradis.* Tom. II. pag. 166.

difficile de prendre de juſtes meſures ſur les deſcriptions abrégées qu'il nous a données. Quand même il auroit décrit avec plus d'exactitude ces *quatre Fleuves* dont le Paradis étoit arroſé, n'auroit-on pas encore de la peine à reconnoître le lieu précis de ſa ſituation? Les Tremblemens ſans nombre, dont la Terre a été comme bouleverſée tant de fois depuis ce temps-là, & le Déluge univerſel dont elle fut couverte, n'en ont-ils pas entiérement changé la face? L'expérience ne nous aprend-elle pas que les Cartes anciennes offrent à nos yeux, pour ainſi dire, un Monde différent de celui que nous voyons aujourd'hui?

Mais que la queſtion touchant la ſituation du Paradis puiſſe être éclaircie par les grands hommes, c'eſt ce que nous ne voulons pas conteſter. Les limites qui nous ſont preſcrites ne nous permettent pas de les ſuivre, dans les recherches qu'ils ont faites ſur ce problématique ſujet. Celui qui l'entreprendra ſera épouvanté par la ſeule liſte de la diverſité de leurs ſentimens. Quelle partie de l'Univers pourroit-on marquer que quelqu'un n'ait regardée, comme le lieu où étoit placé le Paradis? [14] *On l'a placé*, dit un des Auteurs qui s'eſt acquis le plus de gloire dans la recherche qu'il avoit faite ſur ce ſujet, ou du moins, qui a fait le plus d'honneur à [15] celui qu'il avoit pris pour guide dans ce chemin épineux, *on l'a placé dans le troiſième Ciel, dans le quatrième, dans le Ciel de la Lune, dans la Lune même, dans la moyenne région de l'Air, hors*

14. M. HUET *Traité de la ſituation du Paradis Terreſtre.* pag. 4 5.

15. BOCHART, *Phaleg.* Lib. I. Cap. IV. pag. 21.

hors de la Terre, audeſſus de la Terre, ſous la Terre, dans un lieu caché & éloigné de la connoiſſance des hommes. On l'a mis ſous le Pole Arctique, dans la Tartarie, à la place qu'occupe à préſent la Mer de Caſpie. D'autres l'ont reculé à l'extrémité du Midi dans la Terre de Feu. Pluſieurs l'ont placé dans le Levant, ou ſur les bords du Gange, ou dans l'Iſle de Ceilan, faiſant même venir le nom d'Indes de celui d'Heden. On l'a mis dans la Chine, ou même par delà le Levant dans un lieu inhabité. D'autres dans l'Arménie; d'autres dans l'Afrique ſous l'Equateur; d'autres à l'Orient Equinoctial; d'autres ſous les montagnes de la Lune, d'où l'on croyoit que ſortoit le Nil; la plûpart dans l'Aſie; les uns dans l'Arménie Majeure; les autres dans la Méſopotamie, ou dans l'Aſſyrie, ou dans la Perſe, ou dans la Babylonie, ou dans l'Arabie, ou dans la Paleſtine. Il s'en eſt même trouvé qui en ont voulu faire honneur à notre Europe. Telle eſt la liſte que le ſavant Evêque d'Avranches produit des diverſes opinions touchant la ſituation du Paradis. Il fait lui-même une autre ouverture ſur cette queſtion, & [16] le Pere Calmet, qui la cite avec éloge, la refute pourtant avec ſolidité; il en avance lui-même une nouvelle, qu'on pourra refuter, peut-être, auſſi ſolidement. Il le place dans l'Arménie entre les ſources du Tigre & de l'Euphrate, du Phaſe & de l'Araxe. [17] Un Auteur plus moderne encore vient de propoſer une nouvelle penſée ſur ce ſujet. Trop de raiſons nous interdiſent de nous ingérer dans cette diſpute.

Quoi-

16. CALMET, ſur la Geneſ. II. 8. pag. 50. &c.
17. RE'LAND, *Diſſert. Miſcell.* Part. I. Diſſert. I. p. 1.
18. SALIAN. *Annal.* Tom. I. Dies VI. pag. 76. &c.
19. SALIAN. ibid. pag. 83. col. 1.

Quoiqu'il en ſoit ſur la ſituation du Jardin d'Heden, il eſt indubitable que c'étoit la plus belle partie de la Terre. Ce fut là que tenoit ſes aſſiſes Adam, cet homme que Dieu avoit établi ſur *l'œuvre de ſes mains.* Ce fut là que les Animaux vinrent pour rendre hommage à leur Souverain. On peut voir [18] dans les Annales de Salien la liſte des diverſes queſtions indiſcretes qui ont été agitées à cette occaſion. [19] Quelques Interprètes ont recherché ſur tout avec ſoin, comment les poiſſons de la Mer avoient pû ſe préſenter à Adam, & ils ont pris le parti de les faire venir par ces Fleuves dont le Paradis étoit arroſé. Adam donna des noms aux Animaux. C'étoit anciennement un acte de Maître. Ceux qu'il leur impoſa marquérent leur qualité. S'il étoit démontré que la Langue Hébraïque fût celle que parloit Adam, on pourroit regarder divers mots qu'elle emploie pour nommer les Bêtes, comme des preuves de cette profonde Sageſſe qu'Adam fit paroître en les nommant. Toûjours eſt-il démontré par l'Ecriture, qu'Adam agit avec une grande intelligence dans cette occaſion. C'eſt tout ce qu'elle nous en dit. Mais ce n'eſt pas tout ce que les Interprètes en ont voulu ſavoir, ni tout ce qu'ils ont déterminé ſur la Science d'Adam. Non ſeulement [20] quelques Docteurs ont ſoûtenu, qu'il avoit compoſé deux Livres, l'un ſur la Création, l'autre ſur la Divinité : mais [21] quelques-uns ont avancé ſur cet article des

Pſ. VIII. 7.

20. Voi. GASPAR SCHOTUS *Techni Curioſ.* 556. Voi. auſſi HEIDEG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. I. Exerc. XVI. p. 481. &c.

21. Voi. R. ACHA dans le *Bereſchith Rabba*, Sect. XVII. pag. 17. col. 1. Lib. Cozri. Part. I. 5595. R. SCHEM *Tef.* fol. 68. col. 1. 2. Jo. BUXTORF Fil. *de Ling. Hebr. Orig.* Diſſert. I. pag. 4.

des hyperboles insoutenables & des fables, plus propres à amuser des enfans, qu'à persuader des hommes raisonnables. Ils ont dit que la Science d'Adam non seulement égaloit celle de Salomon & celle de Moyse, mais qu'elle surpassoit même celle des Anges; que les Anges ayant parlé de l'Homme avec dédain, Dieu repliqua que cette Créature qu'ils mépriſoient leur étoit supérieure en connoissance; qu'il les en convainquit par l'expérience; qu'il leur présenta tous les Animaux & leur ordonna de les nommer; que n'ayant pû suffire à ce dessein, il le proposa à Adam, qui l'exécuta. On sent bien que des contes si frivoles ne peuvent être sortis que de la bouche des Rabins; du même fonds d'où sont venuës les fables moins graves encore touchant la [22] taille d'Adam. Ils disent qu'elle étoit énorme, que le Paradis étoit séparé de notre Monde par l'Océan, & que quand Adam fut chassé de ce lieu délicieux, il passa l'Océan à pied.

Adam étoit dans le Paradis, & commandoit au reste des Créatures. L'air y étoit serain, la terre fertile, les Animaux soûmis, les fruits abondans & délicieux; mais Adam y étoit seul, & n'y goûtoit pas les douceurs qu'éprouvent deux cœurs occupez du soin principal de servir leur Créateur, & de lui plaire. Dieu lui accorda encore cet avantage. Pour rendre plus tendres & plus étroits les nœuds qui le liéroient à cette Créature, il voulut, non seulement qu'elle lui

22. Voi. divers témoignages des Juifs sur la Taille d'Adam. Joh. Adam SCHERZER *Specimen Theologiæ Mysticæ Hebræor.* Art. VIII. pag. 164. & Theodor. HAKSPAN *Cabbala Judaica* 354. Art. 74.

lui fût ſemblable, mais qu'elle ſortît de ſa ſubſtance même. Il fit tomber un profond ſommeil ſur Adam, il en tira une côte, il la fit ſervir à la conſtruction de cette femme, qu'il nomma EVE, c'eſt-à-dire vivante, ou *Mère des Vivans.* Ch. III. 20. C'eſt l'Ecriture elle-même qui marque cette Etymologie. Dans un ſujet auſſi grave que celui-ci nous n'oſerions raporter la puérile origine que quelques * Juifs ont donnée à ce nom.

Adam fut à peine reveillé de ſon ſommeil qu'il s'aperçut de ce que Dieu venoit de faire; quoique l'endroit d'où cette côte avoit été tirée fût reſſerré, il connut les vûes de ſon Créateur. Le cœur de cet homme innocent ſuivoit alors de lui-même la lumière de ſon eſprit. Adam conçut incontinent de la tendreſſe pour cet Etre ſemblable à lui, qu'il nomma *Hommeſſe*, pour marquer en même temps, & qu'elle tiroit ſon origine de lui, & qu'elle devoit avoir avec lui une liaiſon intime: liaiſon qui marquoit dès lors une union, d'un ordre ſupérieur & plus glorieuſe au Genre humain, je veux dire celle qui attacheroit un jour le Rédemteur du Monde avec ſon Egliſe. Adam aima Eve. Eve répondit à ſes ſentimens. Mais cet amour ne fut parfait qu'autant que dura l'état d'innocence: les liens du mariage, deſtinez par le Créateur à unir les cœurs de ceux qui le contractent, ayant été ſouvent dans la ſuite des ſiècles par la corruption des hommes, une ſource féconde de dégouts & de diviſions. Chap. II. 23. Eph. V. 32.

Ces

* *Ils diſent qu'il vient d'un mot qui veut dire parler: qu'il eſt tombé du Ciel* 12. *Corbeilles de Babil; que les femmes en ont recueilli* 9. Voi. Lexicon Hebr. de BUXTORF. pag. 221. au mot נפל

Ces deux favoris du Ciel vivoient ainſi dans le Paradis. Comme les ſaiſons y étoient modérées, ils n'avoient pas beſoin de ſe défendre contre les injures de l'air. Et comme tous les mouvemens de leurs corps étoient parfaitement ſoumis à leur volonté, qui étoit elle-même entiérement aſſujettie à celle de Dieu, ils n'avoient pas beſoin de ſe couvrir. *Ils étoient nuds & ils n'en avoient point de honte.* Et dequoi auroient-ils rougi? Si nous avons encore quelque peine à comprendre cette circonſtance de l'Hiſtoire Sainte, c'eſt que la plûpart de nos jugemens ſont faux depuis le péché, & que nous avons perdu également les idées de la véritable Honte, & celles de la véritable Gloire.

Ch. II. 25.

III. DISCOURS.

Adam & Eve mangent du fruit défendu.
GEN. III.

ADAM & Eve ne jouïrent pas long-temps de leur bonheur. Le Démon fit tous ſes efforts pour le traverſer, & n'eut que trop de ſuccès dans cette funeſte entrepriſe. L'Ecriture nous donne des idées peu complètes de cet Ennemi du Genre humain. Voici à quoi ſe réduit tout ce qu'elle nous en a révélé.

Il avoit été formé, comme les autres Intelligences céleſtes, parfait dans ſon genre, & heureux dans ſon état. Il tomba dans un crime ſur lequel on a pû faire des conjectures, mais qu'on n'a pû déterminer. Du crime il tomba dans la miſère. Dieu le chaſſa, lui & ſes complices, du ſéjour de la Gloire, & les exila dans la moyenne région de l'Air, où ils habitent d'une façon inexplicable à des hommes qui n'ont aucune connoiſſance diſtincte touchant la manière dont des Eſprits dégagez de la matière, peuvent habiter dans un lieu. L'Ecriture appelle le Démon, *le Prince de la puiſſance de l'Air*; ſes Satellites ſont nommez, *les Malices ſpirituelles qui ſont dans les lieux céleſtes*: St. Pierre dit que *Dieu les a abîmez ſous des chaînes d'obſcurité*; on pourroit traduire qu'il les a *précipitez dans le Tartare*. *Le Tartare*, [1] ſelon de ſavans Critiques, c'eſt la moyenne région. Eph. II. 2–6. 12. 2. Pierre 2, 4.

1. Voi. SUIDAS ſur le mot *Tartare*. Tom. III. p. 432.

gion de l'Air. Ils attendent dans ce ſéjour la peine totale de leur crime qui ne leur ſera impoſée probablement, qu'au dernier Jour. Ce délai de leur malheur eſt le bien le plus précieux dont ils jouïſſent. Auſſi furent-ils allarmez de la venuë du Fils de Dieu, craignant qu'il ne hâtât le période de leur punition. C'eſt le ſens qu'il faut donner à cette plainte qu'ils ont faite ſi ſouvent contre lui : *Es-tu venu pour nous troubler avant le temps ? Avant le temps*, c'eſt-à-dire, avant ce période qui doit mettre le comble à notre malheur. Mais leur châtiment, quoi que différé en partie, ſera exécuté entiérement. C'eſt ce qu'entend le Sauveur du Monde quand il parle *du feu qui eſt préparé au Diable & à ſes Anges*. C'eſt la penſée de St. Jude qui dit que *Dieu les a reſervez ſous l'obſcurité dans des liens éternels juſques au jugement de la grande Journée* : & c'eſt ce qui fut révélé à St. Jean, qui vit le *Démon jetté dans l'étang ardent de feu & de ſoufre pour être tourmenté au ſiècle des ſiècles*. Si l'Ecriture ne nous dit rien de plus ſur ce ſujet, c'eſt qu'il nous importoit moins de connoître la nature du Démon, que d'être avertis des piéges qu'il tend à notre innocence, afin que nous miſſions toute notre vigilance à les repouſſer. C'eſt ce que les Auteurs ſacrez ont fait avec ſoin. *Soyez ſobres & veillez, car votre adverſaire le Diable rode autour de vous comme un Lion rugiſſant, cherchant qui il pourra dévorer.*

Matth. VIII. 29.

Matth. XXV. 41.

Verſ. 6.

Apoc. XX. 10.

1. Pier. v. 7.

Eve & Adam firent une ſiniſtre expérience de ſa malice. Il ne pût voir ſans envie les faveurs dont ils étoient comblez, & comme ſi un malheur étoit plus tolérable lors que pluſieurs perſonnes y ſont envelopées, il voulut les rendre

rendre imitateurs de ſes rebellions, afin de les faire participer à ſa miſère. Il s'adreſſa à celle de ces Créatures en qui il crut reconnoître plus de légéreté & plus de penchant à la vaine gloire. C'eſt aſſez déſigner Eve; & comme l'on ne peut avoir de commerce avec des Eſprits unis avec la Matière ſans des organes matériels, il emprunta le corps de celui de tous les animaux qui témoignoit avoir le plus d'induſtrie, afin qu'Eve fût moins ſurpriſe de l'entendre parler avec intelligence, ce fut le corps du Serpent. Il lui donna une voix, & voici le prétexte qui lui parut le plus ſpécieux pour la détourner de l'obéïſſance qu'elle devoit à ſon Créateur.

Dans ce Jardin où Dieu avoit placé le premier Homme étoient toute ſorte de fruits, dont Dieu lui avoit permis l'uſage. Il en avoit excepté un ſeul dans le grand nombre: c'étoit celui d'un Arbre qui étoit placé au milieu du Paradis & qui eſt nommé par Moyſe, *l'Arbre de Science de bien & de mal.* [2] Joſephe a crû que c'étoit parce qu'il avoit la vertu phyſique de produire la connoiſſance & la lumière dans l'ame de ceux qui en avoient mangé: peut-être que ce nom lui fut donné par anticipation, & qu'il ne le porta qu'après que l'événement eut fait voir à l'Homme la différence qu'il y a entre *le bien & le mal*; entre obéïr aux ordres de Dieu, & s'y ſouſtraire. La nature de cet Arbre n'eſt pas plus facile à déterminer que les raiſons du nom qu'il porte. Quelques-uns ont crû que c'étoit un Pommier, fondez ſur ce paſſage du Cantique des Cantiques. *Je t'ai reveillée ſous un Pommier, là où ta mère t'a engendré.* On peut facilement renverſer le principe & la conſéquen-

Geneſ. II. 9.

Ch. VIII. 5.

2. JOSEPH. *Antiquit.* Lib. I. Cap. I.

ce de cette opinion : nier que l'Arbre dont parle Salomon fût un Pommier, & prouver qu'en ce cas même il ne s'enſuivroit pas que ce fût là préciſement l'eſpèce de *l'Arbre de Science de bien & de mal.* Le ſentiment de ces Docteurs qui diſent, que cet Arbre étoit un Figuier, ne nous a paru apuyé ſur aucune preuve qui fût digne d'être raportée.

Quelle qu'ait été la nature de l'Arbre placé au milieu du Paradis : quelle qu'ait été la raiſon du nom qui lui fut donné, ce fut le ſeul dont Dieu interdit le fruit à nos premiers Pères. Il le fit même ſous de grandes peines, & il les aſſura qu'ils mourroient s'ils portoient des mains téméraires ſur le fruit qu'il venoit de leur interdire. Il vaut mieux concevoir l'horreur de la déſobéïſſance du premier homme à cet ordre, que de rechercher préciſément pourquoi il lui fut donné. La penſée de ceux qui ont dit que Dieu vouloit avoir *un homage pour tant de faveurs qu'il accordoit à Adam*, eſt de toutes celles qui ont été avancées ſur ce ſujet, celle qui paroît avoir le plus de ſolidité. La plûpart des préceptes de la Loi Morale, diſent-ils, ne pouvoient point avoir de lieu par raport à Adam. [3] *On ne pouvoit pas lui défendre l'uſage des Idoles qui lui étoient inconnuës, ni de blaſphémer le nom du Seigneur, lors qu'il ne faiſoit que commencer de le bénir, ni de ſe repoſer un jour de la ſemaine lui qui devoit ſe repoſer toûjours, ni de tuer ſon prochain qui n'exiſtoit pas encore, ni de commettre adultère lors qu'il n'y avoit qu'une ſeule Femme, ni de dérober dans un temps où toutes choſes lui apartenoient ; ni de porter de faux témoignage lors qu'il ne pouvoit en porter ſi ce n'eſt contre*

3. ABBADIE, *Art de ſe connoître.* pag. 83.

tre lui-même, ni de convoiter, puisque toutes choses étoient à lui. Mais cette pensée, solide en elle-même, est encore insuffisante pour satisfaire aux questions qui s'offrent à l'esprit sur ce sujet. Combien de préceptes Moraux ne restoit-il pas encore à Adam! Quels hommages ne devoit-il pas à son Créateur! Quel temps ne pouvoit-on pas lui prescrire de consacrer à sa gloire! Quelles sources d'engagemens lui alloient ouvrir les rélations diverses qu'il alloit avoir dans la Société! Et si Dieu vouloit choisir un Symbole de dépendance, pourquoi n'en pas prendre un qui eût un raport direct de la Créature à son Créateur, plûtôt que celui de la privation d'un fruit dont l'usage étoit indifférent par lui-même? Ni la solution que nous avons raportée, ni celles qu'on pourroit imaginer ne sauroient satisfaire à ces questions.

Le Démon se servit de l'ignorance même où étoit Eve sur les vûes qu'avoit euës le Créateur en lui faisant cette défense, pour lui en attribuer de funestes. Afin de rendre suspect à cette Femme l'ordre qui lui avoit été donné de ne pas toucher à cet Arbre, il feignit peut-être d'ignorer que Dieu lui eût permis l'usage de tous les autres. C'est le sens qu'on peut donner à ces expressions: *Quoi! Dieu a dit, vous ne mangerez point de tout Arbre du Jardin?* Le génie de la Langue sainte soufre aussi qu'on traduise: *Quoi! il y a donc quelque Arbre dans le Jardin, dont il ne vous est pas permis de manger?* Eve voulut apprendre au Démon ce qu'il paroissoit ignorer, que l'Arbre de *Science de bien & de mal* étoit le seul qui lui étoit interdit. Alors le Démon présenta à cette Femme, encore novice à le repousser, tout le venin qu'il Vers. 1

lui avoit préparé & le couvrit des couleurs les plus propres à le faire aimer. Il dit à Eve que la jalouſie du Créateur étoit le ſeul motif de la défenſe qu'il lui avoit faite; que le fruit de cet Arbre avoit la vertu de donner une connoiſſance univerſelle à celui qui en mangeroit, & que Dieu, qui ne vouloit point d'égal, s'en étoit reſervé le privilège. Sur tout il engagea Eve à fixer les yeux ſur ce fruit; il lui fit voir qu'il étoit agréable à la vûe, & lui laiſſa conjecturer qu'il devoit l'être auſſi au goût. La Raiſon eſt bien-tôt trompée quand les Sens ont été ſéduits. C'étoit déja avoir ſuccombé à la tentation que d'avoir écouté ſi long-temps le Tentateur. Nos premiers Pères étoient innocents, mais ils étoient libres & bornez. La liberté conſiſte à ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce qu'on ait enviſagé un objet ſous toutes ſes faces. Mais cette idée de connoître le bien & le mal, de devenir ſemblable à Dieu, du moins, aux Anges, & de changer ainſi une félicité grande véritablement, mais pourtant ſoumiſe, en une félicité indépendante: ſur tout l'apas trompeur de la ſenſation d'un plaiſir préſent, toutes ces choſes remplirent toute la capacité de l'ame d'Eve. Eſt-il étonnant que les Sens l'emportent aujourd'hui ſur la Raiſon, puis qu'ils le firent dans l'état d'innocence même? Elle le regarda ce fruit défendu: la vûe excita le deſir, & le deſir embraſé par la défenſe, elle en mangea: & croyant déja être en poſſeſſion de cette félicité chimérique dont le Démon l'avoit bercée, elle alla inviter ſon Mari de la partager avec elle. Les diſcours les plus abſurdes paroiſſent ſenſez, les deſſeins les plus injuſtes paroiſſent émanez du ſein de la Juſti-

Juſtice même, quand c'eſt une perſonne que l'on aime qui les propoſe. Adam ſe laiſſa ſéduire par une Femme qu'il devoit reprimer, il céda à des inſtances d'une perſonne à laquelle il ne devoit de déférence qu'autant qu'elle étoit ſoûmiſe elle-même aux ordres de Dieu. Il fut trompé par Eve, comme Eve l'avoit été par le Serpent. Et tous deux enſemble, Adam, Eve, ſe félicitoient eux-mêmes d'une conduite qui ouvrit dès lors cet abîme de maux qui fondit ſur eux, & qui alloit enveloper une Poſtérité imitatrice de leur crime & heritière de leur malheur.

Si nous ne nous ſommes point arrêtez dans le cours de notre narration, ce n'eſt pas que nous n'ayons ſenti les difficultez dont elle eſt remplie, & les vuides qu'il reſtoit encore dans les ouvertures que nous faiſions pour l'éclaircir. Quelques ſoins que prènent les grands hommes pour y réuſſir, ils trouveront, ſur tout dans ce dialogue du Tentateur avec Eve, des abîmes qu'ils auront de la peine à combler. Nous avons adopté la penſée de ceux qui veulent que le Démon aît animé un Serpent & qu'il lui aît prêté une voix pour parler à Eve, & pour la ſéduire. Il ne ſera pas difficile à notre Lecteur de préférer ce ſentiment à quelques opinions inſoutenables, qu'on a euës ſur ce ſujet. C'eſt à lui d'examiner s'il le croit préférable auſſi à quelques autres que nous n'avons pas adoptées véritablement, mais qui ne nous paroiſſent aucunement à mépriſer.

Nous rangeons parmi les opinions inſoutenables, [4] celle qui attribuë aux Bêtes des premiers

4. Voi. PHILO *de Confuſ. Linguar.* pag. 321. Voi. ST. BASIL. *Homil. de Paradiſo.* Tom. I. pag. 541.

âges du Monde, la faculté de parler. [5] Joſephe prétend du moins que le Serpent l'avoit reçue. [6] Les Payens ont avancé quelque choſe de pareil touchant l'âge d'or.

Nous mettons dans le même rang [7] le ſentiment de quelques Rabins, qui ont ſoûtenu que le Démon eut un commerce charnel avec Eve, & la bizarre réverie de quelques autres Docteurs du même ordre, qui ont imaginé que le Tentateur étoit monté ſur le Serpent comme ſur un Cheval, lors qu'il alla ſe préſenter à elle dans le Paradis.

[8] L'imagination de quelques autres Docteurs eſt plus ingénieuſe, elle n'eſt pourtant pas plus propre à ſervir de commentaire au texte de Moyſe. Ils diſent que le Serpent monta ſur l'Arbre *de Science de bien & de mal*, qu'il mangea de ſon fruit, qu'Eve fut frapée de cet aſpect, & qu'elle en goûta par imitation.

Nous ne croyons perſonne aſſez crédule dans notre Siècle pour adopter [9] la creuſe opinion de ceux qui ont ſoûtenu que les Bêtes ont un art de ſe communiquer leurs penſées; que ce Langage peut devenir intelligible aux Hommes par l'étude, qu'Eve l'entendoit parfaitement, & que la narration de Moyſe touchant la converſation du Démon avec elle, ne renferme aucun autre myſtère.

Mais

5. JOSEPH. *Antiquit.* Lib. I. Cap. II. pag. 6.

6. PLATON *Politic.* Tom. II. pag. 271.

7. Voi. JARCHI *in Geneſ.* II. 24. pag. 19. Voyez VOISIN ſes Notes *ad Pugi. fidei* pag. 460. Voi. MAIMONIDES *More Nevoch.* Part. II. Cap. XXX. pag. 280.

8. ABARBENEL ſur la Geneſ. Cap. III. fol. 129. col. III.

9. Voi. Joſeph MEDE Diſcours XL. pag. 223. WILLET *in Geneſ.* Cap. III. Quæſt. I. pag. 27. Voi. ſur cette com-

Mais parmi les opinions que nous rejettons il y en a deux ſur tout qui méritent qu'on les raporte.

La premiére eſt celle de [10] Philon, [11] de Maimonidès, & de quelques autres, qui prétendent que toute l'Hiſtoire de la Tentation eſt dans le ſtyle figuré & allégorique; que le Serpent repréſente la Concupiſcence; que l'Homme, auquel il n'oſe d'abord s'adreſſer, eſt l'image de la Raiſon; que la Femme dont il s'empare ſert d'emblême aux Sens, & ainſi du reſte. Reconnoiſſons en même temps que cette penſée ſeroit une voye abrégée pour reſoudre les difficultez qui naiſſent du recit de Moyſe, mais qu'elle en ouvriroit un abîme de nouvelles, en donnant la licence de tourner en allégories les Hiſtoires les plus circonſtanciées, quand elles raporteroient quelques événemens impénétrables à notre Raiſon.

[12] Un Prélat, que ſon ſavoir & ſa vertu ont élévé au premier Siége Eccléſiaſtique de la Grande Bretagne, a fait ſur cette matière une ouverture moins connuë, mais qui nous paroît mériter plus d'attention encore. Il y a dans l'Eſt & dans le Sud des Serpens aîlez & qui brillent comme le feu: les Auteurs Sacrez en ont parlé dans divers endroits de leurs Ecrits. *De la racine du Serpent ſortira un Baſilic*, dit Eſaïe, Eſaïe XIV. 23.

communication prétendue des Animaux CLEMENT ALEXANDR. *Strom.* Liv. I. pag. 335. VOSSIUS *de Orig. Idol.* Lib. III. Cap. XLIV. pag. 353. PHILO *de Confuſ. Linguar.* pag. 320. 321.

10. PHILO *de Opif. Mundi.* pag. 36.

11. MAIMONIDES *More Nevoch.* Part. II. Cap. XXX. pag. 281.

12. TH. TENISON *of Idol. Diſcours.* Cap. XIV. pag. 354. &c.

ſaïe, *ſon fruit ſera un Serpent brûlant & ailé.*

Les Serpens que Dieu envoya anciennement *ſur ſon Peuple* pour le punir de ſes murmures étoient de cette eſpèce. L'activité & la ſplendeur de ces animaux a ſervi ſouvent d'emblême au zèle & à la pureté de ces Intelligences céleſtes, qui nous ſont repréſentées dans nos Ecritures comme entourans le thrône de Dieu, comme embraſées du deſir de lui plaire, comme toûjours prêtes à voler pour exécuter ſes ordres ſuprêmes. Le Savant que nous citons prétend, que la forme viſible qu'ont revêtue ces Eſprits lors qu'ils ont été envoyez aux hommes, étoit celle de ces Serpens; que c'eſt pour cela qu'ils portent comme eux le nom de *Séraphin*, c'eſt-à-dire brûlans; il a crû qu'Eve fut trompée par cette reſſemblance; que la dignité de la perſonne avec qui elle penſoit parler, donna du poids au diſcours qu'elle lui tenoit. Quoique cet illuſtre Auteur ait mis ſon opinion dans un jour qu'elle n'avoit jamais eu auparavant, il prétend qu'elle avoit été connuë pluſieurs Siècles avant lui, que c'eſt ce qui a donné occaſion à ce mot d'un Rabin: [13] *Le myſtère du nom de Séraphin donné au Serpent conſiſte en ceci, qu'il eſt appellé Saraf comme un Ange du Ciel*, & que c'eſt l'origine de la bizarre penſée de quelques [14] Anciens Hérétiques, qui croyoient que le Serpent qui avoit tenté Eve, étoit le Fils même de Dieu, qu'elle l'avoit crû comme tel, & que ſa faute étoit ainſi venuë de ſon ignorance.

Nombr. xxi. 6. 8.

Eſaïe vi. 2. Apoc. iv. 8.

Mais quelque idée qu'Eve ſe ſoit formée de la

13. TENISON ibid.

14. Voi. TERTULLIEN *de præſ. Hæret.* Cap. IV. VII. pag. 220. &c. EPIPHAN. *Hæreſ.* 37. pag. 267. &c. Voi. unq

la perſonne du Tentateur, elle ne peut être diſculpée d'avoir ſuccombé à la tentation. Nous ſommes même en droit de préſumer que comme jamais crime n'eut de plus ſiniſtres ſuites que le ſien, jamais auſſi il n'en fut commis de plus atroce. Plus nous en examinerons la nature & plus nous en ſentirons l'atrocité, & nous diſculperons la Religion des reproches auxquels ce Dogme a ſi ſouvent donné occaſion : tout ce qui contribuë à diminuer le poids des autres crimes concourt à aggraver celui-ci.

Quelquefois une révolution des Sens offusque toutes les puiſſances de l'Ame: un homme qui péche par ce principe, eſt ſouvent moins digne d'horreur que de pitié, il agit comme par contrainte, & proteſte contre ſon crime lors même qu'il le commet: Eve étoit ſouveraine de ces Sens dont nous ſommes devenus eſclaves; elle pouvoit ſans peine les calmer: & ils n'avoient aucun empire ſur elle, que celui qui venoit de ſa volonté.

Quelquefois la diſette qu'on ſouffre inſpire le deſſein d'acquérir par des voyes illégitimes un bien que la Nature rend comme néceſſaire, & qu'on ne peut acquérir légitimement. Mais que falloit-il pour remplir l'avidité inſatiable de cette Femme, & que vouloit-elle ajouter à ſon bonheur? Elle ſe voyoit *couronnée de gloire & de biens; elle étoit dominatrice ſur les œuvres du Créateur; toutes choſes étoient aſſujetties ſous ſes pieds. Brebis, Bœufs, Bêtes des champs, Oiſeaux des Cieux, Poiſſons de la Mer, tout étoit ſoumis à ſon empire.* Son amour même pour la Pſ. VIII. 6. &c.

diver-

une imagination à peu près ſemblable. S. HIERON. ſur le Chap. VI. d'Eſaïe. Tom. IV. pag. 29.

diverſité, n'avoit pû être encore aſſouvie, & ce Jardin lui offroit mille fruits exquis dont elle ne pouvoit avoir goûté.

Quelquefois le doute ſe mêle avec la déſobéïſſance. Il y a peu de péché, que quelque ſorte d'incrédulité n'accompagne ; certains nuages offuſquent toûjours notre foi ; toûjours quelques voiles nous cachent l'exiſtence du Créateur ; parmi ces remors anticipez que le péché nous cauſe, lors que nous nous aprêtons à le commettre, il roule toûjours certaines penſées vagues dans notre ame, que peut-être il n'y a point d'Etre ſupérieur qui s'y intéreſſe, que peut-être aucun ne l'a défendu. Mais Eve ne pouvoit former aucun doute, ni ſur l'exiſtence ni ſur la volonté du Créateur. Elle avoit ouï elle-même cette voix partant de ſa propre bouche : *Au jour que vous mangerez du fruit de cet Arbre vous mourrez de mort.*

Geneſ. II, 17.

Quelquefois l'abus que l'on fait d'une grace vient de ce qu'on a de fauſſes idées de ſon origine. Quoi que tout pécheur ſoit ingrat, tout pécheur n'eſt pas un monſtre d'ingratitude. La Cauſe première de notre bonheur eſt quelquefois mêlée avec la Cauſe ſeconde, dont la première s'eſt ſervie pour nous le procurer. Notre induſtrie ſemble ſouvent partager avec la Providence la gloire de notre état, & la nature du bienfait contribuë à nous faire méconnoître le Bienfaicteur. Mais Eve ne jouïſſoit d'aucun bien qu'elle ne vit émané en quelque ſorte immédiatement de la bonté de Dieu, & qui ne dût l'animer à le raporter à ſa gloire.

Quelquefois un motif épuré produit une action impure, & l'amour même de la Vertu eſt quelquefois ce qui nous en éloigne. Ici l'action

tion eſt aggravée par le motif. C'eſt l'orgueil, c'eſt la vaine gloire, peut-être c'eſt le deſir de ravir à Dieu ſa Souveraineté, ſa Toute-ſcience, ſon éminence ſur la Créature, ſes titres les plus ſacrez, & les plus incommunicables, qui animent cette femme.

Y a-t-il quelque prétexte qui puiſſe pallier un crime ſi noir, & excuſer celle qui le commit la première, & celui qui l'imita dans ſa rebellion ? Auront-ils été moins criminels de s'être rebellez, parce que ç'aura été un *Séraphin* de gloire qui lui en aura propoſé l'impie deſſein ? La Raiſon qu'ils avoient reçuë de Dieu ne ſuffiſoit-elle pas pour leur faire connoître ce que la Révélation nous a enſeigné, que *ſi même un Ange du Ciel nous annonce quelque choſe de contraire*, à ce que Dieu nous a ordonné, il ne doit nous inſpirer d'autres ſentimens, que d'*anathème* & d'exécration ? Gal. I. 8.

IV. DIS-

IV. DISCOURS.

Peines infligées à Adam & à Eve après leur péché. GEN. III.

CE n'eſt qu'à force de crimes qu'on acquiert la funeſte faculté d'en commettre ſans remors. La Conſcience d'Adam, & celle d'Eve, pour avoir été ſéduites, n'étoient pas devenues inſenſibles, & elle leur reprocha bien-tôt leur rebellion. Si le S. Eſprit avoit voulu que nous fuſſions inſtruits de tous les effets que produiſit ſur ces deux coupables le ſentiment de leur déſobéïſſance, il nous en auroit fait une narration plus circonſtanciée. Il nous dit ſeulement dans l'Hiſtoire Sainte, *que leurs yeux furent ouverts, qu'ils connurent qu'ils étoient nuds*, & que la honte qu'ils en conçurent leur *fit coudre des feuilles de figuier*, dont ils ſe firent des *ceintures*. C'eſt le mélange du ſens littéral avec le métaphorique qui fait la difficulté de ces expreſſions. On ne peut s'empêcher d'entendre littéralement ce qui eſt dit de la *nudité* de nos premiers Pères, & de la honte qu'elle leur cauſa Dès le moment de leur crime, leur corps, qui avoit été ſoûmis à l'empire de leur volonté, y devint rebelle; il troubla, par le retour déſordonné des mouvemens des Sens, les penſées ſpirituelles, qui devoient les occuper tout entiers dans de certains temps. Ce ſentiment de leur

Ch. III. verſ. 7.

P. PLIN. *Hiſt.* Lib. XVI. Cap. XXIV. pag. 274. No. 40.

leur désordre causa leur confusion, ils se *couvrirent avec des feuilles de figuier*, [1] qui par leur largeur & par leur épaisseur étoient propres à cet usage.

Mais on ne peut s'empêcher aussi de donner un sens métaphorique à ce même terme, & d'entendre par la connoissance qu'ils acquirent de leur nudité, le sentiment de la perte de leur première innocence. C'est ainsi qu'il est dit que Moyse, après l'idolatrie du Veau d'or, vit que le Peuple avoit *été rendu nud, parce qu'Aaron l'avoit rendu nud* : c'est à dire, qu'Aaron avoit contribué à le faire sortir de cet état d'ordre où il étoit auparavant. En donnant ce sens métaphorique à cette expression on trouve une difficulté de moins dans la narration de Moyse; où il semble qu'Adam & Eve ne connurent qu'ils étoient nuds, dans le sens propre, qu'après leur chûte. Exod. xxxii. 25.

Dieu vint bientôt joindre sa voix à celle de la Conscience de ces deux Rebelles. Il fit entendre sa voix : *pendant le vent du jour*, c'est l'expression de l'Original, qui signifie le déclin de la journée, car les Païs [2] Orientaux étoient rafraîchis par les vents à la fin du jour. Ch. III. 8.

Dieu voulut que ces Criminels fissent l'aveu de leur crime : mais nous avons autant de répugnance à nous confesser coupables que de penchant à le devenir. Dieu demande à Adam où il est. Adam impute en quelque sorte sa faute & sa retraite à vertu; il voudroit tromper la Divinité après lui avoir été rebelle; il voudroit lui persuader, s'il étoit possible, que c'est par respect qu'il n'ose se présenter à elle : *J'ai entenVers. 10.

2. DIODOR. SICUL. Lib. III. pag. 182. & Cantique des Cant. II. 17. IV. 6.

entendu ta voix, j'ai craint, parce que j'étois nud & je me ſuis caché. On diroit que le premier péché de l'Homme offusqua toute ſa Raiſon, confondit toutes ſes idées, & lui perſuada que, ſi le Criminel ne pouvoit ſe cacher aux yeux de ſon Juge, il pourroit du moins pallier ſon
Verſ. 11. crime. Dieu lui demande : *Qui t'a montré que tu étois nud?* Adam preſſé par cette nouvelle inſtance tombe d'égarement en égarement, rejette en partie ſa faute ſur Dieu même, en la rejettant ſur cette Femme qu'il tenoit immédiatement de lui ; il dit que c'eſt ſa Femme qui
Verſ. 12. l'a ſéduit : *La Femme*, dit-il ; *que tu m'as donnée.* Comme ſi le don de Dieu lui avoit été funeſte par lui-même, & l'avoit entraîné dans le crime par une force majeure & irréſiſtible. La Femme, interrogée à ſon tour, imite l'excuſe du Mari, comme le Mari avoit imité le crime de la Femme, & rejette ſa faute ſur le Serpent.

S'excuſer de cette façon, c'étoit aggraver ſon crime. Auſſi la peine ſuivit-elle de près cette peu ſenſée Apologie. La première condamnation que Dieu prononça fut contre le Démon, qui en avoit été le premier Auteur ; & pour rendre ſon crime plus odieux il maudit le Serpent même dont il s'étoit ſervi pour l'exécuter ; il le condamna à ſe traîner ſur ſon ventre, & à ne pouvoir prendre d'aliment, qui ne fût mêlé de cette pouſſière dans laquelle la forme de ſon corps l'alloit déſormais contraindre de ramper. C'eſt ainſi que Dieu pour montrer l'horreur qu'il a pour le crime veut que tout ce qui y a été emploïé porte des marques
Lévit. xx. 15. 16. de ſa vangeance. Quand un homme s'étoit ſouillé avec une bête, la bête devoit être exterми-

terminée avec lui, & dans d'autres occaſions il a voulu que des Agens privez d'intelligence fuſſent enveloppez dans le châtiment infligé aux Etres intelligens. Dieu prononça enſuite une ſentence d'un autre genre, qui ne regardoit le Serpent qu'indirectement; mais qui portoit d'une manière plus directe ſur le Démon: *Je mettrai inimitié entre toi & la Femme, entre ta Semence & la Semence de la Femme; cette Semence te briſera la Tête, & tu lui briſeras le Talon.* Voiez Exod. XXI. 28. Verſ. 15.

Ce n'eſt pas l'amour pour le merveilleux, qui nous fait chercher des myſtères dans ces paroles, c'eſt la nature de l'Oracle. Les Juifs mêmes l'ont connuë. Le Rabin Maimonidès ſemble avoir trouvé dans ces paroles tout le Myſtère de l'Incarnation. Il ſe recrie ſur ce qu'il n'eſt fait ici mention que de la Semence de la Femme, ſans l'intervention de celle de l'Homme. 3 *C'eſt un des paſſages de l'Ecriture*, dit-il, *qui eſt le plus étonnant, & qui eſt inintelligible, ſi on s'arrête à la lettre, & ſi l'on ne pénètre la grande Sageſſe qui y eſt renfermée.* Et les deux Targums, celui de Jérusalem & celui qui porte le nom de *Jonathan*, entendent par cette *Semence* le Meſſie.

Nous avons ſur cet article des Interprètes plus dignes de foi, que les anciens Juifs. Le même Eſprit qui avoit prononcé ces paroles a inſpiré des hommes ſacrez pour les expliquer, & pour lever entiérement le voile, dont elles étoient couvertes avant l'accompliſſement du Myſtère qu'elles renfermoient. Les Auteurs du Nouveau Teſtament nous ont fait entendre cela même que nous avons indiqué, que la ma-

Voiez Matth. IV. 1. Col. II. 15. Héb. II. 14.

3. *More Nevoch.* Part. II. Cap. XXX. pag. 281.

malédiction prononcée contre le Serpent, ne fût que l'emblême de celle qui fut prononcée contre le Démon. Fondez ſur cette autorité, nous entendons, par *cette Semence de la Femme*, le Meſſie; par la *Tête du Serpent*, nous entendons l'empire du Démon, c'eſt-à-dire, l'idolatrie; les vices dans leſquels il avoit plongé le Genre humain; les miſéres de la vie, & les peines de la mort, auxquelles il l'avoit aſſujetti. Par cette expreſſion, *il te briſera la Tête*, nous entendons ces triomphes que Jéſus-Chriſt a remportez par ſa Croix & par ſon Miniſtère. Les Auteurs profanes nous fourniſſent plus d'un exemple dans lequel, *briſer la Tête*, ou mettre *le pied ſur la Tête d'un Serpent*, ſignifie ſecouër le joug de la Tyrannie. [4] C'eſt ainſi qu'un Général Thébain exhortoit ſes Compatriotes à attaquer un corps de Lacédemoniens leurs ennemis, en leur montrant la *Tête d'un Serpent* qu'il avoit écraſée, & en leur diſant : *Voyez, la Tête du Serpent eſt écraſée, ſon Corps eſt déſormais hors d'état de nuire.* Ce qu'il y a de plus admirable dans ce Triomphe de Jéſus-Chriſt, c'eſt que les coups même qu'il a reçus dans ſes combats ont été les cauſes de ſes victoires. C'a été par cela même que le *Talon* de Jéſus-Chriſt *a été briſé*, c'eſt-à-dire que ſa chair a été crucifiée, qu'il a vaincu celui qui avoit ſollicité ſa mort, & avancé ſon ſuplice. *Il a dépouillé les Principautez, & les Puiſſances; qu'il a publiquement menées en montre, triomphant d'elles en la Croix.*

Coloſſ. II. 15.

La ſentence que Dieu prononça enſuite contre la Femme portoit, que cette ſéductrice n'enfanteroit qu'avec douleur. Et ce qu'il y avoit

4. POLYÆNI *Stratag.* Lib. II. Cap. III. Art. 15. pag. 164.

avoit de plus mortifiant encore pour une Créature qui venoit de prétendre à l'indépendance, il l'aſſervit à ſon Mari, & voulut qu'elle ne pût entrer dans l'état du Mariage qu'en ſe mettant ſous ſa ſujettion. Quelques Interprètes ont cru qu'une des vûes de Moyſe, en conſervant aux Juifs la mémoire de cet aſſujettiſſement, avoit été de les éloigner de la Théologie des Egyptiens, parmi leſquels, [5] en mémoire des prétendus ſervices qu'ils avoient reçus de la Déeſſe Iſis, les Reines étoient plus honorées que les Rois, & les Femmes que leurs Maris.

L'Homme fut condamné à trouver déſormais la Terre plus chargée d'épines que de fruits, & à n'en retirer des productions qu'à force de travaux & de peines. C'eſt ainſi que l'Homme & la Femme reçurent châcun leur punition particulière. Ils en eurent une commune, ce fut celle de la mort. Dieu prononça cette ſentence à Adam, & en ſa perſonne à ſa Femme, & à toute ſa Poſtérité : *Tu ès poudre, & tu retourneras en poudre* : règle générale, que tous les Siècles ont vérifiée; & qui eſt de toutes celles de ce genre, celle qui a eu le moins d'exception. Vers. 19

Dieu fit auſſi des habits de peaux pour couvrir Adam & Eve; & l'expreſſion de l'Original n'a rien qui nous contraigne de préſumer que Dieu fit ces habits immédiatement lui-même : on peut entendre qu'il enſeigna l'Art de les préparer & de s'en ſervir. La conjecture de ceux qui prétendent, que ces peaux étoient celles des victimes qu'ils venoient d'immoler, pour ratifier la nouvelle Alliance que Dieu avoit traitée avec eux, ne peut, à notre

5. DIODOR. SICUL. Lib. I. pag. 23.

tre avis, être démonſtrativement ni établie ni renverſée. Mais l'imagination de quelques [6] Rabins, qui prétendent que ces vêtemens étoient des ornemens Sacerdotaux; qu'ils ſervirent au même uſage, juſques à ce que Dieu en eût donné d'autres modèles par le miniſtère de Moyſe; qu'Abel, Noé, Abraham, les avoient revêtus dans leurs fonctions Sacerdotales, cette imagination, dis-je, ne mérite pas qu'on la refute.

Il n'étoit pas convenable que l'Homme coupable demeurât dans le ſéjour des Délices & de l'Innocence: auſſi Dieu l'en exila pour jamais.

Verſ. 22. Il le fit même avec ironie : *Voici*, dit-il, *l'Homme eſt devenu comme l'un de nous.* Si cette façon de parler, lorsque Dieu l'employe, marque la pluralité des perſonnes, qui participent à l'eſſence Divine, c'eſt ce que nous avons déja examiné. Nous verrons dans la ſuite diverſes preuves d'une maxime que nous adoptons ici, & qui doit prévenir la ſurpriſe que cauſeroit cette ironie attribuée à Dieu même, c'eſt qu'il eſt introduit dans nos Ecritures parlant à la façon des hommes.

Moyſe ne dit pas quel fut le lieu de l'exil de nos premiers Pères. Il dit ſeulement que ce

Verſ. 24. fut *vers l'Orient*; expreſſion trop vague pour ſervir de fondement à quelqu'une des opinions de ceux qui ont prétendu marquer avec exactitude, quel fut le ſéjour de ces deux malheureux. La Paraphraſe de Jonathan dit que ce fut ſur la Montagne de Morijah. [7] Les Mahometans racontent fabuleuſement que ce fut ſur une

6. Voi. NUCTERLEIN *Diſſert. de Tunicis Pellicis* pag. 114. Art. VI. & pag. 119. Art. XII. Dans le I. Vol. des Diſſert.

une Montagne des Indes qu'ils appellent *Serandib*: que les feuilles de figuier dont ils étoient couverts ſe ſechérent, furent réduites en poudre, qui étant diſperſée par le vent produiſit une grande abondance de Plantes odoriférantes; qu'ils furent cent ans, d'autres diſent trois cens ans entiers ſur cette Montagne, à pleurer leur faute, & que de leurs larmes vinrent divers aromates. Ce qu'il y a de démontré par le recit de l'Hiſtorien ſacré, c'eſt qu'ils furent chaſſez du Paradis, & que Dieu, pour leur en interdire l'entrée & pour empêcher que des Créatures, qui ne devoient pas être immortelles ſur la terre, ne portaſſent leurs mains ſur l'Arbre de vie qui étoit le ſymbole de l'Immortalité, & qui avoit peut-être même la vertu de la procurer, mit à l'entrée du Paradis des Chérubins armez d'*une épée flamboyante, qui ſe tournoit çà & là*: ce ſont les expreſſions de Moyſe. Mais on ne peut répondre qu'avec incertitude aux diverſes queſtions, qui ſe préſentent naturellement à l'eſprit à cette occaſion, ni ſe déterminer avec ſûreté ſur les différens débats que ce ſujet a excitez chez les Interprètes. Verſ. 24.

Ils ont d'abord diſputé ſur l'origine du nom *Chérubin*, qui eſt ici donné à ces Miniſtres de la Juſtice Divine: & ſur la queſtion, ſi ce terme marque une eſpèce particulière d'Eſprits Angéliques, ou ſi c'eſt une expreſſion plus générale, ce qui nous a paru très-problématique. Ils ont demandé, s'il y avoit pluſieurs Chérubins à l'entrée du Paradis; ou s'il n'y en

Diſſertations qui ſont à la tête des grands Critiques.

7. Voi. SELDEN *de Synedr.* Lib. I. Cap. II. pag. 512.

en avoit qu'un ſeul, ce qui eſt, peut-être, également difficile à déterminer. Ils ont recherché quelle étoit cette lame d'épée, qui eſt repréſentée comme entre les mains de ces Chérubins. [8] Tertullien, qui a crû que c'étoit la Zone torride, eſt ſans doute un de ceux qui ont été le plus malheureux en conjectures ſur cette matière. [9] Quelques Rabins ont eſtimé qu'on pouvoit donner au Texte de Moyſe une ſignification différente de celle qu'il ofre d'abord à l'eſprit; ils ont dit que cette épée *flamboyante* étoit un Ange, & ils ſe ſont appuyez du paſſage des Pſeaumes, où il eſt dit, Pſ. CIV. 4. que *Dieu fait des Vents ſes Anges, & de la Flame de feu ſes Miniſtres*; & nous n'avons pas trouvé de plus grands ſecours ſur cette queſtion que ſur les autres. Nous devons nous contenter de ſavoir ſur tout ce ſujet, que l'exil d'Eve & d'Adam fut le châtiment de leur crime: châtiment adouci de la miſéricorde, à la verité, mais châtiment pourtant, & l'on ne peut voir ſans étonnement que [10] pluſieurs anciens Docteurs de l'Egliſe l'ayent fait enviſager comme une grace. Enfin ceux-même des Interprètes, qui ſont le moins coupables d'une indiſcrète curioſité, voudroient ſavoir l'Epoque de l'exil de nos premiers Pères. Et ſur cela, comme ſur le reſte, Moyſe uſe de reticence, & ſon ſilence a auſſi ouvert une vaſte carrière aux conjectures. [11] Quelques-uns n'ont aſſigné qu'un jour au période du bonheur d'Adam

8. TERTULLIAN. *Apologet.* Cap. XLVII. pag. 47.
9. MAIMONIDES *More Nevoch.* Part. I. Cap. XLIX. pag. 73.
10. IREN. Lib. III. 37. EPIPHAN. *Hareſ.* XXXVII. pag. 267. &c.

dam & de ſon innocence ; ce qui ne paroît pas compatible avec ce nombre d'événemens que Moyſe dit s'être paſſez depuis la Création du premier Homme juſqu'à ſa Chute. Le dixième jour de l'année étoit chez les Juifs par l'ordre de Dieu celui de l'expiation de tous les crimes qu'ils avoient commis : c'eſt ce qui a porté [12] quelques autres Docteurs à croire que l'état d'innocence dura dix jours entiers : & ſi ce ſentiment eſt difficile à refuter, il ne l'eſt pas moins à fonder avec certitude. Les Eſprits attentifs à la circonſtance de l'Hiſtoire que nous venons de raconter y trouveront des ſujets à des réflexions plus importantes, plus ſortables aux vûes de Dieu, qui nous en a conſervé la memoire, que celles qui ſe liſent dans la plûpart des Commentaires : rien n'étant plus propre à nous rendre le péché formidable que de voir, s'il faut ainſi dire, quelles furent les ſuites funeſtes du coup d'eſſai des premiers pécheurs.

11. C'eſt le ſentiment d'USSERIUS, *Annal. Ætas Mundi* I. pag. 2. &c. Voi. diverſes opinions SALIAN. *Annal.* le VII. jour, pag. 94. &c. Tom. I.
12. Ibid.

V. DISCOURS.

Meurtre de Caïn. GEN. IV.

UN des plus funeſtes effets de la chûte d'Adam, & de celle d'Eve, c'eſt qu'étant devenus criminels, ils eurent une Poſtérité criminelle. L'action tragique de Caïn envers Abel ſon Frère en donna bien-tôt de ſiniſtres preuves. La naiſſance de ce premier Fils avoit comblé Eve de joie. Ce ne fut pas la dernière fois que des Enfans, dont la venue au Monde avoit cauſé des tranſports d'allégreſſe, à ceux qui leur avoient donné le jour, furent l'amertume de leur vie. Dès que cet Enfant fut né, Eve dit: *J'ai acquis un homme de par l'Eternel*, & elle l'apella l'*homme acquis*: car c'eſt ce que ſignifie le nom de *Caïn*, qu'elle lui donna. [1] Quelques-uns ont traduit: *J'ai acquis un homme qui eſt l'Eternel*, & ſe ſont imaginez, qu'Eve avoit crû que cet Enfant, qui venoit de naître, étoit le Meſſie: commentaire qui ne doit ſurprendre perſonne. On ſe perſuade facilement, lors qu'on a l'imagination frapée de quelque grand objet, que tout le monde en eſt frapé de même. Rien n'étoit plus propre à faire de vives impreſſions que les myſtères de l'Incarnation. Il n'eſt pas étonnant que des Chrétiens ayent attribué leurs propres idées à ceux

Geneſ. IV. 1.

1. CLARIUS *in Geneſ.* IV. 1. dans le I. Vol. des Gr. Critiq. pag. 120.

ceux qui ont vêcu dans des Siècles, dont l'obſcurité ne leur permettoit pas d'avoir des connoiſſances auſſi étenduës, que celles des Siècles Evangéliques.

Le ſecond Fils d'Adam fut nommé *Abel*. On rend diverſes raiſons de ce nom, ſelon les diverſes traductions qu'on a faites du terme de l'Original. Quelques-uns croyent qu'il ſignifie *deuil*, & diſent qu'*Abel* fut ainſi nommé, ou par une conduite particulière de la Providence, qui auroit voulu marquer la douleur que la mort d'Abel cauſeroit à ceux qui lui avoient donné la naiſſance; ou qu'il ne fut appellé de cette manière, que lorsque ſa fin tragique eut vérifié le ſens de ce nom. Mais d'autres le font dériver d'un terme qui ſignifie *Vanité*, & penſent, ou qu'Eve voulut témoigner, qu'elle n'avoit conçu que de vaines eſpérances, lorsqu'elle avoit pris Caïn pour le Meſſie, & qu'elle n'en pourroit former que de ſemblables ſur la naiſſance de ce ſecond Fils; ou qu'elle l'appella *Vanité*, parce que tout ce qui eſt dans ce Monde, où il venoit d'entrer, n'étoit que Vanité.

Ces deux Frères devoient naturellement être unis par les liens de la plus étroite amitié. Tous les champs, tous les biens, toute la terre étoient à eux. Il n'y avoit alors aucun de ces ſujets de diviſion, qui ont été dans la ſuite des Siècles ſi funeſtes à la Societé, & ont cauſé ces Guerres publiques, qui enſanglantent des Païs entiers, & ces diſputes particulières, qui paſſent des Pères aux Enfans & qui ſe transmettent en héritage dans les Familles. Cependant Caïn fut le Meurtrier de ſon Frère Abel, & voici quelle en fut l'occaſion.

Ils firent l'un & l'autre des Offrandes à Dieu : rien n'eſt plus clair que ce fait dans l'Hiſtoire Sainte, rien de plus obſcur que ſes circonſtances. Fut-ce leur propre Conſcience, qui leur dictant qu'ils étoient coupables, leur inſpira de travailler à apaiſer le courroux du Ciel? Fut-ce quelque révélation, qui n'eſt pas racontée, qui les y porta ? Fut-ce la Raiſon toute ſeule qui leur fit comprendre que c'étoit un devoir indiſpenſable d'offrir une partie de ſes biens à celui de qui on les tient tous? Fut-ce dans un lieu qu'ils prirent eux-mêmes à leur choix, ou s'il y en avoit dès-lors quelqu'un marqué par Adam, peut-être par la Divinité elle-même, qui y auroit donné des marques plus ſenſibles de ſa préſence ? Fut-ce par le Miniſtère d'Adam qu'ils préſenterent leur Offrande, ou s'ils le firent immédiatement, chaque Père de Famille ayant alors, comme [a] quelques-uns le prétendent, l'office de Sacrificateur dans ſa Maiſon ? Tout cela nous paroit également difficile à déterminer pour ceux qui aiment à avoir la Démonſtration, du moins la plus grande Vrai-ſemblance, pour guide. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Caïn, qui étoit Laboureur, fit des Offrandes, priſes de ſa profeſſion, & préſenta des fruits ; & qu'Abel, qui étoit Berger, en fit de convenables à la ſienne, & *offrit les premiers-nez de ſon troupeau & leur graiſſe*, ou *leur lait* ; c'eſt ainſi qu'il y a mot pour mot dans le texte de Moyſe, & le génie de la Langue Sainte ne contraint point à entendre qu'Abel ait immolé des Animaux, l'on peut traduire, qu'il offrit le lait des premiers-nez.

Verſ. 4.

Que

a. EUSEB. *Demonſtr.* Lib. I. Cap. X. pag. 34. &c.

Que les jugemens fondez ſur l'extérieur des hommes ſont trompeurs ! Qui n'eût crû à voir ces habitans du premier Monde, tous deux Fils d'une même Famille ; tous deux reconnoiſſans le véritable objet du culte ſuprême ; tous deux en apparence animez du même deſir de lui rendre hommage, qui n'eût crû qu'ils étoient également agréables à ſes yeux ? Cependant, l'un, ſavoir Abel, fit une Offrande, qui plut à Dieu ; au lieu que celle de l'autre lui fut odieuſe.

Il n'y a que le Scrutateur des cœurs qui pût nous découvrir les véritables raiſons de cette différence. Elle a bien donné lieu à diverſes conjectures des Interprètes ; mais aucun d'eux n'en a raporté de cauſe bien prouvée. Peut-être eſt-ce dans les ſeules diſpoſitions de ces deux Adorateurs qu'il faut chercher la cauſe du différent ſuccès des actes de leur adoration, & que c'eſt ce que S. Paul entend dans ſon Epître aux Hébreux, lors qu'il dit que *ce fut par la foi qu'Abel offrit un plus excellent Sacrifice que Caïn.* On pourroit paraphraſer, *ce fut la foi qui donna le prix au Sacrifice d'Abel & qui le rendit préférable à celui de Caïn.* Héb. II. 4.

L'Hiſtoire Sainte eſt plus expreſſe ſur cette préference que ſur les raiſons qui la cauſérent. Moyſe dit que *Dieu eut égard au Sacrifice d'Abel & non à celui de Caïn. Avoir égard*, ou *regarder*, ſignifie ſouvent dans la Langue Sainte donner ſon aprobation. Mais de déterminer quelle marque extérieure Dieu fit paroître du différent prix qu'il donnoit aux offrandes de ces deux Frères, c'eſt ce qui n'eſt pas en notre pouvoir. S'il en faut juger par la conduite Verſ. 4.

que Dieu tint dans la ſuite des Siècles, [3] le feu deſcendu du Ciel & conſommant les offrandes d'Abel auroit été le témoignage de la préference donnée à ſon Sacrifice. C'eſt ainſi que l'a entendu Théodotion, qui traduit, que *Dieu embraſa les Offrandes d'Abel*, & [4] les Payens feignoient que leurs Dieux s'expliquoient de cette manière.

L'innocence d'un homme de bien eſt ſouvent une raiſon ſuffiſante pour attirer la haine d'un Scélerat, & les vertus de nos prochains, ſont les cenſures de nos vices. Caïn porta impatiemment la différence qui avoit été miſe entre lui & ſon Frère. Peut-être même s'imagina-t-il qu'Abel alloit avoir le droit d'aîneſſe, dont le privilège pouvoit être dès lors, une eſpèce de Prédomination ſur le reſte de la Famille. Dieu le reprit de ce ſoupçon, & daigna lui-même le raſſurer. Il lui dit, que pour devenir agréable comme ſon Frère, il n'avoit qu'à imiter ſon innocence; qu'aucun ſujet légitime ne pouvoit lui faire porter de la haine à Abel, qui lui ſeroit toûjours ſoumis, comme à ſon Aîné.

Caïn fut embraſé de courroux contre Abel, par cela même que Dieu étoit ſon Apologiſte; cette Apologie venant d'un Etre ſi éminent redoubla la jalouſie qu'elle devoit déraciner. Il ne chercha plus que l'occaſion d'exterminer un homme, qui lui étoit ſi odieux, parce qu'il lui étoit préférable, & qu'il lui étoit préféré. Il lui propoſa d'aller aux champs. Un homme innocent ſoupçonne malaiſément un autre de former des deſſeins perfides. Abel ſuivit

3. 4. Voi. diverſes preuves dans notre Diſcours LV.

vit Caïn, qui lui intenta une quérelle pour avoir un prétexte de le tuër. Le ſujet de leur diſpute n'eſt pas raporté dans la Genèſe ; elle dit ſeulement que Caïn *s'éleva contre ſon Frère & le tua.* Verſ. 8. [5] Quelques-uns veulent qu'Abel ait été non ſeulement un Saint, mais un Martyr, & qu'il n'aît été tué par ſon Frère que pour avoir entrepris de ſoûtenir quelque propoſition Orthodoxe de la Religion. Si cette conjecture n'a rien d'oppoſé à l'analogie de la foi, elle n'a rien auſſi de fondé ſur le raport, ni ſur les circonſtances de l'Hiſtoire.

Dieu demanda à Caïn, où étoit Abel ſon Frère ? C'étoit lui reprocher de l'avoir tué, & lui donner en même temps une occaſion de confeſſer ce Meurtre, & d'en obtenir le pardon. Mais au lieu d'avoir recours à la Miſéricorde de ſon Juge, il la repouſſa avec inſolence, & en diſant : *Suis-je la garde de mon Frère, moi?* Verſ. 9.

Le mépris qu'on fait de la Bonté de Dieu, eſt ce qui donne à ſa Juſtice les armes les plus formidables. Dieu répondit à Caïn : *Qu'as-tu fait ? La voix du ſang de ton Frère crie de la Terre à moi :* j'accorde à cette voix la vengeance qu'elle ſollicite, cette même Terre, qui a recueilli le ſang d'Abel, en ſera la vangereſſe ; elle refuſera de faire germer la ſemence que tu lui auras confiée, & de répondre aux ſoins que tu prendras de la cultiver ; elle ne te ſervira que comme d'un lieu d'exil & de banniſſement, où tu traîneras une vie auſſi malheureuſe que criminelle ; tu ſeras chaſſé du lieu que j'ai donné pour habitation à ta Famille, Verſ. 10.

&

5. Voyez le *Thargum* de JONATHAN.

& iras chercher un refuge dans des terres incultes & inhabitées. C'eſt ainſi que nous entendons ces dernières paroles de Moyſe : *Tu ſeras vagabond & fugitif ſur la Terre.*

Verſ. 12.

L'Hiſtorien, en racontant l'exécution de cette menace, peu de verſets après la menace même, dit, que *Caïn ſortit de devant la face de l'Eternel.* [6] Cette expreſſion & quelques autres ont donné lieu à la conjecture de quelques Interprètes, qui prétendent qu'il y avoit un lieu fixe, où Dieu donnoit des Symboles éclatans de ſa préſence, & qu'il interdiſoit à Caïn l'approche de ce lieu, qui étoit le refuge des Pénitens; comme il avoit interdit à Adam & à Eve l'accès du Paradis, qui ne devoit être le ſéjour que de l'Innocence. Et comme il n'y a point de champ plus vaſte que celui des conjectures, ils ont dit que c'étoit quelque lumière éclatante qui marquoit la préſence de Dieu; que ce fut-là ce qui porta les premiers habitans du Monde à rendre les honneurs de l'adoration au Soleil, celui de tous les Phenomènes de la Nature qui avoit le plus de raport à cette gloire que Dieu faiſoit paroître; que ce fût cela même, qui peu de temps enſuite fit placer le Feu parmi les Objets de l'Idolatrie. Si nous raportons ces choſes, c'eſt plus pour faire l'Hiſtoire des penſées des Interprètes, que celle des premiers Ages du Monde.

Verſ. 16.

Le même principe qui porte les Méchans au crime, quand ils eſpérent l'impunité, les jette dans le déſeſpoir, quand la punition leur eſt dénoncée. Caïn témoigna qu'il craignoit de ſuccom-

6. FAGIUS ſur Geneſ. IV. 16. dans le I. Vol. des Gr. Critiques. pag. 100. 101.

7. Voi. CORNEL à LAPIDE Tom. I. Geneſ. IV. 15. pag.

ſuccomber ſous le poids des peines, dont il étoit menacé, & qui étoient plus grandes que les forces qu'il avoit pour les ſupporter. Il crut même qu'il avoit à attendre des malheurs plus grands que ne le portoit la ſentence, que cet exil n'étoit pas le ſeul des maux qu'il avoit à craindre, & que le premier qui le rencontreroit le tueroit. Dieu, qui ſe ſouvient d'avoir compaſſion, même au milieu de ſa colère, daigna le raſſurer contre cette crainte. Il le marqua de quelque *ſigne*, qui le rendroit connoiſſable, & qui ôteroit à ceux qui voudroient le tuer le prétexte de l'avoir méconnu; il prononça que celui qui oſeroit porter ſes mains ſur Caïn, ſeroit puni d'une peine *ſept fois* plus grande, que celle qu'il lui auroit fait ſoufrir. Verſ. 15.

Les Interprètes diſputent avec chaleur ſur la nature du *ſigne* que Dieu mit ſur Caïn. Il faut être étrangement peu fertile en conjectures vrai-ſemblables, & bien animé du déſir de conjecturer, pour avancer, comme l'ont fait [7] quelques Rabins, qu'un Chien, qui marchoit toûjours devant Caïn, étoit le *ſigne* qui marquoit que c'étoit là cet homme auquel il ſeroit funeſte de toucher. [8] Ceux, dont l'autorité a le plus de poids parmi les Savans, ont crû que Dieu fit un habit particulier à Caïn, de peur qu'étant habillé de peau comme le reſte du Genre humain, on ne pût prétexter pour le tuer de l'avoir pris pour une bête féroce à la chaſſe. Qui ſeroit capable de décider, parmi tant de ſignes que Dieu pût choiſir, celui qu'il choiſit en effet ? Quand un évé-

pag. 88. Voi. PIRKE ELIEZ. Cap. XXII. & *Animadv.* VORSTII *in hunc libr.* pag. 181.

8. M. LE CLERC ſur Geneſ. IV. 15. pag. 45.

événement peut être arrivé en mille & mille manières différentes, on a peu fait, ce me ſemble, lors qu'on a imaginé un ou deux de ces moyens-là.

Mais on ne peut s'empêcher de déplorer, à cette occaſion, les divers chemins que prennent les ennemis de la Religion pour la décrier. Les preuves que nous avons qu'il y avoit un grand nombre d'Habitans ſur la Terre, lorsque Caïn tua ſon Frère, les traces de divers Arts que nous rencontrons dans ce Siècle, ont porté [9] quelques-uns à ſoutenir, que la Terre avoit été habitée avant Adam. Et ce que ſup-
Verſ. 14. poſe le mot de Caïn, *quiconque me trouvera me tuera*, qu'il y avoit dès lors un grand nombre d'Habitans ſur la Terre, a ſervi à quelques autres de prétexte pour rendre cette Hiſtoire ſuſpecte: comme ſi Moyſe étoit en contradiction avec lui-même; comme ſi le fil de ſon Hiſtoire ne nous permettoit pas d'attribuer une nombreuſe Famille à Adam, & à Eve dans le période dont il eſt ici queſtion. De ces deux opinions combinées il faudroit conclurre, ou que Moyſe favoriſe le Syſtème des Préadamites, ou, ce qui eſt plus odieux encore, qu'il détruit dans un endroit de ſon Hiſtoire ce qu'il établit dans un autre.

Prouver que dans le temps du Meurtre de Caïn Adam & Eve pouvoient avoir un grand nombre de deſcendans, c'eſt renverſer l'une & l'autre de ces ſuppoſitions. Nous ne prétendons pas que le calcul d'un Auteur moderne ſoit

9. *Præadamitæ ſive Exercit. ſuper Epiſt.* ad Rom. Cap. V. verſ. 12. 13. Lib. III. Part. I. Cap. IV. pag. 162.

10. Voi. *Diſſert. Chronol. Géogr. Critiq. ſur la Bible.* I. Diſſert. dans le *Journal des Sçavans.* Janvier 1712. Tom.

ſoit démontré, il nous ſuffit qu'il ſoit vraiſemblable. Nous n'avons pas beſoin de cette multitude de deſcendans qu'il donne à nos premiers Pères, pour expliquer le mot de Caïn : *Le premier qui me trouvera me tuera* ; nous en avons aſſez d'une partie, & on ne peut pas la lui conteſter ſans une injuſtice manifeſte. Voici ce calcul.

1° *Quand nous ſuppoſerions*, dit-il, *qu'Adam & Eve n'avoient point eu d'autres Fils que Caïn & Abel l'an du Monde cent-vingt & huit, que nous prouvons être celui du Meurtre de Caïn, il faudroit ſuppoſer néceſſairement qu'ils eurent des Filles mariées avec ces deux Fils. Je ne veux que les deſcendans de ces deux Enfans pour faire un nombre conſidérable d'hommes ſur la Terre en cent-vingt-huit ans : car ſuppoſant qu'ils auront été mariez l'an dix-neuf du Monde, ils ont pû avoir facilement chacun huit Enfans l'an vingt-cinq, tant mâles que femelles : l'an cinquante ſont venus d'eux en ligne droite ſoixante-quatre perſonnes. L'an ſoixante quatorze il y en aura cinq cens ſoixante-douze. L'an quatre-vingts-dix-huit il s'en trouvera quatre mille quatre-vingts-ſeize ; & l'an cent-vingt & deux vous en trouverez trente-deux mille ſept-cens-ſoixante-huit. Si vous ajoutez enſuite les autres Enfans nez pendant ce temps-là d'Abel & de Caïn, leurs Enfans & les Enfans de leurs Enfans produits quand ils ont été en âge d'engendrer, vous aurez en cent-vingt-deux ans quatre-cens-vingt un mille cent-ſoixante-quatre hommes capables d'engendrer ſans compter toutes les Femmes*

LI. pag. 6. Ed. d'Amſt. Voi. un autre calcul. PETAVII *Doctrina temporum* Tom. II. Cap. XIV. pag. 18. col. 2. & STILLINGFLEET *Orig. Sac.* Lib. III. Cap. IV. pag. 37.

Femmes tant vieilles que jeunes, & les Enfans au-deſſous de dix-ſept ans. C'eſt le calcul de cet Auteur & qui peut être illuſtré par ce qui eſt ajouté au verſet 17. du Chapitre d'où nous tirons cette Hiſtoire, & où il eſt dit *que Caïn bâtit une Ville.* Voilà plus d'habitans qu'il n'en étoit beſoin pour allarmer un homme intimidé, & dont la crainte multiplioit encore les Objets. [11] Un Savant a eſtimé que l'Eſprit d'Abel qui pourſuivoit toûjours Caïn, & qui lui reprochoit ſans ceſſe ſon crime, ſervoit ſans ceſſe à entretenir cette crainte & à l'augmenter. Penſée plus propre à ſervir d'ornement Poëtique que d'éclairciſſement à l'Hiſtoire Sainte.

11. Voi. les Notes de HENRI DE VALOIS ſur le Ch. 6. du Livre III. d'EUSEBE pag. 40. col. 2.

VI. DISCOURS.

L'Enlevement d'Enoch. GEN. V. 24.

LA plûpart des événemens arrivez depuis la chûte de nos premiers Pères, juſqu'au période où nous ſommes parvenus, avoient été comme autant de ſuites de l'arrêt prononcé contre leur crime. Dieu ne s'étoit montré au Genre humain que du côté de ſa Juſtice; il étoit difficile que les Fidèles même ne fuſſent accablez à l'idée de tant de fleaux, & qu'ils démêlaſſent les promeſſes de la Grace & de l'Immortalité à travers les obſcuritez de cet Oracle: *La Semence de la Femme briſera la tête du Serpent.* Ainſi la Religion ne fourniſſoit qu'imparfaitement celui des plus puiſſans motifs qu'elle nous propoſe pour nous attacher à Dieu, c'eſt la penſée qu'il eſt le *rémunérateur* de ceux qui le craignent. Dieu voulut donner une preuve éclatante de cette vérité, & fournir en même temps à toute l'Egliſe une image anticipée des victoires que le Meſſie remporteroit un jour ſur les ennemis de notre ſalut; ce fut l'Enlevement d'Enoch.

Genes. III, 15.

Hebr. II, 6.

Il eſt vrai que nous ſommes peu inſtruits ſur ce qui concerne cet homme privilegié du Ciel; nous en ſavons pourtant aſſez pour nous en former une grande idée.

I. Nous ſavons que c'étoit un homme célèbre, non ſeulement dans l'Egliſe, mais mê-

me dans le Paganiſme. [1] Voici un paſſage remarquable d'Etienne de Byſance que les Savans raportent à ce Patriarche : *On dit qu'Iconium eſt une Ville de* Hanac *lequel a vêcu plus de* 300. *ans ; que les habitans de ce lieu ayant demandé à l'Oracle, juſques à quel âge vivroit ce Prince, ils eurent pour réponſe que quand il mourroit, ils périroient tous ; ce que les Phrygiens ayant entendu, ils menèrent un grand deuil, d'où eſt venu ce proverbe, pleurer Hanac.* On peut voir dans le [2] Phaleg de Bochart une critique de ce paſſage. Celui d'Eupolème Auteur Payen cité par Euſèbe, porte plus directement ſur notre Patriarche. [3] Il dit que *les Babyloniens regardent* Enoch *comme celui qui a été l'Auteur de l'Aſtrologie parmi eux ; que celui qui eſt appellé* Atlas *par les Grecs, eſt* Enoch *qui eut pour Père Methuſalem, qu'il avoit apris des Anges toutes choſes, & qu'il avoit enſuite répandu ſes connoiſſances chez les Phrygiens.*

II. Nous ſavons qu'Enoch étoit Prophète. Cela n'avoit pas été entierement inconnu aux Payens. St. Jude le cite en cette qualité & lui attribuë cette Prophétie : *Le Seigneur eſt venu avec ſes Saints, qui ſont par milliers pour exercer jugement contre tous, pour convaincre tous les méchans d'entr'eux de leurs méchantes actions qu'ils ont commiſes méchamment, & de toutes les paroles injurieuſes qu'ils ont prononcées contre lui.* Il eſt vrai qu'il ſeroit mal aiſé de décider d'où l'Apôtre avoit pris cette Prophétie. Il y avoit dans les premiers Siècles du Chriſtianiſme, un Livre

Jude verſ. 15.

1. STEPHANUS BYSANTINUS *in voce* Ἰκόνιον, pag. 414.
2. BOCHART. *Phaleg.* Lib. II. Cap. XIII. pag. 88.
3. EUSEB. *Prepar.* Tom. I. Lib. IX. Cap. XVII. pag. 419.

vre qui n'étoit pas inconnu des Juifs, & qui portoit pour tître *Prophétie d'Enoch*; mais les fragmens que les Pères nous en ont conſervé ne nous en donnent pas une grande idée. Il paroît même qu'ils ne le citent qu'avec mépris. [4] Celſe en avoit raporté un paſſage dont il ſe ſervoit contre Origène : ce Père lui répond que ce Livre avoit peu d'autorité parmi les Hébreux. [5] Tertullien eſt celui qui l'a défendu avec le plus de chaleur, & il déplore que tout le Monde n'eſt pas auſſi zélé que lui à en ſoûtenir l'authenticité : il prétend qu'il avoit été conſervé dans l'Arche par Noé; qu'il avoit paſſé de là à toute l'Egliſe; que les Juifs de ſon temps ne le rejettoient que parce qu'il étoit favorable au Chriſtianiſme. Mais cet Ouvrage, quoi que rempli de traits fabuleux, pouvoit en contenir de véritables; le don de l'inſpiration pouvoit avoir fait diſcerner à St. Jude la vérité d'avec le menſonge.

Le deſir de poſſéder un Livre ſi précieux engagea [6] un Homme célèbre du ſiècle paſſé à des recherches immenſes, & à des frais conſiderables. On lui raporta qu'il étoit Ethiopien, & il fut trompé par un Impoſteur qui lui donna l'Ouvrage d'un Bahaila Michaël pour la Prophétie d'Enoch. [7] L'Auteur de l'Hiſtoire d'Ethiopie chercha par tout cette prétenduë Prophétie : il la découvrit enfin, & y vit bien-tôt des marques évidentes d'impoſture. Voici l'Exorde de cette Pièce ſuppoſée : M. de Peireſc.

Au

4. Origene contre Celſe Lib. V. pag. 267.
5. Tertul. *de Cultu Fœmin.* pag. 151.
6. 7. Voi. Ludolf. *Comment. in Hiſt. Æthiop.* Lib. III. No. XXXIV. pag. 347. &c.

peu de force dans les Siècles Evangéliques, eſt une préſomption à l'égard des périodes qui les ont précédez, & dans leſquels on voyoit communément que c'étoient les méchans ſeuls qui
Pſ. LV. 24. n'atteignoient que *la moitié de leurs jours.* Il a fait tant d'impreſſion ſur un [9] Rabin, qui entendoit de la mort ordinaire ce qui eſt dit de la fin d'Enoch, qu'il a mieux aimé ternir la mémoire de ce Patriarche, que de laiſſer préſumer, que Dieu eût enlevé un homme de bien au milieu de ſa carrière. Voici ſa Gloſe ſur les paroles de Moyſe : *Enoch marcha avec Dieu, c'eſt-à-dire qu'il fut juſte, mais d'une juſtice ambulante & paſſagère, en ſorte qu'il alloit incontinent de la vertu au vice. Ce fut la cauſe pour laquelle Dieu ſe hâta de le faire mourir.*

Mais ſi quelques Docteurs Juifs ont renverſé l'idée que Moyſe nous donne de la vie de ce Patriarche, [10] pluſieurs autres s'en ſont formez de plus juſtes, & ont parlé de ſa ſortie du Monde, comme d'une ſuite de ſa piété. Il y a peu d'Interprète de quelque nom parmi les Chrétiens, qui n'ait ſuivi cette penſée.

Il y a eu plus de conteſtation ſur la manière dont Dieu avoit diſpoſé de ce Patriarche après l'avoir enlevé à la Terre. [11] Les Mahometans le placent dans la quatrième Sphère du Soleil. L'Impoſteur Mahomet feint qu'il le trouva là lors que dans la douzième année de ſa dévotion il fut porté une nuit de la Mecque à Jéruſalem, ſous la forme d'un Mulet, & qu'il fut élevé

9. JARCHI *in Geneſ.* V. 24. ibid.
10. Rabbi ABARBANEL *in Geneſ.* V. 24. pag. 40. col. 1. PHILO *de nominum mutat.* pag. 352.
11. Voi. le Chap. *de la Nuit* dans l'*Alcoran.* pag. 267.

élevé de Jérusalem dans le Ciel, où il alla puiser tous les mystères de sa Religion.

L'opinion la plus suivie des Anciens Interprètes, tant Juifs que Chrétiens, le place dans le Paradis terrestre. [12] *Le commun des nôtres*, dit un Rabin, *même le commun de nos Sages, pense qu'Elie est entré en corps dans le Paradis, qu'il vit là, dans le même état où étoient nos premiers Pères, avant leur chûte. Enoch y est entré comme lui.*

[13] La plûpart des anciens Pères ont adopté ce sentiment. Quelques-uns ont dit qu'après le Déluge il avoit été enlevé dans les Airs, avec Elie, pour être à l'abri des eaux; qu'ils reviendroient l'un & l'autre un jour sur la terre pour combatre l'Ante-Christ; qu'ils rebâtiroient les Murs de Jérusalem; que leurs corps morts seroient dans les ruës de cette Ville, qui avoit été de tout temps la meurtrière des Prophètes; que ce sont les *deux Témoins* dont parle l'Apocalypse. Mais ceux qui ont raconté ces événemens, & avancé ces prédictions, ne nous ont laissé d'autre motif à les croire, que la licence qu'ils s'étoient donnée de les publier, sans en alléguer des preuves solides, pas même des vrai-semblances. Apoc. XI. 7.

Nous ne connoissons point désormais d'autre Paradis, que celui qui nous est représenté dans nos Ecritures, comme un lieu où Dieu donne les preuves les plus éclatantes de sa présence, & où il communique sa Gloire avec plus de Ma-

12. KIMCHI sur II. Rois. II. 1. pag. 407. col. 2. Il dit que c'est le sentiment de quelques Rabins.

13. Voi. IREN. *Adverf. Hæref.* Lib. IV. Cap. XXX. pag. 319. &c. Lib. V. Cap. V. pag. 405. &c. TERTULL. *de Anima.* pag. 301.

Majesté. Jésus-Christ avoit demandé à son Père d'aller dans ce bien-heureux Séjour, & il dit au Brigand converti ; *En vérité je te dis que tu seras aujourdhui avec moi en Paradis.* C'est ce même lieu qui est apellé par St. Paul le *troisième Ciel*, & simplement le *Ciel* par excellence, dans tant d'endroits de l'Ecriture. C'est là qu'Elie fut enlevé par *un tourbillon*, comme nous espèrons de l'expliquer dans son lieu. Ce fut là, selon nous, qu'Enoch fut transporté. Et c'est ainsi que dans chacun des trois grands périodes de l'Eglise, il y a eu un exemple d'un homme élevé au Ciel en corps & en ame, pour apuyer l'espérance que conçoivent tous les Fidèles de parvenir au même bonheur. Enoch fournit le premier de ces exemples avant la Loi ; Elie sous l'Oeconomie légale ; & Jésus-Christ notre grand Chef, sous celle de l'Evangile. Dieu a tellement ménagé la lumière dans chacun de ces trois périodes, qu'elle a paru par degrez, jusqu'à ce qu'elle ait brillé dans tout son éclat. C'étoit un préjugé favorable pour les Fidèles du premier Monde de voir un homme de bien disparoître, & être dépose, après son séjour sur la terre, dans un autre lieu que le tombeau. C'étoit une présomption plus grande encore en faveur de ceux qui vêcurent sous le second période, de voir les Cieux s'ouvrir pour recevoir un de leurs Prophètes, qui y étoit porté sur un Char de feu. Mais c'est une démonstration aux Chrétiens, & comme une prise de possession de ce qu'ils attendent, de voir le *Consommateur de* leur *Foi* traversant ces vastes Espaces qui séparent le Ciel d'avec la Terre, entendant l'Eglise triomphante qui somme les portes du Palais

Luc xxiii. 43.

2. Cor. xii. 2.

2. Rois ii. 1.

Hébr. xii. 2.

lais de la Gloire de s'ouvrir pour le recevoir, & leur allant préparer lui-même, dans ce bienheureux Séjour, les places qu'il leur deſtine. Pſ. XXIV. 7.

Il nous étoit convenable d'avoir un tel Souverain Sacrificateur, ſaint, innocent, ſans tache, ſéparé des pécheurs, exalté par deſſus tous les Cieux. Hébr. VII. 26.

VII. DISCOURS.

Corruption générale du Genre Humain.
GEN. VI.

LA poſtérité de Caïn & celle de Seth formèrent deux Societez différentes, dont chacune ſuivoit l'exemple de ſes Ancêtres. Moyſe dit que *Caïn habita au Païs de Nod.* Le mot de *Nod* eſt équivoque; il peut ſignifier *Vagabond*; il peut auſſi marquer un païs qui porte ce nom. Les Partiſans de la premiè-re de ces traductions entendent que Caïn avoit été errant durant tout le cours de ſa vie : d'autres prétendent que Moyſe a voulu marquer que le Païs de *Nod*, qui peut être celui-là même que les [1] Hiſtoriens profanes ont appellé les *Campagnes de Nyſée*, avoit été le lieu de l'exil de ce Frère dénaturé. Il nous ſuffit qu'il eſt démontré que la race de Caïn & celle de Seth habitoient des régions diverſes, & formoient des Societez ſéparées.

Geneſ. IV. 16.

Mais après que par cette prodigieuſe multiplication, que Dieu accordoit aux hommes des premiers Siècles, ils eurent les uns & les autres occupé de plus grands eſpaces, ils commencèrent à ſe raprocher. Les deſcendans de Seth, que l'Ecriture appelle *Fils de*

Verſ. 2.

1. STRABON. Lib. XI. pag. 960. 961. HERODOT. Lib. VII. pag. 399. 400.

de Dieu, probablement parce qu'ils étoient attachez à ſes Loix & à ſon culte, furent frapez de la beauté des Filles de la race de Caïn; ils voulurent ôter toutes les barrières qui les ſéparoient d'avec des Créatures ſi pleines de charmes; ils contractèrent des Mariages avec elles, dans leſquels ils n'obſervèrent d'autres Loix que celles de leurs paſſions; & en livrant à ces Séductrices leur cœur & leur liberté, ils leur livrèrent en même temps leur vertu & leur Religion. Car il arriva dans ce mélange ce que l'on vit toûjours dans la ſuite des Siècles, lorsqu'une Nation ſainte ſe mêle avec une profane: c'eſt que la ſainte prend les mauvaiſes mœurs de la profane, & que la profane n'imite point les vertus de la Nation ſainte.

C'eſt le Commentaire le moins forcé que nous puiſſions propoſer ſur ces paroles de Moyſe: *Il arriva, que quand les hommes eurent commencé à ſe multiplier ſur la Terre, & qu'ils eurent eu des Filles, les Fils de Dieu, voyant que les Filles des hommes étoient belles, prirent leurs Femmes de toutes celles qu'ils choiſirent.* Mais ſi ce Commentaire eſt ſoûtenable, il n'eſt pas ſans difficulté, & il y a peu de textes ſur lequel les Interprètes ſe ſoient plus donné carrière. Verſ. 1.

Quelques Anciens ont crû que par ces *Fils de Dieu*, il faloit entendre les Grands de la Terre, qui auroient enlevé par violence les Filles d'un rang inférieur, & porté atteinte à leur pudicité. Ils s'apuyoient ſur ce paſſage des Pſeaumes: *J'ai dit, vous êtes Dieux.* Pſeaum. LXXXII. 6.

Mais nous rangeons parmi les écarts d'une imagination qui s'égare, l'opinion que St. Chry-

[2] Chryſoſtome refute, de ceux qui ont crû que par ces *Fils de Dieu*, il faloit entendre les bons Anges, & celle de ceux qui l'entendent des mauvais. Si c'eſt la Verſion des Septante, qui a donné lieu à cette bizarre penſée, & qui portoit anciennement, au lieu de *Fils de Dieu*, *les Anges de Dieu*, du moins ſi nous en croyons [3] St. Auguſtin, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de décider. Mais il eſt certain qu'elle a eû un grand nombre de Partiſans parmi les Juifs, & parmi [4] les Interprètes Chrétiens, anciens & modernes. Elle a même donné occaſion à je ne ſai quelles idées touchant les *Démons Incubes*, ainſi nommez parce que l'on prétendoit qu'ils s'uniſſoient avec les Femmes & qu'ils en avoient des Enfans. [5] *Pluſieurs perſonnes ont éprouvé*, dit St. Auguſtin, *& pluſieurs le tiennent de ceux qui en avoient fait l'expérience, que les Sylvains, ou les Faunes, appellez vulgairement Incubes, ont été ſouvent funeſtes à des Femmes, & ont ſouillé leur lit. On aſſure auſſi avec tant de certitude que certains Démons, appellez Duries par les Gaulois, tentent ces ſortes d'impuretez & les conſomment, qu'il y auroit de l'éfronterie à le revoquer en doute.* Ceux qui ſeront curieux de pluſieurs narrations fabuleuſes conſulteront [6] les Auteurs que nous indiquons.

[7] Quelques Pères de l'Egliſe avoient crû que le crime de ces Eſprits, dont l'Ecriture dit, qu'*ils*

2. S. CHRYSOST. *Homil.* XX. *in Geneſ.* V. Tom. II. pag. 249.

3. AUGUST. *de Civit. Dei.* Lib. XV. 23. pag. 286.

4. HEIDEG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. I. Exerc. XI. pag. 282. N°. III. &c. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. 4. PHILO *de Gigant.* pag. 284. R. ELIEZ. Cap. XXII. pag. 49.

5. AUGUST. *de Civit. Dei.* Lib. XV. 23. pag. 285. &c.

6. DELRIO *Magi.* Lib. II. Quæſt. XV. pag. 159.

FRAN-

qu'*ils n'ont pas gardé leur origine*, conſiſtoit en ces Mariages mal aſſortis qu'ils avoient faits avec les *Filles des hommes*. [8] Joſèphe a eu la même penſée, & a été ſuivi en cela d'un grand nombre de [9] Rabins, & de [10] Philon qui cite ainſi les paroles de Moyſe : *Les Anges de Dieu voyants les Filles des hommes, &c.* & cette citation confirme ce que dit St. Auguſtin, que la Verſion des Septante portoit anciennement *les Anges de Dieu*, au lieu de *Fils de Dieu*. Jude verſ. 6.

[11] Juſtin Martyr renchérit par deſſus tous ces Auteurs : il croit que les Démons ont été les fruits de ces monſtrueuſes alliances.

[12] Tertullien dit que ce furent les mauvais Anges, qui enſeignèrent au Genre Humain, l'uſage du fard, & des braſſélets, & de tous ces vains ornemens, dont on a uſé de tout temps, pour faire ſupléer l'art à la nature. Nous ſuppoſons que notre Siècle plus ſévère dans l'examen des faits, & mieux inſtruit dans la Science touchant la nature des Eſprits, n'a pas beſoin qu'on le muniſſe contre l'abſurdité de ces Syſtèmes. Il n'y a déſormais perſonne qui cherche dans les Ecrits des anciens Pères ni dans ceux des Rabins les principes d'une bonne Métaphyſique.

Si ce que Moyſe raconte des Mariages de ceux qu'il appelle *Fils de Dieu* a cauſé des conteſtations, la manière conciſe, avec laquelle il

FRANCISC. VALESIUS *de Philoſ.* Cap. VIII. pag. 89.

7. Voi. ce ſentiment refuté AUGUST. *de Civit.* ibid. pag. 285.

8. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. IV. pag. 8.

9. R. ELIEZER Cap. XXII. pag. 49.

10. PHILO *de Gigant.* pag. 284.

11. JUSTIN. MARTYR. *Apoleg.* I. cap. XLIV.

12. TERTULLIEN. *de cultu Mulier.* Lib. I. pag. 450.

il parle des Enfans, qui vinrent de ces Mariages, a donné lieu à plus de diſputes encore. Et qui eſt l'Interprète qui oſe ſe déterminer
Verſ. 4. ſans héſiter, quand il tombe ſur ces paroles: *Il y avoit en ce temps-là des Géans ſur la Terre: lors, dis-je, que les Fils de Dieu ſe furent joints avec les Filles des hommes, & qu'ils en eurent eu des Enfans, ce ſont ces puiſſans hommes, qui ont été de tout temps des gens de renom?* On diroit que Moyſe a eu deſſein, dès le commencement de ſon Hiſtoire, de nous rebuter de mille queſtions curieuſes, par la difficulté que nous trouverions dans celles ausquelles ſa narration auroit donné lieu. On ne ſait d'abord quelle eſt l'étymologie du terme, *Nephillim*, que l'Original employe, & qu'on a traduit, *Géans*.

Quand on croit l'avoir trouvée on ignore ſi les qualitez qu'elle déſigne ſont celles du corps, ou ſi ce ſont celles de l'eſprit, ſi la grandeur qui eſt attribuée à ces hommes extraordinaires eſt la grandeur de leur ſtature, ou la grandeur de leur courage; & quelque parti que l'on prenne ſur cette queſtion, on ſe trouve en même temps, & ſoûtenu par de puiſſans défenſeurs, & combattu par de formidables adverſaires. La même difficulté ſe préſente au ſujet de ces *Réphaims*, de ces *Emins*, de ces *Hanakins*, de ces *Evims*, dont il eſt parlé dans d'autres endroits, & dont le ſeul
Deut. I. 28. aſpect faiſoit *fondre le cœur*, ſelon les expreſſions de l'Ecriture. On a bien de la peine à déterminer, ſi c'eſt dans un ſens de figure, ou ſi c'eſt dans un ſens propre qu'il faut entendre le ra-

13. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXIII. pag. 52.
14. AUGUST. *de Civ. Dei.* Lib. XV. Cap. XXIII. pag. 285.

raport des Espions, qui furent envoyez dans la Terre de promission. Si la crainte leur avoit grossi les objets; ou s'ils dépossoient ce qu'ils avoient vû en effet de leurs propres yeux; s'ils vouloient marquer la grandeur de chaque individu, ou celle de la multitude, lors qu'ils disoient à Moyse : *Où monterions-nous? Nos Frères nous ont fait fondre le cœur en disant : Ce peuple est plus grand que nous, & d'une taille plus haute; les Villes sont grandes & closes jusqu'au Ciel, & même nous avons vû les Enfans des Hanakins.* Deut. I. 28. Nomb. XIII. 33.

Quand même on s'est rangé du parti de ceux qui prennent à la lettre ce qui est dit de la grandeur des Géans, on ne sait encore jusqu'où cette grandeur alloit. Il y a bien des Insensez dont l'opinion n'a servi que de preuve à leur extravagance. [13] Tels sont ceux d'entre les Docteurs Juifs, qui ont dit que ce Og, Roi de Basan, auquel l'Ecriture artribue une taille extraordinaire, vivoit avant le Déluge; que la hauteur de sa Stature le sauva de la fureur des eaux; qu'il monta sur une Montagne quand la Terre fut couverte de flots, & qu'ils ne purent atteindre jusques à sa tête. Mais parmi ceux des Interprètes, qui ont des sentimens plus sensez sur cette matière, les uns donnent une grandeur démesurée aux Géans; les autres une beaucoup moindre; les uns, comme [14] St. Augustin, & une foule d'Auteurs modernes, prétendent que des dents, des os de corps morts, d'une longueur énorme, qu'on a trouvez dans quelques lieux, sont des monumens de la grandeur de ces hommes extraordinaires. Les autres soutien-

285. &c. TORNIEL *Annal.* An. 987. N. XV. XVII. SIGEBERT *Chron.* An. 413.

ſoutiennent que ce n'eſt là qu'un jeu de la Nature, qui par la coagulation de diverſes matières qu'elle renferme dans ſon ſein, a imité la figure du corps. Les uns apuyent leur penſée ſur le témoignage de quelques Voyageurs; les autres ſe retranchent ſur l'amour que les Voyageurs ont pour le merveilleux, & font remarquer que les Géans les plus mémorables, dont parle l'Ecriture, n'approchoient pas de la grandeur qu'on a attribuées aux autres, comme le démontre l'exemple de Goliath, celui de Og, Roi de Baſan, & quelques autres.

1. Sam. XVII. 4.

Enfin cet arrangement des paroles de Moyſe: *Il y avoit en ce temps-là des Géans ſur la Terre*, lors, dis-je, *que les Fils de Dieu ſe furent alliez avec les Filles des hommes, & qu'ils en eurent eu des Enfans*, a diviſé auſſi les Interprètes ſur la queſtion, ſi le but de Moyſe a été de nous aprendre, que les Géans avoient été contemporains de ces Alliances, ou s'ils en avoient été les fruits; ce qui eſt moins probable, à la vérité, mais qui n'eſt pas deſtitué de vraiſemblance. Ce n'eſt pas à nous de ſervir d'arbitres dans ce fameux procès, & nous reprenons le fil de notre narration.

Depuis le mélange criminel de ceux que l'Hiſtoire appelle *les Fils de Dieu* avec celles qu'elle appelle *les Filles des hommes*, l'Univers n'eut plus qu'une face, & ne préſenta plus aux yeux de Dieu qu'un ſpectacle de menſonge, d'impudicité, de férocité & d'idolatrie. On eût dit que tout le Genre Humain s'étoit uni pour faire un complot contre le Ciel, pour violer ſes Loix, & pour corrompre ſon culte. Si nous en croyons même une ancienne tradition

tion conſervée par un [15]. Auteur Arabe, les Enfans de Seth en s'alliant avec les Filles de Caïn, violèrent le Serment ſolemnel qu'ils avoient fait par le Sang d'Abel, de ne s'allier jamais avec les deſcendans de celui qui l'avoit verſé. Mais l'expreſſion qu'employe Moyſe pour marquer cette corruption, nous donne l'idée d'une corruption générale. *La Terre étoit corrompuë devant Dieu, elle étoit pleine d'extorſion, toute chair avoit corrompu ſa voye.* Pourquoi reſtreindre ces expreſſions à une idée particulière, comme l'ont fait quelques Interprètes, puis qu'elle renferme l'idée de tous les vices? Geneſ. VI. 11. 12.

Dieu ne conſerve les Societez que pour l'amour des gens de bien qu'elles nourriſſent dans leur ſein, ou pour donner aux méchans qui la compoſent le temps de ſe repentir. Il réſolut de détruire un Monde, dans lequel il n'y avoit presque plus, ni reſte de vertu, ni apparence de retour. *Mon Eſprit*, dit-il, *ne plaidera plus avec les hommes*, c'eſt-à-dire, *je ceſſerai d'adreſſer aux hommes, comme j'ai fait juſques à ce jour, de vaines exhortations à la pénitence*: ou, comme l'ont traduit quelques Interprètes, & comme on peut traduire avec raiſon (tant la Langue ſainte eſt équivoque) *mon ſouffle, la vie que j'ai donnée aux hommes leur ſera bien-tôt enlevée, & je les ferai tous périr dans ſix-vingts ans, d'une mort violente.* Arrêt qui n'étoit alors probablement que comminatoire, & qui eût été ſans exécution, ſi les hommes du premier Monde euſſent eu la ſageſſe de le détourner par leur converſion, mais que nous verrons bien-tôt Verſ. 3.

15. SELDEN *de Diis Syr.* Cap. III. *Proleg.*

bien-tôt avoir été exécuté dans toute ſa rigueur.

Nous ſuppoſons que ces *ſix-vingts ans* doivent s'entendre du temps de ſupport que Dieu accordoit encore à ces coupables, & non des limites que Dieu preſcrivoit dès lors à la vie des hommes, qui viendroient dans les Siècles ſuivans. On ne peut ſoutenir, ce me ſemble, dans aucun ſens que Dieu ait borné à *ſix-vingts ans* les jours de ceux qui ſont venus après le Déluge. Nous ſuivons le ſentiment des plus célèbres Chronologiſtes. [16] *Depuis le Déluge juſques au temps de la Tour de Babel, les hommes vivoient encore des quatre ou cinq Siècles. Depuis ce Période juſques à celui d'Abraham ils atteignoient quelquefois la trois-centième année. Depuis Abraham juſqu'à Moyſe, ils alloient juſqu'à cent-vingt; quelquefois juſqu'à cent-trente. Depuis Moyſe juſqu'à David, ils vivoient ſouvent un Siècle entier - - - que l'on atteint rarement encore aujourdhui.* Il eſt donc plus naturel de compter ces *ſix-vingts ans* du temps qui devoit s'écouler depuis la menace que Dieu faiſoit à ces coupables juſques à ſon exécution.

16. USSERIUS, *Ætas Mundi* I. pag. 2. Tom. I. Voi. auſſi MENASSE' BEN ISRAEL. *Conciliat.* Quæſt. XXII. pag. 30.

VIII. DISCOURS.

Dieu envoye le Deluge ſur la Terre. GEN. VI. & VII.

NOé fut choiſi de Dieu pour être *caché au jour de l'indignation*, ſelon les expreſſions de l'Ecriture, & pour ſervir de Réparateur à cette poſtérité d'Adam, qui alloit être inondée par le Déluge. Sa piété acceptée par les condeſcendances divines lui attira cette diſtinction. Mais le St. Eſprit, qui nous dit que ce Patriarche *fut juſte & intègre*, ne nous fait aucun détail de ſes vertus. [1] Quelques Auteurs modernes ont ſupléé par leur imagination à cette réticence. Dieu, en revélant à Noé les malheurs qui alloient fondre ſur la terre, lui enſeigna le moyens de s'en préſerver. [2] Rien n'eſt plus vain que la penſée qui eſt montée dans quelques eſprits, que ce fut par le ſecours de l'Aſtrologie judiciaire que ce Patriarche connut les malheurs qui alloient fondre ſur le Genre Humain. Dieu lui ordonna de bâtir un *Vaiſſeau*, ou une *Arche*, dont il lui preſcrivit lui-même la matière, la ſtructure, & les dimenſions. Noé obéït, & conſtruiſit ce bâtiment qui devoit être le ſalut de ſa perſonne, de ſa Famille, des reptiles, des oiſeaux & des bêtes à quatre pieds.

Sophon. II. 3.

Geneſ. VI. 8.

Il

1. ATHAN. KIRCHER *Arca Noé.* Cap. IV. V. pag. 13, 14. &c.

2. VIVES. *de Verit. Fidei Chriſt.* Lib. I. p. 321. 322. Tom. II. Lud. Operum, Baſil. 1555.

Il eſt étonnant que tant d'Interprètes ayent ſuppoſé que Noé avoit été ſix-vingts ans à cet ouvrage. J'avouë que cette circonſtance a donné lieu à de belles reflexions ſur la patience de Dieu, à l'égard de l'ancien Monde; ſur les exhortations que Noé auroit faites aux hommes de ſon temps; ſur les prières ardentes qu'il auroit adreſſées au Ciel en leur faveur. Mais ce n'eſt pas par des réflexions de ce genre qu'on doit juger d'un fait Hiſtorique. Il n'y a qu'un défaut entier de diſcuſſion qui ait pû jetter les eſprits dans cette erreur. Il auroit falu un concours de Miracles pour empêcher que cette partie de l'Arche, qui auroit été conſtruite la première, ne fût pourrie avant que les dernières euſſent été achevées, & tout ce bâtiment auroit été hors d'état de ſervir au but auquel il avoit été deſtiné, long-temps avant que d'y être employé.

Moyſe ne dit rien d'aſſez circonſtancié pour nous faire connoître quel temps préciſément Noé fut à conſtruire l'Arche. Il nous en dit aſſez pour fournir des Démonſtrations contre l'opinion que nous avons alléguée. Il eſt dé-
Ch. V. 32. montré que Noé étoit âgé de *cinq cens ans* lors qu'il eut Sem, Cam, & Japheth. Il eſt démontré encore que, quand il reçut l'ordre de bâtir l'Arche, ces mêmes Fils étoient mariez:
Ch. VII. 18. le texte dit expreſſément : *Tu entreras dans l'Arche, toi, tes Fils, ta Femme, & les Femmes de tes Fils.* Le Déluge vint ſur la terre, l'an
Ch. VII. 11. *ſix cens* de la vie de Noé; donc il n'eſt parlé d'aucun ordre que Noé eût reçu de bâtir l'Arche, cent vingt ans avant le Déluge; beaucoup moins

3. ATHAN. KIRCHER ibid.

moins eſt-il raconté qu'il ait conſumé ce temps à la conſtruction de ce bâtiment. Voi. auſſi le Ch. XI. verſ. 10. où il eſt dit que Sem avoit cent ans après le Déluge.

Ce qui a trompé les Interprètes que nous refutons, c'eſt que Moyſe a raporté de cette manière le deſſein de Dieu touchant le Déluge: * *Dieu dit, mon Eſprit ne plaidera pas toûjours avec les hommes - - - leurs jours ſeront ſix-vingts ans.* Mais Moyſe n'entend pas que Dieu ait parlé alors à Noé : il repréſente Dieu comme ſe parlant à lui-même, & ce tour d'expreſſion ſe trouve dans d'autres endroits. Ce n'eſt que quelques verſets plus bas que l'Hiſtorien raconte la Révélation dont Dieu honora le Patriarche. Dans ce période le Déluge n'eſt plus marqué comme éloigné de ſix-vingts ans, mais comme prêt à fondre ſur la Terre : *Dieu dit à Noé : la fin de toute chair eſt prochaine : fai-toi une Arche* : ce qui ſemble déſigner qu'il y falloit travailler inceſſamment, & que dans peu de temps il faudroit y chercher ſon refuge. Peu de temps auſſi ſuffiſoit pour la conſtruire. Il n'étoit pas queſtion d'un Vaiſſeau régulier, embelli de ces ornemens qui auroient demandé de longues années; c'étoit aſſez qu'il pût ſoutenir durant quelques mois l'action des vents & des flots, & porter ce qui devoit y être renfermé.

* Geneſ. VI. 3.

Voi. Geneſ. I. 26.

Verſ. 13.

La ſtructure de l'Arche n'a pas été un moindre ſujet de conteſtation parmi les Interprètes que l'Époque de ſa conſtruction. Moyſe nous aprend ſeulement qu'elle étoit *de bois de Gopher*, (terme qui n'eſt employé que dans cet endroit des Livres ſacrez, & qui [4] probablement ſignifie du Cyprès.) Il ajoute qu'elle devoit avoir *diverſes loges* : (le mot de l'Original eſt vague, &

4. HEIDEG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. I. pag. 493.

& peut marquer toute ſorte d'apartemens :) qu'il devoit être *calfeutré de bitume par dedans & par dehors* : que *ſa longueur* devoit être de *trois cens Coudées*, *ſa largeur de cinquante*, *ſa hauteur de trente* : qu'il devoit avoir *trois étages* : que le jour devoit y être ménagé : qu'il devoit y avoir *une Fenêtre* (c'eſt la ſignification du mot Hébreu, qui probablement eſt collectif, & marque pluſieurs Fenêtres, n'étant pas vraiſemblable qu'il n'y en ait eu qu'une dans un ſi vaſte bâtiment.) Quelques[5] Rabins ont prétendu qu'il étoit éclairé par une pierre précieuſe.

Verſ. 14. &c.

Voilà tout ce que Moyſe raconte touchant la matière, la ſtructure, & les dimenſions de l'Arche. Nous laiſſerions aux Architectes le ſoin d'entrer dans le détail ſur ce ſujet, & nous prendrions peu de part aux conteſtations qu'il a fait naître, s'il ne s'agiſſoit que de ſatisfaire la curioſité, & ſi la narration de cet Hiſtorien n'avoit donné lieu à une objection odieuſe. On a prétendu que l'Arche ne pouvoit pas être aſſez vaſte pour contenir Noé, ſa Famille, ce nombre prodigieux d'animaux qu'il lui étoit commandé d'y retirer, & les alimens néceſſaires pour leur entretien pendant le Déluge. Nous ne ſaurions mieux ſupléer à la briéveté qui nous eſt preſcrite qu'en indiquant ici les principales ſources, où l'on peut puiſer des ſecours pour repouſſer cette objection, & pour en voir le foible & la vanité.

On trouvera dans le vaſte Ouvrage d'Athanaſe Kircher de longues diſcuſſions ſur les dimen-

5. JARCHI *in Geneſ.* VI. 16. pag. 174.
6. KIRCHER *Arca Noé.* Cap. VIII. pag. 29. col. 1.
7. HEIDEG. *de vita Patriarch.* Tom. I. Diſſert. XVII. pag. 519.

menſions de l'Arche & des calculs Géometriques, desquels il conclud que ce bâtiment avoit aſſez de capacité pour loger, non ſeulement, Noé, ſa Famille, tous les animaux & leur nourriture, [6] mais même une Province entière. Il eſt fâcheux que cet Auteur n'ait pas été plus ſcrupuleux à adopter indifféremment tout ce qui lui paroiſſoit favorable aux propoſitions qu'il ſoutenoit, & que l'entaſſement de ce qu'il avance de problématique & de fabuleux, rende ſuſpect à ſes Lecteurs tout ce qu'il y a de plus aſſuré & de plus ſolide dans cet Ouvrage, & dans tous ceux qu'il a publiez.

Ceux qui ne pourront pas examiner tout ce que Jean Temporarius a publié ſur le ſujet que nous traitons, en trouveront une ample & inſtructive récapitulation dans [7] le Livre de la vie des Patriarches.

[8] Un ſavant Prélat eſt entré, après [9] Jean Buteo, dans un plus grand détail ſur cette matière. Il donne une idée complète & préciſe de la capacité de l'Arche, de ſa proportion avec tout ce qu'elle devoit contenir; il ſuppoſe que Moyſe parle de la Coudée qui étoit en uſage de ſon temps, & qui, ſelon l'opinion la plus commune, étoit d'un pied & demi. L'Arche, ſelon le raport de l'Hiſtoire ſainte, avoit *trois cens Coudées en longueur*, *cinquante en largeur*, *trente en hauteur* : c'eſt-à-dire, quatre-cens-cinquante pieds de longueur, ſoixante-quinze de largeur, & quarante-cinq de hauteur : elle étoit ſix fois auſſi longue que large, & dix fois Géneſ. VI. 15.

8. WILKINS, Evêque de CHESTER, *Eſſay towards real character*. Part. II. Chap. V. pag. 162.

9. JEAN BUTEO *de Arca Noé*. Vol. VIII. des grands Critiques. pag. 83. &c.

fois auſſi longue que haute : toute ſa capacité étoit de quatre-cens-cinquante mille Coudées: ou d'un million cinq cens dix-huit mille, ſept cens cinq pieds Cubes. L'Auteur que nous citons fait le partage de ce Bâtiment ; il le diviſe en divers étages dont il meſure les dimenſions : il compte, il calcule tout ce qui devoit y être contenu, & démontre que cet eſpace étoit plus que ſuffiſant pour loger Noé, ſa Famille, les animaux, les alimens &c. il conclud tous ces différens calculs par cette reflexion : Quand on auroit conſulté les plus habiles Mathématiciens, afin qu'ils réglaſſent les proportions des divers apartemens de l'Arche, ils n'auroient pû le faire avec plus de juſteſſe qu'il en paroît dans l'idée que Moyſe nous a donnée de ce Bâtiment. Bien loin, ajoute ce ſavant Auteur, que ce que nous dit l'Hiſtoire ſainte ſur ce ſujet fourniſſe des armes aux Déiſtes pour invalider l'autorité de nos Ecritures, nous trouvons dans cette narration des argumens pour la confirmer. Ces argumens ſeront ſenſibles à tous ceux qui feront réflexion que dans ces premiers âges du Monde les hommes étoient peu experts dans les Sciences, & que l'Arche fut probablement le premier Vaiſſeau que l'on conſtruiſit pour mettre ſur l'eau : * en ſorte que cette juſteſſe & cette régularité de proportion qui ſe trouve entre

* *Ce raiſonnement ſeroit concluant ſi la Genéſe étoit un Ouvrage de Noé : mais comme ce Livre a été écrit dans un Siecle poſtérieur, lors qu'on entendoit beaucoup mieux ce qui concerne la Navigation, le penſée du Prélat a beſoin d'être rectifiée, & laiſſe encore quelque priſe aux Adverſaires qu'il veut refuter. Il eſt pourtant certain, que l'Art de conſtruire des Vaiſſeaux n'étoit pas encore porté à ſa perfection du temps de Moyſe, & que ces Hiſtoriens n'auroit pû tirer de ſon propre fonds une idée ſi juſte d'un Vaiſſeau.*

entre ſes différens apartemens & le but auquel ils étoient deſtinez, ne ſauroit être raiſonnablement attribuée à l'invention humaine, mais à cette direction divine qui préſerva Noé du Déluge.

10 M. le Peletier nous conduit au même but par une autre voye. Il ſuit l'opinion de 11 Cumberland Théologien Anglois, qui a prouvé dans ſon Traité *du recouvrement des Poids & des Meſures des Juifs*, que l'ancienne Coudée des Juifs eſt la même que l'ancien Dérac de Memphis. Et 12 Jean Graves, Profeſſeur en Aſtronomie à Oxford, prit en Egypte la longueur préciſe du Dérac; il trouva qu'elle contenoit mille huit cens vingt-quatre millièmes des mille qui diviſoient exactement un pied de cuivre, qu'il avoit fait ajuſter ſur les Etallons du pied d'Angleterre. Sur ce principe M. le Péletier donne à l'Arche un million ſept cens quatre-vingts un mille trois cens ſoixante-dix-ſept pieds Cubes Pariſiens, pour la capacité de ſon vuide: il prétend qu'elle pouvoit contenir quarante-deux mille quatre cens treize tonneaux de charge. Il la dépeint avec la figure d'un Parallelepipède rectangle: il la diviſe en pluſieurs étages, & ces étages en pluſieurs cloiſons qui ſéparoient les animaux qui y étoient renfermez; les alimens néceſſaires pour leur nourriture; l'eau

10. Voi. *Nouv. de la Repub. des Lettres*, Avril 1702. pag. 421. LE PELETIER Diſſert. ſur l'Arche de Noé, imprimé à Rouen 1700.

11. CUMBERLAND, Evêque de PETERBOROUG, *of Jewish Meaſures and Weights.* Chap. II. pag. 12.

12. JOH. GRAVE *de pede Romano.* Voi. CUMBERLAND *Meaſures and Weights.* Chap. II. p. 2.

l'eau qui ſervoit à les abreuver (car il ne croit pas que l'eau du Déluge fût bonne à cet uſage.) Selon tout ce calcul il ſeroit reſté encore dans l'Arche quatre étables à remplir : ſon reſervoir auroit pû fournir quatre fois autant d'eau qu'il en falloit, & elle auroit pû contenir autant de proviſions qu'il auroit été néceſſaire pour nourrir pendant plus de deux ans & demi tous les animaux que Dieu voulut conſerver.

[13] Un Auteur a publié une Diſſertation ſur le même ſujet, & fondée ſur les mêmes principes. Il compare l'Arche à nos Vaiſſeaux & la meſure ſelon le nombre des Tonneaux qu'elle pouvoit contenir. Chaque Tonneau ſelon l'Ordonnance de la Marine eſt de quarante-deux pieds Cubes. L'Arche pouvoit contenir quarante-deux mille quatre cens treize Tonneaux, (c'eſt le calcul de M. le Péletier) en ſorte qu'elle étoit plus grande que quarante Navires de mille Tonneaux chacun, à raiſon de deux mille livres peſant dans chaque Tonneau : elle pouvoit porter la charge de quatre vingts quatre millions huit cens vingt-ſix mille livres de France.

Nous finirons cet Article par deux réflexions. I. Il eſt difficile de faire un calcul exact des dimenſions de l'Arche. L'équivoque du mot de *Coudée* qui a été employé par Moyſe rend ce ſujet impénétrable. Qui eſt-ce qui peut démontrer quelle a été préciſement la *Coudée* que cet Hiſtorien avoit en vûe ? Il y a eu même des Auteurs qui ont crû que les hommes des premiers Siècles étoient plus grands que

13. Voi. Diſſert. Hiſt. Chron. Geogr. & Critiq. ſur la Bible. Diſſert. II. *Journal de Paris* Janvier 1712. Tom. LI. pag. 9.

que ceux des nôtres, & que ce qui eſt dit de la *Coudée* doit être proportioné à leur grandeur. En ce cas on ne pourroit faire une juſte eſtimation de l'ancienne *Coudée*, à moins qu'on ne ſût préciſément de combien la taille de ces premiers habitans du Monde excédoit la nôtre. D'ailleurs nous ne ſaurions déterminer quel nombre d'animaux devoit être renfermé dans l'Arche; ni la qualité & la quantité des alimens dont ils avoient beſoin. Quelques-uns ont crû que Noé ne retira à lui que les eſpèces primitives & non les mixtes. Dans ce cas il faudroit retrancher cent eſpèces d'animaux, du compte que l'on fait ordinairement. On ignore auſſi ſi la différence des Bêtes pures & impures étoit établie avant le Déluge telle qu'elle le fut dans la ſuite. M. le Péletier prétend qu'elle ne l'étoit point : qu'on ne mangeoit point de chair dans ces Siècles : que la diſtinction entre animaux purs & impurs ne regardoit point ceux qu'il étoit permis & ceux qu'il étoit défendu de manger, mais ceux qui devoient être offerts en ſacrifice : que l'on ne pouvoit ſacrifier que des Moutons, des Chèvres, des Bœufs, des Pigeons & des Tourterelles : que c'étoient là les ſeuls animaux purs : qu'il n'y avoit que ces cinq eſpèces dont il entra ſept paires dans l'Arche. De même on ignore quels étoient les alimens de ces animaux. Le même Auteur ſoutient qu'avant le Déluge ils ne vivoient que d'herbes, de fruits, & de grains, non plus que les hommes. Si cette opinion eſt fondée, Noé ne renferma dans l'Arche d'autres alimens que ceux-là, ce qui invalide la difficulté priſe de ce qu'elle devoit contenir.

II. La

II. La même raiſon qui empêche ceux qui admettent l'autorité de Moyſe de prendre parti dans les divers Syſtèmes qui ont été faits ſur la grandeur de l'Arche, ôte à ceux qui voudroient rendre ſuſpect le témoignage de cet Hiſtorien les moyens de le faire avec ſuccès. Ont-ils eux-mêmes une idée de la *Coudée* dont parle le Texte ? Fourniſſent-ils des calculs Géometriques qui ſoient fondez ſur le recit de Moyſe ? Déterminent-ils ces diverſes queſtions que nous venons d'indiquer, & ſans la diſcuſſion desquelles on ne peut ni expliquer clairement, ni attaquer ſans témérité le recit de ce S. Homme ? En bonne Logique il ſuffit que les calculs de ces Interprètes que nous avons citez n'impliquent point de contradiction, & ne contiennent rien qui ne puiſſe s'ajuſter avec ce que nous trouvons dans la Genèſe, cela, dis-je, ſuffit pour fermer ici la bouche aux Ennemis de la Religion.

II. Pier. II. 5. Lorsque l'Arche fut conſtruite Noé y entra *lui huitième*, c'eſt l'expreſſion de S. Pierre, ſavoir, lui, ſa Femme, (que les anciens [14] Gnoſtiques apelloient Norie,) ſes trois Fils avec leurs Femmes. Il y fit entrer auſſi ſept paires

Geneſ. VII. 8. de châque eſpèce d'animaux *purs*, & une paire des *immondes*. Nous raportons les propres paroles de l'Hiſtorien, qui ne nous fourniſſent aucun ſecours pour déterminer ſi la différence entre les animaux nets & les ſouillez étoit établie avant ce temps-là ; ſi Dieu la marqua dès lors ; ou ſi Moyſe l'a déſignée ſelon les notions

14. EPIPHAN. Tom. I. pag. 82. *Hæreſ.* XXVI.
15. PERER. *in Geneſ.* VI. & VII. Diſp. III. pag. 452.
16. LUCIAN. *de Dea Syrâ.* pag. 660.

tions de ſon temps. Il eſt pourtant probable que cette différence ne fut pas inconnuë à Noé, qu'il ne retira à lui qu'une paire des animaux immondes, au lieu de ſept paires des autres, afin qu'il pût ſe nourrir de ces derniers pendant le Déluge, & en offrir en ſacrifice lors que ce fleau ſeroit paſſé. Nous avons marqué *ſept paires* & non *ſept animaux*, comme l'entendent quelques [16] Interprètes. Le texte nous paroit exprès ; *Tu prendras de toutes les bêtes nettes ſept de chaque eſpèce.* La tradition a conſervé la mémoire de cette circonſtance. [16] Lucien en décrivant le Déluge dit, que toutes les Créatures allèrent *par paire* dans l'Arche. Il eſt indubitable que la Providence intervint miraculeuſement pour rendre les animaux dociles à la voix de Noé. La ſuppoſition d'un [17] Interprète, qui prétend qu'ils allèrent à lui naturellement par la frayeur que leur cauſèrent les eaux du Déluge, ne nous paroît pas ſuffiſante pour expliquer ce que l'Hiſtoire ſainte nous raconte dans cette occaſion. Quelques Docteurs [18] Juifs enſeignent que Dieu a prépoſé un Ange à chaque eſpèce d'animaux, & qu'il ſe ſervit du Miniſtère de ces Eſprits dans cette conjoncture. Genef. VII. 2.

La Famille de Noé étant ainſi entrée dans l'Arche, il ne reſtoit plus rien ſur la Terre qui fût capable de ſuſpendre le deſſein que Dieu avoit formé de l'inonder. Moyſe dit que ce fut l'*an ſix cens de la vie de Noé* que commença cette funeſte exécution. Pluſieurs Interprètes ont travaillé Ch. VII. 11.

17. HUGO de St. Victor cité dans les Diſſert. de BUTEO ſur l'Arche de Noé. pag. 90.

18. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXIII. pag. 51.

travaillé à éclaircir les difficultez Chronologiques de cette époque. Un [19] ſavant Auteur vient de traiter cette matière avec toute l'exactitude & l'érudition dont elle étoit ſuſceptible. Il a démontré, autant que le ſujet le pouvoit permettre, que le Déluge eſt arrivé l'an du Monde mille-ſix cens cinquante-ſix ; trois cens ſoixante-ſept ans avant qu'Abraham entrât dans le païs de Canaan ; ſept cens quatre-vingts dix-ſept avant que les Iſraélites ſortiſſent d'Egypte ; mille ſept cens cinq avant la ruïne du Temple par les Caldéens ; deux mille deux cens quatre-vingts-onze avant l'Ere commune de Jéſus-Chriſt. Il vérifie ſes calculs par ceux des Caldéens & des Egyptiens ; il donne des tables de l'année Egyptienne & de la Caldéenne ; il compare ces années avec les mois Romains & les Macédoniens, & il trouve par tout des preuves de ſon hypothèſe.

Moyſe, en décrivant le Déluge, s'eſt exprimé d'une manière qui ſemble ne laiſſer aucune difficulté ſur les deux principales queſtions qui ayent été agitées à cette occaſion. On demande, I. Si l'inondation fut univerſelle, en ſorte qu'elle envelopât généralement tout le Globe terreſtre ; ou ſi le courroux de Dieu la reſtreignit à la partie du Monde habité, qui étant ſeule coupable ſembloit devoir ſeule être exterminée. On demande, II. D'où fut tirée la prodigieuſe quantité d'eau néceſſaire pour cette inondation ?

Sur la première queſtion, il dit que les eaux *ſe renforcèrent extraordinairement ſur la Terre* ; que

Ch. VII. 18. &c.

19. GUILL. BONJOUR *ſelecta Diſſert.* Diſſertatio II. Art. LI. &c.

que *toutes les plus hautes Montagnes qui ſont ſous tous les Cieux en furent couvertes* ; que *les eaux ſe renforcèrent de quinze Coudées par deſſus*: que *toute chair qui ſe mouvoit ſur la Terre expira, tant des oiſeaux que du bétail, que des bêtes à quatre pieds, & de tous les reptiles qui ſe traînoient ſur la Terre.* Ces expreſſions offrent d'abord à l'eſprit l'idée d'un Déluge univerſel.

Sur la ſeconde queſtion, l'Hiſtorien dit que les *fontaines du grand abîme furent rompuës*, que *les bondes des Cieux furent ouvertes.* Par les *fontaines du grand abîme* nous entendons, avec la plûpart des Interprètes, ces vaſtes & innombrables cavitez, qui ſont dans les entrailles de la Terre, & à l'aide desquelles les Fleuves, les Rivières, & les Mers ſe communiquent par des conduits ſouterrains. Cette autre expreſſion, *Bonde des Cieux*, peut être traduite *Fenêtres des Cieux.* Les Hébreux appellent ainſi ces paſſages que quelques corps ſolides & des amas d'eaux renfermées dans les nuées s'y font naturellement, par leur propre peſanteur, qui les entraîne vers la Terre. Dans ce ſens il eſt dit que Dieu *ouvrit les portes*, ou *les Fenêtres des Cieux & qu'il fit pleuvoir de la manne.* Ainſi le Syſtème de Moyſe ſeroit que Dieu ayant ramaſſé toutes les eaux qui ſont ſous la Terre & condenſé les nuages, pour en former de nouvelles, les auroit employées à inonder toute la Terre. Cependant ſur l'une & ſur l'autre de ces deux queſtions les Interprètes ſe ſont donnez carrière. Nous nous tiendrons religieuſement au texte de Moyſe. Il eſt pourtant de notre projet de raporter, du moins hiſtoriquement, les diverſes penſées aus-

Ibid.

Pſeaum. LXXVIII. 23. 24.

ausquelles il a donné lieu, & les difficultez dont on les a combatuës.

Ceux qui reſtreignent le Déluge à la partie du Monde habité, allèguent, I. le but de ce fleau : c'étoit de punir les hommes : or il eſt incroyable, d'un côté, diſent-ils, que dans l'eſpace de dix-ſept Siècles, le Monde eût été rempli d'habitans, puis qu'il ne l'eſt point encore aujourdhui. Il eſt incroyable d'un autre côté, que Dieu, qui n'avoit d'autre deſſein que de punir des habitans du Monde, ait étendu ſa vengeance, juſques dans les lieux inhabitez.

On leur oppoſe que les habitans du Monde étoient alors en très-grand nombre; que les eaux qui inondoient les lieux habitez devoient naturellement ſe répandre ſur les autres, à moins d'un Miracle qui les eût retenuës & ſuſpenduës dans les airs. On leur oppoſe auſſi que les argumens tirez des vûes de Dieu ſont pour l'ordinaire peu juſtes, parce qu'il a ſouvent plus d'une vûe, lors qu'on ne lui en attribuë qu'une ſeule, & que ce qui eſt inutile à celle que l'on connoît ſert quelquefois à celle qu'on ne connoît point. Si l'univerſalité du Déluge n'étoit pas néceſſaire pour le deſſein que Dieu avoit de punir les coupables qui vivoient alors, elle a pû être deſtinée à donner de grandes idées de ſa puiſſance aux hommes qui vivroient dans les Siècles ſuivans, & à leur faire admirer ſa miſéricorde qui retiendroit des fleaux ſuffiſans pour exterminer le Monde univerſel, quand il ſeroit ligué contre lui. Peut-être Dieu voulut-il auſſi que les hommes trouvant

20. Voi. *Nouv. de la Republ. des Lettres*, Mars. 1704. pag. 304.

vant par tout les ravages cauſez par le Déluge univerſel trouvaſſent auſſi par tout en cela même des veſtiges de la haine qu'il porte au crime, & des motifs pour s'en éloigner : c'eſt ainſi que la malédiction qu'il prononça contre la Terre, qu'Adam & Eve devoient habiter, ſe répandit ſur toutes celles qui ſeroient habitées par leurs deſcendans. Nous aurons occaſion de raporter dans la ſuite [20] l'opinion d'un Auteur moderne, qui croit que la première Terre avoit un raport avec la conſtitution du corps de l'homme innocent, qu'il faloit qu'elle fût bouleverſée pour ſe raporter à la conſtitution bouleverſée de l'homme coupable.

Ceux qui reſtreignent le Déluge à la partie du Monde habité, diſent qu'il implique contradiction qu'il ait été univerſel, à moins que Dieu n'eût créé de nouvelles eaux, ce qui non ſeulement n'eſt pas raconté dans l'Hiſtoire ſainte, mais qui y paroit oppoſé, puiſque Moyſe dit expreſſément que les eaux vinrent des *bondes des Cieux* & des *fontaines du grand abîme.* Quand Dieu auroit ramaſſé toute l'eau qui eſt repanduë dans le Monde, celle qui eſt dans les airs, celle qui eſt dans les cavernes de la Terre, & dans les antres de la Mer, elle n'auroit pû ſuffire, ſelon eux, à couvrir de *quinze Coudées* les plus hautes Montagnes de la Terre. Bien plus : quand Dieu auroit condenſé tout l'air qui environne notre Globe, quand il l'auroit changé en eau, elle auroit été inſuffiſante encore pour un Déluge univerſel, puis qu'on démontre par des [21] expérien-

ces

21. Voi. EDM. HALLEY, *Diſſert. in Actis Philoſophicis Londin.* Tom. XVI. pag. 104.

ces indubitables que l'air groſſier que nous reſpirons eſt quatre-vingts fois plus raréfié que l'eau; en ſorte que pour faire une certaine maſſe d'eau avec de l'air condenſé, il faut que la maſſe d'air ſoit quatre-vingts fois plus grande que celle de l'eau. Cet argument déja preſſant devient plus preſſant encore, quand on penſe qu'il n'y a de cet air groſſier qu'à quelque hauteur de notre Hémiſphère, & qu'à meſure qu'on s'élève au-deſſus de la moyenne région de cet Air, on y trouve la matière plus ſubtile & moins condenſée. On a même porté ſi loin l'objection tirée de l'exorbitante quantité d'eau néceſſaire pour un Déluge univerſel que [22] quelques-uns ont ſoutenu, qu'il faudroit pour couvrir le Globe terreſtre vingt fois plus d'eau qu'il n'y en a dans l'Océan.

On leur oppoſe que toutes les lumières de l'Eſprit humain réunies dans une ſeule tête ne ſauroient faire un calcul exact ſur cette matière, ni marquer avec préciſion à quelle hauteur pourroient monter toutes ces eaux qu'on ſuppoſe avoir été ramaſſées, ou formées par la condenſation de l'air. On leur oppoſe la penſée de quelques [23] Auteurs qui prétendent que le Wolga fournit tous les ans à la Mer Caſpienne autant d'eau qu'il en faudroit pour couvrir la Terre. On leur oppoſe auſſi que du moins dans le Syſtème, qu'il n'y a point d'eſpace vuide dans l'Univers, Dieu a pû changer la modification

22. Voi. RAY, *Diſcours of the Deluge.* pag. 118.
23. Idem pag. 374.
24. PLUTARCH. *in Æmilian.* Tom. I. pag. 263.
25. PLINE Lib. II. Cap. LXV. pag. 20.
26. 27. PLINE Lib. IV. Cap. XII. pag. 58. Voi. STILLINGFLEET *Origin. S.* Lib. III. Cap. IV. Frag. pag. 374.

tion des parties de la matière la plus ſubtile, & lui donner celle de l'eau. On leur oppoſe enfin que ſi quelques Montagnes paroiſſent extraordinairement élevées, il n'y en a pourtant aucune, qui ait beaucoup de hauteur perpendiculaire. L'Olympe dont l'élévation fut ſi exagérée par les Poëtes n'a * qu'un mille & demi & environ ſoixante-dix pas, de hauteur perpendiculaire. C'eſt [24] Plutarque qui l'atteſte & qui dit que Xénagore l'avoit meſuré. [25] Pline raconte que Dicéarque attribuoit la même hauteur au Pelion. Le Mont Athos, qui fait ombre à l'Iſle de Lemnos & qui par cela même devoit être prodigieuſement élevé, juſques-là que [26] Pline lui donne quatre-vingt-ſept milles, n'a pourtant, ſi l'on s'en raporte à un célèbre [27] Philoſophe, que deux milles perpendiculaires. Pour abréger cet article nous renvoyons notre Lecteur à deux [28] Auteurs qui en ont épuiſé la matière.

* *Il y a dans le Grec* dix Stades.

Ceux qui reſtreignent le Déluge à la partie du Monde habité, demandent par quelle voye ſeroient venus à Noé les animaux qui étoient à une prodigieuſe diſtance du lieu où l'Arche fut bâtie, & par quelle voye ils ſeroient retournez dans le premier lieu de leur demeure. [29] Iſaac Voſſius, un des hommes le plus contraire au Syſtème de l'univerſalité du Déluge, preſſe extrémement cette preuve; ſelon lui il auroit falu donner vingt-mille ans à certains ani-

28. Voi. VOSSIUS *in Pomponium Melam.* Lib. V. Cap. II. pag. 115. &c. & VARENIUS, *Geogr. Gen.* Lib. V. Cap. X. dans M. LE CLERC ſur la Geneſ. pag. 67.

29. ISAAC VOSSIUS *in Pomponium Melam.* Lib. V. Cap. II. pag. 115. &c. VARENIUS *Geogr. Gen.* Lib. V. Cap. X.

animaux, qui à cauſe de leur lenteur ſont nommez *pareſſeux*, pour les faire aller juſqu'au Patriarche. Il conclut qu'ils n'auroient pû ſe perpétuer juſques à ce jour, ſi les lieux où ils ont été découverts n'avoient été préſervez des eaux du Déluge.

On leur oppoſe les changemens innombrables arrivez au Globe terreſtre depuis le temps de Noé : que le Déluge, ſuppoſé qu'il ait été univerſel, que même des inondations particulières, que des tremblemens de terre ont pû changer en terre ferme des lieux qui étoient couverts d'eau, & couvrir d'eau des terres fermes : que l'Europe, l'Aſie & l'Afrique ſont contigues : qu'on n'a pas encore démontré que l'Amérique ne l'eſt pas auſſi. On leur oppoſe l'action miraculeuſe de la Providence à l'égard des animaux. C'eſt un fait conſtant que ceux dont parle Voſſius ſont aujourdhui à une prodigieuſe diſtance du lieu, où Adam leur donna des noms. S'il a fallu vingt mille ans pour les y faire aller, on demande à ce ſavant homme comment ils peuvent y être déja arrivez ? La réponſe qu'il fera à cette objection refutera la raiſon qu'il allègue contre l'univerſalité du Déluge.

Voilà les principales raiſons ſur leſquelles s'appuyent ceux qui reſtreignent le Déluge à la partie du Monde habité, & les objections qui y ont été oppoſées. Voici ſur quoi ſe fondent ceux qui admettent le Déluge univerſel, & les difficultez dont on ſe ſert pour les combatre.

Les partiſans de l'univerſalité du Déluge I. preſſent la généralité des expreſſions de Moyſe: *Toutes les plus hautes Montagnes ſous tous les Cieux furent*

furent couvertes d'eau, les eaux se renforcèrent de quinze Coudées par dessus. Toute chair qui se mouvoit sur la Terre expira, tant des oiseaux, que du bétail &c.

On leur oppose que les expressions générales doivent être toûjours restreintes selon les sujets auxquels elles sont apliquées : que les Langues Orientales souffrent de grandes hyperboles. On ramasse divers passages de l'Ecriture dont la restriction n'est point contestée, & qui sont exprimez d'une manière aussi générale que ceux dont il est ici question. C'est ainsi que le Roi Nabuchodonozor écrivoit, *à tous les Peuples, Langues & Nations qui habitoient sur toute la Terre*, c'est-à-dire, dans tous les lieux de sa domination. C'est ainsi que le Royaume d'Assur est comparé dans Ezéchiel à un *Cèdre du Liban sur les branches duquel tous les oiseaux des Cieux ont fait leur nid, toutes les bêtes des champs ont fait leurs petits, toutes les Nations ont habité.* Il seroit aisé de grossir cette liste.

Daniel IV. 1.

Ezéch. XXXI. 6.

II. Les partisans de l'universalité du Déluge s'appuyent sur ce que Dieu attendit que les eaux se fussent retirées ou évaporées pour faire sortir de l'Arche Noé, sa Famille & les Animaux : ils disent que s'il y avoit eu quelque terre préservée du Déluge, Dieu les y auroit fait aborder ; qu'il eût même été possible que quelques coupables y eussent cherché leur refuge, & se fussent ainsi soustraits au courroux du Ciel.

On leur oppose, que les eaux tombèrent avec tant de rapidité & avec tant d'abondance, que la retraite des malheureux fut impratiquable. On leur oppose que Dieu peut avoir eu des raisons pour faire aborder Noé, sa Famille,

mille, & les Animaux ſur cette même Terre, qui avoit été inondée par les eaux, & d'où les eaux s'étoient enſuite retirées : que le miracle de ſa puiſſance déployé en faveur de ce petit nombre de perſonnes, parut avec bien plus d'éclat par cette conduite, que ſi l'Arche les avoit jettées dans les lieux où le Déluge n'avoit porté aucune atteinte.

III. Les partiſans de l'univerſalité du Déluge allèguent certains Phénomènes qui leur ſemblent inexplicables s'il n'a pas été univerſel : des corps de toutes les ſortes, des Animaux de toutes les eſpèces déplacez des endroits où la Nature les avoit mis, fixez & pétrifiez dans des lieux où ils ne peuvent être parvenus que par un bouleverſement général : des coquillages ſur le ſommet de quelques Montagnes : des ſquelètes de poiſſon découverts dans des carrières où il n'y eut jamais ni piſcine, ni lac, ni étang, ſquelètes où l'on voit très-diſtinctement les côtes, les vertèbres, les nageoires, les ouïes : des arbres enfouïs dans les entrailles de la Terre. Nous indiquons [30] les Auteurs & les Cabinets d'où l'on puiſe dequoi preſſer cet argument.

On leur oppoſe que pluſieurs de ces productions ne ſont que des jeux de la Nature, qui a ainſi modifié quelques parties de matière : que ſi ce ſont là de véritables arbres, de véritables Animaux &c. ils peuvent y avoir été aportez par des Trem-

30. WOODWARD, *Eſſay towards natural Hiſtory of the Earth*, pag. 15. &c. Voi. SCHEUCHZER, les *Piſcium querela & Herbarium diluvianum*, le premier imprimé à Zurich 1708. & l'autre ibid. 1709. *Journal des Savans* Janv. 1709. pag. 12. Et Septembre 1710. pag. 309. RAY, com-

Tremblemens de terre, par des Inondations, par des Voyageurs &c.

IV. Les partiſans de l'univerſalité du Déluge reprochent à leurs adverſaires qu'ils appellent à leur ſecours un concours de miracles, lors même qu'ils accuſent les Interprètes qui leur ſont contraires de multiplier les miracles ſans néceſſité. Nous avons déja indiqué cette penſée. Auroit-il falu moins de miracles pour ſuſpendre les eaux au-deſſus des airs à la hauteur de *quinze Coudées*, afin qu'elles n'inondaſſent pas les lieux inhabitez; que pour ramaſſer toutes celles qui auroient été néceſſaires à un Déluge univerſel?

[31] On leur oppoſe que la réunion de diverſes cauſes naturelles, des vents, du preſſement de l'air cauſé par des vapeurs &c. ont ſouvent élevé des maſſes liquides, & empêché durant quelque temps qu'elles ne ſe répandiſſent dans des lieux où leur nature ſembloit devoir les précipiter.

V. Les partiſans de l'univerſalité du Déluge diſent, que pour exterminer les hommes & les animaux qui étoient ſur la terre dans le temps de Noé, il étoit inutile de faire monter les eaux quinze Coudées au-deſſus des plus hautes Montagnes; qu'il faut qu'elles ſe ſoient raſſemblées par une ſuite des loix générales de la communication du mouvement ausquelles Dieu abandonna le Genre Humain, à la reſerve de Noé & de ſa Famille, d'où ils concluent que le Déluge fut univerſel. C'eſt une preuve qui a été alléguée par [32] M. Bayle. Nous ne cher-

conſequences of the Deluge Chap IV. pag. 121. *Nouv. de la Repub. des Lettres*, Mai 1704. pag. 287.

31. Voi. *Journal des Savans*, Janvier 1712. Tom. LI. pag. 9.

32. BAYLE, *Républ. des Lettres*, Juillet 1685. pag. 753.

chercherons point des difficultez pour lui alléguer, & nous nous rangeons avec lui parmi les partiſans de l'univerſalité du Déluge.

Nous avons raporté hiſtoriquement les raiſons des divers Syſtèmes ſur la queſtion touchant l'étenduë du Déluge; nous raporterons hiſtoriquement auſſi ce qui a été répondu ſur cette autre queſtion, ſavoir d'où furent tirées les eaux qui ſervirent à l'inondation.

Elle eſt aiſée à reſoudre dans le Syſtème de ceux qui reſtreignent le Déluge à la partie du Monde habité. Elle n'eſt pas indiſſoluble dans celui qui ſuppoſe le Déluge univerſel.

33 Quelqu'un a propoſé cette penſée comme un ſonge Philoſophique : Si l'on fait tourner autour de ſon centre un baſſin rond à demi plein d'eau juſques à ce que l'eau aît pris toute la vîteſſe du baſſin, & qu'on vienne à l'arrêter bruſquement enſuite, l'eau continuera à ſe mouvoir & même avec tant de force qu'elle ſurmontera les bords du Vaiſſeau; de même ſi Dieu arrêtoit en un inſtant le tournoyement de la Terre ſur ſon axe, les eaux de la Mer ſe répandroient de toutes parts avec violence ſur la Terre. L'Auteur de cette penſée a prévenu toutes les objections qu'on pourroit lui propoſer, en ne la donnant que pour un ſonge Philoſophique.

34 Si le fameux Ouvrage qui porte pour tître *Théorie Sacrée de la Terre* avoit été donné auſſi comme un ſonge Philoſophique, il auroit trouvé moins de contrediſans. Là on repréſente

33. SCHEUCHZER. Voi. *Journal des Sçavans*, Octobre 1713. pag. 459.

34. Voi. TH. BURNET, *Theor. Sacr. Telluris.* Lib. I. Cap. VI. pag. 31. &c.

ſente la Terre, qui étoit avant le Déluge, comme un Globe, dont la ſurface étoit égale & uniforme: il n'y avoit ni Montagne, ni précipice, ni caverne; on n'y voyoit ni Lacs, ni Etangs, ni Mers, ni Riviéres: toutes les eaux de la nature étoient renfermées dans les entrailles de la Terre, comme dans une croute épaiſſe & polie. Cette croute fut rompuë & fracaſſée par un acte de la Vengeance Divine qui voulut exterminer le Genre Humain: toutes les eaux qui y étoient renfermées en ſortirent avec impétuoſité & l'inondèrent de toutes parts. Il y auroit de l'injuſtice à rejetter cette ſuppoſition ſans donner les éloges qui ſont dûs à ſon Auteur, qui l'a accompagnée d'une érudition & d'une force de génie dignes de l'admiration de tous les Savans. Mais après tout, ce Syſtème a eu peu de partiſans, & eſt amplement refuté dans [35] un Traité que nous indiquons.

[36] Un Auteur, que nous avons déja cité, croit qu'une de ces deux cauſes contribuèrent au Déluge. Il ſuppoſe I. que le centre de la Terre peut avoir été changé, & s'être approché du milieu de notre Continent; il croit que les Corps tendent tous par leur peſanteur à un même point, & c'eſt ce point qu'il nomme *Centre de la Terre.* Ce changement aura fait que les Eaux qui, ſelon notre Philoſophe, ſont renfermées dans les entrailles de la Mer, auront été forcées d'en ſortir par les crevaſſes que le pouvoir Divin avoit produites, & elles ſe ſeront répanduës ſur notre Globe, ayant été preſſées par celles de l'Océan oppoſé, qui ſeront entrées

35. M. KEIL, *Theory of the Earth.* Voi. BAUVAL, *Hiſt. des Ouvrages des Savans.* Août 1698. pag. 362.

36. RAY, *conſequences of the Deluge.* Chap. II. pag. 117. & 72. 73.

dans les abîmes ſoûterrains, par des ouvertures qui ſont dans le fonds de la Mer. Il ſuppoſe II. que la ſurface des eaux de l'Océan peut avoir été preſſée par des cauſes naturelles, dont il raporte des exemples & des raiſons.

Enfin, l'opinion la plus générale ſur le ſujet que nous traitons, c'eſt celle qu'on peut voir avec étenduë dans un [37] Eſſai d'une Hiſtoire naturelle de la Terre publié par Jean Woodward. Il prétend avec la plûpart des Philoſophes qu'il y a des cavernes ſoûterraines remplies d'eau; que c'eſt là ce que Moyſe entend par le *grand abîme*, & les Payens par l'*Erèbe* ou par le *Tartare*; que cette eau ſe communique avec celle de l'Océan par le moyen de certaines fentes qui vont de l'une à l'autre; qu'il y a une circulation perpétuelle d'eau dans notre Atmoſphère. Il veut même qu'il y ait près de cet abîme une chaleur conſtante & uniforme répanduë dans les parties intérieures de la Terre; que les Tremblemens de Terre & les Volcans procèdent de ce que cette chaleur centrale, ne trouvant pas toûjours à ſe répandre également de tous côtez, ſe ramaſſe en un ſeul endroit, y raréfie d'une façon extraordinaire les eaux du grand abîme, & fait effort ſur ces parties de la Terre, dont il eſt environné; que les eaux de l'Océan furent élevées par deſſus la Terre dans le Déluge; qu'elles furent ſuivies immédiatement de celles du grand abîme; que tout cela arriva non par un concours de cauſes ſecondes ſeulement, mais par une puiſſance ſurnaturelle.

Quoi qu'il en ſoit ſur les moyens que Dieu employa pour ramaſſer les eaux du Déluge, il en tomba ſur la Terre durant *quarante jours*, & elles

Geneſ. VII. 17.

37. WOODWARD, *Eſſay towards a natural Hiſtory of the Earth.* Part. III. Section II. pag. 157.

elles y demeurèrent *cent cinquante jours entiers* avant que de commencer à s'écouler. Une inondation ſi violente & ſi générale cauſa de grands changemens ſur tout le Globe terreſtre.[38] L'Auteur de la *Théorie Sacrée* outre beaucoup la matière, quand il ſoutient que l'Axe de la Terre étoit anciennement perpendiculaire au plan de l'Ecliptique, c'eſt-à-dire au plan qui paſſe par la Ligne, dans laquelle la Terre ſe meut autour du Soleil: que chaque Païs jouïſſoit d'un Printemps perpetuel : que le Déluge changea cette ſituation, qu'il inclina l'Axe de la Terre au plan de l'Ecliptique, & c'eſt ce qui cauſe la diverſité des Saiſons. Genef. VIII. 3.

Quelque éloigné qu'on ſoit de cette penſée, on eſt obligé de reconnoître que le Déluge produiſit de grands changemens dans notre Globe. Ce nombre affreux de Cadavres qui s'exhaloient en vapeurs empoiſonna les airs: ces eaux douces & ſalées qui ſe répandirent par toute la Terre la rendirent moins fertile, & ſervirent à la pleine exécution de cet Arrêt prononcé au premier homme : *La Terre ſera maudite à cauſe de toi. Tu en mangeras les fruits avec travail, tous les jours de ta vie.* Ces torrens débordez de toutes parts ébranlèrent & fracaſſèrent divers païs, changèrent toute la ſuperficie de la Terre, & la rendirent ſuſceptible de divers changemens qui y ſont arrivez depuis ce funeſte période. Gen. III. 17. 18.

[39] Platon introduit Solon racontant qu'il avoit apris des Prêtres de Saïs, Ville d'Egypte, qu'il y avoit autrefois vers la bouche du Détroit de Gibraltar une

38. TH. BURNET *Theor. S.* Lib. I. Cap. I. pag. 13.
39. PLATO *in Timæo.* Tom. III. pag. 24.

une Iſle nommée Atlantis, qui étoit plus vaſte que l'Aſie & que l'Afrique. La Sicile a paru à quelques-uns une portion de terre détachée de l'Italie. La ſituation des Païs-bas a fait croire à quelques autres qu'ils ſervoient anciennement de lit à la Mer. Nous aurons ſoin de marquer [40] les ſources où l'on pourra puiſer dequoi ſupléer à la briéveté de cet article.

L'imagination ne ſauroit être frapée d'un plus affreux ſpectacle, que de celui de la Terre univerſelle & de tout le Genre Humain enſeveli dans les eaux. Ce ſpectacle offre à l'eſprit des idées plus ſiniſtres encore quand on en juge au Tribunal de la Conſcience, & à celui de la Religion. Dans les châtimens ordinaires dont Dieu viſite les hommes, la penſée des maux corporels eſt adoucie par celle des avantages ſpirituels qu'ils procurent. Ici l'on n'a rien ſurquoi l'on puiſſe appuyer ces eſpérances. Le fleau du Déluge partit d'un Juge en courroux. Il fut l'effet de cette dépravation univerſelle qui a fait dire à l'Hiſtorien, que *toute chair avoit corrompu ſa voye*, & que depuis une longue ſuite de temps, il n'étoit monté aucune imagination dans le cœur de l'Homme qui ne fût un crime. Cependant il n'eſt pas permis de prononcer ſur l'Oeconomie dans laquelle entrèrent ceux qui périrent par le Déluge. [41] Ç'a été un excès de témérité à quelques Docteurs anciens & modernes de les condamner à des peines

Geneſ. VI. 12. Verſ. 3.

40. RAY, *conſequences of the Deluge* Chap. V. pag. 206. &c. OVID. *Metamorph.* Lib. XV. STRABO Lib. III. pag. 210. &c. PLIN. *Hiſt. Nat.* Lib. II. Cap. LXXXVII. pag. 27. Voi. ſur tout STRABON. Lib. I. pag. 83. 84. 85. & les Notes ſur ces paſſages. Voi. RAY ibid. pag. 207.

41. Voi. MISCHNA tit. *Sanhedrin.* Cap. XI. Art. III. pag. 286.

peines éternelles, comme ſi ces malheureux n'étoient ſortis de la fureur des eaux que pour être livrez à ces flames qui conſument les victimes que la Vengeance divine s'immole dans les Enfers.

[42] S. Jerôme eſt tombé dans l'extrémité oppoſée : il dit que ceux qui ont péri par les eaux du Déluge ſeront ſauvez avec les Fidèles, parce qu'ils ont expié leurs crimes par des ſupplices temporels. Mais le [43] Thalmud prononce qu'*ils n'auront point de part à la vie éternelle & qu'ils ne ſubſiſteront point en Jugement, ſelon ce qui eſt écrit*, diſent-ils, & on ne pouvoit pas citer ce paſſage plus mal à propos : *Mon Eſprit ne plaidera pas toûjours avec les hommes.*

Ceux des Interprètes Chrétiens qui ont adopté l'opinion des Juifs, prétendent la confirmer par ces paroles de S. Pierre : *Chriſt a été vivifié par l'Eſprit, par lequel étant allé il a prêché aux Eſprits qui étoient ou qui ſont en priſon, & qui avoient été autrefois incrédules du temps de Noé.* Par ces *Incrédules* ils entendent ceux qui furent ſubmergez dans les eaux du Déluge : par cette *Priſon* ils entendent l'Enfer qui eſt quelquefois repréſenté ſous cette idée dans nos Ecritures : & par cet *Eſprit* ils entendent l'*Eſprit* Prophétique qui avoit animé Noé, & que J. C. avoit reçu avec une meſure plus abondante. Dans ce ſens les [44] Juifs appellent le temps

1. Pier. III. 19.

42. HIERON. Tom. III. *Quæſt. Heb. in Geneſ.* pag. 42. Voi. une compilation de paſſages ſur ce ſujet dans NATALIS ALEX. *Hiſt. Eccl. V. T.* Tom. I. pag. 125.

43. MISCHNA tit. *Sanhedrin* pag. 266.

44. Voi. DANIEL WHITBY *Comment.* ſur I. Pier. III. 19. pag. 175.

temps qui précéda le Déluge, *l'âge du S. Esprit*. Mais quand nous adopterions toutes les parties de ce Commentaire, nous ne serions point forcez à en admettre la conséquence. S. Pierre pourroit dire que l'Esprit de J. C. a prêché à des hommes qui sont en Enfer, sans avoir établi la Thèse générale que tous ceux auxquels Noé prêcha, ayent été Incrédules jusques à la fin, & ayent été condamnez à des peines éternelles.

Quelques Interprètes donnent une explication différente aux paroles de S. Pierre. L'état d'idolatrie & de corruption dans lesquelles croupissoient les hommes du premier Monde est souvent appellé une *Prison* dans les Ecrits sacrez. Le Grec porte, *les Esprits en Prison*. On a supléé *qui sont*, on peut supléer aussi naturellement, *qui etoient* & traduire, *les Esprits qui étoient en Prison*, c'est-à-dire, qui étoient envelopez dans les liens de la corruption & de l'idolatrie. Cette explication qui paroît d'abord forcée se présentera sous une autre face, quand on comparera l'expression de S. Pierre avec divers passages des Prophètes, qui ont appellé *Prisonniers* ceux qui étoient engagez dans les erreurs & dans les vices du Paganisme, lorsque l'Evangile fut publié. Le même style étoit familier aux Juifs : nous [45] en indiquons quelques preuves. On trouvera dans le Commentaire de Daniel Whitby sur ce passage, des raisons en faveur de cette seconde explication.

Voi. Esa. XLII. 7. XLIX. 9. LXI. 1. 2.

Nous ne saurions pourtant adopter ni la pensée

45. Voi. dans PHILON divers passages où ceux qui s'abandonnent à leurs passions sont représentez comme liez. PHILO, *quis rerum divin. Hæres.* pag. 482.

penſée de ceux qui entendent l'Enfer par cette *Priſon*, ni celle de ceux qui croyent qu'elle déſigne l'état d'erreur & de corruption, où étoient ceux qui vivoient avant le Déluge : non que ce terme de *Priſon* ne nous paroiſſe très-ſuſceptible de l'un & de l'autre de ces ſens, mais il ne nous ſemble pas qu'on puiſſe l'expliquer ainſi dans cet endroit. Beaucoup moins recevrions-nous le ſentiment de Calvin, qui a traduit, *les Eſprits qui ſont en ſentinèlle*, & qui s'eſt imaginé que S. Pierre déſigne ici la condition où il prétend que ſe trouvoient les ames des fidèles morts avant la venuë du Meſſie. Ces fidèles, ſelon lui, n'ont pas été mis dans une entière poſſeſſion du ſalut : leurs ames ſéparées de leurs corps jouïſſoient ſeulement de la douce eſpérance de le poſſéder, & étoient à cet égard comme ceux qui ſont en ſentinèlle durant la nuit, & qui attendent avec impatience le lever du Soleil.

Il nous ſemble que ces paroles de S. Pierre ſont parallèles à celles qui les ſuivent : *Il a été évangéliſé aux morts, afin qu'ils fuſſent jugez ſelon les hommes en la chair, & qu'ils vêcuſſent ſelon Dieu dans l'Eſprit.* Ces *morts* auxquels l'Apôtre dit qu'il a été évangéliſé, ſont, ſelon nous, les mêmes dont il a dit qu'ils *ſont en Priſon* : rien n'eſt plus ordinaire parmi les Auteurs ſacrez & parmi les profanes, que de dépeindre le Tombeau comme une Priſon. Ce que l'Apôtre dit qu'il a été *évangéliſé à ces morts*, c'eſt cela même qu'il avoit dit que *Chriſt par ſon Eſprit avoit prêché aux Eſprits qui ſont en Priſon* : & ce qu'il ajoûte, *qu'il leur a été évangéliſé afin qu'ils fuſſent jugez ſelon les hommes en la chair, & qu'ils vêcuſſent ſelon Dieu en Eſprit*, cela

1. Pier. IV. 6.

cela marque que le but de Dieu en envoyant le Déluge ſur la Terre, n'avoit pas été de perdre pour toûjours ceux qui ſeroient envelopez dans ce fleau. Il voulut donner un ſpectacle de vengeance à ceux qui viendroient après eux, & les porter eux-mêmes par la vûe d'un châtiment temporel, à revêtir des ſentimens de pénitence qui leur fiſſent éviter une condamnation éternelle : c'eſt ainſi que nous expliquons ces dernieres paroles : *afin qu'ils fuſſent jugez ſelon les hommes en la chair, & qu'ils vécuſſent ſelon Dieu, en Eſprit.* Dans ce ſens S. Paul dit de l'inceſtueux de Corinthe qu'il *l'a livré à Satan, pour la deſtruction de la Chair, afin que l'Eſprit fût ſauvé au jour du Seigneur.*

1. Cor. V. 5.

Dieu a donc eu pour but en envoyant le Déluge, d'inviter à la repentance les habitans du premier Monde, de détruire la *Chair* & de ſauver l'*Eſprit*. Ce fut ſans doute la raiſon pour laquelle les eaux ne fondirent pas tout à coup ſur la Terre, mais qu'il s'écoula un intervalle conſiderable avant qu'elle fût inondée. Si Dieu a eu ce but il eſt à préſumer que pluſieurs des pécheurs de ce temps-là y entrerent ; que la vûe de ce bras vangeur de leur crime les fit rentrer dans eux-mêmes, les porta à avoir recours à la clémence de leur Juge, & à mettre à profit tous les momens de pénitence que la Miſericorde divine leur laiſſa avant leur mort. En général, ſi la prudence doit nous faire trembler pour notre ſalut quand nous nous voyons expoſez à quelque tentation, la charité doit nous empêcher de juger à la rigueur de ceux qui ont eu le malheur d'y ſuccomber.

IX. DIS-

IX. DISCOURS.

Noé ſort de l'Arche & offre des Sacrifices. GEN. VIII.

LEs eaux continuèrent durant *quarante jours* à tomber ſur la Terre : elles la couvrirent entièrement *cent cinquante jours* après, & commencèrent à s'abaiſſer après ce temps-là. Un *Vent* miraculeux en fit évaporer une partie, & repouſſa les autres dans les Antres d'où elles avoient été tirées. Le terme Hébreu qui ſignifie *Vent*, ſignifie auſſi *Eſprit*. [1] Quelques Interprètes lui ont donné ce dernier ſens en cet endroit, & ont crû que Moyſe entendoit par ce *Vent* la tròiſiéme Perſonne de la Trinité. Cinq mois & quinze jours après que le Déluge eut commencé, la pointe des plus hautes Montagnes parut, & l'Arche s'arrêta ſur celle d'*Ararat*.

Genef. VII. 12.

Genef. VIII. 3.

Ibid. verſ. 1.

Voiez Genef. VII. 11. comparé avec Genef. VIII. 4.

On ne peut s'empêcher de déplorer à cette occaſion la criminelle avidité avec laquelle les ennemis de la Religion embraſſent, non ſeulement ce qui forme quelque difficulté réèlle ſur les Ecrits ſacrez, mais même tout ce qui en peut faire ſoupçonner, dans les lieux où il n'y en a aucune. On nous objecte ici, I. Qu'un bâtiment tel qu'étoit l'Arche devoit prendre plus de quinze Coudées d'eau : que les plus hautes Montagnes, ſelon le recit de Moyſe, n'en

1. AMBROS. *Arca Noé.* Cap. XVI. pag. 969.

n'en étoient couvertes que de *quinze Coudées*: que l'Arche auroit pu s'arrêter ſur la Montagne d'*Ararat*, lors que les eaux étoient le plus élevées; que Moyſe n'a donc pas été fondé à raporter, comme une marque de leur abaiſſement, qu'elle s'y étoit arrêtée.

II. On objecte qu'un Bâtiment ne peut porter ſa charge que ſur l'eau, qu'il ſe fracaſſe par ſon propre poids, lors qu'il eſt à ſec.

Qui ne croiroit que ceux qui propoſent ces ſortes d'objections ont quelque idee des Arts ſur lesquels ils prétendent les appuyer? Cependant, quand nous avons conſulté les Experts ſur cette matière, nous avons vû ces deux fantômes disparoître, & nous avons trouvé que l'une & l'autre de ces deux objections étoient, ou des fruits de l'ignorance, ou des productions de cet Eſprit, qui ne pouvant alléguer des difficultez réelles contre la Religion, en veut faire valoir d'imaginaires.

I. C'eſt moins par la charge d'un Bâtiment que par ſa conſtruction, que l'on peut connoître combien il doit prendre d'eau. Il n'y a rien d'aſſez circonſtantié dans les Ecrits de Moyſe ſur la Figure de l'Arche, pour donner du poids à la premiére des objections que nous avons alléguée. Ce qu'il y a de démontré, c'eſt que l'Arche étoit deſtinée non à naviger, mais à floter: cela ſuffit pour prouver qu'elle prenoit beaucoup moins d'eau que ne le prétendent ceux que nous refutons. On ſentira mieux la ſolidité de cette réponſe ſi l'on conſulte [2] les Auteurs que nous citerons.

D'ail-

2. Voi. CORNELIS VAN YK *de Nederlandſche Scheeps Bouw-konſt*, pag. 2. Voi. le Père HOSTE, *Theorie de la conſtruction des Vaiſſeaux*, pag. 72.

D'ailleurs nous n'avouons ni que la Montagne d'*Ararat* ſoit la plus haute de la Terre, quoi qu'en diſent quelques Géographes & quelques Voyageurs; ni que l'Arche ſe ſoit arrêtée préciſément ſur une de ſes pointes les plus élevées.

II. Il eſt démonſtrativement contraire à l'expérience qu'un Vaiſſeau ſe fracaſſe par le poids de ſa charge lors qu'il eſt à ſec: ſur tout quand il n'y a pas été pouſſé par une Tempête, & quand il rencontre un Terroir uni & ſablonneux, tel qu'on peut le ſuppoſer ſur la Montagne d'*Ararat* après le Déluge. Les preuves qui ſervent de fondement aux ſolutions que nous venons d'indiquer ne ſont ni de notre reſſort, ni du génie de ces Diſcours, mais nous la propoſons ſur des * Garants illuſtres, & dont le nom ſeul peut tenir lieu de démonſtration.

* M. le Baron de Waſſenaer Amiral, & M. de Sommelsdyk Vice-Amiral.

La queſtion touchant la ſituation de la Montagne d'*Ararat* eſt une de celles qui a le plus exercé les Interprètes. [3] L'Auteur des Oracles attribuez aux Sibylles, la place dans la Phrygie, & c'eſt une de ſes plus groſſières bévuës. *Il s'élève*, dit-il, *ſur les Frontières de la Noire Phrygie une Montagne eſcarpée qu'on appelle Ararat.* [4] L'incomparable Bochart, non ſeulement relève cette erreur, il en recherche même l'origine. Il fait un léger changement à la leçon ordinaire du prétendu Oracle, & au lieu de *Phrygie la Noire*, Φρυγίης Μελαίνης, il lit, *Phrygie de Celène*, Φρυγίης Κελαίνης. *Celène*, ou les *Celènes*, étoit une Ville auprès de laquelle Antiochus Soter en bâtit une qu'il nom-

3. 4. BOCHARTI *Phaleg.* Lib. I. Cap. III. pag. 13.

nomma *Apamée*, & que ceux de *Celène* vinrent habiter. Peut-être même, & c'eſt le ſentiment de quelques Géographes, que la même Ville, qu'on nommoit d'abord *Celène*, fut appellée *Apamée* dans la ſuite, ce qu'il n'eſt pas queſtion de déterminer ici. Mais il eſt inconteſtable qu'*Apamée* eut le ſurnom de Κιβώτος, qui ſignifie *Arche*. C'eſt ce qu'atteſtent [5] Strabon, [6] Ptolomée, & pluſieurs autres. Si ce fut parce que les trois Fleuves, dont elle étoit environnée, lui donnoient la reſſemblance d'une Arche, comme l'eſtiment quelques-uns; ſi ce fut parce qu'elle étoit comme le Magaſin général de la Grèce & de l'Italie, comme l'ont crû quelques autres, c'eſt ce dont il n'eſt pas ici queſtion. Nous raportons la conjecture de Bochart, qui croit que le nom donné à cette Ville a trompé l'Auteur des Oracles attribuez aux Sibylles, & lui a perſuadé qu'on l'avoit appellée ainſi, parce que l'Arche s'y étoit arrêtée après le Déluge. S'il nous eſt permis de parler ſur ces ſortes de ſujets après Bochart, rien ne démontre que l'Auteur des Oracles attribuez aux Sibylles ſoit le premier, ni le ſeul que le nom de Κιβώτος ait trompé, & à qui il ait perſuadé que l'Arche s'étoit arrêtée ſur la Montagne de Phrygie la plus voiſine d'*Apamée*. L'erreur a été probablement plus ancienne & plus générale, comme le fait préſumer un monument de l'Antiquité, que nous aurons occaſion de produire en finiſſant ce Diſcours.

Il eſt pourtant démontré que par le mot d'*A-*

5. STRAB. Lib. XII. pag. 576.
6. PTOLOM. Lib. V. pag. 120. Voi. BOCHART. Lib. I. Cap. III. pag. 16.

d'*Ararat* employé dans divers endroits de l'Ecriture, il faut entendre l'Arménie. C'eſt dans ce ſens que le prennent * les Septante, † l'Auteur de la Vulgate, Théodoret ‡, & pluſieurs autres. Bochart a entaſſé diverſes preuves qui concourent au même but. Non ſeulement il prouve que par *Ararat* il faut entendre l'Arménie, mais que la Montagne ſur laquelle l'Arche s'arrêta, eſt celle qu'on appelle aujourdhui le Mont *Gordien*. Quand nous compilerions ici tout ce que la plûpart des Géographes ont avancé de plus raiſonnable ſur ce ſujet, nous ne ferions que tranſcrire ce que ce ſavant homme, qu'ils ont ſuivi pour la plûpart, avoit établi avant eux. Nous renvoyons notre Lecteur à cette ſource, & nous nous contenterons de joindre ici le témoignage de deux Voyageurs.

* Sur 2. Rois XIX. 37.
† Sur Geneſ. VIII. 4.
‡ Sur Eſai. XXXVII. 38. & Jer. LI. 27.

Le premier eſt de la Boulaye. [7] *Erivan*, dit-il, *eſt une petite Ville, ſituée dans l'Arménie ſupérieure & conquiſe ſur le Sultan Morat, par Schah Abbas le Conquérant - - - Nous partimes pour Tauris, petite Forteresſe ſituée au pied du Mont Gordien appellé par les Turcs Ardagh, le plus haut du Monde; on l'aperçoit de dix journées de Caravannes. Les Juifs, les Arméniens & les Muſulmans, tiennent que l'Arche de Noé s'arrêta ſur cette Montagne après le Déluge, quoi que quelques-uns ayent crû que ce fut ſur une Montagne proche de* Ginik.

L'autre paſſage eſt de Tavernier. [8] *D'Erivan à Tauris, il y a*, dit-il, *dix journées de Caravannes. La ſeconde on marche dans les plaines*

7. LA BOULAYE Voyages, p. 42.
8. TAVERNIER Voyages de Perſe. Tom. I. p. 42.

nes à la vûe de la Montagne d'Ararat qu'on laiſſe au midi, & où il y a quantité de Monaſtères. Les Arméniens appellent cette Montagne Meſeſouſſar, parce que l'Arche de Noé s'y arrêta lorsque les eaux du Déluge s'abaiſsèrent. Elle eſt comme détachée des autres Montagnes de l'Arménie, qui ſont une longue chaine, & depuis le milieu juſqu'au ſommet elle eſt couverte de neige. Elle paſſe en hauteur les Montagnes voiſines. Depuis ſon milieu juſques à ſa cime elle eſt ſouvent cachée de Nuages pendant trois ou quatre mois. Ce ſont les paroles de Tavernier.

Si quelques Incrédules ont eſſayé vainement d'invalider le Témoignage de Moyſe, les Arméniens produiſent pour l'affermir des monumens qu'ils reçoivent avec trop de crédulité. Ils prétendent que l'Arche s'eſt conſervée ſur la Montagne d'*Ararat*. Ils en étalent des morceaux. [9] Oléarius raporte dans ſon Voyage de Moſcovie qu'on lui montra une Croix d'un bois noir qu'on diſoit être faite de celui de l'Arche, & que l'on venéroit comme une relique très-précieuſe. [10] Ils diſent que la Ville de *Nakſivan* qui eſt bâtie à trois lieuës de la Montagne d'*Ararat*, eſt la plus ancienne du Monde; que ce fut-là que Noé vint habiter au ſortir de l'Arche; que le mot de *Nakſivan* eſt dérivé de *Nak*, qui ſignifie *Navire*, & de *Sivan*, qui veut dire, *poſé* ou *arrêté*, que ce nom lui fut donné à cauſe du ſéjour que l'Arche avoit fait ſur *Ararat*.

Voici encore un paſſage d'un des Voyageurs que

9. OLEARIUS, Voyage, pag. 4.

10. Voi. TAVERNIER, Voyage, Tom. IV. fol. 398. Voi. auſſi un paſſage de BEROSE. JOSEPH. *Antiquit.* Lib. I. Cap. IV. pag. 11.

que nous avons cité : [11] *Les Arméniens ont pour tradition, qu'au ſommet de cette Montagne l'on peut voir une partie de l'Arche de Noé, mais que l'on n'y ſauroit monter; qu'un de leurs Voyageurs, homme de ſainte vie, y voulut aller & parvint juſques au milieu de la Montagne; que venant à manquer d'eau, il fit ſa prière à Dieu, qui lui fit naître une fontaine laquelle lui conſerva la vie; qu'il entendit une voix, diſant, qu'aucun ne ſoit aſſez téméraire pour monter au haut de cette Montagne.* Reprenons le fil de notre narration.

Il y a une Hiſtoire, à peu près ſemblable dans Kircher *Arca Noé* pag. 185.

Deux mois & quelques jours après que l'Arche ſe fût arrêtée ſur une des plus hautes Montagnes, on découvrit le ſommet de celles qui étoient le moins élevées. Quarante jours enſuite Noé lâcha le Corbeau. Ceux qui prétendent que les contes les plus bizarres des Rabins ſont des Apologues qui renferment un ſens myſtérieux auront de la peine à déterminer quel Myſtère contient le ſingulier Dialogue que ces Docteurs ont imaginé entre Noé & le Corbeau. [12] Noé ordonne au Corbeau de ſortir de l'Arche; le Corbeau refuſe d'obéïr, & demande au Patriarche, pourquoi il le choiſit parmi d'autres Animaux pour cette périlleuſe commiſſion. Noé rèplique que c'eſt parce qu'il ne ſert, ni à nourrir le Genre Humain, ni à être offert en Sacrifice à la Divinité, & que l'Univers ſe paſſera aiſément d'une bête ſi impure. Dieu interpoſe ſa médiation; il repreſente à Noé que les Corbeaux ſeront employez un jour à aporter des alimens à Elie le Theſbite.

Geneſ. VIII. 6.

Ibid. verſ. 5.

11. LA BOULAYE, Voyage, pag. 87.

12. Voi. *Annot.* de *Scherzer.* ſur *Raſch. in Peraſch Noé.* pag. 207. 208.

bite. Noé adoucit l'ordre qu'il avoit donné, & permet au Corbeau de ne s'éloigner de l'Arché que juſqu'à une certaine diſtance. Ces traits du Génie des Rabins montrent quels hommes ſont à la tête de la Synagogue incrédule.

L'équivoque de la Langue ſainte rend également ſuſceptible d'une interprétation oppoſée, ce que Moyſe dit touchant le Corbeau ſorti de l'Arche.. La plûpart des Interprètes traduiſent qu'il *alla & qu'il revint*. Les Septante, au contraire, & la Vulgate, qu'il *alla*, *& ne revint point*. [13] Louïs Capel a mis ce paſſage des Septante dans la liſte de ceux qu'il voudroit faire ſervir à établir que ces Interprètes ont eu un Original Hébreu, différent de celui qui eſt entre nos mains. Il conjecture que leur Exemplaire avoit dans cet endroit une négative, qui ne ſe trouve point dans les nôtres: D'ailleurs il paroît vraiſemblable à ce ſavant homme, que le Corbeau ne revint plus dans l'Arche, après qu'il en fut une fois ſorti. Il trouve dans cette leçon des Septante un Argument à l'opinion qu'il a défenduë avec tant de chaleur, & qui a ſoulevé tant de Savans contre lui, que la Verſion de ces Interprètes eſt préférable à nos Originaux, & qu'elle doit ſervir à les rectifier.

Nous n'avons rien d'aſſez circonſtancié dans le recit de Moyſe pour déterminer la peu importante queſtion, touchant le ſéjour que le Corbeau fit hors de l'Arche, & ce n'eſt point ici le lieu d'établir, ni de refuter le Syſtème de

13. LUD. CAPEL. *Critic. S.* Lib. V. Cap. X. pag. 367.
14. 15. 16. Voi. toute cette matière dans HEIDEG. *de Vit.*

de Louïs Capel touchant la préférence qu'il donne à la Verſion des Septante, ſur nos Originaux. Mais nous croyons pouvoir démontrer avec quelques Commentateurs, que les Septante auroient pû traduire : *Le Corbeau alla, & ne revint point*, quand même leurs Exemplaires Hébraïques auroient eu les mêmes paroles que nous avons traduites : *Le Corbeau alla, & revint.* Ce que nous avons remarqué touchant l'équivoque de la Langue ſainte juſtifie cette penſée. Le dernier mot *revint*, ſignifie quelquefois *s'en aller entiérement*. Les Septante ſe ſont arrêtez à ce dernier ſens, & ils ont été fondez à traduire : *Le Corbeau s'en alla, pour ne pas revenir*, comme d'autres ont pû traduire au contraire avec raiſon : *Le Corbeau s'en alla, & il revint.* Voi. Pſ. XVIII. 18. Jerem. VIII. 4.

Noé lâcha auſſi le Pigeon. Il y a peu de queſtion Chronologique moins intéreſſante, que celle qu'ont agitée les Interprètes & qui les a partagez, touchant l'Epoque de cet événement ; ſi le Pigeon fut lâché en même temps que le Corbeau, ſi ce fut quelque temps après. [14] Scaliger veut qu'il y ait eu quarante jours d'intervalle. [15] Bochart que ce fut le même jour. [16] Heidegger que ce fut ſept jours après. Nous prenons auſſi peu d'intérêt à cette queſtion, qu'à celle qui concerne les raiſons qui déterminèrent Noé à choiſir le Pigeon, plûtôt que quelque autre Oiſeau pour le faire ſortir de l'Arche.

Le Pigeon revint incontinent à Noé, qui le retint encore *ſept jours*, après quoi il le fit ſortir Genes. VIII. 10.

Vit. Patr. Exercit. XII. pag. 317. &c. & *Exercit.* XXIII. Tom. I. pag. 559.

tir de nouveau. Le Pigeon revint une ſeconde fois & portoit dans ſon bec une feuille d'Olivier. Il ſeroit difficile de faire un Argument plus foible contre l'univerſalité du Déluge que celui qu'on a tiré de cette circonſtance. Le texte de Moyſe porte, que le Pigeon tenoit dans ſon bec *une feuille d'Olivier, qu'il avoit arrachée* : on peut traduire auſſi une *feuille verte*. L'on prétend que le Pigeon ne pouvoit trouver de feuille verte, que dans des lieux où les eaux du Déluge n'étoient pas parvenuës, & que les Oliviers des autres lieux étoient ſecs. [17] Mais on prouve que ces ſortes d'arbres ont des feuilles vertes mêmes ſous les eaux. Cela ſuffit pour refuter cette foible objection, ſans avoir recours à la ſolution de [18] quelques Interprètes, qui ont avancé que le Pigeon avoit pris cette feuille dans le Jardin d'Héden.

Sept jours après que le Pigeon fut revenu, Noé le lâcha pour la troiſième fois, & il ne revint plus ; ce qui fit connoître à ce Patriarche que les eaux étoient écoulées. On ne peut s'empêcher de remarquer dans la narration de ces diverſes circonſtances l'intervalle de *ſept jours*, qui ſemble avoir été obſervé pour quelque raiſon particulière. Il fournit, ſinon une démonſtration, du moins une préſomption en faveur de ceux qui penſent que le Sabbat étoit célèbré avant la Loi que Dieu donna ſur Sinaï.

Quoi que Noé eût connu que les eaux s'étoient retirées, il ne ſortit de l'Arche que cinquante jours après qu'il eut lâché le Pigeon pour

17. Voi. PLIN. *Hiſt. Nat.* Lib. III. Cap. XXV. pag. 240.
18. RABBI BIBI dans le *Jalcut de Simon.* Section LIX. p. 15. col. 1.

pour la troisième fois. Peut-être crut-il ce temps nécessaire pour laisser sécher entièrement la Terre : peut-être aussi qu'étant entré dans l'Arche dans le temps précis que Dieu lui avoit marqué, il se crut obligé d'y rester jusqu'à ce qu'il eut reçû l'ordre d'en sortir. Moyse donne lieu à cette conjecture, quand il dit : que ce fut après ce temps expiré, que Dieu parla à Noé & qu'il lui dit : *Sors de l'Arche, toi, ta Femme, tes Fils & les Femmes de tes Fils.* Genes. VIII. 16.

Le même principe qui fait que l'on passe quelquefois legérement sur les endroits les plus intéressans de l'Ecriture porte à en relever les minuties. [19] Quelques Docteurs Juifs ont remarqué, que quand il est ordonné à Noé d'entrer dans l'Arche avec sa Famille, il est parlé des Hommes & des Femmes séparément, au lieu qu'il en est fait mention dans un même article quand il lui est ordonné de sortir. Dans le septième Chapitre de la Genèse, il est dit que *Noé, Sem, Cham, & Japheth Fils de Noé entrèrent dans l'Arche, avec la Femme de Noé, & les Femmes de ses trois Fils.* Ici, au contraire, il est raporté que *Noé & sa Femme, que ses trois Fils & leurs trois Femmes sortirent de l'Arche.* Y avoit-il là dequoi fournir même une simple conjecture, que pendant le Déluge les Hommes & les Femmes étoient séparez, & qu'ils ne retournèrent ensemble qu'après leur sortie de l'Arche? vers. 7. Genes. VIII. 18.

Le premier soin de Noé après sa délivrance fut de rendre des actions de graces à son Libérateur. Si jamais le sentiment de la reconnoissance,

19. R. LEVITAS dans PIRKE' ELIEZ. Cap. XXIII. pag. 52.

ſance, & celui de la frayeur, produiſirent un homage ſincère, ce fut, ſans doute, dans cette occaſion. Noé en auroit-il pû rendre d'autres à Dieu, parmi tant d'objets, qui lui traçoient, d'une manière ſi vive, & ſa vengeance & ſa miſéricorde ? Le Patriarche ſe trouvoit d'un côté au milieu de Cadavres du Genre-Humain & au milieu, s'il eſt permis d'ainſi dire, des débris du Monde bouleverſé. D'un autre côté, il ſe voyoit au milieu de ſa Famille, qui auroit dû naturellement être envelopée dans le fleau univerſel, & qui n'en avoit été préſervée, que par un concours de merveilles entaſſées & continuées. Il bâtit un Autel. Nous n'avons rien trouvé qui favoriſe la penſée de ceux qui [20] prétendent, qu'il ne fit que réparer celui qui avoit ſervi aux offrandes de Caïn & à celles d'Abel. Il y immola de toutes les eſpèces d'Animaux, que Moyſe appelle *Nets*, même en racontant ce qui s'eſt paſſé avant la publication de la Loi.

Dieu approuva ce Sacrifice : c'eſt le ſens de l'expreſſion figurée, qui eſt employée par Moyſe : *Dieu flaira une odeur d'apaiſement*. Cette façon de parler n'a rien qui puiſſe fonder une des accuſations les plus injuſtes qui ait eté faite contre ce Légiſlateur, c'eſt qu'il a crû que Dieu étoit corporel. Moyſe a pris tant de ſoin d'épurer ces façons de parler, quand il les a employées, qu'on ne peut ſans injuſtice le taxer d'ignorance ſur ce ſujet.

Genef. VIII. 21.

Mais

20. Voi. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXXI. pag. 73.
21. DION. CHRYS. *Orat.* XXXI. pag. 314.
22. JAMBLICHUS *de Myſteriis Ægypt.* Sect. V. Cap. IV. pag. 120. ſub finem. Voi. auſſi les Chapitres ſuivans où il y a de belles Maximes ſur le même ſujet.

Mais peut-être que ces expreſſions mal entenduës, *Dieu flaira*, ont donné occaſion aux idées que les Payens ſe ſont formées de leurs Dieux. C'étoit une opinion commune dans le Paganiſme, que les Dieux ſe plaiſoient à humer la fumée de l'encens qu'on leur offroit dans les Sacrifices. Il eſt vrai que pluſieurs d'entr'eux avoient des idées plus nobles. [21] Dion Chryſoſtome, dans ſa Rhodiaque, dit que les *Dieux n'ont beſoin, ni de Parfum, ni de Statuës, mais qu'ils regardent au témoignage d'une franche & pure volonté de les ſervir; & que leur viande eſt la doctrine de la Verité*: Paroles dignes, non d'un Orateur Payen ſeulement, mais d'un Prophète du vrai Dieu. [22] Jamblique, dans ſon Livre des Myſtères, dit, qu'il n'y a aucun homme ſage, qui *voulût que l'on crût de lui, qu'il ſe laiſſe gagner par des exhalaiſons & par des vapeurs*. Selon lui c'eſt ravaler la Divinité au deſſous des hommes, que de lui attribuer de ſe délecter à la fumée des *Sacrifices*. Mais ces Philoſophes n'ont pas été ſuivis par la foule du Paganiſme. [23] Julien l'Apoſtat, dans ſa Satire contre les Céſars, introduit Marc Aurèle imbû de la penſée, que les corps des Dieux avoient beſoin d'être nourris par cette fumée. Et c'eſt, ſans doute, pour tourner en ridicule cette opinion que [24] Lucien dit dans ſon Traité des Sacrifices, que *les Dieux quittent leur ordinaire de Nectar & d'Ambroiſie, pour humer la fumée & la graiſſe de Sacrifices*. Nous renvoyons notre

23. *Céſars de l'Empereur* JULIEN par M. de SPANHEIM pag. 284.

24. Voi. LUCIAN. *de Sacrif.* Tom. I. pag. 366. Voi. auſſi idem *Icaromenippus*, Tom. II. pag. 207.

notre Lecteur aux [25] savantes remarques de l'illustre Baron de Spanheim sur les Césars de Julien.

Dieu scella par une promesse l'approbation qu'il avoit donnée au Sacrifice de Noé. Il s'engagea à ne plus inonder la Terre par un Déluge universel ; à maintenir constamment l'ordre des Saisons, quelque excessive que pût être desormais la corruption des hommes. C'est ainsi que nous entendons ces paroles : Ibid. *Je ne maudirai plus la Terre à l'occasion des hommes, quoi que leur imagination* (quelques Versions traduisent moins heureusement, selon nous, *car leur imagination est mauvaise, dès leur jeunesse*:) *mais tant que la Terre subsistera, les Semailles & les Moissons, le Froid & le Chaud, l'Eté & l'Hiver, le Jour & la Nuit, ne cesseront point.* Ces dernières paroles insinuent clairement, ce me semble, que cet ordre de temps, des Semailles & des Moissons, du Froid & du Chaud, de l'Eté & de l'Hiver, n'avoit été interrompu que pendant le Déluge. Elles renversent la supposition de l'ingenieux Auteur, [26] qui prétend qu'avant ce temps-là un Printemps perpétuel regnoit sur la Terre, & que la succession des Saisons est un des effets qu'a produit le fleau du Déluge.

Non seulement Dieu promit à Noé qu'il n'y auroit plus désormais d'inondation générale sur la Terre, mais il lui donna un *Signe*, qui devoit servir de garant à cette promesse, Genes. IX. 13. &c. ce fut l'*Arc-en-Ciel*. *Je mettrai mon Arc dans la*

25. *Césars de l'Empereur* JULIEN, pag. 282. & dans ses preuves des remarques. pag. 447.

26. TH. BURNET *Theor. Sacr. Telluris.* Lib. II. Cap. I. pag. 81. &c.

la Nuée, & il ſera pour Signe de mon Alliance entre moi & la Terre. L'Arc ſera dans la Nuée. Je le regarderai afin qu'il me ſouvienne de mon Alliance. La difficulté de ces paroles n'eſt pas dans cette expreſſion: *Je le regarderai afin qu'il me ſouvienne*: c'eſt une de celles, qui ont beſoin d'être rectifiées par les notions que Moyſe nous donne de la Divinité dans d'autres endroits. Dieu n'avoit pas beſoin de voir cet Arc pour ſe ſouvenir de ſon Alliance, & il ne fut établi que pour fortifier la foi de Noé, & celle de ſes deſcendans. Mais l'on demande comment l'Arc-en-Ciel peut ſervir de Signe à la vérité de la promeſſe que Dieu faiſoit à ce Patriarche. Il y a deux ſortes de Signes. Il y en a de Naturels, & il y en a d'Arbitraires. L'Arc-en-Ciel n'a aucune liaiſon naturelle avec l'exemption d'un Déluge, & ne peut pas être un Signe naturel que la Terre ne ſera plus inondée. La nature de ce Phenomène n'eſt plus conteſtée. On diſtingue deux Arcs-en-Ciel; l'Intérieur & l'Extérieur. Le premier eſt cauſé par des rayons du Soleil, qui tombent ſur une infinité de goutes d'eau, y ſouffrent deux réfractions, & une réflexion entre deux, & en reviennent colorez à nos yeux. L'autre eſt cauſé par les rayons du même Aſtre, qui tombent ſur une infinité de pareilles goutes, y ſouffrent deux réfractions & deux réflexions entre deux, & en reviennent ainſi colorez à nos yeux. On en peut voir la démonſtration [27] dans les Conjectures Phyſiques de M. Hartſoecker.

Il

27. M. HARTSOECKER, *Conject. Phyſiq.* Liv. IV. Diſcours II. pag. 349. &c.

Il eſt démontré, ce me ſemble, par la nature de ce Phenomène, qu'il n'a rien en lui-même qui puiſſe marquer que la Terre ne ſera plus inondée par un Déluge univerſel. Si cela n'eſt pas aſſez ſenſible, qu'on faſſe attention à cette expérience. On allume un Flambeau durant une nuit obſcure: on verſe à l'oppoſite & à une certaine diſtance une grande quantité d'eau, par les divers orifices d'un Arroſoir: la lumière du Flambeau oppoſée aux goutes d'eau qui tombent de cette manière, y ſoufre des réflexions, & des réfractions qui y forment un Phenomène ſemblable à l'Arc-en-Ciel. Mais ce Phenomène ainſi formé ne peut être un Signe naturel, ni qu'il y a encore beaucoup d'eau dans cet Arroſoir & qu'il en tombera beaucoup encore: ni qu'il n'y en a que peu, & qu'il n'en tombera que peu. De même les goutes qui par leur oppoſition à la lumière du Soleil forment un Arc-en-Ciel, ne peuvent marquer naturellement, ni que la nuée d'où elles ſont tombées n'eſt chargée que de peu d'eau, & qu'il n'en tombera que peu: ni qu'elle en contient encore beaucoup, & qu'il en tombera beaucoup. L'Arc-en-Ciel ne peut donc être un Signe naturel que la Terre ne ſera plus inondée par un Déluge.

Il ne ſemble pas d'abord pouvoir ſervir de Signe Arbitraire. Un Phenoméne qui ſe forme naturellement dans les nuës, & qui probablement s'y eſt formé dans tous les Siècles, peut-il ſervir de Signe Arbitraire à ce qui arrivera dans les Siècles à venir?

Quel-

28. Voi. HEIDEG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. I. Exercit. XIX. Art. XXXI. pag. 621.

[28] Quelques-uns ont coupé ce nœud, qu'ils ne pouvoient défaire; & ils ont dit, qu'il n'y avoit point eu d'Arc-en-Ciel avant Noé. Mais cette ſuppoſition nous paroit inſoutenable. Il n'eſt pas vrai-ſemblable que dans l'eſpace de plus de ſeize Siécles écoulez ayant le Déluge, les rayons du Soleil n'ayent jamais été en oppoſition avec de la pluye d'une manière propre à former un Arc-en-Ciel. Il eſt plus raiſonnable, ce me ſemble, de répondre qu'il n'eſt pas de l'eſſence d'un Signe Arbitraire que ce qui en fait la matière n'ait pas ſubſiſté avant ſon établiſſement. Il ſuffit qu'il n'ait pas ſubſiſté comme Signe, & que l'on ne ſoit pas convenu auparavant de le faire ſervir à cet uſage. L'Arc-en-Ciel a donc pû s'être formé bien des fois avant le Déluge. Mais Dieu n'y avoit jamais attaché la notion qu'il en donne à Noé : c'eſt qu'il ſera deſormais deſtiné à ſéeller la promeſſe qu'il lui avoit faite, & en ſa perſonne à tout le Genre Humain.

Telles furent les cauſes, les progrès & les circonſtances du Déluge univerſel. Ce ſeroit peut-être ici le lieu de raporter avec quelques Savans, les Monumens que l'Antiquité Payenne nous a conſervez de ce célèbre événement. Mais nous ne ſaurions ſuffire à cet Ouvrage ſans exceder les bornes qui nous ſont preſcrites. [29] Le ſavant Critique que nous citons tant de fois, trouve quatorze parallèles entre le Saturne des Payens, & Noé. On en peut faire pluſieurs auſſi entre ce Patriarche & ce que la Fable raconte de Janus, de Prométhée, & de Bacchus. La comparaiſon entre le Déluge de Deu-

29. BOCHART *Phaleg.* I. Cap. I. pag. 1. &c.

Deucalion, & celui dont parle Moyſe ſe fait d'elle-même, quand on lit ces paroles d'Apollodore : [30] Jupiter voulut inonder une partie du Monde ; Deucalion par le conſeil de ſon Père fit une Arche de bois, dans laquelle il mit toutes les proviſions néceſſaires à la vie, & y entra avec Pyrrha ſa Femme. Jupiter répandit enſuite une quantité ſi prodigieuſe d'eaux, que preſque toute la Grèce en fut ſubmergée. Tous ceux qui y habitoient périrent, à la reſerve de quelques-uns qui montérent ſur les plus hautes Montagnes où ils cherchèrent leur refuge. Deucalion ſortit de ſon Arche & aborda ſur le Parnaſſe après que le Déluge eût ceſſé, & il fit des offrandes à Jupiter Phyxien, qui a acoûtumé de ſecourir ceux qui s'adreſſent à lui. Jupiter lui envoya Mercure, qui lui demanda ce qu'il ſouhaitoit. Deucalion pria qu'il pût être le Réparateur du Genre Humain &c. Nous laiſſons à notre Lecteur le ſoin de chercher les divers Chefs de comparaiſon qui ſe trouvent entre ces paroles d'Apollodore, & l'idée que Moyſe nous a donnée du Déluge. Nous lui indiquons auſſi diverſes [31] ſources où il trouvera les Monumens de l'Antiquité que les Savans ont ramaſſez ſur ce ſujet. Quoi que l'on ne doive jamais, & moins dans des Compilations comme celles-ci que dans des Ouvrages d'un autre genre, affecter de n'écrire que des choſes originales, on ne doit pas auſſi tranſcrire ſimplement des Traitez entiers,

30. APOLLODOR. Lib. I. pag. 22.
31. BOCHART. *Phaleg.* Lib. I. Cap. IV. pag. 21. &c. JOSEPH SCALIGER *Animad. in Euſeb. Chron.* pag. 30. STILLINGFLEET *Orig. Sacræ*, Lib. III. Cap. IV. pag. 379. RAY, *conſequences of the Deluge.* Chap. I. pag. 62. &c.

GRO-

AVT·K·IOVA·ΦΙΛΙΠΠΟC·ΑΥΓ·
VPA
ΑΑ
ΟVΒ·ΑΡΧΙ·ΑΠ
ΑΜΕΛΙΝ
ΑVT·K·CEΠT·CEOVHPOC·ΠΕΡΤΙ·
ΕΠΙΑΡΤΩΝ·ΟΘΕΤΟVΑΡΤΕΜΑΓ
ΑΠΑΜΕΛ
Ν

tiers, & nous ne pourrions l'éviter si nous donnions à cet article toute l'étenduë dont il seroit susceptible.

Mais nous ne saurions finir ce Discours sans parler de deux Médailles dont voici l'empreinte, & sur lesquelles on ne peut jetter les yeux sans apercevoir le raport qui se trouve entre le Noé de Moyse, & le Deucalion du Paganisme.

[32] Octave Falconier célèbre parmi les Antiquaires, & connu dans la République des Lettres par un Recueil d'Inscriptions Athlétiques, a publié sur ces Médailles une Dissertation, dont [33] Athanase Kircher, a fait l'extrait & la critique, & dont voici la substance.

La première Médaille est de Philippe. Elle représente d'un côté la Tête de cet Empereur avec ces lettres : ΑΥΤ. Κ. ΙΟΥΛ. ΦΙΛΙΠΠΟC ΑΥΓ. c'est-à-dire, ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙCΑΡ ΙΟΥΛΙΟC ΦΙΛΙΠΠΟC ΑΥΓ. *l'Empereur César Jules Philippe Auguste.* Le revers représente une Arche dans laquelle on voit Deucalion & Pyrrha sa Femme. Sur le toit de cette Arche sont deux Pigeons, dont l'un tient entre ses Ongles un rameau d'Olive : & hors de l'Arche, il y a deux Figures qui représentent probablement Deucalion & Pyrrha, ou plûtôt Noé & sa Femme préservez du Déluge. Sur un des côtez de ce Vaisseau sont écrites ces trois lettres ΝΩΕ. Kircher prétend qu'elles désignent le nom

GROTIUS, Notes sur Lib. I. *de Veritat. Relig. Christ.* pag. 459I.

32. *Inscriptiones Athletica ab* OCT. FALCONERIO Romæ M.D. C. LXVIII. A la fin de ce Traité Dissert. sur la Médaille d'Apamée p. 163.

33. KIRCHER *de Arca Noé*, pag. 138.

nom du Patriarche Noé. Mais Octave Falconier veut que ce ſoient les trois premieres lettres du mot ΝΩΕΜΑΠΑ, qui eſt le nom d'ΑΠΑΜΕΩΝ renverſé : il y a dans Kircher ΑΡΑΜΕΩΝ, nous ſuppoſons que c'eſt une faute d'impreſſion. Autour du revers de la Médaille eſt cette Inſcription ΕΠ. Μ. ΑΥΡ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Β. ΑΡΧΙ. ΑΠΑΜΕΩΝ, c'eſt-à-dire, *ſous Marc Aurèle Alexandre, ſecond Pontife des Apaméens.*

L'autre Médaille eſt de Lucius Septime Sévère Pertinax. Elle repréſente d'un côté la Tête de cet Empereur avec les lettres Grécques initiales de ſon nom. Le revers de cette Médaille eſt en tout ſemblable à celui de l'autre, à la reſerve de l'Inſcription ΕΠΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ ΑΡΤΕ. ΜΑΓΝΗΤΩΝ ΑΠΑΜΕΩΝ. Falconier croit que les lettres ΑΡΤΕ de cette Inſcription marquent l'année dans laquelle la Médaille fut frapée. Mais Athanaſe Kircher ſoutient que c'eſt l'abréviation du mot *Artémide*, qui étoit un ſurnom de la Déeſſe Diane à l'honneur de laquelle les Apaméens celèbroient des jeux, & il explique ainſi toute l'Inſcription : *Sous celui qui préſide aux combats de l'Artémide des Apaméens.* Il y a ſur le Madre petite Rivière de la Natolie une Ville, appellée Magnéſie. Elle étoit proche d'Apamée : c'eſt peut-être la raiſon pour laquelle les Apaméens & les Magnéſiens ſont nommez ſur la même Médaille.

Nous n'entreprenons pas de prononcer ſur la Diſſertation d'Octave Falconier. Un Antiquaire ſévère & ſcrupuleux qui ſeroit appellé à prononcer ſon jugement ſur ces deux Médailles, voudroit avant toutes choſes les voir de ſes propres yeux,

yeux, examiner avec ſoin ſi elles ſont vrayes ou contrefaites: cela même ne ſeroit pas ſans difficulté, les Médailles du bas Empire étant ſi mal faites pour la plûpart, qu'il eſt très-aiſé de les imiter, & d'impoſer à ceux qui ſont le plus experts à diſtinguer ſur ce ſujet la vérité d'avec la fraude. Nous nous contentons, en ſuppoſant ſur la foi d'Octave Falconier ces deux Médailles véritables, (& cette ſuppoſition trouvera ſans doute des Contrediſans) de rapeller ici la remarque de Bochart que nous avons déja raportée, & de réunir les lumières de ce ſavant Homme ſur cette matière, avec celles que nous donnent ces deux Monumens. De ces lumières combinées on peut conclurre, du moins on peut préſumer; I. Que la Ville d'Apamée où ces Médailles furent frapées, étoit cette Apamée de Phrygie qui fut ſurnommée Κιβωτὸς, c'eſt-à-dire, *Arche*. II. Que cette Ville avoit été conquiſe par les Romains: ce qui ſe prouve auſſi par d'autres Médailles qui y furent battuës à leur honneur: on en trouvera quelques-unes dans les 34 Tréſors de Bégérus. III Qu'une ancienne Tradition portoit que l'Arche de Noé s'étoit arrêtée près de cette Ville après le Déluge: mais que la Superſtition avoit confondu ce que la Tradition avoit conſervé ſur ce ſujet, avec ce que la Fable racontoit touchant le Déluge de Deucalion. IV. Que les Apaméens voulant battre des Médailles à l'honneur des Empereurs qui les avoient aſſujettis, ou plûtôt que les Empereurs voulant éterniſer eux-mêmes

34. BEGERI *Theſaur. Gemmarum & Numiſmatum Græc.* pag. 252. *Ejuſdem Theſaur. Reg. Elector.* pag. 68. 69.

mes par des Médailles la mémoire des Conquêtes qu'ils avoient remportées ſur les Apaméens, déſignerent leur Ville par ce qui la rendoit le plus célèbre, c'eſt que l'Arche s'y étoit arrêtée aprés le Délùge. V. Que le nom d'*Arche* fut donné à cette Ville à cauſe de cette Tradition, ou que cette Tradition a été fondée ſur ce nom. VI. Enfin que l'impoſteur qui a publié les Oracles attribuez aux Sibylles n'eſt ni le premier, ni le ſeul que le nom de Κιβωτὸς ait trompé, & qui ait adopté cette Tradition.

X. DISCOURS.

Conſtruction de la Tour de Babel: Confuſion des Langues. GEN. XI

LEs impreſſions qu'avoient faites ſur l'imagination de Noé & de ſa poſtérité les eaux du Déluge, les firent demeurer dans les lieux les plus élevez, & les moins acceſſibles aux inondations. Ils habitèrent ſur les Montagnes d'Arménie, voiſines du lieu où l'Arche s'étoit arrêtée. Mais cent quarante quatre années après, ſelon la ſupputation [1] d'un des plus célèbres Chronologiſtes, ces frayeurs étant entiérement diſſipées ils ſe répandirent dans les Vallées & dans les Campagnes, & ils occupèrent les plaines de la Chaldée, ou de la Babylonie. Il y a mot pour mot dans le Texte de Moyſe qu'ils *partirent de l'Orient, & qu'ils trouvèrent une Campagne au païs de Sinhar où ils habitèrent.* *Sinhar*, c'eſt-à-dire, la Chaldée. Cela n'eſt pas conteſtable. C'eſt ainſi que l'entendent les [a] Septante. Il eſt dit expreſſément dans le Chap. X. [b] de la Genèſe, que *Babel*, ou *Babylone* étoit dans le païs de *Sinhar*. Et [c] Daniel raconte que le Roi Nabuchodonoſor avoit tranſporté les Vaſes ſacrez au Païs de *Sinhar*, c'eſt-à-dire en Babylone. *Sinhar* eſt donc le Païs dans lequel la Ville de Babylone

Verſ. 2.

[a] Voi. ſur Za-l char. V. 11. &c.
[b] Verſ. 10.
[c] Dan. I. 2.

1. Voi. PETAV. *Abrégé Chronol.* Tom. I. pag. 12. & Tom. III. pag. 3.

lone fut bâtie, ou, comme [2] le prétend Samuel Bochart, tout cet eſpace de Terre Occidentale, qui eſt depuis le Tigre juſqu'aux Montagnes d'Arménie.

Mais il eſt démontré que la Chaldée étoit au Midi de l'Arménie, & cependant Moyſe dit qu'ils *partirent de l'Orient où ils habitèrent.* C'eſt ce qui donne de la Tablature aux Interprètes. [3] Quelques-uns d'entr'eux ont ſuppoſé que le mot Hébreu *Kédem*, que nous traduiſons *Orient*, étoit un Païs, & pour donner plus de poids à cette ſolution, ils ont conjecturé que ce Païs étoit dans l'Arménie, en ſorte qu'au lieu de traduire, *ils partirent d'Orient*, il faudroit traduire, *ils partirent de Kedem.* Il
Verſ. 15. eſt parlé dans le Chap. XXV. de la Geneſe d'un Fils d'Iſmaël qui eut le nom de *Kedma*; les Interprètes que nous citons prétendent, que c'eſt là l'origine du nom de *Kédem.*

Mais c'eſt là couper le nœud. Le Lecteur choiſira entre deux ſolutions de deux ſavans Critiques. [4] Le premier penſe que Moyſe a ſuivi le ſtyle Géographique des Aſſyriens qui appelloient *Orient* toutes les Terres ſituées au delà du Tigre, & *Occident* toutes celles qui étoient au deçà. [5] Le ſecond eſtime qu'il faut entendre, non que ces hommes partirent de l'Orient, mais qu'ils partirent pour y aller, & il apuye cette Critique, de divers exemples pris de l'Ecri-

2. BOCHARTI *Phaleg* Lib. I. Cap. V. pag. 24.

3. Voi. ces divers ſentimens examinez dans BOCHART *Phaleg.* Lib. I. Cap. VIII. pag. 30.

4. BOCHARTI *Phaleg.* ibid.

5. DRUSIUS ſur Geneſ. XI. 2. Dans le I. Vol. des Gr. Critiques, pag. 11.

6. R. JOCHANAN & R. ELIASER *in Thalmud Hieroſ.* Tit. *Megill.* fol. 71. col. 2.

l'Ecriture *. Dans ce ſens il eſt dit de Lot qui alloit de Béthel vers le Jourdain & vers Sodome, qu'il partit de l'*Orient*, c'eſt-à-dire pour aller vers ce Païs qui eſt à l'*Orient* de Béthel. * Geneſ. XIII. 11. voi. auſſi I. Sam. XIV. 5.

Comme il ne s'étoit écoulé qu'un ſiècle & demi depuis le Déluge, les deſcendans de Noé parloient la même Langue. Il eſt vrai que Moyſe, dans le Dénombrement qu'il fait dans le Chapitre qui précède celui d'où nous tirons cette Hiſtoire, dit qu'il l'a fait *ſelon leur Langue*. Verſ. 20. Mais ce Dénombrement s'étend au delà de l'Epoque de laquelle il eſt ici queſtion. Il n'a rien qui favoriſe la penſée de [6] quelques Rabins, laquelle avoit paſſé dans l'Egliſe Chrêtienne & qui eſt rangée par [7] un Ecrivain Eccléſiaſtique dans le Catalogue des Héréſies, qu'il y avoit ſoixante-dix Langues avant la conſtruction de la Tour de Babel, & que les hommes de ce temps-là avoient la faculté de les entendre toutes. Nous expliquons à la lettre ce que dit Moyſe, qu'alors *tous les Peuples avoient une même Langue*, ou, comme porte le Texte, qu'ils *étoient tous d'une même lèvre*.

[8] Quelques Interprètes Chrétiens donnent une ſignification bien différente aux paroles de cet Hiſtorien. Elles marquent, ſelon eux, non l'unité du Langage, mais l'unité des deſ-

ſeins,

7. Voi. cette erreur dans PHILASTRIUS *Hæreſ.* LVI. & LVII. dans le Tom. IV. de la *Bibliotheq. des Pères.* Part. I. pag. 28. Voi. SIXTE de Sienne *Bibliotheq.* Lib. V. Annot. 87. pag. 564.

8. CASAUBON *de IV. Linguis* pag. 3. &c. STILLINGFLEET *Orig. S.* Lib. III. Cap. V. pag. 397. M. LE CLERC ſur la Geneſ. XI. 1. pag. 102.

ſeins, & la conformité des ſentimens. Il eſt inconteſtable qu'il y a divers paſſages des Livres ſacrez, où cette façon de parler ſe prend en ce ſens. Mais parmi tous les Textes qu'on allègue, il n'y en a pas un ſeul où les circonſtances Hiſtoriques nous engagent comme dans celui-ci, à retenir l'idée que ces expreſſions offrent naturellement à l'eſprit. Nous ſuivrons donc ici l'opinion ordinaire, que dans les premiers âges du Monde les hommes ne parloient qu'une ſeule Langue. Il n'eſt pas même beſoin de ſuppoſer pour le comprendre, l'action d'une Providence particulière: la proximité des Peuples, & la longue vie de ces temps-là ſuffiſent pour le prouver. Auſſi trouve-t-on dans le Paganiſme quelques traces de ce qu'atteſte ici Moyſe. [9] Abydène Auteur Payen cité par Euſèbe, & par S. Cyrille, s'accorde ſur cet Article avec le raport de l'Hiſtoire ſainte.

Voi. Joſ. IX. 2. 1. Rois XXII. 2. Soph. III. 9. Pſ. LV. 10.

Mais quelle eſt cette Langue unique que parloient les deſcendans de Noé? c'eſt une eſpèce de vanité aſſez ordinaire à chaque Peuple d'attribuer une grande antiquité à ſa Langue. Juſques-là qu'un [10] Auteur Friſon qui a vêcu ſous Charles V. a crû honorer ſa Nation, en faiſant dériver les mots Hébreux du Flamand, ou du Teutonique: le mot *Adam*, de [a] *haat-dam*: celui d'*Eve*, de [b] *eu-vat*: celui d'*Abel*, de [c] *haat-belg*: celui de *Caïn*, de [d] *quaadt-ende*: celui de *Methuſalem*, de [e] *macht u ſalig*. Mais

[a] Qui hait les monceaux. [b] Vaiſſeau du Siècle. [c] Qui hait la guerre. [d] Mauvaiſe fin. [e] Sauvez-vous, à ſavoir du Déluge.

9. BOCHARTI *Phaleg.* Lib I. Cap. XV. pag. 50. EUSEB. *Præpar.* Lib. IX. Cap. XIV. pag. 416. CYRILL. *Alexand.* Tom. VI. Part. II. pag. 9.

10. GOROPIUS BECANUS *Origin. Antverp.* Lib. V. pag. 539. &c.

11. R. ASARIAS *in Meor Enajim.* Cap. LVII. Part. III. fol. 176. pag. 2.

Mais les Juifs ſont ceux qui ont ſoutenu avec le plus de chaleur l'antiquité de leur Langue. Ils diſent [11] qu'elle a été créée immédiatement de Dieu : [12] qu'il l'a parlée lui-même, & que c'eſt pour cela qu'elle eſt appellée SAINTE : [13] que c'eſt la ſeule qui eſt entenduë des Anges, & dans laquelle on peut obtenir leur ſecours & faire des prières efficaces : [14] qu'elle ſera éternelle : [15] que les Bienheureux la parleront dans le Ciel après la Réſurrection. Ils prétendent même que les mots Hébreux ont une proprieté qui ne convient à aucun de ceux des autres Langues. [16] *Les ſons, les mots, les expreſſions de cette Langue*, dit un Rabin, *ne ſont pas fondez uniquement ſur le conſentement & ſur la coûtume, ſans que la Raiſon y ait contribué. Tout ce qui eſt dans la Langue ſainte eſt la production d'un deſſein admirable & d'une profonde ſageſſe : tout y eſt fondé ſur des raiſons ſecrètes & ſur des myſtères cachez. Les noms Hébreux expriment par eux-mêmes l'eſſence, les différences, les proprietez des choſes.*

Pluſieurs Interprètes Chrétiens, en rejettant ce qu'il y a de viſiblement fabuleux dans l'opinion des Juifs, en ont pourtant retenu le fonds & la ſubſtance, & ont ſoutenu après eux que la Langue Hébraïque étoit la plus ancienne, & celle-là même que parloient Adam & Noé. [17] Ils ont adopté ce que racontent les Rabins, & qui eſt aſſez vraiſemblable, c'eſt que ce

12. ABRAHAM de PALMIS *Grammat.* Cap. I. pag. 1. &c.

13. 14. 15. Voi. divers exemples, BUXTORF. *de Ling. Hebr. Orig.* pag. 45.

16. R. SAADIA *in Lib. Koach. Adonai.* fol. 198. pag. 1.

17. Voi. B. JOAN. BUXTORF. Fil. *de Ling. Hebr. poſt confuſ.* &c. Diſſert. III. pag. 124. &c.

ce ne furent que les méchans qui travaillèrent à la Tour de Babel, que les gens de bien n'y eurent point de part : & que n'en ayant point eu au crime ils n'en eurent point à la punition. Ils ont avancé même que la Famille d'Héber forma une ſocieté ſéparée qui retint la Langue Hébraïque & qui la tranſmit à ſes deſcendans. C'eſt ce qu'ont ſoutenu [18] Origène, [19] S. Chryſoſtome, [20] S. Auguſtin, [21] S. Jérôme ; & ce qui ſera encore plus redoutable à ceux qui ſe ſeront rangez à un ſentiment oppoſé, c'eſt ce qu'ont ſoutenu [22] Selden, [23] Bochart, & avec plus de chaleur que tous les autres [24] Buxtorf le Fils, qui s'eſt muni du témoignage d'une multitude de Rabins, capable d'entraîner le ſuffrage de tous ceux qui cèdent moins à la Raiſon qu'à l'Autorité.

Ceux de ces grands Hommes qui ont ſû tirer de la Critique de plus grands ſecours en faveur de leur opinion, ont crû trouver dans le génie même de la Langue Hébraïque des preuves de cette antiquité qu'ils lui attribuent. Ils ont allégué l'étymologie des noms des plus anciens Patriarches, que Moyſe fait dériver de l'Hébreu. Si *Adam* fut ainſi nommé parce qu'il étoit tiré de la Terre & que le mot *Adamah* en Hébreu ſignifie Terre, il eſt démontré que la Langue Hébraïque eſt auſſi ancienne qu'Adam. De même, ſi la première Femme fut nommée *Iſchah*, parce qu'elle étoit tirée de

18. ORIGEN. *in Libr. Numer.* Cap. XVIII. Homil. XI, pag. 234.
19. CHRYSOST. Tom. II. Homil. XXX. in Geneſ. XI, pag. 239.
20. AUGUST. Tom. V. *de Civit.* Lib. XVI. Cap. XI, XII. pag. 299. &c.

de l'Homme, & que *Iſch* en Hébreu ſignifie Homme, il falloit que ce mot *Iſch* eût cette ſignification, quand la Femme fut ainſi nommée. On peut faire le même raiſonnement à l'égard du mot *Caïn*, qui ſignifie *acquiſition*. & qu'on fait venir d'un mot Hébreu qui veut dire *acquérir* : à l'égard de celui de *Seth*, c'eſt-à-dire *ajouté* ou ſubſtitué : à l'égard de celui de *Phaleg*, & de pluſieurs autres.

L'on a crû trouver dans l'antiquité Payenne des Argumens en faveur de l'antiquité de la Langue Hébraïque, & l'on a prétendu que le mot de *Saturne* venoit du mot Hébreu *Satar*, c'eſt-à-dire, cacher : celui de *Jovis*, du mot *Jehovah*, c'eſt-à-dire, *l'Exiſtant* : celui de *Cérès*, du mot *Garaſch*, c'eſt-à-dire, *des fruits de la Terre*. On donne auſſi une Etymologie Hébraïque aux noms de divers anciens Peuples. Tous ces Argumens ſont étendus & portez au plus haut degré de force dont ils ſont ſuſceptibles, dans les Ouvrages que nous avons indiquez. Ils ſont refutez avec plus de force encore dans ceux de leurs adverſaires que nous aurons ſoin de marquer auſſi.

S'il étoit permis de faire ſur l'Art de parler, un raiſonnement à peu près ſemblable à celui que l'on fait ordinairement à l'égard des autres Arts, la Langue Hébraïque remporteroit peut-être le prix de l'antiquité. L'époque de leur plus grande imperfection eſt ſouvent celui

21. S. JERÔME Tom. VI. ſur Soph. III. pag. 223. ſemble inſinuer ce ſentiment.

22. SELDEN *de Synedriis* Lib. II. Cap. IX. pag 792.

23. BOCHARTI *Phaleg.* Lib. I. Cap. XV. pag. 50.

24. Jo. BUXTORF. Fil. *de Antiq. Ling. Hebr. Antiq.* pag. 21. &c.

celui de leur naiſſance. La Langue Hébraïque ſemble née dans ces premiers âges du Monde, dans leſquels les hommes ne ſavoient encore exprimer qu'imparfaitement leurs penſées par des ſignes arbitraires. Quelques Anciens ont ſoutenu que le Genre Humain n'avoit apris que peu à peu & par la ſucceſſion des tems à ſe ſervir de la Parole, & voici deux paſſages remarquables ſur ce ſujet.

Le premier eſt de [25] Vitruve Pollion : Il dit que *les premiers Hommes habitoient dans les Cavernes de la Terre à l'imitation des Bêtes ſauvages : qu'ils n'avoient pas l'uſage de la Parole : qu'ils ſe faiſoient entendre les uns aux autres par des geſtes réitérez & par des voix mal articulées : qu'ils marquèrent ſouvent les mêmes choſes par les mêmes ſons ; que de ces ſons réitérez vint la coûtume de parler.*

Le ſecond paſſage eſt de [26] Diodore de Sicile. Il donne la même idée des premiers habitans du Monde. Il prétend, *qu'ils n'avoient aucune liaiſon enſemble : qu'ils vivoient dans les champs ſéparément : qu'ils mangeoient de ces Herbes qui croiſſoient d'elles-mêmes, & ſans avoir été cultivées : qu'ils furent attaquez par les Bêtes : que leur péril commun les fit penſer à leur défenſe commune : que ce fut ce qui les porta à entrer en Corps de Societé : qu'ils commencèrent alors à ſe communiquer leurs penſées, & que pour avoir ſouvent exprimé les mêmes idées par les mêmes ſons ils ſe firent un Langage qui fut entendu de tous.*

La Langue Hébraïque paroîtra à quelques-uns, celle qui reſſemble le mieux à celle que l'on

25. VITRUV. Polli. *de Architect.* Lib. II. Cap. I. pag. 28.

l'on dit avoir été en uſage, lorſque les Hommes n'avoient encore fait que comme ébaucher l'Art de s'exprimer par la Parole. Elle n'a que peu de mots, & l'on diroit que ceux qui l'ont compoſée n'avoient pas eu le tems d'attacher encore des ſons à chacune de leurs idées. La diſette des mots en fait l'équivoque. Il y en a quelques-uns qui ont des ſignifications non ſeulement différentes, mais oppoſées. Ses Déclinaiſons & ſes Conjugaiſons n'ont pas des inflexions ſuffiſantes pour marquer les cas, le genre, les tems, les perſonnes. De cette confuſion naît une difficulté extrême pour tous ceux voudront traduire un Ouvrage Hébreu dans une autre Langue. Auſſi les Auteurs Juifs qui nous ſont connus, ont-ils employé pour la plûpart, dans leurs Ecrits un Langage compoſé d'Hébreu, de Chaldaïque, de Syriaque, & de pluſieurs autres : le premier n'ayant pû ſuffire à exprimer toutes les choſes dont ils vouloient traiter dans leurs Livres. Mais ceux qui ſoutiennent l'antiquité de la Langue Hébraïque, ſont très-éloignez de vouloir la fonder ſur ces imperfections. Les beautez qu'ils y trouvent ſont, ainſi que nous l'avons dit, une des raiſons qui les détermine à la regarder comme la plus ancienne du Monde, & cette raiſon eſt bien affoiblie, pour ne pas dire entièrement détruite, par ce que nous venons de remarquer, après tant de grands Hommes, ſur le Génie de cette Langue.

Les autres Argumens que l'on propoſe en faveur de ſon antiquité nous ſemblent auſſi avoir été

26. DIODOR. Sicul. Lib. I. pag. 8.

été pleinement refutez par les mêmes [27] Auteurs. Ce que l'on dit, que la première Langue s'eſt conſervée dans la Famille d'Héber eſt une ſimple ſuppoſition, & non un fait établi ſur de bonnes preuves.

L'Argument pris des mots auxquels Moyſe ſemble attribuer une origine Hébraïque prouve trop, & par cela même ne prouve rien. Le nom *Iſcha*, qui fut donné à la première Femme, vient, dit-on, du mot Hébreu *Iſch*, donc l'Hébreu eſt la Langue que parloit le premier Homme. Ce raiſonnement eſt ſemblable à celui-ci : le nom * d'*Homeſſe* qui fut donné à la première Femme, vient du mot François *Homme* ; donc la Langue Françoiſe eſt celle qui étoit en uſage, lors que la première Femme fut ainſi nommée. Mais qui ne voit qu'un Traducteur peut former un mot qui faſſe ſentir l'alluſion qui étoit exprimée dans l'Original? D'ailleurs quand on avoueroit que le mot *Iſch* eſt de cette première Langue que parloit Adam, quand on feroit la même conceſſion à l'égard de ces autres termes, dont Moyſe a marqué l'origine, on en pourroit conclurre tout au plus, que ces mots ſont paſſez dans la Langue Hébraïque, non que la Langue Hébraïque toute entière ait la même origine.

* C'eſt ainſi que traduit la Verſion de Genève, celle de Louvain traduit *Homaſſe*.

La remarque que l'on fait ſur la reſſemblance qui ſe trouve entre les noms de quelques Dieux du Paganiſme, & les mots Hébreux, eſt combatuë par les Auteurs qui les font dériver de quelque autre Langue. Le nom de *Saturne* peut auſſi

27. HUET *Demonſt. Evang.* Propoſ. IV. Cap. XIII. pag. 134. &c. GROTIUS ſur Geneſ. XI. 1. dans le I. Vol. des Critiques pag. 174. M. LE CLERC ſur le même. Voi.

auſſi bien venir du Latin *Saturari*, que de l'Hébreu *Satar* : celui de *Jovis*, de *Juvare* que de *Jehovah* : celui de *Cérès*, de *Cerere*, que de *Garaſch*, & ainſi des autres. En général la plûpart des prétenduës découvertes des Etymologiſtes ſont peu reſpectées de ceux qui prétendent qu'une bonne Logique eſt du reſſort de toutes le Sciences, & doit guider toûjours les Auteurs, quelle que ſoit la matière qu'ils ayent à traiter.

Nous ne ſaurions donc nous ranger au ſentiment de ceux qui penſent que la Langue Hébraïque eſt la plus ancienne du Monde. Il nous paroit même démontré que ce n'étoit point celle que parloient les premiers deſcendans d'Héber. Ils demeuroient dans la Chaldée, & probablement ils y parloient la Langue Chaldaïque, ou Babylonienne : Abraham y avoit vêcu ſoixante-dix années, après leſquelles il en ſortit par l'ordre de Dieu, ainſi que nous le verrons dans le Diſcours ſuivant, & il alla en Canaan. Il y retint, ſans doute, pendant quelque temps la Langue qui lui étoit naturelle. Mais le long ſéjour qu'il y fit, le commerce qu'il y eut avec les Peuples du Païs, les biens qu'il y acquit, les alliances qu'il y traita, tout prouve qu'il y aprit la Langue Cananéenne, & qu'il la tranſmit à ſes deſcendans. Auſſi voyons-nous que Laban qui avoit demeuré dans la Chaldée parloit une Langue différente de celle qui étoit en uſage dans la Famille de Jacob, qui demeuroit en Canaan ; de là vient qu'il nomma ce monceau de

Voi. M. DUPIN *Prolégomenes ſur la Bible.* Tom. I. Liv. I. Chap. IV. pag. 124. &c.

de pierre, qui étoit le ſigne de l'alliance qu'il traitoit avec Jacob, *Jegar Sahadutha*, ce qui ſignifioit en Chaldaïque ce que *Gal-hed*, qui fut le nom que Jacob donna à ce monceau, ſignifioit en Cananéen, c'eſt-à-dire, *monceau de témoignage*.

Geneſ. XXXI. 47.

L'on a des démonſtrations que dans les Siècles ſuivans la Langue que parloient les Juifs étoit différente de celle que leurs Ancêtres avoient parlé dans la Chaldée, & qu'ils avoient retenu cette Langue de Canaan qu'Abraham leur avoit tranſmiſe. Lorſque Rabſaké, monté ſur le conduit du haut étang, ſommoit Ezéchias & ſon Peuple de ſe rendre à Sennachérib Roi des Aſſyriens, il fut prié de parler *Syriaque*, afin de n'être point entendu des Juifs, qui étoient à Jéruſalem : le Texte porte *Araméen*, les Septante traduiſent *Syriaque* : or le Syriaque & le Chaldéen étoit une même Langue, que l'on parloit en Aſſyrie & en Babylone : auſſi eſt-il dit dans le Livre de Daniel que les Chaldéens parloient *Syriaque* au Roi de Babylone. Lorſque Jérémie dénonce aux Juifs leur exil en Babylone, il leur dit, qu'il fera venir *contr'eux une Nation d'un Païs éloigné, & de laquelle ils ne ſauront pas la Langue*. C'eſt auſſi le ſens que quelques Interprètes donnent à ces paroles d'Eſaïe : *Il parlera à ce Peuple avec un bégayement de levres, & une Langue étrangère*. Je dis quelques Interprètes, car il y en a un grand nombre qui penſent que ce paſſage d'Eſaïe n'eſt pas parallèle à celui de Jérémie, que nous venons de citer; & que par cette Langue *étrangère* il faut entendre * les dons miraculeux des Langues, qui fut accordé aux premiers Chrétiens, pour ramener les Juifs incré-

II. Rois XVIII. 26.

Dan. II. 4.

Jérém. V. 15.

Eſai. XXVIII. 11.

* C'eſt ainſi que S. Paul ſemble l'expliquer I. Cor. XIV. 21.

incrédules. Nous voyons que Nabuchodonosor fit enſeigner les Lettres & la *Langue* des Chaldéens, à ceux des Juifs captifs qu'il retint à ſa Cour.

Je conclus que la Langue Chaldaïque, Syriaque ou Araméène, fut celle que parlèrent Héber & ſes deſcendans; qu'Abraham aprit le Cananéen, & le transmit à ſa poſtérité; que le Cananéen eſt le véritable Hébreu, qui eſt appellé la *Langue de Canaan* dans nos Ecritures. Eſai. XIX. 18. Mais rien ne prouve que la Langue Chaldaïque que parloit la Famille d'Héber fût cette Langue, qui étoit ſeule connuë avant la conſtruction de la Tour de Babel : peut-être cette Langue unique fut-elle confonduë alors, & ne ſe conſerva-t-elle dans aucune Nation ni dans aucune Famille.

L'uniformité de Langage lioit les deſcendans de Noé; & les rendoit propres à concourir à un même but. Ils s'unirent dans le deſſein de bâtir une Ville qui fut comme la Métropole du Genre Humain, & au milieu de laquelle il y eut une *Tour dont le ſommet*, Vers. 4. porte le Texte, *atteignit juſques aux Cieux* : c'eſt-à-dire, qui fut extrémement élevé. Il y a de la puérilité dans l'objection que [28] Julien oppoſe ici à Moyſe, & dans le reproche qu'il lui fait d'avoir adopté la Fable, qui raconte que les Géans avoient formé l'extravagant deſſein d'eſcalader les Cieux.

Le but qu'avoient ces Architectes peu ſenſez, dont parle Moyſe, n'étoit pas de ſe munir contre un nouveau Déluge. Auroient-ils quitté

28. JULIEN dans S. CYRIL. Alexand. Tom. VI. Lib. IV. pag. 137.

té les Montagnes, auroient-ils choiſi la Plaine pour leur demeure, s'ils avoient été agitez de cette crainte? C'étoit plûtôt de *ſe faire un nom*, c'eſt-à-dire, d'éterniſer leur mémoire; du moins d'établir leur réputation: c'étoit auſſi d'éviter d'être diſperſez, & d'avoir un rendés-vous général, où ils ſe trouvaſſent avec leurs Alliez, quand ils ſeroient attaquez par leurs Ennemis. Mais leur deſſein ſemble n'avoir rien eu de criminel. Eviter d'être diſperſé; marquer un lieu fixe pour s'aſſembler dans un beſoin preſſant; vouloir même laiſſer des monumens après ſoi; tout cela paroit émané des loix de la prudence humaine, & ſi tout cela ne ſemble pas également néceſſaire, il paroit, du moins, également innocent. Cependant il eſt comme démontré par la ſuite de cette Hiſtoire, que l'entrepriſe de ces hommes fut criminelle, puiſque Dieu la punit d'un des plus redoutables fleaux qu'il eût déployé contre le Genre Humain.

Les Interprètes ont recherché avec ſoin en quoi le projet de cette Ville, & de cette Tour pût déplaire à Dieu. Et ſur ce ſujet, comme ſur tant d'autres, il eſt facile d'imaginer, mais non d'expliquer. La penſée que ces premiers hommes vouloient eſcalader le Ciel, & faire la guerre à Dieu eſt montée dans [29] quelques Eſprits.

Des [30] Docteurs Juifs ont avancé, que ce que Caïn fut avant le Déluge, Cham le fut après ce terrible fleau: que comme ce premier avoit

29. Voi. BOCHARTI *Phaleg.* Lib. I. Cap. XIV. pag. 47.
30. ABARBANEL *in Legem* fol. 50. col. 1.
31. PIRKEI R. ELIEZ. Cap. XI. pag. 25. Cap. XXIV. pag. 543.

avoit porté les hommes de ſon temps à inventer & à cultiver les Arts inutiles, l'autre l'avoit fait à l'égard des hommes du ſien.

[31] D'autres Docteurs de la même Nation font Nimrod Auteur de cette entrepriſe, & prétendent qu'il avoit conçu avec ſes complices, des projets de parvenir à la Monarchie univerſelle, & d'aſſervir tout le Genre Humain.

[32] Joſèphe [33] & quelques Interprètes après lui, ont crû qu'ils s'étoient oppoſez à l'ordre que Dieu avoit donné à Noé & à ſa Famille, de *croître & de remplir la Terre*; & que Moyſe marque ce crime quand il fait dire à ces inſenſez, *faiſons-nous un nom, de peur que nous ne ſoyons diſperſez ſur la Terre.* Geneſ. IX. 1. Verſ. 4.

La penſée la plus ordinaire ſur ce ſujet, c'eſt que la défiance & l'orgueil animèrent ce deſſein, & que ceux qui le formèrent crurent ſe faire par leur induſtrie une félicité indépendante de Dieu, qui eſt ſeul l'Auteur des biens & des maux, qui crée ſeul la proſpérité & l'adverſité.

Mais la conjecture la plus particulière qui ait été propoſée à cette occaſion, c'eſt celle d'un fameux [34] Prélat que la mort vient d'enlever à l'Egliſe, je veux dire de Téniſon Archevêque de Cantorberi. Elle eſt peut-être moins connuë parce que ſon Traité de l'Idolatrie, d'où nous la puiſons, n'a été publié que dans la Langue de ſon Auteur. Il prétend que le crime des Architect[illegible] de la Tour de

32. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. V. pag. 11.
33. Voi. le Père ALEXANDRE *Hiſt. Vet. Teſt.* Diſput. V. Propoſ. I. Tom. I. pag. 135.
34. TENISON *de Idololatr.* Cap. IV. pag. 42. &c.

de Babel consistoit dans l'Idolatrie. Cette Tour étoit, selon ce savant Archevêque, un monument érigé à l'honneur du Soleil qui avoit le plus contribué à sécher la Terre après le Déluge. Elle avoit une forme pyramidale. C'est ainsi que les Payens, selon le témoignage de Porphyre, cité par [35] Eusèbe, représentoient le feu. Ténison va plus loin encore, il croit que les fameuses Pyramides d'Egypte étoient comme la Tour de Babel consacrées au culte du Soleil. Il appuye cette pensée sur le témoignage de divers Auteurs. [36] Abénèphius Arabe dit que les Prêtres Egyptiens appelloient les Pyramides des *Autels des Dieux*, & *que c'étoit là où étoient écrits leurs Mystères Théologiques.* [37] Lucain en donne la même idée. [38] Murtadi, autre Auteur Arabe, traduit par Vattier, parle d'une Pyramide maritime qu'il décrit comme un Temple dédié aux Etoiles, sur lequel étoient gravées les images du Soleil & celle de la Lune. L'Archevêque recherche quelle est la plus ancienne Idolatrie, il prouve que c'est celle du Soleil & des Etoiles. [39] Maimonidès, [40] Lévi Ben Gerson, lui en fourniſſent des preuves : au défaut de ces Auteurs, il avoit le fameux passage de Job : & le soin que Dieu avoit pris de munir son Peuple d'une façon particulière contre ce genre d'Idolatrie : témoin ces paroles du Deuteronome : *Vous prendrez bien garde à vos*

Job XXXI. 26.

Deut. IV. 19.

35. PORPHYR. *apud* EUSEB. *de Præpar. Evang.* Lib. III. Cap. VII. pag. 98.

36. Voi. KIRCHER *in Oedip.* Syntag. IV. Cap. XII. pag. 310.

37. Voi. TENISON pag. 43. ibid.

38. MURTADI des prodiges d'Egypt. pag. 16. dans l'Arabe, cité dans TENISON ibid. pag. 43.

vos ames, de peur que levant vos yeux vers le Ciel & voyant le Soleil, la Lune & les Etoiles, & toute l'Armée des Cieux, vous ne ſoyez pouſſez à vous proſterner devant elles. Enfin il remonte juſqu'à la première origine de ce Culte ſuperſtitieux. Il trouve que c'eſt dans la Chaldée qu'il a pris naiſſance, & il refute [41] Lucien & [42] Diodore de Sicile, qui veulent que ç'ait été en Egypte. Nous ne faiſons ici que copier Téniſon, & nous aimerions à donner une plus grande étenduë à l'extrait de cette partie de ſon Livre, ſi nous ne craignions de faire perdre à notre Lecteur le fil de notre narration.

On a ſolidement répondu à une difficulté des Incrédules, qui prétendent que dans le période que Moyſe aſſigne à l'événement que nous racontons, il n'y avoit pas aſſez d'habitans ſur la Terre pour former un deſſein auſſi vaſte que celui de bâtir une Ville, & d'élever une Tour à une hauteur ſi prodigieuſe. Que l'on conſulte & que l'on applique ici la ſolution que nous avons aportée à une difficulté pareille dans un de nos [43] Diſcours précédens, on verra que l'eſpace d'un Siècle & demi, qui s'étoit à peu près écoulé depuis le Déluge, étoit plus que ſuffiſant pour produire un auſſi grand nombre de téméraires qu'il en falloit, pour concevoir le deſſein qui nous eſt ici raporté. L'objection

39. Voi. VOSS. Tom. V. *in* MAIMONID. *de Idol.* Cap. I. pag. 4.

40. TE'NISON ibid.

41. LUCIANUS Tom. II. *de Dea Syriâ.* pag. 656.

42. DIODOR. Sic. *Hiſt.* Lib. I. pag. 10. Voi. idem. ibid. pag. 12. Voi. ſur tout cet article TE'NISON depuis la pag. 42. juſqu'à 47.

43. Voi. notre DISCOURS V. pag. 63.

jection que nous repouſſons eſt moins forte encore, ſi l'on admet la ſuppoſition de quelques [44] Chronologiſtes, qui mettent pluſieurs Siècles entre le Déluge & la conſtruction de laquelle il s'agit ici.

La penſée de [45] Josèphe & de quelques [46] Rabins, qui prétendent que Nimrod fut celui qui mit en mouvement toute cette entrepriſe, s'accorde aſſez avec l'idée que l'Ecriture nous donne de cet ambitieux. Mais des [47] Savans, plus verſez que Josèphe même dans les antiquitez de ſa Nation, ont démontré que Nimrod étoit ou encore jeune, ou encore à naître lors que le deſſein de conſtruire cette Tour & cette Ville fut formé : que ce fut lui qui bâtit la Ville de Babylone après la diſperſion des Peuples. C'eſt le ſentiment [47] de Bochart, [48] qu'Aben-Ezra avoit ſoutenu longtemps avant lui.

La briéveté des narrations de Moyſe ne nous permet pas de déterminer quels furent préciſément ceux qui concoururent au même but. Il
Vers. 5. dit que ce furent les *Fils des hommes*. [49] Nous avons prouvé ailleurs que ce nom étoit quelquefois donné à ceux qui avoient corrompu leurs Mœurs, & leur Religion : par oppoſition à ceux qui par une raiſon contraire, ſont apel-
Geneſ. VI. 2. lez les *Fils de Dieu*. Mais ſi le nom de *Fils des hommes* eſt donné quelquefois aux mechans, il ne

44. Voi. HEIDEG. *Hiſt. Patr.* Tom. I. Exerc. XII. pag. 659. &c.
45. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. V. pag. 11.
46. Voi. ci-deſſus pag. 149. N°. XXXI.
47. BOCHARTI *Phaleg* Lib. I. Cap. X. pag. 38.
48. ABEN-EZRA ſur le XI. Chap. de la Geneſ. fol. 12. pag. 2.
49. Voi. notre DISCOURS VII. pag. 75.

ne leur eſt point affecté, & il déſigne ſouvent les hommes en général. L'on ne peut donc que préſumer, que les ſaints Perſonnages qui vivoient alors n'entrèrent point dans ce complot, mais on ne ſauroit le démontrer.

Ceux qui l'avoient formé crurent trouver en Babylone des moyens pour l'exécuter. La Terre y étoit remplie de Bitume: & ſi nous en croyons [50] Théodoret, il y avoit des Fontaines qui en vomiſſoient: ce Bitume leur ſervit de Mortier. Elle étoit auſſi fertile en une Terre rougeâtre que l'on cuit, & dont on forme la Brique. [51] Arrien dit que le fameux Temple de Bélus, qui étoit au milieu de Babylone, étoit fait de Brique, cimentée avec du Bitume. Ce fut auſſi de Brique que Sémiramis conſtruiſit les murailles de cette Ville, au raport de [52] Juſtin. C'eſt la raiſon la plus naturelle du choix de cette matière, qui fut fait par ceux qui avoient entrepris de bâtir une grande Ville, & une Tour élevée juſques au Ciel. [53] Quelques-uns y ont cherché de plus grands Myſtères: ils ont dit que Seth ayant prédit que le Monde périroit un jour par le feu, les Fils des hommes bâtirent leur Ville de Brique, pour la préſerver de cet embraſement.

L'ouvrage étoit avancé: la Tour étoit déja exhauſſée juſqu'à *quatre mille pas*, dit [54] S. Jérôme, & juſques à *ſept mille*, ſi nous nous en

50. THEODORET. Quæſt. LIX. *in Geneſ.* Tom. I. pag. 47.

51. ARRIAN. *de Expedit. Alexandri* Lib. VIII. pag. 296.

52. JUSTIN. Lib. I. Cap. II. N°. VII. pag. 1. Voi. ibid. la Note de BERNECCER.

53. Voi. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. III. pag. 8.

54. HIERONYM. Tom. V. *in Eſai.* Lib. V. Cap. XIV. pag. 59.

en raportons à quelques [55] Rabins; & il y a des Critiques qui eſtiment que la Tour conſacrée à Bélus, de laquelle [56] Hérodote fait la deſcription, étoit un reſte de celle dont parle Moyſe. Dieu confondit le deſſein de ces téméraires en confondant leur Langage. Moyſe le dit expreſſément, & ſemble le raconter comme un miracle opéré par la Toute-puiſſance Divine : pluſieurs Interprètes en donnent une idée bien différente. [57] Les Juifs qui prétendent, que la froideur de l'air de Babylone ôte encore la mémoire à ceux qui l'habitent, & fit oublier aux hommes dont nous parlons, leur Langue naturèlle, ne méritent pas d'être refutez.

Mais des [58] Docteurs plus ſenſez d'entre les Juifs & d'entre les Chrétiens ont attribué la confuſion des Langues à une cauſe qui eſt plus digne d'être raportée. Ils adoptent ce que quelques Auteurs [59] Payens avoient avancé, que [60] *les hommes faiſant leur premier coup d'eſſai prononcèrent d'abord des ſons qui ne ſignifioient rien : qu'après qu'ils ſe furent appliquez à ces ſons ils en formèrent d'articulez, pour exprimer mieux leurs penſées, & que ce fut la néceſſité, où les hommes étoient de parler les uns aux autres qui les obligea d'inventer de nouveaux mots, à proportion qu'on trouvoit de nouvelles choſes. Ce fut la raiſon*, ajoutent ces Interprètes, *pourquoi on eut beſoin de nouveaux termes lors qu'on bâtit la Tour de Babylone : il y arriva tant de confuſion parce qu'il y*

55. G. H. VORSTII *Animadverſ. in Capitula* ELIEZER. pag. 188.

56. HEROD. Lib. I. Cap. V. pag. 181.

57. BERESCHITH *Raba Paraſch.* XXXVIII. fol. 42. col. 1. *in Gloſſis.*

y avoit beaucoup de choſes qui n'avoient pas encore leurs noms : chacun les exprimoit à ſa manière ; & comme la Nature commence ordinairement par ce qui eſt de plus ſimple, & de moins compoſé, on ne peut douter que la première Langue n'ait été très-ſimple, & ſans aucune compoſition. Ils concluent de cette penſée, que la Langue Hébraïque eſt la première des Langues, parce qu'elle a plus qu'aucune de celles qui nous ſont connuës cette ſimplicité, que l'on veut avoir été dans la première de toutes.

C'eſt ainſi que Richard Simon, dans ſon *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, a expliqué la confuſion des Langues : & c'eſt ainſi [61] qu'Abarbanel l'avoit expliquée dans ſes Commentaires. [62] D'autres Rabins avoient renchéri ſur cette penſée. Ils avoient dit que non ſeulement les noms que l'on fut obligé d'inventer en conſtruiſant la Tour, avoient été inintelligibles à ceux qui n'en étoient pas les Inventeurs, mais qu'ils leur avoient été ſuſpects & odieux : que chacun prenoit pour une injure atroce les termes qu'il n'entendoit pas : que ce ſoupçon excita le courroux ; & le courroux des batailles ſanglantes.

Mais tout ce qu'il y a de plus vraiſemblable dans ce ſyſtême nous ſemble aiſé à refuter. Nous reconnoiſſons ſans peine, que ſi des hommes, qui n'auroient jamais articulé des ſons pour exprimer leurs penſées, étoient appellez à former

58. Voi. ABARBANEL *Comment.* fol. 50. col. 2. BUXTORF. pag. 62. *de Confuſ. Ling.*
59. DIODOR. de Sicil. Lib. I. *Bibl.* pag. 8.
60. RICH. SIMON *Hiſt. Crit. du V. T.* Lib. I. Ch. XV. p. 78.
61. Cité ci-deſſus N°. LVIII.
62. Ci-deſſus N°. LX.

mer un corps de Societé, ils prononceroient dans leur coup d'eſſai des mots auxquels ils n'attacheroient d'abord aucune idée diſtincte, & qui n'en réveilleroient aucune dans l'Eſprit des autres. Mais qui pourra s'imaginer que le premier Homme, & la première Femme n'ayent apris à parler que par l'uſage & par l'exercice, & qu'ils ayent été autant de temps ſans s'entendre, qu'il en fallut pour convenir à quels ſons ils vouloient attacher leurs idées, & pour ſe ſouvenir de tous ces ſons? La Création du premier Homme & celle de la première Femme ſont un amas de merveilles. Le Créateur ajouta, ſans doute, à toutes celles qu'il avoit faites en les tirant du néant, & en les formant d'une façon ſi admirable, celle de leur donner de s'entendre l'un l'autre parfaitement, dès le premier inſtant de leur union. Sans doute ils parloient cette Langue qu'ils avoient apriſe ainſi d'une façon ſurnaturelle, lors qu'Adam impoſa des noms à chacun des Animaux. Comment auroit-il retenu les noms qu'il leur avoit donnez lui-même? Comment auroit-il pû les impoſer avec ſageſſe, s'il avoit apris à ſe ſervir de la parole, comme les Auteurs que nous refutons l'ont expliqué?

Il y a auſſi beaucoup de vraiſemblance que ce que le premier Homme fit à l'égard des Animaux, il le fit à l'égard de tous les autres Ouvrages que le Créateur avoit formez pour l'uſage du Genre Humain. Si Adam ne leur donna pas lui-même des noms, du moins connut-il d'abord comment ils ſeroient appellez. Il pût ainſi s'entretenir avec Eve de tous ces biens dont ils venoient l'un & l'autre d'être mis en poſſeſſion. Cette Langue qu'ils parlèrent

rent ils la tranſmirent à leurs deſcendans, ſans miracle, ainſi que nous l'avons remarqué, mais il en falut un pour la confondre dans un inſtant.

C'eſt ce miracle que raconte Moyſe. Il employe les expreſſions les plus propres pour nous porter à attribuer la confuſion des Langues à une cauſe ſurnaturèlle. *L'Eternel*, dit cet Hiſtorien, *deſcendit pour voir la Ville & la Tour, & il dit : Voici ce n'eſt qu'un ſeul & même Peuple, ils ont un même Langage, & ils commencent à travailler : rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projetté : deſcendons & confondons leur Langage, afin qu'ils ne s'entendent pas l'un l'autre.* Il y a bien, dans cette narration de l'Hiſtorien, pluſieurs expreſſions figurées, & qu'il faut rectifier par les notions qu'il nous a lui-même données de la Divinité. La Divinité ne *monte* ni ne *deſcend* : on dit qu'elle *deſcend* quand elle opère quelque Ouvrage extraordinaire ſur la Terre, ou deſſous la Terre : & l'on dit qu'elle *monte*, lors qu'elle agit extraordinairement dans des lieux plus élevez. Mais toutes les expreſſions figurées qu'employe l'Hiſtorien dans cette circonſtance, concourent à nous donner cette idée, que ce fut par un miracle que des hommes qui s'étoient entendus pour former un projet dont les vuës étoient fort étenduës, ceſſèrent de s'entendre lors qu'ils travaillèrent à l'exécuter. S'ils étoient devenus barbares l'un à l'autre, par cette ſeule raiſon naturèlle qu'employans de nouveaux matériaux ils eurent beſoin de nouveaux mots, comment Moyſe introduiroit-il la Divinité diſant, que *rien n'empêcheroit ces hommes d'exécuter ce qu'ils ont projetté* ? Verſ. 6. 7.

L'Hiſtoire ſainte ne détermine point la queſtion

queſtion touchant le nombre des Langues qui ſe formèrent après la confuſion. [63] Les Docteurs Juifs & [64] pluſieurs d'entre les Chrétiens ont avancé, qu'il y en eut autant que Moyſe avoit dénombré de Chefs de Famille dans le Chapitre qui précède celui que nous expliquons. Et comme il y a quelque diverſité entre le Texte Hébreu & celui des LXX. ſur ce dénombrement, le premier ne faiſant mention que de LXX. de ces Chefs, au lieu que l'autre en compte LXXII. les Pères Grecs qui ont ſuivi cette dernière Verſion, ont dit qu'il s'étoit formé LXXII. Langues du miracle de la confuſion; mais les Juifs ont ſoutenu qu'il ne s'en étoit formé que LXX : controverſe où les deux parties ſont également mal fondées à avoir un ſentiment fixe. Ils ont pourtant les uns & les autres plus aproché de la vérité, que [65] ceux qui ont fait monter le nombre des Langues juſques à cent & vingt.

La confuſion des Langues fut bien-tôt ſuivie de la diſperſion, & la diſperſion, dit le celèbre Bochart, fut une preuve de cette ſentence de Salomon, que *le méchant trouve ce qu'il avoit craint*. Ces téméraires avoient voulu bâtir une Ville & une Tour pour éviter d'être diſperſez : mais par un juſte jugement de Dieu, ce qu'ils avoient entrepris pour s'afranchir de ce péril ſervit à les y plonger. [66] S. Epiphane avance

63. R. MENACHEM *in Geneſ.* XLVI. 27. fol. 52. p. 2. col. 3. &c.

64. CLEMENT Alexand. *Strom.* Lib. I. pag. 338. EUSEB. *in Chron.* Lib. I. pag. 11. EPIPHAN. *Adverſ. Hæreſ.* Lib. I. Hæreſ. XXXIX. pag. 288. Tom. I. AUGUST. Tom. V. *de Civit.* Lib. XVI. Cap. III. pag. 293.

65. PACIANUS, Epiſt. II. *in Opuſculo contra Novatianos cujus meminit* Hieron. *in Catalog.* pag. 299. Tom. I. Cette Lettre

avancé ſans preuve * qu'ils jettèrent au ſort pour ſe partager la Terre : il dit même [67] que Noé l'avoit diviſée, entre ſes trois Fils : qu'il les les avoit engagez par ſerment à ne pas empiéter ſur le partage l'un de l'autre : qu'il avoit menacé des derniers malheurs ceux qui viendroient à ſe parjurer : que Chanaän commit ce crime, & encourut ce châtiment : que l'excès des chaleurs des lieux qui lui étoient échus l'avoit porté à s'emparer de la Paleſtine, qui avoit été le partage de Sem, & que ce fut la raiſon pour laquelle Dieu reſtitua ce Païs aux Juifs qui étoient les deſcendans de ce Patriarche. Nous ne trouvons aucune trace de cete Hiſtoire dans la narration de Moyſe, qui raconte ſeulement que *Dieu dit : Confondons leur Langage : qu'il les diſperſa par toute la Terre : qu'ils ceſsèrent de bâtir la Ville, & qu'elle fut appellée* * *Babel*, c'eſt-à-dire, *Confuſion, parce que Dieu y confondit le Langage de toute la Terre.*

* Voyez dans le Phaleg de Bochart ce qui a donné lieu à cette penſée.

* De l'Hébreu Bilbel, par le retranchement uſité dans un mot où ſe trouve plus d'une fois la même lettre.

Mais cette façon de parler, *deſcendons & confondons*, méritoit l'attention des Interprètes. Auſſi n'y en a-t-il aucun qui ne ſe ſoit employé à lever la difficulté qu'elle renferme. Le Paraphraſte Jonathan a paraphraſé ainſi ce paſſage. *Dieu dit aux LXX. Anges qui ſont toûjours debout devant lui : Venez, confondons leur Langage afin qu'ils ne puiſſent pas s'entendre. Et la Parole de Dieu apparut ſur la Ville, & avec cette Parole*

Lettre de Pacien eſt dans la *Bibliotheque des Pères.* Tom. III. pag. 55.

66. EPIPHAN. Hæreſ. LXVI. Tom. I. pag. 703. Voi. BOCHARTI *Phaleg.* Lib. I. Cap. XVI. pag. 62. qui explique ainſi le paſſage de S. EPIPHANE. Il me ſemble pourtant que S. EPIPHANE ne dit que ce que je raporte dans la citation ſuivante.

67. EPIPHAN. ibid.

Parole les LXX. Anges, ſelon le nombre des LXX. Peuples, & chacun eut la Langue de ſon Peuple - - - & il les diſperſa ſur la ſurface de la Terre : & il y eut LXX. Langues.

[68] Quelques Docteurs Juifs ont remarqué que les LXX. ont altéré treize paſſages dans leur Verſion, parmi leſquels ils comptent celui du * premier Chapitre de la Genèſe, & celui-ci, *deſcendons & confondons leur Langage* : de peur qu'il ne parût que Moyſe parle ici de pluſieurs. L'explication que nous avons donnée du premier de ces deux paſſages dans un de nos Diſcours précédens peut être appliquée à ce dernier. Ils n'ont rien ni l'un ni l'autre qui puiſſe autoriſer [69] Julien l'Apoſtat à taxer Moyſe d'avoir établi le Dogme de la pluralité des Dieux. Que ſi ces façons de parler étoient encore énigmatiques avant ces ſiècles de lumière dans leſquels nous avons le bonheur de vivre, elles n'ont rien de difficile pour des Chrétiens qui ont appris de l'Evangile, que la parfaite unité qui eſt dans l'Eſſence Divine, n'a rien d'oppoſé au Dogme de la pluralité des Perſonnes qui y participent : Dogme dont nous n'avons pas véritablement d'idée diſtincte, mais que nous admettons pourtant ſur la foi de la Religion Chrétienne qui a voulu en même temps & éclairer notre Raiſon en nous le révélant, & l'humilier par l'impuiſſance où elle nous laiſſe de le comprendre. Mais ſi toute la pénétration de l'Eſprit Humain ne peut ſuffire à l'expliquer, toute ſa ſévérité ne peut ſuffire auſſi à y trouver de contradiction. XI. DIS-

* Verſ. 25. *Faiſons l'Homme à notre image.*

68. Voi. BUXTORF, *de Ling. confuſ.* pag. 60.

69. Voi. ALEXANDR. CYRILLE. Tom. VI. Lib. VIII. *contra* JULIANUM pag. 268.

XI. DISCOURS.

Abraham, Sara sortent de Charan pour aller au Païs de Canaan. GEN. XII.

L'Idolatrie avoit comme inondé le Monde quelques Siècles * après le Déluge, & enveloppé même la Postérité de Sem. Dieu choisit une Famille, qu'il destina à arrêter ce torrent, & à être la réparatrice, & pour ainsi dire, l'azile de la Religion. Ce fut la Famille d'Abraham, cet homme célèbre, sur la vie duquel l'Histoire sainte a plus insisté que sur tous les événemens arrivez durant tous les Siècles qui avoient précédé sa naissance. *Tharé*, le Père de ce Patriarche, demeuroit dans *Ur*, Ville de *Babylone*, ou de la *Chaldée*. Il en sortit pour aller en Canaan, par des raisons que l'Ecriture ne marque point. Les Rabins, qui choquent souvent par leurs décisions ce Livre sacré lors qu'il prononce, sont sur tout hardis à y suppléer lors qu'il ne prononce point. [1] Quelques-uns ont dit que ce fut la stérilité de Sara, Femme d'Abraham, qui fut l'occasion de cette transplantation : que ce bon Père de Famille ayant perdu son Fils Haran, & voyant la Femme d'Abraham menacée d'être à jamais stérile, voulut chercher un Païs, où dominât une constellation plus favorable à ceux qui aiment de se voir renaître & multiplier, dans

* 358.

1. ABARBANEL *in Genes.* XII. fol. 54. pag. 33.

dans la perſonne de leurs Enfans. Il eſt bien plus vraiſemblable que ce fut quelque révélation Divine, deſtinée à arracher Tharé du centre de l'Idolatrie, qui obligea ce vieillard à ſortir d'Ur des Chaldéens. Cette conjecture devient plus néceſſaire, quand on veut accorder une diverſité qui ſe trouve entre le recit de Moyſe & celui de S. Etienne. Moyſe dit ſimplement que *Tharé prit ſon Fils Abram, & Lot Fils de ſon Fils, Haran, & Sarai, qu'ils ſortirent enſemble d'Ur des Chaldéens pour aller au Païs de Canaan, & qu'ils vinrent à Charan où ils demeurèrent.* Il raconte enſuite que Dieu apparut à Abraham pour le porter à aller en Canaan; & parce qu'il ajoute immédiatement après, qu'Abraham partit, *comme l'Eternel lui avoit dit*, & qu'il avoit un tel âge quand il partit de Charan, il ſemble ne laiſſer aucun lieu de douter, que la révélation qu'il raconte ne ſoit arrivée à Charan, lorſque Tharé & ſa Famille étoient déja partis de la Chaldée. Mais S. Etienne dit expreſſément que Dieu avoit apparu à Abraham, lorſque ce Patriarche étoit en Méſopotamie *avant qu'il vînt à Charan.* La Méſopotamie ſe doit prendre néceſſairement là pour une partie de la Chaldée: on trouvera dans le [a] Livre que nous citons, divers paſſages qui le prouvent; & le témoignage de S. Etienne ne permet preſque pas de douter que Dieu n'eût déja apparu à Abraham dans la Ville d'Ur, & donne une grande vraiſemblance à la conjecture de ceux qui croyent que ce fut cette révélation qui obligea

Geneſ. XI. 31.

Ch. XII. 4.

Act. VII. 2.

a. BOCHARTI *Phaleg* Lib. II. Cap. VI. pag. 78.

obligea Tharé à sortir de cette Ville. Elle étoit le centre de l'Idolatrie. Le Feu y étoit adoré comme une Divinité, ou plûtôt comme un des Symboles du Soleil. Le nom d'Ur, qu'elle porte, signifie *Feu*, ou *Lumière*. On l'appelloit ainsi probablement comme l'on nommoit Héliopolis, celle qui étoit consacrée d'une façon particulière au Soleil: & comme on donnoit à tant d'autres le nom des Idoles qui étoient l'objet du Culte de leurs habitans.

Voici un passage remarquable de [3] Rufin touchant l'Idolatrie des Chaldéens: le témoignage de cet Auteur est confirmé par celui [4] de Suidas: *On dit que les Chaldéens portèrent autrefois le Feu qui étoit leur Dieu, par toutes les Provinces pour combattre avec toutes les autres Divinitez, afin que celle qui triompheroit dans ce combat fût censée la véritable. Les Dieux d'air, d'or, d'argent, de bois, & de pierre étoient facilement consumez par le Feu, qui avoit la supériorité par tout. Un Sacrificateur de Canope s'avisa de cette ruse. Les Egyptiens ont certains Vases de Terre qui ont de petites ouvertures de tous côtez, & qui sont destinez à filtrer l'eau du Nil. Il remplit d'eau un des Vases: il en ferma toutes les ouvertures avec de la cire: il y attacha une Tête qu'on disoit être celle de Ménelas, & il l'érigea en Divinité. Les Chaldéens allumèrent du Feu autour de ce Vase, afin que ces deux Divinitez combattissent ensemble. Mais le Feu ayant aussi-tôt fondu la cire qui bouchoit l'ouverture de la Cruche, il fut incontinent éteint par l'eau qui en sortit, & le Sacrificateur de Canope remporta la victoire.*

Ce

3. RUFFIN *Hist. Eccl.* Lib. II. Cap. XXVI. pag. 202.
4. SUIDAS sur le mot *Canopus*. Tom. I. pag. 239.

Ce ſont les paroles de Rufin. * Voici l'empreinte de cette prétenduë Divinité qui fut adorée enſuite par les Egyptiens ſous le nom du Dieu *Canope*.

Si nous en croyons ces mêmes Rabins, dont le témoignage n'eſt pas toûjours contradictoire, mais qui doit nous être toûjours ſuſpect, † Abraham avoit déja ſignalé ſon zèle pour la Vérité dans cette Ville idolatre; en ſorte que parmi tant de caractères anticipez du Chriſtianiſme qu'on voit dans ce Patriarche, on y pourroit trouver auſſi celui d'avoir été perſécuté pour la Religion. Il y ſoutint avec chaleur le Dogme de l'Unité d'un Dieu, & il déclama avec vigueur & avec ſuccès contre l'Idolatrie : il y écrivit même un Livre contre le Culte des faux Dieux, & le laiſſa en héritage à ſon Fils Iſaac. Il ſe ſervit de ſon hoſpitalité pour étendre la vraye Religion; il diſoit à ceux qu'il traitoit chez lui : *Il n'y a qu'un Dieu dans le Monde*. Mais ayant été dénoncé au Roi, comme ennemi de la Divinité tutelaire des Chaldéens, il fut condamné comme tel à être jetté dans le Feu, afin de ſervir de victime à l'Idole à laquelle il avoit refuſé de l'encens, & d'être dévoré par cet Elément auquel il n'avoit pas voulu rendre les honneurs de l'adoration. Dieu le préſerva miraculeuſement

* Tirée du *Cabinet Romain* pag. 58. imprimé à Amſterdam en 1706. L'on peut voir dans ce même Ouvrage l'explication des Hieroglyphes dont cette Cruche eſt couverte.

† R. JARCHI ſur Geneſ. XI. 28. pag. 264. & la Note de SCHERZER pag. 269. Voi. VOSSIUS *de Idol.* Lib. II. Cap. LXIV. pag. 239. Voi. ſur tout MAIMONIDES *de Idol.* Art. V. VI. VII. VIII. IX. & les Notes de VOSSIUS

T. I. pag. 164.

ment de l'ardeur des flames, & il eut la gloire du Martyre, ſans en éprouver les tourmens. C'eſt à ce prétendu miracle que les Juifs raportent ce paſſage du XV. Chapitre de la Genèſe où Dieu dit à Abraham : *Je t'ai fait ſortir d'Ur des Chaldéens*, & qu'ils entendent de cette manière ; *Je t'ai délivré d'Ur*, c'eſt-à-dire, du Feu. Paroles démonſtrativement mal expliquées, puis qu'il eſt dit dans d'autres endroits, que Dieu avoit retiré Tharé & Saraï, *d'Ur des Chaldéens* : ce qui ne ſignifie autre choſe, ſi ce n'eſt qu'il les avoit fait ſortir de cette Ville. Si l'autorité de l'Auteur de la Vulgate ſuffit pour donner du poids à l'Hiſtoire de la délivrance miraculeuſe d'Abraham, elle ne doit plus être revoquée en doute. Il fait dire aux Lévites ſolemnellement aſſemblez, & parlant à Dieu : [6] *Tu ès l'Eternel qui choiſis Abraham & qui le délivras du Feu des Chaldéens.* [7] Joſèphe parle à peu près comme les Rabins. [8] S. Auguſtin a varié ſur cet article ; & [9] c'eſt encore une prière que l'Egliſe Latine addreſſe à Dieu pour les Mourans : Que *Dieu les délivre du Feu de l'Enfer, comme il délivra Abraham de celui des Chaldéens.* Verſ. 7.

Quoi qu'il en ſoit ſur le fonds de cette Hiſtoire, laquelle eſt certainement d'une Tradition vénérable par ſon Antiquité, & par ceux qui

SIUS à la fin du Vol. pag. 6. &c. *More Nevochim* Part. II. Cap. XXXIX. pag. 301.

6. Voi. la *Vulgate* ſur II. Eſdras IX. 7.

7. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. VIII. pag. 16.

8. AUGUST. *de Civ. Dei.* Tom. V. Lib. XVI. Cap. XII. XIII. pag. 300. 301. item *Queſt. ad Geneſ.* Tom. IV. Quæſt. XXV. pag. 59. &c.

9. Voi. CORNEL. à LAPID. Tom. I. ſur Geneſ. XI. 31. pag. 134.

qui l'ont adoptée, il eſt conſtant que les Juifs l'ont mêlée de pluſieurs circonſtances fabuleuſes : [10] comme celle-ci, que ce fut Nimrod lui-même qui fit cette cruelle exécution, & qui jetta Abraham dans le Feu ; mais cet homme ſanguinaire étoit mort avant le période qu'on aſſigne à ce tragique événement : comme cette autre, qu'Haran Frère d'Abraham fut condamné au même ſupplice, mais que n'ayant pas eu la même foi pour le ſoufrir, il fut abandonné à l'action naturelle des flames : [11] comme cette autre, que Tharé avoit allumé lui-même ce Feu, & que c'eſt ce que ſignifient ces paroles de la Genèſe : *Haran mourut en la préſence de ſon Père à Ur des Chaldéens.*

Ch. XI. 28.

Il vaut bien mieux ſe contenter des idées vagues que l'Ecriture nous donne ſur cette matière, que de riſquer de s'égarer en ſuivant des guides ſi peu ſûrs & ſi peu fidelles. Elle nous apprend que Tharé étoit idolatre ; qu'il ſortit d'Ur des Chaldéens, probablement, comme nous l'avons dit, par l'ordre de Dieu, mais certainement pour aller en Canaan : que, ſoit foibleſſe, ſoit lâcheté, il s'arrêta à Charan, Ville de la Méſopotamie, [12] & célèbre dans l'Hiſtoire Romaine par la défaite de Craſſus ; qu'après y avoir fait un ſéjour que l'Ecriture ne marque point, & ſur lequel toutes les conjectures des Savans ne peuvent fixer l'opinion d'un eſprit qui n'aime de ſe rendre qu'à la démonſtration, il mourut âgé de deux cens cinq ans.

Joſué XXIV. 2.

Geneſ. XI. 32.

Après

10. TANCHUMA fol. 13. pag. 1. col. 2. Voi. VORST. *in* PIRKE ELIEZ. *Animad.* pag. 191.

11. HIERONYM. Tom. III. *Quæſt. Hebr. in Geneſ.* pag. 207.

Après ce recit ſuccint touchant Tharé, Moyſe fait au long l'Hiſtoire d'Abraham ſon Fils. Il raconte une ſeconde révélation qui lui fut adreſſée, & que nous ſuppoſons arrivée dans Charan, non dans Ur des Chaldéens. Il eſt vrai que cette ſuppoſition eſt ſujette à une difficulté. On ne peut pas comprendre comment Dieu auroit pû dire à Abraham en parlant de Charan, où la Famille de Tharé ne pouvoit avoir ſéjourné tout au plus que quelques années, *Sors de ton Païs*. Peut-être le mot de *Païs* doit-il ſe prendre dans une ſignification vague. La Méſopotamie priſe dans toute ſon étenduë comprenoit & la Ville d'Ur, & celle de Charan; dans ce ſens, *Charan* pouvoit être appellée le Païs d'Abraham, comme une Ville du Païs où il étoit né. Et quand S. Etienne dit que Dieu étoit apparu à Abraham en *Méſopotamie* avant qu'il vînt à Charan, il reſtreint l'idée de Méſopotamie à cette partie qui portoit le nom de *Chaldée*, ainſi que nous l'avons remarqué. Act. VII. 2.

Il ne paroit pas qu'Abraham ait été infecté d'Idolatrie. [13] Philon prétend qu'il n'en fut point exempt. Mais ſoit que Dieu voulût préſerver, ou retirer Abraham de l'Idolatrie, & des perſécutions des Idolatres; ſoit qu'il n'eût d'autre deſſein que d'exercer ſon obéïſſance & ſa foi, il le preſſa de continuer, & d'achever le voyage commencé par ſon Père, de rompre tous les liens, qui pourroient le rappeller à Ur, ou l'arrêter à Charan, où étoit venu

12. PLUTARCH. Tom. I. *in vitâ M. Craſſi* pag. 562.

13. PHILO *de Abrahamo* pag. 359. 360.

venu Nacor ſon Frère, qui y demeura, & d'aller au Païs qu'il lui marqueroit d'une façon plus expreſſe & plus poſitive. Pour l'animer à ſuivre une vocation ſi pénible, il lui adreſſa ces promeſſes, capables de lui faire ſurmonter toutes les difficultez, dont elle pouvoit être accompagnée : *Je te ferai devenir une grande Nation. Je te bénirai, j'illuſtrerai ton nom, je te ferai comme la Source de mes bénédictions, je bénirai ceux qui te béniront, je maudirai ceux qui te maudiront.* Et jamais promeſſe ne fut mieux accomplie, même dans le ſens litteral, puiſque les Juifs, les Mahométans, les Chrétiens, diviſez preſque ſur tout, ſe réuniſſent à reſpecter le nom d'Abraham. Mais ces promeſſes furent ſuivies d'une autre, dont les Siécles Evangeliques ont bien mieux vérifié le ſens que toute la vie d'Abraham même, & que tous les Commentaires des Juifs : *Toutes les Familles de la Terre ſeront bénites en toi.*

Ch. XII. 2. &c.

L'ordre de Dieu expoſoit Abraham à mille Sacrifices préſens, & à mille périls pour l'avenir. La promeſſe ne lui offroit que des biens éloignez, & hors de la portée des Sens. Un Homme, dont la Femme étoit affligée de ſtérilité, ne pouvoit comprendre que malaiſément, comment *en lui ſeroient bénites toutes les Nations de la Terre.* Un Etranger, un Voyageur, ne pouvoit former que des projets en apparence chimériques, ſur la conquête d'un Païs qu'il ne connoiſſoit pas encore. Mais Abraham animé de cette Foi, qui *fait ſubſiſter les choſes que l'on eſpère*, & qui produit en quelque

Hebr. XI. 1.

Hebr. XI. 8.

14. Voi. pluſieurs exemples. VOSSII *de Idol.* Lib. II, Cap. 19. pag. 132.

que ſorte aux yeux *celles qu'on ne voit point* encore, Abraham crût cela même qu'il ne pouvoit comprendre, & il le crut ſur le témoignage d'un Dieu infaillible. Il partit lui, Sara, tous ſes Domeſtiques; & il partit ſans avoir d'idée diſtincte du lieu où il devoit aller, & *ſans ſavoir où*, comme parle l'Ecriture, la Foi lui ſervant de guide, la Parole de Dieu de garant. Hebr. XI. 8.

C'eſt ainſi que fut tiré de la Chaldée, celui qui devoit être la tige de ce Peuple qui ſeroit le ſeul dépoſitaire des promeſſes & des Oracles, juſqu'à ce que la connoiſſance du vrai Dieu fût répanduë par toute la Terre. Mais les deſcendans de ce Patriarche conſervèrent pendant une longue ſuite de ſiècles un amour criminel pour ce Culte ſuperſtitieux & idolatre dont Dieu avoit préſervé, & retiré leurs Ancêtres. On trouve dans le Royaume de Juda & dans celui d'Iſraël des traces du Culte Religieux que l'on rendoit dans la Chaldée au Feu & au Soleil. Il eſt dit dans le ſecond Livre des Rois, que Joſias *ôta de la Maiſon de l'Eternel les Chevaux que les Rois de Juda avoient conſacrez au Soleil, & qu'il les brûla au Feu.* [14] L'Hiſtoire profane nous fournit divers monumens par lesquels nous voyons que les Chevaux étoient conſacrez au Soleil : ſoit qu'on les employât à traîner ſes ſimulachres : ſoit qu'on les reſervât pour lui être immolez : ſoit enfin qu'on les fît ſervir d'Hiéroglyphe à la rapidité de cet Aſtre. [15] Hérodote raconte que Cyrus, lorſqu'il alloit faire la guerre aux Babyloniens, fut arrêté par le Fleuve Guindez; II. Rois XXIII. 11.

15. Herodot. Lib. I. pag. 87.

dez : que l'un des Chevaux blancs qui étoient conſacrez, ayant entrepris de le paſſer fut emporté par un de ſes Tournants, & englouti dans le goufre : que Cyrus portant impatiemment cet outrage, menaça ce Fleuve de le rendre ſi petit que les Femmes pourroient le paſſer à pied, ſans avoir de l'eau juſqu'au Genou : qu'il exécuta ſa menace : qu'il remit ſon expédition de Babylone à un autre temps : qu'ayant diviſé ſes troupes en deux corps, dont l'un étoit au deçà du Fleuve & l'autre au delà, il les occupa à faire cent quatre-vingts Canaux à chaque côté de la Rivière, & qu'il y fit couler les eaux du Fleuve : qu'un Eté entier fut conſommé à cet ouvrage : & que Cyrus, après avoir châtié de cette manière le Fleuve Guindez en le diviſant en trois cens ſoixante branches, pourſuivit ſon premier deſſein.

Chap. VIII. 19. Le Prophète Ezéchiel dépeint auſſi le Culte idolatre que l'on rendoit au Soleil dans le Royaume de Juda : *Il vit à l'entrée du Temple de l'Eternel entre le Porche & l'Autel, environ vingt-cinq hommes qui avoient le dos tourné contre le Temple de l'Eternel, & le viſage vers l'Orient, qui ſe proſternoient vers l'Orient devant le Soleil.* Ces paroles, pour le dire en paſſant, nous fourniſſent peut-être la meilleure raiſon pour laquelle Dieu voulut que quand on l'adoreroit dans le Temple on ſe tournât vers l'Occident, & pourquoi il fit placer de ce côté-là l'Arche & les Chérubins, qui étoient les Symboles de ſa préſence : ce fut pour détourner ſon Peuple des coûtumes des Idolatres : cette raiſon eſt

16. Voi. SELDEN *de Diis Syris.* Syntagma II. Cap. VIII. pag. 250.

17. JARCHI ſur Lévit. XXVI. 30. fol. 146. *ſub finem.*

eſt plus naturelle, ce me ſemble, que toutes les vuës myſtiques qu'a euës ſur ce ſujet un des plus ſavans [16] hommes du ſiècle paſſé.

Mais ce même Auteur, qui eſt un Guide plus fidélle dans les diſcuſſions Critiques que dans la Théologie Symbolique, a découvert pluſieurs autres traces du Culte ſuperſtitieux que le Peuple de Dieu rendoit au Feu & au Soleil. Les *Chamanim*, dont il eſt parlé dans * divers endroits du Vieux Teſtament, étoient les Prêtres, les Temples, ou les Simulacbres de cet Aſtre, ou de cet Element. Le Rabin [17] Jarchi prétend que les *Chamanim* étoient des Idoles que l'on plaçoit ſur des Tours, & qui étoient ainſi appellées parce qu'elles étoient expoſées au Soleil. Mais le Rabin [18] Aben-Ezra veut que ce mot déſigne le lieu où cette Idolatrie étoit exercée, & non les Simulachres qui en étoient l'objet: *C'étoient*, dit-il, *des Maiſons voutées faites à l'honneur du Soleil, en forme de Chariot* : & voici la Gloſe d'un [19] Auteur moderne ſur les paroles de ce Docteur : *Ce Juif a bien rencontré, & l'on ne peut en douter ſi l'on examine l'Hiſtoire de Joſias, ſelon qu'elle eſt au ſecond Livre des Rois & au ſecond des Chroniques. Dans le premier endroit il eſt dit que Joſias brûla au feu les Chariots du Soleil : il n'eſt point parlé des Chamanim : au contraire dans le Livre des Chroniques il eſt dit que Joſias fit démolir les Chamanim qui étoient ſur les Autels de Bahal, & il n'eſt point parlé des Chariots du Soleil: or il n'y a pas d'apparence*, ajoûte-t-il, *ni que le ſecond Livre des Rois eût oublié de parler des Cha-*

* Voiez Lévit. XXVI. 30. II Chron. XXXIV. 4. Eſaïe XVII. 8. XXVII. 9. Les Verſions ordinaires traduiſent *Tabernacles.*

18. ABEN-EZRA ſur Eſai. XVII. 8. fol. 512. pag. 2. col. 4.

19. JURIEU *Hiſt. des Cult.* Part. IV. Chap. I. pag. 718.

Chamanim qui étoient si considerables, ni que le second des Chroniques eût oublié de parler des Chariots qui sont si singuliers : d'où il est clair que les Chamanim & les Chariots du Soleil sont la même chose. Le célèbre Pierre Jurieu, qui est cet Auteur moderne que nous citons, fait la description de ces *Chamanim*, après avoir jugé que c'étoient les Chariots du Soleil, & dans l'idée qu'il en donne, il supplée par l'abondance de son imagination à la reticence de l'Histoire, & aux secours que des recherches Critiques ne pouvoient lui fournir sur ce sujet. [20] D'autres Interprètes qui pensent comme lui que les *Chamanim* servoient à placer les Simulachres du Feu ou du Soleil, disent que c'étoient de petites Tentes construites avec artifice, pour recevoir les rayons du Soleil : ou certains miroirs ardens qui concentroient les rayons de cet Astre dans leur Foyer, & y allumoient ce Feu qui étoit adoré par les Idolatres.

Toutes ces différentes pensées doivent être reçuës comme des conjectures dans lesquelles il n'y a rien de certain, si ce n'est cela même que nous avons avancé que les *Chamanim* étoient les Prêtres, les Temples ou les Simulachres du Soleil. Le mot de *Chamanim* se dé-
Chamah. rive naturellement d'un mot Hébreu qui signifie le Feu, la Chaleur, & le Soleil ; & c'est ainsi que, selon la remarque de [21] Selden, on appelloit parmi les Perses πυρεθεῖα les Temples, ou

20. Voi. M. MARTIN sur Levit. XXVI. 30. Feuil. 82. au revers.

21. SELDEN *de Diis Syris. Additament.* ad Cap. VIII, pag. 316. 317.

22. Voi. PATRIC sur II. Rois XXIII. 5. pag. 582.

ou les Simulachres, & πυρεθοὶ les Prêtres consacrez à cet Astre.

Nous finirons ce Discours & cette Digression, après avoir hazardé cette conjecture que les *Kémars*, ou les *Kémarim*, dont il est aussi parlé dans plusieurs endroits du Vieux Testament, étoient probablement la même chose que les *Chamanim*. On peut le faire dériver d'un mot qui signifie brûler ou être noir. Quelques [22] Interprètes à cette occasion ont étalé une belle érudition, mais qui n'est peut-être pas tout-à-fait propre à expliquer ce qu'étoient les *Kémarim*. Ils ont dit après le Rabin [23] Kimchi que les *Kémarim* étoient les Prêtres du Feu, & qu'ils étoient ainsi nommez parce qu'ils étoient vêtus de noir. Ils ont raporté un passage [24] du Thalmud par lequel il paroit que les Prêtres, dont la Généalogie étoit contestée, portoient des vêtemens noirs: afin qu'on pût les distinguer de ceux dont l'origine étoit connuë. Ils ont remarqué & établi sur des [25] monumens authentiques, que ceux qui sacrifioient aux Dieux des Enfers parmi les Payens, avoient des habits de cette couleur. Ils ont même conjecturé que le nom de [26] μελανηφόροι qui se trouve dans quelques anciennes Inscriptions, étoit celui de ces Prêtres. Ils ont crû que ces sortes d'habits étoient ceux qui convenoient le mieux aux Prêtres Egyptiens dans certaines cérémonies faites à l'honneur d'Osiris, qui étoit représenté parmi eux sous l'em-

II. Rois XXIII. 5. Osée X. 5. Soph. I. 4.

Les Versions ordinaires traduisent *les Prêtres des Idoles.*

23. KIMCHI sur Soph. I. 4. fol. 78. pag. 2.
24. MISCHNA *in Middoth.* Tom. V. pag. 378.
25. HORAT. Lib. I. *Satyr.* VIII. vers. 23. APOLLONIUS Rhodius. Lib. III. vers. 862. pag. 339.
26. Voi. PATRIC sur II. Rois XXIII. 5. pag. 582.

XII. DISCOURS.

Abraham délivre Lot, ſon bien, ſes Femmes.
GEN. XIV.

UNe famine, dont la Paleſtine fut affligée après qu'Abraham y fut arrivé, ne lui permit pas d'y faire un long ſéjour. Elle l'obligea d'aller en Egypte, avec tous ceux qui étoient ſortis de la Méſopotamie avec lui. On ne peut lire ſans indignation la manière dont Josèphe toûjours prêt à abandonner les intérêts de la Religion, & la réputation de ces ſaints hommes qui l'ont défenduë avec plus de zèle, raconte cette circonſtance de la vie de notre Patriarche. [1] Cet Hiſtorien dit, que ce fut non ſeulement l'abondance dont jouïſſoit l'Egypte qui porta Abraham à y aller, mais auſſi le deſir *d'apprendre les ſentimens des Prêtres de ce Païs ſur la Divinité, afin qu'il ſe conformât à leur créance, s'ils étoient mieux inſtruits que lui.* Ce ſont les termes de Josèphe, qui relève enſuite l'honneur d'Abraham par une circonſtance glorieuſe véritablement à ce Patriarche, mais qui paroit peu conforme à la vérité. Car il dit [2] que *les Sages d'Egypte étant de divers ſentimens, & cette diverſité cauſant entr'eux une grande diviſion, il leur fit ſi clairement connoitre qu'ils étoient éloignez de la vérité, que les uns & les autres admirèrent également la grandeur*

1. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. IX. pag. 16.

leur de ſon génie, & ne purent aſſez s'étonner du don, qu'il avoit de perſuader; qu'il voulut même bien leur enſeigner l'Arithmétique, & l'Aſtrologie qui leur étoient inconnuës, & que c'eſt par lui que les Sciences ſont paſſées des Chaldéens aux Egyptiens, & des Egyptiens aux Grecs.

Après qu'Abraham eut fait en Egypte un ſéjour que l'Hiſtoire ſainte ne marque point, il en partit par la route, par laquelle il y étoit allé, & arriva à Béthel dans le même lieu où il avoit bâti un Autel en venant de Charan. Mais comme il avoit été obligé de traverſer des deſerts, & que cet endroit même de la Paleſtine où il venoit d'arriver n'étoit pas aſſez fertile pour ſes troupeaux, & pour ceux de Lot ſon Neveu, la diſette des eaux & du pâturage, fut une ſource continuelle de diſpute entre les Bergers de Lot & les ſiens. Abraham crût qu'il falloit aller à la ſource du mal, & que pour le déraciner entièrement il falloit qu'il ſe ſéparât de Lot. Il lui en fit lui-même la propoſition, & l'accompagna de tout ce qui étoit capable de l'adoucir. Il pria Lot de choiſir pour ſon ſéjour le lieu qui lui ſeroit le plus agréable. Quoi qu'ancien, il céda au plus jeune; quoi qu'Oncle, il céda à ſon Neveu; quoique favoriſé du Ciel d'une façon ſi extraordinaire, il céda à celui qui n'avoit pû donner encore de grandes marques de vertu; & le Patriarche tint au jeune homme le langage, que naturellement le jeune homme devoit tenir au Patriarche. La véritable humilité ne conſiſte pas à honorer ſes ſupérieurs, & ſes égaux; elle a pour objet ceux qui nous ſont inférieurs.

Lot

2. Ibid. pag. 17.

Lot accepta la propoſition de ſon Oncle. Il choiſit pour ſon ſéjour la Plaine du Jourdain; dont la beauté étoit ſi grande avant que Dieu l'eût déſolée par un Déluge de Feu, qu'elle étoit arroſée de Fleuves comme la baſſe Egypte l'eſt du Nil, & qu'elle étoit le lieu de l'Univers le plus ſemblable à l'ancien Jardin d'Eden. Abraham demeura dans le Païs de Canaan.

Il y avoit cinq Villes dans la Plaine où Lot faiſoit ſon ſéjour, & qui avoient été aſſervies par quatre Rois. Ils avoient fait une Ligue contre elles, & s'étoient aſſemblez dans cette * Campagne, où ſe forma depuis le Lac *Aſphaltite* qui fut appellé *la Mer Salée*. Les Juifs appelloient *Mer* les Lacs les moins conſidérables, & ils appelloient *Salez* tous les lieux qui ne portent aucune production. Ce *Lac* fut auſſi appellé *Mer Morte*, [3] *à cauſe*, dit l'Abréviateur de Trogue Pompée, *de la grandeur & de l'immobilité de ſes eaux, car il ne peut être agité par les vents à cauſe des goufres de Bitume dont il eſt rempli, ni ſouffrir la navigation.* Ce fut là que les quatre Rois liguez battirent les Rois de la Plaine, & leur impoſèrent un tribut. Les Villes de la Plaine ſubirent ce joug, & le portèrent pendant douze années : mais laſſez de ſa peſanteur, elles le ſecouèrent après ce temps-là.

*La Vallée de Siddim, qu'il faut bien diſtinguer de la Vallée dont il eſt parlé 2. Sam. VIII. 13. 2. Chron. XXV. 11. Pſ. LX. 2.

Les quatre Rois formèrent de nouveau leur Ligue pour ſubjuguer des hommes qu'ils regardoient déſormais, non ſeulement comme des ennemis, mais comme des Sujets rebèlles. Ils ſe raſſemblèrent dans cette même Vallée, qui

3. JUSTIN. Lib. XXXVI. Cap. III. N. VI. pag 443.

qui avoit été autrefois pour eux un champ de victoire, ils jettèrent l'épouvante dans l'Armée des Rois de la Plaine, dont une partie prit la fuite, une partie fut taillée en pièces, une autre étouffée dans des puits de Bitume, dont cette Plaine étoit remplie, & qui la rendit ensuite propre à être embrasée par le feu du Ciel. Ils se saisirent des biens de ces Rois, & parmi le butin qu'ils firent, se trouva Lot avec sa Famille, & avec toutes ses richesses, dont l'abondance l'avoit obligé de se séparer d'Abraham son Oncle.

Il est mal aisé de déterminer qui étoient ces quatre Rois Vainqueurs, & plus encore quels furent les motifs de la guerre qu'ils firent aux Rois de la Plaine. [4] Quelques Interprètes ont avancé sur ce sujet une pensée, qui mérite d'être examinée. Ils ont adopté la tradition que raporte S. Epiphane, & que nous avons alléguée dans notre Discours précédent. Selon cette tradition tout le Païs de Canaan étoit échu à la postérité de Sem, partage que Noé avoit fait lui-même. Elle en jouit pendant long-temps, mais elle en fut dépossédée par la postérité de Cham. Ces Rois, qui avoient asservi pendant douze ans les Rois de la Plaine, & qui venoient encore leur imposer le joug qu'ils avoient secoué, étoient, selon ces Interprètes, les vrais descendans de Sem, & ils revendiquoient l'héritage de leurs Pères, que les Enfans de Cham avoient envahi. Ils eurent du succès dans cette guerre; ils battirent les Réphaïms, qui étoient descendus de Cham, &

4. Voi. S. JARCHI *in Genes.* XII. 6. fol. 13. pag. 2. col. 2.

Deut. I. 4. & qui habitoient à Haſtaroth de Carnaim, dans le territoire de Baſçan. Cette Ville étoit nommée *Aſtaroth*, diſent [5] quelques Critiques, parce que la Déeſſe *Aſtarte*, qui eſt Diane, ou Junon, y étoit adorée. On la nommoit auſſi de *Carnaim*, qui ſignifie deux cornes, parce que ce nom étoit affecté à la Lune. Ces mêmes Rois portèrent leurs armes victorieuſes Verſ. 5. chez les Zuſims, chez les Emins, chez les Horiens, qui étoient tous habitans, ou voiſins de la Paleſtine, & ils percèrent juſques aux Campagnes de Paran, dans les deſerts de l'Arabie pétrée. Ils retournèrent enſuite, & ſignalèrent leur retour par les Conquêtes qu'ils firent ſur les Hamalékites, ſur les Amorrhéens & ſur les habitans de Hatſatſon-tamar, que [6] l'on place au Couchant des cinq Villes de la Plaine. Tout cela, ſelon les Interprètes que nous citons dans cet Article, étoit ménagé par une Providence particulière, qui dédommageoit la poſtérité de Sem, des pertes qu'elle avoit faites, & qui béniſſoit des armes qu'on n'avoit priſes que pour le maintien de la juſtice. Mais par une diſpenſation plus myſtérieuſe encore, Dieu voulut qu'Abraham triomphât à ſon tour de ceux qui avoient triomphé des Cánanéens, afin qu'il parût que ce Patriarche poſſéderoit le Païs de Canaan, non pas entant que deſcendu lui-même de Sem, & en vertu du partage fait par Noé, mais en vertu d'une Loi ſupérieure, ſavoir par la promeſſe que Dieu fit à ce Patriarche.

Selon ces mêmes Interprètes, Sem connut le myſtère de cette diſpenſation, il acquieſça aux

5. Voi. GROTIUS ſur Jug. II. 13. dans le II. Vol. des Critiq. pag. 2001.

aux ordres de la Providence qui interdiſoit le Païs de Canaan à une partie de ſes deſcendans, & qui l'adjugeoit à celle-là ſeule qui ſeroit deſcenduë de lui par Abraham. Il témoigna la déference qu'il avoit pour l'ordre du Ciel, & il étoit lui-même ce Melchiſédec qui *fit apporter du pain & du vin* à Abraham, pour le mettre ainſi en quelque ſorte en poſſeſſion de Canaan. Genef. XIV. 18.

Les Auteurs de ce Commentaire prétendent l'appuyer ſur ce qu'Hélam étoit un des Enfans de Sem, & que c'étoit de lui probablement que le Païs d'Hélam, dont Kéderlaomer étoit Roi, avoit pris ſon nom. Genef. XI. 22.

Ils expliquent auſſi par leur ſuppoſition ce Texte qui a paru ſi difficile, & qui a ſervi d'Argument à quelques-uns en faveur de ce ſentiment inſoûtenable, que Moyſe n'eſt pas l'Auteur des Livres qu'on lui a attribuez dans tous les Siècles. Je parle de ce fameux paſſage du Chapitre XII. de la Genèſe : *Il y avoit alors des Cananéens dans le Païs.* En effet ſi l'Auteur de ce Texte, diſoient ceux qui abuſoient de ce paſſage, avoit écrit, lors que les Cananéens habitoient de temps immémorial dans leur propre Païs, auroit-il fait cette remarque : *Que les Cananéens étoient alors dans ce Païs-là.* Où eſt l'Hiſtorien qui écrivant aujourdhui l'Hiſtoire de France crût néceſſaire de noter, que *les François ſont dans ce Païs-là*? De là l'on concluoit que ces mots étoient d'un Hiſtorien, qui vivoit après que les Enfans d'Iſraël eurent conquis le Païs de Canaan. Mais les Interprètes que nous citons trouvent dans leur Syſtême une Verſ. 6.

6. RELAND, *Paleſtina S.* pag. 708. & 763.

une explication bien naturelle en apparence à ce Texte de Moyſe : *Les Cananéens étoient en ce Païs-là*, c'eſt-à-dire, les Cananéens avoient dès lors envahi la Paleſtine, qui étoit échuë en partage aux Enfans de Sem.

Mais quelque ingénieux & quelque lié que ſoit tout ce Syſtême, nous n'oſerions le propoſer comme démontré. Nous rejettons entièrement cette penſée que Sem fût Melchiſédec, & nous en alléguerons les raiſons dans le Diſcours ſuivant.

La tradition, ſur laquelle tout le Commentaire de ces Interprètes eſt fondé, nous paroit encore incertaine. On n'allègue pour la prouver que le témoignage de S. Epiphane, Auteur trop éloigné de Noé, pour nous perſuader ſur ſa parole, ce qu'il nous en dit.

Il n'eſt pas bien prouvé non plus que ce fût d'Hélam, le Fils de Sem, que le Païs dont Kéderlaomer étoit Roi eût reçû ſon nom, beaucoup moins que Kéderlaomer fût lui-même deſcendu de ce Patriarche.

Enfin les paroles que l'on explique ſi ingénieuſement par la ſuppoſition de ces Interprètes : *Les Cananéens étoient alors*, ou, comme l'on peut traduire, *déja*, *dans ce Païs-là*, ces paroles, dis-je, peuvent avoir un autre ſens. Peut-être même, comme le préſument de ſavans hommes, doivent-elles être rangées parmi celles que nous reconnoiſſons avoir été inſérées dans les Livres de Moyſe, long-temps après cet Auteur, & en faveur de ceux qui vivoient pluſieurs ſiècles après lui. Nous concluons

7. JARCHI ſur Geneſ. XIV. 13. fol. 15. *Bereſchith Rabba Paraſch.* XXXIX. fol. 43. pag. 2. col. 4.

cluons que ſi l'autorité de Moyſe nous perſuade que les quatre Rois dont il parle, furent Vainqueurs dans la guerre qu'ils firent à ceux de la Plaine, la réticence de cet Hiſtorien, & l'obſcurité des temps qu'il décrit d'une manière ſi conciſe, nous empêchent de déterminer bien préciſément, qui étoient ces Rois, & nous laiſſent dans une plus grande ignorance encore, au ſujet des motifs qui les portèrent à faire cette guerre.

Abraham fut averti de leurs conquêtes. [7] Quelques Rabins ont dit que ce fut par le Géant Gog, qui étoit le ſeul des Réphaïms que les ennemis avoient épargné. Il eſt remarquable que c'eſt dans cet endroit de l'Hiſtoire ſainte, que ſe trouve pour la première fois le nom d'*Hébreu*. Moyſe dit, qu'un homme qui *s'étoit ſauvé vint avertir Abraham Hébreu*. L'on donne deux différentes origines à ce mot. Quelques-uns penſent qu'Abraham fut ainſi nommé, parce qu'un de ſes Ancêtres s'appelloit *Héber*; mais d'autres croyent que ce mot eſt dérivé d'un terme qui ſignifie *paſſer*, ou, ce qui revient au même ſens, d'un mot qui veut dire *au delà*. Ils prétendent qu'on donna le nom d'*Hébreu* au Patriarche, parce qu'il avoit paſſé l'Euphrate pour venir en Canaan, ou qu'il étoit originaire d'un Païs ſitué, par raport aux Cananéens, *au delà* du Fleuve. Selon ce dernier ſens les LXX. ont traduit le terme que nous expliquons τῷ περάτῃ, c'eſt-à-dire, l'Homme qui a paſſé, ou l'Homme qui eſt venu de *delà*. [8] Jean Buxtorf n'a

Vers. 13.

Geneſ. X. 24.

8. JEAN BUXTORF *Lexic. Hebr.* à la racine *Gnabar*, au mot *Gniberi*, pag. 527.

n'a osé prendre de parti dans cette controverse. Elle est traitée amplement dans les savantes [9] Dissertations de M. Du Pin, qui préfère le dernier de ces sentimens à l'autre.

Le Patriarche arma incontinent trois cens dix-huit de ses serviteurs. Ce qui a donné occasion à une fable Rabinique : car comme les lettres du nom d'Eliéser employées arithmétiquement, font le nombre de trois cens dix-huit, [10] quelques Juifs ont prétendu, que le but de Moyse en racontant ce combat avoit été de dire qu'Abraham combatit, accompagné seulement de cet Eliéser son serviteur le plus fidèlle. Les Rabins sont en possession de débiter des fables. Mais qui croiroit que ce nombre de trois cens dix-huit, eût donné occasion aux Mystères [11] que quelques Chrétiens y ont trouvé? La lettre T, disent-ils, est employée par les Grecs à marquer le nombre de trois cens, & elle a la figure de la Croix. Celle de I, qui marque le nombre de dix, & celle d'H, qui marque le nombre de huit, sont les lèttres initiales du nom de *Jésus* écrit par abréviation : donc ce fut plûtôt par la foi en Jésus-Christ, & par la vertu de la Croix qu'Abraham vainquit, que par son propre courage.

Le Patriarche avec ces troupes alla attaquer les Rois Vainqueurs. Il le pût sans crime. Les liaisons qu'il avoit avec Lot suffisoient pour l'y autoriser. Il attaqua ces Rois de nuit. Il les trouva ennivrez du plaisir de la victoire, &

9. M. DUPIN Prolegom. sur la Bible Lib. I. Cap. IV. pag. 128. 129. &c.

10. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXVII. pag. 61.

& peut-être des débauches qu'ils avoient faites pour la célébrer. Il reprit toutes les richesses dont ils s'étoient emparez, & ramena Lot son Neveu avec sa Famille.

Il faudroit avoir un étrange fonds d'incrédulité pour trouver dans cette narration de Moyse dequoi rendre la foi de cet Historien suspecte, comme s'il étoit incroyable qu'Abraham avec trois cens dix-huit de ses Domestiques, eût pû défaire quatre Rois. [12] Les Rabins ont répondu à cette objection de la manière la plus propre à faire triompher ceux qui la proposent. Ils ont dit que Dieu avoit changé, en faveur d'Abraham, *les grains de poussière en épées*, & *les tuyaux de bleds en flèches*. Quand ces Rois auroient été aussi puissans que le furent ensuite ceux des Perses, & quand leurs troupes auroient été aussi nombreuses, & aussi formidables, nous ne serions point étonnez de les voir défaits par une poignée de gens, pour lesquels combattoit le Dieu des armées. *Il n'est pas plus difficile à Dieu de délivrer celui qui n'a point de force, que celui qui a des gens en grand nombre.* Mais il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un miracle si éclatant, pour repousser cette difficulté; elle est suffisamment refutée par les circonstances mêmes de l'Histoire à laquelle on veut s'opposer. On donnoit alors le nom de *Roi* à de très-petits Seigneurs. Josué en défit trente-un. Et nous voyons dans l'Histoire même qui est racontée, qu'il est parlé du *Roi* de Sodome, du *Roi* de Gomorrhe, du *Roi*

1. Sam. XIV. 6.

Jos. XII. 24.

Genes. XIV. 2.

11. Voi. AMBROS. *de Abrah.* Lib. I. Cap. III. pag. 990.

12. GEMARA, Tit. *de Synedriis* publié par COCH. pag. 418.

Roi d'Adma, & de pluſieurs de même ordre, qui ſont nommez *Rois*, par cette raiſon, quoi qu'ils ne fuſſent Souverains que d'une ſeule Ville. Rien ne prouve mieux combien peu les ennemis de la Religion ont de choſes importantes à lui reprocher, que le ſoin qu'ils prennent de relever des minuties, qui étant même examinées ne ſervent qu'à montrer l'ignorance, ou la mauvaiſe foi de ceux qui en ont prétendu tirer de formidables objections.

XIII. DISCOURS.

Melchiſédec Roi de Salem vient au devant d'Abraham. GEN. XIV.

LE Roi de Sodome donna à Abraham des marques publiques de ſa reconnoiſſance. Il alla au devant de lui pour lui rendre hommage comme à ſon Libérateur, & il le trouva dans la *Vallée Royale*, [1] Les Juifs diſent qu'elle étoit ainſi nommée, parce que tous les Rois de Canaan y vinrent reconnoitre Abraham pour leur Roi, & qu'ils le placèrent ſur un Thrône qu'ils avoient formé de Cèdres ammoncelez. Les Paraphraſtes Chaldaïques prétendent que cette Vallée a été apellée *Royale*, parce qu'elle ſervoit à la recréation des Rois.

Ce fut là que *Melchiſédec Roi de Salem fit apporter du pain & du vin. Il étoit Sacrificateur du Dieu Souverain. Il bénit Abraham, & il dit: Bénit ſoit Abraham de par le Dieu fort Souverain, poſſeſſeur des Cieux & de la Terre. Loué ſoit le Dieu fort, le Souverain, qui a livré tes ennemis entre tes mains, & Abraham lui donna la dixme de tout.* Ce ſont les termes de Moyſe. Cette circonſtance de l'Hiſtoire ſainte eſt une des plus grandes croix des Interprètes. Ce qui ne faiſoit qu'exciter une curioſité loüable ſous l'ancien- Verſ. 18.

1. Voi. RELAND *Paleſt. S.* pag. 356. Il y a une faute dans ce paſſage de M. Reland, il cite *Midraſch Coheleth* & il faut mettre, *Bereſchith Rabba Paraſch* XLIII. fol. 47. pag. 2. col. 3.

l'ancienne Oeconomie, eſt devenu un des objets le plus digne de la méditation des Chrétiens, qui ont appris de S. Paul, que cette narration renferme de grands Myſtères, mais difficiles à pénétrer & inacceſſibles, à ceux qui n'ont encore atteint que les Rudimens de la Religion. Auſſi les Auteurs Juifs, & les Chrétiens ont-ils fait tous leurs efforts pour éclaircir toutes les parties de cette Hiſtoire.

La ſeule queſtion touchant la Perſonne de Melchiſédec fourniroit la matière d'un Volume entier, à ceux qui ne voudroient même que raporter la liſte des divers ſentimens auxquels elle a donné lieu, & des raiſons ſur leſquelles chacun a prétendu appuyer le ſien.

Il y en a eu d'extravagans : comme celui [a] d'Eutychius qui dit, qu'Adam avoit donné ordre à ſes Enfans de prendre ſon corps, d'un lieu nommé la *Caverne du Thréſor*, où il reſteroit embaumé pendant quelque temps, & de le tranſporter au milieu de la Terre : que Lémech mourant avoit donné le même ordre à Noé : que Noé prit ces reliques dans l'Arche, & qu'il ordonna à Sem ſon Fils de prendre ce corps d'Adam, de faire des proviſions de pain & de vin, de s'accompagner de Melchiſédec Fils de Phaleg, & de marcher juſqu'au lieu qui lui ſeroit montré par un Ange : que Noé commanda à Melchiſédec de fixer ſa demeure dans ce

2. Voi. dans SELDEN *de Jure N. & G.* Lib. III. Cap. II. pag. 278.

3. 4. EPIPHAN. *Hæſ.* V. Tom. I. pag. 468. N°. 1. &c.

5. EPIPHAN. Tom. I. *Hæſ.* LV. N°. II. pag. 468.

6. SIXT. SENENS. *Biblioth.* Lib. V. Annot. 90. pag. 568. EPIPHAN. *Hæſ.* LV. N°. VII. pag. 473.

ce lieu-là, de vivre dans le célibat, de paſſer ſa vie en Religieux ; parce que Dieu l'avoit choiſi pour faire le ſervice ſacré en ſa préſence, de ne bâtir point de Temple, de ne répandre point le ſang des Animaux, & n'offrir en ce lieu que *du pain & du vin.*

Il y en a eu de profanes : comme celui de [3] quelques Hérétiques dont parle S. Epiphane, qui ont prétendu que Melchiſédec étoit une Vertu plus grande que Jéſus-Chriſt même.

Il y en a eu de fabuleux : comme celui de quelques [4] anciens Ecrivains qui diſoient, que le Père de Melchiſédec s'appelloit Eraclas, & ſa Mère Aſtérie, ou [5] Aſtaroth : comme celui [6] que Sixte de Sienne attribue à quelques Juifs, qu'il étoit né d'un Père & d'une Mère impurs : comme celui qui eſt raporté par [7] S. Athanaſe, qu'il étoit ſans Généalogie parce que la Terre s'étoit ouverte, & avoit englouti tous ceux de ſa Parenté.

Il y en a eu de peu probables : comme celui de [8] ces Auteurs qui ont crû que Melchiſédec étoit le S. Eſprit : ou un [9] Ange : ou [10] un Homme extraordinaire créé immédiatement de Dieu ainſi qu'Adam, & en cela *rendu ſemblable au Fils de Dieu* ; c'eſt ainſi que S. Luc * déſigne le premier Homme. Hébr. VII. 3. * Ch. III. 38.

Nous nous contentons d'avoir indiqué la liſte

7. EPIPHAN. *Hæreſ.* LV. N°. V. pag. 673. *Hæreſ.* LXVII. N°. III. pag. 711.

8. HIERONYM. Tom. III. Epiſt. *ad Evagrium* pag. 38.

9. Idem ibid. Voi. cet Argument refuté dans ALTING. Tom. IV. ſur Hebr. VII. 2 3. pag. 192.

10. CLOPPENBURGIUS *Syntag. Exerc.* Tom. I. Diſput. XVI. pag. 671.

liſte des ſentimens qui n'ont eû que peu de Sectateurs ; & qui nous paroiſſent n'en mériter aucun, ſans nous arrêter ni à alléguer les apparences de preuves ſur leſquelles on a prétendu les appuyer ; ni les objections invincibles qui les renverſent entièrement. Nous raporterons plus au long les deux opinions les plus généralement ſuivies ſur ce ſujet, & qui méritent l'application de nos Lecteurs.

La première eſt celle de ce grand nombre d'Interprètes anciens & modernes, qui, quoi que partagez ſur quelques articles à cette occaſion conviennent pourtant ſur cette propoſition générale, que Melchiſédec étoit un Homme illuſtre, un Roi puiſſant, un Sacrificateur du vrai Dieu, qui vivoit du temps d'Abraham dans la Paleſtine, ou dans quelcun des Païs qui en étoient proche.

La ſeconde eſt celle dont parle [11] S. Epiphane, qui a été renouvellée par [12] Cuneus & par [13] Gaillard, & ſelon laquelle Melchiſédec eſt Jéſus-Chriſt lui-même. Nous raporterons exactement les différentes Hypothèſes de ceux qui ſont dans l'un ou dans l'autre de ces ſentimens. Voici comment raiſonnent ceux qui adoptent le premier.

I. Melchiſédec étoit *Roi*, c'eſt-à-dire, un Prince tel que nous avons dépeint ceux de la Plaine. Car s'il eût regné ſur un grand Païs, il eſt probable qu'on verroit dans l'Hiſtoire ſainte quelques monumens de ſa puiſſance, & qu'Abraham y auroit cherché ſon refuge, plûtôt qu'ailleurs.

II. *Sa-*

11. EPIPHAN. Tom. I. *Hæreſ.* LV. N°. VII. pag. 474. Voi. GAILLARD pag. 5.

12. *Republ. des Hebr.* Lib. III. Cap. III. pag. 313.

II. *Salem* étoit le lieu où regnoit Melchiſédec: ſoit que ce fût cette Ville dont il eſt parlé dans le Chap. XXXII. de la Genèſe, & dans le III. de l'Evangile ſelon S. Jean: ſoit que ce fût Jéruſalem même, ce que nous aurons occaſion d'examiner.

III. Melchiſédec étoit un Homme de bien, adorateur du vrai Dieu, & exempt d'Idolatrie. Quoi qu'elle eût infecté la plus grande partie du Genre Humain, il y avoit pluſieurs fidelles, peut-être même pluſieurs Societez entières, qui s'en étoient préſervées. On trouve parmi les Nations les plus décriées de ce temps-là, des traces de la connoiſſance du vrai Dieu. C'eſt à cela qu'on raporte la conduite que les Héthiens tinrent avec Abraham après la mort de Sara, & qui porte avec elle un caractère de droiture & de bonne foi. C'eſt par la même ſuppoſition qu'on rend raiſon de ces apparitions dont Dieu honora Abimélech Roi de Guérar: la délicateſſe de ce Prince, qui ne voulut prendre Sara que lors qu'il ne la crut point engagée dans les liens du mariage, & ce qu'il diſoit lui-même à Dieu: *Seigneur, tueras-tu auſſi une Nation juſte? J'ai fait ceci dans l'intégrité de mon cœur, & dans la pureté de mes mains.* On fait de pareilles réflexions ſur ce que fit ce même Abimélec, ou ſon Succeſſeur, envers Iſaac. Car ce Prince ayant crû avoir des démonſtrations touchant les liaiſons que Rebecca avoit avec Iſaac, il lui dit ces paroles qui partent d'une conſcience plus délicate

Genef. XXIII.

Genef. XX. 6.

Ibid. vſ. 4.

13. JACQUES GAILLARD, Traité qui a pour titre, *Melchiſedecus Chriſtus.* Exercit. I. pag. 8. C'eſt auſſi le ſentiment d'ALTING. Tom. IV. Part. II. pag. 196. 197. & MOLINÆUS *de Vate* Lib. IV. Cap. XV.

licate que n'eſt ordinairement celle des Princes : *Qu'eſt-ce que tu nous as fait ? Peu s'en eſt fallu que quelcun du Peuple n'ait eu commerce avec ta Femme, & que tu ne nous ayes rendus coupables.* Genef. XXVI. 10.

On prouve encore par l'exemple des Sichémites, qu'il y avoit des Villes entières exemptes d'Idolatrie : car ils ſe laiſſèrent perſuader ſans peine à l'occaſion de Dina, de reçevoir le Signe de la Circonciſion, & de s'incorporer avec la Famille d'Abraham, & [14] *il n'y a pas d'apparence*, dit-on, *que s'ils euſſent tous été Idolatres ils ſe fuſſent ſi facilement reſolus à abandonner leurs Dieux.* De même quand Abraham parle de Sodome, il préſume que cette Ville renfermoit du moins *cinquante juſtes* : ce qui ſuppoſe que ce Patriarche ne croyoit pas que ſa Famille fût la ſeule qui connût le vrai Dieu, & qui fût attachée à ſon Culte. On allègue ce qui eſt dit de Rebecca, que ſentant deux Gemeaux ſe battre dans ſon ventre, elle s'en alla pour *s'enquerir de l'Eternel.* Qui eſt-ce qui pouvoit lui rendre les Oracles de l'Eternel ? Quelques [15] Rabins ont crû que c'étoit Héber, en quoi on reconnoit qu'ils ont erré : mais on tire cette conſéquence de la démarche de Rebecca, qu'il y avoit encore des Prophètes du vrai Dieu, dans les climats qui ſemblent être entièrement Idolatres. On peut ajoûter à toutes ces preuves, que dans le temps que le Culte du vrai Dieu ſembloit être plus reſſerré dans une Famille, ſavoir dans celle d'Abraham, on voit des perſonnages d'une piété éminente : tels étoient Job & ſes Amis. Genef. XVIII. 24. Genef. XXV. 22.

IV.

14. JURIEU, *Hiſt. des Dogmes &c.* Part. I. Chap. IX. pag. 66. N. IV.

IV. Melchiſédec étoit *Sacrificateur* du vrai Dieu. Chacun exerçoit anciennement la Sacrificature ſans diſtinction d'âge & de caractère : témoin l'exemple d'Abel & celui de Caïn. Le Sacerdoce étoit ſur tout affecté aux aînez, & aux Chefs de Famille. Mais on regarde Melchiſédec comme Sacrificateur d'office, & cet auguſte emploi étoit ſouvent joint à la Souveraineté, du moins parmi les Payens.

V. Melchiſédec, dont le nom ſignifie *Roi de Juſtice*, fut ainſi nommé peut-être à cauſe de ſes grandes vertus. C'eſt le ſentiment de [16] Josèphe. Mais peut-être auſſi ce nom étoit-il affecté aux Rois du lieu ſur lequel ce Prince regnoit. Les Rois d'Orient ſe donnoient ſouvent de beaux noms, qu'ils prenoient à moins juſte titre. Ainſi quelques Rois d'Egypte s'appellèrent *Abimélec*, c'eſt-à-dire, *Roi & Pere*; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que nous trouvons un Roi de Jéruſalem, laquelle quelques-uns croient être cette même *Salem* dont il eſt ici queſtion, qui s'appelloit *Adonizédec*, mot qui ſignifie à peu près la même choſe que Melchiſédec, c'eſt-à-dire, *Seigneur de Juſtice.* Joſué X, 1.

VI. Melchiſédec *aporta du pain & du vin* à Abraham. Peut-être étoient-ce des reſtes des Sacrifices d'action de graces qu'il avoit préſentez à Dieu, en reconnoiſſance de ce que le Patriarche ayant délivré les cinq Villes de la Plaine, avoit par cela même mis en ſureté la Ville de Salem. Peut-être auſſi lui aporta-t-il *du pain & du vin* pour le rafraichir, lui & ſa petite

15. Voi. le même Auteur dans le même endroit N°. VII.
16. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XI. pag. 18.

petite Armée, après la victoire. C'eſt ce qui ſe pratiquoit communément envers les Vainqueurs : les exemples en ſont fréquens dans l'Hiſtoire ſainte, & dans la profane. C'eſt le ſens que [17] Philon donne au Texte de Moyſe. *Melchiſédec*, dit-il, *offre du pain & du vin que les Moabites avoient refuſé, c'eſt pourquoi ils ſont exclus de l'aſſemblée de l'Eternel.*

VII. Melchiſédec *bénit Abraham.* Rien n'eſt plus vague dans nos Ecritures que ce terme *bénir* : il ſignifie presque également rendre graces à ſon Bienfaiteur, & ſouhaiter ou communiquer du bien. Mais Melchiſédec faiſoit un acte de Sacrificateur, & pratiquoit à l'égard d'Abraham ce que les Pontifes de la Loi pratiquèrent dans les Siècles ſuivans, à l'égard du Peuple de Dieu.

VIII. Melchiſédec reçut d'Abraham *la dixme de tout* : c'eſt-à-dire, probablement, de tout le butin que le Patriarche venoit de remporter ſur les Ennemis : c'eſt ainſi que S. Paul l'a expliqué. Il eſt vrai que le Texte Hébreu eſt équivoque, & peut ſignifier également, ou que ce fut Melchiſédec qui donna la dixme à Abraham, ou que ce fut Abraham qui la donna à Melchiſédec ; mais la nature de la choſe lève parfaitement cette équivoque, comme l'ont ſenti [18] Josèphe, [19] Philon, les LXX. & presque tous les Interprètes après eux. Abraham honoroit la Divinité en la Perſonne de ſon Miniſtre, & cet hommage étoit dû à Dieu, particulièrement dans cette circonſtance

Hébr. VII. 4.

17. PHILO *Allegor.* II. pag. 75.
18. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XI. pag. 18.
19. PHILO *Allegor.* II. pag. 75.
20. FLORUS Lib. I. Cap. XII. pag. 56. Voi. auſſi ce que

te dans laquelle Abraham venoit de vaincre par ſon ſecours. C'eſt ainſi que Jacob fit un vœu dans un cas à peu près pareil, & les Payens offroient anciennement à leurs Dieux la dixme du butin qu'ils avoient fait ſur leurs Ennemis, comme l'a remarqué l'incomparable [10] Grotius dans ſon Traité de la Paix & de la Guerre. Genes. XXVIII. 22.

Juſques-là le Syſtême que nous venons de propoſer a peu de difficulté. S'il en préſente à l'eſprit dans quelques-uns de ſes articles particuliers, il paroit inconteſtable dans ce qu'il a d'eſſentiel, & qui lui ſert de fondement. Mais on a eu plus de peine quand il a été queſtion de le lier avec l'idée que S. Paul nous donne de Melchiſédec. L'Apôtre applique d'abord à Jéſus-Chriſt l'Oracle du Pſ. CX. *Tu es Sacrificateur éternellement à la façon de Melchiſédec : duquel*, ajoute-t-il immédiatement après, *nous avons beaucoup de choſes à dire, & difficiles à expoſer, parce que vous êtes devenus lâches à entendre ; car au lieu que vous devriez être Maîtres, vû le temps, vous avez beſoin qu'on vous enſeigne, quels ſont les rudimens du commencement de la Parole de Dieu, & vous êtes devenus tels que vous avez beſoin de lait, & non de viande ſolide.* Il fait enſuite une récapitulation de l'Hiſtoire de Melchiſédec, telle que nous l'avons racontée après Moyſe, & il donne des explications également Myſtiques & au nom de ce Roi, qui ſignifie, *Roi de Juſtice*, & au nom du lieu où il regnoit, qui ſignifie *la paix*, en ſorte que *Melchi-* Hébr. V. 11. Ch. VII. 2.

que Piſiſtrate écrit à Solon. DIOGENE LAERT. *in vita Solon.* Lib. I. pag. 13. Voi. diverſes preuves POTTERI *Archæol.* Lib. II. Cap. IV. pag. 246.

Melchiſédec Roi de Salem doit être interpreté, ce ſont ſes termes, *Roi de Juſtice, & Roi de Paix.*

Verſ. 3. Il dit que Melchiſédec *étoit ſans Père, ſans Mère, ſans Généalogie, n'ayant ni commencement de vie, ni fin de jours, mais qu'étant fait ſemblable au Fils de Dieu, il demeure Sacrificateur éternellement.* Il relève de cette manière la grandeur de Melchiſédec ſur celle d'Abraham :

Verſ. 4. *Conſiderez*, dit-il, *combien grand eſt celui auquel Abraham donna la dixme du butin.* Il relève cette grandeur, non ſeulement ſur celle du Patriarche, mais ſur celle de tous les Miniſtres de l'Alliance Lévitique, qui dixmoient la poſtérité d'Abraham leurs Frères, deſcendus d'Abraham, mais qui n'exigeoient cette dixme qu'en vertu d'un ordre ſupérieur, qui avoit attaché ce privilège à la Famille d'Aaron, & à la Tribu de Lévi : au lieu que Melchiſédec,

Verſ. 6. qui *n'eſt pas de la même race qu'eux, a dixmé Abraham lui-même*, cet Abraham qui avoit *reçû les promeſſes.* Il poſe cette maxime générale, que

Verſ. 7. *celui qui donne la bénédiction eſt plus grand que celui qui la reçoit* : ce qui doit néceſſairement s'entendre de cette bénédiction Sacerdotale, dont le diſpenſateur eſt cenſé avoir plus d'accès au Trône de Dieu, que les autres hommes, & être le Miniſtre de ſes graces. L'Apôtre va plus loin encore : il veut que la dixme qu'Abraham paya à Melchiſédec ait été un hommage que tous les Lévites, tous les Sacrificateurs de l'ancienne Loi, & tout le Miniſtère

Verſ. 9. Lévitique ont rendu à Jéſus-Chriſt. *Car, pour le dire ainſi*, ce ſont les expreſſions de l'Apôtre, *Lévi lui-même qui prend les dixmes a été dixmé : car il étoit encore dans les reins de ſon Père, quand Melchiſédec vint au devant d'Abraham.*

S. Paul

S. Paul continuë, & il exalte la ſupériorité de Melchiſédec ſur les Sacrificateurs Lévitiques, en ce qu'ils prenoient les dixmes quoi qu'ils fuſſent *des hommes mortels*. Ce qui démontre qu'elle n'étoit pas dûë à la dignité de leur nature, qui étoit *corruptible & périſſable*, mais à un privilège qui venoit d'ailleurs, & qui leur étoit étranger. Au lieu que Melchiſédec les a reçuës, en vertu de l'éminence de ſes perfections, & de la ſtabilité de ſon eſſence. *Ici*, dit-il, c'eſt-à-dire dans le Miniſtère Lévitique, *les hommes qui ſont mortels, prennent les dixmes; mais là*, c'eſt-à-dire, dans l'Hiſtoire de Melchiſédec, ou plûtôt dans l'Oracle du Pſalmiſte, *il eſt rendu témoignage, que celui qui les prend eſt vivant*, c'eſt-à-dire, ſelon les loix de l'oppoſition, & ſelon le but de l'Apôtre, qu'il vit éternellement. De tous ces principes S. Paul tire cette conſéquence, dont il démontre au long la juſteſſe, & par des Argumens qui ne font rien à notre ſujet, que le Sacerdoce Lévitique étoit imparfait, puis qu'il devoit être changé, & ſuivi d'un autre, qui ne dût pas ſa naiſſance à l'établiſſement d'une Loi *charnèlle*, mais à la *puiſſance d'une vie qui ne doit jamais périr*.

Verſ. 16.

Verſ. 8.

Verſ. 16.

Telle eſt l'idée que S. Paul donne de Melchiſédec. Comme elle paroit directement oppoſée à la penſée de ceux qui prétendent que Melchiſédec étoit un Roi de Canaan, ils ont fait des efforts extraordinaires pour concilier leur Syſtême avec cette idée. Ils ont poſé pour fondement de leurs ſolutions que Melchiſédec étoit un Type de Jéſus-Chriſt, & que tout le but de S. Paul dans ces paſſages, que nous avons citez, étoit de faire voir le raport du Type avec l'Antitype.

Sur ce principe, ſi vous demandez à ces Interprètes ce qu'il y avoit *de difficile* à comprendre pour les Hébreux dans la Doctrine que S. Paul alloit leur propoſer ; ils vous répondront que la difficulté venoit de ce que les Hébreux, encore Novices dans les Myſtères de la Religion Chrétienne, n'entroient encore que foiblement dans le génie des Types. Sur tout de ce qu'ils ne pouvoient digérer cette propoſition, qu'un Miniſtère ſupérieur à celui d'Aaron dût être établi dans l'Egliſe.

Si vous leur demandez comment S. Paul a pû dire d'un Roi de Canaan, qu'il étoit *ſans Père, ſans Mère, ſans Généalogie*, ils vous répondront, que les termes de l'Original donnent une idée différente de celles que font naître la plûpart des Verſions, & qu'ils peuvent ſignifier : *Celui dont la Généalogie n'eſt pas connuë, celui dont le Père, ni la Mère ne ſont pas connus.* C'eſt ainſi que l'a entendu le Traducteur Syriaque, qui paraphraſe ce Texte de cette manière : *Celui dont le Père ni la Mère ne ſont pas écrits dans la Généalogie.* On juſtifie cette explication par des exemples tirez de l'Hiſtoire profane. Dans ce ſens [21] Sénèque dit de deux Rois Romains, que l'*un n'a point de Père, & l'autre point de Mère* ; & il s'explique lui-même, en diſant, *qu'on doute de la Mère de Servius*, c'eſt le premier de ces Rois dont il diſoit qu'il n'*avoit point de Mère* ; & *qu'on ne parle point du Père d'Ancus* : c'eſt l'autre Roi, dont il diſoit qu'il n'*avoit point de Père.* L'on ajoute que c'étoit une coutûme ancienne non ſeule-

21. SENEC. Epiſt. CVIII. pag. 468.

ſeulement parmi les Juifs, mais auſſi parmi les Payens, d'examiner avec ſoin la race de ceux qu'on vouloit revêtir du Sacerdoce : en ſorte que S. Paul veut faire enviſager comme un prodige le cas de Melchiſédec, dont la Généalogie eſt inconnuë, dont le Père ni la Mère ne ſont pas dénombrez, & qui cependant étoit Sacrificateur. L'on pourroit donc entendre par ce que l'Apôtre dit de ce Prince, qu'il étoit *ſans Père*, *ſans Mère*, *ſans Généalogie*, l'on pourroit, dis-je, entendre qu'il a été excepté de la Loi commune, & qu'il a été élevé à la dignité de Sacrificateur ſans aucun égard à la Famille dont il étoit ſorti. On trouve les mots de Ἀμήτωρ, Ἀπάτωρ, dans une [22] Tragédie d'Euripide employez dans le même ſens.

Si vous leur demandez ce que S Paul a entendu quand il a dit que Melchiſédec étoit *ſans commencement de jours & ſans fin de vie*, & comment cette eſpèce d'éternité peut convenir à un Roi de Canaan? Ils vous répondront que l'Apôtre ne parle pas de ce que Melchiſédec eſt en lui-même, mais de ce qu'il eſt par rapport à nous, quand nous liſons dans la Genèſe l'Hiſtoire que Moyſe nous en fait. Ils vous diront que l'Argument de S. Paul eſt fondé, non ſur la nature de la choſe, mais ſur le ſilence de l'Ecriture. Melchiſédec eſt à notre égard comme *ſans commencement de jours*, parce que l'Ecriture ne nous parle pas de ſa naiſſance; il eſt à notre égard comme *ſans fin de vie*, parce que l'Ecriture ne parle pas de ſa mort.

Si

22. EURIPID. Tragœd. *Jon.* Act. I. verſ. 110. Act. III. 837.

Si vous leur demandez comment S. Paul a dit d'un ſimple homme *qu'il demeure éternellement*? Quelques-uns d'entr'eux vous répondront ce qui a ſervi de ſolution à la queſtion précédente. [23] Grotius avance une penſée d'un autre genre ; il préſume que S. Paul entendoit que Melchiſédec avoit été Sacrificateur dans la Phénicie, durant tout le temps que le vrai Dieu y avoit eu des adorateurs. Dans ce ſens il eſt dit que la Sacrificature ſeroit *éternelle* dans la Famille de Lévi, c'eſt-à-dire, que cette auguſte Charge y ſeroit attachée tandis que le Culte Moſaïque ſubſiſteroit. L'on prétend répondre par le même principe à ce qui eſt ajoûté, que Melchiſédec *étant rendu ſemblable au Fils de Dieu*, c'eſt-à-dire, à Jéſus-Chriſt, *demeure éternellement*. Mais le Docteur [24] Whitby, qui eſt dans la penſée de ceux qui prétendent que Melchiſédec étoit un Roi de Canaan, donne une explication différente à ces dernières paroles. Par ce *Fils de Dieu* il n'entend pas Jéſus-Chriſt, ainſi que les autres Interprètes, mais *un Ange*. * Il y a pluſieurs paſſages dans l'Ecriture, où les Anges ſont appellez, *Fils de Dieu*. Il n'eſt pas néceſſaire d'en raporter la liſte. Celui du Chapitre XX. † de S. Luc ſuffit pour illuſtrer la penſée de ce ſavant homme ; *ceux qui ſeront faits dignes d'obtenir ce ſiècle-là & la réſurrection des morts - - - ne pourront plus mourir, car ils ſeront ſemblables aux Anges, & ils ſeront Enfans de Dieu, étant Fils de la réſurrection* : dans ce paſſage, *ne pouvoir*

* Voi. Job I. 6. Pſeaum. XXIX. 1. Dan. III. 25.

† Verſ. 36.

23. GROTIUS ſur Hebr. VII. 3. dans le IX. Vol. des Critiques, pag. 4225.

24. WHITBY Tom. II. ſur Hebr. VII. 3. pag. 82.

pouvoir pas mourir, être semblable aux Anges, être Enfant de Dieu, exprime une même chose, savoir l'immortalité. S. Paul ayant voulu représenter Melchisédec comme un homme éternel, comme n'ayant ni commencement de vie, ni fin de jours, a dit dans ce sens-là qu'il étoit *semblable à un Fils de Dieu, qui demeure à toûjours*, c'est-à-dire, à un Ange immortel.

Si vous leur demandez quelle est l'application que S. Paul fait du Type avec l'Antitype, & en quoi Melchisédec, qui est *sans Père, sans Mère, sans Généalogie, sans commencement de vie, sans fin de jours*, représente Jésus-Christ, [25] quelques-uns d'entr'eux vous diront que le raport consiste en ce que Jésus est *sans Père*, à l'égard de sa nature Humaine, & *sans Mère*, à l'égard de sa nature Divine. Mais il y en a d'autres qui reconnoissent que cette solution renferme un Argument de retorsion contre ceux qui la proposent; car si Jésus-Christ est *sans Père*, à l'égard de sa nature Humaine, & *sans Mère*, à l'égard de sa nature Divine, il a un Père selon sa nature Divine, & une Mère selon sa nature Humaine, ce qui ne permet pas, qu'un homme, dont il est dit qu'il *est sans Père, sans Mère, sans Généalogie*, puisse lui servir de Type à cet égard-là. Cette difficulté a obligé ces Interprètes à attacher une autre idée à ces expressions, *sans Père, sans Mère, sans Généalogie, sans commencement de vie, sans fin de jours, fait semblable au Fils de Dieu, & qui demeure éternellement*. Ils ont cru que S. Paul

25. GREGOR. NAZIANZ. Tom. I. Orat. XXXVI. pag. 592. Et la plûpart des Théologiens Anciens & Modernes.

Paul a déſigné par là cela ſeul qu'il vouloit prouver, c'eſt que comme Melchiſédec n'étoit pas Sacrificateur en vertu de ſa Généalogie, & par un droit héréditaire dans ſa Famille, de même Jéſus-Chriſt n'a pas été Sacrificateur en vertu de la Loi qui vouloit que le Sacerdoce fût perpétué dans la Famille d'Aaron, & dans la Tribu de Lévi, mais en vertu de l'éternité de ſon Eſſence, & de l'éminence de ſes perfections.

Enfin ſi vous demandez à ces Interprètes ce que veut dire le Pſalmiſte, & S. Paul après
Pſ. CX. 4. lui, que Jéſus-Chriſt a été fait *Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſédec*, & pourquoi ce Roi a été choiſi pour ſervir de Type au Meſſie, ils vous répondront que c'eſt parce que Melchiſédec eſt le ſeul de tous ceux dont l'Hiſtoire ſainte fait mention, qui ait vû réunis en ſa Perſonne l'office de Sacrificateur, & celui de Roi.

Sur tout ce Syſtême dont nous avons rapporté les diverſes parties & les fondemens, nous ferons les réflexions & les difficultez ſuivantes.

I. Parmi les Interprètes qui l'ont adopté il n'y en a aucun qui ait pû déterminer quel eſt ce Roi de Canaan, qu'ils prétendent être Melchiſédec. [26] Quelques-uns d'entr'eux ont même avancé qu'il y avoit de la témérité à le rechercher, & de l'impiété à le publier, quand on l'auroit découvert. La raiſon de leur ſcrupule eſt plauſible. Le S. Eſprit, ſelon eux, a voulu taire la Généalogie de Melchiſédec, afin que par ce ſilence ce Prince pût ſervir

26. CAMERON ſur le verſ. 3. du Chap. VII. de l'Epit. aux Hebr. dans le dernier Tom. des Gr. Critiques, pag. 4214.

27. HIERONYM. Tom. III. *Queſt. Hebr.* ſur la Geneſ.

ſervir de Type à l'éternité de Jéſus-Chriſt, & à celle de ſon Sacerdoce : ce ſeroit s'oppoſer à ce deſſein que de découvrir une choſe à laquelle l'obſcurité eſt eſſentielle. Mais pluſieurs de ceux qui défendent le Syſtême que nous venons de raporter, ont fait de vains efforts pour découvrir qui étoit ce Roi de Canaan, & ont crû y être parvenus.

Le plus grand nombre des Docteurs Juifs ont crû que c'étoit Sem. C'a été la penſée du Paraphraſte Chaldaïque, & celle du Targum de Jéruſalem. [27] C'eſt ce que S. Jérôme avoit appris du Juif qui lui avoit enſeigné l'Hébreu, & les Cabaliſtes ont trouvé le nom de Sem dans celui de Melchiſédec.

[28] Quelques Interprètes Chrétiens ont adopté cette penſée des Juifs. André Willet dans ſon Commentaire ſur la Genèſe l'a voulu fonder ſur les raiſons ſuivantes. I. Sem eſt le ſeul de tous ceux qui vivoient dans ce temps-là qui fut plus grand qu'Abraham. Le Fils de Sirach dit de lui, qu'il a été *glorifié entre les hommes*. Et quoi qu'Arphaxad, Séla, & Héber, vécuſſent encore, ils étoient inférieurs à Sem, qui avoit vû l'ancien Monde, qui avoit reçû la bénédiction immédiatement de Noé, & qui ayant plus d'expérience, avoit auſſi plus de lumière. II. C'étoit une faveur particulière de Dieu de loger dans les *Tabernacles de Sem*, cela eſt exprimé dans le Chapitre IX. de la Genèſe que Dieu *attire en douceur Japheth* & *qu'il loge dans les Tabernacles de Sem*. Mais la Loi

Eccleſ. XLIX. 16.

pag. 209. & *Epiſt. ad Evagrium.* Tom. III. pag. 39. Voi. BOCHARTI *Phaleg.* Lib. II. Cap. II. pag. 69.

28. Voi. WILLET. *Hexapla in Geneſ.* pag. 137. &c.

Eſaï.II.3. Loi devoit *ſortir de Sion, & la Parole de l'Eternel de Jéruſalem*. Jéruſalem étoit donc les *Tabernacles de Sem*, Salem & Jéruſalem ſont une même Ville. Sem étoit donc Roi de Salem dans le temps d'Abraham. C'eſt une ſeconde preuve que Willet a empruntée du [29] Médraſch, & que probablement il n'auroit pû tirer de ſon propre fonds. III. Sem devoit être Roi de Canaan, ſelon cette prédiction de Noé: Geneſ. IX.25. *Maudit ſoit Canaan, il ſera Serviteur des Serviteurs de ſes Frères.* IV. Sem avoit la prérogative de la Sacrificature, non en vertu du droit d'aîneſſe, comme l'ont avancé quelques Juifs, * Voiez Geneſ. X. 21. car * Japhet étoit plus âgé que lui, mais en vertu de la bénédiction qu'il avoit reçuë, & dans laquelle Dieu eſt appellé *le Dieu de Sem* d'une façon particulière; & à qui eſt-ce que convient mieux l'office de Sacrificateur du Geneſ. IX.26. *Dieu de Sem*, qu'à Sem lui-même? V. Il paroit par la narration que Moyſe nous fait de la guerre qui fut déclarée aux Rois de la Plaine, qu'on reſpecta la Ville de Salem: il eſt à préſumer que ce fût à cauſe de la vénération qu'on avoit pour l'âge & pour la vertu du Patriarche Sem, qui en étoit le Souverain. VI. On ne connoit perſonne dans l'ancienne Hiſtoire à qui puiſſent mieux convenir qu'à Sem ces paroles hyperboliques de S. Paul, qu'il étoit *ſans Père, ſans Mère, ſans Généalogie, ſans commencement de jours, ſans fin de vie*; mais elles pouvoient être appliquées à ce Patriarche, qui étoit né avant le Déluge, qui avoit reçu comme une renaiſſance miraculeuſe, lors qu'il avoit été délivré

29. Idem ibid.
30. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XI. pag. 18.
31. PHILO *Allegor.* Lib. II. pag. 75. 76.

délivré de ce fleau, qui n'avoit plus aucun de ſes Ancêtres ſur la Terre du temps d'Abraham; & qui avoit eu une vie d'une durée immenſe, en comparaiſon du temps que vécurent ceux qui le ſuivirent. VII. Il paroit par le nom de *Melchiſédec*, & par celui de *Melchiſalem*, que celui à qui ils ſont donnez avoit conſervé la Langue Hébraïque après la diſperſion, & l'on juge que Sem & ſa Famille ont eu ce privilège. Le Docteur Willet ajoute d'autres Argumens qui ne feroient aucune impreſſion ſur nos Lecteurs : il fait ſes efforts pour répondre aux objections qu'on oppoſe à ce ſentiment, & il le munit de l'autorité de vingt-deux Rabins qui l'ont ſoûtenu avant lui, & dont le nombre fait un contrepoids plus que ſuffiſant à l'opinion de [30] Josèphe & à celle de [31] Philon, qui ne l'ont pas adopté.

Un Auteur moderne, qui eût mérité de ſervir de modele à ſon Siècle, s'il eût eû autant de juſteſſe dans ſes raiſonnemens, que de vivacité d'Imagination, & de hardieſſe dans ſes conjectures; cet [32] Auteur, dis-je, qui rejette le Syſtême que nous venons de propoſer, s'étonne pourtant qu'il ait eu ſi peu de Sectateurs parmi les Chrétiens. Il ſe récrie avec raiſon contre ceux de ces Interprètes, qui s'en ſont éloignez par cet Argument peu fondé, & qui avoit trompé [33] S. Epiphane, ſavoir que Sem n'étoit plus, lorſque Melchiſédec vint au devant d'Abraham; il démontre que Sem a vécu plus de cent ans après l'époque dont il eſt ici queſtion. Mais après avoir examiné la plûpart

32. JURIEU, *Hiſt. des Dogm.* Part. I. Chap. X. pag. 67. &c.

33. Idem pag. 69.

plûpart des Argumens employez pour prouver que Melchiſédec étoit Sem, il trouve qu'ils ſont plus concluans encore pour Cham; & il prétend que ce fut Cham lui-même qui vint au devant d'Abraham, & que Moyſe appelle Melchiſédec. Il s'arrête moins à juſtifier ſon Syſtême qu'à repouſſer une objection qu'il y oppoſe lui-même: c'eſt que Cham, cet homme odieux, paroit peu propre à ſervir de Type au Meſſie. Pour lever cette difficulté, il exténuë le péché de Cham, & il fait un Syſtême entier ſur ce qu'il appelle *péchez typiques.* C'eſt le nom qu'il donne à certaines fautes legères en elles-mêmes, mais qui ſervent d'emblême aux plus grands crimes. Il met le péché de Cham dans cette claſſe, & il prétend que Cham eſt le Type de ceux *qui veulent découvrir ce que Dieu veut être caché, & qui expoſent, pour ainſi dire, ſa Providence, & ſes Myſteres à opprobre par leur curioſité profane.* Et comme l'Imagination de ce célèbre Auteur l'engage ſouvent beaucoup plus avant dans une carrière qu'il ne l'avoit prévû lui-même en y entrant, il va de ſuppoſition en ſuppoſition, & de conjecture en conjecture: il préſume que Cham ſe repentit de ſon péché: que Dieu pour couronner ſa repentance changea ſon premier nom qui devoit devenir infame dans l'Egliſe, & qu'il lui donna celui de Melchiſédec, qui devoit y être en bénédiction éternelle. Enfin cet Eſprit fertile en plans de choſes probables, & trop facile à en adopter de mal prouvées, juge que Cham revenu de ſa faute en eût une ſi grande confuſion quoi qu'elle fût legère, que cela le porta à l'expier par une vie ſainte & exemplaire: que devenu Melchiſédec il choiſit

choiſit ſa demeure parmi les Cananéens parce que cette partie de ſes deſcendans avoit été ſoumiſe à la malédiction : qu'il voulut eſſayer par ſes ſacrifices, par ſes prières, & par ſes exemples, de rompre la force de cette ſentence, & de la faire révoquer en retenant les Cananéens dans le ſervice du vrai Dieu. Cet Auteur conjecture même que l'honneur qui a été rendu à Cham par les Payens, qui en ont fait leur Jupiter Hammon, quoi que ce fût le plus jeune de ſes Frères, eſt venu de cette dignité Sacerdotale, jointe à la Royauté dont Dieu l'avoit honoré, afin qu'il fût un Type glorieux du Meſſie.

Nous n'avons raporté ce dernier Syſtême que pour ſatisfaire à la Loi que nous nous preſcrivons dans ces Diſcours de faire l'Hiſtoire des ſentimens des grands hommes, afin de profiter de leurs égaremens, quand nous ne pouvons pas profiter de leurs lumières. Nous montrerons bien-tôt les difficultez qu'on peut propoſer à ceux qui attribuent à un ſimple homme, tout ce que S. Paul dit de Melchiſédec. Il ſuffit de marquer ici celles qui ſont particulières à l'Hypothèſe de ceux qui prétendent que Melchiſédec étoit ou Sem, ou Cham, ou quelque autre des Patriarches qui nous ſont connus.

I. Il nous ſemble qu'on ne peut dire de Sem dans aucun ſens qu'il eſt *ſans Père*, *ſans Mère*, *ſans Généalogie*, *ſans commencement de jours*, *ſans fin de vie*. Qu'on donne à ces expreſſions tous les adouciſſemens dont elles ſont ſuſceptibles : qu'on les reduiſe au ſens le plus favorable à ceux qui reçoivent les Syſtêmes que nous combattons : qu'on y attache cette idée :

idée : la Famille de celui auquel elles ſont appliquées n'eſt pas connuë : malgré toutes ces reſtrictions l'on ne ſauroit dire que Melchiſédec étoit Sem. La Famille de Sem eſt parfaitement connuë : on remonte ſans peine de la perſonne de ce Patriarche, juſques à Adam. [34] La réponſe à cette objection eſt que nous avons la Généalogie de Sem, ſous le nom de Sem, & non ſous celui de Melchiſédec. Mais quoi ? dès qu'un homme changera de nom, faudra-t-il faire de nouveau ſa Généalogie, au défaut dequoi, on pourra dire de lui, qu'il eſt *ſans Père, ſans Mère, ſans Généalogie, ſans commencement de jours, & ſans fin de vie* ?

II. Beaucoup moins peut-on dire de Sem qu'il étoit d'une Famille étrangère, & différente de celle d'Abraham. C'eſt pourtant l'idée que S. Paul donne de Melchiſédec : *Celui qui n'eſt pas compté d'une même race qu'eux a dixmé Abraham* : ce ſont les expreſſions de cet Apôtre. Hebr. VII. 6.

III. Y auroit-il eû dequoi ſe récrier ſur ce qu'Abraham auroit donné la dixme au plus vénérable de ſes Ancêtres qui vécuſſent alors ? C'eſt pourtant ce que fait S. Paul à l'égard de Melchiſédec : *Conſiderez*, dit-il, *combien grand étoit celui auquel le Patriarche même Abraham a donné la dixme.*

IV. S. Paul atteſte que tous les deſcendans d'Abraham ont payé la dixme à Melchiſédec, & nommément Lévi lui-même. Mais ſi Melchiſédec eſt Sem, Lévi a payé la dixme à un de ſes Ancêtres : il n'a rendû hommage qu'à ſa propre Famille, & il n'a pû marquer par là qu'il

34. JURIEU, *Hiſt. des Dogm.* Part. I. Ch. X. pag. 69.

qu'il y eût une race ſupérieure à la ſienne. Mais S. Paul prouve par l'Hiſtoire de Melchiſédec qu'il y avoit une race ſupérieure à celle de Lévi, par conſéquent il eſt inſoûtenable que Melchiſédec fût Sem.

V. On ne trouve rien dans l'Hiſtoire ſainte qui puiſſe faire préſumer que Sem ait quitté la Chaldée, le Païs de ſes Ancêtres, pour venir dans celui de Canaan où régnoit Melchiſédec. Si l'on adopte la tradition dont nous avons parlé, & qui porte que la Terre de Canaan avoit été le partage de Sem & de ſes deſcendans; que ceux-ci en furent chaſſez: que c'étoient eux qui firent la guerre aux Rois de la Plaine, on aura de la peine à comprendre comment Abraham ſe ſera armé en faveur des Cananéens, qui dans cette ſuppoſition étoient des uſurpateurs, & comment ce Patriarche aura voulu repouſſer par la force les Sémites qui demandoient le Païs de leurs Pères, où Sem regnoit encore.

La plûpart des objections que nous faiſons contre ceux qui prétendent que Melchiſédec étoit Sem, renverſent la ſuppoſition de ceux qui ſoûtiennent qu'il étoit Cham. Cette dernière en a un grand nombre qui lui ſont particulières. Les conjectures du célèbre Auteur que nous avons cité, n'ont pas même une ombre de fondement dans l'Hiſtoire: il y en a même quelques-unes dont l'erreur peut être facilement démontrée. Les probabilitez d'un certain genre en matière de faits ſont une des ſources les plus abondantes d'égaremens dans l'Hiſtoire. Leur Syſtême n'a point de fin. Celui qui voudra les examiner toutes perdra, dans la diſcuſſion de mille faits imaginaires, le temps

qu'il falloit donner à l'examen des preuves Hiſtoriques. Un Critique ne doit pas dire: Un Père a naturellement de l'amour pour ſon Fils; il eſt probable que dans telle ou telle occaſion il aura agi de telle ou de telle manière : Un Fils a naturellement de la reconnoiſſance pour ſon Père; il eſt probable qu'il l'aura marquée de telle & telle manière. Un Critique doit régler ſes conjectures Hiſtoriques, ſur des preuves Hiſtoriques, non ſur des probabilitez reglées ſur les mœurs des hommes, & qui ſont ſuſceptibles d'une varieté infinie. Nous croyons devoir faire peu de fonds ſur cette manière de raiſonner que nous avons alléguée ; peut-être Cham ſe ſera repenti de ſes péchez ; peut-être Dieu aura changé ſon nom en celui de Melchiſédec, &c.

Nous ne ſaurions adopter le Syſtême touchant les péchez Typiques : moins encore pouvons-nous accorder que la Providence ait eu en vûe en maudiſſant Canaan, de reprimer la témérité de ceux qui veulent pénétrer dans les Myſtères de la Religion. L'action d'un Père qui noye ſa Raiſon dans le vin, & qui viole les Loix de la pudeur après avoir violé celles de la tempérance, n'a aucun raport avec la conduite de Dieu qui, par des motifs pris de cette profonde Sageſſe dont il accompagne toutes ſes actions, voile certains Myſtères à nos yeux. L'action inſolente d'un Fils qui publie la honte de ſon Père laquelle il devoit cacher, n'a aucun raport avec la témérité de ceux qui veulent s'ingérer dans des connoiſſan-

35. THEODORET. Quæſt. LVII. *in Geneſ.* Tom. I. pag. 45.

36. *Bereſchith Rabba*, Sect. XXXVI. fol. 40. col. 1. Voi.

noiſſances qui ſont au deſſus de leur portée.

Nous ſommes très-éloignez auſſi de regarder le crime de Cham comme léger. Quoique l'Ecriture ſoit très-conciſe ſur cette circonſtance, elle nous en dit aſſez pour nous perſuader que Cham viola une des Loix les plus ſacrées; c'eſt celle que la Conſcience impoſe à tous les Enfans d'avoir de la vénération pour leurs Pères, & de cacher avec ſoin celles de leurs actions qu'ils ne ſauroient approuver. Il eſt vrai qu'on trouve une grande difficulté dans ce que Moyſe nous raconte, que la malédiction de Dieu ne tomba pas ſur Cham, mais ſur Canaan ſon Fils. Voici le Texte: *Et Cham le Père de Canaan ayant vû la nudité de ſon Père le déclara dehors à ſes deux Frères. Et Sem & Japheth prirent un manteau qu'ils mirent ſur leurs deux épaules & marchans en arriere, ils couvrirent la nudité de leur Pere. . . . Et Noé réveillé de ſon vin ſût ce que ſon Fils le plus petit lui avoit fait. C'eſt pourquoi il dit: Maudit ſoit Canaan, il ſera ſerviteur des ſerviteurs de ſes Freres. Il dit auſſi: Bénit ſoit l'Eternel le Dieu de Sem & que Canaan leur ſoit fait ſerviteur.* Geneſ. IX. 22. &c.

35 Théodoret avoit ouï dire au Juif de qui il avoit appris l'Hébreu, que ce fut Canaan qui vit le premier la nudité de Noé, qu'il s'en moqua & qu'il la montra à Sem. Cette penſée ſe trouve dans le 36 Bereſchith Rabba. Elle a été adoptée par 37 quelques Interprètes Chrétiens. Mais quand on reçevroit cette conjecture à laquelle on n'a eu recours que par la difficulté que l'on trouvoit dans la circonſtance

auſſi S. JARCHI *in Geneſ.* IX. verſ. 21. 22. fol. 11. pag. 1.

37. Voi. PATRIC ſur le verſ. 22. du Chap. IX. de la Geneſ. pag. 162.

ce que nous venons de marquer, il ſeroit toûjours vrai que Cham a commis un grand crime, & on auroit toûjours de la peine à expliquer pour quelle raiſon, il ne fut pas l'objet de la malédiction de Noé. Car pourquoi ne reprima-t-il pas l'inſolence de Canaan ? Pourquoi tint-il envers Sem, & Japhet, la même conduite que Canaan avoit tenuë avec lui ? Pourquoi alla-t-il raconter à Sem & à Japheth la nudité de Noé ? Pourquoi ne la couvrit-il pas comme eux, avec précaution & avec reſpect ? J'aurois quelque penchant à ſoupçonner que Cham portoit lui-même le nom de Canaan, qui fut donné enſuite à ſon Fils & à tout un Peuple. Peut-être que ces paroles, *maudit ſoit Canaan*, regardent Cham d'une manière directe, & que quand Moyſe déſigne Cham par cette qualité qu'il étoit Père de Canaan, il a voulu marquer que ce Patriarche étoit le Chef de tout ce Peuple qui porta le nom de Canaan. Mais quoi qu'il en ſoit ſur cette conjecture, que nous ne propoſons qu'avec circonſpection, l'action de Cham, telle qu'elle nous eſt racontée par Moyſe, n'eſt pas un de ces *péchez légers*, qui ne ſont que des Types de quelque grand crime. Il n'eſt pas queſtion de nous étendre ſur ce ſujet. Nous en avons aſſez dit pour prouver que ceux qui penſent que Melchiſédec étoit un Roi de Canaan du temps d'Abraham, ne peuvent rien dire de certain pour déterminer qui étoit ce Roi.

Ils n'ont rien de plus démontré au ſujet de cette *Salem*, qu'ils diſent être le lieu de ſon règne. [38] S. Jérôme veut que ç'ait été une Ville

38. HIERONYM. Epiſt. *ad Evagrium*, Tom. III. pag. 40.

Ville de Scythopolis qui portoit encore de ſon temps le nom de *Salem*, & dans laquelle on voyoit les ruïnes du Palais de Melchiſédec. Pluſieurs Interprètes ont crû que *Salem* étoit Jéruſalem, qui eſt appellée *Salem* dans le Pſeaume ſoixante & quatorzième. Mais [39] M. Réland refute cette opinion, & il prouve que le mot de *Salem* eſt une abréviation de celui de Jéruſalem, & que la Capitale du Royaume de Juda ne fut * nommée Jéruſalem que du temps de David. On trouvera dans l'Ouvrage que nous citons une liſte des divers lieux de la Paleſtine qui ont eû le nom de *Salem* : on y pourra voir auſſi des raiſons ſolides qui prouvent cela même que nous avons avancé, que ceux qui penſent que Melchiſédec étoit un Roi de Canaan n'ont rien de démontré touchant le lieu de ſon règne.

* Elle s'appelloit anciennement *Jébus.*

Mais nous ne prétendons pas que les deux réflexions que nous venons de faire contre ce Syſtême ſoient capables de le renverſer. S'il n'étoit parlé de Melchiſédec que dans le Livre de la Genèſe nous nous rangerions ſans répugnance dans l'opinion de ceux qui penſent, que c'étoit un Roi de Canaan, qui étoit Souverain d'un lieu appellé *Salem*. L'ignorance, dans laquelle on nous laiſſe au ſujet de la perſonne de ce Roi, & du lieu de ſon règne, n'auroit rien qui nous fit rejetter une Hypotheſe qui paroit ſi naturelle. Les grandes difficultez que nous trouvons dans cette opinion ſont priſes de l'Epître aux Hébreux : quelque effort que les Interprètes ayent fait pour les lever, il nous ſemble qu'elles ſubſiſtent dans toute leur force. I. Il

39. RELAND *Paleſt. illuſtr.* Lib. III. pag. 976.

I. Il nous paroit inſoûtenable que S. Paul ait dépeint Melchiſédec par le ſilence de l'Hiſtoire ſainte, & qu'il lui ait attribué diverſes qualitez par cette ſeule raiſon, qu'il n'eſt pas dit que ce Prince a eû les qualitez oppoſées. Toute façon de raiſonner également propre à établir la Thèſe qu'on ſoûtient, & la Thèſe qui lui eſt contraire, eſt une mauvaiſe façon de raiſonner. Or la manière dont on fait raiſonner S. Paul par le ſilence de l'Hiſtoire ſainte, eſt également propre à établir la Thèſe qu'il ſoûtenoit, & celle qui lui étoit contraire.

Je le prouve. Rien n'eſt plus oppoſé à la Thèſe de S. Paul que celle-ci : Le Meſſie ne devoit être Sacrificateur que quelques momens; il ne devoit exercer que quelques fonctions Sacerdotales : mais cette Thèſe s'établit par la même voye par laquelle on veut que S. Paul ait prouvé la ſienne. Cela eſt ſenſible. L'Ecriture ne dit point que Melchiſédec ait exercé long-temps ſon Sacerdoce, elle n'en raporte que deux fonctions, celle d'avoir béni Abraham, & celle d'en avoir reçû la dixme. Par conſéquent on pourroit dire de Melchiſédec qu'il n'a été Sacrificateur que quelques momens, qu'il n'a exercé que deux fonctions Sacerdotales; & comme Melchiſédec étoit Type du Meſſie, on pourroit dire que le Meſſie ne devoit être Sacrificateur que quelques momens, & n'exercer que quelques fonctions Sacerdotales. Par conſéquent la manière de raiſonner qu'on attribuë à S. Paul, eſt propre également à établir la Thèſe qu'il ſoûtenoit & celle qui lui eſt contraire.

Rien n'eſt plus oppoſé à la Thèſe de S. Paul que

que celle-ci : Le Meſſie a été fait Sacrificateur ſans inſtallation : mais cette Thèſe s'établit par la même voye par laquelle on veut que S. Paul ait prouvé la ſienne. Il n'eſt pas parlé dans l'Hiſtoire ſainte de l'inſtallation de Melchiſédec dans la charge de Sacrificateur : l'on peut donc dire de lui qu'il a été fait Sacrificateur ſans inſtallation. Mais Melchiſédec étoit Type du Meſſie, donc le Meſſie devoit être Sacrificateur, ſans inſtallation. Et par conſéquent encore la manière de raiſonner qu'on attribuë à S. Paul, eſt également propre à prouver la Thèſe qu'il ſoûtenoit & celle qui lui eſt contraire.

Je ſai bien que l'on prétend que cette façon d'argumenter par le ſilence de l'Hiſtoire, eſt autoriſée par d'autres paſſages de l'Ecriture, mais rien ne prouve mieux l'impuiſſance où l'on étoit d'en raporter qui fuſſent véritablement de ce genre, que ceux qu'on a alléguez. On a eu recours au célèbre Oracle d'Eſaïe : *Une Vierge ſera enceinte, & elle enfantera un Fils, & on appellera ſon nom Emmanuel.* On veut que la Vierge, dont il eſt queſtion dans cet Oracle, ſoit la Femme du Prophète, de laquelle il eſt dit dans le Chapitre qui ſuit : *Je m'approchai de la Prophèteſſe, qui conçût, & qui enfanta un Fils.* Cela poſé, dit-on, comment cette Femme peut-elle être appellée *Vierge*, puis qu'elle accoucha d'un Enfant dont le Prophète étoit le Père, & ſi elle n'étoit pas Vierge *comment* a t-elle pû être le Type de la Mère du Meſſie? On répond : Le Type n'eſt pas dans la choſe, il eſt dans la manière dont elle eſt recitée. Le S. Eſprit a paſſé ſous ſilence le mariage de cette Femme, il dit qu'elle

Eſaï. VII. 14.

Eſaï. VIII. 3.

a eu un enfant : cet accouchement & ce ſilence ſuffiſent pour donner lieu à cette propoſition : *Une Vierge ſera enceinte, & elle enfantera un Fils &c.*

Mais il ſeroit difficile d'alléguer un exemple qui eût moins de raport que celui-ci, avec le ſujet auquel on veut l'appliquer. Je n'entre point ici dans la diſcuſſion de l'Oracle d'Eſaïe. S'il en étoit queſtion on pourroit démontrer que l'enfant dont parle le Prophète, eſt différent de celui dont il eſt dit que la Prophèteſſe avoit accouché. Mais ſans nous arrêter à cette recherche il ſuffit de remarquer, que le principe ſur lequel ceux que nous refutons veulent édifier, tombe de lui-même : car il eſt dit expreſſément que le Prophète *s'étoit approché de la Prophèteſſe, qu'elle conçut & qu'elle eut un Fils.* Ainſi l'on ne peut dire dans aucun ſens qu'elle fût Vierge, ni réellement, ni par le ſilence de l'Ecriture.

II. Le parallèle que l'on fait entre les expreſſions de S. Paul, & celles de quelques Auteurs profanes n'eſt pas juſte. Les Auteurs que l'on cite ont pû dire, ſans faire aucune violence aux Loix du Diſcours, & par une manière de parler figurée, que quelques hommes dont ils ignoroient l'origine, étoient ſans Père ou ſans Mère. Mais le ſens qu'ils donnoient à ces expreſſions paroiſſoit par la manière dont ils les employoient. Mais où eſt l'Auteur qui ait jamais entaſſé, pour marquer l'obſcurité de l'Hiſtoire d'un homme, toutes ces différentes expreſſions : il eſt *ſans Père, ſans Mère, ſans Généalogie, ſans commencement de vie, ſans fin de jours, il eſt fait ſemblable au Fils de Dieu, il demeure éternellement*? *&c.* Sur tout où eſt l'Au-

l'Auteur qui ait jamais allégué ces qualitez imaginaires pour repréſenter des qualitez réèlles, comme l'on prétend que S. Paul a allégué les qualitez imaginaires de Melchiſédec, pour repréſenter les qualitez réelles du Meſſie?

III. S'il reſte encore quelque équivoque dans ces expreſſions de l'Apôtre, *ſans Père ſans Mere*, *ſans Généalogie*, *ſans commencement de jours*, *ſans fin de vie*, elle eſt entièrement levée par l'Apôtre même. Il ſe munit du témoignage du Pſalmiſte, pour donner du poids à ce qu'il avoit avancé lui-même de Melchiſédec, & il prétend que David a rendu témoignage que de ſon temps encore Melchiſédec étoit vivant, & qu'il étoit encore Sacrificateur. C'eſt le ſens qu'il donne au fameux Oracle du Pſeaume CX. *Tu es Sacrificateur éternellement ſelon l'ordre de Melchiſédec.* C'eſt ainſi que nous expliquons ces paroles de S. Paul: *Ici les hommes qui ſont mortels prennent les dixmes, mais là, celui-là les prend duquel il eſt rendu témoignage qu'il eſt vivant.* Ce ſont ces dernières paroles que nous avons en vûe, & qui paroiſſent triomphantes contre le Syſtême que nous refutons. Les Interprètes qui l'ont adopté, ont crû pouvoir répondre à la preſſante difficulté que ce Texte fourniſſoit contre leur penſée. Verſ. 4. Hébr. VII. 8.

Quelques-uns ont dit que ces paroles ne regardoient pas Melchiſédec, mais Jéſus-Chriſt uniquement. Mais dans les verſets qui précédent, Jéſus-Chriſt n'a pas été nommé une ſeule fois: il n'a été queſtion que de Melchiſédec, c'eſt de Melchiſédec qu'il eſt dit: qu'il *étoit ſans Père, ſans Mere*: c'eſt de Melchiſédec qu'il eſt dit qu'il avoit *béni Abraham*: c'eſt de

Melchiſédec qu'il eſt dit, qu'il a *reçu la dixme de ce Patriarche* : c'eſt de lui démonſtrativement auſſi qu'il eſt dit, *qu'il lui eſt rendu témoignage qu'il eſt vivant.*

Quelques-uns ont dit que S. Paul n'avoit point en vûe l'Oracle du Pſalmiſte; que ce n'eſt pas dans ces paroles : *Tu ès Sacrificateur éternellement ſelon l'ordre de Melchiſédec*, qu'il faut chercher dans le Livre de la Genéſe le témoignage de vie rendu à Melchiſédec. Ils ont cru que S. Paul continuoit ſa Métaphore, & que le ſilence que garde Moyſe ſur la mort de Melchiſédec a donné lieu à cette propoſition prétenduë figurée : *Il lui eſt rendu témoignage qu'il eſt vivant.* Comme ſi ne pas dire qu'un homme eſt mort, c'eſt *rendre témoignage qu'il eſt vivant.* Mais il y a peu de propoſition, ce me ſemble, qu'on ne puiſſe établir par l'Ecriture, ſi on ſe donne la licence d'étendre ou de reſſerrer de cette manière, le ſens de ſes expreſſions.

Quelques-uns ont prétendu que S. Paul parloit, non de la perſonne de Melchiſédec, mais de ſon Sacerdoce. Mais en faiſant ce Commentaire, ils n'expliquent pas le Texte de S. Paul, ils y ſubſtituent un Texte nouveau : car S. Paul dit expreſſément, que c'eſt à Melchiſédec qu'*il eſt rendu témoignage*, & non à ſon Sacerdoce. D'ailleurs quand on prendroit ces paroles dans ce dernier ſens, la difficulté ſubſiſteroit encore, & on demanderoit toûjours en quelle perſonne exiſtoit le Sacerdoce de Melchiſédec dans le temps de David, & comment David de ſon temps a pû *rendre témoignage* à Melchiſédec que ſon Sacerdoce ſubſiſtoit encore.

Le

Le Texte de S. Paul que nous expliquons a paru ſi preſſant à un Interprète moderne, qu'il en a conclu que Melchiſédec étoit Enoch, duquel David pouvoit dire qu'il étoit vivant. Mais cette hypothèſe, qui ſeroit en effet très-propre à lever la difficulté que nous venons de marquer, eſt ſujette à une partie de celles que nous avons trouvées dans l'opinion de ceux qui penſent que Melchiſédec étoit ou Cham, ou Sem, ou quelqu'autre des Patriarches : auſſi a-t-elle été refutée par le ſavant Antagoniſte de celui qui l'a avancée.

IV. Il eſt remarquable que quoi que S. Paul ait retenu la Verſion des Septante qui ont traduit ainſi le Texte de Moyſe, *Melchiſédec Roi de Salem*; il a pourtant établi que ce mot de *Melchiſédec* étoit deſtiné, non à marquer le nom de celui qui vint au devant d'Abraham, mais à déſigner ſes qualitez. En ſorte que quand on traduit le Texte de Moyſe, il faudroit, ou retenir ces deux mots Hébreux, *Melchiſédec*, *Melec-Salem*, ou les expliquer tous deux, & dire, *le Roi de Juſtice*, *le Roi de Paix vint au devant d'Abraham*. Il n'y a pas de raiſon qui oblige de retenir dans les Verſions quelques-uns de ces mots, lors qu'on explique les autres, & de traduire, *Melchiſédec Roi de Salem*. Selon S. Paul *ce Melchiſédec*, *Roi de Salem*, *eſt premiérement interprété Roi de Juſtice* (c'eſt ce que ſignifie *Melchiſédec*) & *puis Roi de Paix*, c'eſt ce que ſignifie *Melec-Salem*. Hébr. VII. 8.

V. Il eſt difficile de conçevoir que Dieu ait voulu que ce fut préciſément un Cananéen, un homme apartenant à un Peuple aſſervi & maudit, il eſt difficile de conçevoir que Dieu ait voulu que ce fût un pareil homme qui fît des actes

tes de ſupériorité ſur Abraham: que ce fût lui qui reçût la dixme du Patriarche, & qui lui donnât cette bénédiction de laquelle il eſt dit, que celui qui la donne eſt plus grand que celui qui la reçoit. Nous dirons plus encore. Il n'y avoit dans le Monde univerſel du temps d'Abraham aucun mortel ſupérieur à ce Patriarche. Quand Noé, quand Sem, ſeroient venus au devant d'Abraham, ils en auroient bien reçû des hommages en conſidération de leur vieilleſſe, mais ils n'auroient eu aucune dignité qui les eût élevez au deſſus du Père des Croyans, & qui eût donné lieu à ces paroles de S. Paul: *Conſiderez combien eſt grand celui à qui même Abraham le Patriarche donna la dixme du butin.* D'autant plus que S. Paul fait connoître que cette dixme ne fut pas un honneur rendu à l'âge de celui auquel elle fut donnée, mais un hommage dû à la dignité de ſa perſonne, & à l'éminence de ſes perfections.

On replique que cette ſupériorité conſiſtoit dans la réunion de la dignité Royale, avec la Sacerdotale. Mais on bâtit ſur un principe très-incertain, pour ne pas dire très-faux, quand on prétend que Melchiſédec eſt le ſeul de tous les hommes dont l'Hiſtoire fait mention, qui ait eu ces deux dignitez. Abraham les avoit lui-même l'une & l'autre. Il étoit Sacrificateur, & nous lui en voyons exercer les fonctions dans diverſes occaſions. Il étoit Roi, il eſt appellé *Prince*, & nous avons déja remarqué que ceux qui portoient le nom de *Roi* du temps d'Abraham, étoient très-inférieurs à ceux qu'on a déſignez par cet auguſte titre dans la ſuite des ſiècles. Moyſe a réuni auſſi en ſa perſonne la charge de Sacrificateur & celle

Geneſ. XXIII. 6.

celle de Roi. Il fit les fonctions de la premiè-re, il le raconte lui-même dans le Chapitre XXIV. de l'Exode : & S. Paul remarque avec ſoin cette circonſtance dans l'Epître aux Hébreux : *Après que Moyſe*, dit-il, *eut recité à tout le Peuple tous les commandemens ſelon la Loi, ayant pris le ſang des veaux & des boucs avec de l'eau & de la laine teinte en pourpre, & de l'hyſſope, il en fit aſperſion ſur le Livre & ſur tout le Peuple, en diſant, c'eſt ici le ſang du Teſtament lequel Dieu vous a établi, & il fit auſſi aſperſion du ſang ſemblablement ſur le Tabernacle.* Si Moyſe a été Sacrificateur, il a auſſi été Roi. Cela eſt dit expreſſément dans le Chap. XXXIII. du Livre du Deuteronome : *Moyſe a donné la Loi qui eſt l'héritage de l'aſſemblée de Jacob, & il a été Roi entre les hommes droits.* Hébr. IX. 19. Verſ. 5.

VI. Il eſt difficile de concilier dans le Syſtême que nous combattons ce que dit S. Paul, *que Lévi lui-même a été dixmé en Abraham*, avec le but de l'Apôtre, qui eſt de prouver que le Miniſtère Evangelique eſt ſupérieur à celui de Lévi & de ſes Succeſſeurs. Il poſe pour principe, que tous les deſcendans d'Abraham ont été dixmez en la perſonne de ce Patriarche, & que par cela même ils ſont inférieurs à Melchiſédec, à qui ils ont donné la dixme. Il applique ce principe à Lévi, qui eſt un des deſcendans d'Abraham, & à tous les Lévites, & il en tire cette conſéquence, que leur perſonne, & leur Sacerdoce ſont d'un ordre inférieur à la perſonne de Melchiſédec, & à ſon Sacerdoce. Il ſe ſert de cette conſéquence pour prouver que la perſonne de Jéſus-Chriſt figurée par celle de Melchiſédec, & le Sacerdoce de Jéſus-Chriſt figuré par celui de Melchiſédec, Hebr. VII. 9.

dec, ſont beaucoup plus excellens que tout ce qu'il y eut jamais de plus auguſte dans le Culte Lévitique. Mais dans le Syſtême que nous combattons, le principe de S. Paul ſemble trop prouver, & par cela même il ne prouve rien. On eſt en droit de faire contre le Sacerdoce de Jéſus-Chriſt, & contre ſa perſonne, le même Argument que S. Paul a fait contre la perſonne de Lévi, & contre ſon Sacerdoce. On peut raiſonner de cette manière : celui qui reçoit la dixme eſt plus grand que celui qui la donne : mais Abraham & ſes deſcendans, & par cela même Jéſus-Chriſt, qui eſt deſcendu d'Abraham, ont donné la dixme à Melchiſédec : donc Melchiſédec eſt plus grand, non ſeulement qu'Abraham, mais que Jéſus-Chriſt : donc le raiſonnement de S. Paul prouve trop : car tout ce qu'il dit en faveur de Melchiſédec, contre le Sacerdoce Lévitique, prouve en faveur de ce même Melchiſédec, contre le Sacerdoce de Jéſus-Chriſt.

Hebr. VII. 9.

[40] Crellius & quelques Interprètes après lui ont prétendu, que l'Apôtre avoit ſenti cette difficulté & qu'il l'avoit prévenuë par ce correctif : *pour ainſi dire*, ou *par manière de parler*. *Et par manière de parler Lévi lui-même qui prend les dixmes a été dixmé en Abraham, car il étoit encore dans les reins de ſon Père, quand Melchiſédec vint au devant de lui.* Mais j'avouë que cette ſolution me paroit une reſſource d'un homme forcé dans un retranchement dont il ne peut ſortir, plûtôt qu'une réponſe qui parte du ſein même du ſujet dont il eſt queſtion. Car

40. Crellius ſur ce paſſage. *Opera Exegetica.* pag. 135.

Car en liſant ces paroles dans le lieu où elles ſont placées, *par manière de parler*, on ſent bien que le but de l'Apôtre n'eſt pas de ranger dans diverſes claſſes les deſcendans de Lévi, de mettre dans une claſſe ceux qui ont été dixmez, & dans une autre claſſe ceux qui n'ont pas été dixmez. Son but eſt d'adoucir, & à l'égard de la perſonne de Lévi même, & à l'égard de tous ſes deſcendans; ce qu'il paroiſſoit y avoir de dur dans cette propoſition générale, qui eſt en effet inſoûtenable, ſi elle n'eſt reſtreinte en quelque façon, à ſavoir que quand un Patriarche fait un acte de ſoumiſſion, tous ſes deſcendans le font en ſa perſonne. S. Paul a prévenu une difficulté ſi naturelle, & qui ſe préſentoit d'elle-même ſi facilement à l'eſprit. Il a dit que quand il avançoit cette propoſition, *que Lévi avoit été dixmé en Abraham*, il allégoriſoit beaucoup plus qu'il ne raiſonnoit à la rigueur, par principe & par conſéquence. Et cela même ſemble devoir nous engager à donner aux propoſitions de l'Apôtre dans les différens Textes que nous expliquons, le ſens naturel qu'elles préſentent à l'eſprit, puis que quand il s'eſt exprimé avec moins de juſteſſe, il a pris ſoin d'en avertir lui-même par un correctif comme celui-ci: *Pour ainſi parler.*

Voilà les principales difficultez que nous trouvons dans le Syſtême de ceux qui prétendent que Melchiſédec étoit un homme qui vivoit du temps d'Abraham. Nous les avons raportées moins dans le deſſein de renverſer le Syſtême auquel nous les oppoſons, que pour demander de nouveaux ſecours aux Savans, afin de les pouvoir reſoudre. De fameux Inter-

41 Interprètes ont crû les lever parfaitement en disant, que les expressions de S. Paul, ni ses Argumens ne devoient pas être pris à la rigueur : que l'Apôtre bâtissoit moins sur ses propres principes que sur ceux de ses adversaires : du moins qu'il aimoit mieux employer des raisonnemens sophistiques, propres à persuader les Juifs, que des démonstrations palpables auxquelles ils auroient été insensibles.

Mais quand on avoueroit à ces Interprètes que ces sortes de solutions peuvent être employées dans certains passages du Nouveau Testament, on soutiendra pourtant qu'il n'est permis d'y avoir recours que dans ces Textes où les Auteurs qu'on veut expliquer ont témoigné, qu'ils ne prétendoient pas raisonner avec justesse, mais qu'ils se servoient de la fausse Logique de ceux qu'ils vouloient combattre. Il y a certaines Règles de Critique qu'on doit observer inviolablement sur cette matière. Sans cela il sera permis à chacun qui trouvera dans les Ecrits des hommes sacrez quelque proposition contraire à ses pensées, de se défendre par cette réponse, que dans le Texte qu'on lui oppose l'Auteur n'a pas parlé selon ses propres idées, mais selon des idées empruntées, reçûes par ses Adversaires, & qu'il auroit lui-même rejettées dans tout autre cas. Le respect que nous devons aux Livres qui font le corps de notre Canon, le danger de substituer des pensées humaines à celles de l'Esprit de Dieu, doivent nous rendre circonspects, & scrupuleux sur ce sujet. Mais quand

41. Voi. M. LE CLERC dans ses *Notes Françoises* sur le vers. 3. du VII. Chap. des Hebr. pag. 282. & plus particuliè-

quand nos Auteurs n'auroient eu que leur propre ſpéculation pour guide, ces Règles de Critique dont nous parlons, & dont il n'eſt pas queſtion ici de faire le détail, devroient pourtant être ſuivies, dès qu'il s'agiroit de déterminer quelle a été la penſée de ces Auteurs, & quelles idées ils ont attachées à leurs expreſſions. Un Interprète d'Ariſtote, ou de Platon, qui en expliquant quelques-unes de leurs propoſitions, décideroit qu'ils ne les ont avancées que parce qu'elles étoient reçûes de leurs Adverſaires, s'attireroit l'indignation de ſes Lecteurs, à moins qu'il ne montrât par le ſtyle, par quelques reſtrictions marquées dans le paſſage même qu'il voudroit expliquer, que ç'a été là le deſſein de ces Philoſophes. Or il me ſemble que plus on lit ces Chapitres de l'Epître aux Hébreux dans leſquels S. Paul parle de Melchiſédec, plus on a lieu de reconnoitre que l'Apôtre a voulu non battre les Juifs par leurs armes, mais les attaquer avec les ſiennes: enſeigner des véritez que leur ignorance dans les Myſtères de l'Evangile, & dans le but des Oeconomies qui l'avoient précédé, leur voiloit encore.

Nous devons raporter maintenant le Syſtême de ces Anciens & de ces Modernes qui ont crû, que Melchiſédec étoit Jéſus-Chriſt lui-même. Nous y inſiſtérons beaucoup moins que ſur le premier, parce que s'il eſt établi ſur moins de principes, il eſt ſujet auſſi à moins de difficultez. En voici le précis.

Melchiſédec étoit Jéſus-Chriſt lui-même.

Il

culièrement dans ſa Verſion d'HAMMOND ſur le même, pag. 323.

Il avoit pris une forme humaine pour paroitre à Abraham. Il l'a fait dans d'autres occaſions long-temps avant ſon Incarnation. Pluſieurs Interprètes Chrétiens le ſuppoſent quand il eſt queſtion d'expliquer d'autres apparitions, & [42] les Juifs diſent que *la Schekinah*, la Divinité elle-même accompagnoit ces Anges qui apparoiſſoient quelquefois aux Patriarches.

Il eſt appellé *Melchi-ſédec*, & *Mélec Salem*, c'eſt-à-dire, *Roi de Juſtice*, & *de Roi Paix*. Perſonne ne peut porter ces noms à plus juſte titre que Jéſus-Chriſt : ils lui ſont donnez dans divers endoits de nos Ecritures.

Il étoit Sacrificateur du Dieu ſouverain. Il eſt ainſi appellé par anticipation, parce que de tout temps il a été deſtiné à cette auguſte Charge. Dans ce ſens d'anticipation S. Jean dit, qu'il eſt *l'Agneau immolé dès la fondation du Monde.*

Apoc. XIII. 8.

Abraham lui donna la dixme de tout le butin. C'étoit un hommage que le Patriarche rendoit au Fils de Dieu. Nous avons déja prouvé que les dixmes parmi les Payens, étoient cenſées des Tributs qu'on devoit à la Divinité.

Il bénit Abraham. Il étoit lui-même la ſource de la bénédiction, qui devoit ſe répandre ſur toute l'Egliſe.

Il eſt ſans Père, ſans Mère, ſans Généalogie. Tout cela s'aplique naturellement à Jéſus-Chriſt, en pluſieurs ſens. Un ſeul ſuffit pour en remplir la ſignification : c'eſt que Jéſus-Chriſt n'eſt pas venu au Monde comme le reſte des hommes. Ce devoit être un des Caractères

42. Voi. BERESCHITH RABBA *ad Geneſ.* XVIII. fol. 53. col. 2. ibid. fol. 56. col. 1. ibid. fol. 86. col. 3. JALKUT fol. 82. col. 2.

ractères du Meſſie, de l'aveu même de pluſieurs [43] Docteurs d'entre les Juifs, qui diſoient qu'il ne devoit pas être le fruit d'une copulation charnelle.

Il eſt fait ſemblable au Fils de Dieu. C'eſt-à-dire, qu'il a eu les mêmes traits, ſoit dans le ſens littéral, ſoit dans le ſens myſtique, que l'on a vûs au Fils de Marie, lors qu'il eſt venu au Monde.

Il aporta du pain & du vin à Abraham. On peut traduire qu'il en *produiſit*, & l'on peut ſuppoſer qu'il les forma d'une façon miraculeuſe, comme il le fît pluſieurs Siècles enſuite, dans les jours de ſon Incarnation, lors qu'il fallut nourrir des troupes qui l'avoient ſuivi dans le deſert.

Il a été plus grand qu'Abraham. Parce que quoi qu'il en dût deſcendre ſelon la chair, il ſubſiſtoit avant ce Patriarche, ſelon qu'il le diſoit lui-même aux Juifs : *Avant qu'Abraham fût je ſuis.* Et c'eſt ainſi que David l'un des Ancêtres du Meſſie, l'appelle pourtant ſon Seigneur : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, ſieds-toi à ma dextre juſqu'à-ce que j'aye mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.* Ceux qui voudront voir juſqu'à quel degré peut être porté le parallele entre Jéſus-Chriſt & Melchiſédec peuvent conſulter Jaques Alting, qui a épuiſé ce ſujet dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Hébreux. De cette parfaite conformité qui ſe trouve entre Jéſus-Chriſt & Melchiſédec, les Docteurs que nous avons citez ont conclu, que Melchiſédec étoit Jéſus-Chriſt lui-

Jean VIII. 58. Pſ. CX. 1.

43. Voi. divers paſſages qui ſe raportent à cet Article. GAILLARD *Exercit.* V. pag. 86. &c. Voi. idem *Exercit.* VIII. pag. 121.

lui-même. On leur a opposé les difficultez suivantes.

I. Moyse introduit Melchisédec venant au devant d'Abraham comme le Roi de Sodome. Il ne dit pas un mot qui fasse naître le moindre soupçon qu'il y ait eu entre ces deux Princes une aussi grande différence que le prétendent les partisans de ce dernier Systême. Voici les paroles de cet Historien : *Et le Roi de Sodome s'en alla au devant d'Abraham, comme il s'en retournoit après la défaite de Kédor-lahomer & des Rois qui étoient avec lui en la Vallée de la Plaine, qui est la Vallée Royale, Melchisédec aussi Roi de Salem fit aporter du pain & du vin &c.* Il n'est pas vraisemblable que l'Historien eût dépeint avec les mêmes traits deux hommes si différens. On répond que s'il n'étoit parlé de Melchisdec que dans la narration de Moyse, l'on n'auroit pas eû le moindre panchant à chercher des mystères dans la personne & dans l'action de ce Prince. Mais S. Paul a raconté avec étenduë ce que Moyse avoit narré d'une manière si concise, & c'est sur le Commentaire de l'Apôtre, non sur la narration de l'Historien, que l'on fonde ce dernier Systême.

Genes. XIV. 17. 18.

II. Seconde difficulté. Abraham ne témoigne aucune surprise à la vûe de Melchisédec. Il ne s'écrie pas comme Jacob dans une occasion pareille, *l'Eternel est ici & je n'en savois rien.* Il ne lui dit pas comme Manoah à l'Ange : * *Je te prie, di-moi ton nom.* On répond que dans une infinité d'occasions nous sommes obligez de reconnoitre, que les Historiens sacrez ont suprimé plusieurs circonstances des événemens qu'ils ont raportez. On ajôute que c'est aux Lecteurs à supléer à ces reticences : que l'on

Genes. XXVIII. 16.

* Juges XIII. 18.

l'on peut ſuppoſer, ſans faire aucune violence à l'Hiſtoire, qu'Abraham ſentit divers mouvemens, quand il fut honoré de cette apparition; & que c'eſt ce qu'a voulu dire Jéſus-Chriſt dans ces fameuſes paroles : *Abraham votre Père à treſſailli de joye de voir cette mienne journée, & il l'a vuë & il s'en eſt réjouï.* Jean VIII. 56.

III. La troiſième objection eſt fondée ſur la ſingularité du ſpectacle que ſuppoſent ceux qu'on prétend refuter. Jéſus-Chriſt paroit inopinément ſur la Scène, faiſant ſervir à boire & à manger, recevant des dixmes, donnant ſa bénédiction au Patriarche &c. L'on répond qu'il n'y a rien de plus ſingulier dans cet événement que dans divers autres, où pluſieurs Interprètes admettent le merveilleux qu'ils refuſent de reconnoitre ici. L'on allègue l'Hiſtoire de Jacob dont l'Hiſtorien dit ſimplement, *qu'étant reſté ſeul un homme lutta avec lui.* Mais il ſe trouve dans la ſuite que cet homme eſt un Etre extraordinaire qui toucha la hanche de Jacob, qui le rendit boiteux, qui le bénit & lui dit : *Ton nom ne ſera plus Jacob mais Iſraël: car tu as été le Maître en luttant avec Dieu.* L'on ajoûte que ces Anges qui aparoiſſoient aux Patriarches mangeoient, ou feignoient de manger avec eux. Geneſ. XXXII. 24. Geneſ. XXXII. 28.

IV. Ceux qui combattent ce Syſtême demandent à quel uſage Jéſus-Chriſt auroit employé la dixiéme partie du butin qui lui fut offerte par Abraham. L'on répond que pluſieurs ſuppoſitions très-probables peuvent ſervir de ſolution à cette difficulté : que Jéſus-Chriſt peut avoir cédé cette partie du butin à l'armée d'Abraham, après l'avoir acceptée comme un hommage de ce Patriarche : que

les Sacrificateurs avoient la liberté de partager avec le Peuple les dixmes qu'ils en avoient reçues, & que Jacob allant à Paddan-Aram fit ce vœu : *Si Dieu eſt avec moi, s'il me garde dans le voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger, & des habits pour me vêtir, & ſi je retourne en paix dans la maiſon de mon Père, certainement l'Eternel me ſera Dieu - - - & de tout ce que tu m'auras donné j'en donnerai entièrement la dixme.*

Geneſ. XXVIII. 20. &c.

V. On objecte que ſi Melchiſédec étoit Jéſus-Chriſt lui-même, on ne pourroit pas dire qu'il a été *rendu ſemblable au Fils de Dieu*, ſelon cette maxime de [44] S. Epiphane, que *nul ne peut être dit fait ſemblable à ſoi-même.* Mais une des explications que nous avons donnée à ce mot de S. Paul, *il a été fait ſemblable au Fils de Dieu*, ſatisfait pleinement à cette objection : puis que, ſelon cette explication, par le *Fils de Dieu* il faudroit entendre un Ange, dans ce paſſage. Mais ſans avoir recours à cette penſée il ſuffit de remarquer qu'en plus d'un ſens on peut comparer un homme à lui-même. Si l'on prend le Texte de S. Paul dans cette ſignification que nous lui avons donnée, l'on ne fera aucune violence à ſes expreſſions : *Melchiſédec ou plûtôt Jéſus-Chriſt eſt apparu à Abraham avec les mêmes traits de viſage, avec les mêmes preuves de Divinité que l'on vit en lui, lors qu'il eût revêtu une chair mortelle.*

Hébr. VII. 3.

VI. La ſixième difficulté eſt que dans ce Syſtême Jéſus-Chriſt a dixmé Jéſus-Chriſt lui-même : puis qu'il eſt deſcendu d'Abraham, & que, ſelon la maxime de S. Paul, Melchiſédec en dix-

44. EPIPHAN. Tom. I. *Hæreſ.* LV. pag. 474. N°. VII.

dixmant ce Patriarche, dixma tous ſes deſcendans avec lui. Mais cette difficulté ſe retorque naturellement contre ceux qui la propoſent, puis que dans leur Syſtême, Melchiſédec, un ſimple homme, a dixmé Jéſus-Chriſt lui-même. La réponſe qu'ils feront à cette objection, ſervira de ſolution à celle qu'ils font eux-mêmes. D'ailleurs on ne trouve rien d'inſoûtenable dans cette propoſition : *Jéſus-Chriſt entant que Dieu a fait un acte de ſupériorité ſur cette nature humaine qu'il devoit un jour unir avec ſa Divinité.*

VII. Enfin ceux qui ſont dans le premier Syſtême, demandent à ceux qui ſont dans le ſecond quel ſens ils peuvent donner à cet Oracle : *Tu ès Sacrificateur éternellement ſelon l'ordre de Melchiſédec.* Pſ. CX. 4. On répond que les paroles Hébraïques du Pſalmiſte peuvent être traduites : *Tu ès Sacrificateur éternellement ſelon ce qu'il convient à un Roi de Juſtice & de Paix.* Mais comme S. Paul a retenu la Verſion des Septante l'on y trouve encore un bon ſens, & l'on prend cet Oracle dans cette ſignification qui n'a rien de forcé : *Tu as préciſément le même Sacerdoce dont tu fis quelques fonctions lorsque tu parus, comme un Roi de Paix & de Juſtice.*

Nous avons raporté la liſte des principes ſur leſquels ſe ſont apuyez les partiſans de ce dernier Syſtême, & voilà auſſi les objections qu'on leur oppoſe & les repliques qu'ils ont faites pour ſe défendre. Il ſeroit queſtion maintenant de peſer dans une balance ſi juſte toutes ces différentes penſées, que l'on pût marquer avec préciſion celles qui doivent avoir la préférence. Mais quand nous pourrions ſuffire à ce grand ouvrage dans les dernières périodes d'un

Diſcours qui a déja beaucoup excedé les bornes qui nous ſont preſcrites, nous ne pourrions pourtant ſans répugnance, décider une queſtion ſur laquelle il n'eſt pas poſſible de prendre de parti, ſans avoir contre ſoi des Antagoniſtes du premier ordre.

Nous ſommes convaincus qu'on ne ſauroit ſatisfaire parfaitement à cette Queſtion, ſans en éclaircir une autre qui eſt plus générale, & plus fertile en difficultez: ſavoir quelle eſt la méthode que les Apôtres ont ſuivie lors qu'ils ont allégué aux Juifs les Oracles de l'Ancien Teſtament. Quelque effort qu'ayent fait les Savans pour développer un ſujet ſi abſtrus, il ouvre encore une vaſte carrière à leurs recherches.

Les deux Syſtèmes que nous avons examinez nous paroiſſent probables, mais non ſuffiſamment prouvez. Nous n'avons prétendu en rejetter aucun. Notre deſſein a été ſeulement de faire voir l'inſuffiſance des preuves ſur leſquelles on a voulu les établir. Le premier de ces Syſtèmes eſt, ſans doute, le plus naturel; mais le ſecond remplit peut-être mieux le ſens des expreſſions de S. Paul. Le premier eſt plus eloigné de cet amour pour le merveilleux qui a fait tant de ravage dans l'Ecole; mais ceux qui ont ſuivi le ſecond ont crû, qu'il étoit plus conforme à cet Eſprit de ſoumiſſion & de déférence aveugle, que l'on doit aporter aux déciſions de l'Ecriture.

C'eſt tout ce que nous prononcerons ſur cette célèbre Queſtion, dans la diſcuſſion de laquelle nous ne faiſons que l'office d'Hiſtorien, non celui de Théologien & de Critique. S'il y a une occaſion dans laquelle nous demandions

le privilège de ſuſpendre notre jugement, c'eſt celle-ci. Sans affectation d'humilité & de modeſtie, nous nous rangeons dans la Claſſe de ces Hébreux auxquels l'Apôtre diſoit en parlant de Melchiſédec, *qu'au lieu qu'ils devoient être Maîtres, il falloit encore leur enſeigner les premiers principes de la Parole de Dieu, & qu'ils avoient beſoin de lait & non de viande ſolide.* Hébr. V. 12. Nous avouons ingenument qu'après avoir aporté tous nos ſoins pour entendre le Texte de Moyſe, & le Commentaire de S. Paul, nous n'avons fait que ſentir le beſoin que nous avions de trouver de plus grandes lumières, que celles qui nous ont été fournies par les Interprêtes, pour l'intelligence de l'un & de l'autre.

XIV. DISCOURS.

Dieu ſe révèle encore à Abraham dans un ſonge miraculeux. GEN. XV.

UN Ennemi batu eſt ſouvent plus formidable qu'un Ennemi triomphant. Abraham pouvoit craindre que ces Rois qu'il avoit mis en fuite ne vinſſent fondre ſur lui avec des forces ſupérieures, & que comme l'yvreſſe où les avoit jettez la joye de leur victoire avoit cauſé leur défaite, le deſeſpoir où venoit de les jetter leur défaite, ne les animât à la victoire. Dieu voulut raſſurer ſon ſerviteur contre cette crainte. Il lui apparut dans une Viſion, & Verſ. 1. lui adreſſa ces magnifiques paroles: *Ne crains point, je ſerai ton bouclier, & ta grande récompenſe.*

Abraham ſe forma de grandes idées de cette promeſſe. Cependant il vivoit dans une Oeconomie, où les dogmes de l'Immortalité de l'Ame, & d'une bienheureuſe éternité étoient encore couverts de voiles: il ne pût pas bien concevoir quel ſeroit l'accompliſſement de ces promeſſes, puis qu'il étoit ſans Héritier, & qu'il n'avoit pour Succeſſeur qu'Eliézer Intendant de ſa Maiſon. Dieu lui promit non ſeulement un Enfant, mais il l'aſſura que ſa Poſtérité égaleroit en nombre les Etoiles des Cieux. Cette parole venant d'un autre que d'un Dieu auroit dû être ſuſpecte. Abraham avoit quatre-vingts ans quand elle lui fut adreſſée, & Sara étoit ſtérile.

rile. Une Femme ſtérile, un Homme de quatre-vingts ans, une Poſtérité nombreuſe comme les Etoiles du Ciel, c'étoit un aſſemblage d'idées en aparence chimériques & contradictoires. Cependant *Abraham crut*, même ce qui étoit incroyable: il fut dès lors cenſé juſte. Verſ. 6.

Il eſt permis même aux plus inébranlables des Saints de demander à Dieu qu'il les affermiſſe. Une des prières qui convient le mieux aux Fidèles du premier ordre, c'eſt celle que faiſoit à Jéſus-Chriſt ce fameux Proſélyte dont il eſt parlé dans l'Evangile: *Je crois, Seigneur, ſuviens à mon incrédulité.* Abraham, quoi qu'animé de cette Foi qui a fait dire à l'Ecriture qu'il ne *fut point foible, qu'il crut contre eſpérance*, qu'il n'eut égard ni à la ſtérilité de Sara, ni à ſa propre infirmité, demanda à Dieu un ſigne à quoi il pût connoitre que toutes ces promeſſes ſeroient accomplies. Ceux qui penſent que cette prière faite par un motif pareil auroit été peu convenable avec cette Foi d'Abraham à laquelle les hommes inſpirez donnent de ſi grands éloges, ont préſumé que ce Patriarche demanda un ſigne qui ſervit non de preuve à la vérité de cette promeſſe, mais de marque au temps de ſon accompliſſement. Marc IX. 23. Rom. IV. 18. 19.

Dieu eut la condeſcendance d'accorder un ſigne à Abraham. Il lui ordonna *de prendre une Geniſſe de trois ans, une Chèvre, & un Bélier du même âge, une Tourterelle, & un Pigeon, de partager toutes ces Victimes par le milieu, à la reſerve des Oiſeaux, & de placer les unes vis-à-vis des autres*, toutes ces diverſes parties. Geneſ. XV. 9. 10.

Moyſe n'a pas marqué la raiſon pour laquelle Dieu voulut, que les Victimes qui lui ſeroient offertes par Abraham euſſent préciſément *trois ans.*

ans. Peut-être fut-ce parce que c'étoit le temps de leur plus grande vigueur. Les Payens les offroient à leurs Dieux à cet âge-là. [1] Bochart en a ramaſſé diverſes preuves: il ſuffit d'en raporter une ſeule, qui eſt tirée de [2] Lucien. Ganymède ravi par Jupiter lui demande ſa liberté, & promet à Dieu le ſacrifice d'un Bélier de *trois ans.* Cependant dans la ſuite des Siècles, Dieu donna cette Loi aux Juifs, par le Miniſtère de Moyſe: *Prenez un jeune Bouc pour l'offrande pour le péché, un Veau & un Agneau, tous deux d'un an &c.* Il ſeroit difficile d'alléguer la raiſon de cette difference. Peut-être que pluſieurs Loix du Culte Lévitique n'ont d'autre fondement que le deſſein que Dieu avoit de marquer à ſon Peuple juſqu'aux moindres minuties du ſervice Divin, & de le diſtinguer du Culte que les Idolatres rendoient aux fauſſes Divinitez.

Lévit. IX. 3.

Dans le temps qu'Abraham étoit occupé à exécuter l'ordre myſtérieux que Dieu venoit de lui donner, des Oiſeaux carnaſſiers vinrent troubler cette auguſte Cérémonie, & ſe placer ſur la chair des Victimes: du moins c'eſt le ſens que donnent la plûpart des Interprètes au verſet 11. du Chapitre XV. de la Genèſe. Il faudroit être convaincu que cette traduction doit être admiſe, avant que de travailler à chercher les myſtères qui ſont repréſentez par cet incident: nous verrons bien-tôt que quelques Interprètes attribuent une ſignification bien differente à ces expreſſions de Moyſe. Quelques-uns de ceux qui prétendent que celle que nous avons

1. BOCHARTI *Hieroz.* Lib. II. Cap. XLVI. pag. 515.
2. LUCIAN. *Dialog. Deorum.* Tom. I. pag. 190.

avons raportée eſt la ſeule qui doit être reçûe, croyent que ces Oiſeaux carnaſſiers repréſentent les Egyptiens qui devoient faire éprouver leur voracité aux Iſraëlites : d'autres, que ce ſont des emblêmes de ces diſtractions dont nos plus ſaintes méditations ſont accompagnées : s'il eſt peu important d'avoir trouvé la vérité ſur ce ſujet, il y a auſſi très-peu de danger à s'en éloigner.

Abraham chaſſa ces Oiſeaux ; après quoi il ſe ſentit accablé d'un profond ſommeil, ſans doute, envoyé par Dieu même. Il fut ſaiſi en même temps d'une frayeur, telle que devoit être celle d'un homme qui dans l'obſcurité de la nuit a une viſion ſurnaturelle.

Dieu lui révèla les principaux évenemens qui arriveroient à ſa Poſtérité, ſavoir que durant *quatre-cens ans* elle ſeroit étrangère dans le Païs de Canaan, ou aſſervie aux Egyptiens : qu'elle ſortiroit d'eſclavage chargée des dépouilles de l'Egypte : qu'à la *quatrième génération* elle retourneroit en Canaan, pour conquérir ce Païs où Abraham étoit alors : Païs qui pour n'avoir pas porté le crime à ſon comble, étoit encore l'objet du ſuport de Dieu.

C'eſt ainſi que nous paraphraſons le Texte de Moyſe. Il eſt démontré que cet Hiſtorien a compris dans cet eſpace de *quatre-cens ans*, & le temps qu'Abraham & ſa Poſtérité paſſèrent en Canaan depuis la naiſſance d'Iſaac, & celui que les Iſraëlites paſſèrent en Egypte. Cette ſuppoſition a deux difficultez à la verité, mais qui ſe lèvent ſans peine : l'une que depuis la naiſſance d'Iſaac juſques à la délivrance des Iſraëlites il y eut *quatre-cens-cinq ans* : mais qui ne ſait que les Auteurs ſacrez, comme les profa-

nes ;

nes, pour éviter de faire un compte rompu, ajoûtent, ou diminuent ſouvent quelques années de leur calcul? L'autre difficulté eſt que Moyſe lui-même dit expreſſément dans le Chapitre XII. de l'Exode, que *la demeure des Enfans d'Iſraël en Egypte fut de quatre-cens & trente années.* Les LXX. ont ſenti & levé cette difficulté en paraphraſant de cette manière ces paroles de l'Exode: *Le ſéjour des Enfans d'Iſraël dans le Païs de Canaan, & dans le Païs d'Egypte fut de quatre-cens-trente années.* Il faut ajoûter ſeulement à la Paraphraſe de ces Interprètes, que dans ces *quatre-cens-trente années* Moyſe comprend tout le temps qu'Abraham avoit déja paſſé dans le Païs de Canaan, avant la naiſſance d'Iſaac. Le calcul eſt juſte, Abraham fut vingt-cinq ans en Canaan, avant qu'Iſaac lui nâquit. Depuis la naiſſance d'Iſaac juſques au temps de la délivrance des Iſraëlites, il y eut quatre-cens-cinq ans : voilà les quatre-cens-trente ans dont il eſt queſtion dans le Texte de l'Exode. Les demonſtrations de ce calcul ſe trouvent en divers endroits, nommément dans la [3] Chronologie d'Uſſérius. Cette phraſe, que nous avons employée après Moyſe, *la quatrième Génération*, eſt équivoque. Le terme de *Génération* ſe prend quelquefois dans nos Ecritures pour l'âge entier de deux perſonnes qui ſe ſuivent immédiatement; dans ce ſens il eſt dit que depuis Abraham juſques à David il y a *quatorze Générations.* Quelquefois il marque tout le temps que doivent vivre encore ceux qui ſubſiſtent actuellement. Dans ce ſens Jéſus-Chriſt diſoit, que *cette Génération*, c'eſt-à-dire,

Verſ. 40.

Matth. I. 17.

Matth. XXIV. 34.

3. USSERII *Annal.* Tom. I. *Ætas Mundi* IV. pag. 13.

dire, tous les hommes qui étoient au Monde lors qu'il prononçoit cet Oracle, *ne paſſeroit point, juſqu'à ce que les choſes* qu'il venoit de prédire *fuſſent arrivées.* Quelquefois il ſignifie dix, quelquefois vint années; on le trouve pris au premier ſens dans le Livre de Baruc, où la Captivité de Babylone qui dura ſoixante-dix années, eſt dite avoir été de *ſept Générations*: on le trouve au ſecond dans divers Auteurs ſacrez, & dans pluſieurs des profanes. Quelquefois enfin il déſigne une beaucoup plus longue durée. On ne fait aucune violence au Texte ſacré de prendre ici le mot de Génération dans le premier ſens, & d'entendre que depuis l'arrivée des Iſraëlites en Egypte, juſques au temps qu'ils en devoient ſortir, il y auroit tout le temps de l'âge de quatre Perſonnes qui ſe ſuccedèrent. [a]La première *Génération* ſera celle de Kéhath, Fils de Lévi: [b] la ſeconde, celle d'Amram, Fils de Kéhath: [c] la troiſième, celle de Moyſe & celle d'Aaron: [d] la quatrième, celle des Fils de Moyſe & des Fils d'Aaron.

Baruc VI. 2.

[a] Exod. VI. 16. [b] Exod. VI. 18. [c] Exod. VI. 20. [d] Exod. VI. 22.

Lors qu'Abraham fut réveillé de ſon ſommeil, une obſcurité, & une vapeur ſemblable à une fumée qui ſortiroit d'un Four embraſé, & un brandon de feu paſſèrent entre les parties des Victimes, que le Patriarche avoit diviſées, & placées les unes vis-à-vis des autres. Ceux qui voudront voir des exemples des égaremens dans leſquels peut tomber une imagination qui ſe joüe en ſe donnant l'eſſor dans l'explication de l'Ecriture, n'ont qu'à conſulter ce qu'ont dit divers Interprètes ſur cette circonſtance. Un grand nombre de ceux mêmes qui ont dit des choſes probables ſur ce ſujet, ſe ſont pour-

pourtant éloignez du but précis du S. Eſprit. S'il s'agiſſoit de déterminer quels événemens cette obſcurité, ces brandons, & cette fumée peuvent repréſenter, on pourroit avec [4] S. Auguſtin y trouver des emblêmes du dernier embraſement du Monde. S'il étoit queſtion de ſavoir ce que ſignifioit anciennement le feu deſcendant du Ciel ſur les ſacrifices, il ſeroit aiſé de répondre qu'il marquoit que le ſacrifice avoit été agréable aux yeux de Dieu. Mais on demande ce que veut dire un feu qui paſſe entre la chair des Victimes coupées ainſi par morceaux, placez vis-à-vis les uns des autres, & dans un temps où une Alliance ſe traite, car il eſt ajouté immédiate-
Verſ. 18. ment après qu'alors *Dieu traita Alliance avec Abraham.* Et il nous paroit qu'il n'y a que la réponſe priſe d'une ancienne coûtume qui ſatisfaſſe à cette demande.

Lorsqu'on traitoit des Alliances, on immoloit des Victimes, on les partageoit par moitié, on en rangeoit les morceaux les uns vis-à-vis des autres, on faiſoit tout ce que fait ici Abraham. Chacun de ceux qui contractoient l'Alliance paſſoit entre ces choſes diviſées, & marquoit par cette démarche qu'il ſe ſoumettoit aux mêmes peines qu'avoient ſouffertes les Victimes, s'il violoit les clauſes de l'Alliance. Un paſſage fameux de Jérémie nous prouve que cette coûtume étoit établie parmi les
Jérém. XXXIV. 18. Juifs: *Je livrerai les hommes de Juda qui ont transgreſſé mon Alliance, & qui n'ont point mis en effet les*

4. AUGUST. *de Civit. Dei.* Tom. V. Lib. XVI. 24. pag. 306.

5. EUSTATH. *in Iliad.* Lib. II. verſ. 124.

6. TIT. LIV. Lib. XL. pag. 503.

les paroles de l'Alliance qu'ils ont traitée avec moi, lorsqu'ils ont passé entre la moitié des veaux divisez entr'eux. S'il s'agissoit d'en raporter des exemples pris de l'Histoire profane, nous pourrions en entasser un grand nombre. C'est ainsi que le fameux [5] Commentateur d'Homère remarque sur ces paroles de son Auteur, *ils coupoient des sermens de fidélité, que les sermens touchant les choses importantes se faisoient par la section des Victimes.* [6] Tite Live dit que la solemnité que l'on observoit dans la Lustration des armées du temps de Philippe Roi de Macédoine, étoit de couper la tête d'un Chien, d'en mettre une partie vis-à-vis de l'autre, & de faire passer les armées entre ces deux parties. De même [7] Dictis de Crète raconte qu'Agamemnon pour confirmer à Achille la foi qu'il lui avoit jurée, ordonna qu'on aportât des Victimes, qu'il prit celle qu'on lui présenta, qu'ayant tiré son épée il coupa cette Victime par le milieu, & en plaça les morceaux les uns vis-à-vis des autres, & que tenant son épée encore teinte du sang de la Victime, il passa entre ces morceaux séparez. Dieu fait ici quelque chose de semblable avec Abraham. Après avoir fait diviser les Victimes de la manière que nous l'avons représenté, il passe à travers d'elles, sous l'emblême de l'obscurité, du feu, & de la fumée. Il est probable qu'Abraham fit la même cérémonie. L'Auteur sacré peut l'avoir supposé sans l'exprimer. [8] Quelques Interprètes pensent même qu'il l'a exprimé dans ces paro-

7. DICTIS CRET. Lib. II. pag. 63. & Lib. V. pag. 113.

8. BOCHARTI *Hieroz.* Tom. II. Lib. II. 33. pag. 354.

paroles que nous avons dit être équivoques, & que la plûpart des Verſions ont traduites de cette manière : *Des Oiſeaux carnaſſiers deſcendirent ſur la chair des Victimes mortes, mais Abraham les chaſſa.* Ils veulent qu'on les traduiſe ainſi (& l'Original eſt ſuſceptible de cette Verſion) Abraham poſa les Oiſeaux ſur les bêtes mortes, & il ſe mit, ou il s'aſſit, au milieu d'elles, c'eſt-à-dire entre les parties des Victimes qu'il avoit placées les unes vis-à-vis des autres.

Geneſ. XV. 11.

XV. DISCOURS.

Abraham, ſes Enfans, & ſes Domeſtiques prennent le ſigne de la Circonciſion. GEN. XVII.

UNe Alliance auſſi glorieuſe à Abraham que celle que Dieu venoit de traiter avec lui, ne pouvoit être trop ſouvent renouvellée. La réïtération des promeſſes qu'il avoit reçûes étoit le plaiſir le plus doux qu'il pût goûter, jusqu'à ce qu'elles fuſſent accomplies. Auſſi Dieu lui aparut-il de nouveau, & lui promit non ſeulement cette Poſtérité nombreuſe qu'il lui avoit fait eſpérer, mais que des Nations entières, que des Rois mêmes ſortiroient de lui. Oracle dont nous connoitrons mieux l'eſprit & la vérité, quand nous verrons dans la ſuite de l'Hiſtoire, l'Arabie, l'Egypte, l'Afrique, la Judée, l'Idumée, & pluſieurs autres Païs gouvernez par des deſcendans de ce Patriarche; ſur tout quand nous verrons venir de ſa poſtérité celui qui porte pour titre *ſur ſa cuiſſe* le nom pompeux de *Roi des Rois*. Apoc. XIX. 16.

C'étoit une coûtume reçûe parmi les Orientaux de changer de nom dans les circonſtances mémorables, & d'en recevoir qui marquaſſent l'occaſion qui avoit donné lieu à ce changement. Dieu voulut que le Patriarche, qui jusques alors avoit été nommé *Abram*, c'eſt-à-dire *Père élevé*, portât déſormais le nom d'*Abraham*, ce qui ſignifie *Père élevé, & Père de* Voi. Geneſ. XXXII. 28. Ruth I. 20. Matth. XVI. 18.

multitude tout enſemble. Il eſt étonnant que [1] S. Chryſoſtome ait confondu le nom d'*Héber*, avec celui d'Abraham, & qu'il ait attribué à ce dernier la ſignification de l'autre, comme ſi Abraham ſignifioit *paſſager*. Si les qualitez éminentes des grands hommes nous doivent faire parler de leurs fautes avec circonſpection, il n'y en a pourtant aucune que nous devions marquer avec plus de ſoin, de peur que la dignité de l'errant ne donne cours à l'erreur, & ne la rende vénérable. Dieu changea auſſi le nom de *Saraï*, dont la ſignification étoit reſtrainte, & qui ſignifie, *Madame*, & lui donna celui de *Sara* qui a un ſens beaucoup plus vague, & qui veut dire, *Dame*, pour marquer le nombre des Peuples dont elle devoit être la tige.

Dieu établit auſſi *un ſigne*, ou *un ſeau* de l'Alliance qu'il avoit traitée avec Abraham, ce fut celui de la Circonciſion. Vaſte champ aux profondes perquiſitions des Savans, qui ont ſur tout recherché l'origine, & les cauſes de ce ſigne, qui nous ont donné quelquefois de grandes lumières ſur cet article, mais dont les ſpéculations n'ont ſouvent auſſi ſervi qu'à nous convaincre de l'inutilité de leurs travaux, & qu'à nous fournir des motifs de ſuſpendre notre jugement ſur cette matière. Nous avons donné le nom de *ſeau*, & celui de *ſigne* à la Circonciſion; c'eſt ainſi qu'elle eſt appellée dans quelques paſſages des Auteurs * ſacrez, & dans [2] quelques Livres des Juifs.

* Geneſ. XVII. 4. Rom. XI. 11.

La

1. CHRYSOST. Tom. II. *Homil.* XXXIX. *in Geneſ.* Cap. XVII. pag. 564.

2. MAIMONIDES *More Nevochim.* Part. III. Cap. XLIX. pag. 505.

La queſtion ſur l'origine de la Circonciſion a partagé les grands hommes dont quelques-uns ont ſoûtenu qu'elle a paſſé des Egyptiens aux Juifs : d'autres que c'eſt des Juifs qu'elle a paſſé aux Egyptiens. [3] Un des hommes les plus verſez dans les recherches de ce genre a trouvé la queſtion ſi obſcure, & ſi problématique, que quoiqu'il ait prononcé quelquefois ſur des ſujets plus douteux, & ſur leſquels il auroit pû demeurer indéterminé ſans encourir le reproche d'outrer le Pyrrhonisme Hiſtorique, il n'a pourtant oſé porter de jugement définitif ſur celui-ci. Il s'eſt contenté de raporter dans les ſavantes Diſſertations qu'il a faites ſur ce ſujet les raiſons de chaque parti, & il a laiſſé ſon Lecteur dans la liberté de ſe ranger à celles qui lui paroitroient les mieux fondées.

Quelque digne d'émulation que ſoit la ſageſſe de cet Auteur, nous ne pouvons pas nous empêcher d'adopter la penſée de ceux qui prétendent que la Circonciſion eſt plus ancienne chez les Juifs que chez aucun autre Peuple, & qu'elle a paſſé de la véritable Religion dans les fauſſes. C'eſt ce qui ſemble démontré par les termes de l'ordre que Dieu donna à Abraham. On voit que Dieu choiſit la Circonciſion comme un *ſigne* qui ſeroit particulier à ce Patriarche, à ſa Maiſon, à ſes deſcendans, & à ceux qui adoreroient comme lui le Dieu du Ciel & de la Terre. *C'eſt ici la clauſe de mon Alliance entre moi & vous, & ta poſtérité après toi, clauſe que vous obſerverez, c'eſt que tout mâle* Géneſ. XVII. 10.

3. SPENCER *de Legib. Hebr.* Lib. I. Cap. IV. Sect. IV. pag. 27. &c.

le d'entre vous ſera circoncis. Vous circoncirez la chair de votre Prépuce, & cela ſera pour ſigne de l'Alliance entre moi & vous. Le Prophète Ezéchiel ſemble nous donner la même idée, & diſtinguer par la Circonciſion, les Juifs d'avec les Egyptiens. *Tu ſeras giſant avec les incirconcis, avec tous ceux qui ont été tuez par l'épée avec Pharao, & toute la multitude de ſon Peuple.* Les Payens même les plus mal inſtruits de la Religion des Juifs avoient ſenti que ce Sacrement étoit une marque de diſtinction parmi les Juifs. [4] Tacite dit qu'ils ſe circonciſoient *afin d'être connus par cette marque particulière.* Ç'a été même ſouvent pour diminuer la majeſté de la Religion Judaïque que ſes ennemis ont avancé, que les Juifs avoient reçû le Rite de la Circonciſion des Peuples Payens. On en peut voir des Exemples dans le [5] Philoſophe Celſe, & dans [6] Julien l'Apoſtat. Il faut des démonſtrations du premier ordre pour invalider l'idée que préſente d'abord à l'Eſprit le Texte de Moyſe, & pour engager un homme raiſonnable à adopter un ſentiment qui paroit déſavantageux à la Religion Judaïque. Or il me ſemble qu'aucun des Argumens alléguez par les perſonnes que nous combattons, ne peut être érigé en démonſtration.

Ezech. XXXI. 17. 18.

Le témoignage des Hiſtoriens profanes n'a rien d'aſſez vénerable pour nous déterminer ſur cet article. On cite un paſſage [7] d'Hérodote

4. TACIT. *Hiſt.* Lib. V. pag. 426.
5. ORIGEN. contre Celſe Cap. V. pag. 17.
6. Voi. CYRIL. ALEXAND. Tom. VI. *contra Jul.* Lib. X. pag. 354.
7. HERODOT. *Euterp.* pag. 127. & pag. 103.
8. DIODOR. de Sicil. Lib. I. pag. 24.

dote qui dit, que les Colches ſeuls, les Egyptiens, & les Ethiopiens, *pudenda circumcidebant à principio, que les Phéniciens & ceux des Syriens, qui habitent dans la Paleſtine, reconnoiſſent qu'ils ont pris cette Cérémonie des Egyptiens.* A quoi on ajoute un paſſage de [8] Diodore de Sicile qui raporte à peu près la même choſe. Mais outre qu'un Auteur Payen beaucoup plus [9] ancien qu'Hérodote raporte à Saturne, & non aux Egyptiens l'origine de la Circonciſion, il eſt certain que les Hiſtoriens profanes ont eu très-peu de connoiſſance des Rites pratiquez chez les Juifs. Bien loin de pouvoir parler pertinemment de leur origine, ils en parlent d'une manière qui doit rendre à jamais plus que ſuſpect leur témoignage. [10] Strabon donne de la Doctrine de Moyſe l'idée la plus oppoſée à celle que nous trouvons dans les Ecrits de ce Légiſlateur. Il le fait Spinoſiſte: il lui impute de croire que c'eſt cet aſſemblage de Ciel, de Terre, de Mers, en un mot l'univerſalité des Etres qui conſtitue l'eſſence divine. Il dit que les Juifs pratiquoient la *Circonciſion* & l'*Exciſion*; par la *Circonciſion* il entend l'opération qui ſe faiſoit ſur les mâles, par l'*Exciſion* celle qu'on auroit pratiquée pour les Femmes, comme cela paroit par [11] un paſſage, où il décrit la manière dont ce Rite ſe pratiquoit chez les Egyptiens. Comment [12] Tacite a-t-il parlé des Juifs, lui qui vivoit dans un temps où la défaite

9. SANCHONIATON cité dans EUSEB. *Præpar. Evang.* Lib. I. pag. 38.
10. STRABON. Lib. XVI. pag. 761.
11. Voi. idem pag. 824.
12. TACIT. *Hiſt.* Lib. V. pag. 424. &c.

faite de cette Nation l'avoit renduë célèbre ; lui qui pouvoit avoir consulté divers Juifs, & lû les écrits de Josèphe ? Cependant il raporte gravement les fables les plus grossières qu'on débitoit sur ce Peuple : comme celle qui faisoit de [13] Jérosolime un Capitaine : comme cette autre [14] que le nom de *Judéens*, ou des *Juifs* est venu par corruption d'*Idéens*, qui étoit celui des habitans du Mont Ida : comme [15] celle-ci encore, qu'une sorte de maladie contagieuse qui rendoit les corps sales & vilains s'étant répanduë dans l'Egypte, le Roi Occhosis, après avoir consulté l'Oracle de Hammon, reçût pour réponse de transporter ces gens-là dans quelque autre Païs : que sur cela Moyse & ceux de sa Nation se mirent en chemin sans savoir où ils alloient —— qu'étant prêts à mourir de soif une troupe d'Anes sauvages venant de paître monta sur le haut d'un rocher —— que Moyse les ayant suivis à la piste trouva de grandes Fontaines —— & qu'ils ont consacré en mémoire de cet événement dans la partie la plus secrète de leur Temple, l'effigie de l'animal qui leur avoit servi de guide. Si ces Auteurs profanes, qui avoient de plus grands secours pour connoître l'Histoire des Juifs, l'ont si peu connuë, que devons-nous penser des autres, & en particulier d'Hérodote ?

D'ailleurs le témoignage même des Auteurs Payens est peu avantageux à Hérodote, sur ce qui concerne les Rites des Egyptiens. Nous indiquons deux passages remarquables sur ce sujet [16] L'un est Diodore de Sicile : [17] l'autre est raporté

13. 14. 15. Ibid.
16. DIODOR. SICUL. Lib. I. pag. 35. 63.

raporté dans Joſéphe, & eſt de Manethon Auteur Egyptien.

Il y a même dans les paroles d'Hérodote que nous avons citées, des choſes notoirement fauſſes. Rien n'eſt plus contraire à la vérité que ce qu'il raconte, que les Phéniciens & les Syriens qui habitent dans la Paleſtine, reconnoiſſent qu'ils tiennent des Egyptiens le Rite de la Circonciſion. Il eſt conſtant que les Juifs prétendoient l'avoir d'Abraham leur Père, qui la tenoit immédiatement de Dieu. Il eſt vrai qu'on raporte un paſſage de [18] Philon, où l'on prétend qu'il donne la prééminence de l'Antiquité à la Circonciſion des Egyptiens, ſur celle des Juifs. Mais outre qu'on reproche avec aſſez de fondement à cet Auteur, d'avoir trop panché à exagerer tout ce qui pouvoit faire honneur à l'Egypte, il ſuffit de raporter les paroles qu'on nous oppoſe, & l'on verra qu'elles ſont mal alléguées. *On ſe moque*, dit-il, *de la Circonciſion pratiquée par nos Ancêtres, quoi qu'elle ait été reſpectée par d'autres Nations, & d'une façon particulière dans l'Egypte, qui excèlle ſur tous les lieux de l'Univers par la multitude, & par la ſageſſe des habitans.*

Mais il y a deux paſſages dans l'Ecriture qui méritent une toute autre attention que celui d'un Auteur profane, & dans leſquels on a prétendu trouver des Argumens contre la Thèſe que nous ſoûtenons. Le premier eſt dans le Livre de Joſué. Après que ce Légiſlateur fut arrivé à Guilgal, & qu'il eut fait circoncire tous ceux qui étoient nez dans le Deſert, & qui n'avoient pas reçû ce ſigne, l'Eternel lui dit, *aujour-*

17. Joseph contre Appion Lib. I. pag. 1069.
18. Philo *de Circumſ.* pag. 810.

Josué V. 9. *aujourdhui j'ai rejetté de dessus vous l'opprobre d'Egypte.* Mais ces paroles sont pour le moins équivoques. Si ceux que nous combattons peuvent leur donner ce sens : *J'ai ôté de vous ce Prépuce qui vous rendoit abominables à l'Egypte même* : nous sommes en droit de leur donner celui-ci : *J'ai ôté de vous ce Prépuce qui vous rendoit aussi abominables à mes yeux, que les Egyptiens* : ce qui seroit une démonstration pour notre pensée, bien loin d'y être opposé.

Jér. IX. 25. 26. L'autre passage est dans Jérémie. Voici comme quelques-uns le traduisent : *Les jours viennent, dit le Seigneur, que je punirai tout circoncis aiant le Prépuce : Egypte & Juda, Edom, & les Enfans de Hammon, Moab, & tous ceux qui sont aux bouts des Coins, habitans dans le Desert, car toutes les Nations ont le Prépuce, & toute la Maison d'Israël a le Prépuce du cœur.* Dans ces paroles les Egyptiens sont confondus avec les Peuples qui avoient le Rite de la Circoncision, avec les Juifs, & avec ces autres Nations qui tiroient leur origine d'Abraham comme eux. Le [19] savant Bénédictin, qui soûtient comme nous l'antiquité de la Circoncision des Juifs, traduit ces paroles d'une manière bien avantageuse à ce sentiment. Il dit que l'Hébreu porte mot pour mot : *Je punirai l'incirconcis, comme celui qui a la Circoncision, le Juif avec l'Egyptien* &c. Quelque intérêt que nous aions à recevoir cette traduction, & quoi qu'elle offre à l'Esprit un sens que nous admettons, nous n'oserions avancer qu'elle est littérale. L'expression

19. CALMET, Préface sur la Genes. pag. 47.
20. KIMCHI sur Jérém. IX. 25. 26. fol. 534. pag. 1.
21. GROTIUS sur le même passage dans le IV. Vol. des Gr. Critiques, pag. 5521.

preſſion de l'original, *Je viſiterai tout circoncis dans le Prépuce*, car il y a ainſi mot pour mot, ne nous paroit pas pouvoir ſe traduire mot pour mot, *Je viſiterai tant celui qui eſt circoncis, que celui qui eſt dans le Prépuce.* Il vaut mieux ſuppoſer une Ellipſe très-commune dans la Langue ſainte. Je punirai également celui qui eſt circoncis, & celui qui eſt dans le Prépuce. C'eſt ainſi que l'ont entendu [20] Kimchi & [21] Grotius. C'eſt auſſi à peu près le ſens de la Paraphraſe Chaldaïque qui porte: *Je viſiterai tous les Peuples incirconcis, & la Maiſon d'Iſraël dont les œuvres ſont ſemblables à celles des incirconcis.* Le but de ces paroles eſt éclair par celles qui ſuivent: Dieu viſitera la Maiſon d'Iſraël comme les Nations étrangères, parce que ſi les Nations étrangères ont le Prépuce dans la chair, *la Maiſon d'Iſraël a le Prépuce dans le cœur.* Non que du temps de Jérémie la Circonciſion ne fût abſolument point pratiquée chez les * Egyptiens, & chez ces autres Peuples, mais parce qu'elle n'y étoit pas générale.

* Ils rendoient des honneurs divins aux Cynocéphales, parce que ces ſortes de Singes naiſſent circoncis. VALER. *Hieroglyph.* liv. VI. ch. 9. & 10.

Diſons un mot des cauſes de l'inſtitution de la Circonciſion. Le choix de ce ſigne a quelque choſe de ſi ſingulier qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût en alléguer quelque raiſon ſolide. Le Lecteur jugera ſi les Juifs, ou les Chrétiens en ont trouvé quelqu'une de ce genre. Voici ce qu'en ont penſé les Juifs. [22] I. Le but de Dieu a été que le Peuple Juif prévînt une maladie difficile à guérir, & qu'on appelle *le Charbon*, à laquelle ſont plus ſujets ceux qui gardent

22. PHILO *de Circumſ.* pag. 810. 811. Voi. auſſi MAIMONIDES *More Nevochim.* Part. III. Cap. XLIX. pag. 505.

gardent le Prépuce. II. Il a voulu auſſi que tout le corps fût plus propre, & n'eût rien qui pût s'oppoſer aux fonctions ſacerdotales. C'eſt pourquoi les Prêtres Egyptiens raſent tout leur corps, de peur de contracter quelque impureté qui ſouillât les Cerémonies ſacrées. III. Il y a de la reſſemblance entre le cœur, & *particulam circumciſam.* IV. *Quarta porrò cauſa ſummè neceſſaria eſt cura fœcunditatis & numeroſæ ſobolis : ajunt enim, ità ſemen rectè ejaculari integrum, nec diffluere per ſinus præputii, ideóque circumciſas Gentes fœcunditate pollere, eſſeque populoſiſſimas.* Philon dit qu'il tient ces raiſons de ſes Ancêtres. Il y en ajoûte deux de ſon chef, & il prétend que le but de Dieu dans la Circonciſion a été de porter les Juifs à vaincre la volupté, & de les humilier. La manière dont Philon entend que la Circonciſion eſt propre à humilier celui en qui elle eſt opérée, eſt un pur Galimathias : *Quidam enim*, dit-il, *velut præclari fictores jactant ſe poſſe animal pulcherrimum producere, & inflati hac ſuperbiâ gerunt ſe pro Diis, vero Auctore generationis diſſimulato, cùm tamen eum errorem conſideratis aliis quibuscum verſantur potuerint corrigere : Multi enim ſunt inter eos viri ſteriles, & infœcundæ mulieres multæ ; atque ita utrique conſenuerunt in orbitate. Hæc igitur prava opinio excidenda eſt ex animâ.*

[23] Les Chrétiens ont eu recours à des raiſons myſtiques pour expliquer le but de la Circonciſion. Ils ont crû que Dieu avoit voulu comme oppoſer un ſeau aux promeſſes qu'il avoit faites

23. Voi. SPENCER *de Legib. Hebr.* Lib. I. Cap. IV. pag. 20.

faites à Abraham que de ſes deſcendans naîtroit le Meſſie. Peut-être notre Lecteur n'adoptera aucune de ces raiſons. Peut-être ne recevra-t-il pas plus favorablement notre conjecture. La voici.

Nous mettons l'ordre qui fut donné à Abraham touchant la Circonciſion, parmi les épreuves auxquelles Dieu l'appella, & parmi les exercices qu'il voulut donner à ſa Foi. Il eſt aiſé de remarquer dans la plûpart des circonſtances de la vie de ce Patriarche, qu'il avoit été deſtiné pour ſervir de modèle à tous les Croyants. Plus ſa Foi étoit éprouvée, & plus elle devenoit illuſtre. Plus d'obſtacles étoient ſuſcitez à l'accompliſſement des promeſſes qui lui avoient été faites, plus il marquoit en ſurmontant ces obſtacles, les grandes idées qu'il avoit de celui de qui elles étoient émanées. On remarque ſur tout cette conduite de Dieu envers Abraham, & cette conduite d'Abraham envers Dieu, dans ce qui ſe paſſa à l'égard d'Iſaac. Car pourquoi Dieu ne lui donna-t-il cet Enfant, que lors qu'il ſembloit que les Loix de la Nature lui interdiſoient à jamais l'eſpérance d'avoir de la Poſtérité? Ce fut pour exercer ſa Foi. Ce fut pour lui fournir une occaſion de témoigner qu'il étoit fortement convaincu que Dieu eſt le Maître de ces Loix, & qu'il lui eſt auſſi aiſé d'en violer le cours, que de le ſuivre. Pourquoi Dieu lui demanda-t-il le Sacrifice de ce Fils, dont la vie étoit comme le centre où aboutiſſoient toutes les promeſſes qu'il lui avoit faites? Ce fut pour cela même, pour exercer ſa Foi; pour lui fournir une occaſion de témoigner qu'il étoit fortement convaincu que Dieu tient dans ſes puiſ-

ſantes

ſantes mains les clefs de la Mort, & que c'eſt lui qui lui livre, ou qui lui arrache ſa proye? Pourquoi même Dieu mit-il entre la promeſſe d'un Fils & l'accompliſſement de cette promeſſe, un ſi long intervalle que Sara donna Agar à Abraham, comme s'il eût été désormais impoſſible qu'il eût des Enfans d'une Femme légitime, mais ſurannée & ſtérile? Pourquoi Dieu voulut-il qu'Iſaac ne vînt au Monde que tant d'années après la naiſſance d'Iſmaël? Pourquoi tout cela ſi ce n'eſt pour ſuſciter de nouvelles épreuves à Abraham, & comme nous avons dit pour donner à ſa Foi de nouveaux exercices?

Le commandement touchant la Circonciſion ne lui auroit-il pas été fait dans les mêmes vûes? Non ſeulement Dieu différe pendant vingt années entières de faire naître ce Fils promis d'une façon ſi ſolemnèlle, & attendu avec tant d'ardeur, mais quand ce temps eſt écoulé, lors qu'Abraham ſembloit n'avoir lieu d'attendre que de voir ſa Foi couronnée, Dieu la traverſe de nouveau. Il exige du Patriarche une opération qui paroiſſoit mettre le comble aux obſtacles qui s'oppoſoient à ſes eſpérances. L'ordre de ſe circoncire épouvanta ſans doute ceux qui le reçurent les premiers. Il étoit dangereux pour les adultes dans les Païs chauds: mais ſur tout pour un vieillard. Recevoir le ſigne de la Circonciſion dans un âge ſi avancé, c'étoit en aparence ſe mettre hors d'état de ſe voir Père. Cet ordre, *mon Alliance ſera dans ta chair*, étoit auſſi oppoſé à la promeſſe d'avoir un Fils, que celui-ci à la promeſſe de le voir Père d'une Poſtérité nombreuſe: *Pren maintenant ton Fils*,

Verſ. 13.

Geneſ. XXII. 2.

Fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac - - - & offre-le en Holocauſte ſur l'une des Montagnes que je te dirai.

La Foi d'Abraham triompha de cet obſtacle, comme elle avoit triomphé de tous les autres. Abraham ſe perſuada que ce redoublement de difficultez à la promeſſe de Dieu, n'y aporteroit aucun retardement, & que Dieu ſauroit non ſeulement ranimer les forces d'un homme de cent ans, mais le rendre fertile même après qu'il auroit ſubi une Cérémonie qui paroiſſoit ſi contraire à la fertilité. C'eſt pour relever ce dernier Triomphe que le S. Eſprit nous fait remarquer qu'*Abraham étoit âgé de quatre-vingts dix-neuf ans quand il circoncit la chair de ſon Prépuce.* Et c'eſt pour conſerver la mémoire de la puiſſance de Dieu qui avoit donné un Fils à un homme de cent ans, & la mémoire de la Foi de cet homme qui eſpéra ce Fils malgré un âge ſi avancé, & malgré une opération ſi ſingulière & ſi dangereuſe, c'eſt, dis-je, pour conſerver la mémoire de ce double événement que Dieu preſcrit à tous les Juifs le Sacrement de la Circonciſion. Il veut que ce ſigne reçu par ſes deſcendans ſoit le mémorial de leur origine. Il veut que ce ſigne rappelle à leur ſouvenir en même temps la foi de leur Père qui *eſpéra contre eſpérance, & qui ne fut point foible en la foi*, & la fidélité de leur Dieu qui *d'un ſeul homme & même amorti ſût faire naître un Peuple auſſi nombreux que les étoiles du Ciel, & que le ſable qui eſt au rivage de la Mer*, ſelon les expreſſions de S. Paul. Auſſi voyons-nous dans les Prophètes, que les Juifs ſont exhortez à ſe ſouvenir *du rocher dont ils ont été taillez.*

Genes. XVII. 24.

Rom. IV. 18. 19.

Eſai. LI. 1.

Telles

Telles paroiſſent avoir été les cauſes de l'établiſſement de la Circonciſion, & celles de l'obſervation qui en eſt preſcrite à tous les Iſraëlites. Voici les principaux Rites qui devoient être obſervez dans l'adminiſtration de ce Sacrement, & quelques-uns de ceux que les Juifs y ont ajoutez.

La partie qui devoit être retranchée c'étoit [24] *pars ſuperflua cutis operientis glandem membri virilis*. Si cette partie manquoit il falloit pourtant répandre du ſang. S'il y en avoit deux il faloit les couper toutes deux.

Il n'y avoit que les hommes qui dûſſent être circoncis; les Femmes étoient cenſées avoir part à la bénédiction de ce Sacrement en la perſonne de leurs Péres. C'eſt une diſtinction qui étoit entre la Circonciſion des Juifs & celle des Egyptiens; parmi leſquels des Femmes étoient circonciſes, [25] *reſectione Nymphes, quæ pars in Auſtralium præſertim mulieribus, ita excreſcit ut ferro ſit reſecanda.*

Dieu ne preſcrivit rien à Abraham touchant le Miniſtre de la Circonciſion. Il laiſſa à ce Patriarche, & à ceux qui recevroient ce ſigne après lui, le ſoin d'en commettre l'adminiſtration à ceux qui en ſeroient les plus capables. Les Femmes étoient quelquefois employées à ce Miniſtère. [26] Dans la ſuite des

Voiez Exod. IV. 25. 1. Mach. I. 63.

24. Voi. MISCHNA Tom. II. Cap. XIX. N°. VI. tit. *de Sabbato*, pag. 64. & la Note de MAIMONIDES ibid. Voi. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXIX. pag. 64.

25. Voi. M. HUET, Commentaires ſur ORIGENE. Tom. II. pag. 5.

26. Voi. FAGIUS ſur Deuter. XI. 16. dans le I. Vol. des Gr. Critiques, pag. 1200.

27. Voi. MISCHNA Tom. II. tit. *de Sabbato* Cap. XIX.

des Siècles on admit indifféremment toutes ſortes de Perſonnes à cette fonction.

La Circonciſion devoit être adminiſtrée le *huitième jour*, quand même ç'auroit été un jour de Sabbat. C'eſt une des maximes des Juifs, que [26] *la Circonciſion chaſſe le Sabbat*. Peut-être cette maxime étoit-elle connuë du temps de Jéſus-Chriſt, & qu'il y faiſoit alluſion dans le Chap. VII. de S. Jean. Mais elle étoit différée juſqu'à ce jour-là, parce qu'auparavant il ſemble que l'on participe encore à cette eſpèce de néant d'où l'on vient de ſortir. Peut-être auſſi à cauſe de quelque impureté dont on étoit encore ſouillé. [27] Quelques Juifs ont dit que c'étoit afin que les Enfans participaſſent à la bénédiction de chaque Planète : [28] d'autres, que c'étoit afin qu'il y eût un Sabbat depuis le jour de ſa naiſſance, juſques à celui de ſa Circonciſion. Dieu ne vouloit pas qu'on lui offrît des Victimes avant cet âge-là. Iſmaël avoit treize ans lors qu'il fut circoncis ; ſes deſcendans l'ont été au même âge, & c'eſt la pratique des Mahométans aujourdhui. On différoit pourtant d'adminiſtrer ce Sacrement, lors qu'on y étoit obligé par quelque raiſon de néceſſité. [29] C'eſt une Tradition des Juifs, que ſi une Femme a perdu deux Enfans à cauſe de la Circonciſion, elle ne circoncira le troi-

Geneſ. XVII. 12.

Verſ. 22.

Exod. XXII 30. Lévit. XXII. 33.

XIX. N°. I. pag. 62. &c.

27. SIXTE de Sienne *Biblioth.* Lib. V. Annot. 97. pag. 571.

28. Voi. R. MENACHEM ſur Geneſ. XVII. fol. 34. pag. 2. MISCHNA Tom. II. tit. *de Sabbato*. Cap. XIX. N°. V. pag. 64.

29. MAIMONIDES *de Circumſ.* Cap. I. Sect. XVIII. col. 130. pag. 2. Voi. auſſi MISCHNA Tom. II. tit. *de Sabbato* Cap. XIX. N°. V. pag. 64.

troiſième que lors qu'il ſera plus âgé. Ce furent, ſans doute, des raiſons de ce genre, les peines du Voyage, l'incertitude des décampemens, la ſtérilité des lieux du ſéjour, qui obligèrent les Juifs à ſuſpendre l'obſervation de la Loi de la Circonciſion, pendant qu'ils furent dans le Deſert.

C'étoit dans ce huitième jour que les Parens donnoient à l'Enfant le nom de quelcun de leur Famille. [30] Les Payens nommoient auſſi leurs Enfans à peu près à cet âge-là. On appelloit *Nominalia* les jours deſtinez à cet office, & qui étoient toûjours accompagnez de marques de réjouïſſance.

On adminiſtroit la Circonciſion dans tous les lieux indifféremment, & la Loi de Dieu n'en avoit marqué aucun pour cette Cérémonie. S. Jean fut circoncis dans la Maiſon de Zacharie, comme cela paroit par ce qui eſt raporté dans l'Evangile de S. Luc, qu'Eliſabeth y étoit préſente.

Luc I. 60.

La Circonciſion s'opéroit avec des Couteaux, ou avec des Cailloux tranchans.

Exod. IV. 25. Joſué V. 2.

[31] Une des perſonnes qui y aſſiſtoit tenoit un Baſſin, dans le fond duquel il y avoit de la Pouſſière. C'étoit-là qu'on recevoit le Prépuce, & le ſang qui couloit de la playe de l'Enfant.

[32] Un homme appellé *Babal Bérith*, Seigneur de l'Alliance, tenoit l'Enfant entre ſes bras, pendant qu'on le circonciſoit. [33] Les Juifs moder-

30. Voj. PLUTARCH. Tom. II. *Queſt. Romana* 288. TERTULLIAN *de Idol.* Cap. XVI. pag. 95. Voi. JOH. DOUGTÆUS *Analecta ſacra Excurſ.* XII. pag. 22.

31. Voi. FAGIUS ſur Deut. X. 16. dans le I. Vol. des Gr. Critiques pag. 1200. &c.

modernes prétendent que cette pratique a été ſuivie de temps immémorial dans leur Nation, & que ce furent Urie le Sacrificateur, & Zacharie Fils de Jérébécia qui firent cet office à l'égard de Maher-ſalal-has-bas, l'Enfant du Prophète Eſaïe. C'eſt de là probablement qu'eſt venuë la coûtume de donner des Parrains aux Enfans des Chrétiens, quand on les préſente au Baptême. Eſai. VIII. 2.

Outre ce *Témoin* viſible [34] les Juifs prétendent qu'il y en a un inviſible, ſavoir Elie. On lui prépare une chaiſe que perſonne n'occupe dans la chambre où l'on circoncit un Enfant. Ils diſent qu'il y eſt préſent par ſon Eſprit: qu'il aſſiſte de cette manière à toutes les Cérémonies qui ſe pratiquent parmi les Juifs, & qu'il viendra lui-même un jour d'une manière plus ſenſible, pour lever entièrement le voile qui leur couvre encore le ſens de divers Oracles.

Quand l'opération eſt faite le Père de l'Enfant adreſſe à Dieu cette prière: [35] *Que le Seigneur notre Dieu ſoit bénit, lui qui nous a ſanctifié par ſes Commandemens, & qui nous a ordonné de faire entrer cet Enfant dans l'Alliance d'Abraham.* Les aſſiſtans répondent: *Comme tu as donné à cet Enfant, Seigneur, d'entrer dans ton Alliance, donne-lui auſſi d'entrer dans l'obſervation de ta Loi, dans l'état du Mariage, & dans la pratique des bonnes œuvres.*

La douleur que cauſoit la Circonciſion étoit extré-

32. 33. Voi. Goodwin, *Moſes and Aaron.* Lib. VI. Chap. I. pag. 215.

34. Idem ibid.

35. Moses Kotsens *in Tract. de Circumſ.* fol. 114. pag. 2. col. 4. ſub finem.

extrémement ſenſible, ſur tout dans les Perſonnes adultes. On peut l'inférer de l'exemple des Sichémites. [36] Les Juifs qui prouvent ſouvent les plus grandes véritez par des Fables, diſent qu'Abraham en fut ſi tourmenté qu'il eût beſoin du Miniſtère des Anges pour adoucir ſa douleur. C'eſt à cela qu'ils raportent l'aparition qui eſt racontée dans le Chap. XVIII. de la Genèſe.

Geneſ. XXXIV. 25.

L'impreſſion qu'elle laiſſoit étoit ſi profonde qu'elle duroit autant que la vie, & qu'il falloit uſer d'artifice pour l'effacer. C'eſt ainſi que l'on explique ce qui eſt dit dans le I. Livre des Macchabées, que des *Iſraëlites ſe revoltèrent de la ſainte Alliance, & ſe firent des Prépuces*. C'étoit peut-être le ſtratagème dont uſoient quelques Juifs qui vivoient dans Jéruſalem ſous Domitien, pour n'être pas contraints de payer le Tribut qui leur étoit impoſé. [37] Suétone dit avoir aſſiſté lui-même aux perquiſitions qui furent faites ſur ce ſujet. C'eſt probablement à cette pratique que S. Paul fait alluſion dans ce paſſage de la I. aux Corinthiens : *Quelcun eſt-il appellé à être circoncis? qu'il ne ramène point le Prépuce* : paroles auxquelles S. Jerôme [38] attribuoit un ſens myſtique, & qu'il expliquoit du Célibat. [39] S. Epiphane dit que les Juifs qui ſe faiſoient Samaritains étoient circoncis une ſeconde fois, comme les Samaritains qui ſe

1. Macch. I. 16.

1. Cor. VII. 18.

36. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXIX. pag. 65. Voi. auſſi ſur la douleur du 3. jour MISCHNA Tom. II. tit. *de Sabbat.* Cap. XIX. pag. 63.

37. SUETON. *in Domitian.* Cap. XII. pag. 1040.

38. S. JERÔME Tom. IX. ſur I. Cor. VII. 18. pag. 309.

ſe faiſoient Juifs, & qu'ils effaçoient les uns & les autres les marques de leur première Circonciſion, par un Inſtrument attractif, que l'on appelloit *Spasthéter*. Le terme que S. Paul employe dans le paſſage que nous avons allégué, fait alluſion à cet Inſtrument. [40] Les Juifs diſent qu'Eſaü étoit l'inventeur de cette coûtume criminèlle.

La durée de l'obſervation de cette Cérémonie devoit être *éternelle* dans l'Egliſe Judaïque, c'eſt-à-dire, qu'elle devoit ſubſiſter auſſi longtemps que l'Egliſe même. C'eſt le ſens que ſouffre le mot d'*éternel* en divers endroits de l'Ecriture. [41] Quelques Chrétiens venus d'entre les Juifs prenoient ce mot à la lettre dans les premiers Siècles. Ce fut une occaſion de diſpute, même du temps des Apôtres : & [42] Sulpice Sévère raconte que jusques au tems de l'Empereur Hadrien, les Chrétiens de Jéruſalem ſe faiſoient circoncire. Geneſ. XVII. 13.

L'obſervation de ce Sacrement engageoit *tous les mâles* qui étoient dans la Maiſon d'Abraham, non ſeulement ſes *Enfans*, mais ſes *Eſclaves*, non ſeulement ſes Eſclaves Juifs, mais ceux-mêmes qu'il avoit achetez des Nations étrangères, & qui n'étoient point de ſa race : ſoit que cet ordre marquât le pouvoir ſuprême des Maîtres ſur leurs Eſclaves, & qu'ils puſſent leur impoſer la néceſſité de ſubir cette Cérémonie, même lors qu'ils perſiſteroient dans Verſ. 12.

39. Voi. EPIPHAN. *de Ponder. & Menſ.* Tom. II pag. 172.

40. Ibid.

41. 42. SULPIT. SEVERUS *Hiſt. S.* Lib. II. Cap. XXXI. pag. 245.

dans le Paganiſme; ſoit que cet ordre ne concernât que les Proſélytes, ce qui n'eſt pas démontré. Mais pour ce qui concerne les Enfans des Eſclaves Payens, il n'y a point de difficulté. Ils n'apartenoient plus à leurs Pères, mais à leurs Maîtres, ils devoient être circoncis.

Verſ. 14. Enfin la peine qui devoit être infligée à ceux qui négligeoient la Circonciſion, c'eſt qu'ils ſeroient *retranchez* du milieu du Peuple, expreſſion qui ſignifie dans nos Ecritures quelquefois l'Excommunication; quelquefois le ſuplice de mort infligé par le Magiſtrat; quelquefois des châtimens miraculeux dont Dieu puniſſoit les rebèlles: peut-être auſſi les peines de l'Enfer. Le ſens le plus naturel qui ſe préſente à l'eſprit dans cét endroit, c'eſt que celui qui ſeroit coupable de ce crime ſeroit effacé du Catalogue des Iſraëlites, & privé de tous les privilèges attachez à la Nation.[43] Thomas Goodwin prétend que ceux qui négligeoient de faire circoncire leurs Enfans devoient être punis de mort. Il ſe fonde ſur ce qui eſt dit dans le Livre de l'Exode, que Dieu cherchoit à tuër Moyſe, parce qu'il avoit manqué de circoncire le Fils qu'il avoit eu de Séphora. Il eſt remarquable qu'en ce cas de négligence la peine tomboit ſur le Père de l'Enfant, ou ſur ceux qui étoient chargez du ſoin de ſon éducation, & non ſur l'Enfant même; à moins qu'étant parvenu à un âge de diſcernement, il n'eût manqué à demander la Circonci-

Exod. IV. 24.

43. TH. GOODWIN, *Moſes and Aaron*, Cap. I. Lib. VI. pag. 216.

44. Voi. MOSES KOTS. *de Circumſ.* fol. 114. col. 4. *ſub finem.*

conciſion. [44] Une maxime des Juifs modernes porte que ſi le Père ne circoncit pas ſon Enfant, les Juges ſont obligez de ſuppléer à ce défaut: que ſi les Juges manquent à ce devoir, l'Enfant eſt innocent de ce crime juſqu'à ce qu'il ſoit à un âge de raiſon; mais que tout le temps qu'il paſſe ſans ſe circoncire, depuis cet âge, il viole le commandement, & il eſt ſujet à la punition.

Nous aurons occaſion de rechercher dans la ſuite de nos Diſcours l'origine de la coûtume [45] établie parmi les Juifs, d'appeller *Epoux* l'Enfant de la Circonciſion. Nous examinerons en même temps le ſens de ces fameuſes paroles de Séphora: *Tu m'ès un Epoux de ſang*, & la penſée de [46] Joſeph Mède & de quelques autres Interprètes, qui prétendent que cette Mère adreſſoit ces mots à ſon Fils, en l'initiant dans l'Egliſe, par le Sacrement de la Circonciſion. Exod. IV. 25.

45. ABEN-EZRA ſur Exod. IV. 25. fol. 61. pag. 2.
46. JOSEPH MEDE, *Diſcours* XIV. pag. 53. Voi. notre Diſcours XLV. pag. 38. du Tom. II.

XVI. DISCOURS.

Trois Perſonnages ſe préſentent à Abraham. GEN. XVIII.

ABraham étoit dans les plaines de Mamré, lorsque trois Perſonnages ſe préſentèrent devant lui. [1] Quelques Juifs diſent que c'étoient trois Anges, Michaël, Gabriel, & Raphaël. [2] Quelques anciens Pères prétendent que c'étoient les trois Perſonnes de la très-ſainte Trinité; de là vient ce mot ſi célèbre parmi eux, *Abraham en vit trois, & il n'en adora qu'un.* S'il y a trop de merveilleux dans le dernier de ces Commentaires, l'autre a une ſimplicité qui nous paroit peu convenir avec la narration de Moyſe. Nous ne pouvons pas bien comprendre, comment dans un recit hiſtorique l'Auteur ſacré répète pluſieurs fois que c'étoit l'*Eternel* qui parloit à Abraham, & qu'Abraham lui attribua pluſieurs fois les noms & les perfections divines, ſi c'étoit une ſimple Créature. Il nous paroit beaucoup plus conforme & à l'Analogie de la Foi, & au génie de l'Hiſtoire, de ſuppoſer que deux de ces Perſonnages étoient de véritables Anges, & que le troiſième étoit celui que les *Anges de Dieu adorent*, la ſeconde Perſonne de la très-ſainte

Hébr. I. 6.

1. *In Baal-Thurim.* fol. 18. pag. 1.

2. Voi. CYRILL. ALEXAND. Tom. VI. *contra Julian.* Lib. I. pag. 20. Cette penſée eſt combattuë par R. ABEN-EZRA ſur Geneſ. XVIII. 1. fol. XVII. pag. 2.

sainte Trinité. Mais sur une question de ce genre il doit être permis à chacun de prendre le parti que bon lui semble. [3] C'est même une chose digne d'être remarquée, que le sentiment de ceux qui pensent qu'un de ces Anges étoit le Messie, & le sentiment de ceux qui veulent que ce ne fût qu'un simple Ange, ont été regardez tour-à-tour dans l'Eglise tantôt comme des preuves de l'Hétérodoxie, tantôt comme des preuves de l'Orthodoxie de ceux qui les soutenoient. Les Ariens, qui reconnoissoient que Jésus-Christ subsistoit avant le Monde, avouoient qu'il avoit apparû aux Patriarches, & croyoient avoir intérêt à le soutenir. [4] Ils prétendoient qu'il n'étoit pas de la Majesté Divine d'être envoyée si souvent au Monde, & concluoient de ce que cet Ange avoit été tant de fois envoyé, que c'étoit une simple Créature. [5] Aussi le Conciliabule de Sirmisch tout dévoué à l'Arianisme prononça-t-il, que cet Ange dont il est parlé en termes si magnifiques dans l'Ancien Testament, étoit Jésus-Christ lui-même. Mais depuis que Socin & ses Sectateurs ont soutenu l'insoutenable Thèse, que Jésus-Christ n'a commencé d'être que lors qu'il est né de Marie, l'on a regardé comme Hérétiques ceux qui n'ont pas voulu reconnoitre qu'il étoit apparû aux Patriarches plusieurs Siècles avant sa naissance : on s'est servi d'un des principes des Ariens pour combatre le Socinianisme, & ce qui étoit anciennement la livrée de l'Erreur, est devenu la livrée de

3. Voi. le sentiment des Pères des premiers Siècles dans Bulli *Defensio fidei Nic.* pag. 9. 10. Sect. I.

4. 5. Voi. Socrat. *Hist.* Lib. II. Cap. XXX. pag. 102.

de la Vérité. Tant il eſt dangereux de juger du fonds de la Doctrine des hommes, par l'Interprétation de quelque paſſage particulier de nos Ecritures.

Abraham ne connut pas d'abord ces ſaints Perſonnages. Bien loin de juger qu'il y eût un Dieu parmi eux, il ne penſa pas même que ce fuſſent des Anges. Il crut que c'étoient trois voyageurs qui avoient beſoin de ſon ſecours, & il ſe diſpoſa incontinent à exercer envers eux les devoirs de l'Hoſpitalité. Il les preſſa d'entrer dans ſa Tente. Il donna à Sara la commiſſion de paîtrir trois meſures de farine, qui contenoient de quoi fournir abondamment au repas qu'il leur préparoit, & aux proviſions dont il vouloit les munir pour leur voyage. Il prit lui-même un des meilleurs Veaux de ſa bergerie, qu'il aprêta incontinent. Il fit placer ces trois hommes ſous un Chêne, leur offrit dequoi ſe laver les pieds, & il leur ſervit les viandes qu'il avoit préparées. Il leur donna ainſi un repas conforme à cette frugalité des premiers Siècles, de laquelle le ſavant & poli Abbé de Fleuri nous a fait un ſi beau portrait, dans ſon *Traité des mœurs des Iſraëlites*. Ce genre de vie paſſa chez les plus ſages des Peuples, & s'y conſerva pendant long-temps; témoin l'idée que l'Hiſtoire profane nous donne de l'ancienne Rome, & la coûtume de [6] M. Caton qui achetoit lui-même à peu de frais ce qu'il lui falloit pour ſa nourriture, diſant qu'il uſoit de cette ſobrieté pour ſupporter les fatigues que demandoient de lui les beſoins de la République.

Tandis

6. PLUTARCH. *Cato Major.* Tom. I. pag. 338.

Tandis que les trois Perſonnages qui avoient aparû à Abraham paroiſſoient manger des viandes que ce Patriarche leur avoit ſervies, ils lui demandèrent des nouvelles de Sara, qui, ſelon la coûtume de ces Siècles, avoit ſa table ſéparée. L'un d'entr'eux ajoûta incontinent qu'il reviendroit dans une année, & que Sara deviendroit alors Mère d'un Fils. Ce qui marquoit, non qu'il dût revenir réellement; du moins nous ne liſons pas dans l'Hiſtoire ſainte qu'il ſoit revenu en effet, mais que par ſa toute-puiſſance il produiroit ce prodige.

Sara, que la curioſité avoit attirée à la porte de la Tente d'Abraham, écoutoit les diſcours que ces hommes lui tenoient. Elle ſentoit bien les difficultez qui s'oppoſoient à l'accompliſſement de cette promeſſe. Elle *rit*, non de la joye que devoit lui cauſer cet événement, comme l'avoit fait Abraham dans une occaſion pareille, mais de la ſingularité de ce diſcours. Elle croyoit être hors de la portée des yeux de celui qui l'avoit prononcé. Mais ce ſaint Perſonnage voyoit non ſeulement les mouvemens de ſon viſage, mais même les penſées les plus ſecrètes de ſon ame. Il lui reprocha ſon incrédulité en lui reprochant ſon ris, & lui fit ſentir combien elle étoit déſormais peu fondée de douter de la vérité d'une promeſſe que Dieu lui avoit déja réïtérée tant de fois. Ce reproche lui fut ſenſible, mais il fut l'occaſion d'une nouvelle faute. Sara nia d'avoir ri, couvrant ainſi ſon incrédulité par un menſonge. Genes. XVII. 17.

Les deux Anges qui accompagnoient le Fils de Dieu diſparurent & le laiſsèrent ſeul avec Abraham : *Le ſecret de l'Eternel eſt pour ceux qui le* Pſ. XXV. 14.

le craignent, & un des diſcours les plus tendres de Jéſus-Chriſt à ſes Diſciples ce fut celui qu'il
Jean XV. 15. leur tint peu de temps avant ſa mort : *Je ne vous appelle plus ſerviteurs, car le ſerviteur ignore ce que ſon Maître fait. Mais je vous appelle mes amis, parce que je vous ai fait connoître tout ce que j'ai ouï de mon Père.* Il eut la même ouGeneſ. XVIII. 17. verture pour Abraham : *Cacherai-je à Abraham*, dit-il en lui-même, *ce que je vais faire à Sodome ?* Il lui produiſit toute la ſanglante commiſſion qu'il avoit reçûe contre cette Ville, & contre celles de la Plaine ; car quoique Moyſe ne faſſe mention que de Sodome & de Gomorrhe, il paroit par d'autres endroits qu'Adma & que
Deut. XXIX. 23. Tſéboïm, devoient être envelopées dans une même peine ; Tſobar l'eût été comme elles, ſi Dieu ne l'avoit accordée à Lot pour azyle, comme nous l'aprendrons dans la ſuite de l'Hiſ-
Geneſ. XVIII. 20. toire. *Le cri de Sodome & de Gomorrhe a monté juſqu'à moi*, dit l'Ange à Abraham : & la Fable des Juifs à laquelle cette expreſſion a donné lieu ne mérite pas d'être refutée. [7] Ils ont dit que ce cri étoit celui des Filles de Lot, qui étoient, diſent-ils, deſtinées à être conſumées ſur un bucher. *Je deſcendrai maintenant*, ajoûta
Ibid. verſ. 21. cet Ange, *je verrai s'ils ont fait entièrement ſelon ce cri qui eſt venu juſqu'à moi, & ſi cela n'eſt pas, je le ſaurai.*

Abraham entendit ſans peine ce diſcours. Il ſentit bien que ces expreſſions, *deſcendre*, & *voir*, *connoître* le crime, quand elles ſont appliquées à un Dieu, ſignifient punir. Il ne tint pas à ce Patriarche qu'après avoir ſauvé par ſa valeur ces Villes des mains de leurs Ennemis, il

[7] R. JUDA *apud* ELIEZ. PIRKEI. Cap. XXV. p. 51.

il ne les délivrât par ſa charité & par ſon zèle de celles de la Juſtice vangereſſe, & ne les arrachât aux ſuites de leurs propres crimes. Mais n'oſant plaider pour les coupables, il demanda du moins la vie des innocens. Dieu lui accorda plus que ne portoit ſa demande; il lui promit non ſeulement de faire grace aux juſtes qui ſeroient dans Sodome, mais que s'il y en avoit *cinquante*, il pardonneroit en leur faveur à toute la Ville. Abraham continua: *Peut-être s'en trouvera-t-il cinquante moins cinq.* Dieu promit à l'égard des cinquante moins cinq, ce qu'il avoit promis en faveur des cinquante. Abraham ajoûta, quoiqu'en tremblant, *que l'Eternel ne ſe courrouce point, voici, j'ai pris la liberté de parler à l'Eternel, quoique je ne ſois que poudre & que cendre, peut-être s'en trouvera-t-il quarante, peut-être trente, peut-être vingt, peut-être dix.* Dieu fit toûjours une réponſe pareille. Abraham n'oſa plus parler, & l'Ange diſparut. *Dix juſtes* auroient ſauvé Sodome. Les gens de bien ſont les meilleurs remparts autour d'une place: *La Ville eſt élevée par la bénédiction des hommes droits.* Mais les habitans de Sodome étoient de ces méchans qui renverſent les Etats, ou par la nature même de leurs vices, ou par les fleaux du Ciel qu'ils ne manquent jamais d'y attirer.

Verſ. 24.

Verſ. 30.

Proverb. XI. 11.

XVII. DIS-

XVII. DISCOURS.

Ceux de Sodome ſont frappez d'aveuglement.
GEN. XIX.

LA perte des Villes de la Plaine étoit reſoluë, & les habitans de ce Païs maudit de Dieu, loin de s'employer à en faire révoquer l'arrêt, en précipitoient l'exécution par de nouveaux crimes. Mais Dieu exauça la prière d'Abraham, qui avoit demandé que les Juſtes ne fuſſent point envelopez dans la ruïne des Injuſtes. Les deux Anges qui avoient accompagné le Fils de Dieu allèrent à Sodome, & ſe préſentèrent à *Lot*. L'Hiſtorien dit qu'ils le
Verſ. 1. trouvèrent *aſſis à la porte de Sodome*. Comme les Jugemens s'exerçoient anciennement aux portes des Villes, [1] quelques Docteurs ont crû que Lot étoit le premier des trois Magiſtrats qu'ils diſent avoir été dans Sodome, & dont ils raportent les noms. Il eſt plus naturel d'entendre, qu'il attendoit les Etrangers pour les dérober à la fureur de ceux de Sodome, qui non ſeulement ne leur rendoient pas les devoirs de l'Hoſpitalité, mais qui leur faiſoient violence. Les Anges prirent en paroiſſant devant Lot, la même forme qu'ils avoient euë en ſe préſentant à Abraham. Le Neveu tomba dans l'innocente erreur de l'Oncle. Comme lui il les prit pour des Etrangers, & les reçût avec

1. Voi. PIRKE' ELIEZER Cap. XXV. pag. 58.

avec une Hospitalité pareille. Après s'être prosterné devant eux pour leur rendre l'hommage que l'on rendoit dans ces premiers Siècles aux Personnes distinguées, il les pressa d'entrer chez lui pour y passer la nuit. Il trouva sa recompense dans le sein de sa vertu même, & *il logea des Anges n'en sachant rien*, selon l'expression d'un Apôtre. Hébr. XIII. 11

Ils n'acceptèrent pas d'abord l'offre que Lot leur fit de les recevoir dans sa Maison. Ils lui dirent qu'ils passeroient la nuit dans la Ruë. Cette réponse n'avoit rien de singulier dans ces Païs chauds, où ce n'étoit pas une chose extraordinaire de coucher en plein air. Elle n'avoit rien aussi d'opposé aux loix de la sincérité. On peut présumer que ces saints Personnages ne seroient point entrez dans la Maison de Lot, si leur refus n'eût redoublé son zèle & sa charité.

Les Corps qu'avoient empruntez ces Intelligences célèstes étoient probablement douez d'une beauté singulière. Leur éclat frappa les yeux des habitans de Sodome, & mit en mouvement cette brutale passion de laquelle on ne réveille l'idée qu'avec peine, bien loin d'en vouloir dépeindre les excès avec exactitude. Ces hommes abominables environnèrent incontinent la Maison de Lot, & n'eurent point de honte de lui déclarer le dessein dont ils étoient animez. Esaïe a fait allusion à cette impudence, lors qu'il a dit des Juifs de son temps, *qu'ils publioient leur péché comme Sodome, & qu'ils ne le cachoient pas*. Esa. III. 9. Lot fut effrayé de voir cette multitude de jeunes gens & de vieillards. Les pensées dont il fut le plus occupé dans cette pressante conjoncture, furent celles des droits de l'Hospitalité.

talité. Ce devoir lui fit oublier tous les autres: Il ſe crût tout permis pour mettre à couvert des hommes, qu'il croyoit n'avoir que ſa Maiſon pour azyle. Mais s'il fut digne de loüange d'avoir formé le deſſein de les défendre ſi généreuſement, il ne ſauroit être exempt de blâme dans le moyen qu'il imagina pour y réuſſir; ce fût d'offrir ſes propres Filles à la cupidité de cette troupe forcénée. Quoi qu'ait inſpiré à quelques Anciens ſur cet Article le zèle indiſcret de défendre toutes les actions des ſaints hommes; quoi qu'en ayent dit en particulier [2] S. Ambroiſe & [3] S. Chryſoſtome, qui ont entrepris de faire l'éloge de cette conduite, elle peche directement contre les Loix de la Sageſſe, qui nous défend de *faire le mal afin qu'il en arrive du bien*. Le premier de ces Docteurs relève l'action du juſte Lot qui ſacrifie la pudeur de ſes Filles, afin de prévenir un plus grand crime, par un moindre. L'autre ſe récrie ſur la vertu de ce ſaint homme, qui n'épargne pas ſes propres Filles, pour délivrer des Etrangers qu'il avoit reçûs chez lui. Mais ſi Lot a eû le deſſein de faire ce ſacrifice, il a étrangement outré l'idée du pouvoir paternel, & celle des droits de l'Hoſpitalité. Peut-être le langage qu'il tint à ces furieux étoit plûtôt un témoignage du zèle qu'il avoit pour la conſervation de ces ſaints hommes, qu'un deſſein d'immoler un honneur qui devoit lui être précieux. Ainſi Ruben diſoit à ſon Père : *Tue mes deux Fils ſi je ne ramène Benjamin*; non qu'il crût que le meurtre commis en la perſonne d'un petit-Fils fût propre

Rom. III. 8.

Geneſ. XLII. 37.

2. AMBROS. Lib. I. Cap. VII. *de Abraham.* pag. 998.
3. CHRYSOST. Tom. II. *Homil.* XLIII. *in Geneſ.* pag. 618.

pre à consoler un Père de la mort d'un Enfant qui lui étoit si cher, mais pour marquer la sincérité de son intention. Après tout, quelles qu'ayent été les vûes de Lot, on doit toûjours avoir pitié de l'état d'un homme auquel l'idée d'un péril affreux & présent, ôte la liberté de penser & de réfléchir. C'est la pensée de S. Augustin: [4] *On ne doit pas considerer*, dit-il, *l'offre que Lot fit aux Habitans de Sodome, comme un conseil sage & prémédité que l'on pût suivre en une pareille rencontre, mais plûtôt comme une parole qui échape à un homme frapé de l'idée du crime abominable que vouloient commettre ces furieux, & à qui la surprise & le trouble qui le saisit, ôte le discernement de ce qu'il doit faire. Que si Lot a eu dans l'Esprit que l'on pouvoit user de cette compensation dans le crime, c'est-à-dire, de faire nous-mêmes un mal qui est moindre, pour empêcher les autres d'en faire un plus grand, il y auroit un péril extrême à croire que l'on pût admettre cette règle.* Nous avons dans l'Histoire des Juges l'exemple d'un bon Israëlite qui s'étant trouvé dans la peine, offrit le même expédient pour s'en affranchir. in Genes. 42. Qu. Jug. XIX. 24.

Il n'y avoit pas assez d'atrocité au goût détestable des Habitans de Sodome, dans le crime que Lot sembloit vouloir leur permettre. L'exercice des péchez auxquels la corruption de la Nature porte ceux qui ne s'employent pas tout entiers à les reprimer, jette souvent dans ces excès même pour lesquels elle paroit d'abord avoir une invincible répugnance. Aussi ces hommes abominables persistèrent-ils dans leur

4. AUGUST. *in Genes.* Tom. IV. Quæst. XLVI. pag. 65. Voi. aussi Lib. *contra Mendacium* ibid. Cap. IX. pag. 28.

leur première fureur. Mais ce que la fauſſe prudence de Lot n'avoit pû produire, arriva par un coup de cette Puiſſance vangereſſe dont Dieu avoit armé ces Anges en les envoyant. Ils ſe ſaiſirent de Lot: ils fermèrent la porte ſur lui: ils frapèrent d'aveuglement les Habitans de Sodome, ſoit en leur ôtant pour jamais l'uſage des yeux, ſoit en les en privant pour quelque temps ſeulement. Mais ces furieux, après avoir reçû ce châtiment miraculeux de leur criminelle paſſion, cherchoient encore en tâtonnant les portes de Lot pour la ſatisfaire.

Verſ. 11. C'eſt l'idée que nous attachons aux paroles de Moyſe. Nous reconnoiſſons pourtant qu'elles ſont ſuſceptibles de deux autres Interprétations, qui ont chacune leurs preuves & leurs Partiſans. Il y a dans l'Hébreu ſimplement *la porte*, ce qui a fait juger à quelques Interprètes, que c'étoit non la porte de Lot, mais celle de leur propre maiſon, que cherchoient ces abominables. C'eſt la première Interprétation. Selon la ſeconde il faudroit entendre, non qu'ils continuèrent à chercher cette porte de Lot, mais qu'ils ne la cherchèrent plus. C'eſt l'équivoque des termes de l'Original qui a donné lieu à cette penſée. On peut les traduire ainſi mot à mot: *Ils ſe laſsèrent de chercher la porte*, ce qui marque preſque également, ou qu'ils la cherchèrent juſqu'à ce qu'ils fuſſent las, ou qu'ils furent rebutez de la chercher, dès qu'ils ſe ſentirent frapez d'éblouïſſement.

Tels furent les Habitans de Sodome. L'idée que Moyſe nous en donne, juſtifie ce qu'un Apôtre nous dit de Lot, *que cet homme juſte, qui demeuroit au milieu d'eux, les voyant & les entendant, affligeoit tous les jours ſon ame juſte à cauſe*

2. Pier. II. 8.

cauſe de leurs méchantes actions. Il y a peu d'Hiſtoire plus honteuſe pour le Genre Humain, que celle que nous venons de raconter après Moyſe. C'eſt une choſe étonnante que des hommes éclairez de la lumière de la Raiſon, ayent pû tomber dans des excès d'un certain genre. Mais que ne furent, tous ceux qui pouvoient être capables de tomber dans ces excès, enſevelis ſous les ruïnes des Villes de la Plaine! Pourquoi a-t-il fallu qu'il y eût dans les Siècles Evangéliques des Chrétiens, qui ont non ſeulement commis de ſemblables abominations, [5] mais qui ont conſacré leur plume à en faire des éloges, & à en inſpirer l'infame deſir aux autres!

5. Voi. dans M. BAYLE l'Article de LA MOTHE LE VAYER, la Note E. *Dict.* Tom. III. pag. 2926.

XVIII. DISCOURS.

Deſtruction de Sodome. GEN. XIX.

LEs deux Anges qui étoient avec Lot ſe firent connoitre à lui, & lui déclarèrent enfin la formidable commiſſion qu'ils avoient reçûe du Ciel, & la ſanglante exécution qu'ils alloient faire. Ils le preſsèrent de ſortir incontinent lui, ſa Femme, ſes Filles, ſes Gendres, d'un lieu que la Vengeance Divine alloit faire
2. Pier. II. 6. ſervir *d'exemple à ceux qui vivroient dans l'impiété*, c'eſt une expreſſion de S. Pierre. Sur tout ils lui impoſèrent cette Loi, & en ſa
Verſ. 17. perſonne à tous ceux de ſa Famille, qu'il *ne regardât point en arrière*, lors qu'il ſortiroit de Sodome. [1] Les Juifs diſent que ce fut de peur qu'il ne vît la Majeſté de Dieu deſcendant ſur cette Ville pour la détruire. C'étoit probablement pour avoir cet hommage de ſa ſoûmiſſion, & pour détacher entièrement ſon cœur d'un lieu que tant de crimes avoient rendu ſi odieux.

Lot ne pourvoïoit pas avec aſſez de promptitude à ſa retraite. S'il connoiſſoit ce qu'il y avoit de ſalutaire dans l'avis des Anges, il ne ſentoit pas combien il étoit important d'y déférer ſans délai. Ils le prirent par la main avec ſa Femme & ſes deux filles, comme pour les arra-

1. R. ELIEZER PIRKE' Cap. XXV. pag. 59.
2. Voi. VATABLE dans le I. Vol. des Gr. Critiques ; ſur Geneſ. XIX. 1. pag. 215.

arracher, malgré eux-mêmes, au péril. Lot outra la frayeur, comme il avoit outré la confiance. Epouvanté de cette instance il craignit de n'avoir plus le temps d'arriver sur les Montagnes de Moab, qui lui avoient été marquées pour sa retraite, & qui étoient Frontières des Villes de la Plaine. Il pria l'Ange de lui donner pour azyle une des cinq Villes qui devoient être détruites, celle qui étoit la moins considerable, & qui pouvoit être à couvert des coups du Ciel, sans que Dieu diminuât beaucoup de cette terreur dont il avoit resolu d'accompagner ses Jugemens. C'est le sens que nous donnons à cette expression de l'Original, *N'est-elle pas petite & mon ame vivra?* Moyse parle ici d'un Ange au singulier, au lieu qu'en racontant ce qui précède cette circonstance, il avoit parlé de deux. Nous suivons son exemple, sans oser déterminer la raison de ce changement de style. [2] Plusieurs Interprètes ont crû que ce dernier Ange étoit celui qui étoit resté avec Abraham, c'est-à-dire le Messie. Vers. 20.

La requête de Lot lui fut accordée. La Ville qu'il avoit demandée, & qui avoit été appellée *Béla*, eut ensuite le nom de *Tsohar*, c'est-à-dire petite, parce que Lot avoit allégué sa petitesse pour un motif de sa conservation. Les Septante & la Vulgate après eux traduisent *Ségor*. [3] Quelques Docteurs Juifs l'ont appellée *Salisse*, par une mépriſe singulière : car le Prophète Esaïe avoit dit que *les fugitifs de Moab avoient fui à Tsohar, comme une Geniſſe de trois ans*, & le mot Hébreu *Salisse*, signi- Esa. XV. 5. Voi. aussi Jérem. XLVIII. 34.

3. Voi. HEIDEG. *Hist. Patriar.* Tom. II. *Exerc.* VIII. pag. 264. N°. XVIII.

ſignifiant *trois ans*, ils ont crû que *Saliſſe* étoit un nom de la Ville de *Tſohar*. [4] S. Jérôme a donné dans la même erreur.

Sodome, Gomorre, Adama & Tſeboïm n'étant plus habitées que par des coupables, Verſ. 24. furent livrées aux peines de leurs crimes. *L'Eternel*, dit l'Auteur ſacré, *fit pleuvoir des Cieux du ſoufre & du feu de par l'Eternel : du feu & du ſoufre*, ſignifie du *ſoufre enflamé*, & dans le ſtyle des Hébreux, *le ſoufre enflamé* veut dire la foudre.

Les Interprètes Juifs ſont fort partagez, auſſi bien que les Chrétiens, ſur le ſens de cette expreſſion, *l'Eternel fit pleuvoir de par l'Eternel*. [5] Les Rabins Aben-Ezra & [6] Salomon prétendent que c'eſt une élégance de la Langue ſainte de mettre quelquefois le Nom au lieu du Pronom. Ils en allèguent quelques Exemples. Celui du IV. Chap. de la Geneſe: Verſ. 23. *Lémec dit à Hada, & à Tſilla ſes Femmes : Femmes de Lémec, écoutez ma voix.* Celui du Verſ. 1. Pſeaume LXXXII. *Dieu aſſiſte dans l'aſſemblée du Dieu fort*, c'eſt-à-dire dans ſa propre aſſemblée. De même, diſent ces Rabins, *l'Eternel fit pleuvoir de par l'Eternel*, c'eſt-à-dire, de par ſoi-même. Et quand les Auteurs ſacrez diſent que Dieu fait les choſes de par ſoi-même, ils veulent marquer qu'il les produit immédiatement ſans le concours d'aucune Créature. En Eſaïe XLIV. 24. voici un Exemple : *Je ſuis l'Eternel, qui ai fait toutes choſes, qui ai étendu les Cieux, & qui ai par moi-même aplani la Terre.*

Mais

4. HIERON. Tom. III. *Quæſt. Hebr.* pag. 208. & 211.
5. 6. Voi. THEODOR. HAKSPAN *Note Theolog.* & PHILOL. pag. 210. Tom. I. *in Geneſ.* XIX. 24.

Mais [7] d'autres Docteurs Juifs ont cherché des myſtères dans cette façon de parler, qu'on avoit expliquée d'une manière ſi ſimple. Ils ont crû que l'Hiſtorien avoit voulu marquer que l'Ange Gabriel fit tomber cette funeſte pluye ſur les Villes de la Plaine, mais que ce fut Dieu qui lui en donna l'ordre & le pouvoir.

Pluſieurs Interprètes Chrétiens ont auſſi rejetté la première de ces opinions. Ils ont crû que le Père & le Fils étoient intervenus également dans la deſtruction de Sodome, & que c'eſt-ce que Moyſe a enſeigné. [8] Le Conciliabule de Sirmiſch prononce anathème contre ceux qui oſeront s'inſcrire en faux contre cette propoſition. On prétend même expliquer ce paſſage de la Genèſe par celui de Daniel : *Ecoute maintenant, ô notre Dieu, la prière de ton ſerviteur, pour l'amour du Seigneur.* On ſoûtient que ce *Seigneur pour l'amour* duquel le Prophète demande d'être exaucé, eſt le Meſſie : que ſon unité avec le Père eſt déſignée dans cette même prière, où la pluralité des Perſonnes de l'Eſſence Divine eſt établie, & que c'eſt pour cette raiſon que Daniel explique cette expreſſion pour *l'amour du Seigneur*, par cette autre, *pour l'amour de toi-même. Ecoute maintenant, ô notre Dieu*, dit-il, *la prière de ton ſerviteur pour l'amour du Seigneur. Seigneur exauce. Seigneur ſois attentif, & opère à cauſe de toi-même.* Dan. IX. 17. Verſ. 19.

Tous ces ſentimens différens ſont diſcutez avec

7. Voi. en la liſte de HEIDEG. *Hiſt. Patriarch. Exerc.* VIII. pag. 264.

8. SOCRATE *Hiſt. Eccleſ.* Lib. II. Cap. XXX. pag. 102. *Concil.* Tom. III. pag. 782.

avec érudition, avec ſolidité & avec étenduë par Théodore Hacſpan dans [9] ſes Remarques Philologiques & Théologiques ſur les paſſages les plus difficiles de l'Ecriture. Il conclut ſa diſcuſſion par l'aveu de la difficulté qu'il trouve à déterminer la queſtion qu'il a agitée. Ce ſera peut-être auſſi la concluſion de notre Lecteur.

La Foudre pénétra ſi avant dans les veines de Bitume dont ces Plaines étoient remplies, que ces matières combuſtibles enflamées par le feu du Ciel, communiquèrent bientôt leurs ardeurs à tout le Païs, conſumèrent tout ce qui étoit ſuſceptible d'être conſumé, & formèrent ce Lac Aſphaltite dont nous avons déja parlé. Le Père Calmet dans ſon Commentaire ſur le Chap. XIX. de la Genèſe parle de quelques Païs, dont le terrain eſt propre à être enflamé. Il ſe ſert du témoignage des [10] Auteurs qui ſont ſes garants, pour expliquer la narration de Moyſe.

L'Hiſtoire profane nous a conſervé divers monumens de la ſubverſion des Villes de la Plaine. [11] Corneille Tacite dit que l'on voyoit encore de ſon temps des traces de l'incendie qui les conſuma. [12] Philon s'accorde avec Tacite ſur cet article. [13] Diodore de Sicile, [14] Pline, [15] Strabon, parmi les anciens, [16] Biſſelius parmi les modernes dans ſon Traité des ruïnes illuſtres, & [17] un grand nombre de Voyageurs

9. Voi. ci-deſſus N°. V.
10. CALMET ſur Geneſ. XIX. 24. pag. 429.
11. TACITE *Hiſt.* Lib. V. pag. 427.
12. PHILO *de vitâ Moſis*, pag. 662.
13. DIODOR. DE SICIL. Lib. XIX. pag. 731. &c.
14. PLIN. *Hiſt.* Lib. V. 16. pag. 71.

geurs que nous aurons ſoin de marquer, ont fait des deſcriptions du Lac Aſphaltite. L'Auteur du Livre de la Sapience, dit que *la Terre de Sodome, deſerte & fumante encore, ſes fruits qui ne parviennent jamais à une parfaite maturité, & la ſtatuë de ſel, monument de l'ame incrédule, témoignent encore de la méchanceté de ces Villes.* C'eſt peut-être la durée de ces monumens qui a donné occaſion à l'Apôtre S. Jude d'appeller le feu qui conſuma Sodome un *feu éternel*, c'eſt-à-dire, un feu dont les veſtiges devoient ſe perpétuer juſques à la fin des Siècles. Sap. X. 6. Verſ. 7.

La joye que reſſentit Lot de ſe voir protégé du Ciel d'une façon ſi éclatante, fut troublée par la mort tragique de ſa Femme. Elle avoit violé d'une manière directe l'ordre qui lui avoit été donné de ne *pas regarder en arrière.* Le motifs de cette désobéïſſance fut, ſi nous nous en raportons au Targum de Jéruſalem, que cette Femme étoit de la Ville de Sodome, qu'elle regarda en arrière pour voir quelle ſeroit la deſtinée de la Maiſon de ſon Père. Cela eſt dit ſans preuve. Mais il étoit naturel que la Femme de Lot eût encore de l'attachement pour un Païs où elle avoit été pendant ſi longtemps; & qui, ſelon l'idée que nous en donne l'Ecriture, auroit été le lieu du Monde le plus délicieux, s'il n'étoit devenu abominable par les débordemens de ſes Habitans.

La Femme de Lot porta la peine de ſon crime Verſ. 26.

15. STRAB. Lib. XVI. pag. 763. Il confond le Lac *Sirbor* avec l'Aſphaltite.

16. BISSELIUS *de illuſtribus ruinis.* Deca. III. Part. II. à la fin de ce Volume eſt le Traité *Paleſtina Topotheſia.* Voi. pag. 47. 48. ſur le Lac Aſphaltite.

17. Extrait du *Voyage d'Alep à Jeruſalem*, pag. 141.

me & *elle devint*, dit Moyſe, *une Statuë de ſel.* Supplice rigoureux & ſingulier, & dont la ſingularité a fait dire à quelques [18] Rabins, qu'elle avoit refuſé par ſordidité de fournir du ſel au repas que Lot avoit préparé aux Anges.

Quelques Critiques ont crû que pour bien entrer dans le ſens des expreſſions de Moyſe, il ne falloit pas les prendre à la lettre. Il eſt vrai que ceux qui leur donnent un ſens propre, & qui penſent que la Femme de Lot fut réellement changée en une Statuë de ſel, s'apuyent ſur un paſſage du Deutéronome qui ſemble inſinuer, qu'il y eut du ſel mêlé avec le ſoufre enflamé qui conſuma les Villes de la Plaine. Ils diſent que le feu ayant préparé le paſſage aux parties du ſel dans le corps de la Femme de Lot, le conſolida, & lui communiqua en quelque ſorte ſon eſſence. Ces changemens ne ſont pas ſans exemple. [19] Aventin dans ſes Annales des Boïens anciens Peuples de la Gaule Celtique, raconte que plus de cinquante Païſans, occupez à traire leurs Vaches, furent infectez d'un air empeſté pendant un tremblement de Terre & changez en Statuës, qui étoient comme de ſel. Ceux qui voudront voir un plus grand nombre de ces exemples pourront puiſer dans les [20] ſources que nous indiquerons.

Deut. XXIX. 23.

A ces

18. R. SALOM. JARCHI ſur la Geneſ. XIX. 26. fol. 20. *ſub finem.*

19. AVENTIN. *Annal. Boiorum apud* HEIDEGG. *Hiſt. Patr.* Tom. II. *Exercit.* VIII. N°. XXIII. pag. 270.

20. Voi. MARCELLI *Hiſt. Med. Mirab.* pag. 264. BISSEL. *Argon. American.* Lib. XIV. Cap. II. pag. 354. SPERLINGIUS *de Format. Homin. in Utero* Cap. IX. *Quaſt.* V. KIRCHER *Mundus ſubterran.* Tom. II. Lib. VIII. Sect. II. Cap. II. pag. 50.

A ces raisons prises de l'Histoire sainte & de la Nature, en faveur du sens littéral, on en ajoûte qui sont prises du témoignage des hommes. [21] Josèphe dit que la Statuë en laquelle la Femme de Lot fut changée, subsistoit encore de son temps. [22] Tertullien assure la même chose du sien : que même *muliebria patiebatur*,

Dicitur & vivens alio jam corpore, sexûs
Munificos solito dispungere sanguine menses.

[23] S. Irenée narre quelque chose de pareil. Le Targum de Jérusalem dit qu'elle doit durer jusques à la fin des Siècles. [24] Des Voyageurs prétendent aussi l'avoir vuë, & en raportent diverses merveilles; comme celle-ci, qu'elle ne diminue jamais, quoi que depuis un si grand nombre de Siècles les Animaux la lèchent, & qu'elle soit exposée aux injures de l'air.

Quelque Système qu'on embrasse sur ce sujet il faut reconnoitre que toutes les raisons que nous venons d'alléguer en faveur du sens littéral peuvent être aisément refutées. Le passage du Deuteronome ne dit pas, qu'il tomba du sel avec du soufre lors que Sodome fut embrasée, mais que la Terre qui y est menacée, *ne seroit que soufre & que sel, telle que l'avoit été Sodome.*

Les Exemples des salifications prouvent seulement que la Femme de Lot peut avoir subi un

21. JOSEPH *Antiq.* Lib. I. Cap. XII. pag. 20. Le mot Grec ἐστήκει peut signifier *je l'ai vûe*, ou *j'en ai parlé.*

22. Il n'est pas assuré que ce Poëme soit de TERTULLIEN. Voi. TERTULLIEN *Carmen de Sodom.* pag. 644.

23. IREN. Lib. V. Cap. II. pag. 353. &c.

24. BENJAMIN *Itiner.* pag. 44. Voi. CHRIST. ADRICHOMIUS *Theatrum Terræ sanctæ.* pag. 55. col. 1. N. 230.

un pareil changement, non qu'elle l'aît ſubi en effet.

Le témoignage des Voyageurs, ſuſpect par lui-même, eſt combattu par un grand nombre de témoignages oppoſez. Il y a une riche compilation des uns & des autres dans [25] la Diſſertation de M. Le Clerc, [26] dans celle de Herman Witſius; [27] dans les Commentaires du P. Calmet, & dans divers autres Interprètes. Nous concluons que la meilleure, & peut-être l'unique raiſon qui fonde la penſée de ceux qui veulent que la Femme de Lot fut changée en une Statuë de ſel, c'eſt cette expreſſion de Moyſe, *elle devint une Statuë de ſel.* Il n'eſt donc plus queſtion que de déterminer ſi cette expreſſion ne peut pas être priſe dans un ſens métaphorique.

[28] Un Commentateur Caraïte, dont les Ouvrages manuſcrits ſe trouvent dans la Bibliothèque du Roi de France, & dans celle des Pères de l'Oratoire de Paris, poſe cette maxime générale qu'il applique à ce paſſage, c'eſt que dans la traduction de divers endroits de nos Ecritures le mot de *comme* doit être ſu-
Verſ. 12. pléé. Ainſi il eſt dit dans le Chap. XVI. de la Genèſe, qu'Iſmaël ſeroit *un Ane ſauvage. Il eſt* clair qu'il faut ſupléer ce terme, & traduire qu'il ſera *comme* un Ane ſauvage. De même, ſelon ce Commentateur, il faut traduire ici que la Femme de Lot devint *comme une Statuë de ſel.*

Il

25. M. LE CLERC Diſſert. ſur la Geneſ. *de Statua Salin.* pag. 374.

26. WITSII *Miſcellanea Sacr.* Tom. II. *Exerc.* VII. pag. 194. 195. 196.

27. CALMET ſur Geneſ. XIX. 26. pag. 433. &c.

28. Voi. RICH. SIMON ſous le nom de SAINJORE,

Il a crû que le corps de cette Femme ayant été ſéché & durci par l'ardeur de l'air enflamé, demeura fixe & immobile ſur la place, comme une Statuë, ou comme un amas de ſel. [29] C'eſt de la Bibliothèque Critique, publiée ſous le nom de M. de Sainjore, que nous tirons cette remarque.

[30] Un célèbre Critique s'eſt beaucoup plus éloigné encore des idées que le Texte de Moyſe offre d'abord à l'Eſprit. Il n'adopte pas la même conjecture que nous venons de raporter, mais il ſoutient que l'on remplit le ſens des expreſſions de Moyſe, ſi l'on ſuppoſe que la Femme de Lot expira de douleur, lors qu'elle jetta les yeux ſur l'incendie de Sodome. [31] Herman Witſius a combatu le ſentiment de ce ſavant homme. Voici le précis de cette diſpute.

[32] Le premier de ces Auteurs avoit dit qu'il vaudroit bien mieux faire violence aux expreſſions de Moyſe, (ce à quoi on n'eſt pas contraint dans cet endroit) que de l'introduire racontant des choſes abſurdes. [33] Son Antagoniſte ſe recrie contre cette propoſition. Il trouve qu'elle tend à nous faire ſecouër le joug de la Foi; à mettre la Raiſon ſur le Throne; à lui ajuger l'autorité de décider ce qui eſt abſurde, ce qui ne l'eſt point dans les Livres ſacrez; à diminuer le nombre des miracles que Dieu a faits en faveur de la Religion, ſous prétexte qu'on

Biblioth. Critiq. Tom. IV. Lettre XLIII. p. 417.

29. Voi. ci-deſſus N°. 28.

30. M. LE CLERC *de Statuâ Salin.* pag. 370. col. 2.

31. Voi. ci-deſſus N°. 26.

32. M. LE CLERC ibid. pag. 373. col. 2.

33. WITSIUS ibid. pag. 199. Art. XX.

qu'on n'en doit admettre aucun ſans néceſſité.

34 Le premier de ces Auteurs avoit dit que, même ſans faire violence aux expreſſions de Moyſe, on pouvoit entendre par le terme qui a été traduit *Statuë*, un corps devenu dur & immobile. Il s'étoit fondé ſur un paſſage de Daniel, & ſur un paſſage de Philon. Daniel exprime la dureté du fer par un terme à peu près ſemblable à celui qu'on entend d'une *Statuë*, dans l'Hiſtoire de la Femme de Lot. Et 35 Philon allégoriſant ſur la même Hiſtoire, dit que *ceux qui abandonnent les travaux qu'ils avoient déja fournis, & qui regardent en arrière, deviennent comme des Statuës d'une pierre muëte inanimée.* 36 Son Antagoniſte s'inſcrit en faux contre cette Critique. Il prétend qu'il n'y a pas un ſeul endroit dans toute l'Ecriture ſainte où le mot, dont il eſt ici queſtion, ſignifie l'état d'un homme qui eſt devenu immobile. Nous reconnoiſſons avec lui que ſi le terme du paſſage de Daniel dérive de celui-ci, ou s'il y a quelque raport, c'eſt pourtant un terme différent. Ce même Antagoniſte dit que Philon a pû comparer des Hommes à des *Colomnes*, ſans avoir voulu marquer que le mot de *Colomne* ou de *Statuë*, ſignifie l'état d'un homme devenu immobile.

Dan. II. 41.

37 Le premier de ces Auteurs avoit ſoutenu que le mot de *ſel* déſigne ſouvent un terroir ſtérile. Un paſſage du Deuteronome que nous avons déja cité, lui avoit fourni un Argument en faveur de cette ſeconde Critique. *La terre de ce Païs-là ne ſera que ſoufre, que ſel, & qu'embraſement. Elle ne ſera point ſemée; elle ne ſera rien*

Deut. XXIX. 23.

34. M. LE CLERC ibid. pag. 371. 372.
35. PHILO *de Profugis* pag. 468.
36. WITSIUS ibid. pag. 202. Art. XXIV.

rien germer ; nulle herbe n'en ſortira. Il avoit établi auſſi que le terme *en* ou *dans* doit être ſouvent ſupléé dans les Verſions qu'on fait des Ecrits ſacrez. Par exemple dans celui-ci : *N'y a-t-il point de lieu dans la Maiſon de ton Père pour nous loger*? Ce mot *dans*, ne ſe trouve pas dans l'Original. Par exemple encore : *Baiſez le Fils de peur qu'il ne ſe courrouce, & que vous ne périſſiez dans ce train.* Le mot *dans* manque dans l'Original. En joignant ces deux remarques à la précédente, cet Auteur avoit avancé que ces paroles de Moyſe, *elle devint une Statuë de ſel*, pouvoient déſigner qu'elle demeura immobile dans le terroir de Sodome, qui eſt un *terroir ſtérile*. [38] Son Antagoniſte refute ces deux dernières penſées, comme il avoit refuté la première. Il dit que dans le paſſage du Deuteronome il eſt bien parlé du *ſel* qui rend un *terroir ſtérile*, mais le ſel ne ſe prend pas pour le *terroir ſtérile* même. Il ajoûte que dans le ſtyle de la Langue ſainte, les deux paſſages où l'on prétend que le terme *dans* doit être ſupléé, font un ſens complet ſans qu'on y ajoûte ce mot.

Genef. XXIV. 23.

Pſ. II. 12.

[39] Le premier de ces Auteurs avoit dit que le *ſel* marque ſouvent la durée, ou l'éternité. Dans ce ſens une Alliance éternelle eſt appellée une *Alliance de ſel.* On pourroit donc entendre ſelon lui, quand il eſt dit de la Femme de Lot qu'elle *devint une Statuë* de ſel, on pourroit, dis-je, entendre qu'elle perſiſta toûjours dans cet état d'immobilité où elle fut reduite, & qu'elle ne retourna jamais dans celui où elle avoit

Nomb. XVII. 19.

37. M. LE CLERC ibid. pag. 372, col. 2.
38. WITSIUS ibid.
39. M. LE CLERC ibid.

avoit été auparavant. [40] Son Antagoniſte répond que quand même cette Critique ſeroit reçûe, la phraſe entière, *devenir une Statuë de ſel*, ne pourroit pourtant jamais ſignifier, être enlevée du Monde par une mort ſubite & inopinée.

[41] Le premier de ces Auteurs avoit dit que c'eſt une choſe ordinaire dans le ſtyle ſacré, & dans le profane de repréſenter, du moins métaphoriquement, des hommes immobiles, ſous l'idée d'une Pierre, ou d'une Statuë. Ainſi il eſt dit dans le I. Livre de Samuël, que *Nabal revenu de ſon ivreſſe ſentit ſon cœur s'amortir en lui, & qu'il devint comme une Pierre.* De même la Fable raconte que Niobé après le meurtre commis en la Perſonne de ſes Enfans, fut métamorphoſée en Pierre. Cela veut dire, ſelon [42] Ciceron, le ſilence dans lequel la douleur jetta cette Mère. [43] Son Antagoniſte répond que ces ſortes d'expreſſions ſont dans toutes les Règles du ſtyle figuré : qu'aucun de ceux qui les ont luës n'ont pû leur donner un ſens littéral : que ceux qui les ont employées ont ſuffiſamment fait connoître quelle ſignification ils leur avoient attribuée. Au lieu que dans l'expreſſion de Moyſe il n'y a rien de pareil : rien qui détermine le Lecteur au ſens métaphorique, & qui ne le porte à admettre le ſens propre & littéral.

I. Sam. XXV. 34.

Nous n'avons raporté le précis de cette diſpute que pour faire naître, à ceux de nos Lecteurs qui n'auront pas vû les Diſſertations que nous avons citées, le déſir de les connoître plus exactement qu'ils ne peuvent le faire par un

40. WITSIUS ibid.
41. M. LE CLERC ibid. pag. 377. col. 2.
42. CICERON *Tuſculan.* 3.

un extrait comme celui-ci. Sans entreprendre de prononcer sur le différent de ces deux grands hommes, nous nous hazarderons d'avancer que les raisons de l'Antagoniste n'auroient pas eu moins de force, s'il les avoit proposées avec plus de modération, & s'il n'avoit trop laissé voir en refutant son Adversaire, je ne sai quel plaisir de noircir ses intentions. Nous reconnoitrons aussi, que si les opinions qu'Herman Witsius a combattuës sont en effet des erreurs, comme il le prétend, elles sont de celles qui marquent le génie pénétrant, & la profonde érudition de celui qui les a conçuës, & qu'il n'est pas donné à tous de refuter solidement.

Une Question qui s'agite parmi les Interprètes fera la clôture de ce Discours. On demande si Sodome, Gomorrhe & les autres Villes de la Plaine seront un jour rétablies dans leur première splendeur. C'est un passage d'Ezéchiel qui a donné lieu à cette Question. *Quand je ramenerai* (dit ce Prophète de la part de Dieu) *Quand je ramenerai les Captifs de Sodome & des Villes de son ressort, je ramenerai aussi les Captifs de ta captivité parmi elles. Quand ta Sœur Sodome & les Villes de son ressort; quand Samarie & les Villes de son ressort retourneront à leur état précédent, toi & les Villes de ton ressort retournerez à votre état précédent —— Je te les donnerai pour Filles, mais non selon ton Alliance.* Ezech. XVI. 53-55. Vers. 61.

L'opinion la moins soutenable, qu'on ait euë sur ce passage, est celle de quelques Juifs qui a été raportée par [44] S. Jérôme. Ils ont dit

43. WITSIUS ibid. pag. 204.

44. Voi. HIERON. Tom. V. *in Ezechiel.* XVI. 53. pag. 432. col. 2.

dit que Sodome & Gomorrhe ſeront comme le Paradis de Dieu, lors que le Meſſie viendra ſur la Terre.

Deux ſentimens partagent les plus ſenſez des Interprètes ſur cette matière. Quelques-uns penſent que les paroles d'Ezéchiel ſont ironiques : que Dieu pour exprimer que les Captifs de Juda ne ſeront jamais ramenez, dit qu'il leur accordera leur délivrance quand il fera la même grace à Sodome, & aux Villes de ſon reſſort, auxquelles il étoit certain qu'il ne la feroit jamais. Ils ſe fondent ſur ces paroles de Sophonie qui aſſurent expreſſément que les malheurs de Sodome n'auront point de fin : *Je ſuis vivant, dit le Seigneur l'Eternel des Armées, le Dieu d'Iſraël, que Moab ſera comme Sodome, & les Enfans de Hammon comme Gomorrhe, un lieu embarraſſé d'orties, & une carrière de ſel, & de déſolation pour jamais.* Ils allèguent encore en faveur de leur ſentiment, que les paroles d'Ezéchiel ſont placées parmi les reproches les plus cuiſans, & les menaces les plus terribles.

Soph. II. 9.

Mais perſonne n'ignore ce que nous avons déja eû occaſion de remarquer, *que ces termes de l'Ecriture, qui paroiſſent exprimer l'éternité proprement dite, ſont employez ſouvent pour marquer une longue durée. C'eſt auſſi une choſe très-ordinaire au S. Esprit de mêler des conſolations & des promeſſes, parmi les dénonciations les plus effrayantes de ſes jugemens. Ainſi les raiſons que l'on allègue ici en faveur du ſens d'ironie, n'ont rien qui doive nous arrêter, ſi l'on peut allèguer de bonnes preuves pour le ſens contraire.

*Comparez ce paſſage de Sophonie avec Jer. XLVIII 47.

Il eſt démontré que la captivité des Juifs devoit

devoit être un jour terminée. Elle ne devoit durer que ſoixante- & dix années. Les malheurs de ce Royaume ne pouvoient donc être comparez à ceux de Sodome & de Gomorrhe, ſi l'on ſuppoſe que ces derniers ne devoient point avoir de fin. Dans le Chapitre, d'où ſont tirées les paroles dont on recherche le ſens, le rétabliſſement du Royaume de Juda, & ce qu'il y a de plus remarquable encore, celui de ces mêmes Villes de Sodome & de Gomorrhe ſont expreſſément promis. *Je me ſouviendrai de l'Alliance que j'ai traitée avec toi aux jours de ta jeuneſſe, & j'établirai avec toi une Alliance éternelle. Tu te ſouviendras de tes voyes, tu en ſeras confuſe, lors que tu recevras tes Sœurs, tant les plus grandes que les plus petites, je te les donnerai pour Filles: mais non ſelon ton Alliance.* Ces raiſons me paroiſſent plus fortes que celles qui ont été propoſées en faveur du ſens ironique. Verſ. 60. &c.

C'eſt ce qui a déterminé pluſieurs Interprètes à regarder ce Texte, comme un Oracle qui promet le rétabliſſement du Royaume de Juda, & qui ſuppoſe celui des Villes de la Plaine. Dieu avoit comparé les rebellions de ce Royaume à celles de Sodome & à celles de Samarie, qu'il appelle pour cette raiſon *les Sœurs de Juda.* Il avoit même dit que dans la comparaiſon de ces divers crimes, ceux de Juda l'emportent ſur ceux de Sodome & de Samarie. Il dénonce enſuite les fleaux qui alloient fondre ſur ces criminels, qui avoient porté le crime à un plus haut excès, que ces hommes qu'on regarde comme ce qu'il y eût jamais de plus exécrable ſur la face de la Terre. Il dit à ces Juifs qu'ils ſeront rétablis véritablement un jour; mais il leur déclare en même temps, qu'ils

ne doivent s'attendre à voir tarir la ſource de leurs maux, que lors que les malheurs de Sodome & de Gomorrhe ſeront terminez.

Mais parmi ces Interprètes même qui regardent ces paroles comme une promeſſe, il y a deux opinions différentes. Les uns la prennent dans un ſens litteral; ils diſent que les Peuples voiſins de la Judée furent envelopez dans les jugemens dont Dieu viſita ce Royaume par le ſanglant Miniſtère de Nabuchodonoſor & de ſon Armée, & eurent auſſi part à ſa délivrance, & que c'eſt là ce que promettoit le Prophète.

Mais ſans ramaſſer ici ce que [45] Willalpand, [46] Witſius, & divers autres Interprètes ont oppoſé à ce Commentaire, il nous ſuffit d'une réflexion pour en montrer le foible, & l'inſuffiſance. La délivrance qu'Ezéchiel promettoit à Sodome, & aux Villes de ſon reſſort devoit avoir la même Epoque que celle de Samarie, c'eſt-à-dire, que celle des dix Tribus. *Quand ta Sœur Sodome & les Villes de ſon reſſort, quand* SAMARIE, *& les Villes de ſon reſſort retourneront à leur état précédent, toi auſſi & les Villes de ton reſſort retournerez à votre état précédent.* Or le Royaume des dix Tribus ne retourna point *dans ſon état précédent*, lors que le Royaume de Juda fut rétabli après ſoixante-dix années: ſi quelques Iſraëlites ſuivirent les Juifs dans la Judée, le plus grand nombre d'entr'eux demeura dans la diſperſion. [47] Josèphe dit expreſſement, qu'il n'y eut que *Juda & que Benjamin*, qui eurent part à cette délivrance,

45. Voi. WILLALPAND ſur *Ezech.* XVI. 53. 60. 61. Tom. I. pag. 212.

46. HERMAN. WITSIUS *Meletemata Leidenſia Commentar.*

livrance, que *les autres Tribus reſtèrent au delà de l'Euphrate, où elles ſe ſont multipliées d'une façon merveilleuſe.* Il faut donc chercher une autre Epoque dans laquelle ſe trouvent réunies la délivrance de Juda, celle du Royaume de Samarie, & celle des Villes de la Plaine. Il n'y a que cette réunion qui puiſſe remplir le ſens de l'Oracle d'Ezéchiel.

Des difficultez qui ſe trouvent dans la penſée que nous venons d'expoſer, d'autres Interprètes concluent que la Promeſſe faite par le Miniſtère de ce Prophète, ne ſeroit accomplie que dans les Siècles du Meſſie : & comme elle n'eſt pas encore remplie, ils jugent qu'elle ne le ſera parfaitement que dans ce période bienheureux où *la plénitude des Gentils étant arrivée*, les Peuples les plus idolatres ſe rangeront ſous les Etendars de Jéſus-Chriſt, & les Juifs mêmes reconnoïtront la divinité de cet Evangile qu'ils ont rejetté. Avec cette Hypothèſe on explique ces paroles de l'Oracle, *mais non ſelon ton Alliance.* [48] Un Rabin croyoit les avoir ſuffiſamment éclaircies en les paraphraſant à peu près de cette manière : *Je rétablirai les Villes de la Plaine, quoi qu'elles ne ſoient pas de celles que j'ai données à Abraham & à ſa Poſtérité.* Mais ſon principe eſt faux. Il paroit par le paſſage cité à la marge, que toute cette étenduë de Païs dans lequel avoient été ſituées ces Villes ſur lesquelles tomba le feu du Ciel, avoit été promiſe à Abraham. Les Interprètes que nous citons diſent que les paroles d'Ezéchiel, *non ſelon ton Alliance*, ſont paral-

Rom. XI. 25.

Geneſ. XIII. 15.

mentar. in verſ. 7. *Epiſt. Juda.* pag. 475.

47. JOSEPH. *Antiq.* Lib. XI. Cap. V. pag. 368.

48. Voi. ce ſentiment refuté par WITSIUS ibid. p. 476.

Jérém. XXXI. 31. parallèles à celles de Jérémie : *Voici les jours viennent, dit l'Eternel, que je traiterai une nouvelle Alliance avec la Maiſon d'Iſraël, & avec la Maiſon de Juda, non ſelon l'Alliance que je traitai avec leurs Pères au jour que je les pris par la main pour les faire ſortir du Païs d'Egypte, &c.*

Heureux les Interprètes qui vivant dans ce bienheureux temps où les Prophéties auront été pleinement accomplies, trouveront dans leur accompliſſement des ſecours pour les expliquer, ſans avoir beſoin d'en chercher le ſens *en tâtonnant*, comme nous, dans les ombres de l'avenir !

Actes XVII. 27.

XIX. DIS-

XIX. DISCOURS.

Exil d'Agar. GEN. XXI. 9. &c.

UNe des plus grandes épreuves par où Abraham ait paſſé, a été le long intervalle que Dieu mit entre la promeſſe d'une poſtérité & ſon accompliſſement. Le Patriarche avoit déja *ſoixante-quinze ans*, lors qu'elle lui fut adreſſée pour la première fois. Tous les momens qui s'écoulèrent depuis ce période étoient pour un homme de cet âge un nouvel obſtacle à ſes eſpérances, & une nouvelle tentation livrée à ſa Foi. Sara y avoit ſuccombé en quelque ſorte. Elle avoit une Servante nommée Agar, que les [1] Juifs prétendent avoir été Fille de Pharao. Ce Roi fut ſi frapé, diſent-ils, des merveilles que Dieu avoit faites pour Abraham, qu'il dit à ſa propre Fille : il vaut mieux que tu ſois Servante dans la Maiſon d'un homme ſi chéri du Ciel, que d'être Maîtreſſe chez un autre : Fable qui n'a de fondement que dans l'imagination de ceux qui l'ont publiée. Quelle que fût l'origine d'Agar, Sara impatiente d'avoir de la poſtérité la livra à Abraham, dans le deſſein d'adopter les Enfans qui naîtroient de cette union. Il s'étoit écoulé dix ans depuis la promeſſe faite à Abraham juſques à ce qu'il eut récours à ce moyen pour avoir une lignée. Quel-

Geneſ. XII. 2.

1. S. JARCHI *in Geneſ.* XVI. 2. fol. 16. pag. 1. *ſub finem.*

[2] Quelques Juifs ont jugé de là que dix ans paſſez avec une Femme ſtérile, étoient une raiſon ſuffiſante à un Mari pour la répudier.

Agar étoit plus jeune que Sara, & il y avoit par cela même un obſtacle de moins aux eſpérances d'Abraham. Auſſi cette Servante fut-elle peu de temps à concevoir.

Toute la conſéquence qu'on peut tirer de la conduite que tint Abraham dans cette occaſion, c'eſt que la * pluralité des Femmes, ne fut point interdite dans le Siècle des Patriarches. Quelque effort qu'ayent fait de graves Théologiens pour prouver que la Polygamie étoit criminèlle avant le Meſſie, nous ne ſaurions entrer dans leur penſée. Il eſt mal-aiſé de ſe perſuader qu'une conduite tenuë par les plus ſaints hommes; une conduite qui ne ſuppoſe pas ſeulement dans ces Perſonnages quelque action paſſagère, mais un genre de vie ſoûtenu; une conduite pendant laquelle ils ont eu avec Dieu les communications les plus intimes; une conduite de laquelle ils n'ont jamais été repris pendant que Dieu armoit contr'eux le Ciel & la Terre pour quelque péché particulier; une conduite dont il ne nous reſte aucune trace de penitence, & qui non ſeulement n'avoit pas été défenduë de Dieu, mais qu'il avoit en quelque façon dirigée, il eſt, dis-je, malaiſé de ſe perſuader qu'une pareille conduite ait été odieuſe aux yeux de Dieu.

* Ou le Concubinage.

Voi. Deut. XXI. 15. 16.

Mais ſi elle étoit innocente alors, dira-t-on, elle l'eſt donc aujourdhui? Point du tout. Dans la fameuſe queſtion ſi les Loix Morales que Jéſus-Chriſt nous a données ſont eſſentiellement

2. JARCHI *in Geneſ.* XVI. 2. fol. 16. pag. 2.

lement les mêmes que celles qui furent prescrites aux Anciens, il faut distinguer avec soin les Principes généraux de la Morale d'avec quelques conséquences particulières qui en resultent. Les Principes généraux de la Morale, *aimer Dieu de tout son cœur, & son prochain comme soi-même*, sont de tous les Temps & de tous les Lieux. C'est la Loi donnée aux Patriarches; c'est la Loi donnée aux Prophètes; c'est la Loi donnée aux Juifs & aux Chrétiens; c'est celle qui oblige les Anges même, & dont il n'est pas plus possible que Dieu nous dispense, qu'il ne l'est que Dieu renonce à lui-même. Mais les conséquences particulières de cette Loi, ou plûtôt le degré où elle doit être portée, sont d'un autre genre. Ils dépendent des diverses circonstances dans lesquelles se trouve un Peuple. Ils dépendent des éclaircissemens que Dieu a donnez aux Principes généraux de ses Loix, des ordres particuliers dont il les a accompagnez, du génie de l'Alliance qu'il a traitée. Il n'est pas plus étonnant que des Loix qui engagent les Chrétiens, n'ayent pas été imposées aux Juifs, qu'il l'est que les Saints glorifiez soient appellez à rendre à Dieu des hommages plus purs que ceux que nous lui rendons sur la Terre, quoi que nous ayons les uns & les autres cet engagement général *d'aimer Dieu de tout notre cœur*. Or nous prétendons que Jésus-Christ nous a enseigné, ce que les Juifs & les Patriarches avoient ignoré, c'est que des principes généraux de la Morale donnez aux uns & aux autres, suit cette conséquence particulière, qu'un Homme ne doit avoir qu'une Femme.

Si la Polygamie & le Concubinage étoient

tolérez du temps des Patriarches, ils ſuppoſoient pourtant moins de perfection, dans ceux qui s'y abandonnoient, & Dieu pour les en dégoûter voulut qu'il ſortît du ſein même de cet état, & de tout ce qui y reſſemble, des inconvéniens qui y ſerviſſent de barrière. La misère de l'Homme étant ſi grande que ſa Societé avec une ſeule Perſonne eſt ſouvent une ſource de diviſions, quand elle doit durer autant que la vie ; & que ne doit pas cauſer un troiſième qui ſe joint dans cette union, & qui aporte avec lui un redoublement de paſſions, & une diverſité d'intérêt? C'eſt ce qu'éprouva bientôt Abraham. A peine Agar eut-elle conçû, qu'elle en prit occaſion de mépriſer intérieurement ſa Maîtreſſe, & qu'elle ne put s'empêcher de témoigner ſes ſentimens. Sara en gémit, & verſa ſes plaintes dans le ſein d'Abraham. Il remit la Servante à la diſcrétion de ſa Maîtreſſe qui uſa de ſon pouvoir, & qui infligea à cette Femme fière de ſa conception, un châtiment que l'Hiſtoire ſainte ne raporte point. Il faut être étrangement prévenu contre l'aimable Doctrine de la Tolérance, & bien deſtitué d'Argumens en faveur de la Doctrine oppoſée, pour conclurre de cette Circonſtance, comme la fait [3] S. Auguſtin, qu'il eſt permis d'infliger des peines corporelles aux Hérétiques.

Agar fuit le courroux de ſa Maîtreſſe, & alla dans le Déſert de Sur, qui s'étend, dit [4] S. Jérôme, *des Frontières de la Paleſtine juſques au bord de la Mer Rouge.* Là elle fut trouvée par un

3. AUGUST. Tom. II. Epiſt. XLVIII. pag. 109. Il ſe retracte d'avoir crû qu'il ne falloit pas agir avec violence contre les Hérétiques. Voi. ibid. Epiſt. L. pag. 137.

un Ange qui lui ordonna d'aller implorer la clémence de Sara, & de s'humilier en ſa préſence. Il lui promit auſſi qu'elle auroit un Fils, dont le nom ſeroit pris de ce que Dieu avoit eu égard à l'affliction de ſa Mère. *Iſmaël* étoit ce nom qui veut dire *Dieu a ouï*. Il lui dit que cet Enfant ſeroit un *Ane ſauvage*, c'eſt-à-dire, féroce comme l'un de ces Animaux ; que *ſa main ſeroit contre tous*, comme la *main* de tous ſeroit *contre lui* : & ce fut là le caractère non ſeulement d'Iſmaël, mais de ſa poſtérité. [4] Les Sarraſins & les Arabes qui ſe vantent de l'avoir pour Père, ſemblent s'être formez ſur ce modèle. Rien ne reſſemble mieux à l'idée que l'Ange donnoit d'Iſmaël, que celle [6] qu'Ammien Marcellin a donnée de ſes deſcendans. Agar étonnée de cette viſion, s'écria : *N'ai-je point vû après celui qui me voioit* ? Paroles équivoques, par leſquelles il ſemble que cette Femme ſe félicite d'avoir, malgré l'opinion reçûe dans les premiers Siècles, conſervé ſa vie même après avoir vû Dieu.

Genef. XVI. 11. Verſ. 13. Vers. 13.

Mais ce ne fut là que le commencement des peines cauſées à Abraham, à l'occaſion de Sara & d'Agar. Ce privilège d'avoir pluſieurs Femmes ſans crime fut le poiſon de ſa vie. Le temps de l'accompliſſement de la grande promeſſe arrive. La Femme ſtérile enfante. Le Vieillard âgé de *cent ans* ſe voit Père d'un Fils que l'on circoncit, ſelon l'ordre de Dieu, & à qui l'on donne le nom d'*Iſaac*, c'eſt-à-dire *ris*, parce que Sara en le recevant au Monde dit, que *tous ceux qui aprendroient cet évenement merveilleux*

Genef. XXI. 6.

4. HIER. *de loc. Hebr.* Tom. III. pag. 291.
5. HIER. *in vitâ Malchi. Monach.* Tom. I. pag. 256.
6. AMM. MARCELL. Lib. XIV. Cap. IV. p. 10. 11.

veilleux ſe réjouïroient avec elle. Sara allaitoit elle-même un Fils ſi précieux, & quand le temps de le ſevrer arriva, elle le fit avec toute la magnificence qu'étaloient dans ces circonſtances les perſonnes diſtinguées. Iſmaël avoit alors ſeize ou dix & ſept années. Jaloux de l'apareil de cette Fête, il oſa porter ſes mains ſur cet Enfant, qui étoit déſormais l'objet de tous les vœux. Le Texte dit *qu'il joua avec Iſaac*; mais le terme qui eſt employé n'eſt pas un des moins équivoques de la Langue ſainte. Il peut ſignifier *faire des actes d'idolatrie*, & pluſieurs ont crû que ce fut là le crime d'Iſmaël. Mais il peut marquer auſſi *faire la guerre ou perſecuter.* [6] Quelques Rabins l'avoient ainſi entendu. C'eſt l'idée que S. Paul y attache dans cet endroit, & que nous devons retenir après lui. Sara ſe ſentit enflamée de courroux à la vûe de cette inſolence. Elle demanda l'exil de celui qui l'avoit commiſe. Elle voulut même que la Mère fut exilée avec l'Enfant, de peur qu'après avoir eu l'audace d'inſulter à l'Héritier, ils n'euſſent encore celle de s'emparer de l'Héritage. Abraham fut touché de cet arrêt. Il l'exécuta pourtant par l'ordre de *Dieu*, qui lui promit la vie de celui qu'il alloit chaſſer. Cette circonſtance refute ſuffiſamment l'imagination [7] de quelques Rabins, qui diſent qu'Abraham donna la lettre de divorce à Agar, qu'il l'exclut à jamais elle & ſon Fils du Siècle préſent & du Siècle avenir. Auſſi les Juifs chargent-ils de malédiction les Mahométans & les Sarraſins qui font gloire de deſcendre d'Iſmaël, qu'ils nomment le Père de Mahomet, & *le Prophète* par excellence. Abra-

Geneſ. XXI. 9

Gal. IV. 29.

7. R. ELIEZ. PIRKE' Cap. XXX. pag. 69.

Abraham prit une bouteille d'eau, & du pain qu'il mit sur l'épaule d'Agar, & qu'il lui remit avec l'Enfant. Les Septante ont ridiculement traduit, & quelques Juifs l'ont crû après eux, qu'Abraham mit aussi l'Enfant sur les épaules d'Agar, parce que la construction des mots Hébreux reveille cette idée. Il est bien plus difficile de comprendre comment Abraham, riche comme il étoit, & aimant encore tendrement cette Mère infortunée & son Enfant, les envoya ainsi sans suite, & avec des provisions si minces. Dire que ces paroles de Moyse, *du pain & de l'eau*, renferment ici dans leur notion tout ce qui étoit nécessaire à Agar & à Ismaël, c'est parler contre la foi de l'Histoire, qui va nous montrer la Mère & l'Enfant prêts à mourir de soif & de faim. Dire qu'Abraham agit avec précipitation, & qu'il se reservoit d'envoyer bien-tôt dans le Desert ce qui seroit nécessaire à ces deux malheureux, c'est s'obliger du moins à reconnoitre, que ce bon Vieillard prit mal ses mesures, & agit avec peu de circonspection. Il est peut-être plus sûr de ranger cet endroit de l'Histoire sainte, parmi ces circonstances obscures qu'il ne nous est pas donné de pénétrer.

Agar arriva au Desert où *elle alloit errante*,[8] & quelques Juifs disent que ce terme marque qu'elle tomba de nouveau dans l'idolatrie de la Maison de Pharao, ce qui fut cause selon eux que cette eau qu'elle avoit aportée, & qui s'étoit toûjours conservée par miracle tarit entièrement : autre rêverie. Quand elle eut consumé, l'eau de sa Cruche, elle se crût prête à mourir de soif,

Genes. XXI. 14.

8. R. ELIEZ. ibid.

ſoif, & la douleur la plus violente qu'elle reſſentit fut de ne pas expirer avant ſon Fils. Elle ne pût ſe reſoudre à être témoin de ſa mort. Elle le mit ſous un arbre. Elle s'écarta enſuite, & là elle donna un libre cours à ſes larmes & ſe livra à ſa douleur. Mais l'Ange qu'elle avoit vû lorsqu'elle avoit été exilée la première fois, lui aparut de nouveau, & lui montra une Fontaine qui étoit dans le Deſert, & qu'elle n'avoit pas aperçûe, peut-être parce qu'on couvroit anciennement les puits après les avoir creuſez. Il lui promit non ſeulement que cet Enfant ne mourroit pas dans ce Deſert, mais qu'il fourniroit une longue carrière.

XX. DIS-

XX. DISCOURS.

Le Sacrifice d'Abraham. GEN. XXII.

TOutes les épreuves, auxquelles Abraham venoit d'être appellé, avoient contribué à ſignaler ſa foi & ſon zèle. La plus difficile reſtoit encore, & lui préparoit de nouveaux triomphes. C'étoit le Sacrifice de ſon Fils que Dieu l'appella de lui offrir lui-même en Holocauſte. L'Hiſtoire ſainte dit que Dieu *tenta* le Patriarche. Il faut écarter de ce terme, lors que c'eſt à Dieu qu'on l'applique, tout ce qu'il a d'odieux. *Tenter* ſignifie quelquefois, porter au crime. En ce ſens, *Dieu ne peut être tenté de maux, & ne tente jamais perſonne.* Mais *tenter* ſignifie auſſi, mettre à l'épreuve. En ce ſens, Dieu *tente* les hommes, quelquefois en ſa colère, & quelquefois en ſon amour. Lors que par un effet de ſa juſtice il abandonne les hommes à eux-mêmes : lors qu'il les laiſſe tomber dans les pièges, qui leur ſont tendus de toutes parts : lors que, pour les punir de ce qu'ils ont négligé de ſe ſanctifier & de s'inſtruire, il ſoufre qu'ils tombent dans l'erreur & dans le vice, c'eſt alors qu'il les *tente* en ſa colère. Mais lors qu'il permet que ſes Enfans ſoient dans quelque pas perilleux pour les en faire ſortir avec gloire ; lors que pour manifeſter, pour perfectionner, ou pour couronner leurs vertus il ſouffre que leurs vertus ſoient attaquées ; lors qu'il les expoſe au combat

Jaques I. 13.

bat, pour leur faire remporter la victoire, c'eſt alors qu'il les *tente* en ſon amour. C'eſt ainſi qu'il *tenta* Abraham. [1] Les Juifs diſent que ce Patriarche eut dix de ces ſortes de *Tentations*. L'abandon de ſa Patrie; ſa fuite en Egypte; le premier enlevement de Sara; la guerre qu'il entreprit en faveur de Lot; la néceſſité de prendre Agar; l'exil d'Iſmaël; celui d'Agar; la Circonciſion; le ſecond enlevement de Sara; & le Sacrifice d'Iſaac.

Rien n'étoit en apparence plus propre à revolter le Patriarche que la manière dont Dieu lui ſignifia l'ordre qu'il lui donnoit de ſacrifier
Verſ. 2. ſon Fils: *Prens maintenant ton Fils, ton unique, celui que tu aimes, Iſaac; va-t-en au Païs de Morijah, offre-le moi là en Holocauſte, ſur une des Montagnes que je te dirai.* L'Hiſtoire que nous racontons offre à nos eſprits de trop grandes merveilles, pour nous permettre de nous arrêter à des minuties. Les Interprètes ne ſont pas d'accord ſur l'origine du mot de *Morijah*. Les uns veulent qu'il dérive d'un terme, qui ſignifie, *être en vuë*, & que cette Montagne fut ainſi nommée, parce qu'étant plus élevée que les autres, elle étoit auſſi plus propre à fraper les yeux. Les autres croyent qu'il vient d'un terme qui veut dire *enſeigner*; parce que le Temple y ſeroit bâti, & que la Loi *devoit ſortir de Jéruſalem*, comme l'avoient prédit les Prophètes. Les autres ont ſoûtenu qu'il venoit d'un terme, qui ſignifie *pouvoir*, & que *Morijah* eſt ainſi nommé, non que ce fut-là ſon véritable nom dans le période dont il eſt ici queſtion,

1. Voi. MISCHNA Tom. IV. Tit. *Pirké Aveth.* Cap. V. N. III. pag. 465. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXVI. pag. 59.

tion, mais par anticipation & parce qu'il le fut ensuite, lors que Dieu eut pourvû à la victime pour le Sacrifice. D'autres ont curieusement remarqué que le nom de Morijah commence par la Syllabe *Mor*. *Mor* dans la Langue sainte veut dire de la *Myrrhe*, ils ont conclu delà que la Montagne de *Morijah*, & la Montagne de la *Myrrhe* étoit la même chose. Mais *Myrrhe* est dérivé d'un mot qui signifie amertume. Jésus-Christ devoit être immolé sur la Montagne de *Morijah*. L'Epoux dit dans le Cantique des Cantiques : *Je m'en irai sur la Montagne de la Myrrhe* : Donc le Messie annonce là les amertumes de son Sacrifice. Réflexions que nous laissons au discernement de notre Lecteur. Nous devons nous contenter de remarquer que *Morijah* n'étoit pas une Montagne particulière, mais une étenduë de Païs, où étoient plusieurs Côteaux, les uns dans l'enceinte où fut bâtie Jérusalem dans les Siècles suivans; les autres hors de cette enceinte, comme celui de Golgotha, celui des Oliviers, & quelques autres. Ce fut-là, disent quelques [2] Rabins, qu'Adam, que Noé, qu'Abel avoient offert leurs Sacrifices. Tout cela ne doit pas nous arrêter. Cant. IV, 6.

Abraham ne différa pas, même d'un jour, à obéïr à la voix de Dieu. La promptitude de son obéïssance est une démonstration, que Dieu se révéloit aux fidèles des premiers Siècles, d'une manière qui ne leur laissoit aucun doute que ce fût lui qui leur parlât. La Loi qui ordonnoit à Abraham de veiller sur la conserva-

tion

& VORSTII *Animad. in eumdem.* pag. 190.
2. R. ELIEZ. Cap. XXXI. pag. 74.

tion d'un Fils, qui étoit le centre des promeſſes Divines, & qui devoit être la tige de tous les croyans, auroit prévalu ſur une Révélation ſuſpecte & incertaine. Mais dès qu'il eut reçû l'ordre de Dieu, dès qu'il ſe fut convaincu que Dieu lui demandoit ce Sacrifice, c'étoit à lui de l'offrir. Ce fut auſſi ce que fit ce Patriarche. Verſ. 3. *Il ſe leva de bon matin, il ſella* ou *il fit ſeller* * *un Ane.* Nous verrons diverſes preuves dans la ſuite, que c'étoit dans les premiers Siècles la voiture ordinaire des Perſonnes diſtinguées.

* Quelques Rabins ont dit que c'étoit l'Ayeul de l'Aneſſe de Balaam. *R. Eliez.* Pirké ch. 31.

Abraham ſe fit accompagner de deux de ſes Serviteurs, que [3] les Juifs ont dit, ſans aucune preuve, avoir été Iſmaël & Eliézer. Il ſe munit auſſi de bois pour l'Holocauſte, & demeura en chemin trois jours entiers, dont chaque inſtant lui livra des combats, que la fermeté de ſa foi fut ſeule capable de lui faire ſoûtenir. Il arriva enfin au lieu, où il croyoit voir cette ſanglante ſcène. [4] Quelques Rabins ont dit qu'il le reconnut à la gloire de la Majeſté Divine qui y avoit paru. [5] D'autres que ce fut à une Colomne de feu. Il n'eſt pas poſſible à des eſprits ſenſez de préferer une de ces conjectures à l'autre. Quand Abraham fut arrivé au bas du Côteau, il ordonna à ſes Serviteurs de demeurer-là avec l'Ane; *Moi & l'Enfant*, ajouta-t-il, *nous irons juſques-là, nous adorerons, & puis nous retournerons.* Verſ. 5. On demande ſi Abraham ſuivit ici les Loix de la Vérité, ou ſi la diſſimulation dont il uſa, en promettant le retour d'un Fils qu'il croyoit offrir en Holocauſte, ne fut pas

3. R. SALOM. JARCHI ſur la Geneſ. XXII. 3. fol. 22. pag. 2. ſub finem.

pas une tâche à ſon obéïſſance? Et notre Lecteur peut choiſir de ces divers ſentimens. Croira-t-on qu'Abraham parloit par un Eſprit Prophètique, & que c'eſt à cela que S. Paul fait alluſion, lors qu'il dit que ce *Patriarche avoit eſtimé que Dieu pouvoit reſſuſciter Iſaac*? Hébr. XI. 19. Mais cet Eſprit Prophètique en le diſculpant d'une faute, diſent quelques Interpètes, ne diminue-t-il point de la grandeur de ſon Sacrifice? Y aura-t-il un grand effort d'obéïſſance, à avoir percé le flanc d'un Fils, qu'il ſavoit par révélation devoir reſſuſciter bien-tôt? Suppoſera-t-on qu'Abraham ſe propoſoit de raporter les os d'Iſaac? Mais cette ſuppoſition n'eſt-elle pas plûtôt d'un eſprit qui veut donner une ſolution à quelque prix que ce puiſſe être, que de celui qui la donne réellement? Un homme qui va réduire ſon Fils en cendre par un Holocauſte, peut-il ſe promettre d'en raporter les os; & quand il les auroit raportez en effet, auroit-il pû dire en ſincérité, *nous reviendrons moi & l'Enfant*? Dira-t-on qu'Abraham tout occupé de ſon deſſein ne fit pas une attention aſſez exacte aux Loix de la ſincérité? Qu'il eſt aiſé de fournir de grands recueils, quand on veut raporter la liſte des opinions des Interprètes! Quoi qu'il en ſoit ſur cette queſtion, & quand Abraham ne pourroit pas être diſculpé de menſonge ſur cet article (ce que nous ne décidons pourtant point) il eſt certain que ſa faute paroitra legère, quand on la comparera avec ce qu'il y eut d'héroïque, dans ſon obéïſſance. Heureux celui qui, dans

4. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXXI. pag. 73.
5. Ibid.

dans l'examen de ſa propre conſcience, trouvera ſi peu de vices marquez, qu'il ſe croira obligé d'examiner avec ſoin, ſi un mot ſemblable à celui de notre Patriarche, & prononcé dans une ſemblable occaſion, eſt un déguiſement criminel, ou une précaution innocente!

Abraham ſe munit du bois pour l'Holocauſte & le mit ſur les épaules d'Iſaac, qui étoit âgé, [6] dit Josèphe, de XXV. ans. [7] David Gantz dans ſa Chronologie le fait de XXVI. & le [8] Rabin Eliezer dit qu'il en avoit XXXVII. La préciſion n'eſt pas importante ſur cet article. Il paroit ſeulement qu'Iſaac étoit alors dans un âge de vigueur, puis qu'il pût ſe charger d'un peſant fardeau, ce qui auroit été impraticable à treize ans, qui eſt l'âge [9] qu'Aben-Ezra lui donne.

[10] Les Juifs diſent que le Diable ſuivoit Abraham, & faiſoit tous ſes efforts pour le détourner de l'inviolable deſſein qu'il avoit conçu d'offrir Iſaac en Sacrifice. Si quelque choſe avoit pû l'engager à le violer, ce furent ces naïves paroles qu'Iſaac adreſſa au Patriarche. Moyſe a raporté d'une manière inimitable, & la demande du Fils, & la réponſe du Père : *Alors Iſaac parla à Abraham ſon Père, & il lui dit : Mon Père. Abraham répondit, me voici mon Fils. Et Iſaac dit : Voici le feu & le bois ; mais où eſt la bête pour l'Holocauſte?* Jamais Auteur n'a ſurpaſſé Moyſe dans l'art de peindre la Nature, d'une

Verſ. 7.

6. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XIV. pag. 23.

7. Voi. DAVID GANZ. *Tſemach David.* pag. 9. & les Notes de VORSTIUS ſur cet Ouvrage. pag. 202.

8. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXXI. pag. 72.

9. ABEN-EZRA *in Geneſ.* XXII. 4. fol. 22. pag. 2.

d'une manière naturèlle, ſi l'on peut ainſi s'exprimer. [11] Josèphe a employé ici toute la ſoupleſſe de ſon eſprit, & toute l'élégance de ſon ſtyle pour repréſenter cette circonſtance. Mais il n'eſt qu'un Ecolier au prix du grand Maître qui a écrit la Genèſe. Abraham prêt à immoler ſon Fils, ſe ſent nommé par lui de la manière la plus propre à lui percer le cœur, & à retenir ce bras, comme déja levé, pour fraper cette innocente victime : *Iſaac parla à Abraham ſon Père, & il lui dit, mon Père. Abraham répond, me voici, mon Fils.* La Nature contrainte par l'ordre de Dieu ſe dédommage dans ce moment, & ayant de bornes étroites elle va du moins juſqu'à l'extrémité de celles qui lui ſont preſcrites. Iſaac parla à Abraham ſon Père, & dit, *mon Père. Abraham répondit, me voici, mon Fils.* Et que dit ce Fils ſi tendre à un Père ſi tendre ? *Voici le feu & le bois, mais où eſt la bête pour l'Holocauſte ? & Abraham répondit, mon Fils, Dieu ſe pourvoira lui-même d'une bête pour l'Holocauſte.* Il n'y a que le cœur qui puiſſe être le Commentaire de ces paroles. Il faut être Père ; il faut être Père tendre ; il faut avoir un Fils unique ; il faut ſe repréſenter ſoi-même prêt à l'égorger, pour bien ſentir l'énergie de cette queſtion, & l'effet qu'elle dût produire ſur Abraham.

Ils arrivèrent au lieu marqué par la Providence pour ce fameux Sacrifice. Abraham y bâtit un Autel, ſur lequel il rangea le bois : *Il lia enſuite Iſaac*, dit l'Hiſtorien, *& le mit* Verſ. 9. *ſur*

10. MAIMONIDES *More Nevoch.* Part. II. Cap. XXX. pag. 280.

11. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XIV. pag. 23.

ſur l'Autel, ce qui ſemble nous repréſenter Iſaac, comme un jeune Enfant. Mais on ne doit pas preſſer les expreſſions de l'Original; elles peuvent ſignifier qu'Abraham perſuada à ſon Fils de ſe mettre lui-même ſur l'Autel. Sans doute que le Patriarche arrivé ſur Morijah prépara Iſaac à ce Sacrifice. Il le diſpoſa à obéïr à l'ordre du Ciel. Il lui expoſa la commiſſion qu'il en avoit reçûe. Il lui repréſenta quelle eſt la ſouveraineté de Dieu ſur les Créatures. Il lui fit ſentir que rien ne doit mettre des bornes à notre obéïſſance, lors que Dieu nous a ſignifié ſes volontez. Il lui fit concevoir que celui qui l'avoit fait naître par un miracle, ſauroit bien l'enlever à la mort par un miracle nouveau. Il lui fit ſes tendres adieux. La Loi qui lui ordonnoit de l'immoler, ne lui défendoit pas de le plaindre. Après avoir ainſi ſatisfait aux droits de la Nature, il alloit ſatisfaire à ceux de la Religion, & obéïr à cet ordre: *Prens maintenant ton Fils, & me l'immole ſur une des Montagnes que je te dirai.* Iſaac Fils pieux d'un Père pieux déféra à ces raiſons, & participa ainſi à l'obéïſſance d'Abraham. En admirant la ſoûmiſſion du Père, nous devons admirer auſſi celle du Fils. Le plus tendre de tous les Pères va donner la mort avec conſtance, au plus tendre de tous les Fils. Le plus tendre de tous les Fils reçoit la mort avec conſtance, du plus tendre de tous les Pères; & il y a ici un double Sacrifice, le Sacrifice d'Iſaac & le Sacrifice d'Abraham. Iſaac ſacrifie à Dieu la tendreſſe qu'il a pour Abraham. Il voit avec fermeté, armé d'un couteau funeſte, ce bras dont il ne devoit attendre que des ſoins paternels. Abraham ſacrifie

crifie à Dieu la tendreſſe qu'il a pour Iſaac. Ce bras qu'il n'auroit voulu employer que pour des ſoins paternels en faveur de ce Fils, il l'arme d'un couteau funeſte, & il le lève pour le tranſpercer.

Un inſtant encore & la Victime alloit être frapée, mais Dieu la ſauva dans ce moment même qui devoit être celui de ſa perte. L'Ange cria à Abraham : *Ne mets point ta main ſur l'Enfant, car maintenant j'ai connu que tu crains Dieu, puis que tu n'as point épargné pour moi, ton Fils, ton unique.* Ces paroles *pour moi*, ne ſignifient pas, qu'Abraham eût ſacrifié ſon Fils à un Ange. Plûtôt que d'admettre cette penſée, il faudroit ſuppoſer que cet Ange étoit Dieu lui-même. Mais on peut ſuppléer ces mots: *dit l'Eternel.* L'Ange s'approprie le Langage de Dieu, parce qu'il parle de la part de Dieu. Il n'eſt pas permis de faire ces ſortes d'additions dans des paſſages où l'on ne trouve rien qui puiſſe les autoriſer. Nous nous croyons en droit d'en ſuppléer une ici, parce que dans les paroles qui ſuivent immédiatement celles que nous expliquons, Moyſe exprime ces mots, *dit l'Eternel*, qui avoient été ſuppoſez : *L'Ange de l'Eternel cria des Cieux pour la ſeconde fois : J'ai juré par moi-même, dit l'Eternel, parce que tu as fait cette choſe & que tu n'as point épargné ton Fils, ton unique, certainement je te bénirai.* Verſ. 12. Verſ. 16.

Le plus grand nombre des Interprètes ont crû que S. Paul faiſoit enviſager comme *une eſpèce de réſurrection* cette délivrance ſubite d'Iſaac. C'eſt le ſens qu'ils donnent à ces paroles de l'Epître aux Hébreux : *Abraham crut que Dieu pouvoit reſſuſciter Iſaac d'entre les morts, & même il le recouvra par une reſſemblance de réſurrection.* Hébr. XI. 19.

rection. Mais le fameux [12] Tillotſon attribuë une autre ſignification à ces dernières paroles: *Par une eſpèce de réſurrection.* Il prétend qu'elles marquent, non la manière dont Iſaac fut rappellé à la vie, mais la manière dont il y vint; non la réſurrection d'Iſaac, mais la réſurrection d'Abraham. Abraham étoit accablé d'années lors qu'il eut Iſaac: il étoit *comme déja amorti*, & ce ne fut que par *une eſpèce de réſurrection*, qu'il put avoir encore un Fils, dans les langueurs de ſa vieilleſſe. Il ſemble que S. Paul favoriſe lui-même cette explication dans un autre paſſage: *Abraham crut à Dieu qui reſſuſcite les morts*, dit-il, *& qui appelle les choſes qui ne ſont point comme ſi elles étoient; n'étant point foible en la Foi, il ne conſidera point qu'étant âgé de cent ans ſon corps étoit déja comme mort, & que la vertu de concevoir étoit éteinte dans celui de Sara. Il n'héſita point, il n'eut pas la moindre défiance que la promeſſe de Dieu ne dût s'accomplir, mais il ſe fortifia par la Foi, rendant gloire à Dieu, & étant pleinement perſuadé qu'il eſt puiſſant pour accomplir ce qu'il a promis.*

Rom. IV. 17. &c.

Ce n'eſt jamais ſans répugnance que nous contrediſons des hommes du caractere de Tillotſon, ſur tout dans des choſes peu importantes. La penſée de cet illuſtre Prélat, déja ſolide en elle-même, acquiert une nouvelle force par le ſuffrage de [13] M. Bernard qui l'a adoptée, & qui veut qu'on traduiſe ainſi les paroles de S. Paul: *Abraham avoit obtenu Iſaac par quelque reſſemblance de réſurrection.* Il nous ſemble

12. 13. Voi. *Nouvelles de la Republique des Lettres* ſur l'an 1716. Mars &c. pag. 188. &c.

ſemble pourtant que rien ne nous contraint de prendre ce Texte de l'Apôtre dans un autre ſens que celui qui lui eſt donné ordinairement. Le paſſage des Romains où S. Paul compare à une réſurrection la vertu que Dieu donna au corps d'Abraham & à celui de Sara, n'empêche pas qu'il n'ait pû donner la même idée de la délivrance d'Iſaac, en ſorte que ce Fils de la promeſſe qui étoit déja venu au Monde par une eſpèce de reſurrection accordée à ceux de qui il avoit reçû le jour, recouvra la vie par un miracle ſemblable à celui qui la lui avoit procurée. Il eſt difficile qu'on n'attache cette idée aux paroles de l'Apôtre, quand on lit ce qui les précède : *Par la Foi Abraham offrit Iſaac —— cet Iſaac à l'égard duquel il lui avoit été dit : en Iſaac te ſera appellée ſemence. Ayant eſtimé que Dieu le pouvoit même reſſuſciter des morts : c'eſt pourquoi auſſi par quelque reſſemblance*, c'eſt-à-dire par une eſpèce de réſurrection, il le *recouvra*. Notre Commentaire nous paroit conforme au but de l'Apôtre & à l'idée qu'il a donnée de la Foi. Son but eſt de prouver que la Foi des Saints n'a jamais été trompée, cette Foi qui leur perſuade que les promeſſes de Dieu ſeront infailliblement accomplies. Il la définit *une vive repréſentation des choſes que l'on ne voit point, & une démonſtration de celles qu'on eſpère.* Il prouve ſa Thèſe par divers exemples ; il fait voir dans la perſonne d'une longue liſte de fidèles, cette Foi réduite en réalité, & couronnée par la fidélité de Dieu. Dieu avoit promis à Abraham qu'Iſaac auroit une poſtérité nombreuſe. Cependant il lui ordonna de l'offrir en Holocauſte. Abraham obéït à l'ordre ; il croit pourtant à la promeſſe,

meſſe, quoi qu'en apparence ſi oppoſée avec l'ordre. Sa Foi eſt ſi ferme que quoi qu'il ne doute plus que ſon Fils ne doive mourir inceſſamment, il eſt pourtant convaincu qu'il retournera à la vie. Abraham n'eſt point trompé dans cette eſpérance. Il obtient Iſaac à peu près de la manière qu'il avoit eſperé de l'obtenir, par *une eſpèce de réſurrection.*

M. Bernard, qui eſt un de ces Savans dont nous ſuivrions aveuglément les déciſions, ſi les déciſions de quelque Savant devoient jamais être ſuivies de cette manière, a eu auſſi la penſée que nous avons combattuë. Il croit que ce ſeroit beaucoup diminuer de l'obéïſſance d'Abraham, que de dire qu'il eſpéroit que ſon Fils reſſuſciteroit immédiatement après avoir reçû le coup de mort. C'eſt ce qu'il objecte au célèbre [14] M. de la Placette, qui avoit donné cette idée de la Foi du Patriarche. Le ſavant homme à qui cette difficulté eſt propoſée, n'a pas beſoin d'un Apologiſte comme nous. Qu'il nous ſoit permis cependant de dire notre penſée ſur cette controverſe. Le but de S. Paul dans l'idée qu'il nous donne d'Abraham, n'eſt pas ſeulement de relever l'obéïſſance du Patriarche. Il a deſſein principalement d'exalter cette forte perſuaſion où il étoit, que Dieu rempliroit les promeſſes qu'il lui avoit faites. Or qu'y a-t-il qui relève mieux cette perſuaſion, que la penſée que M. de la Placette lui attribuë? Le Patriarche, lors même qu'il mettoit le plus grand de tous les obſtacles à l'accom-

14. Voi. *Nouvelles de la Republique des Lettres* ſur l'an 1716. Mars &c. pag. 188. &c.

15. BOCHARTI *Hierozoic.* Part. I. Lib. II. Cap. XLVI. pag. 541.

compliſſement des promeſſes Divines, eſt non ſeulement convaincu qu'elles ſeront accomplies, mais il eſpère que cet inſtant même qui alloit être celui de la mort d'Iſaac, ſeroit celui de ſa réſurrection.

Dieu ſubſtitua une Victime à Iſaac & vérifia ce qu'Abraham avoit dit : *Dieu pourvoira lui-même à une bête pour l'Holocauſte.* Le Patriarche *leva ſes yeux*, ce ſont les termes de Moyſe, Verſ. 13. *& voila un Bélier attaché par ſes cornes, retenu à un buiſſon, & il l'offrit en Holocauſte au lieu de ſon Fils.* Il y a quelque diverſité dans la manière dont ces paroles ont été citées par les Anciens, peut-être y en avoit-il dans les leçons des Exemplaires dont ils ſe ſont ſervis. Ce ſujet a été traité par [15] Bochart & par [16] Heidegger. Nous renvoyons à ces Auteurs ceux qui voudront avoir de plus grands éclairciſſemens ſur cette matière.

C'eſt une queſtion fameuſe parmi les Savans, ſi l'immolation des Victimes humaines, ſi uſitée dans la ſuite des Siècles, fut une imitation de celle d'Iſaac; ou ſi Dieu demanda à Abraham l'immolation de ſon Fils, pour recevoir de ce Patriarche la même preuve d'obéïſſance que les Payens, ſur tout les Phéniciens, rendoient à leurs Dieux. Le [17] Chevalier Marsham, qui a ſoutenu cette dernière penſée, a été ſolidement refuté par [18] Witſius. La plûpart des Savans ſont pour la première. Il eſt certain que l'on trouve dans l'Hiſtoire ſainte & dans la profane, des exemples de ces abomina-

16. HEIDEG. *de vitâ Patriarch.* Tom. II. Exerc. IX. Art. XIV. pag. 299. &c.
17. MARSHAM *Canon Ægyptiacus.* ſeculum V. p. 77.
18. WITSII *Ægyptiaca.* Lib. I. Cap. VII. pag. 32.

Jerém. XXXII. 35. Amos V. 26. II. Rois III. 27.

minables Sacrifices. Les Auteurs ſacrez parlent en divers endroits des Sacrifices faits à Moloc, & nous liſons dans le ſecond Livre des Rois, que le Roi de Moab étant aſſiégé dans ſa Capitale, offrit en Holocauſte ſon Fils unique qui devoit régner à ſa place. [19] Plutarque raporte un grand nombre de pareils Exemples. [20] Jules Céſar, rendant raiſon de cette barbare pratique, dit que ces Peuples croioient que la vie des hommes ne pouvoit ſe racheter, que par la vie des hommes. [21] Quinte Curce attribuë une ſemblable coûtume à ceux de Carthage. [22] Lactance dit que dans une occaſion les Carthaginois immolèrent deux cens Enfans des plus nobles d'entr'eux. [23] A Rome on égorgeoit tous les ans un Grec & une Grèque, un Gaulois & une Gauloiſe, & cette coûtume dura juſqu'à l'an ſix cens-cinquante-ſept de la fondation de cette Ville. Ceux qui nous ont fait l'Hiſtoire du Mexique, [24] raportent qu'un Ambaſſadeur des Mexiquains pour faire connoitre à Fernand Cortès la grandeur de leur Maître, lui dit qu'il avoit à ſacrifier aux Dieux cinquante mille hommes par an. On offrit à Cortès trois ſortes de préſens, & on lui dit: *Seigneur, voilà cinq Eſclaves, ſi tu ès un Dieu fier, qui te repaiſſes de Victimes humaines, mange-les, & nous t'en amenerons davantage: ſi tu ès un Dieu débonnaire, voilà de l'encens: ſi tu ès un*

19. PLUTARCH. Tom. II. Parall. pag. 314.

20. JUL. CÆSAR *de Bell. Gall.* Lib. VI. pag. 107.

21. QUINTE CURCE Lib. IV. Cap. III. pag. 152. I. Cœlii.

22. LACTANTIUS *de Falsâ Relig.* Lib. I. Cap. XXI. pag. 115.

23. Voi. PORPHYR. *de Abſtinentia ab Animal.* Lib. II. pag. 95. Art. LVI. & pag. 71. Art. XXVII. & Lib. III. pag.

un Homme, prens les Oiſeaux, & les fruits que voici.

Mais raporter les Exemples de ces ſortes de Sacrifices, n'eſt pas prouver qu'ils ont pris leur origine dans l'Hiſtoire ſainte. La ſuperſtition des Payens a pû ſuffire pour les porter à des Cérémonies ſi odieuſes, ſans qu'ils ayent été autoriſez par d'illuſtres modèles.

On trouve pourtant dans l'Antiquité profane quelques monumens du Sacrifice d'Abraham. Les [25] Phéniciens ont cette tradition: *Saturne, qu'ils nomment Iſraël, & dont ils firent un Aſtre du même nom, eut pendant qu'il regnoit en ces lieux un Fils unique de la Nymphe Anobret, qui y étoit née. Ils appellèrent ce Fils Jéhud, qui ſignifie* unique, *en Phènicien. Mais comme le Païs où regnoit Saturne fut menacé d'une ſanglante guerre, il immola Jéhud ſur l'Autel, après l'avoir revêtu d'un habit Royal.*

On ne peut s'empêcher d'attribuer la même origine au Sacrifice d'Iphigénie, tel qu'il eſt raconté par [26] Dictis de Crète. On fait tout l'apareil néceſſaire pour l'immolation de cette Victime. Calchas doit être le Miniſtre de l'exécution. Il lève le bras pour la conſommer. Une voix ſurnaturèlle ſort du fonds de la Forêt, qui crie que Diane, à laquelle on rend cet afreux hommage, le déſaprouve & le déteſte. On épargne Iphigénie. On délibère ſur le

pag. 93. Art. LIV. Voi. Vossius *de Idol.* Lib. I. Cap. XXXV. pag. 97. &c. Voi. la Note de M. Gale ſur la pag. 140. de la Sect. V. Chap. XXIV. de Jamb. *Myſtères des Egyptiens.* La Note eſt pag. 478. &c.

24. Voi. Montagne Liv. I. Chap. XXIX. pag. 131. &c.

25. Euseb. *Prepar.* Lib. I. pag. 40.

26. Dictis Cret. *de Bello Troj.* Lib. I. pag. 24.

le choix d'une autre Victime, & tandis que l'on cherche celle qui pourroit être la plus agréable à la Déeſſe, une Biche d'une merveilleuſe beauté s'arrête devant l'Autel, & eſt ſubſtituée à la place de la Fille d'Agamemnon.

[27] Plutarque raconte un cas à peu près ſemblable. Une peſte ravageoit Lacédémone. L'Oracle dit, qu'elle ne ceſſeroit que quand on ſeroit reſolu d'immoler tous les ans une Fille de noble extraction. Le ſort tomba ſur Hélène. Elle fut menée au Temple, parée pour le Sacrifice; & elle alloit être immolée. Une Aigle fondit ſur elle; enleva l'Epée avec laquelle Helène devoit être tranſpercée; elle la porta dans les lieux, où les Troupeaux paiſſoient, & la poſa ſur une Géniſſe.

Si les Critiques ont crû voir dans l'Antiquité des traces du Sacrifice d'Abraham, les Théologiens y ont trouvé des vûes myſtiques. [28] Joſeph Mède dit que Dieu avoit voulu marquer, en ſubſtituant ainſi un Bélier à Iſaac, que le temps de ſacrifier le Fils de la promeſſe n'étoit pas encore venu, & que les Sacrifices des Bêtes ſeroient offerts à Dieu juſqu'à ce temps-là.

Ç'a été une opinion générale parmi les Chrétiens, qu'Iſaac étoit un Type du Meſſie. Et ce qu'il y a de plus ſingulier ſur ce ſujet c'eſt, ſi nous nous en raportons à Patric, que les Juifs ont eû la même penſée. [29] Ils ont dit que quand Dieu promit à Abraham, que *toutes les Nations de la Terre ſeroient bénites en lui, il avoit*

27. PLUTARCH. Tom. II. *Parall.* pag. 314.
28. JOSEPH MEDE, Diſcours XII. Lib. I. pag. 50.
29. Voi. PATRIC ſur la Geneſ. XXII. Tom. I. pag. 351.

avoit voulu lui marquer, qu'il feroit lui-même un jour de son propre Fils, un Sacrifice semblable à celui que ce Patriarche avoit été prêt à faire du sien.

Nous adoptons sans répugnance cette idée. Mais pour entrer dans le génie des Types, il faut y distinguer deux choses également essentielles : le raport du Type avec l'Original, & la supériorité de l'Original sur le Type. C'étoit la maxime des Apôtres. Ils relevoient l'excellence de la Religion Chrétienne en faisant deux choses. Ils prouvoient d'un côté que les Cérémonies les plus vénérables de l'ancienne Loi, & les événemens les plus singuliers arrivez durant l'Oeconomie Lévitique n'étoient que des ombres des mystères Evangéliques. Ils faisoient voir d'un autre côté que ces ombres étoient imparfaites, qu'elles n'avoient pû représenter que foiblement le corps & la vérité de nos mystères. On peut remarquer cette Méthode particulièrement dans l'Epître de S. Paul aux Hébreux.

Sur ce principe il faut observer deux choses dans le Sacrifice d'Isaac, considéré comme Type de celui du Messie. Premièrement le raport du Type avec l'Original. En second lieu la supériorité de l'Original sur le Type. Il est facile de trouver des raports entre le Sacrifice d'Isaac & celui de Jésus-Christ. Il est plus facile & plus important encore, de trouver dans le Sacrifice de Jésus-Christ des caractères de supériorité sur le Sacrifice d'Isaac.

Isaac est laissé pendant quelque temps de ses Servi-

351. Il attribuë ces paroles à ABARBANEL, mais je n'ai pû les trouver dans cet Auteur, je ne doute pas que PAXRIC ne se trompe.

Serviteurs, mais Jéſus-Chriſt eſt trahi d'un de ſes Apôtres, & abandonné par les autres. Iſaac eſt étendu ſur un bucher ; mais Jéſus-Chriſt eſt cloué à une croix. Iſaac voit le bras de ſon Père prêt à l'immoler ; mais Jéſus-Chriſt voit
Job VI. 4. *rangées en bataille contre lui toutes les fureurs du ſien.* Iſaac n'eſt qu'expoſé à la mort, une Victime eſt ſubſtituée, une voix roule dans les airs : *Abraham, Abraham, ne mets point ta main ſur l'Enfant, car maintenant j'ai connu que tu n'as pas épargné ton Fils, ton unique pour moi* ; mais Jéſus-Chriſt eſt ſacrifié en effet. Il faut que la Victime meure, il faut que le Sacrifice s'achève ; il faut que l'Holocauſte ſoit reduit en cendres. Point de révocation d'arrêt, point de Victime ſubſtituée, & au lieu de dire com-
Hébr. X. 7. me Iſaac : *Mon Père, voici le bois & le feu, mais où eſt la Bête pour l'Holocauſte ?* il dit, *me voici, que je faſſe, ô Dieu, ta volonté.* Cette ſupériorité eſt eſſentielle à la nature des Types. Si l'on vouloit trouver dans chaque circonſtance d'un Type, un raport exact avec ſon Original, non ſeulement on n'entreroit pas dans la penſée du S. Eſprit, mais on la choqueroit d'une manière directe.

Il y a donc ici plus qu'Iſaac. Nous ſanctifierons la penſée des Juifs, & nous apliquerons à l'Iſaac myſtique, ce qu'ils diſent de l'Iſaac charnel. 30 Ils diſent qu'*Iſaac a été une Hoſtie parfaite : que Dieu a pris ſon bon plaiſir en lui : qu'ils ont tous été offerts en ſa perſonne : que dans toutes leurs afflictions Dieu ſe ſouvient qu'Iſaac a été lié : qu'en vertu de cet événement il eſt apaiſé envers*

30. Voi. ABARBANEL in Geneſ. XXII. fol. 74. col. 4. & fol. 75. col. 1. R. BECHAI. fol. 30. col. 1.

envers eux : que par ce Sacrifice ils deviennent parfaits : qu'il a défait l'œuvre de Satan ; ce ſont leurs propres expreſſions. Et voici une de leurs prières : [31] *O Dieu, notre Seigneur, que ce ſoit ici ta volonté toutes les fois que la Poſtérité d'Iſaac péchera, toutes les fois qu'elle ſe rebellera contre toi, ſouviens-toi du Sacrifice d'Iſaac ; fai-nous miſéricorde par ſa vertu : regarde à ce Fils unique, & daigne-nous être favorable, pour l'amour de celui qui a été lié comme un Agneau.* Tout cela ne convient réellement qu'à Jéſus-Chriſt. A la lettre, *Jéſus-Chriſt a offert une Hoſtie parfaite* ; à la lettre, *nous avons tous été offerts en lui* ; à la lettre, *dans nos afflictions Dieu ſe ſouvient de ce Sacrifice, il eſt apaiſé envers nous ; il nous fait miſéricorde par ſa vertu ; il regarde à ſon Fils unique ; il nous eſt favorable pour l'amour de celui qui a été lié comme un Agneau*, & nous pouvons lui dire, avec d'autres idées que ce pauvre Peuple : *O Dieu, notre Seigneur, que ce ſoit ici ta volonté, toutes les fois que la Poſtérité d'Iſaac péchera contre toi, ſouviens-toi du Sacrifice d'Iſaac : fai-nous miſéricorde par ſa vertu : regarde à ton Fils unique, & daigne nous être favorable pour l'amour de celui qui a été lié comme un Agneau.*

Mais une des vûes principales du S. Eſprit, en nous conſervant l'Hiſtoire du Sacrifice qu'Abraham alloit faire de ſon Fils, a été de nous propoſer de grands modèles de Foi & d'obéïſſance. *Prens maintenant ton Fils, ton unique, celui que tu aimes, Iſaac, va-t-en au Païs de Morijah ; offre-le moi en Holocauſte ſur une*

31. BERESCHITH RABBA. *Paraſc.* XLIV. fol. 44 pag. 1. col. 2.

une des Montagnes que je te dirai. Quelle effrayante gradation! Il ſemble que Dieu veut aggraver le poids de cet ordre par la manière, dont il le propoſe. Voilà le plus violent combat qui puiſſe être livré à une Créature. Voilà l'ordre le plus ſuſceptible d'être adouci, d'être pallié, d'être modifié. Ce n'étoient pas ſeulement les paſſions; ce n'étoient pas ſeulement quelques-uns des motifs ordinaires de nos déréglemens, qui pouvoient porter Abraham à réſiſter à cette voix. C'étoit en apparence la Raiſon, la Raiſon même accompagnée de ce qu'elle a de plus ſpécieux, ſoutenuë de ce qu'elle a de plus puiſſant, &, s'il faut ainſi dire, armée de ſes traits les plus formidables. Elle oppoſoit à ce commandement ſanguinaire, la Nature qui a mis des liaiſons ſi tendres entre un Père & un Fils unique; l'amour propre qui faiſoit voir au Patriarche, une vie désormais toute remplie d'amertumes, puis qu'elle alloit ſe paſſer ſans ce cher Iſaac. Elle oppoſoit même une apparence de contradiction, entre cet ordre & la promeſſe. Eſprit borné, pouvoit-il ſe dire à lui-même, comment prendrois-je à la lettre, l'ordre que je viens de recevoir? Comment accordé-je Dieu avec lui-même? Comment me perſuadé-je, d'un côté, que Dieu eſt fidèle dans ſes promeſſes, & que d'un autre côté je dois mettre moi-même à ſa fidélité les plus grands obſtacles? Comment faut-il que je croye, d'un côté, que cet Iſaac ſera la conſolation de ma vieilleſſe; & que d'un autre côté je ſuis appellé à en faire moi-même le ſujet de ma plus grande douleur? Comment faut-il que je croye d'un côté que cette ſemence va germer, & devenir

venir aussi nombreuse que *les Etoiles du Ciel*, & que d'un autre côté il faut que j'étouffe toi-même cette semence, & que j'immole, pour ainsi dire, sur un même bucher avec Isaac, toutes les Nations, dont il doit être la tige? [32] Un Poëte moderne a exprimé noblement une partie de ces contradictions apparentes dans un sujet différent:

Non, je ne croirai point, ô Ciel, que ta justice
Aprouve la fureur de ce noir Sacrifice.
Tes Oracles, sans doute, ont voulu m'éprouver,
Et tu me punirois si j'osois l'achever.

Abraham triompha de tout cela; Abraham crut & obéït, & doit être en cela proposé pour modèle à tous les Chrétiens.

La Raison vient souvent à nous armée de tous ces traits, pour nous combattre lors que nous adhérons à l'Evangile. On diroit que Jésus-Christ a pris à tache dans sa Religion, pour exercer notre Foi & notre obéïssance, de choquer Nature, amour propre, démonstration. Il faut que le Chrétien triomphe de tout cela, comme le Père des croyans. *Haïr Père, Mère, Enfans*, pour l'amour de l'Evangile, n'est-ce pas choquer en apparence ce qu'il y a de plus pur & de plus innocent dans la Nature? Entrer dans une carrière de tribulations, braver les Tyrans, *mépriser la honte, souffrir la Croix*, afronter les suplices, résister aux panchans les plus doux, *renoncer à soi-même, crucifier la chair avec ses convoitises, suivre* Jésus-Christ en portant sa croix, *s'arracher un œil, se couper un bras*, ne sont-ce pas les préceptes de Jésus-Christ? Mais peut-on les observer sans choquer

Hébr. XII. 4. Col. III. 5. Matth. XVI. 24. Matth. V. 29.

32. RACINE *Iphigenie*. Act. I. Scen. I. vers. 124.

quer ce qu'il y a de plus preſſant dans l'amour propre? Croire tous ces myſtères inéfables qui nous ſont révélez dans l'Évangile, les croire lors même qu'on ne peut, ni les comprendre, ni s'en former d'idées diſtinctes, n'eſt-ce pas choquer en apparence la démonſtration?

Tels furent les combats livrez à Abraham. Tels ſont les combats livrez au Chrétien. Tels furent les combats dont Abraham ſût triompher, tels ſont ceux dont le Chrétien triomphe. Et tout cela, par un effort de Raiſon, lors même qu'on paroit renoncer à la Raiſon. Et tout cela en ſuivant ce qu'il y a de plus juſte dans la Raiſon, lors même qu'on paroit étouffer la Raiſon. Et en élevant la Raiſon au plus haut point où elle ſoit capable d'atteindre, lors même qu'on paroit la faire deſcendre, juſqu'au plus bas degré où elle puiſſe arriver.

XXI. DISCOURS.

Abraham achéte un ſépulcre dans Hébron.
GEN. XXIII.

SAra après avoir atteint la cent vingt & ſeptième année de ſa vie, mourut dans Kirjatharba Ville de Canaan. Le Texte de la Génèſe porte Kirjatharba *qui eſt Hébron.* Mais comme il paroit par le Livre des Juges que ce n'a été que long-temps après Moyſe que cette Ville fut appellée de ce nom, quelques Interprètes ont crû que cette gloſe, *qui eſt Hébron,* doit être rangée parmi celles qui ont été ajoutées au Texte de Moyſe, pluſieurs Siècles après cet Hiſtorien. Vers. 2. Jug. I. 10.

La vieilleſſe de Sara étoit une raiſon ſuffiſante de ſa mort, ſans qu'il fût néceſſaire d'avoir recours à des Hiſtoires ſuſpectes ou fabuleuſes ſur ce ſujet. [1] Quelques Rabins ont avancé qu'elle mourut de douleur, lorſqu'elle apprit la nouvèlle du Sacrifice d'Iſaac. Afin de rendre cette circonſtance plus merveilleuſe, on a ajoûté que le Démon pour ſe vanger de ce qu'Iſaac n'étoit pas expiré ſous le couteau du Patriarche, dit à Sara que ce cher Fils avoit été immolé réellement; ils prétendent qu'elle expira à l'ouïe de cette nouvèlle.

Abraham que Dieu avoit deſtiné à être le Souverain de tout le Païs de Canaan, n'y poſſé-

1. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXXII. pag. 76.

poſſédoit pas même un eſpace de terre aſſez conſiderable pour s'y faire un tombeau. [2] C'eſt une coûtume très-ancienne que chacun en eût un particulier pour lui, pour ſa Famille, & pour ceux avec qui il avoit quelque liaiſon.

Le Patriarche demanda avec inſtance aux Héthiens la poſſeſſion d'un ſépulcre, afin, dit-
Verſ. 4. il, que *j'enterre mon mort*. Nous ne raportons ici la propre expreſſion de la Génèſe, que pour avoir occaſion de noter l'eſprit de minutie, dont quelques Interprètes ſont animez. Car qui auroit crû qu'on eût pû agiter gravement la Queſtion, pourquoi Abraham demande un ſépulcre pour *enterrer ſon mort*, au lieu de dire que c'étoit pour *enterrer ſa morte*. Cependant on a recherché les raiſons de cette expreſſion. On s'eſt même partagé en divers ſentimens ſur cet article. [3] Les uns ont dit que *mon mort* veut dire, ma Femme morte & ont allégué pour le prouver l'autorité de [4] S. Auguſtin. [5] D'autres prétendent que *mon mort* ſignifie *mon cadavre mort*, & citent Vatable. Tel eſt le génie de l'Homme, il ne conſidère ſouvent que légérement, ces grandes véritez de nos Ecritures ſur leſquelles roule tout le fondement de la Religion, & il ſe répand en diſcuſſions ſur des ſujets qui n'ont aucune liaiſon ni avec ſon devoir, ni avec ſa félicité.

Les Héthiens parlèrent à Abraham d'une manière qui prouve que s'il n'avoit pas des Terres parmi eux, il y avoit pourtant des biens conſiderables, & qu'il y étoit en grande vénéra-

2. DEMOSTHEN. *Oratio in Euſeb.* CICER. *de Legib.* Lib. II. T. LIVIUS Lib. VI. 36. pag. 17. J. P. THOMASINUS *de Teſſeris Hoſpitalitatis* Cap. XXX. pag. 210.

3. 4. 5. Voi. CORN. à LAPIDE. Tom. I. ſur le Chap.

vénération. *Vous êtes un Prince de Dieu*, lui repondirent-ils : *Un Prince de Dieu*, c'eſt-à-dire un grand Prince, c'eſt la force de cette expreſſion. C'eſt ainſi qu'il eſt parlé d'une *frayeur de Dieu*, des *Montagnes de Dieu*, des *Cédres de Dieu*. Il eſt vrai qu'on ne doit pas donner au tître de *Prince* toute l'étenduë qu'il a eu dans les Siècles ſuivans, comme l'ont fait les Septante qui ont traduit, *vous êtes un grand Roi*. Mais on en peut pourtant conclurre, que le Patriarche occupoit un rang éminent parmi les Cananéens. [6] Trogue Pompée dit qu'*Abraham & Iſraël ont été Rois.* Verſ. 6. Pſeau. XXXVI. 7. Pſeau. LXXX. 11.

Enterrez, ajoutèrent les Héthiens à Abraham, *enterrez votre mort dans celui de nos plus beaux ſépulcres que vous voudrez, aucun de nous ne vous refuſera le ſien.* Peut-être une Loi de l'Hoſpitalité [7] qui fut ſuivie long-temps après étoit établie dès lors, c'eſt que les habitans naturels d'un Païs recevoient dans leur ſépulcre les étrangers qui mouroient au milieu d'eux. Verſ. 6.

Abraham demanda aux principaux des Héthiens qu'ils ſe joigniſſent à lui, pour perſuader Héphron de lui céder un Champ dans lequel étoit une Caverne, que le Texte Hébreu appelle *Macpéla* : ſoit que c'eût été là un nom propre, ce qui paroit ſe prouver par le verſet dix-ſeptième du Chapitre d'où nous tirons cette Hiſtoire, dans lequel le Champ où étoit cette Caverne eſt appellé *Macpéla*; ſoit qu'elle ait été double, ſelon la ſignification de ce mot. Les

Chap. XXIII. de la Geneſ. verſ. 4. pag. 191.

6. JUSTIN. Lib. XXXVI. Cap. II. N°. 4. pag. 426.

7. THOMASIN. *de Teſſeris Hoſpitalit.* Cap. XXX. pag. 210. &c.

ramaſſé avec ſoin ce qu'on peut répondre de plus plauſible à cette difficulté.

Mais [12] quelques-uns de ceux même des Interprètes qui ont le plus de repugnance à ſuppoſer qu'il y a quelques fautes dans nos exemplaires Hébreux, préſument que quelque Copiſte ignorant a confondu l'achat fait par Abraham & qui eſt raconté dans le Chapitre XXIII. de la Génèſe, avec celui que fit Jacob & qui eſt raconté dans le Chapitre XXXIII. du même Livre. Ce Copiſte peut avoir mis à la marge de ſon exemplaire le mot d'*Abraham*, au lieu de celui de Jacob, & ce mot a pû ſe gliſſer de la marge dans le Texte de S. Luc. Quoique nous ne ſoïons point dans la penſée de ceux qui ſe font un ſcrupule d'admettre ces ſortes de ſolutions, nous ne pouvons pourtant nous empêcher de remarquer que ceux qui propoſent celle-ci, n'allèguent pas aucun ancien exemplaire qui les autoriſe. [13] Le Docteur Mill qui a ramaſſé tant de différentes leçons, n'en raporte aucune qui puiſſe ſervir de preuve à la penſée de ces Interprètes.

Cependant quoique cette conjecture ne ſoit apuyée ſur aucune remarque Critique, elle nous paroit préferable au ſentiment de [14] ceux qui ont avancé, que S. Etienne ou S. Luc, par un défaut de mémoire avoient altéré la narration de Moyſe.

Peut-être y a-t-il moins d'inconveniens dans l'opinion de l'Auteur que nous avons cité *, qui penſe que Jacob a porté

*François Turretin.

11. 12. BEZA *in Act. Apoſt.* VIII. 16. DRUSIUS dans le IX. Vol. des Critiques ſur le même paſſage, pag. 2205. MASIUS ſur Joſué XXIV. 32. dans le II. Vol. des Critiq. pag. 1975.

porté auſſi le nom d'Abraham. Ce n'eſt pas une choſe inouïe qu'on ait donné aux Enfans le nom de leur Père. [15] Bochart en raporte divers exemples. En ce cas les paroles de S. Luc n'auroient aucune difficulté.

Mais quoi qu'il en ſoit ſur ce ſujet, il eſt démontré, ce me ſemble, qu'il ne faut pas confondre le ſépulcre dont il eſt queſtion dans l'Hiſtoire que nous racontons, avec celui dont parle S. Etienne. Le premier fut aquis par Abraham, & le ſecond par Jacob. Le premier fut acheté de Héphron, le Héthien, le ſecond des Fils d'Hémor. Le premier étoit à Hébron, & le ſecond à Sichem. Dans le premier de ces ſépulcres furent enterrez Abraham, Sara, Iſaac, Rébecca & Léa; dans le ſecond furent enterrez Joſeph & les autres Patriarches. Joſeph avoit demandé que ſes os y fuſſent tranſportez. C'étoit une marque de ſa foi par laquelle il témoignoit qu'il croioit aux promeſſes que Dieu avoit faites à Abraham, de donner le Païs de Canaan à ſa poſtérité. Il n'eſt raconté dans aucun endroit de l'Hiſtoire ſainte que les autres Patriarches qui moururent en Egypte euſſent donné un ordre pareil touchant leurs os. On peut pourtant le préſumer, & S. Etienne paroit le ſuppoſer, lorsqu'il dit que les *Pères furent tranſportez à Sichem.* Finiſſons cette digreſſion.

Genef. XLIX. 31.
Genef. L. 25.
Act. VII. 15.

Héphron voulut céder ſon Champ à Abraham, ſans en recevoir le prix. Mais le Patriarche s'obſtina

13. Voi. *Teſtament de* MILL. ſur ce Texte, Act. VII. 16. pag. 334.

14. Voi. ce ſentiment raporté dans MASIUS. ibid.

15. BOCHARTI *Hieroz.* Tom. I. Part. II. Cap. XLIII. pag. 435. 436.

s'obſtina à n'accepter le Champ qu'après en avoir donné la valeur. Héphron l'eſtima 400. Sicles. [16] S. Jerôme prétend qu'il fit une action condamnable d'avoir vendu un ſépulcre, il dit même que ce fut pour marquer cette ſordidité que ſon nom de *Héphron* fut changé en celui de *Héphran*. Le raiſonnement de ce Père eſt peut-être plus digne de blâme que la conduite du Cananéen.

Abraham païa incontinent les 400. Sicles d'argent qu'Héphron avoit demandez. Le Sicle d'argent ſelon la ſupputation [17] de ceux qui ont écrit avec le plus d'exactitude ſur les Monnoyes des Anciens, peſoit environ quatre Drachmes Romaines, c'eſt-à-dire une demi once, & valoit trente-deux ſols & quelques deniers Monnoye de France.

Il eſt remarquable que c'eſt ici le plus ancien monument d'une vente qui ait été faite pour de l'argent. On ne ſauroit douter que les richeſſes des hommes n'ayent d'abord conſiſté en choſes utiles par elles-mêmes, & particulièrement en bêtail. Voici l'extrait des raiſons [18] qu'Euſtathe en allègue. 1. Les mots anciens deſtinez à marquer les principales choſes qui établiſſent le Commerce parmi les hommes, ſont dérivez des noms de divers animaux. Le mot Grec ἄρνυσθαι, qui veut dire *échanger* vient de τῶν ἀρνῶν, qui ſignifie des Agneaux. Le mot πωλεῖν qui veut dire *vendre*, vient de τῶν πώλων, qui

16. *Quæſt. Hebr.* Tom. III. pag. 214.

17. WASERUS *de Numm. Hebr.* dans le VIII. Vol. des Gr. Critiques, pag. 1008.

qui signifie des Poulains. Le mot ὠνεῖσθαι, qui veut dire *acheter*, vient de τῶν ὄνων, qui signifie des Anes. 2. Ce qu'on a appellé depuis *Rente* ou *Revenu*, s'appelloit en Grec πρόβασις, & dérivoit d'un terme qui signifie Brebis. 3. L'estimation des amendes auxquelles on étoit condamné pour certaines fautes, se faisoit selon le nombre d'animaux que devoient païer ceux qui les avoient commises. On disoit τίμημα τετραβόειον, δωδεκάβοιον, ἑκατόμβοιον, c'est-à-dire, une amende de quatre, ou de douze, ou de cent Bœufs. 4. Ce que les Grecs appelloient ἕδνα (c'est le nom des présens que faisoient aux Filles ceux qui les recherchoient en mariage) consistoient principalement en bêtail. C'est pour cela que plusieurs Dames étoient anciennement appellées *Alphesibœes*, c'étoit un nom composé du mot ἀλφαίνειν, c'est-à-dire trouver, & de celui de Βόες, qui signifie Bœufs; parce que celles qui avoient reçû de ceux qui leur faisoient la Cour un plus grand nombre de Bœufs, étoient plus estimées que les autres. C'est pour la même raison qu'Homère appelle Thyeste πολύαρνα, c'est-à-dire qui a plusieurs Agneaux. Le Poëte représentoit ainsi les Richesses de ce Prince. [19] Hésiode dit qu'Etéocle & Polynice combattirent pour les Brebis d'Oedipe, parce que leur quérelle étoit destinée à voir lequel de ces deux Frères Rivaux, succéderoit à son Père.

On

18. EUSTATH. *in* Lib. I. *Odyss.* Voi. MEZIRIAC sur les *Epit. d'Ovide.* Tom. II. pag. 317.

19. HESIOD. *Opera & Dies.* Lib. I. vers. 162. pag. 15.

[20] On peut voir toutes ces raiſons déduites plus au long, dans la belle Edition du Commentaire de Méziriac, ſur les Epîtres d'Ovide, que M. Du Sauzet a publiée.

Il eſt démontré que dans ces Siècles où l'argent n'entroit point dans le Commerce, on faiſoit des échanges au lieu de ventes. C'eſt ce qui ſe pratiqua long-temps après, & qui ſe pratique encore aujourdhui parmi les Peuples qui ne connoiſſent point l'uſage de l'argent dans le Commerce. [21] Jules Céſar dit bien que les Habitans des Iſles Britanniques ſe ſervoient de Monnoye de Cuivre lors qu'il les conquit: mais [22] Solin en donne une autre idée; il dit que tout le Commerce de ces Peuples ſe faiſoit par échange. [23] Strabon fait le même portrait des Scythes, & [24] Pomponius Méla des Sarmates. Il ſeroit aiſé de raporter une liſte des diverſes Nations qui ne trafiquent encore aujourdhui que de cette manière.

Mais ſans agiter ici la ténébreuſe & indiſſoluble queſtion touchant l'Epoque dans laquelle on a commencé de faire entrer l'argent dans le Commerce, nous nous contentons de remarquer qu'il y entroit du temps d'Abraham. L'Hiſtoire que nous avons racontée en eſt une preuve déciſive. Moyſe raconte ailleurs que ce Patriarche étoit *très-riche en bêtail, en argent & en or.* Dieu ordonna dès ce temps-là que *tout*

20. MEZIRIAC *Epit. d'Ovide.* Tom. II. pag. 318.

21. JUL. CESAR *De bello Gallic.* Lib. V. pag. 79. On doit remarquer ici que l'exactitude avec laquelle JULES CESAR décrit les Iſles Britanniques peu connuës de ſon temps, a fait douter à quelques-uns s'il étoit l'Auteur de l'Ouvrage qui porte ſon nom. Voi. *Nomenclat. Geographicus locorum quorum apud Cæſarem fit mentio, excerptus à Theſauro Geogr.* ORTELII. pag. 428. col. 2.

tout Eſclave acheté pour de l'argent fût circoncis. Il eſt dit que Jacob donna *cent pieces d'argent* pour cette portion du Champ qu'il acheta des Enfans d'Hémor. Et nous voyons que Joſeph *amaſſa tout l'argent qui ſe trouva au Païs d'Egypte, & au Païs de Canaan, pour le bled qu'on achetoit, & qu'il porta cèt argent dans la Maiſon de Pharao.* Geneſ. XIII. 2. Geneſ. XVII. 12. Geneſ. XXXIII. 19. Geneſ. XLVII. 14.

Il n'eſt pas probable que l'uſage de l'argent dans le Commerce ayant été reçû en Egypte & en Canaan du temps des Patriarches, il ait été auſſi long-temps à s'introduire chez les autres Peuples, que l'ont prétendu quelques Auteurs. Il faut même remarquer avec ſoin après de grands hommes, que les termes anciens ſe conſervent ſouvent dans une Langue avec un ſens différent de celui qu'ils avoient d'abord. [25] Les Compagnies Romaines, par exemple, qui avoient été de cent hommes & qui avoient été appellées Centuries par cette raiſon, portèrent le même nom lors qu'elles n'en eurent que ſoixante. C'eſt ainſi encore que l'on [26] donna le nom d'*As*, à un poids beaucoup moindre que celui qui avoit d'abord eu ce nom, & que l'on appella [27] Denier une pièce d'environ ſeize ſols, quoi que l'on eût ainſi nommé anciennement celles qui n'en valoient que dix. Ainſi quoique ces termes Grecs, que nous avons rapor-

22. C. JULII SOLINI *Polyhiſtor.* Cap. XXII. pag. 31.
23. STRABO Lib. VIII. pag. 460.
24. POMPONIUS MELA *de ſitu orbis.* Lib. II. pag. 20.
25. Voi. MUSGRAVE *Transactions Philoſoph.* ſur l'Année 1713. pag. 84.
26. PLIN. *Hiſt.* Lib. XXXIII. Cap. III. pag. 584.
27. BUDÆUS *de Aſſe.* fol. 10. PLUTARCH. Tom. I. *Camill.* pag. 135.

raportez après Euſtathe & Méziriac, ayent tiré leur origine de ce qu'il n'y avoit anciennement d'autres ventes que celles qui ſe faiſoient par échange, on ne ſauroit en conclurre qu'ils n'ayent pas éte employez dans les Siècles ſuivans, pour marquer des ventes proprement dites, & ſemblables à celles de nos jours. Et quoi que l'étymologie de quelques-uns de ces autres termes marque que les principales richeſſes conſiſtoient anciennement en bêtail, on peut les avoir employez dans les Siècles ſuivans pour exprimer celles qui conſiſtoient en or & en argent.

Sil eſt démontré que l'argent entroit déja dans le Commerce dès les Siècles des Patriarches, il eſt difficile de déterminer s'il étoit monnoyé, marqué & battu à un Coin public, ou ſi l'on en eſtimoit la valeur par le poids ſeulement. [28] S. Epiphane prétend que ce fut Abraham lui-même qui porta en Canaan l'art de marquer & de battre la Monnoye. [29] Quelques Interprètes ont renchéri ſur la penſée de ce Père. Ils ont crû qu'on avoit encore aujourdhui de ces prétendues Monnoyes. On en produit quelques-unes, où ſe voyent d'un côté la tête d'un Vieillard avec celle d'une vieille Femme, qui repréſentent Abraham & Sara, & d'un autre côté un jeune homme & une jeune femme, qui repréſentent Iſaac & Rebecca. Nous mettons dans le même rang [30] celles où ſont les têtes de

28. EPIPHAN. *de Ponder. & Menſuris.* Tom. II. pag. 183.

29. Voi. SPANHEIM *de Præſt. Numiſ.* Tom. I. p. 10. Voi. auſſi WAGENSEIL *in Sota.* pag. 574. &c.

30. Idem ibid.

31. MAIMONID. *de Idololatr.* Cap. III. Sect. XII. pag. 20.

de Moyſe, de David, d'Abſalom, d'Eſther &c. Il eſt étonnant que quelques Savans ayent pû ſe laiſſer ſurprendre par ces Médailles. Tout ce qu'on peut conclurre des ſoins qu'ils ſe ſont donnez pour en défendre l'antiquité, c'eſt qu'une profonde érudition n'eſt pas toûjours ſuivie de la juſteſſe du raiſonnement. Non ſeulement ces Médailles portent avec elles des marques viſibles de fauſſeté, mais le plus grand nombre des [31] Rabins, & [32] pluſieurs Interprètes Chrétiens prétendent qu'il étoit défendu aux Juifs de former aucune image. Les véritables Antiquaires daignent à peine s'arrêter à prouver que ces pièces ſont contrefaites.

Ils agitent ſeulement la queſtion, ſi certains Sicles que l'on trouve encore aujourdhui dans les Cabinets des Savans, ont été battus avant la Captivité de Babylone, ou s'ils ſont beaucoup poſtérieurs. On en voit de diverſes ſortes, dont on trouvera la liſte & l'explication dans le [33] Recueil des Diſſertations Critiques ſur les endroits les plus difficiles de l'Ecriture ſainte. [34] Le célèbre Ezéchiel de Spanheim en a fait graver quelques-uns, dans ſon incomparable Ouvrage de l'utilité & de l'excellence des Médailles. Il les a tirez du riche Cabinet d'un de ces hommes éminens qui connoiſſent les raretez qu'ils aſſemblent, & qui auroient occupé un des premiers rangs parmi les Savans, ſi

Mylord Pembrok.

32. Voi. *Lettre* à M. de Spanheim dans *Præſt. Numiſ.* Tom. I. pag. 75.

33. *Diſſertations Critiques* ſur des endroits difficiles de l'Ecriture Sainte. I. *Diſſert.* ſur les *Médailles Hébr.* pag. 15.

34. Spanheim *de Præſt. Numiſ.* Diſſert. II. Tom. I. pag. 67.

ſi leurs emplois & leur naiſſance ne les avoient appellez au Gouvernement des Etats. L'Epoque de ces Sicles partage les Antiquaires. Quelques-uns la mettent avant la ſéparation des dix Tribus. C'eſt ce qu'ont fait [35] Poſtel, [36] Arias Montanus, [37] Louïs Capel, [38] Wazerus, [39] Willalpand, & quelques autres dont nous marquerons les noms & les Ouvrages. D'autres la placent cinq cens cinquante ans après la Captivité de Babylone, & croyent que ces Sicles n'ont été battus que ſous les Haſmonéens. Ce fut auſſi dans ce temps-là qu'Antiochus permit à Simon de battre de la Monnoye à ſon Coin, & à celui de ſa Nation, comme nous le liſons dans le premier Livre des Macchabées. C'eſt la penſée de [40] Conringius dans ſon Livre des Paradoxes ſur les Médailles des Hébreux. Et ce ſentiment a le ſuffrage de [41] M. Réland, qui l'a ſoutenu avec vigueur contre [42] Fortunatus Scacchus.

1.Macch. XV.2.

Il ſe trouve même de ſavans hommes, qui ont crû, & peut-être prouvé, que nous n'avons aujourdhui aucune Monnoye des Juifs qui ait été frapée avant la deſtruction du ſecond Temple. C'eſt-ce qu'a avancé [43] Wagenſeil, dans ſes Notes ſur le Sota. Il n'eſt pas ſeul de ſon ſentiment. Tout cela eſt bien éloigné de la

35. Voi. idem. Diſſert. I. pag. 10.

36. Voi. ARIAS MONTANUS *Thubalcain* pag. 657. dans le VIII. Vol. des Gr. Critiques.

37. Voi. EZECH. SPANHEIM *de Præſt. Numiſmatum.* Tom. I. pag. 10.

38. WASERUS *de Antiquis Nummis Hebr.* dans le VIII. Vol. des Gr. Critiques pag. 930.

39. WILLALPAND Tom. III. *apparatus Templi ac Urbis.* Pars II. pag. 390. col. II.

40. CONRINGIUS *de Num. Hebr. Paradox.* Cap. VIII. IX.

la penſée de ceux qui veulent que nous aïons des Médailles du Siècle des Patriarches. [44] M. le Baron de Spanheim prétend que la plus ancienne qui ſoit connuë, c'eſt celle d'Amyntas premier, Roi de Macédoine, laquelle ſe trouve dans le Cabinet du Roi de Pruſſe. Il la croit antérieure à celle d'un autre Amyntas Ayeul d'Alexandre le Grand, qui eſt dans les Thréſors du Roi de France, & a laquelle le Père [45] Hardouïn avoit donné le prix de l'Antiquité.

Mais ſi les Antiquaires conviennent qu'il ne nous reſte aujourdhui aucune Médaille ni aucune Monnoye du Siècle des Patriarches, ils diſputent entr'eux ſi l'on en battoit en ce temps-là. Il y a un paſſage de la Génèſe qui paroit triomphant pour ceux qui prenent le parti de l'affirmative, ſur cette queſtion. Et il y a un Argument, parmi pluſieurs autres, qui ſemble déciſif pour ceux quî ſoutiennent le ſentiment contraire. Le paſſage de la Génèſe que nous avons déja raporté, c'eſt celui où il eſt dit que Jacob donna pour le Champ qu'il acheta des Enfans d'Hémor cent *Kéſitah*. C'eſt le terme de l'Original. Les Septante, les Paraphraſtes Chaldaïques, [46] Arias Montanus, [47] Wazerus, & en dernier lieu [48] M. Huet dans

Geneſ. XXXIII. 19.

41. Reland *de Numm. Samarit.* Differt. I. pag. 49. &c.

42. Scacc. *Myrothec. Elaochr.* Lib. II. Cap. II. pag. 295. &c.

43. Wagenseil *in Sota*, pag. 557.

44. *De Præſt. Numiſm.* Tom. I. pag. 17.

45. *Specimen Chronol. Vet. Teſtam.* pag. 109.

46. Arias Montanus *Thubalcain* pag. 665. dans le VIII. Vol. des Gr. Critiques.

47. Voi. Waserus *de Antiquis Num. Hebr.* pag. 1014. dans le VIII. Vol. des Gr. Critiques.

48. M. Huet, *Traité du Commerce*, pag. 13.

dans ſon Traité du Commerce des Anciens; auſſi bien que [49] l'Auteur du Recueil des Diſſertations Critiques ſur les endroits difficiles de l'Ecriture ſainte, traduiſent des *Agneaux*. Ils prétendent que ces Monnoyes s'appelloient ainſi, parce que la figure d'un Agneau y étoit marquée. Ils ſe fondent ſur ce que dans la ſuite des Siècles, la Monnoye portoit le nom de la figure qui y étoit gravée. C'eſt par cette raiſon qu'au raport de [50] Pollux les anciennes Monnoyes des Athéniens s'appelloient des *Bœufs*. [51] Ce fut l'origine de ce Proverbe, *le Bœuf dans la Bouche*. On ſe ſervoit de cette façon de parler pour déſigner ceux qui s'étoient laiſſez corrompre pour de l'argent, afin de ne pas rendre témoignage à la vérité. De même quelques [52] Peuples appelloient des *Loups* les Monnoyes qui avoient cours parmi eux; [53] d'autres appelloient des *Chevaux* celles dont ils ſe ſervoient : [54] d'autres leur donnoient le nom de *Lièvres*, parce que la figure de ces animaux y étoit gravée. Il s'eſt même trouvé des [55] Théologiens aſſez prévenus pour avancer, que ces Agneaux qu'ils prétendent avoir été gravez ſur les Monnoyes de Jacob, étoient des monumens de la Foi de ce Patriarche, & repréſentoient celui que l'Ecriture appelle *l'Agneau de Dieu* par excellence. Mais bien loin qu'on puiſſe conclurre de ce paſſage de la Genèſe

Jean I. 28. 36.

49. Recueil de *Diſſert. Critiques* ſur des endroits difficiles de l'Ecriture Sainte pag. 121.

50. POLLUX *Onomaſt.* Tom. II. Smegm. 60. 61. 62. pag. 1029. &c. Lib. IX. Cap. VI.

51. Idem ibid. pag. 1030. Smeg. 61. & la Note ſur ce Proverbe.

52. 53. 54. Voi. BOCHARTI *Hieroz.* Tom. I. Part. I. Cap.

nèſe qu'on battoit déja de la Monnoye du temps des Patriarches, on ne peut pas même déterminer quel eſt le véritable ſens du terme de *Kéſitah*, qui ne ſe trouve que trois fois dans l'Ecriture ſainte.[56] Bochart lui-même qui préſume que ce mot ſignifie un genre de Monnoye, reconnoit que des Docteurs Juifs ont jugé qu'il ſignifioit une perle, ou une pierre précieuſe. Joſué XXIV. 32. Job XLII. 11.

L'Argument qui paroit triomphant pour ceux qui ſoutiennent qu'il n'y avoit aucune Monnoye marquée dans le Siècle des Patriarches, c'eſt qu'on n'y comptoit point l'argent & qu'on le peſoit. Moyſe dit expreſſément dans l'Hiſtoire qui nous a donné occaſion d'agiter cette queſtion, qu'Abraham *peſa* à Hébron les quatre-cens Sicles dont il lui avoit parlé. C'eſt ce qu'a repréſenté[57] M. Hoet dans la Figure qui eſt à la tête de ce Diſcours. Et il paroit de-là, pour le dire en paſſant, que cet habile Ouvrier n'eſt pas tombé dans le défaut qu'on reproche à pluſieurs de ceux de ſa profeſſion, qui bornez à un certain art, ignorent ce qu'ont dit les Savans ſur les coûtumes anciènnes, & repréſentent ſous des Figures modernes les événemens des Siècles les plus éloignez. D'ailleurs on croit pouvoir démontrer que la plûpart des noms qui ont été employez dans la ſuite des Siècles pour marquer de Geneſ. XXIII. 16.

Cap. XLIII. pag. 437.

55. Voi. LEIGH *Critiq. S.* ſur le mot *Keſitah* pag. 216. 217.

56. Voi. BOCHARTI *Hieroz.* Tom. I. Part. II. pag. 433. & 437.

57. M. HOET dans la figure qui eſt à la tête du Diſcours XXI. dans l'Edition *in Folio*.

de certaines Monnoyes, comme le mot de *Talent*, celui de *Sicle*, & quelques autres, ſont les noms de certains poids.

Mais cette raiſon qui paroit ſi forte a été extrémement invalidée, ſi elle n'a été refutée parfaitement, par [58] l'Auteur du Livre que nous avons déja cité. Il fait voir que ces mêmes façons de parler ont été employées dans les temps, où, de l'aveu même de ceux qu'il combat, la Monnoye étoit marquée, & où l'on avoit accoûtumé de la compter. On diſoit encore alors *pecuniam pendere*, *Tributum pendere*, *vectigalia penſitare*. Il remarque que du temps de Jéſus-Chriſt on employoit, pour exprimer la Monnoye battuë, ces mêmes termes qui avoient été d'abord affectez à marquer des poids. Il ajoûte que quand même dès le commencement on eût marqué & monnoyé les Eſpèces, on les auroit pourtant peſées, parce qu'elles devoient avoir un certain poids pour être reçûes dans le Commerce. De ces raiſons, & de quelques autres il conclut que cette façon de parler, qui étoit en uſage du temps d'Abraham, *peſer l'argent*, ne prouve pas qu'il n'y eût alors aucune Monnoye battuë.

Si les principaux Argumens que les Interprètes allèguent en faveur de leurs différens ſentimens, ſur la queſtion que nous avons propoſée, ſont peu concluants, les autres n'ont pas plus d'évidence. Nous n'avons pas deſſein de les raporter & de nous engager plus avant dans cette Critique. Nous nous contentons de marquer dans nos Citations, le grand

58. *Diſſert. Critiques* ſur quelques paſſages difficiles, &c. pag. 110. 111. 112. 113.

grand nombre de Traitez qui ont été faits à cette occaſion. Ceux de nos Lecteurs qui auront, ſi j'oſe ainſi dire, le moindre grain de Pyrrhonisme Hiſtorique, concluront peut-être des diverſes raiſons que ces Savans ont alléguées pour prouver leurs différentes opinions ſur la Queſtion propoſée, qu'il n'eſt pas poſſible de la déterminer. C'eſt du moins la Concluſion que nous avons tirée des recherches que nous avons faites ſur ce ſujet. Et nous n'avons point de honte de laiſſer cette Queſtion indéciſe, puisque même un des plus grands hommes, & des plus verſez dans cette ſorte d'érudition, reconnoit ſon inſuffiſance à la déterminer. C'eſt du célèbre Baron Ezéchiel de Spanheim que nous parlons. [59] Cet illuſtre Auteur, après avoir fourni la liſte des diverſes penſées qu'on a eûes ſur cette matière, & des différens Peuples qui ſe ſont fait honneur d'avoir trouvé l'invention de battre la Monnoye, aſſure qu'il n'eſt pas poſſible de démêler parmi tant d'opinions oppoſées, celle qui eſt la véritable.

Nous aurons occaſion de parler dans un autre endroit des Sicles publiez par [60] M. Réland, & par [61] M. Ott.

59. SPANHEIM *ubi ſuperius.* pag. 9.
60. 61. Voi. notre Diſcours L. à la pag. 142. du Tom. II.

XXII. DISCOURS.

Abraham fait jurer ſon ſerviteur Eliezer.
GEN. XXIV.

LA mort de Sara fut une ſource de motifs à Abraham pour le faire penſer à la ſienne propre. Les ſoins temporels dont il fut le plus occupé regardèrent ſon cher Iſaac. Ce tendre Père voulut lui procurer une Femme qui lui tînt lieu de la Mère qu'il venoit de perdre, & du Père qu'il perdroit bientôt. Il falloit pourvoir également à ce qu'Iſaac ne retournât point dans cette Chaldée dont Dieu avoit fait ſortir Abraham avec ſa Famille, & à ce qu'il n'épouſât pas une Femme Cananéènne, qui auroit pû l'entrainer par ſon exemple dans l'idolatrie. Il
Verſ. 2. fit promettre à Eliézer, que Moyſe appelle *le plus ancien* de ſes ſerviteurs, ſoit que ce titre d'*ancien* fût un titre de dignité, ſoit qu'il marquât les années, de chercher une Femme pour ſon Fils non en Chaldée, mais à Caran en Méſopotamie, dans la Famille de Nacor, Oncle d'Iſaac, & propre Frère d'Abraham.

Il eſt vrai que prendre une Femme dans cette Maiſon n'étoit pas entièrement éviter de s'allier avec des Idolatres. Mais quoiqu'elle ne fût pas exempte d'idolatrie, elle n'y étoit pas plongée comme les autres Peuples de Chaldée, ou de Canaan. Elle avoit encore des ſemences de Foi, & de Religion. Nous ſuppoſons comme un principe aſſez prouvé, que le

péril

péril d'idolatrie fut le principal motif qui porta Abraham à prendre des précautions pour empêcher que son Fils n'entrât dans une Famille des Cananéens. Nous attribuons à la même raison ces défenses si souvent réïtérées depuis aux Patriarches, d'allier le sang du Peuple de Dieu, avec celui des Infidèles. Il est vrai que quelques Interprètes ont crû, que le but de ces précautions & de ces préceptes, étoit d'empêcher que le Messie n'eût dans la liste de ses Ayeux, des hommes sortis des Peuples que Dieu avoit maudits. Si l'on a voulu marquer par là que le devoir des Israëlites étoit de prévenir cet inconvénient, nous souscrivons de bon cœur à cette pensée. Mais si l'on avoit prétendu que la Providence veilloit pour le prévenir, on seroit démenti par l'expérience, qui nous fera voir bien-tôt des Femmes idolatres entrer dans la Famille de Juda.

Abraham ne se contenta pas d'exiger qu'Eliézer lui fit cette promesse, il voulut encore qu'elle lui fût confirmée par un serment, & voici de quelle manière il exigea qu'il lui fût prêté. *Mets, je te prie*, dit le Patriarche à Eliézer, *Mets, je te prie, la main sous ma cuisse, & je te ferai jurer par l'Eternel le Dieu des Cieux, & le Dieu de la Terre, que tu ne prendras point de Femme pour mon Fils, d'entre les Filles des Cananéens au milieu desquels j'habite.* Cette façon de jurer, dont l'Ecriture ne nous fournit qu'un seul autre exemple, a excité des disputes parmi les Interprètes. Vers. 2. Voyez Genes. XLVII. 20.

Quelques-uns ont crû que s'engager par un serment de ce genre, étoit un hommage d'un inférieur rendu à un Maître. C'est le sentiment

[1] d'Aben Ezra, qui dit que de ſon temps cette eſpèce de ſoumiſſion étoit encore en uſage aux Indes. Si cette penſée eſt fondée, le témoignage de [2] Josèphe doit être rejetté. Cet Hiſtorien raconte que deux perſonnes qui s'engageoient par ces ſortes de ſermens, ſe mettoient mutuellement la main l'un ſous la cuiſſe de l'autre.

[3] Grotius veut que tout le myſtère de cette Cérémonie fut, qu'anciennement on portoit l'Epée ſur la cuiſſe. Jurer en mettant la main ſous la cuiſſe c'étoit dire, ſelon ce ſavant Critique; Je me ſoumets à être tranſpercé de cette Epée, ſi je viole ma promeſſe.

[4] D'autres ſoutiennent que le terme de *cuiſſe* marque ces parties du corps humain que la pudeur défend de nommer. C'eſt ce qu'on prouve par cette expreſſion de l'Ecriture, *ſortir de la cuiſſe*, qui ſignifie certainement deſcendre de tels ou de tels. *Mettre la main ſous la cuiſſe*, c'étoit donc toucher le principe de la vie. Jurer avec cette circonſtance, c'étoit marquer que l'on ſe ſoumettoit à voir ſa poſtérité heureuſe, ou malheureuſe, ſelon que l'on ſeroit fidèle, ou perfide à ſa parole.

Exod. I. 5.

[5] D'autres ont avancé, en donnant le même ſens à cette phraſe, que jurer de cette manière, c'étoit faire intervenir dans le ſerment la Circonciſion, qui étoit le ſigne de l'Alliance de Dieu avec ſon Peuple. C'eſt ce qu'a voulu mar-

1. Voi. HEIDEG. *Exercit.* III. *de Abraham.* pag. 135. dans le II. Vol. de la *Vie des Patriarch.*

2. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XVI. pag. 24.

3. GROTIUS ſur Geneſ. XXIV. 2. dans le I. Vol. des Critiques. pag. 249.

4. Voi. MUNSTER ſur ce paſſage dans le même Vol. pag. 240. & Fagius ibid. pag. 242.

marquer l'Interprète Arabe qui traduit, *mets la main sur mon pacte*, c'est-à-dire, sur le symbole de l'Alliance. [6] S. Jérôme attribue ce sentiment aux Juifs de son temps.

[7] Mais il y a eu des Interprètes qui ont trouvé de plus profonds mystères dans ces sortes de sermens, & qui les ont regardez comme des marques authentiques de la Foi des Patriarches. Par *le Dieu du Ciel & de la Terre*, au nom duquel il falloit jurer, ils entendent ici le Messie. Jurer par *le Dieu du Ciel & de la Terre en mettant la main sous la cuisse*, c'étoit, selon eux, jurer par ce Messie qui devoit descendre des Patriarches : peut-être a-ce été le sens du Targum de Jérusalem qui porte, *Je te ferai jurer au nom de la* PAROLE *du Seigneur*. Cette Interprétation a pour elle le suffrage des plus célèbres Docteurs qui ont vêcu dans les premiers Siècles de l'Eglise. Elle a surtout celui de [8] S. Augustin qui a eu une idée assez avantageuse de la docilité de ceux qui viendroient après lui, pour s'imaginer qu'ils recevroient cette pensée, sans autre raison que celle de son témoignage.

[9] Quelques Critiques prétendent que cette coutume étoit venuë des Payens, qui la pratiquoient ou à l'honneur de Bacchus qu'on disoit être venu de la cuisse de Jupiter, ou à l'honneur du Dieu Priape auquel ils rendoient des Cultes infames. Si

5. R. ELIEZER PIRKEI. Cap. XXXIX. pag. 114.

6. JERÔME, *Trad. in Gen.* Tom. III. pag. 214. Voi. aussi THEODOR. Quæst. LXXIV. *in Genes.* pag. 56.

7. AMBROS. Lib. *de Abrah.* I. Cap. IX. pag. 1002.

8. AUGUST. Tom. X. Sermon LXXV. *de Tempore*, pag. 531.

9. WILLET. Quæst. IV. sur le Chap. XXIV. de la Genes. pag. 214.

Si chacune de ces diverſes interprétations eſt fondée ſur quelque probabilité, il eſt ſenſible, ce me ſemble, qu'aucune n'a pour elle la démonſtration, Or établir un ſentiment fixe ſur une probabilité, c'eſt bien pouvoir rencontrer la vérité comme par hazard, mais c'eſt auſſi riſquer de favoriſer le menſonge, n'y ayant rien de ſi évidemment faux, qui n'ait pour ſoi quelque probabilité.

XXIII. DISCOURS.

Voyage & retour d'Eliézer. GEN. XXIV.

ELiézer partit de Canaan accompagné des vœux d'Abraham ſon Maître, & conduit par une direction particulière de la Providence. Il arriva à Caran en Méſopotamie, & ſe tenant hors de la Ville, il fit à Dieu cette prière : *O Eternel, Dieu de mon Seigneur Abraham,* Verſ. 12. *faites que j'aye une heureuſe recontre aujourdhui, & ſoyez favorable à mon Seigneur. Je me tiendrai près de la Fontaine ; les Filles de la Ville ſortiront pour puiſer de l'eau ; faites donc que la jeune Fille à laquelle je dirai, Baiſſez, je vous prie, votre cruche afin que je boive, & qui me répondra, bûvez, & même j'abruverai vos Chameaux, ſoit celle que vous avez deſtiné à votre ſerviteur Iſaac, & je connoitrai à cela que vous avez été favorable à mon Seigneur.* Prière ſingulière, & de laquelle il faut juger par la diſpenſation particulière dont Dieu uſoit avec les Fidèles des premiers Siècles. Ce n'eſt pas à nous de fixer à la Providence le moyen qu'elle doit employer pour nous marquer ſi elle veut faire échoüer nos deſſeins, ou les couronner. Mais Dieu avoit cette condeſcendance pour les gens de bien de ces temps-là, & l'Ecriture nous en fournit divers exemples. La Superſtition a imité ce qui ſe pratiquoit par la Religion. Rien n'étoit plus commun parmi les Payens que de demander ces ſortes de ſignes, & de régler

les

les plus grandes entrepriſes ſur les préſages. C'eſt ainſi que les Philiſtins diſoient qu'ils connoîtroient par le chemin que tiendroit l'Arche, ſi le mal dont ils avoient été affligez venoit du Dieu d'Iſraël, ou d'une autre cauſe. C'eſt ainſi que * Nabuchodonozor en ſuſpens s'il feroit la guerre aux Ammonites, ou aux Juifs, prit deux flêches ſur l'une desquelles il écrivit le nom de *Rabba* la Métropolitaine des Ammonites, & ſur l'autre celui de *Jéruſalem* la Capitale de la Judée, & ayant mêlé les deux flêches il en tira une au hazard, ce fut celle où étoit écrit *Jéruſalem*, ce qui le détermina de livrer la guerre à la Judée.

1. Sam. VI. 9.

* Voi. Ezech. XXI. 26. & l'explication de Grotius.

Dieu avoit exaucé la priere d'Eliézer même avant qu'elle fût achevée. Ce fidèle ſerviteur d'Abraham prioit encore lorsqu'il vit une Fille douée d'une merveilleuſe beauté, ſortant de la Ville de *Caran*, & portant une cruche. C'étoit la petite-Fille de *Nachor*, propre Fille de *Béthuel* qui étoit Fils de ce Frère d'Abraham. Elle s'appelloit *Rebecca*, & l'Ecriture lui donne l'éloge d'avoir aporté une vertu toute pure pour don nuptial à ſon Epoux. Moyſe a même exprimé la chaſteté de cette Fille par deux mots ſynonymes ſur lesquels [1] quelques Juifs, & après eux [2] Origène, qui ſemble avoir pris à tache de les ſurpaſſer en Allégories ſingulières, font des rèflexions que la gravité de cet Ouvrage & les Loix de la pudeur nous permettroient à peine de raporter, comme la Raiſon nous empêche de les adopter.

Verſ. 16.

Rebecca alloit puiſer de l'eau, lorsqu'elle fut

1. JARCHI ſur la Geneſ. XXIV. 16. fol. 24. pag. 2.
2. Voi. HEIDEG. *Exercit.* pag. 328. Tom. II.

fut rencontrée par Eliézer ; c'étoit une occupation que la ſimplicité des premiers Siècles impoſoit aux Filles les plus diſtinguées, nous en avons divers exemples dans l'Hiſtoire ſainte, & dans la profane. Eliézer demanda à Rebecca la grace dont le refus ou l'ottroi devoit lui ſervir de ſigne, & il reconnut par la réponſe de Rebecca que Dieu l'avoit exaucé. Comment s'eſt-il pû trouver des [3] Rabins qui ne pouvant ignorer que Rebecca avoit donné à boire à Eliézer, & à dix Chameaux, ont crû qu'elle n'étoit pourtant âgée que de trois ans? Eliézer préſenta à cette chaſte & bienfaiſante Perſonne une bague & des braſſelets. Les Interprètes ont recherché avec ſoin ſi le premier de ces termes ſignifie en effet une bague, ſi Eliezer en donna pluſieurs, s'il n'en donna qu'une ſeule pour être portée ſous le nez, ou une de celles qui ſe mettoient ſur le front, ſelon la coûtume des anciens Orientaux, qui eſt encore ſuivie par les modernes. Ils ont demandé auſſi le poids, la valeur, la nature de ces braſſelets. Il eſt étonnant que l'on trouve des Savans qui rougiroient s'ils avoient donné quelques momens à l'étude des ornemens le plus en uſage dans nos jours, dévorer d'immenſes Volumes, pour connoître avec exactitude ceux des Siècles les plus éloignez.

Rebecca reçût le preſent d'Eliézer, & lui offrit de le loger dans la Maiſon de Béthuel. Elle le devança elle-même incontinent, & alla raporter à Laban la rencontre qu'elle avoit faite. Comme dans toute cette narration il n'eſt parlé qu'une fois de Béthuel, & que Laban au contraire paroit avoir

3. Voi. R. David Ganz *Tſemach David.* pag. 10.

avoir dirigé tout ce qui concernoit le mariage de ſa Sœur, il eſt aparent que leur Père étoit dans une extrême vieilleſſe. [4] Josèphe prétend qu'il étoit déja mort, ce qui eſt directement oppoſé à la narration de Moyſe, où il eſt dit
Verſ. 29. expreſſément que *Laban & Béthuel dirent que cette affaire étoit procédée de l'Eternel.* Mais Josèphe eſt un des moins fidèles guides que l'on puiſſe ſuivre dans l'étude de l'Hiſtoire ſainte. Il a altéré un grand nombre de circonſtances du voyage d'Eliézer, ſans qu'on puiſſe en ſoupçonner d'autre raiſon, ſi ce n'eſt que cet Auteur eſt auſſi ſujet à pécher par négligence dans certains endroits, que par un eſprit de partialité dans d'autres.

Laban alla incontinent au devant d'Eliézer, & le conduiſit dans la Maiſon qui lui avoit été offerte par Rebecca, & où on lui avoit déja préparé dequoi manger. Mais il ne voulut goûter d'aucune viande qu'il n'eût expoſé tout le ſujet de ſon voyage à Rebecca, & à ſa Famille. On aperçût ſans peine par ſon recit, la direction de la Providence dans toute cette négotiation. Rebecca fut conſultée. Elle conſentit à un mariage qui devoit faire tout le bonheur de ſa vie, & à ſuivre ſans délai un homme chargé d'une affaire ſi importante. Eliézer répandit alors dans la Maiſon de Rebecca les riches préſens dont Abraham l'avoit chargé. On célèbra par des feſtins le mariage qu'on venoit de conclurre. Eliézer réſiſta aux inſtances qui lui furent faites de paſſer quelque temps avec Rebecca en Méſopotamie. Il partit incontinent avec elle & avec ſa Nourrice Débora,

4. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XV. pag. 25.

Débora, pour aller préſenter à Iſaac le bien rare & précieux d'une Epouſe accomplie.

Rebecca & Eliézer arrivoient au Païs de Canaan entre Kadès & Béred, lors qu'Iſaac venoit pour prier ou pour méditer près de ce puits que l'Ange avoit indiqué à Agar, quand elle craignit de mourir de ſoif. Iſaac reconnut Eliézer qui lui dit qui étoit Rebecca, & qui déclara en même temps à Rebecca qui étoit cet homme dont ſa vûe venoit d'être frapée. Alors elle deſcendit de ſon Chameau, elle ſe proſterna devant Iſaac, & ſe couvrit d'un voile que [5] S. Jérôme dit avoir été *un genre de manteau* dont ſe ſervoient les Femmes d'Arabie. Rebecca en ſe couvrant de cette manière témoigna en même temps ſa pudeur & ſa ſoûmiſſion, les deux vertus qui convenoient le mieux à l'état du mariage, où elle alloit entrer.

5. HIERON. Quæſt. *in Geneſ.* Tom. III. pag. 215. Voi. TERTULLIEN *de velandis Virginibus.*

XXIV. DISCOURS.

Jacob enlève le droit d'aineſſe à Eſaü.
GEN XXV.

LEs douceurs du mariage d'Iſaac furent troublées par la ſtérilité de Rebecca, qui vêcut vingt ans avec lui ſans avoir d'Enfans. Sara avoit été miſe à la même épreuve. Quelques Interprètes ont crû que Dieu avoit en vûe en cela non ſeulement d'exercer la foi & la ſoûmiſſion de ces fidèles du premier ordre, ce qui eſt inconteſtable, mais ce qui ſera peut-être plus conteſté, d'illuſtrer la race d'Iſraël, & de marquer que le Meſſie ne devoit venir au Monde que par une ſuite de miracles.

Iſaac & Rebecca eurent recours dans leur affliction à la ſource où chaque fidèle doit puiſer dequoi adoucir ſes amertumes, je veux dire à la prière. Dieu les exauça. Rebecca conçût. Mais ce qu'elle éprouva dans ſa groſſeſſe lui fit regréter le temps de ſa ſtérilité, peut-être même celui où elle n'exiſtoit pas encore. Les deux Enfans qu'elle portoit dans ſon ſein ſe heurtoient avec violence, comme s'ils avoient combattu l'un contre l'autre, ce qui fit
Verſ. 22. dire à Rebecca, *pourquoi ſuis-je*? c'eſt-à-dire *pourquoi ſuis-je Mère*? Ou *pourquoi exiſté-je*? L'Arabe paraphraſe: *Si je l'avois ſû, je n'aurois pas demandé des Enfans.*

Si

1. Voi. EUSTATH. ſur HOMERE, *Iliad.* X. APOLLODOR. *Biblioth.* Lib. II. Cap. II. pag. 77.

Si ce mouvement extraordinaire de ces deux Enfans arriva naturellement ; il faut pourtant reconnoitre que c'étoit par un prodige de la Nature. Auſſi les [1] Hiſtoriens & les Naturaliſtes ont-ils pris ſoin de raporter les exemples pareils qu'ils ont rencontrez dans leurs lectures, ou qu'ils ont vû de leurs yeux.

Rebecca verſa ſes ſoucis dans le ſein de Dieu. Moyſe dit qu'elle *conſulta Dieu*, & ſon expreſſion n'eſt pas ſans difficulté. Elle en ſeroit entièrement exempte ſi elle étoit employée dans la narration d'un événement arrivé quelques Siècles après la vie de Jacob. *Conſulter Dieu* ſignifieroit ou avoir recours aux Oracles, que Dieu rendoit par les Urim & par les Thummim, ou à ceux qu'il prononçoit par ſes Prophètes, puisque ſelon le témoignage de l'Auteur du premier Livre de Samuël, *Quand on alloit conſulter Dieu on ſe diſoit l'un à l'autre, venez, allons conſulter le Voyant, c'eſt-à-dire le Prophète.* Mais comme nous ne voyons aucun exemple de cette façon de conſulter Dieu, dans les premiers Siècles, on demande avec raiſon de quelle manière Rebecca pût conſulter l'Oracle. Verſ. 22. 1. Sam. IX. 9.

[2] Quelques Juifs & [3] quelques Pères de l'Egliſe après eux ont dit, que cette Mère déſolée alla ſur la Montagne de Morijah conſulter Melchiſédec.

Le Paraphraſte de Jéruſalem traduit ; *Elle alla demander miſericorde dans la Maiſon de Sem.*

[4] Théodoret & quelques autres croient qu'elle

2. 3. Voi. WILLET Quæſt. XXVI. ſur le Chap. XXV. de l'Exod. pag. 238.

4. THEODORET. Quæſt. LXXVI. pag. 58. Il croit auſſi qu'elle eut recours à Melchiſédec.

le eut recours à quelques-uns des Autels, qu'ils ſuppoſent avoir été dans la Maiſon des Patriarches.

[5] D'autres ont eu ſur cet article une penſée ſingulière, fondée ſur un paſſage mal entendu. Job IV. 12. 13. *Quant à moi*, c'eſt Eliphaz qui parle dans le Livre de Job, *une parole m'a été adreſſée en ſecret, mon oreille en a entendu quelque peu pendant les penſées diverſes des viſions de la nuit. Les penſées diverſes*, c'eſt une expreſſion qui fait un bon ſens dans ce paſſage. Elle eſt employée dans la même ſignification en d'autres endroits. Cependant comme elle peut ſignifier auſſi de *petits rameaux*, le Traducteur dont nous parlons a crû que c'étoit ainſi qu'il falloit l'entendre dans ce paſſage. Sur cette traduction peu exacte il a fondé une opinion chimérique, c'eſt que l'on mettoit anciennement des couches de petits rameaux ſur les Autels, qu'on s'étendoit enſuite ſur ces petits rameaux, & que Dieu rendoit ſes Oracles par cette voye. C'eſt ainſi que les Païens ſe couchoient ſur les peaux de la Victime qu'ils avoient écorchée, & attendoient la réponſe des Dieux.

[6] *Pellibus incubuit ſtratis, ſomnosque petivit.*

C'eſt la clef que cet Interprète trouve au paſſage de Job, & à celui de Moyſe. Les penſées les plus bizarres des Savans inſpirent quelquefois des reflexions auſſi utiles, que celles qui ont le plus de ſolidité. C'eſt la ſeule raiſon qui nous a fait raporter celle-ci. Peut-être l'expreſſion de Moyſe, *conſulter l'Eternel*, marque

5. BOULDUC *de Eccleſ. ante legem.* Lib. III. Cap. VII. pag. 368. &c.

6. *Æneid.* VII. verſ. 88. pag. 658. Et ſur tout VOSSIUS

de

que seulement que Rebecca demanda à Dieu par la prière, de lui découvrir quelles étoient les vûes de sa Providence, dans cette singulière conjoncture.

Si nous ignorons de quelle façon Rebecca consulta Dieu, nous ne savons pas aussi comment la réponse lui fut renduë. Dieu lui répondit que ces deux Enfans seroient Chefs de deux grandes Nations, *mais que le plus grand des deux serviroit au moindre*. Oracle que quelques Juifs ont expliqué au gré de leurs desirs, prétendant qu'il promet à leur Nation des triomphes sur les Romains & sur leur Empire. Nous ne pouvons pas justifier sans peine le véritable sens de la promesse faite touchant le *moindre* de ces Fils, puisque si nous voyons dans la suite de l'Histoire sainte que les Juifs descendans de Jacob se sont quelquefois assujettis les Iduméens descendans d'Esaü, nous trouverons aussi que les Iduméens se sont quelquefois assujettis les Juifs. Peut-être que tout le sens litteral de l'Oracle, *le plus grand servira au moindre*, est que le Cadet auroit le droit que l'Aîné devoit naturellement prétendre comme Aîné, c'étoit de commander à son Frère. Vers. 23.

Le temps des couches de Rebecca arriva; le premier des Enfans qui vint au Monde nâquit couvert de poil comme un homme fait, aussi le nomma-t-on *Esaü*, c'est-à-dire en Hébreu, homme fait, Etymologie qui n'est pas sans contestation parmi les Grammairiens. On l'appella aussi *Sehir*, c'est-à-dire, *velu*. L'autre vint immédiatement après tenant par la main Vers. 25.

de Idol. Lib. III. Cap. XXV. pag. 331. 332. Voi. aussi STRABON XI. pag. 775. qui parle d'un Oracle appellé *Oraculum dormientium.*

main le talon de ſon Frère, ce qui lui fit don-
Verſ. 26. ner le nom de *Jacob*, d'un mot qui veut dire *talonner*.

Ces Enfans furent à peine parvenus à un âge de raiſon, qu'ils firent paroître des inclinations différentes. L'Ainé aimoit la vie turbulente & laborieuſe, ſur tout l'exercice de la Chaſſe; auſſi étoit-il plus chéri de ſon Père qui aimoit la vénaiſon. Jacob menoit une vie ſédentaire, & il étoit plus chéri de ſa Mère dont le ſexe eſt naturellement plus porté à la douceur: *Il*
Verſ. 27. *habitoit dans les Tabernacles*, c'eſt l'expreſſion de Moyſe, que le Paraphraſte Chaldaïque traduit, *il étoit Miniſtre de la Maiſon de la Doctrine*, entendant par *les Tabernacles* le lieu conſacré au Culte Divin.

Eſaü s'étant comme épuiſé dans une Chaſſe qu'il venoit de faire, trouva ſon Frère Jacob qui cuiſoit un potage de Lentilles. Cette occupation n'aura rien qui nous ſurprenne, même dans le Fils d'une Maiſon opulente, ſi nous faiſons attention à cette ſimplicité de mœurs des Patriarches, que nous avons déja remarquée.

7 Quelques Rabins prétendent que les Lentilles étoient anciennement le mets des affligez, que c'étoit la douleur qu'avoit Jacob de n'être pas l'Ainé de ſa Famille, qui lui faiſoit préparer ce Légume. Il eſt indubitable, ce me ſemble, que quelque genre de viande que Jacob eût aprêté, on eût demandé pourquoi celle-là plûtôt que quelque autre, & on en eût trouvé des raiſons.

Ce mets excita la cupidité d'Eſaü, qui demanda

7. R. ELIEZ. Cap. XXXV. pag. 86.

manda avec avidité *de ce roux, de ce roux*, c'eſt l'expreſſion de Moyſe, & cela fit qu'*Eſaü* fut appellé *Edom*, c'eſt-à-dire *roux*. Il dit qu'il alloit mourir ſi ſa demande lui étoit refuſée. Mais comment pouvoit-il mourir de faim dans la Maiſon de ſon Père? [8] Quelques-uns ont cru que les paroles ne pouvoient s'expliquer qu'en ſuppoſant qu'Eſaü croyoit être bientôt dévoré à la Chaſſe par quelque bête féroce. Mais s'il craignoit de trouver une mort prochaine dans cet exercice, pourquoi le continuer? Ces paroles ont moins de difficulté, ce me ſemble, quand on les regarde comme l'expreſſion de l'avidité d'Eſaü. Verſ. 30.

Jacob mit ſes Lentilles à prix, mais à un prix dont l'excès fait une des plus grandes difficultez que nous ayons encore rencontrée dans l'Hiſtoire ſainte. Il demanda que pour ce potage, Eſaü lui cédât ſon droit d'Aineſſe, & ce qui eſt plus étonnant encore, c'eſt que l'offre fut acceptée, & qu'Eſaü dit: *A quoi me ſert mon droit d'Aineſſe, puiſque je m'en vais mourir*? Sur quoi il vendit ſon droit d'Aineſſe. Cette conduite d'Eſaü paroit directement oppoſée au Commentaire que nous avons donné aux paroles de ce profane, *je m'en vais mourir*. Mais Moyſe nous fournit de quoi repouſſer cette objection, quand il nous dit qu'Eſaü ne vendit ſon droit d'Aineſſe que parce qu'il *le mépriſa*. Ici pluſieurs difficultez naiſſent d'une ſeule. L'Hiſtoire ſainte nous raconte l'action d'Eſaü comme *profane* & *impure*, c'eſt d'abord une difficulté. Mais ſi ce fut un crime à Eſaü de vendre ſon droit d'Aineſſe, Jacob fut-il en droit Verſ. 32. Verſ. 24. Hebr. XII. 16.

8. ABEN-EZRA *in Geneſ.* XXV. 32. fol. 27. pag. 1.

droit de l'acheter? C'eſt une autre difficulté.

Les privilèges des Ainez fourniſſent la ſolution à la première difficulté. Voici ce qu'on prétend avoir été attaché à la primogeniture.

Geneſ. IV. 7. 2. Chron. XXI. 3. * Du moins ſous la Loi. Deut. XXI. 17. 2. Rois II. 9.

I. La prééminence, & la domination ſur le reſte de la Famille, *ſes deſirs ſe raporteront à toi*, diſoit Dieu en parlant d'Abel.

II. * La double portion dans l'héritage paternel. C'eſt peut-être ce que demandoit Elizée, *donne-moi de ton eſprit autant que deux*, c'eſt-à-dire, non deux fois autant qu'Elie, mais une portion d'Ainé.

III. La Sacrificature. Cela eſt inconteſtable à l'égard de ceux qui vêcurent après la Loi. Mais on peut le conteſter à l'égard des autres, puiſque nous voyons dès la naiſſance du Monde Abel offrant des Sacrifices comme Caïn.

Nombr. VIII. 14. 15.

IV. La bénédiction paternelle. C'eſt-à-dire, une profuſion de vœux extraordinaire, & *cette bénédiction*, dit un [10] Auteur moderne, *ne doit être entenduë que de la ſemence bénite, c'eſt-à-dire des vœux qui étoient faits à l'Ainé, & qui portoient que le Meſſie nâquit de ſa race.*

Si l'on démontroit que tous ces privilèges convenoient à la primogeniture, on n'auroit aucune peine de concevoir qu'Eſaü fit un crime énorme en la mépriſant, & l'on n'auroit pas beſoin de ſuppoſer avec le Targum de Jéruſalem, que cet impie *nia la réſurrection, & dédaigna la part qu'il avoit dans le Siècle à venir.* Il ſuffit que les Ainez ayent eu une partie de ces privi-

Hebr. XII. 16.

9. Voi. JURIEU *Hiſt. des Dogmes.* Part. I. Chap. IX. pag. 56.

10. Idem ibid. pag. 57.

privilèges pour mériter le titre d'*impur*, qui eſt un terme général, & celui de *profane* qui eſt donné à Eſaü pour les avoir mépriſez.

Pour ce qui concerne Jacob nous reconnoiſſons ingenûment qu'à juger de ſon action par les règles de la Morale Evangélique, & en ſuppoſant que Moyſe nous a raconté toutes les circonſtances de l'Hiſtoire de ce Patriarche, on ne peut s'empêcher de le condamner, & de ſouſcrire à la ſentence que prononce contre lui [11] un ſavant Critique. Mais nous ſerons du moins portez à ſuſpendre notre jugement ſur cette conduite, ſi nous faiſons ici une reflexion que nous ſerons ſouvent obligez de rapeller dans la ſuite: C'eſt que Moyſe eſt très-concis & que la reticence, dont il uſe en divers endroits, nous empêche ſouvent de pouvoir nous former une idée complète des faits qu'il raconte.

Au reſte [12] l'Hiſtorien Joſephe a ſupprimé la principale partie de cette Hiſtoire, peut-être par cet Eſprit de partialité dont nous l'avons taxé. Il a, par cet Eſprit de négligence que nous lui avons auſſi reproché, corrompu une autre partie de cette même Hiſtoire, plaçant les couches de Rebecca après la mort d'Abraham, Anachroniſme que la moindre attention au recit de Moyſe ſuffira pour rendre ſenſible.

11. M. LE CLERC ſur Geneſ. XXV. 31. pag. 198. col. 2.

12. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XVIII. pag. 26. &c.

XXV. DISCOURS.

Mort & ſépulture d'Abraham. GEN. XXV. 7.

Réflexions ſur l'immortalité de l'Ame, ſur la réſurrection des Corps, & ſur la foi des Patriarches.

LA mort d'Abraham qui doit être le ſujet de ce Diſcours ſemble n'ofrir d'abord à l'Eſprit qu'un événement très ordinaire. Qu'y a-t-il de plus naturel? Il meurt à l'âge de cent ſoixante & quinze ans. Il y a plus de ſujet d'être ſurpris de ce qu'il atteignit cet âge, que de ce qu'il ne le paſſa point. Ses Enfans l'enſeveliſſent, c'étoit le devoir d'une Famille pieuſe, un devoir qui étoit même dans le cours des vertus humaines. On lui choiſit pour ſépulcre cette caverne de Macpela, de laquelle nous avons déja parlé, & qu'il avoit achetée des Héthiens; c'étoit le ſeul lieu qui lui apartînt dans tout le Païs de Canaan, & le plus propre à recevoir le précieux dépôt de ſon corps.

Cependant cet événement ouvre, ou une ſource de difficultez qui ſemblent combatre les plus grandes véritez de la Religion, ou une ſource féconde de preuves qui l'établiſſent, ſelon les divers côtez par leſquels on l'enviſage.

Cet Abraham qui expire, & dont le Cadavre va être caché dans la Terre, c'eſt cet homme favoriſé du Ciel, & auquel Dieu lui-même avoit dit, *je ſerai ton bouclier, & ta grande re-*

Geneſ. XV. 1.

com-

compenſe. Qui croira que la Terre de Canaan toute découlante de lait & de miel épuiſât le ſens de la promeſſe faite à Abraham, par la bouche de Dieu même?

Je ſerai ton bouclier, & ta grande recompenſe. C'eſt un Dieu qui parle: c'eſt un Dieu qui parle au plus fidèle des hommes, & je ne trouve rien dans toutes ces graces temporelles dont Abraham fut comblé, qui aſſortiſſe ni la grandeur de ce Dieu qui fait la promeſſe, ni la fidélité de ce Serviteur auquel la promeſſe eſt faite.

Le Dieu qui fait la promeſſe, c'eſt le Dieu de la Nature: c'eſt celui qui tira l'Univers du néant, & de qui mille Mondes nouveaux n'attendent que la voix pour ſortir de ce même néant, & pour paroitre avec éclat. Quoi des Bœufs? Quoi des Moutons? Quoi quelques arpens de Terre? Quoi quelques années de vie épuiſeroient-elles la libéralité d'un Dieu ſi puiſſant, & ſi magnifique?

Le Serviteur à qui la promeſſe eſt faite, c'eſt un homme, & par conſéquent un pécheur, qui ne peut prétendre aucune recompenſe proprement ainſi nommée. Mais d'un autre côté, c'eſt le Père des Croyants, c'eſt le modèle de la Foi, & de l'obéïſſance de tous les Siècles. Pour Dieu il quitta ſes biens, ſon Païs, ſa Famille. Pour Dieu il crût l'incroyable, & *eſpéra contre eſpérance.* Pour Dieu il ſacrifia ſon Fils, ſon unique; il ſurmonta cette tendreſſe inſurmontable des Pères pour les Enfans; il dreſſa le bucher; il tira le coûteau; il leva le bras, & il alloit percer le ſein de cette innocente Victime, ſi le Dieu qui avoit prononcé l'arrêt ne l'avoit revoqué lui-même. Qui croira que la Terre

Rom. IV. 18.

Terre de Canaan ait été le bien dont un Dieu ſi puiſſant, & ſi magnifique, a couronné la vie d'un Serviteur ſi fidèle & ſi obéiſſant?

Il y a plus; cette promeſſe que Dieu avoit faite à Abraham de le mettre en poſſeſſion de la Terre de Canaan, n'a pas même eu d'accompliſſement, ſi on la prend à la lettre. Il eſt vrai que ce Patriarche eut de grandes richeſſes. Mais ſa vie fut traverſée de mille & mille afflictions, diviſion dans ſa Famille, querèle dans ſon domeſtique, fatigues continuelles dans ſes voyages. Qu'on cherche dans toute ſa vie un période où ſoit remplie, la promeſſe qui lui avoit été faite, on n'en trouvera aucun: on trouvera qu'il a été *étranger*, voyageur, *logeant dans des tentes avec Iſaac, & Jacob héritiers avec lui de la même promeſſe*; témoignans par cela même qu'ils *attendoient un meilleur Païs*, que celui dont la poſſeſſion leur avoit été promiſe, ce ſont les expreſſions de l'Ecriture. On verra que de tout ce Païs il ne poſſéda que quelques pouces de terre *pour ſe faire un ſépulcre*, encore fallut-il qu'il l'achetât de ſon argent.

Hebr. XI. 9. 16.

Act. VII. 16.

Pour ſe faire un ſépulcre! On ne ſauroit trop remarquer cette circonſtance de l'Hiſtoire ſainte. Ces grandes promeſſes faites à Abraham, ces conquêtes qu'il devoit faire, cette poſſeſſion qui ſembloit lui être aſſurée, ce Païs dont il devoit être le Souverain: tout cela aboutit à un Sépulcre. Eſt-ce ainſi que Dieu accomplit ſes promeſſes? Ou plûtôt qui ne tirera de ces difficultez mêmes des preuves pour l'immortalité de l'Ame d'Abraham, & pour la réſurrection de ſon Corps. *Je ſuis le Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob.* Cette promeſſe

ſe ne peut être accomplie dans le Sépulcre, parmi les vers, l'infection, & la pourriture. Il faut qu'Abraham immortel dans ſon Ame, & qu'Abraham reſſuſcité en vérifie l'accompliſſement: *Dieu n'eſt pas le Dieu des morts, mais des vivans.* Matth. XXII. 32.

Il eſt vrai que cette façon de raiſonner paroit ſujette à une objection d'un autre genre, & prouver tout au plus l'immortalité de l'Ame d'Abraham, & non ſa réſurrection. Le Corps eſt incapable de félicité. C'eſt dans notre Ame uniquement que la félicité reſide. Dieu aura dégagé ſuffiſamment ſa promeſſe en comblant l'Ame d'Abraham de toute cette félicité de laquelle elle eſt ſuſceptible, ſans qu'il ſoit beſoin que ſon Corps ſe relève de la poudre, puiſqu'il ne contribuoit dès ici bas même au bonheur de ce Patriarche, que par une diſpenſation particulière de la Providence.

Cette objection n'eſt pas mépriſable, & il n'eſt pas permis de la refuter avant que d'en faire l'éloge. Elle tend à nous faire connoitre la véritable grandeur de l'Homme, à nous convaincre que ce qu'il y a en nous de plus noble & de plus ſublime n'eſt pas cette chair matérièle, qui entre dans la compoſition de notre être, mais cette Ame qui nous élève à la nature des Intelligences pures, qui ne ſont point revêtuës de Corps mortel.

Cependant ſi nos Pères, par je ne ſai quelles ténèbres métaphyſiques, n'ont pas bien pû comprendre qu'un Eſprit dégagé des Sens fût capable des mêmes opérations que pendant ſon union avec la matière, nous, par un rafinement exceſſif, nous avons peut-être ôté à la matière cette influence, qu'une volonté inviola-

violable du Créateur lui a donnée ſur nos Ames.

Les hommes ne ſont pas des Eſprits purs. Un Eſprit pur eſt ſuſceptible d'une félicité parfaite, ſans le concours de la matière, parcequ'un Eſprit pur n'a aucune liaiſon naturèle avec elle. Mais l'Homme n'eſt pas un Eſprit pur. Le Créateur en le compoſant de ces deux Subſtances a établi par cela même, que l'une ne ſauroit être jamais parfaitement heureuſe ſans le concours de l'autre. Auſſi eſt-il à préſumer que quelque félicité dont nous jouïſſions dans l'intervalle qu'il y aura entre notre mort, & notre réſurrection, & quoique cette félicité ſoit infiniment au-deſſus de toutes celles que nous pouvons avoir ſur la terre, ce ne ſera pourtant qu'après la réunion de l'Ame avec le Corps, que nous ſerons parfaitement heureux. C'eſt pour cela que * tant de paſſages de nos Ecritures renvoyent à ce période la perfection de notre bonheur. Ces paſſages ont embarraſſé quelques Interprètes, qui en ont fait le fondement de divers Syſtêmes inſoutenables. L'un a crû que l'Ame étoit inſenſible après la mort; l'autre qu'elle étoit entiérement anéantie. On peut voir dans le Traité de Louïs Cappel touchant l'état des Ames après la mort, la liſte des erreurs que les Anciens & les Modernes ont eûes ſur ce ſujet. Ce célèbre Auteur en refutant avec ſolidité quelques-uns de ceux qui l'avoient précédé, n'a pas établi lui-même un Syſtême, qu'on ne puiſſe refuter très-ſolidement. Notre Hypothèſe, ce me ſemble, eſt la Clef de ces déclarations de l'Ecriture, qui ont jetté tous ces Théologiens dans l'erreur. L'Homme eſt un compoſé de Corps & d'Eſprit.

* Voyez 2. Tim. I. 12. IV. 8. 1. Jean III. 2. Col. III. 4. Pſ. XVII. 15.

prit. Il peut jouïr de quelque bonheur, lors que ces deux parties de lui-même ſont ſéparées, mais il ne peut avoir de félicité parfaite, qu'après leur réunion.

La promeſſe donc qui aſſure à Abraham un bonheur parfait, demande également que ſon Ame ſoit immortelle, & que ſon Corps reſſuſcite. C'eſt ce qu'il falloit prouver.

XXVI.

XXVI. DISCOURS.

Isaac & Abimélec font Alliance. GEN. XXVI.

UNe famine ravagea le Païs de Canaan, & reduisit Isaac à la même extrémité où s'étoit trouvé Abraham son Père. Comme lui il alloit chercher son refuge en Egypte. Dieu le lui défendit dans une vision, & lui ordonna d'aller à Guérar une des Villes de la Palestine, située entre Kadès, & Sur. Abimélec regnoit alors sur les Philistins, & [1] l'Historien Josèphe prétend que ce fut le même Roi avec lequel Abraham avoit formé d'étroites liaisons, & que ce fut la raison pour laquelle Dieu voulut qu'Isaac allât dans les Etats de ce Prince. Si ce sentiment n'est pas entièrement insoutenable, il est du moins très-difficile à soutenir, parceque depuis le temps auquel Abraham étoit à Guérar, jusqu'à celui dont nous parlons, il s'étoit écoulé environ soixante & quinze ans.

* Genes. XX. 1. Voi. aussi 2. Chron. XIV. 13.

Isaac se trouvant ainsi dans une Terre étrangère tomba dans la même foiblesse, qui fut une des taches de la vie de son Père. Il craignit que la beauté de sa Femme Rebecca ne fût funeste à son Epoux, & il la pria de se dire sa Sœur. Son stratagème eût été caché plus long-tems si en donnant à Rebecca le nom de Sœur, il avoit pû prendre pour elle un cœur de Frère. Mais

1. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XVIII. pag. 26.

2. Voyez MUNSTER pag. 258. & DRUSIUS pag. 260. sur Genes. XXVI. 8. dans le I. Vol. des Critiques.

Mais sa tendresse le découvrit. Il étoit avec Rebecca dans un lieu qui pouvoit être aperçû par les fenêtres du Palais Royal. Ce fut là qu'il eut avec elle une familiarité que le Roi aperçut de ses propres yeux, & que la seule gravité de ce Patriarche nous empêche d'ententre du Commerce le plus étroit qu'un Mari puisse avoir avec une Femme. [2] Les Juifs ont expliqué à toute rigueur le texte de Moyse qui dit qu'*Isaac jouoit avec Rebecca*, lorsqu'il fut vû par Abimélec. [3] S. Augustin a paraphrasé d'une manière plus vague & plus délicate l'expression de la Genèse. *Abimélec*, dit ce Père, *n'auroit pas connu que Rébecca étoit la Femme d'Isaac, s'il n'avoit joüé avec elle d'une manière qui ne convenoit point à un homme qui n'étoit pas son Mari.* Vers. 8.

Abimélec reprocha à Isaac d'avoir risqué que quelque Philistin ne se donnât avec Rebecca les mêmes libertez que ce Frère mal nommé avoit prises lui-même, & il publia un Edit favorable tout ensemble à la vertu de la Femme, & à la sûreté du Mari.

Isaac recevoit dans chaque jour de sa vie l'effet des bénédictions que Dieu répand sur les Enfans des Pères vertueux, & ayant semé dans la Palestine, il recueillit cent pour un. Mais il fut exposé par cela même au malheur de tous ceux qui prospèrent dans une terre étrangère. Il se vit l'objet de l'envie des habitans naturels du Païs, où il étoit venu chercher son refuge. Le Peuple se souleva contre lui. Il lui fit une cruelle insulte en bouchant les puits dont il s'étoit

3. AUGUST. Tom. VI. *contra Faustum* Lib. XXII. 46. pag. 287.

s'étoit emparé, & qui avoient été autrefois à Abraham ſon Père. Abimélec favoriſa cette fureur qu'il devoit reprimer. Il ordonna à Iſaac de ſortir de la Ville de Guérar, ce que le Patriarche exécuta incontinent. Il alla dans la Vallée de Guérar, où ayant encore creuſé il eut le bonheur de trouver des veines d'eau vive. C'étoit un thréſor ſans prix dans un Païs aride, où l'on n'avoit ſouvent d'autre eau que celle qui tomboit du Ciel, & que l'on conſervoit très-chérement dans des Citernes. Cette nouvèlle faveur de Dieu fut une nouvèlle occaſion à la jalouſie. Les bergers de Guérar prétendirent qu'un puits que la Famille d'Iſaac devoit moins à ſon induſtrie qu'à la nature du terroir, apartenoit naturellement aux gens du Païs. La diſpute qui fut émuë à cette
Verſ. 20. occaſion fit qu'Iſaac donna à ce puits le nom de *Héſek*, c'eſt-à-dire *conteſtation*. Nous avons eu occaſion de remarquer ailleurs que l'on donnoit anciennement des noms, ſelon les circonſtances mémorables dans leſquelles on ſe trouvoit. Un troiſième puits fut un troiſième ſujet de diſpute entre Iſaac & les Philiſtins, auſſi l'a-
Verſ. 21. pella-t-il *Sitnah*, c'eſt-à-dire *haine* ou *conteſtation*.

Ici les circonſtances du voyage d'Iſaac ont parû trop ſimples, & trop peu importantes à quelques-uns pour avoir été racontées par Moyſe, ſans autre deſſein que celui de faire l'Hiſtoire de ce Patriarche. Ils ont voulu qu'elles renfermaſſent quelque myſtère, plus propre à nourrir l'amour que les hommes ont naturellement pour le merveilleux. [4] Origène a donné cours à ſon Eſprit fertile en Allégories. Selon ce Père, Iſaac

4. ORIGEN. *Hom.* XIII. *in Geneſ.*

Iſaac & ceux de ſa Famille ſont les Orthodoxes ; ces puits ſont l'emblème de l'Ecriture ſainte, & l'uſurpation de ces puits faite par les Cananéens ſur Iſaac, repréſente l'audace des Hérétiques qui s'emparent de ce Livre ſacré, & qui lui font violence pour colorer leurs erreurs, & pour les répandre.

Iſaac ayant cherché ſa retraite dans un endroit plus éloigné de la Ville & de la Vallée de Guérar, creuſa de nouveau un puits qu'il appella *Rehobot* qui veut dire *largeſſes, parce*, dit-il, *que Dieu m'a mis au large*. Delà il alla dans un lieu qui étoit peut-être dès lors appellé *Béer-ſebah*, ou peut-être qu'il le fut dans la ſuite, à cauſe du ſerment qui fut fait entre lui & Abimélec. Verſ. 22. Voi. le Verſ. 33.

Dieu l'honora là d'une viſion nouvèlle, & c'étoit une choſe aſſez ordinaire dans les premiers Siècles, qu'on regardât les lieux où Dieu daignoit ſe communiquer de cette manière, comme les plus propres à être conſacrez à ſon culte. Auſſi Iſaac bâtit-il un Autel dans *Béer-ſebah*, & *invoqua là le nom de l'Eternel*, dit Moyſe ; ce qui marque dans le ſtyle de la Langue ſainte, ou une fête ſolemnelle, ou quelqu'acte extraordinaire de dévotion. Verſ. 25.

Abimélec, qui ne vouloit pas avoir Iſaac pour voiſin, mais qui ne vouloit pas auſſi l'avoir pour ennemi, l'alla chercher dans *Béer-ſebah*, ſuivi de Picol Chef de ſon Armée, & qui portoit le nom du même Général qui commandoit ſous cet Abimélec, qui vivoit du temps d'Abraham. Le Texte Hébreu porte qu'Abimélec fut auſſi ſuivi d'Achuzat, *ſon Ami*, traduiſent quelques Interprètes ; ou d'une troupe de ſes Amis, comme porte la Verſion Chaldaïque,

& quelques autres. [5] Josèphe eſt celui qui a raporté le moins exactement cette circonſtance, puisqu'il dit que le Roi Abimélec n'avoit d'autre ſuite qu'un des Principaux de ſa Cour.

Iſaac fut étonné de l'arrivée du Roi, qui lui en expoſa incontinent le ſujet. Il dit qu'il vouloit traiter Alliance avec un homme ſur lequel les faveurs du Ciel repoſoient, d'une manière ſi ſenſible. Il s'offrit de confirmer cette Alliance par un ſerment, & demanda une ratification pareille. La propoſition fut acceptée. Le Roi & le Patriarche firent une Alliance enſemble. Ils ſe jurèrent une amitié inviolable, & celebrèrent la fête de leur union par un feſtin, ſoit pour témoigner la joye qu'ils avoient d'être unis, ſoit par ces raiſons myſtérieuſes que nous avons déja eu occaſion de raporter, & qui obligeoient les Anciens à manger enſemble, lors-qu'ils s'engageoient les uns aux autres par quelque Traité ſolemnel.

Moyſe ajoute que le même jour où ce ſerment avoit été prêté, les Serviteurs d'Iſaac
Verſ. 33. trouvèrent un puits qu'ils appellèrent *Sibah*, c'eſt-à-dire *ſerment*, & qu'il nomma ce lieu
Verſ. 31. *Béerſébah*, c'eſt-à-dire *puits du ſerment*. La difficulté de ce paſſage vient de ce qu'il paroit par le Chap. XXI. de la Genèſe, que ce même lieu avoit reçû le même nom du temps d'Abraham, lorsque ce Patriarche traita auſſi Alliance avec Abimélec. Surquoi le Lecteur choiſira celle des conjectures qui lui paroitra la plus raiſonnable; ou celle de ceux qui penſent

5. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XVIII. pag. 27. J'ai ſuivi la traduction d'Arnaud d'Andilly. Il y a dans le Grec, ἵνα τῶν φιλων ἐπαγόμενον, la Verſion Latine porte, *uno è ſuis amicis arbitro adhibito.*

ſent que les Philiſtins ayant bouché le puits qu'Abraham avoit creuſé dans ce lieu, firent perdre la mémoire du nom de *Béer-ſebah*; ou celle de quelques autres qui préſument que ce n'étoit pas là préciſément le lieu où l'Alliance entre Abraham & Abimélec fut traitée, enſorte qu'Iſaac n'auroit fait que donner à un puits qu'il venoit de creuſer, le nom que ſon Père avoit donné à un autre. [6] S. Jérôme & la Vulgate traduiſent *abondance*, au lieu de *ſerment*, ce que probablement ce Père ne peut avoir fait ſans avoir aporté du moins quelque légère altération au Texte. C'eſt pourtant là une de ces extrémitez, auxquelles on ne doit avoir recours, que quand on y eſt engagé par quelque raiſon preſſante, s'il y a en effet de raiſon aſſez preſſante, pour engager un Interprète ſcrupuleux à y recourir.

Ceux qui ont eu du goût pour le merveilleux ont préféré la traduction de l'Interprète Arabe à toutes les autres, & ſelon laquelle il faut lire un mot qui ſignifie *raſſaſiement*. Or ce puits, [7] diſent quelques Interprètes, repréſentoit l'Egliſe triomphante, où les Saints glorifiez trouvent un raſſaſiement de félicité, ſelon ce mot du Pſalmiſte; *Je verrai ta face en juſtice, je ſerai raſſaſié de ta reſſemblance, lorſque je ſerai reveillé.* Tout le but que nous nous propoſons en raportant ces ſortes d'Allégories, c'eſt d'en dégouter ceux qui liront ces Diſcours. Pſ. XVII. 15.

6. HIERON. *Quæſt. Hebraïc. in Gen.* pag. 216.
7. Voi. M. de SACI Tom. I. ſur Geneſ. XXVI. 18. pag. 215.

XXVII. DISCOURS.

Iſaac bénit ſes Enfans. GEN. XXVII.

ISaac prêt à terminer ſa carrière, plus accablé d'infirmitez que d'années, ayant déja perdu l'uſage de la vûe, voulut donner la bénédiction Patriarchale à ſa Famille. Les bénédictions de ces hommes extraordinaires ne doivent pas être ſimplement conſidérées comme les productions d'une ame qui ſe répand en ſouhaits impuiſſans, & qui témoigne plus ce qu'elle deſire qui arrive, que ce qui doit arriver en effet. Ce ſont des Oracles Prophétiques, qui marquent des événemens infaillibles, & qui percent dans l'avenir le plus reculé.

Iſaac dans ce moment, qui alloit comme décider de la deſtinée de ſes Enfans, fit peu d'attention aux Oracles qui avoient été prononcez touchant Eſaü & Jacob, & qu'il n'avoit peut-être jamais bien compris Ne ſuivant pour tout guide dans ſes dernières paroles que les mouvemens de ſon cœur, il alloit donner à l'Ainé de ſes deux Fils, des marques de cette prédilection qu'il avoit toûjours eûe pour lui. Il vaut bien mieux taxer ce Patriarche de défaut d'attention & de lumière, que de rebellion de cœur, & de prévarication. Iſaac ordonna à Eſaü de lui aporter de la vénaiſon, afin qu'ayant pris quelques forces pour un Diſcours qui ne pouvoit ſe prononcer ſans contention, il pût fournir plus aiſé-

aiſément à l'attention que demandoient les Oracles qu'il ſe préparoit à prononcer.

Mais Rebecca, que ſa tendreſſe pour Jacob rendoit vigilante & induſtrieuſe, lui dit les ordres qu'Eſaü avoit reçûs de ſon Père. Elle lui repréſenta le fruit que ce rival de la bénédiction retireroit de leur exécution; elle lui commanda de le prévenir, & de préſenter inceſſamment à Iſaac les parties les plus délicates d'un Chevreau de la bergerie, après les avoir aprêtées de la façon la plus propre à les faire prendre à ce bon Vieillard, pour de la vénaiſon. Jacob ſentit d'abord de la répugnance à ſuivre cet ordre. Il témoigna à Rebecca que ſi Iſaac s'apercevoit de cette fraude, il puniroit ſévérement celui qui en étoit l'Auteur, & prononceroit contre lui des malédictions, au lieu des bénédictions qu'elle en auroit attenduës. Rebecca répondit qu'elle conſentoit que tout l'effet de cette malédiction tombât ſur elle. Jacob repliqua que ſi ſon Père n'avoit plus le goût aſſez délicat pour diſtinguer la chair d'un Chevreau de celle de quelque bête priſe à la chaſſe, il ne pourroit du moins ſe méprendre en touchant ſes mains qui étoient ſans poil, au lieu que celles d'Eſaü ſon Frère étoient veluës. Rebecca promit de remedier à cet inconvénient. Elle le fit en effet après que Jacob ſe fût rendu à ſes inſtances. Elle mit ſur les mains de ſon Fils des peaux de Chevreau. Elle le révêtit enſuite des plus précieux habits de ſon Ainé. [1] Les Rabins ont dit que ces habits étoient les même que ceux que Dieu avoit faits à nos premiers Pères; que Nimrod s'en étoit em-

1. Pirkē' Eliez. Cap. XXIV. pag. 54. 56.

emparé; qu'ils étoient parvenus juſqu'à Eſaü, & qu'ils avoient la vertu de porter la docilité dans les bêtes les plus féroces.

Le ſtratagême de Rebecca réuſſit, & comme les Diſcours que Jacob tint dans cette occaſion à ſon Père ſont propres ou à le diſculper de menſonge, ou à l'en charger, ſelon le différent ſens qui leur ſera attribué, chacun les a expliquez ſelon le plus ou moins de répugnance qu'il a eûe à charger, ou à diſculper ce Patriarche. L'Original porte mot à mot qu'Iſaac ayant demandé à Jacob: *Qui ès-tu, mon Fils? Jacob répondit à ſon Père. Moi Eſaü ton Fils Aîné. J'ai fait ce que tu m'avois commandé, mange de ma chaſſe* - - - Qu'Iſaac ayant répondu: *Comment en as-tu ſi-tôt trouvé, mon Fils? il dit, L'Eternel mon Dieu l'a fait rencontrer devant moi* - - - Qu'Iſaac ayant touché ſes mains, & les ayant trouvé veluës, dit, que les mains qu'il touchoit *étoient celles d'Eſaü*, mais que *la voix* qu'il entendoit étoit *celle de Jacob*. Qu'il ſomma de nouveau Jacob; qu'il lui demanda: *Es-tu mon Fils Eſaü?* Que Jacob répondit, *Je le ſuis*. Il eſt difficile qu'un Eſprit qui examinera ces paroles ſans aucun autre deſſein que de voir le ſens qu'elles réveillent, puiſſe s'empêcher de reconnoître dans le Diſcours de Jacob, une ſuite de propoſitions oppoſées à la vérité.

Verſ. 32.

[2] Quelques Rabins paraphraſent ainſi ces premières paroles: *Je ſuis*, c'eſt-à-dire, celui qui t'aporte dequoi manger, *Eſaü eſt ton Fils Aîné*

2. JARCHI *in Geneſ.* XXVII. 32. fol. 29. pag. 2.

3. 4. Voi. HEIDEGG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. II. *Exercit.* XVI. pag. 400. Art. VI. ſur ces diverſes manières de traduire.

Aîné. [3] Quelques Interprètes les entendent de cette manière: *Je suis Esaü*, c'est-à-dire, j'ai pris sa place parce qu'il m'a vendu son droit d'Ainesse. [4] D'autres leur donnent ce sens: *Je suis Jacob que tu interroges, mais c'est Esaü qui est ton premier né.* [5] S. Augustin les explique ainsi, *Je suis Esaü de droit*, il prétend que c'est une Figure semblable à celle de l'Evangile, où S. Jean Baptiste est nommé Elie. On a eu recours aux reservations mentales: mais toutes ces manières de justifier Jacob ne sont propres qu'à faire sentir combien sont pressantes les paroles de Moyse, qui le taxent de mensonge. D'ailleurs que ne devoit point une Femme à un Mari prêt à expirer? Que ne devoit point un Fils à un Père mourant? Il faut reconnoitre ingénument que Rebecca commit un crime en inspirant ce pernicieux conseil à son Fils: que Jacob en commit un autre lors qu'il se laissa conduire par un si mauvais guide: qu'ils bornoient l'un & l'autre le pouvoir de Dieu, lors qu'ils croyoient qu'une complication de fraudes étoit nécessaire pour l'accomplissement d'un Oracle venu du Ciel: mais que Dieu toûjours moins porté à punir qu'à faire grace, ratifia une bénédiction que l'extorsion de celui qui la recevoit de cette manière en rendoit indigne.

Si cette réponse paroit insuffisante à notre Lecteur, nous avouërons notre ignorance sur cet article, comme sur tant d'autres, & nous aimerons mieux faire cet aveu, que de raporter

5. S. Augustin. Tom. IV. *contrà mendacium.* Cap. X. pag. 16. Voi. Sixte de Sienne *Bibl.* Lib. V. Annot. 107. pag. 577. &c. Voi. auſſi Theodor. Tom. I. Quæſt. *in Geneſ.* LXXXI. pag. 59.

ter comme des raiſons ſolides tant de vaines conjectures qu'ont faites les Interprètes, ſur toute cette étonnante Hiſtoire.

Quoiqu'il en ſoit, Iſaac trompé par tant de ſtratagêmes, & par tant d'aſſurances qui lui étoient faites par Jacob, donna au plus jeune de ſes deux Fils, les bénédictions qu'il avoit reſervées à l'autre. Il ſouhaita, ou plûtôt il promit prophétiquement à Jacob cette roſée qui tomboit abondamment dans la Paleſtine, & qui ſuppléoit au défaut de la pluye dont on ne jouïſſoit ordinairement que deux fois l'année, ſavoir dans le mois d'Octobre, & cela s'appelloit la pluye de la première ſaiſon, & dans le mois de Mars ou d'Avril, & cela s'appelloit la pluye de la dernière ſaiſon. Il lui promit auſſi l'abondance du froment & du moût, ſur tout la ſupériorité, & la prééminence ſur ſes Frères.

A peine ce bon Patriarche avoit-il prononcé ce Diſcours qu'Eſaü revenu de ſa chaſſe, préſenta de la vénaiſon à ſon Père, qui ſe recria incontinent ſur la fraude qu'on avoit faite; & comme Eſaü le preſſoit par des discours, par des ſoupirs, & par des larmes de lui donner la bénédiction, Iſaac ne ceſſa de lui oppoſer qu'il l'avoit déja donnée à Jacob. Eſaü lui répon-
Verſ. 38. dit: *N'as-tu qu'une bénédiction, mon Père?* Il eſt étonnant que le Patriarche ne rapellât cette bénédiction, & ne la donnât à cet Eſaü qui lui étoit ſi cher, & à qui elle avoit été deſtinée. [6] Les Juifs ont ſuppoſé que l'Enfer s'étoit ouvert aux yeux de ce mourant, & que cet affreux

6. JARCHI *in Geneſ.* XXVII. 33. fol. 29. pag. 2.
7. AUGUST. Tom. IV. Quæſt. *in Geneſ.* LXXX. pag. 71.

affreux objet l'avoit empêché de prononcer des prédictions contraires à l'ordre du Ciel Si cette penſée eſt chimérique, il faut bien du moins ſuppoſer que quelque inſpiration divine rectifia les intentions d'Iſaac. [7] Il y a eu des Interprètes qui ont prétendu la trouver dans ces paroles de Moyſe : *Iſaac fut ſaiſi d'une grande émotion*, ils traduiſent, *Iſaac fut ravi en extaſe.* Verſ. 33.

Cependant pour dédommager en partie ce Fils, qui ne pouvoit être dédommagé totalement, & pour le partager avec autant d'abondance qu'il pouvoit en avoir, n'étant plus conſideré comme l'Ainé, Iſaac lui donna auſſi une bénédiction. Elle eſt même exprimée d'une manière qui ſemble oppoſée au refus qu'il lui avoit fait de lui en accorder une du même genre, que celle qui avoit été donnée à Jacob : car il dit à Eſaü à peu près de même qu'à Jacob : *Voici, ton habitation ſera dans la graiſſe de la Terre & dans la roſée des Cieux.* Verſ. 39. On ne voit pas que l'expérience ait d'ailleurs confirmé cet Oracle d'Iſaac, Eſaü ayant habité dans l'Idumée qui eſt un Païs ſec & aride. [8] Le ſavant Critique, que nous aurons ſouvent occaſion de citer, prétend qu'il faut traduire ainſi les paroles d'Iſaac : *Tu ſeras privé véritablement de la graiſſe de la terre, & de la roſée des Cieux*, & cela paroit mieux lié avec ce qui ſuit : *Tu vivras par ton épée, tu ſeras aſſervi à ton Frère, mais il arrivera qu'étant devenu le maître, tu briſeras ſon joug de deſſus ton col.* Mais ceux qui ſont dans un ſentiment oppoſé

7. Voi. Chrysost. *Homil.* LIII. *in Geneſ.* XXVII. pag. 714.

8. M. le Clerc ſur Geneſ. XXVII. 39. pag. 211.

posé à celui de ce Critique prétendent que cette première partie de l'Oracle fut suffisamment vérifiée, même dans le sens ordinaire, par cette abondance de biens que posseda Esaü. Ils ajoutent que le refus d'Isaac tomba sur cette partie de la bénédiction qui constituoit Jacob supérieur à ses Frères, & non sur les biens d'un autre genre qui lui étoient promis.

Pour ce qui concerne cet autre article de l'Oracle qui prédisoit à Esaü, & à ses descendans, qu'ils formeroient un Peuple belliqueux, l'expérience le verifia. [9] L'Historien Josèphe représente les Iduméens comme vivans d'extorsions & de rapines.

Cette vicissitude que prédit aussi Isaac, & selon laquelle Jacob devoit s'asservir Esaü durant quelque temps, & Esaü devoit s'affranchir à son tour de la domination de son Frère, fut aussi ponctuellement accomplie, dans la personne de leurs descendans. Nous voyons ces mêmes Iduméens qui avoient été soumis aux Juifs du temps de David, se rebeller contr'eux du temps de Joram, & s'affranchir de leur joug durant huit cens ans, savoir jusqu'à [10] Hircan qui les subjugua. Ils subjuguèrent les Juifs en quelque sorte, une autre fois à leur tour. Ce fut lorsqu'Hérode Iduméen regna sur eux, & que les descendans de ce Roi étranger occupèrent la Souveraineté pendant un Siècle & demi. Si nous nous arrêtons à l'écorce des dernières paroles d'Isaac mourant, nous aurons peine à comprendre où se trouve cette prééminence,

2. Sam. VIII. 14. 2. Rois VIII. 22.

9. JOSEPH *de la Guerre des Juifs.* Lib. IV. Cap. VI. pag. 877. 878.

10. Voi. JOSEPH. *Antiq.* Lib. XIII. Cap. XVII. pag. 450. &c.

minence, & cette ſupériorité qui fut promiſe à Jacob ſur Eſaü. Ce n'eſt qu'en leur donnant une ſignification myſtique & ſpirituelle, qu'on peut y trouver un ſens digne de cet Eſprit infaillible de qui elles ſont émanées, & qui les avoit lui-même dictées au Patriarche.

XXVIII. DISCOURS.

Echèle de Jacob. GEN. XXVIII.

CE n'étoit pas aſſez à Iſaac mourant d'avoir répandu ſes bénédictions ſur Jacob. Il lui adreſſa des exhortations. Il lui ordonna ſur toutes choſes de ne pas ſe ſouiller par un mariage avec une Femme Payenne, mais de s'allier à la Maiſon de Laban Frere de Rebecca, lequel habitoit à Caran en Méſopotamie. Iſaac mit en quelque ſorte à ce prix toutes les graces qu'il promit à ſon Fils. Jacob obéït, & ne prètendant pas recevoir l'effet des promeſſes, ſans remplir ponctuellement la condition à laquelle elles avoient été annexées, il ſe diſpoſa incontinent à exécuter les ordres de ſon Père.

Il eſt remarquable que le favori de Rebecca, l'héritier d'une puiſſante Maiſon, celui qui en étoit déja comme le Chef, partit ſeul, & comme il dit lui-même ailleurs, *avec un bâton*. Il affronta les périls d'un chemin de plus de [1] cent cinquante lieuës, ſelon la ſupputation de Ptolomée, ſans être accompagné d'aucun Domeſtique. Mais ſi l'Auteur ſacré n'a pas raporté la raiſon d'une circonſtance ſi ſinguliére, il l'a du moins indiquée. Car après avoir

Geneſ. XXXII. 10.

1. Conférez les *Tables Geographiques* de PTOLOMÉE Lib. V. Table IV. Chap. XVI. XVII. XVIII. pag. 70 & 71.

voir raconté l'ordre & le deſſein du voyage de Jacob, il ajoûte, que le jaloux Eſaü fut inſtruit de toutes ces choſes. Cette circonſtance donne lieu de penſer que Jacob craignit qu'Eſaü n'exécutât le deſſein qu'il avoit formé de le tuer, & que cette crainte fut le motif qui l'obligea à partir ſecrétement & avec précipitation. Il faut avoir l'eſprit étrangement fertile en Allégories pour avoir avancé, comme l'a fait [2] S. Auguſtin, que Jacob ſe munit d'un *bâton* lors qu'il alloit chercher une Femme, & que ce fut pour marquer que Jéſus-Chriſt racheteroit l'Egliſe par la Croix. Genef. XXVIII. 6.

Jacob arriva à *Luz*. C'étoit une Ville Payenne, qui fut enſuite une des Frontières Méridionales de la Tribu de Benjamin. [3] Quelques Anciens l'ont appellée *Olamluz*, par une erreur, à peine pardonnable à des Interprètes de l'Ecriture, & parce qu'il y a dans l'Hébreu *Olam Luz*, c'eſt-à-dire, *autrefois Luz*. Les Septante qui avoient traduit *Lammaüs* dans la Genèſe, ont rectifié cette faute dans le premier Chapitre des Juges. Jacob n'entra point dans la Ville de Luz : peut-être ne voulut-il pas paſſer la nuit dans une Ville idolatre : peut-être auſſi fut-il ſurpris par les ténèbres. Moyſe ſemble l'inſinuër. Mais un fidèle n'eſt jamais ſeul : il trouve ſon Dieu par tout, dans le ſilence de la nuit, dans le tumulte des Villes les plus turbulentes, dans la ſolitude des deſerts les moins fréquentez. Jol. XVIII. 13. Verſ. 23. Verſ. 11.

Jacob *prit des pierres*, c'eſt l'expreſſion du Texte, Verſ. 11.

2. S. Augustin. Tom. X. *Sermon. de Tempor.* LXXIX. pag. 537.

3. Justin. Martyr. *Dialog cum Tryp.* pag. 282. Voi, Relandi *Paleſtina* p. 876. au mot *Luz*.

Texte, qui dit ailleurs que ce Patriarche prit
Vers. 11. une *pierre pour faire un chevet*. [4] Un Rabin a mieux aimé la première de ces expreſſions. Elle lui a ſervi de prétexte à la Fable qu'il raconte, que Jacob avoit pris préciſément trois pierres, qu'après y avoir apuïé ſa tête pendant la nuit, il les trouva réünies en une ſeule le matin, ce qui marquoit, ſelon ce Rabin, l'étroite union qu'il y auroit entre Dieu & Jacob. [5] Quelques Interprètes, pour avoir été éclairez de la lumière de l'Evangile, n'en ont pas fait toûjours des Commentaires plus ſenſez. Il y en a qui ont adopté cette Fable Rabinique, & qui n'ont differé de celui qui l'a avancée, que dans les myſtères qu'ils y ont trouvez. Ils ont dit que le miracle des trois pierres réunies marquoit cette union ineffable qui eſt entre les Perſonnes qui ſont l'objet de notre culte, ou l'aſſemblage d'Ame, de Corps, & de Divinité dans la Perſonne de Jèſus-Chriſt.

Cantique des Cant. V. 2. Jacob étoit endormi, mais *ſon cœur veilloit*. Les objets dont on a l'ame frapée pendant le jour ſe préſentent ſouvent à notre Imagination durant la nuit, ſous diverſes formes. D'ailleurs Dieu ſe communiquoit miraculeuſement aux anciens fidèles, par des Songes. Celui de Jacob fut ſans doute de ce dernier genre. Il vit une Echèle dont l'un des bouts touchoit le Ciel, & dont l'autre touchoit la Terre. Les Anges montoient & deſcendoient par cette Echèle. Dieu y paroiſſoit auſſi, renouvellant à ſon Serviteur les promeſſes qu'il avoit faites à Abraham.

Il

4. JARCHI *in Geneſ.* XXVIII. 7. fol. 30. pag. 2.
5. LYRANUS *in Geneſ.* XXVIII. 22.
6. Voi. MAIMONID. *More Nevoch.* Lib. II. Cap. X.

Il eſt indubitable que Dieu vouloit par cet aſſemblage de ſignes miraculeux, aſſurer Jacob de ſa protection, & lui promettre le ſecours dont il avoit beſoin dans la circonſtance où il ſe trouvoit. Jacob eſt ſeul dans un deſert: Dieu lui montre des troupes nombreuſes d'Intelligences céleſtes qui le ſuivent. Jacob craint la fureur de ſon Frère Eſaü; Dieu lui fait voir des Anges pour le défendre. Jacob médite un mariage; Dieu lui promet une poſtérité nombreuſe comme la pouſſière de la terre. L'Echèle qui paroit à Jacob eſt donc une emblême de cette direction générale de Dieu, ſur toute la Terre. Elle marque ſur tout, le ſoin particulier que Dieu prenoit de ſon Serviteur. Juſques-là tous les Eſprits ſont réunis. Mais lorsqu'on demande ſi cette Echèle ne repréſentoit pas de plus grands myſtères; ſur tout quand on agite la queſtion quels ſont préciſement les myſtères qu'elle repréſentoit, on trouve des ſentimens ſans nombre. Il n'y a ni penſée ſi creuſe de Métaphyſique, ni Dogme ſi abſtrait de Théologie, ni point de Morale ſi quinteſſentié, ni événement ſi peu certain & ſi éloigné, qu'on n'ait trouvé dans l'Echèle de Jacob.

[6] Les Rabins, après en avoir fait d'amples & de chimériques deſcriptions, y ont puiſé mille viſions. L'un a prétendu que les Anges qui montoient étoient ceux qui avoient conduit Jacob; que les Anges qui deſcendoient étoient ceux qui devoient le ramener. [7] L'autre y a trouvé les quatre Monarchies.

pag. 208. Jarchi *in Geneſ.* XXVIII. 12. fol. 30. pag. 2.

7. R. Levi *apud* Eliez. Cap. XXXV. Abarbanel *in Geneſ.* XXVIII. 12. fol. 88.

narchies. [8] L'autre a crû que Dieu avoit voulu marquer le lieu, où il vouloit que le Temple fût bâti un jour, & pour combler les abîmes Géographiques qu'il y avoit dans cette penſée, il a dit que Dieu avoit anéanti l'eſpace qui étoit entre Luz & Jéruſalem, du moins qu'il avoit tranſporté à Luz la Montagne de Sion, ſur laquelle cette Ville fut bâtie.

[9] Philon n'eſt guères plus ſenſé ſur cet article. Il dit que cette Echèle repréſente l'air, qui eſt ſelon lui le ſéjour des Eſprits deſtituez de Corps : que Dieu a proportionné à la nature de chaque Etre le lieu de ſon habitation: que les Corps groſſiers ſont ſur la Terre, & les Eſprits dans les Airs : que les Anges que vit Jacob, ſont l'emblême des Ames, dont quelques-unes deſcendent pour animer les Corps, dont quelques autres remontent après avoir laiſſé ceux qu'elles avoient animez : qu'elles prènent ainſi des Corps, & qu'elles en reprènent de nouveaux. Philon n'a pas été le ſeul d'entre les Juifs qui a crû la Metempſychoſe. [10] Origène a adopté la Fable débitée par Philon.

[11] S. Auguſtin veut que cette Echéle repréſente la Croix de Chriſt. *Le Dieu*, dit-il, *qui eſt ſur cette Echèle, c'eſt Jeſus-Chriſt attaché à la Croix, qui ſe choiſit de là une Epouſe, ſavoir l'Egliſe.*

Les Théologiens myſtiques, comme [12] S. Gregoire le Grand, & [13] S. Thomas après lui, en

8. JARCHI ſur Geneſ. XXVIII. 12. fol. xxx. pag. 2. col. 4. Il attribue ce ſentiment au Rabin Joſé, & il l'adopte.

9. PHILO *de Somniis.* pag. 585.

10. ORIGEN. Voi. ſon ſentiment raporté & refuté par S. JERÔME. Tom. II. *Epiſt. ad Pammachium* LXI. pag. 168.

en ont fait la figure de la vie contemplative. Ils ont dit que les Anges qui montoient sur cette Echèle étoient ces fidèles qu'ils appellent *parfaits*, & qui ont l'art de guinder leur méditation jusqu'au plus haut des Cieux : que les Anges qui descendoient représentoient ces Ames lâches & rampantes, desquelles la Terre est le centre, & dont la chair fait les délices.

Mais le mystère que les Interprètes ont trouvé le plus unanimement dans l'Echèle de Jacob, c'est celui de l'Incarnation. Un passage de l'Evangile a donné lieu à leur pensée : *Désormais vous verrez le Ciel ouvert, & les Anges de Dieu montans & descendans sur le Fils de l'Homme.* [14] Le Rabin Maimonidès a dit avec sagesse, que les Anges qui montoient sur l'Echèle de Jacob étoient ceux qui alloient demander les ordres de Dieu : que les Anges qui descendoient étoient ceux qui les exécutoient. *Jesus-Christ*, dit un exact [15] Interprète, *a voulu témoigner par ces paroles qu'il adressa à Nathanaël, que les miracles dont sa commission seroit accompagnée, marqueroient que la Majesté Divine seroit aussi présente à lui, que si l'on voyoit les Anges monter & descendre à ses ordres.* On pourroit trouver divers raports entre Jésus-Christ & l'Echèle de Jacob ; & comme la promesse adressée à ce Patriarche renfermoit les plus grands mystères de l'Evangile, on ne sauroit aussi nier que l'emblême

Jean I. 51.

11. S. AUGUST. Tom. X. Ser. LXXIX. pag. 537.
12. S. GREGOIR. *Mor.* Lib. II. Cap. III. in princ.
13. S. THOM. *Summa Theol.* Tom. III. Quæst. CLXXXI. Art. IV. pag. 1547.
14. R. MAIMONIDES dans sa Préface sur *More Nevochim.* pag. 9.
15. WHITBY sur Jean I. 51. pag. 455.

blême qui lui fut offert, n'ait pû les repréſenter.

Verſ. 16. Jacob s'écria à ſon réveil: *L'Eternel eſt ici, & je n'en ſavois rien. Que ce lieu ici eſt épouvantable! C'eſt ici la Maiſon de Dieu, c'eſt ici la porte des Cieux.* Une remarque de [16] S. Cyrille d'Alexandrie mérite d'être ici raportée. *Les anciens*, dit-il, *croyoient que la Divinité ayant abandonné la plus grande partie de la Terre, ſe renfermoit dans le lieu où ils avoient été appellez après être ſortis de la Chaldée. Car comme les adorateurs des Idoles leur aſſignoient un certain lieu, qui étoit comme leur Patrie - - - de même les bienheureux Patriarches qui avoient renoncé depuis peu aux cultes idolatres, & au dogme de la pluralité des Dieux, croyoient que celui qui étoit le vrai Dieu, devoit être adoré dans certains lieux, non par tout indifféremment.*

Jacob voulut laiſſer un Mémorial de la faveur qu'il avoit reçûe du Ciel. Il changea le
Verſ. 19. nom de *Luz*, & l'appella *Béthel*, c'eſt-à-dire, *Maiſon de Dieu.* Il affermit dans la Terre la pierre ſur laquelle il avoit couché ſa tête, & il en fit un monument. Juſques-là il n'y a rien de ſingulier dans la conduite de Jacob, & dont nous n'ayons déja trouvé de pareils exemples.

Ce qu'il y a de plus difficile à expliquer dans l'action de ce Patriarche, c'eſt ce que remar-
Verſ. 18. que Moyſe, que Jacob *oignit d'huile* cette pierre qu'il érigea en Monument.

Les

16. S. CYRILLE d'Alexand. Lib. IV. pag. 115.
17. CLEMENT ALEX. Lib. VII. *Strom.* pag. 713.
18. MINUTIUS FELIX pag. 2. & les Comment. de GEBHART ELMENHORSTIUS. pag. 5.
19. ARNOBE Lib. I. pag. 3. Voi. auſſi pag. 22. Les Comment. de GEBHART ELMENHORSTIUS. pag. 22.

Les Payens oignoient les pierres & les adoroient. [17] Clément Alexandrin, [18] Minutius Felix en ſont foi; & [19] Arnobe ſe plaint d'être tombé lui-même dans ce genre d'idolatrie, avant que d'avoir embraſſé le Chriſtianiſme. Mais outre qu'il eſt incertain ſi cette coûtume étoit établie dans le temps de Jacob, il eſt peu vraiſemblable que ce Patriarche eût voulu prendre pour modèle du Culte qu'il vouloit rendre au vrai Dieu, une coûtume ſuperſtitieuſe. Il eſt bien plus ſoutenable que ce fut l'action de Jacob qui dans la ſuite des temps donna occaſion à cette ſuperſtition. Auſſi l'abus que l'on fit de ces Monumens, fut cauſe que Dieu en défendit l'uſage. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que les anciens [20] Phéniciens appellerent *Béthuliens* les pierres qui étoient conſacrées au Culte Divin : peut-être du nom de *Béthel* que Jacob donna à Luz. Deut. XVI. 22.

Il eſt vrai qu'on ne peut pas bien comprendre par quel motif Jacob oignit cette pierre. Ce fut probablement par Religion, à peu près comme David *qui répandit devant l'Eternel* l'eau que quelques Soldats zélez à lui plaire, avoient puiſée à la porte de Bethléem, au péril de leur vie. Le Culte étoit bien plus arbitraire dans les premiers Siècles, que lorſque Dieu en eut preſcrit chaque partie avec exactitude, par le miniſtère de Moyſe. 2. Sam. XXIII. 16.

Ce que les [21] Juifs ont dit de cette pierre, qu'elle

20. EUSEB. *Prapar.* Lib. I. cite *Sanchoniaton.* pag. 37. Voi. auſſi HESYCHIUS in voce Βαίτυλος. Voi. POTTER. *Archæol.* Lib. II. Cap. II. pag. 202.

21. PIRKE' Cap. XXXV. pag. 88. Voi. auſſi JOMA, fol. 53. 54.

qu'elle fut enſuite le fondement du Temple de Jéruſalem, comme elle étoit celui de toute la Terre, que Salomon y avoit écrit le nom de *Jéhovah*, doit être mis au nombre des Songes Rabiniques. On doit avoir la même idée de ce qu'ils ont avancé, que l'huile dont Jacob oignit cette pierre étoit deſcenduë du Ciel. [22] Les Orientaux portoient de l'huile dans leurs voyages. Elle leur ſervoit à ſe laver, à ſe fortifier, & à ſe nourrir.

Jacob ajouta un vœu à l'érection de ſon Monument. Il promit à Dieu que s'il le faiſoit proſpérer dans ce Voyage, que s'il le ramenoit heureuſement, il ſe dévouëroit à lui. Non qu'il mît ſon dévouëment à ce prix, mais pour marquer qu'il ſentiroit le nouveau motif qu'il auroit de s'attacher au ſervice divin. Il dit auſſi
Verſ. 22. que cette pierre ſeroit *la Maiſon de Dieu*, pour témoigner non que ce ſeroit déſormais le lieu où s'aſſembleroient les fidèles, puiſque la Famille des Patriarches ne fut maitreſſe de Béthel que long-temps après, mais qu'il y bâtiroit un Autel à ſon retour, ſur lequel il offriroit à Dieu des Sacrifices. Il promit auſſi à Dieu la dixme de tout ce qu'il raporteroit de ſon Voyage. Nous avons déja raporté des exemples de pareils vœux.

22. Voi. HEIDEGG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. II. *Exercit.* XVI. pag. 500.

XXIX.

XXIX. DISCOURS.

Jacob arrive chez Laban & s'enfuit. GEN. XXIX. XXX. XXXI.

JAcob animé par tant de promeſſes continua ſon voyage, & arriva heureuſement chez Laban. Les traverſes qu'il y eut, groſſiſſent la liſte des raiſons qui nous perſuadent qu'on doit donner un ſens myſtique, à la plûpart des promeſſes que Dieu faiſoit aux Patriarches. Laban avoit deux Filles, dont l'une, appellée Léa, avoit dans les yeux une * infirmité que l'équivoque de la Langue ſainte ne nous permet pas de déterminer. L'Interprète Arabe, & le Chaldaïque ont attaché aux termes de l'Original une idée toute différente, & ont crû que Léa avoit les yeux beaux. L'autre Fille de Laban, qui s'appelloit Rachel, n'avoit rien qui ne prévint en ſa faveur. Jacob ne pût s'empêcher de diſtinguer ces deux Sœurs. Certains ſentimens de ſon cœur lui perſuadèrent, qu'il ſeroit amplement dédommagé des peines de ſon voyage s'il pouvoit obtenir Rachel, & lui firent eſpérer que c'étoit-là ce ſuccès que Dieu avoit promis à ſes deſſeins.

* Quelques Juifs ont dit qu'elle s'étoit gâté les yeux à force de pleurer de ce qu'elle ne pouvoit obtenir Eſaü pour Mari.

Mais le ſordide Laban, loin de prendre cette occaſion pour faire un de ces rares Mariages dont la vertu & la ſympathie ſont les liens, voulut faire ſervir à ſon avarice l'inclination que Jacob témoignoit pour Rachel. C'étoit anciennement une coûtume que celui qui re-

cherchoit une Fille en Mariage, en païât la dot à elle, ou à ſes parens. [1] Et c'eſt encore une maxime parmi les Juifs que celui qui a commerce avec une Vierge, avant que d'avoir donné une certaine ſomme pour ſa dot, la déshonore. [2] Nous citerons divers exemples de ce qui ſe pratiquoit parmi les Nations profanes à cette occaſion.

Laban promit Rachel à Jacob, mais à condition que cet Homme, qui avoit trop montré ſon foible pour cette Fille, le ſerviroit pendant *ſept ans*. Ce fut la dot qu'il en exigea. Jacob accepta & remplit la condition. Il paſſa dans une eſpèce d'eſclavage ſept années entières qui lui *ſemblèrent courtes*, tant l'amour qu'il avoit pour Rachel lui faiſoit paroître facile tout ce qu'il entreprenoit pour l'obtenir.

Geneſ. XXIX. 20.

Le terme expiré, Jacob demande ſa récompenſe. Laban éloigne toute aparence de vouloir y mettre obſtacle, mais afin d'y en aporter avec plus de ſuccès. Il prépare des feſtins, il appelle tous ceux qui avoient quelque vocation d'aſſiſter au Mariage de ſa Fille, il fait tout l'apareil nuptial. Mais il introduit dans le lit de Jacob Léa au lieu de Rachel. Si les Cérémonies des Nôces ſe faiſoient chez les Syriens, comme chez les [3] Grecs & chez d'autres Peuples, rien n'étoit plus facile que cette fourberie. L'Epoux ſe couchoit le premier. La Cham-

1. Voi. SELDEN *Uxor Hebr.* Lib. II. Cap. IX. pag. 314.

2. Voi. THEVENOT *Voyages d'Orient.* Liv. I. Chap. XLI. TAVERNIER Tom. I. Liv. V. Chap. XVIII. *Voyage de Perſe*, pag. 719.

3. THEOCRIT. *Epithal. Helenæ.* verſ. 728. &c. Voi. *Lexicon* MARTINII Tom. I. *in vocibus Fax*, pag. 417. *Flammeum* pag. 453. & Tom. II. *in voce Nubo* pag. 78. Voi.

Chambre nuptiale étoit peu éclairée. L'Epouſe étoit couverte d'un voile, lors qu'elle aprochoit du lit de ſon Epoux. Le mot Latin *nubere* qui veut dire *ſe marier*, ſignifioit anciennement *ſe voiler*. Nous avons divers monumens de cette coûtume. L'on peut conſulter cette belle planche que M. Spon a fait graver dans ſes [4] *Recherches curieuſes*. L'on y voit les Nôces de Cupidon & de Pſyché. Pſyché y eſt repréſentée avec un voile, qui la couvre depuis la tête juſqu'aux pieds. Si la juſteſſe de l'aplication que nous faiſons ici de cette Critique n'eſt pas démontrée, elle a plus de fondement que la moralité de [5] quelques Interprètes qui prétendent que Jacob avoit paſſé la nuit en prière, qu'il n'aborda Léa que ſur le point du jour, & que ce fut alors qu'il s'aperçût de la fraude qu'on lui avoit faite. Quoi qu'il en ſoit, Jacob donna dans le piège. Comme il avoit le cœur tout rempli de Rachel, tout lui parut Rachel. S'il y a d'autres raiſons de ſa mépriſe, elles ne ſont pas d'un genre à être raportées dans ce Diſcours.

Mais plus ſon erreur fut groſſière, plus ſon courroux fut véhément. Il s'en plaignit avec amertume. Laban s'excuſa ſur la bienſéance & ſur la coûtume, qui ne permettoient pas qu'une Fille Cadète fût mariée avant l'Aînée. Pour lui témoigner que c'étoit-là le ſeul motif de cette

Voi. SUIDAS *in voce* Ζεῦγος. Tom. II. pag. 4. & EUSTATH. *ad Iliad.* pag. 765. CATULL. *Epithal.* Carm. LXIII. *in initio.* Voi. CHRYSOST. *Homil. in Geneſ.* LVI. pag. 474.

4. SPON, *Recherches curieuſes d'Antiquit.* Diſſert. V. pag. 87.

5. Voi. WILLET *Hexapl. in Geneſ.* Quæſt. XI. ſur le XXIX. de l'Exod. pag. 267.

cette fraude, il lui promit que s'il vouloit *achever la Semaine* de Léa & ſervir encore *ſept ans*, on lui donneroit Rachel. Jacob s'engagea à remplir la nouvelle condition qui lui étoit impoſée. Cette expreſſion, *achever la Semaine*, a de l'ambiguité. [6] Quelques-uns, contre la foi de toutes les anciennes Verſions, l'ont entenduë d'une Semaine d'années, & ont crû que Laban exigeoit que Jacob le ſervît encore ſept ans avant que d'épouſer Rachel. Il eſt plus naturel d'entendre, par *la Semaine* de Léa dont Laban demande l'accompliſſement à Jacob, le temps de ſept jours qu'on avoit accoûtumé, peut-être dès lors, de donner à la célèbration des Nôces. Du moins eſt-il certain que dans les Siècles qui ſuivirent celui de Laban, les feſtins des Nôces duroient ſept jours. Nous en avons un exemple dans l'Hiſtoire de Samſon. Que ſi Laban voulut d'abord que Jacob le ſervît ſept ans avant que de lui accorder Rachel, il ſe relâcha de cette rigueur. La Chronologie de l'âge de Joſeph & diverſes autres raiſons que nous raporterons tout à l'heure, démontrent que Jacob épouſa Rachel, au plus tard en commençant les ſecondes ſept années de ſervice, & non lors qu'elles furent terminées.

Verſ. 27.

Jug. XIV. 21.

Jacob Mari de deux Sœurs paroîtra adultère & inceſtueux à ceux qui ne feront pas attention au Siècle de ce Patriarche, dans lequel Dieu n'avoit pas encore déclaré ſes volontez ſur la Polygamie, ni ſur les degrez prohibez.

Si Rachel avoit ſur Léa l'avantage de poſſeder

6. CHRYSOST. *Homil.* LVI. *in Geneſ.* pag. 747.

séder le cœur de son Mari, Léa avoit sur Rachel celui de la fertilité. Elle eut quatre Fils, Ruben, Siméon, Lévi, & Juda. Rachel gémit de sa stérilité, & dit dans ses mouvemens d'impatience à Jacob ; *donne-moi des Enfans, ou je suis morte.* Pour supléer à ce défaut elle livra sa servante à Jacob dans le dessein *de prendre sur ses genoux*, c'est-à-dire d'élever les Enfans qui viendroient de cette espèce de Mariage. Il en vint en effet deux Fils, ce furent Dan & Nephthali. Léa usa de la même industrie. De sa Servante Zilpa nâquirent Gad & Aser. Ce fut après la naissance d'Aser que Ruben l'aîné des Fils de Léa trouva en allant aux Champs, un fruit qu'il aporta à sa Mère, & que Rachel souhaita passionnément. Elle témoigna à Léa l'extrême desir qu'elle en avoit. Léa ne le lui céda que sur la singulière condition que Rachel lui céderoit elle-même Jacob, pour la nuit suivante. Probablement ce Patriarche se partageoit entre ses deux Femmes : & il devoit être à Rachel lorsque Léa lui fit cette demande, qui fut accordée. [7] De savans Interprètes ont crû qu'on ne pouvoit expliquer cette exactitude avec laquelle Moyse avoit raconté le desir que les Femmes des Patriarches avoient d'être avec leurs Maris, qu'en supposant qu'elles souhaitoient avec ardeur d'être Mères du Messie promis à la postérité du Père des Croyans.

Genes. XXX. 1.

Vers. 3.

Il seroit assez inutile de rechercher quel étoit ce fruit que Ruben trouva dans les Champs : d'autant plus que ceux des Interprètes qui ont fait paroitre le plus d'érudition en agitant cette

7. Voi. PATRIC sur Genes. XXX. 15. pag. 426.

te queſtion, ne l'ont peut-être pas encore ſuffiſamment éclaircie: & il y a peu d'inconvenient à la laiſſer ſans éclairciſſement. Le terme de l'Original eſt un de ceux qui ne ſe trouvent que rarement dans l'Ecriture ſainte. Il n'eſt
Verſ. 13. que dans ce paſſage, & dans le Chap. VII. des Cantiques, où l'Epouſe dit à ſon Epoux: *Les Dudaim*, c'eſt le terme Hébreu, *jettent leur odeur, il y a toutes ſortes de fruits à nos portes.* Les Septante ont traduit des *Mandragores*. Peut-être y ont-ils été déterminez par l'opinion de quelques [8] anciens Phyſiciens qui a eu tant de contrediſans, & ſelon laquelle les Mandragores avoient une vertu dont une Femme ſtérile avoit beſoin. L'idée qu'on avoit anciennement de cette plante, faiſoit qu'on l'employoit dans les Philtres, de là vient qu'on l'appelloit Circéène, c'eſt-à-dire apartenant à l'art de Circé. [9] Quelques Rabins ont crû que c'étoit la prétenduë vertu des Dudaim, qui avoit excité le deſir de Rachel: ils ont été ſuivis en cela de [10] quelques Interprètes Chrétiens. Mais le fondement de ce Commentaire, ſavoir la vertu des Mandragores, eſt conteſté ſi raiſonnablement par [11] d'autres Phyſiciens, que nous ne ſaurions l'admettre. [12] Auſſi l'Auteur de l'Hiſtoire d'Ethiopie a-t-il refuté avec ſolidité l'opinion communément reçûe, que le fruit trouvé par Ruben étoit des Mandragores. Peut-être a-t-il été moins heureux dans les efforts qu'il

8. DIOSCORIDE dit que les François appèllent les Mandragores *Amoris Poma*. Voi. DIOSCORID. de *Mater. Medic.* Lib. IV. Cap. LXV. pag. 325.

9. ABEN-EZRA *in Geneſ.* XXX. 14. fol. XXXII. p. 1.

10. Voi. LIEBENTANTZ *Diſſert. de Dudaim.* pag. 226, &c.

qu'il a faits pour prouver que c'étoit celui que les Syriens appellent *Mauz*. Il en décrit la figure & les proprietez. Le [13] Père Calmet croit que Ruben donna des Citrons, ou des Oranges à ſa Mère. C'eſt-là une de ces queſtions ſur leſquelles le Lecteur nous diſpenſera ſans répugnance d'avoir de ſentiment fixe.

Iſſachar fut le fruit du traité que Rachel fit avec Léa, qui eut encore Zabulon, & Dina. Dieu exauça auſſi les prières de Rachel & lui donna un Fils qui fut nommé Joſeph.

Tous ces changemens arrivèrent dans la Famille de Jacob dans le *ſecond période de ſept années qu'il paſſa en Méſopotamie. Bien loin qu'en entrant dans cette diſcuſſion l'on ſe ſente porté à croire que Jacob n'épouſa Rachel que quatorze ans après qu'il fut arrivé chez Laban, on a de la peine à comprendre, comment le temps du ſecond période de ſept années qu'il y ſéjourna, pût ſuffire à tous les événemens que Moyſe renferme dans cet intervalle. C'eſt dans ce dernier période de ſept ans que doivent être nez les douze Enfans de Jacob, ce qui n'eſt pas ſans difficulté. Il eſt vrai qu'ils naquirent de quatre Femmes, ſavoir de Léa & de ſa Servante Zilpa, de Rachel & de ſa Servante Bilha. Mais Moyſe raconte la naiſſance de ces Enfans d'une manière qui ſemble faire douter que ſept années y ayent pû ſuffire. Il dit que Léa eut conſécutivement quatre Fils, Ruben, Siméon,

* Conferez Chap. XXX. 31. avec le verſ. 41. du Chap. XXXI.

11. Voi. le même endroit de DIOSCORID. cité ci-deſſus N°. 8. Voi. auſſi MATTHIOL. *in* DIOSCORID. Lib. IV. Cap. LXXI.

12. LUDOLF. *Hiſt. Æthiop. Commentar.* Lib. I. Cap. LXXII. pag. 140.

13. CALMET ſur Geneſ. XXX. 14. pag. 588.

Siméon, Lévi, & Juda, ce qui dût conſumer à peu près trois ans & démi. Il raporte enſuite les plaintes que Rachel fit de ſa ſtérilité : il dit que pour adoucir ſa disgrace elle donna Bilha ſa Servante à Jacob qui en eut un Fils, qui fut nommé Dan. Depuis nâquit Nephthali de cette même Servante. Léa mortifiée à ſon tour de ce qu'elle ceſſoit d'avoir des Enfans, donna Zilpa à Jacob, qui en eut deux Fils, ſavoir Gad & Azer. La naiſſance des quatre Enfans de ces Concubines paroit avoir emporté auſſi trois ans & demi, qui jointes aux premières font à peu près déja les ſept années que nous avons marquées. Il ſemble qu'on doit ſuppoſer un tems à peu près pareil pour y placer les événemens que nous prétendons être arrivez dans les mêmes ſept années. Dieu touché des plaintes de Léa lui donna trois Enfans qui nâquirent auſſi dans des temps différens, ſavoir Iſſachar, Zabulon, & Dina. Ce ne fut qu'après leur naiſſance que Dieu accorda Joſeph aux prières ardentes de Rachel.

Aux difficultez priſes de ce calcul, ajoutez que Ruben ſemble avoir dû être âgé de cinq ou ſix ans, lorsqu'il trouva les Mandragores, & qu'il les porta à ſa Mère. Cela arriva pourtant avant la naiſſance des quatre derniers Enfans de Jacob.

Ce n'eſt pas tout encore. Heſron & Hamul Enfans de Pharès & petit-Fils de Juda, ſont mis dans le dénombrement de ceux qui deſcendirent en Egypte avec Jacob. Ce fait raporté
Verſ. 12. dans le Chap. XLVI. de la Genèſe eſt preſque inexplicable, dans la ſuppoſition que ce Patriarche n'épouſa Léa & Rachel, qu'après les premières ſept années de ſervice. Le calcul

ſuivant

ſuivant fait la force de cette objection.

Jacob avoit cent trente ans lorsqu'il parut devant Pharao. Il le dit expreſſément lui-même à ce Prince: *Les jours des années de mes pélerinages ſont cent trente ans.* Joſeph en avoit alors trente-neuf paſſez. Cela eſt encore démontré. Il en avoit trente lorsqu'il ſortit de la Priſon; ſept années d'abondance étoient écoulées & deux de famine, ce qui fait le nombre de trente-neuf. Si vous ôtez des cent trente ans, que Jacob avoit lorsqu'il parut devant Pharao, les trente-neuf de la vie de Joſeph & les quatorze que Jacob avoit paſſez chez Laban avant que Joſeph fut né, vous trouverez que Jacob avoit environ ſoixante-ſeize ans lors-qu'il arriva chez Laban, en Méſopotamie. Juda le quatrième Fils de Jacob devoit avoir quatre ans plus que Joſeph. Ainſi Juda avoit quarante-trois ans, lorsque Jacob deſcendit en Egypte. Mais Moyſe a raconté qu'Hezron & Hamul petits-Fils de Juda, deſcendirent en Egypte avec lui: donc ſuppoſé que Jacob ne ſe ſoit marié qu'après les premières ſept années qu'il paſſa chez Laban, Juda à l'âge de quarante-trois ans étoit Grand-Père de Hezron, & de Hamul. Mais cette ſupoſition en entraine pluſieurs autres qui paroiſſent inſoutenables. Il faut ſuppoſer que Juda s'eſt marié à l'âge de douze ans; qu'à treize il a eu Her ſon Fils; que Her s'eſt marié à douze ans avec Tamar; qu'un an ou environ après, Onan Frère de Her s'eſt marié auſſi avec Tamar; qu'Onan étant mort, Tamar attendit environ trois ans qu'elle pût ſe marier avec Séla; que cet intervalle expiré elle eut Pharès de Juda, & que Pharès ſe maria à douze ans; & qu'un ou deux ans après

Geneſ. XLVII. 9.

après il fut Père de Hezron & de Hamul. Telles ſont les ſuppoſitions qu'il faut faire ſi Juda n'avoit que quarante-trois ans, lorsqu'il eſt deſcendu en Egypte. Et l'on prétend que c'eſt une choſe comme démontrée qu'il n'avoit que cet âge-là, ſi Jacob ſon Père ne s'eſt marié qu'après les ſept premières années qu'il paſſa en Méſopotamie.

Cette difficulté devient d'autant plus preſſante, qu'il eſt dit que Juda avoit épouſé Suah, lorsque Joſeph fut vendu par ſes Frères. Or Joſeph avoit alors dix-ſept ans, & Juda en avoit quatre plus que lui. Juda auroit donc eu vingt un an lorsqu'il épouſa Suah. L'hypothèſe de ſon Mariage contracté à douze ans tombe donc par cela même.

Genef. XXXVIII. 2.

Ces difficultez ont fait tant d'impreſſion ſur quelques Interprètes & particulièrement ſur [14] Jean Richardſon, Evêque d'Ardagh en Irlande, qu'ils ont crû que Jacob avoit épouſé Léa & Rachel en arrivant chez Laban, & qu'il ſervit quatorze ans après les avoir obtenuës ſous cette condition. Le dernier de ces Interprètes prétend même, que ſans cette ſuppoſition on ne ſauroit expliquer ce que dit Moyſe; que les ſept années de ſervice auxquelles Jacob s'engagea pour avoir Rachel *lui parurent comme peu de jours*, à cauſe de l'amour qu'il avoit pour elle. Ce ſeroit, ſelon lui, mal connoître le cœur humain ſi l'on s'imaginoit que l'amour que ce Patriarche avoit pour Rachel, dût lui faire paroître courtes ces années qui s'écoulèrent avant qu'il l'obtînt. Sa paſſion devoit au contraire lui

Genef. XXIX. 20.

14. RICHARDSON *Choice of Obſervation* ſur Genef. XXIX. 20.

lui faire estimer, comme des années chaque jour de ces années-là, selon cette sentence de Salomon, un des hommes du monde qui a le mieux connu l'empire de ces sortes de passions : *L'espérance différée fait languir le cœur.* Proverb. XIII. 12.

Mais quelque pressantes que soient ces objections, elles ne sauroient tenir contre le texte de Moyse qui dit expressément, que Jacob *servit sept ans pour Rachel*, & qu'il dit à Laban, *donne-moi ma Femme, car mon temps est accompli.* Genes. XXIX. 21. Les Interprètes que nous refutons, prétendent que par ce *temps* dont parle Jacob il faut entendre l'âge de ce Patriarche, en sorte qu'il n'auroit voulu dire autre chose si ce n'est qu'il étoit en âge de se marier : mais il est en quelque sorte démontré par la manière dont ces paroles sont placées dans la Genèse, qu'elles désignent les sept années de service, que Jacob avoit passées pour avoir Rachel.

Si les objections que nous venons de rapporter contre cette Hypothèse sont difficiles à resoudre, elles ne sont pourtant pas indissolubles. I. Quand Moyse dit que les sept années de service lui parurent *comme peu de jours*, à cause de l'amour qu'il avoit pour Rachel, il entend que la condition sous laquelle Laban promit sa Fille à ce Patriarche ne lui parut pas dure, parce que l'idée avantageuse qu'il avoit de Rachel lui faisoit paroitre aisé tout ce qu'il faloit entreprendre pour l'obtenir.

II. On ne doit pas être effraïé de la supposition que Juda, ses Fils & ses petits-Fils se soient mariez à l'âge de douze, ou de treize ans. Nous serons quelquefois obligez dans la

ſuite, d'admettre des ſuppoſitions pareilles. Il eſt vrai que quelques Interprètes ont crû répondre plus commodément à cette objection, en ſuppoſant que Moyſe avoit fait mention dans ce dénombrement, de quelques perſonnes qui n'étoient nées que quelque temps après que les Patriarches deſcendirent en Egypte. Mais ceux qui ont avancé cette penſée n'ont pas bien peſé le verſet 8. ni le 26. du Chap. où nous trouvons ce dénombrement. Dans le premier Moyſe dit : *Ce ſont ici les noms des Enfans d'Iſraël qui vinrent en Egypte.* Après avoir fait ce dénombrement il dit dans le verſet 26. *Toutes les perſonnes apartenantes à Jacob qui vinrent en Egypte étoient en tout ſoixante-ſix, ſans compter les Femmes de ce Patriarche.* Qui pourra concilier ces deux verſets avec la penſée de ceux qui veulent que dans ce dénombrement il ſoit fait mention de quelques perſonnes nées, depuis que les Patriarches furent deſcendus en Egypte?

Genef. XLVI.

Que ſi l'on a des raiſons ſolides de croire que Juda s'eſt marié à l'âge de douze ans, on ne doit pas s'arrêter à cette partie de l'objection, qu'il ſe maria dans le temps de la vente de Joſeph; quoi que l'Ecriture ſemble raporter ces événemens au même période, puis qu'elle dit que Juda ſe maria *en ce temps-là.* Il arrive pluſieurs fois que ce mot ne doit pas être pris à la rigueur & déſigne un terme plus éloigné.

Que ſi la ſuppoſition de ces Mariages prématurez paroit trop dure, on peut répondre d'une autre manière à la difficulté priſe de la deſcente de Hezron & de Hamul en Egypte. Et l'on peut nier que Joſeph n'eût que trente-neuf ans lors-

lorsque les Patriarches vinrent en Egypte. Il eſt vrai qu'il avoit trente ans lorsqu'il ſortit de Priſon. Il eſt vrai que ſept ans d'abondance & deux ans de famine étoient écoulez lorsque Jacob ſon Père, parut devant Pharao; mais il n'eſt pas démontré que les années d'abondance ayent commencé immédiatement après que Joſeph fut délivré de ſa Priſon. Il peut s'être paſſé quelques années entre ces deux intervalles, & tout le temps que l'on pourra ſuppoſer, diminuë de la difficulté: car ſi Joſeph avoit trois ans de plus qu'on ne le ſuppoſe ordinairement, Juda en aura auſſi trois de plus: ſi Joſeph en a eu quatre, Juda en aura quatre, & ainſi du reſte.

III. L'on peut répondre auſſi à l'objection priſe de la naiſſance des douze Enfans de Jacob, & des circonſtances que Moyſe raporte en la racontant. Il faut ſerrer le temps de la naiſſance des premiers Enfans de Léa. On peut ſuppoſer que Rachel ſe plaignit de ſa ſtérilité dès qu'elle vit des preuves de la fertilité de ſa Sœur. Ce fut peut-être dès lors qu'elle donna ſa Servante à Jacob, & qu'elle en eut Nephthali. Il eſt vrai que Moyſe ne parle de ces plaintes qu'après avoir raconté la naiſſance des quatre premiers Fils de Léa. Mais, nous l'avons déja inſinué, il arrive plus d'une fois que l'Hiſtoire ſainte raporte dans un lieu, toute une ſuite d'événemens du même genre, dont quelques-uns ne ſont arrivez qu'après des choſes qu'elle raconte quelque temps enſuite. Il faut ſuppoſer auſſi que Léa très-peu de temps après s'être aperçûe, qu'elle ceſſoit de concevoir, donna Zilpa à Jacob. Et pour ce qui concerne ce qu'on dit touchant Ruben qu'il

devoit avoir cinq ou ſix ans lorsqu'il trouva les Mandragores, c'eſt une objection ſans réalité. Des Enfans nez à la Campagne, élevez ſans délicateſſe, étoient vigoureux dès la ſeconde & troiſiéme année de leur âge; Ruben pût à cet âge-là trouver des Mandragores & les aporter à ſa Mère. Reprenons le fil de notre narration.

Après que Jacob eut rempli fidélement l'engagement dans lequel il étoit entré avec Laban, il voulut retourner dans le Païs de Canaan, & il pria ſon Beau-Père d'y conſentir. Laban comprit que propoſer un départ de cette manière, c'étoit lui reprocher les vexations qu'on avoit éprouvées pendant le ſéjour. Il refuſa à Jacob le congé qu'il lui demandoit, mais ſous le prétexte ſpécieux de vouloir le dédommager, & lui offrit la récompenſe que Jacob voudroit lui-même preſcrire.

Verſ. 8. 9. 10. Dieu dicta à Jacob la réponſe qu'il devoit faire, & ſi l'on conſulte le vſ. 10. du Chap. XXXI. de la Genèſe, on verra que ce Patriarche fut dirigé par Dieu même. Il offrit à Laban de le ſervir encore quelques années, & de paître ſes troupeaux, mais à condition que toutes les Brebis picotées qui en naîtroient déſormais, & les Agneaux roux, & les Chèvres tachetées lui apartiendroient. Il ajoûta même à ce marché une propoſition qui ſembloit lui interdire l'eſpérance d'en retirer du fruit. Il conſentit que Laban ſéparât dès lors, tous les Animaux de diverſes couleurs qui étoient dans ſes troupeaux. Il ne voulut avoir la conduite que de ceux qui étoient d'une ſeule couleur. Il ne demanda pour ſa récompenſe

ſe que les petits marquetez qui viendroient de ces derniers-là. Laban accepta ce marché. Trompé par l'aparente ſimplicité de ſon Gendre, il ne pût comprendre quelle ſeroit la récompenſe de Jacob, & cómment des Animaux d'une couleur, en pourroient produire de marquetez. Il fit un troupeau à part de tous les Agneaux roux, de tous les Boucs, de toutes les Brebis, de toutes les Chèvres qui avoient des taches & il en confia la conduite à ſes propres Enfans. Il remit les autres à Jacob, & il voulut qu'il y eût une diſtance de trois journées de chemin entre ces deux troupeaux, de peur que celui de Jacob ayant quelque communication avec l'autre, ne produiſit des petits de diverſes couleurs. Mais Jacob uſa d'artifice. Il prit des verges fraiches de quelques arbres, dont il importe peu de déterminer la nature. Il ôta une partie de l'écorce de ces verges, en ſorte qu'elles étoient parſemées de diverſes taches. Il les plaça dans des abreuvoirs, près du lieu où les troupeaux avoient accoûtumé d'entrer en chaleur, & il en vint des petits tachetez. Il plaça enſuite ces petits devant les Mères qui entroient en chaleur, & elles en eurent de la même ſorte. Il n'uſa de cette induſtrie qu'à l'égard des Brebis vigoureuſes (c'eſt ainſi que [15] Bochart entend le terme de l'Original que quelques Verſions traduiſent *hâtives*) il négligea cette précaution à l'égard de celles qui étoient foibles, qu'il abandonna ſans peine au cours ordinaire de la Nature. Geneſ. XXX. 41.

L'idée

15. Voi. BOCHARTI *Hieroz.* Lib. II. Cap. XLVI. pag. 513.

L'idée que nous avons donnée de la conduite de Jacob renferme la ſolution de deux queſtions qu'on agite ici ordinairement. I. L'artifice de ce Patriarche étoit-il légitime? Sans doute, puis que ce fut Dieu lui-même, le Maître des troupeaux du Beau-Père & de ceux du Gendre, qui le dirigea. Cette circonſtance eſt raportée dans le paſſage que nous avons indiqué: *Votre Père m'a trompé. Il a changé dix fois mon ſalaire, mais Dieu n'a pas permis qu'il m'ait fait aucun mal. Car il arriva au temps que les Brebis entroient en chaleur que je levai mes yeux. J'eus un ſonge, & voici les Boucs qui couvroient les Chèvres, étoient marquetez, picotez & tachetez. Et l'Ange de Dieu me dit en ſonge, Jacob; & je répondis; Me voici. Et il dit; Lève maintenant tes yeux & regarde: tous les Boucs qui couvrent les Chèvres, ſont marquetez, picotez & tachetez: car j'ai vû tout ce que t'a fait Laban.* Genes. XXXI. 8. 9. 10. Dieu n'agiſſoit pas même en Maître ſeulement, lorsqu'il donnoit cet ordre à Jacob. Il prononçoit en Légiſlateur, & il ajugeoit au Gendre ce qui pourroit le dédommager des fraudes de ſon Beau-Père.

II. Fut-ce naturellement que les troupeaux de Jacob eurent des petits picotez, ou ſi ce fut par une diſpenſation miraculeuſe de la Providence? Ce fut naturellement. Si Dieu eût voulu faire intervenir le miracle, il n'auroit pas indiqué à Jacob une voye naturelle de réüſſir dans ſon deſſein. La Raiſon & l'Expérience ſeules avoient fait ſentir à Laban que des troupeaux d'une couleur n'en pourroient avoir de

16. Voi. BOCHARTI *Hieroz.* Part. I. Lib. II. Cap. XLIX. pag. 543. &c.

de marquetez, ſi des objets parſemez de taches ne leur étoient préſentez. C'eſt ce qui le porta à mettre un chemin de trois journées de diſtance, entre ſes troupeaux & ceux dont il donnoit la garde à ſon Beau-Fils. Et nos [16] Interprètes & nos Philoſophes raportent des exemples & des preuves ſans nombre, de la force de l'Imagination des Mères ſur leurs petits.

Laban porta impatiemment la proſpérité de Jacob. Ses Fils loin de travailler à reprimer l'injuſtice & l'avidité de leur Père, ne s'employèrent qu'à les augmenter. Ils lui repréſentèrent que cet Etranger étoit venu enlever *toute leur gloire*, c'eſt-à-dire ſelon le génie de la Langue ſainte, toutes leurs richeſſes. Jacob s'aperçût bien-tôt qu'il avoit encouru la diſgrace de Laban & de ſa Famille. Il réſolut de partir furtivement d'une Maiſon dont il ne pouvoit ſortir en ſureté à découvert. Il communiqua ſon deſſein à ſes Femmes, & les motifs qui le lui avoient inſpiré. Il ſe plaignit à elles que Laban leur Père lui avoit changé *ſon ſalaire dix fois*. Les LXX. traduiſent *dix Agneaux*. [17] S. Jérôme déclare qu'il n'a pû comprendre la raiſon de cette verſion. Peut-être ont-ils dit *dix Agneaux*, pour dire les dix ſaiſons dans leſquelles les Agneaux faiſoient des petits; comme [18] Virgile a dit *dix Moiſſons* pour dire dix ans. Les LXX. ont crû que quand Jacob ſe plaignoit d'avoir été trompé *dix fois*, il entendoit que Laban avoit rompu le marché qui portoit que les Agneaux picotez devoient être

Geneſ. XXXI. 1.

Geneſ. XXXI. 20.

17. HIERON. Tom. III. *Queſt. Hebr. in Geneſ.* pag. 219.

18. VIRGIL. *Eclog.* I. verſ. 70.

être à Jacob, & les autres à Laban. [19] S. Auguſtin a été dans cette penſée, qui l'a jetté dans une grande difficulté ; car le marché de Laban avec Jacob dura ſix années. Les Agneaux avoient des petits deux fois l'an. Selon ce calcul, il ſemble que Laban aura dû avoir trompé Jacob *douze fois* au lieu de *dix*.

Il eſt étonnant que ce Père, qui franchit ſi ſouvent de grandes difficultez, ſe trouve arrêté dans cet endroit où il n'y en a aucune. Rien ne nous contraint d'admettre la ſuppoſition des LXX. & de [20] S. Auguſtin, qui établit que Jacob ſe plaint ſeulement des fraudes dont Laban avoit uſé dans ce dernier marché. Quand nous ſerions contraints de l'admettre, la difficulté de [21] S. Auguſtin ne nous feroit aucune peine.

Lévit. XXVIII. 26. Nombr. XIV. 2. Job XIX. 3. Zachar. VIII. 23.

Dix fois dans le ſtyle de la Langue ſainte, ſignifie pluſieurs fois. Nous en avons des exemples dans le Chap. XIV. des Nombres, dans le XIX. de Job, & dans divers autres endroits.

Les Femmes de Jacob ſentirent la juſtice de ſes plaintes, & y ajoutèrent les leurs propres. Elles rappellèrent l'odieux ſouvenir de la manière dont leur Père les avoit mariées, ſavoir en preſcrivant à leur Epoux un ſervice de ſept ans pour chacune, ce qui étoit les traiter moins en Filles qu'en eſclaves. Elles déférèrent aux volontez de Jacob, & conſentirent à ſe dérober avec lui.

Si ce deſſein étoit juſte, l'exécution en étoit difficile. Deux Femmes, deux Concubines,

19. S. AUGUST. Tom. IV. *Queſt. in Geneſ.* XCV. pag. 74.

20. 21. Ces deux citations ſont les mêmes que la précedente.

22. NACHMANIDES fol. 55. pag. 2.

bines, douze Enfans dont le plus vieux n'avoit que treize ans, & l'autre n'étoit âgé que de ſept, un grand nombre de Serviteurs, de Servantes, d'Eſclaves, de Troupeaux, ce n'étoit pas là un cortège qu'on pût avec facilité faire partir en ſecret.

La fête de la Toiſon fut favorable à Jacob. Laban la célèbroit avec ſes Fils dans un lieu éloigné des trois journées de chemin des troupeaux de Jacob, qui prit cette occaſion pour ſe retirer.

Rachel avant ſon départ déroba les Idoles de ſon Père. Moyſe les appelle des *Téraphim*. Le nom de ces Statuës, leur figure, la manière de les conſulter, celle dont ils faiſoient leur réponſe, donnent un vaſte champ aux recherches des Interprètes; nous les raporterons ailleurs.

La queſtion qui doit ſeule être agitée dans cet endroit roule ſur le motif qui porta Rachel à ce larcin. Etoit-ce de peur que Laban en conſultant ces Marmouſets ne découvrît le lieu où étoit Jacob avec ſa Famille? C'eſt la penſée de [22] quelques Rabins.

Etoit-ce pour faire ſentir à Laban la foibleſſe de ſes Divinitez qui ſe laiſſoient dérober, ſans avoir la puiſſance de ſe défendre, & pour le détourner de leur Culte? C'eſt ce qu'ont crû [23] S. Baſile, [24] S. Grégoire de Nazianze & quelques autres.

Etoit-ce pour l'excellence de leur matière, ou

23. BASIL. Homil. *in principium Proverbiorum*. Tom. I. pag. 402.

24. GREGOR. NAZIANZ. Tom. I. Oratio XLII. pag. 690.

ou bien parce que cette Femme étoit elle-même prévenuë de reſpect pour ces Idoles? [25] Aſtérius a été dans le premier de ces ſentimens, [26] S. Chryſoſtome a ſoutenu l'autre. Nous reconnoiſſons notre inſuffiſance à choiſir la plus ſenſée de ces explications, & contens de les avoir raportées nous laiſſons au jugement du Lecteur d'adopter celle qui lui paroitra la plus vraiſemblable.

C'eſt ainſi que Jacob ſe déroba, ou pour employer l'expreſſion même de Moyſe, c'eſt ainſi
Verſ. 20. que Jacob *déroba le cœur de Laban le Syrien.* [27] Un Rabin paraphraſe ainſi cette expreſſion équivoque, *voler le cœur; Jacob agit avec tant de prudence, & avec tant d'artifice que Laban le Syrien ne put jamais pénétrer dans ſon deſſein.* [28] Un Interprète moderne fait cette remarque ſur le titre de *Syrien* qui eſt donné dans cet endroit à Laban: *Moyſe*, dit-il, *donne ce nom à Laban, parce que les Syriens étoient plus ruſez que les autres Peuples. Son but a été de marquer que quelque fourbe qu'eût été le Beau-Père, le Gendre avoit ſû tromper la fourberie, par la prudence.*

25. Liſez PERERIUS. Voi. ſur Geneſ. XXXI. 29.

26. CHRYSOST. *Homil.* LVII. *in Geneſ.* pag. 762. Voi. auſſi S. CYRILL. *in Geneſ.* Lib. XI.

27. ABARBANEL ſur Geneſ. XXXI. 20. fol. 93. pag. 1. col. 1.

28. M. LE CLERC ſur Geneſ. XXXI. 20. pag. 237.

XXX. DIS-

XXX. DISCOURS.

Laban pourſuit & atteint Jacob, & traite Alliance avec lui. GEN. XXXI. 22. *&c.*

LAban ne fut à apprendre cette fuite qu'autant de temps qu'il en falloit pour aller du lieu où Jacob avoit accoûtumé de paître ſes troupeaux, juſqu'à celui où étoient les ſiens. Il ſentit à cette nouvelle tous les mouvemens d'un homme avide & inſatiable qui ſe voit enlever ſa proye. La paſſion lui donna de l'activité, & après s'être fait accompagner de tous ceux qui pouvoient le ſuivre; il pourſuivit Jacob, & il l'atteignit le ſeptième jour. Le Patriarche étoit déja au delà de l'Euphrate, que [1] les Rabins ont feint s'être ſéché miraculeuſement pour lui donner paſſage, & il étoit arrivé à une Montagne qui fut nommée enſuite *Galaad*, & qui au raport de [2] S. Jérôme étoit jointe aux Colines du Liban.

Une rencontre ſi ſubite ne pouvoit qu'être funeſte à Jacob, & à ſa Famille. Il étoit à préſumer que le perfide Laban, qui avoit trompé ſon Gendre, lors même qu'il ſe conſumoit à ſon ſervice, l'aſſerviroit entiérement dans un temps où il lui en fourniſſoit un prétexte ſi ſpécieux. Mais *quand Dieu prend plaiſir aux voyes* Proverb. XVI. 7.

1. Voi. HEIDEGG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. II. Exercit. XV. pag. 458. N°. XXIX.
2. HIERONYM. *de locis Hebr.* pag. 283.

yes de l'Homme, il appaiſe envers lui ſes ennemis. Dieu apparut en ſonge à Laban, & lui ordonna, mais d'une manière à lui faire tout craindre, s'il violoit cet ordre, de ne faire aucun mal à Jacob. La contrainte fit ce que la Raiſon, & la Charité n'auroient pû produire. Laban céda à l'ordre du Ciel. Mais n'oſant ſatisfaire ſa vangeance, il voulut en quelque ſorte la dédommager, & craignant le courroux céleſte s'il portoit ſes mains ſur Jacob, il exhala du moins ſa fureur en plaintes, & en reproches. Il lui reprocha l'enlèvement de Rachel, & de Léa, cette fuite ſoudaine, cette fauſſe prudence qui lui avoit fait préférer une déſertion furtive, à un départ qui lui eût été permis, & qu'on auroit accompagné, diſoit-il, de toutes les démonſtrations d'amour. Et comme la Superſtition marche ſouvent avec le vice, & que plus les paſſions ſont violentes & déréglées, plus elles ont de zèle pour une Religion qui les favoriſe, ou qui les tolère, Laban ſe plaignit ſur tout de ce qu'on lui avoit pris ſes Dieux.

C'eſt une mauvaiſe Maxime de répondre aux plaintes même les plus injuſtes d'un ennemi qui a la force majeure, en lui faiſant ſentir que ſes reproches ont leur ſource dans ſon injuſtice. Jacob fit ſes efforts pour ſe diſculper ſans charger Laban; il eût même l'art de faire ſon Apologie, en faiſant ſa Cour. Il ſe retrancha ſur la juſte crainte qu'il avoit, que la tendreſſe d'un bon Père, n'eût empêché Laban de conſentir à ce que ſes Filles allaſſent vivre dans un Païs ſi éloigné. Sur tout Jacob proteſta de ſon innocence ſur le larcin qui lui étoit imputé. Non ſeulement il témoigna qu'il en étoit innocent,

nocent, mais il ſe ſoûmit à cette Loi, que qui que ce pût être de ſa ſuite, qui en fut coupable, perdit la vie. [3] Les Juifs diſent que cette imprécation eut ſon effet, & que ce fut la cauſe pour laquelle Rachel mourut peu de temps après.

Il voulut que ſon Beau-Père fit lui-même des perquiſitions, pour éclaircir un article ſi délicat & ſi odieux, ce qui fut exécuté ponctuellement. Laban fouilla dans la Tente de Jacob, & dans celle de Rachel. Elles étoient ſéparées l'une de l'autre, ſelon la coûtume de ces temps-là. Toutes ces perquiſitions furent inutiles. Rachel avoit caché les idoles de ſon Père dans le lieu qui devoit lui être le moins ſuſpect, dans le baſt du Chameau ſur lequel elle étoit aſſiſe, & dont elle ne deſcendit point quand elle vit Laban, prétextant pour s'excuſer une infirmité, qu'une Fille pouvoit ſans rougir avouër à un Père, & pour laquelle un Père devoit avoir de l'indulgence. Ainſi Laban chercha vainement. Voïez Geneſ. XXIV. 67.

Alors Jacob ſentant toute cette ſupériorité que produit la Raiſon & la ferme confiance en la protection du Ciel, donna un libre cours à ſes plaintes. Il voulut que les perſonnes les moins ſuſpectes à Laban, celles qui lui étoient le plus dévouées, celles-là mêmes qui s'étoient armées avec ce Beau-Père irrité, fuſſent les Juges de la diſpute. Il récapitula l'Hiſtoire des vingt années qu'il avoit paſſées chez lui, les ſervices non interrompus qu'il avoit rendus à la Maiſon de Laban, le déſintéreſſement qu'il avoit

3. ABEN-EZRA *in Geneſ.* XXXI. 32. fol. 31. pag. 2. Voi. auſſi JARCHI ibid. dans le I. Vol. de la Bible de BUXTORF.

avoit marqué ; juſqu'à ne pas ſe prévaloir de cette Loi d'équité qui veut qu'un Berger ne ſoit reſponſable que des brebis perduës par ſa faute, non de celles qui ſont emportées par les bêtes ſauvages. Il retraça cette longue ſuite
Verſ. 40. de travaux qu'il avoit endurez, *le hale qui le conſumoit* durant les chaleurs exceſſives de la journée, *le froid qui le morfondoit durant la nuit, le ſommeil qui étoit comme banni de ſes yeux*; genre de vie capable d'épuiſer les forces de l'homme le plus jeune, & le plus vigoureux, & qui ne pouvoit qu'être extrémement onéreux à Jacob qui aprochoit de ſa centième année. Il preſſa la conſcience de Laban. Il lui repréſenta les injuſtices qu'il avoit faites à un Serviteur ſi fidèle, celles qu'il lui préparoit, & qu'il alloit exécuter, ſi ce *Jéhovah*, qui avoit aſſiſté ſi puiſſamment Abraham & Iſaac, n'avoit continué de veiller ſans relâche à la conſervation de leurs deſcendans.

Laban convaincu, attendri, ou forcé par ces Diſcours propoſa à Jacob une Alliance é-
Verſ. 43. ternelle, & inaltérable. *Ces Filles ſont mes Filles*, lui dit-il, *ces Enfans ſont mes Enfans, ces Troupeaux ſont mes Troupeaux, tout ce que tu vois eſt à moi, que ferai-je aujourdhui à ces Filles?* Il vouloit marquer ou ſa condeſcendance qui lui faiſoit céder des biens ſur leſquels il prétendoit avoir un droit inaliénable, ou ſa tendreſſe qui lui feroit ſentir tous les coups qu'il pourroit porter à Jacob. Alors tous les cœurs ſemblèrent réünis. Chacun s'empreſſa d'amaſſer des pierres pour conſtruire le Monument de l'Alliance que le Beau-Père & le Gendre alloient contracter. Laban appella ce Monceau de pierres entaſſées d'un nom Syriaque, c'étoit

toit la Langue qu'on parloit en Méſopotamie, le mot ſignifioit. *Monceau de témoignage.* Jacob lui donna un nom Hébreu qui avoit le même ſens. Ce fut delà, ſans doute, que la Montagne où ce Monument fut dreſſé, eut le nom de Galaad, c'eſt-à-dire du témoignage. Verſ. 47.

La Clauſe de leur Alliance a quelque ambiguité dans le texte ; il porte mot à mot : *Et Laban dit, ce Monceau ſervira de témoin entre toi & moi aujourdhui. Que l'Eternel regarde entre toi & moi : Si lorsque nous ne ſerons plus en préſence l'un de l'autre, tu affliges mes Filles, & ſi tu prens d'autres Femmes qu'elles, ce n'eſt pas un homme qui eſt avec nous, regarde, c'eſt Dieu lui-même qui eſt témoin entre toi & moi.* Juſques là le Diſcours de Laban eſt intelligible ; c'eſt ce qui ſuit qui eſt équivoque : *Voici le Monceau, & la Statuë que j'ai conſtruite. Ce Monceau, ou cette Statuë ſera témoin,* on peut traduire, *ſervira de témoignage, ſi je ne paſſe à toi juſqu'à ce Monceau, & ſi tu ne paſſes à moi juſqu'à ce Monceau, ou à cette Statuë en mal.* Verſ. 48. &c.

On ne voit pas bien ſi Laban entend que Jacob & lui devoient s'engager mutuellement, ou de ne pas aller l'un contre l'autre pour ſe nuire, ou d'aller l'un à l'autre pour ſe ſecourir. Ces deux ſens ſont ſoutenables. [4] Le Rabin Abarbanel eſt pour le dernier. *Ils entendent,* dit-il, *que dans le temps que l'Ennemi fera quelque irruption ſur l'un ou ſur l'autre, ils ſe prêteront ſecours mutuellement, comme il convient à des Alliez fidèles.*

Ces paroles de Laban, *que l'Eternel regarde toi*

4. ABARBANEL ſur Geneſ. XXXI. 48. fol. 9. pag. 2. col. 4.

toi & moi, firent donner à ce monument le nom de * *Mitspa*, d'un mot Hébreu qui ſignifie *regarder*. Quelques Interprètes ont confondu ce lieu avec celui où fut bâtie une Ville qui tomba en partage à la Tribu de Benjamin, & qui eut auſſi le nom de Mitspa, comme on le voit dans le Livre de Joſué, & dans celui des Juges.

* C'eſt-à-dire, un lieu d'où l'on découvre de loin.

Joſué XVIII. 26. Jug. X. 17.

Ce Traité fut ſcellé par un ſerment, & chacun jura par ſes Dieux. Laban étoit idolatre, il fit intervenir dans ſon ſerment les Dieux qu'Abraham & ſes ancêtres avoient ſervis dans la Chaldée. Mais Jacob jura par la *frayeur d'Iſaac*. C'eſt l'énergique & la majeſtueuſe expreſſion de Moyſe, [5] que les Juifs ont retenüe dans leur prière, mais dont quelques-uns d'entr'eux n'ont bien ſenti ni la force, ni la majeſté. [6] Ils ont prétendu que cette *frayeur d'Iſaac* étoit la crainte qui l'avoit ſaiſi, lors qu'étant ſous le couteau d'Abraham, il crût aller être immolé en ſacrifice. [7] D'autres ont affoibli cette expreſſion, & ont entendu par *la frayeur d'Iſaac*, le reſpect que Jacob avoit pour ſon Père. Le Paraphraſte Chaldaïque eſt bien mieux entré dans la penſée de Jacob, lui qui a ainſi expliqué l'expreſſion de l'Original : *Le Dieu qui eſt l'objet de la crainte d'Iſaac*. Le Prophète Eſaïe ſemble avoir fait alluſion à ce paſſage, & en avoir indiqué la ſignification la plus naturèle ; *Sanctifiez l'Eternel des armées, qu'il ſoit lui-même votre frayeur & votre épouvantement*.

Verſ. 53.

Eſaïe VIII. 13.

5. Voi. LIB. SELICHOTH. fol. 15. pag. 2.

6. Voi. ABEN-EZRA *in Geneſ.* XXXI. 53. fol. XXXV. pag. 1.

7. JARCHI *in Geneſ.* XXXI. 42. fol. XXXIV. pag. 2. ſub finem.

ment. La frayeur d'Iſaac, ſignifie donc le Dieu qui étoit l'objet de l'adoration d'Iſaac.

Le monument ainſi dreſſé, la clauſe exprimée, le ſerment intervenu, il ne manquoit, pour ſuivre toutes les cérémonies qu'on obſervoit anciennement dans les Alliances, que d'offrir des Sacrifices, & de manger de leur chair. Nous avons vû des exemples de cette coûtume, nous en avons marqué le but. Il nous ſuffit de raporter ici que Laban & Jacob l'obſervèrent dans leur Traité, après quoi ils ſe ſéparèrent l'un de l'autre.

XXXI. DISCOURS.

La Lutte de Jacob. GEN. XXXII.

NOus l'avons remarqué plus d'une fois, & nous aurons plus d'une fois occaſion de le remarquer encore, les Patriarches pour être les objets les plus tendres de l'amour de Dieu, n'avoient pas une vie moins turbulente & moins traverſée. Dieu vouloit élever leur Ame à des objets plus réels que ceux de la Terre, & leur faire chercher dans le Ciel la plénitude de ces magnifiques promeſſes qu'il leur avoit faites. A peine Jacob venoit-il de s'affranchir des pourſuites d'un ennemi formidable, qu'il ſe vit menacé de tomber entre celles d'un autre beaucoup plus formidable encore. Il n'y a ſouvent point de preſcription dans la haine & dans la vangeance. Le temps qui uſe & qui amollit les marbres & les rochers, n'ébranle pas même le cœur d'un vindicatif. Et il étoit à craindre que les vingt années que Jacob avoit paſſées en Méſopotamie, n'euſſent fait que ſuſpendre la colère d'Eſaü contre ſon Frère, & ne l'euſſent point éteinte

Jacob rouloit ces ſombres penſées dans ſon Ame, lorsque des Anges lui aparurent formant comme deux Camps auprès de lui, & vérifiant ce mot ſententieux que prononçoit un Prophète,

1. ABEN-EZRA *in Geneſ.* XXXII. 1. fol. XXXV. pag. 1.

phète, ſept ou huit cens ans après le ſiècle du Patriarche, *que les Anges de Dieu ſe campent autour de ceux qui le craignent.* Les Docteurs Juifs qui ont un amour ſi outré pour le faux merveilleux, en manquent ſouvent pour le véritable. [1] Quelques-uns d'entr'eux ont prétendu que ces Anges étoient des hommes qui venoient donner à Jacob le ſalutaire avis que ſon Frère n'étoit pas éloigné. Il eſt bien plus naturel de prendre à la lettre la narration de Moyſe, & d'entendre que Dieu qui avoit fait voir à Jacob allant en Méſopotamie les Anges montans & deſcendans ſur une Echèle, pour lui promettre leur ſecours dans tout ſon Voyage, lui fit paroître ces mêmes Intelligences qui le raſſuroient par leur préſence, contre tout ce qu'il pouvoit craindre pour ſon retour. C'eſt ainſi que Dieu rempliſſoit la promeſſe qu'il lui avoit faite à Béthel : *Je ſerai avec toi, je te garderai par tout où tu iras, je te ramenerai dans ton Païs.* Pſeaum. XXXIV. 8. Geneſ. XXVIII. 15.

Jacob voulut que le lieu où il étoit, portât un nom qui rendît à jamais célèbre la viſion qu'il y avoit eûe. Il l'appella *le Camp de Dieu.* Ce fut-là même qu'on bâtit enſuite une Ville du même nom. [2] S. Jérôme en fait mention dans ſon Traité touchant les Lieux Hébreux. Verſ. 2.

Des garants ſi authentiques de la protection du Ciel n'inſpirèrent point à Jacob l'indolence, ni la ſécurité. Au contraire, il ſuivit tout ce que la prudence humaine lui ſuggéra pour ſa ſûreté, & il le ſuivit avec d'autant plus de confiance, qu'il eſpéroit de le faire avec ſuccès. Il envoya notifier ſon retour à Eſaü qui ne

2. HIERON. Tom. III. *de locis Hebr.*, pag. 220.

ne demeuroit plus en Canaan, (Moyſe n'en raporte pas les raiſons,) & qui étoit dans l'Idumée, dans le Païs de Séhir; cette chaine de Montagnes que les Géographes appellent aujourdhui *Sardenaï*, & qui ſépare la Judée de l'Idumée. Ceux qui furent chargez de cette commiſſion revinrent incontinent, & raportèrent qu'Eſaü alloit lui-même arriver accompagné de quatre cens hommes.

Un bon Frère à la tête de ce cortège n'auroit pas allarmé Jacob. Mais Eſaü ne pouvoit que lui être ſuſpect & redoutable. Auſſi la crainte s'empara-t-elle de ſon ame. Il verſa ſes ſoucis dans le ſein de Dieu. Il ſe diſpoſa à recevoir Eſaü, à l'appaiſer, ou à le combattre. Il partagea en deux bandes tout le Peuple qui le ſuivoit, afin que la première, s'il le falloit, fit tête à Eſaü, & procurât par ſa victoire ou par ſa défaite, la délivrance, ou la fuite de la ſeconde. Mais pour prévenir le combat il voulut qu'Eſaü rencontrât par tout des objets propres à émouvoir ſa tendreſſe, avant que de voir ceux qui pourroient étonner, ou animer ſon courage. Il prépara un préſent à Eſaü. I. Deux cens Chèvres & vingt Boucs. II. Deux cens Brebis & vingt Moutons. III. Trente Fémèles de Chameaux & leurs petits. IV. Quarante jeunes Vaches, & dix jeunes Taureaux. V. Enfin vingt Aneſſes & dix Anons. [3] Ceux qui entendent la Science Champètre nous aſſurent que Jacob obſerva dans ce partage la proportion qui doit être gardée, entre le nombre de Mâles, & le nombre de Fémèles. Jacob voulut que cinq ſortes de préſens

3. VARRON *de re ruſt.* Lib. II. Cap. 3. pag. 80.

ſens fiſſent cinq Claſſes différentes; que l'une fût éloignée de l'autre; que quand Eſaü les rencontreroit chacune à part, & qu'il demanderoit à qui elles étoient deſtinées, on lui répondît que c'étoient-là des préſens que lui offroit ſon Frère Jacob. Ainſi Eſaü devoit trouver de diſtance en diſtance des objets qui par l'éloignement où ils étoient les uns des autres, lui laiſſoient le temps de réfléchir, & de s'apaiſer.

Jacob ayant fait ainſi marcher tous ces préſens devant lui, paſſa lui-même avec ſes deux petites armées le Torrent de Jabboc; c'étoit une petite Rivière qui avoit ſa ſource au pied des Montagnes de Galaad, & qui ſe déchargeoit dans le Jourdain, celle là-même que les Enfans d'Iſraël traversèrent quelque temps après, & dont † S. Jérôme fait mention dans ſon Ouvrage touchant les Lieux Hébreux.

Le Patriarche après avoir fait toutes les démarches que lui inſpiroit la prudence, voulut paſſer quelques momens dans la ſolitude, peut-être pour recueillir ſes penſées, & pour vaquer encore une fois à la Dévotion. C'eſt dans ces exercices ſacrez que Dieu ſe communique de la façon la plus intime, & qu'il donnoit aux anciens Patriarches les marques les plus ſenſibles de ſa préſence & de ſon amour. Ce fut alors que Jacob eut cette Lutte célèbre dont chaque circonſtance eſt pleine de Myſtères & de difficultez. Voici la ſubſtance, & la lettre de la narration de Moyſé.

Un homme *lutta*, on peut traduire *deſcendit ſur l'Arène* avec Jacob, c'eſt un tour d'expreſſion Verſ. 24.

† HIERON. Tom. III. *de locis Hebr.* pag. 283.

preſſion qui marque la Lutte, & qui convient d'autant mieux dans cet endroit, que cette action ſe paſſa ſur les bords de la Rivière de Jabboc. Cet homme ne pouvant vaincre Jacob, le bleſſa dans la cavité où s'emboëte l'os de la Cuiſſe. Le Patriarche en devint boiteux. Mais Moyſe ne raconte point ſi cette infirmité fut paſſagère, ou permanente. [5] Quelques Rabins ont prétendu ſupléer au ſilence de l'Hiſtorien. Ils ont dit que Jacob fut guéri à Sichem, que ce fut-là la raiſon pourquoi cette Ville changea de nom, & fut appellée *Salem*, & que c'eſt ce que marque Moyſe quand il dit, que *Jacob arriva à Salem Ville des Sichémites*. Le mot *Salem* peut ſignifier ſain & ſauf, ils traduiſent que Jacob arriva *ſain & ſauf* à la Ville de Sichem.

Geneſ. XXXIII. 18.

Le coup qui fut porté à Jacob lui fit bien connoitre que l'homme avec qui il avoit lutté étoit un homme céleſte, & que ſa défaite n'étoit venuë que de ſa condeſcendance. Peut-être même le Patriarche, avoit-il deja connu auparavant, qu'il y avoit du Myſtère dans cette Lutte. Il n'étoit pas aſſez novice dans les Viſions myſtérieuſes pour pouvoir long-temps s'y méprendre. Il avoit vû tout recemment les Anges qui étoient venus à ſa rencontre. Auſſi le Vainqueur mit-il ſa gloire à avoir la faveur de celui qu'il avoit vaincu. Cet homme dit à Jacob, *Laiſſe-moi, car l'aube du jour eſt venuë*. Jacob lui répondit, *Je ne te laiſſerai point aller que tu ne m'ayes béni*. Le Prophète

Verſ. 26.

5. Voi. idem Tom. III. *Queſt. Hebr.* pag. 221.

6. PHILO *de nomin. mutatione.* pag. 1057.

7. Voi. FAGIUS ſur Geneſ. XXXII. 32. dans le I. Vol. des Gr. Critiq. pag. 305. Voi. une compilation de divers ſenti-

te Oſée dit qu'il *pleura*, *& demanda grace.* Oſée
L'homme qui luttoit avec Jacob lui demanda XII. 5.
quel étoit ſon nom, & le Patriarche lui ayant
répondu qu'il s'appelloit *Jacob*, il lui repliqua
que déſormais, on l'appelleroit *Iſraël*, d'un mot
Hébreu qui veut dire *être ſuperieur*; peut-être
auſſi d'un mot Syriaque qui ſignifie *combattre.*
[6] Philon prétend qu'il vient d'un autre qui veut
dire *voir Dieu.* Jacob fit une queſtion pareil-
le à celle qui lui avoit été faite, & demanda à
cet homme extraordinaire quel étoit ſon nom.
Il lui répondit, *Pourquoi me demandes-tu mon* Verſ. 29.
nom? Et il le bénit. Jacob appella ce lieu
face de Dieu, parce qu'il avoit vû Dieu face à Verſ. 30.
face, ſans avoir perdu la vie. Les anciens fi-
dèles ſembloient avoir hérité d'Adam cette
crainte que lui cauſa la préſence de Dieu après
ſon péché. Ils croyoient qu'on ne pouvoit vi-
vre quand on avoit vû Dieu. L'Hiſtorien ajoû-
te que les Juifs ne mangent plus du *Muſcle ſe* Verſ. 32.
retirant, c'eſt ainſi que portent quelques Ver-
ſions, on peut traduire du Muſcle *Naſon*; c'eſt
au raport de quelques [7] Critiques le nom que
donnent les Juifs à ce Muſcle qui s'étend de la
Cuiſſe juſqu'à la Jambe, & de la Jambe aux
Talons. [8] Les deſcendans de ces anciens Juifs
ſe ſont fait une Loi de l'exemple de leurs Pè-
res, & pour la ſuivre plus religieuſement en-
core, ils ne mangent point de la chair qui eſt
autour de ce Muſcle. C'eſt en ſubſtance la
narration de Moyſe. Il étoit important de l'a-
voir

ſentimens ſur ce mot. HEIDEGG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. II. Exercit. XVII. N°. 18. pag. 526.

8. Voi. ibid. un paſſage de R. LEVI de Barcelone. Voi. SELDEN *de Synedriis* Lib. II. pag. 552. VORSTIUS ſur PIRKE' ELIEZER. pag. 221.

voir devant les yeux, pour l'éclairciſſement des Queſtions auxquelles elle peut donner lieu.

On demande d'abord qui étoit cet homme qui ſe préſenta à Jacob. La réponſe la moins ſenſée qui ait été faite à cette queſtion, c'eſt celle [9] d'Origène, qui dit que ſans doute Jacob lutta contre quelques-unes de ces Puiſſances mauvaiſes, qui ſont ennemies du Genre Humain, & contre leſquelles S. Paul dit que nous *avons la lutte.* [10] S. Jérôme a raporté cette penſée [11] d'Origène, & ſemble l'avoir adoptée. Elle n'en eſt pas moins inſoutenable. Jacob auroit-il demandé la bénédiction d'un mauvais Ange? Auroit-il, pour l'avoir vaincu, remporté le nom d'*Iſraël*, c'eſt-à-dire, *Vainqueur du Dieu fort*? Auroit-il appellé *face de Dieu* le lieu où un combat entre lui & un mauvais Ange ſe ſeroit paſſé?

Ephéſ. VI. 12.

[12] Le Rabin Abarbanel n'eſt pas éloigné de la penſée [13] d'Origène. *Nos Sages*, dit-il, *nous ont enſeigné que cet homme étoit le Prince d'Eſaü.* Par ce Prince il entend celui qui auroit dominé ſur l'Idumée. [14] Les Juifs croyent que chaque Païs, que chaque Aſtre a un Ange qui y préſide. C'eſt ainſi qu'ils expliquent ces expreſſions de Daniel; *le Prince de Javan, le Prince du Royaume des Perſes.*

Dan. X. 13. 20.

Josèphe

9. ORIGEN. *de Principiis* Lib. III. pag. 819.
10. S. JEROM. IX. ſur le Chap. VI. des Epheſ. verſ. 12. pag. 239.
11. La penſée d'ORIGENE cité ci-deſſus N°. 9.
12. Voi. HEIDEGG *Hiſt. Patriarch.* Tom. II. pag. 527.
13. ORIGENE cité ci-deſſus N°. 9.
14. Voi. HEIDEGG. cité ci-deſſus. N°. 12.
15. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XIX. pag. 13.
16. Voi. ABARBANEL *in Geneſ.* XXXII. 24. fol. 96. pag. 1. &c.

[15] Josèphe & [16] d'autres Docteurs de sa Nation ont crû que cet homme étoit un bon Ange, & comme ils disent pour la plûpart que les Intelligences céleſtes chantent les loüanges de Dieu à l'arrivée de l'Aurore, [17] un Rabin explique par ce sentiment, ce que cet homme dit à Jacob, *laisse-moi, car l'aube du jour est levée*; il entend que cet Ange vouloit aller chanter le Cantique de l'Aurore. [18] Plusieurs Pères de l'Eglise ont soutenu aussi que cet homme étoit un Ange, comme l'a déclaré le Concile [19] de Sirmisch, qui prononce Anathème contre ceux qui sont dans un sentiment opposé. Le Prophète Osée l'a aussi décidé. Mais il n'a pas déterminé si ce fut un Ange créé, comme le prétendent ceux qui sont dans le sentiment que nous venons de raporter, ou si ce fut un Ange incréé, le Messie, comme l'ont crû plusieurs Théologiens anciens & modernes. Une partie des raisons que nous avons opposées à la frivole pensée [20] d'Origène semblent établir ce dernier sentiment, & selon la remarque de [21] Théodoret la question est décidée par le vs. 28. du Chapitre trente-deuxième de la Genèse, où celui qui lutte avec Jacob lui dit; *Tu as été le Maître en luttant avec Dieu.* Vers. 28; Osée XII 5.

On

17. JARCHI *in Genes.* XXXII. 26. fol. 36. pag. 1. col. 1. sub finem.

18. HIERON. Tom. III. *Quæst. in Genes.* pag. 220. AUGUST. Tom. V. Lib. XVI. 39. pag. 316.

19. Voi. *Concil.* Tom. III. pag. 182. Ce Concile définit que cet Ange étoit le Fils de l'Homme, mais non pas incréé. C'est-à-dire probablement un Ange qui representoit le Fils de Dieu Homme. Voi. aussi SOCRAT. *Hist. Eccles.* Lib. II. pag. 102.

20. Voi. ci-dessus pag. 424.

21. THEODORET. Tom. I. Quæst. XCII. pag. 65.

On demande II. ſi la Lutte de Jacob fut une ſimple viſion, comme l'ont crû [22] Maimonidès, [23] Théodoret, & quelques autres, ou un événement réel & effectif. Sur quoi il faut remarquer que quand Dieu adreſſoit quelque promeſſe aux anciens Fidèles, ou quand il leur donnoit quelque ordre qu'ils devoient ſignifier aux autres, il accompagnoit ordinairement ſa voix de quelque ſigne ſenſible, afin que leur Imagination étant plus vivement frapée par ces objets, ils s'apliquaſſent plus vivement la promeſſe qui leur étoit faite, ou qu'ils annonçaſſent avec plus d'énergie l'ordre qu'ils avoient reçû. Ces Signes étoient préſentez quelquefois à leurs Sens, quelquefois ils n'étoient préſentez qu'à leur Imagination, en Songe ou en Viſion. Ce qui fait la difficulté, c'eſt que quand les Auteurs ſacrez racontent ces Signes, ils parlent quelquefois de ce qui n'eſt arrivé qu'en Songe, ou en Viſion, comme de ce qui ſeroit arrivé réellement. Pour ôter l'équivoque de ces narrations, il faut ranger ces Signes en deux Claſſes. Il y en a d'*impratiquables*; il y en a de *pratiquables*. Nous appellons *impratiquables*, ceux dont la réalité ſeroit oppoſée à quelque précepte de la Juſtice, ou feroit violence à quelque Loi de la Nature, ou choqueroit la conduite que Dieu tient quand il opère quelque Miracle. Lors donc que l'Ecriture raconte que quelqu'un de ces Signes, que nous appellons *impratiquables*, eſt arrivé, il faut entendre que ç'a été en Songe ou en Viſion. Ainſi le Prophète Oſée dit que Dieu lui ordonna de

Oſée I. 2.

22. MAIMONIDES *More Nevoch*. Part. II. Cap. XLII. pag. 309.

23. THEODORET. Tom. I. Quæſt. XCII. pag. 65.

de prendre *une Femme impure*, d'avoir des Enfans de ſon Commerce avec elle, ce qu'Oſée dit avoir éxécuté. Qui ne voit que cela eſt impratiquable, & que ç'auroit été une voye peu ſûre pour rendre ſa miſſion vénérable au Peuple que de la commencer par une démarche ſi odieuſe ? De même Ezéchiel nous raconte qu'il reçût de Dieu cet ordre auquel il déféra; *Fils de l'Homme, mange ce rouleau, repais-en ton ventre, & remplis-en tes entrailles.* Qui ne voit que cela étoit impratiquable, parce que cela faiſoit violence aux Loix de la Nature, & même à celles des Miracles? Ezech. III.1,2,3

Mais il y a auſſi des Signes *pratiquables.* Quand l'Ecriture les raporte, il faut entendre qu'ils ſont arrivez réellement, ou en Viſion, ſelon ce qu'il y a de particulier dans la narration. Si l'Hiſtorien détermine la Queſtion, il n'y a, ſans doute, plus de difficulté. S'il la laiſſe en ſuſpens, il faut ſuſpendre ſon jugement, car comme il s'agit d'une choſe qui peut également être arrivée de l'une & de l'autre manière, comment pourroit-on avoir de ſentiment fixe ſur cette matière?

Tout ce que nous voulons conclurre de ces diſtinctions, c'eſt que ce que nous avons de plus aſſuré ſur les Signes dont Dieu accompagnoit anciennement ſes Révélations, doit nous engager à demeurer en ſuſpens ſur la nature de celui-ci. Nous n'avons pas des raiſons ſuffiſantes pour décider dans quelle Claſſe de Signes, il faut ranger celui que Dieu employe ici pour inculquer vivement dans l'Ame de Jacob les véritez qu'il veut lui faire entendre: ſi c'étoit un Signe *impratiquable*, ou un Signe *pratiquable.* Car d'un côté on ne peut pas dire

poſiti-

positivement qu'il y ait rien de contraire aux Loix de la Justice & de la Nature, que Jacob ait eû une Lutte réelle avec un Ange, qui auroit revêtu un corps pour ce combat. D'un autre côté il semble *impratiquable* que Jacob dans un lieu desert, pendant les tenèbres de la Nuit, dans un Païs étranger, presque à l'âge de cent ans, ait voulu lutter avec un inconnu.

Mais quand même ce Signe devroit être mis dans la Classe de ceux que nous avons appellez *pratiquables*, il demeureroit toûjours indéterminé par le recit de Moyse, s'il est arrivé réellement, ou en Vision. Il est vrai que l'infirmité que Jacob remporta de ce combat semble démontrer un combat réel. Mais la force d'une Imagination échaufée par une Vision, pourroit avoir produit cet effet par les seules Loix de la Nature.

Reste une III. Question, touchant le but de cette Lutte, soit qu'elle ait été effective, soit qu'elle n'ait été qu'aparente. Nous l'avons déja indiqué. Dieu marquoit souvent par des Signes les véritez qu'il vouloit révéler à ces Patriarches. Il s'accommodoit en cela au génie des Orientaux, chez lesquels cette coûtume étoit familière. Le but de Dieu dans la Lutte que nous avons racontée, étoit de fortifier Jacob contre la crainte qu'il avoit de son Frère Esaü; c'est pour cela qu'il lui donna la victoire, comme pour dire : *Tu m'as vaincu, & craindrois-tu encore un homme?* C'est le sensé Commentaire de [24] Theodoret : l'Historien [25] Josèphe l'avoit proposé avant lui : Il dit *que*

24. Ibid.
25. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XIX. pag. 33.

que Jacob regarda la victoire qu'il avoit remportée, comme un préſage d'une grande félicité, & qui aſſuroit à ſes deſcendans qu'aucune force humaine ne pourroit les vaincre.

Ce que nous venons d'établir touchant le but de cette Lutte doit ſervir à rectifier quelques-unes des Verſions ordinaires qui traduiſent ainſi les dernières paroles de l'Ange : *Tu as été le Maître en luttant avec Dieu, & tu as été le plus fort avec les hommes.* La ſeule Hiſtoire de ce Patriarche pouvoit déja répandre quelque ſoupçon ſur cette Verſion. Dans quel combat Jacob avoit-il été *le plus fort avec les hommes* ? Il avoit eû deux redoutables Ennemis, je veux dire Eſaü & Laban, dont il ne s'étoit affranchi que par la fuite. Les paroles de l'Original ſont ſuſceptibles d'une autre ſignification. Il porte ainſi mot pour mot : *Tu as été le Maître, ou tu as été Prince en luttant avec Dieu, tu ſeras le plus fort avec les hommes.* Cette Verſion eſt bien plus conforme que la première au but de la Lutte de Jacob, & répand un grand jour ſur toute cette Hiſtoire. Jacob ſe voit à la veille de combattre contre le redoutable Eſaü. Jacob doit être Père d'une multitude innombrable de Nations, qui ſeront en butte à mille, & mille Ennemis temporels, & ſpirituels. Qu'y avoit-il de plus propre à le raſſurer, & à affermir la Foi de ſes deſcendans, que cette myſtérieuſe viſion ? Dieu revêt un corps réellement, ou il paroit le revêtir. Il lutte avec Jacob. Il s'en laiſſe vaincre, & il lui dit : *Tu as été le Maître en luttant avec Dieu ; Tu ſeras le plus fort avec les hommes.* C'eſt auſſi de cette manière qu'ont traduit, la Vulgate, les Septante, & le Paraphraſte Chaldaïque. Quel- Verſ. 28.

[26] Quelques Interprètes ont crû que cette narration de Moyſe, eſt ce qui a donné lieu à la Fable racontée par [27] Lycophron. Jupiter prit la forme d'un Athlète : il combattit durant une nuit entière contre Hercule, qui vainquit le Maître des Dieux. [28] Strabon nous a conſervé auſſi un Monument de la Lutte de Jacob. Il dit qu'il y avoit de ſon temps un Promontoire du Liban, qui portoit le nom de *face de Dieu.*

26. 27. CALMET ſur Geneſ. XXXII. 24. pag. 632.
28. STRABON. Lib. XVI. pag. 1095.

XXXII. DISCOURS.

La rencontre de Jacob & d'Eſaü.
GEN. XXXIII.

JAcob eut à peine reçû ces promeſſes, qu'il en vit l'accompliſſement. Il aperçut Eſaü, & les quatre cens hommes qui étoient avec lui. Il ſépara ſes Femmes, & ſes Enfans en trois bandes. Bilha & Zilpa ſes Servantes avec leurs Enfans formoient la première. Léa & ſes Enfans la ſeconde. Sa chère Rachel & Joſeph formoient la troiſième, afin que s'ils devoient périr, ce ne fut du moins qu'après tous les autres. Il s'offrit le premier au péril, & voulut ſe rendre Maître d'Eſaü par les puiſſantes armes de l'Hommage & de la ſoûmiſſion. Il ne l'aborda qu'après s'être proſterné ſept fois devant lui.

Corpora magnanimo ſatis eſt proſtraſſe Leoni:
Pugna ſuum finem, cùm jacet hoſtis, habet.

Ovid. Triſtium Lib. III. Eleg. III. 33.

Eſaü fut attendri à ce ſpectacle, du moins il feignit de l'être. Il embraſſa Jacob, il ſe jetta ſur ſon col, & l'un & l'autre des deux Frères ſe temoignèrent leur tendreſſe par leurs larmes. Eſaü demanda qui étoient ces Femmes & ces Enfans, & reçût favorablement les démonſtrations qu'ils lui donnèrent de leurs reſpects & de leur amour. Il voulut auſſi ſavoir à quoi étoient deſtinées les cinq bandes qu'il

qu'il avoit rencontrées, & ayant apris de Jacob que c'étoient des préſens qui lui étoient offerts, il refuſa de les accepter. Jacob fit des
Verſ. 10. inſtances : *Reçoi ce préſent*, lui-dit-il, *parceque j'ai vû ta face, comme ſi j'avois vû celle de Dieu.* Quelque équivoques que ſoient ces paroles, il eſt difficile de leur donner un mauvais ſens : on peut entendre que Jacob eut autant de plaiſir à voir ſon Frère, que s'il avoit vû la *face des Dieux*, c'eſt l'expreſſion de l'Original, qui ſignifieroit la face des Anges. On peut auſſi entendre *la face de Dieu même.* Jacob a vû la face d'Eſaü apaiſée, comme celle de ce Dieu. dont la compaſſion & la bonté font le grand caractère.

Quelque doux qu'eût été cet accueil, Jacob connoiſſoit trop Eſaü pour ne pas s'en défier. Ses embraſſemens étoient inſuffiſans pour le raſſurer. Ses larmes mêmes lui étoient ſuſpectes. Eſaü s'offrit de l'accompagner. Jacob ne pouvoit marcher que lentement, ce fut un prétexte plauſible pour refuſer cette offre. Eſaü voulut lui laiſſer du moins une partie de ſes quatre cens hommes pour l'eſcorter. Mais Jacob craignit que ce ſeroient des Gardes, plûtôt pour l'aſſervir que pour le défendre ; il témoigna qu'une Eſcorte ſeroit inutile, & que rien ne lui paroiſſoit déſormais redoutable puis qu'il avoit la faveur de ſon Frère. Et pour flater encore le déſir qu'Eſaü pouvoit avoir d'être le Maître de Jacob, il lui promit qu'il iroit lui-même à Séhir.

Il

1. JARCHI *in Geneſ.* XXXIII. 14. fol. 37. pag. 1. col. 1.
2. Voi. BONFRERIUS ſur Geneſ. XXXIII. 14.
3. ABARBANEL ſur Geneſ. XXXIII. 14. fol. 97. pag. 1. col. 2.

Il eſt difficile de concilier cette promeſſe avec l'événement. Du moins il ne paroit par aucun endroit de l'Hiſtoire ſainte que Jacob ait été dans l'Idumée. Les Interprètes ont fait divers efforts pour le diſculper de déguiſement. [1] Un Rabin a eu recours à cette violente explication, que Jacob iroit à Séhir au temps du Meſſie. [2] Quelques Caſuiſtes ont dit qu'il ne s'étoit engagé à ce Voyage qu'avec cette ſecrète reſervation, s'il ne trouvoit pas un chemin plus commode & plus agréable. [3] Abarbanel avance une conjecture d'un autre genre. Il y a dans le Texte ; *Je te prie, que mon Seigneur parte devant ſon Serviteur, je m'en irai tout doucement au pas du bagage qui eſt devant moi, & au pas de ces Enfans, juſqu'à ce que j'arrive chez mon Seigneur, en Séhir.* Ce Docteur joint le dernier mot *en Séhir*, avec ceux qui précédent, *que mon Seigneur*, c'eſt-à-dire, *Eſaü paſſe devant ſon Serviteur en Séhir.* Par ces paroles, *que j'arrive chez mon Seigneur*, il entend que Jacob veut aller chez Iſaac ſon Père, tandis qu'Eſaü retourneroit dans l'Idumée. [4] S. Auguſtin a auſſi agité cette Queſtion, & croit que Jacob parla d'abord ſincérement, mais que la prudence l'engagea à changer de deſſein. [5] D'autres ont crû que Jacob avoit déguiſé ſes véritables intentions. Mais peut être Moyſe a-t-il omis cette circonſtance comme celles du Voyage que ce Patriarche fit à Kirjath-Arba, pour viſiter ſon Père qui y demeuroit, n'étant pas probable que Jacob ait différé de voir Iſaac juſqu'à

Vers. 14.

Geneſ. XXXV. 27.

4. S. Auguſt. Tom. I. *Quæſt. in Geneſ.* CVI. pag. 75.
5. Calvin. Tom. IV. ſur Geneſ. XXXIII. 13. pag. 175. col. 1.

juſqu'à ce que ſe ſoient paſſées toutes les circonſtances qui ſont narrées avant celle-là. Le Lecteur, après avoir examiné toutes ces differentes penſées, prendra peut-être avec nous le parti de ne s'attacher fermement à aucune, & de ſuſpendre ſon jugement.

Ce fut par cette ſoûmiſſion & par ces préſens que Jacob calma ſon Frère. Si l'on préſumoit que [6] Taxile Roi des Indes eût connu l'Ouvrage de Moyſe, on pourroit ſoupçonner qu'il fit uſage de cet endroit de l'Hiſtoire ſainte. Alexandre alloit le combattre. L'Indien alla au devant de ſon Ennemi, & lui tint ce langage qui le déſarma : *Qu'eſt-il beſoin de la guerre entre toi & moi ? Tu ne voudrois pas nous priver de l'eau qui eſt néceſſaire pour nous abrûver, ni des alimens dont nous avons beſoin pour nous nourrir. Si je ſuis plus riche que toi en d'autres choſes, je t'en ferai part volontiers. Si je le ſuis moins, j'en recevrai volontiers de ta main.* Le généreux Alexandre fut charmé de ce Diſcours. Il embraſſa celui qui l'avoit prononcé, & il lui dit : *Penſes-tu me ſurpaſſer en humanité ? Tu te trompes. Je te comblerai de bienfaits, de peûr que tu ne l'emportes ſur moi en nobleſſe de ſentimens & en grandeur d'Ame.*

6. PLUTARCH. Tom. I. dans la vie d'Alexand. pag. 198.

XXXIII. DIS-

XXXIII. DISCOURS.

Irruption de Siméon & de Lévi ſur les Sichémites.
GEN. XXXIV.

DIna la Fille unique que Jacob avoit eûe de Léa *voulut voir les Filles du Païs* de Si- Verſ. 1.
chem, c'eſt ce que raconte Moyſe. [1] Josèphe & [2] quelques Rabins après lui ont avancé ſans preuves, que ce fut l'apareil d'une Fête ſolemnelle qui avoit attiré Dina. Sa curioſité fut fatale à ſon honneur. Sichem, le Fils du Prince du Païs, la vit. Elle lui plût; il l'enleva, & lui fit violence. Quelquefois on éteint une paſſion en l'aſſouviſſant, mais quelquefois auſſi tout ce qu'on lui permet ne ſert qu'à l'accroître & qu'à l'irriter. Celle de Sichem pour Dina fut de ce dernier genre. Il réſolut de réparer par un Mariage légitime avec elle, la violence qu'il lui avoit faite. Il communiqua ſon deſſein à Hémor ſon Père, qui l'aprouva, qui voulut même le ſeconder, & qui promit à Jacob toute la protection, & toute la faveur qui ſembloit propre à le perſuader d'allier déſormais tous les Iſraëlites, avec les habitans de Sichem. Il offrit même de donner à ce Patriarche une dot honorable pour Dina. Nous avons vû dans l'Hiſtoire du Mariage de Jacob, que la dot étoit anciennement une récompenſe que l'on donnoit

1. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. XIX. pag. 33.
2. R. ELIEZER PIRKE' Cap. XXXVIII. pag. 96.

noit au Père, qui accordoit ſa Fille en Mariage.

Siméon & Lévi tramèrent le deſſein de faire ſervir la paſſion même de Sichem, à vanger les excès dans leſquels elle l'avoit porté. Ils couvrirent leur attentat d'un voile de Religion. Ils repréſentèrent à Hémor que leur Loi ne leur permettoit pas de contracter des Mariages avec un Peuple incirconcis. Ils lui propoſèrent de recevoir le Signe de la Circonciſion, lui avec tout ſon Peuple; ils promirent leur Alliance à ce prix. Que ne peut point un Fils ſur un Père tendre? Que ne peut point une violente paſſion ſur un jeune homme? Rien ne parût difficile à Hémor pourvû qu'il ſatisfît Sichem. Rien ne parût difficile à Sichem pourvû qu'il ſatisfît ſon amour. Ils ſe ſoûmirent pour avoir Dina, à la Cérémonie la plus rigoureuſe des Iſraëlites. Les Courtiſans ſuivirent l'exemple du Roi, & tout le Peuple l'exemple des Courtiſans.

L'operation de la Circonciſion eſt douloureuſe à tous ceux à qui elle eſt faite, mais particulièrement aux adultes. Trois jours s'étoient écoulez depuis que les Sichémites l'avoient reçûe. Leur playe étoit encore récente. Ils avoient l'eſprit ſans ſoupçon, & le corps hors de défenſe. Siméon & Lévi ſe prévalurent de cette conjoncture: ils entrèrent dans la Ville de Sichem: ils paſſèrent au fil de l'épée les mâles qu'ils y rencontrèrent, & en enlevèrent toutes les richeſſes. [3] Les Juifs prétendent qu'ils prirent ce troiſième jour, parce que c'eſt celui où la playe de la Circonciſion eſt le plus enflamée. Ils

3. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXIX. pag. 65. Voi. auſſi les Notes de VORSTIUS. pag. 195. Voi. *Miſchna* Tom. II. tit. *de Sabbato*. pag. 63. N. 3.

Ils ſont inſtruits ſur la matière: mais leur opinion ſur cet article ne peut du moins être établie ſur l'Hiſtoire que nous racontons. Moyſe ne dit pas que les Sichémites ſentoient la plus grande douleur le troiſième jour, comme l'ont traduit les Septante, & diverſes autres Verſions après eux; il dit ſeulement qu'ils étoient *dans la douleur*. Verſ. 25.

Jacob déteſta la violence de ſes Fils. L'aigreur des reproches qu'il leur fit, le ſouvenir qu'il en conſerva juſqu'à la fin de ſa vie, le ſoin qu'il eut au lit de la mort de la rapeller, en donnent une idée plus juſte, que le jugement de quelques [4] Rabins, qui ont entrepris non ſeulement de l'excuſer, mais même d'en faire l'éloge. Ils veulent que Lévi & Siméon ayent fait un acte de juſtice, en ôtant la vie à un Peuple digne de mort, pour avoir ſouffert que Sichem eût commis un attentat ſi affreux ſur l'honneur de Dina. La Religion ne connoit pas cette diſtinction ſi fameuſe dans les maximes de l'honneur mondain, les injures qui ſe pardonnent, celles qui ne ſe pardonnent point. Et quand Siméon & Lévi ſeroient excuſables d'avoir tiré quelque vangeance de la violence de Sichem, pourroient-ils l'être de l'avoir déguiſée ſous un prétexte de Religion: de l'avoir portée juſqu'à ce degré de fureur qu'ils exercèrent dans Sichem, & d'y avoir enveloppé l'innocent avec le coupable? Voyez Geneſ. XLIX. 5. 6. 7.

Tel fut le traitement que Dina éprouva dans Sichem. L'Ecriture ne parle plus de cette Fille plus malheureuſe que criminelle. [5] Quelques

4. Voi. SELDEN *de Jure N. & G.* Lib. VII. Cap. V. pag. 852. Voi. PHILON *de Migratione Abrah.* pag. 423.
5. WILLET Quæſt. II. ſur Geneſ. XXXIV. pag. 298.

ques-uns ont dit ſans en raporter d'autre preuve que leur témoignage, qu'elle fut enſuite mariée avec Job.

La narration de Moyſe touchant le ſiniſtre ſort de Dina n'a rien que de facile à démêler. Ce qui en fait la difficulté c'eſt l'époque qu'il ſemble lui aſſigner. Il la raconte immédiatement après avoir parlé du départ de Jacob pour Canaan. Il eſt démontré que Dina n'avoit que huit ans, lorsque ce Patriarche ſortit de Méſopotamie. Il n'eſt pas moins certain que Siméon & Lévi n'en avoient que douze, ou treize. La narration de Moyſe a jetté la plûpart des Interprètes dans de grandes difficultez. Les uns ont crû que Dina éprouva dans un bas âge une injure qui ſuppoſe un plus grand nombre d'années, & que Siméon & Lévi firent dans l'Enfance, une action qui ſuppoſe de l'âge & de la vigueur. Les autres ont prétendu que Jacob demeura de Canaan à Salem huit ou dix années. L'une & l'autre de ces penſées eſt inſoutenable. Il vaut bien mieux ſuppoſer que Moyſe raconte immédiatement après le départ de Jacob pour Canaan, un événement qui n'arriva que long-
Geneſ. xxxvii. 12. temps après qu'il y fut arrivé. Il eſt dit dans l'Hiſtoire de la vente de Joſeph que ſes Frères paiſſoient leurs Troupeaux à Sichem, lorsque Jacob étoit en Canaan. Dina fut peut-être
Ib. vſ. 2. avec eux. Joſeph avoit alors dix-ſept ans: ſa Sœur étoit née avant lui. Il eſt probable que c'eſt-là l'époque qui doit être marquée à l'irruption de Siméon & de Lévi, ſur les Sichémites.

XXXIV. DIS-

XXXIV. DISCOURS.

Joſeph eſt vendu par ſes Frères. GEN. XXXVII.

JAcob aimoit le jeune Joſeph par deſſus tous ſes Enfans. Il l'avoit eu de ſa chère Rachel. Une des plus puiſſantes raiſons à ne contracter que des Mariages dont la tendreſſe eſt le principal lien, c'eſt que les ſentimens qu'on a pour une Femme réjailliſſent ſouvent ſur les Enfans. D'ailleurs Joſeph étoit venu au Monde dans la vieilleſſe de ſon Père. On n'aime jamais plus à ſe voir renaitre, que lorsqu'on ſe croit prêt de mourir. Il y en avoit-là aſſez pour rendre raiſon des ſentimens de Jacob ; il n'étoit pas néceſſaire d'en chercher ni dans la phraſe de Moyſe qui dit, que Joſeph étoit *le Fils de la vieilleſſe de Jacob*, comme ſi l'Hiſtorien avoit voulu déſigner par là que Joſeph avoit la Sageſſe d'un Vieillard ; ni dans l'Eſprit Prophétique dont ce Patriarche avoit été animé, & par lequel il auroit lû dans l'avenir cette élévation extraordinaire à laquelle Joſeph devoit parvenir. Verſ. 3.

Il ne dépend pas toûjours d'un Père de ne pas avoir de la prédilection pour quelques-uns de ſes Enfans ; mais il doit toûjours la cacher avec ſoin au reſte de ſa Famille, de peur d'y répandre la jalouſie, le poiſon le plus dangereux qui puiſſe ſe gliſſer dans une Maiſon. Jacob n'eut pas ce pouvoir ſur lui-même. Non ſeulement ſon cœur lui parloit toûjours pour ſon cher Joſeph, mais il le témoignoit au dehors.

Il le diſtingua de ſes autres Enfans, par une robe bigarrée, ou, comme le veulent [1] quelques Interprètes, par un long manteau dans lequel [2] Philon a trouvé des myſtères auxquels ſans doute le Patriarche ne penſa jamais, lorſqu'il en revêtit ſon Fils.

Toutes les marques de préférence que Jacob donnoit à Joſeph allumoient contre lui la haine de ſes Frères. Il leur étoit même d'autant plus odieux qu'il avoit raporté à Jacob, ou *un mauvais diſcours*, ou *une action abominable* (car l'expreſſion de Moyſe ſouffre l'un & l'autre de ces ſens) dont ils s'étoient rendus coupables. Verſ. 2.

Leur jalouſie redoubla dans la ſuite. Le Ciel ſembla ſe réünir avec la Terre, pour élever Joſeph ſur ſes Frères. Il eut deux Songes qu'il ne pût taire, & qu'il raconta à Jacob en préſence de toute ſa Famille. Il avoit ſongé que ſes Frères lioient leurs gerbes dans un Champ, mais que la ſienne ſe tint droite, & reçut les Hommages de toutes les autres. Il ſongea auſſi que le Soleil, la Lune, & onze Etoiles étoient à ſes pieds. Ces Songes venoient de Dieu, & préſageoient cette grandeur dont nous parcourons l'étonnante Hiſtoire. Il eſt vrai que ſi les principales images de ce dernier Songe ont été parfaitement remplies, lorſque Jacob, qui ſemble avoir été repréſenté par le Soleil, & onze de ſes Fils qui ſemblent avoir été repréſentez par les Etoiles, ſe mirent ſous la protection de Joſeph, on ne voit pas bien ce que déſignoit la Lune, puiſque Rachel étoit morte, non

1. HIERONYM. Tom. III. *Quæſt. Hebr. in Geneſ.* pag. 222.

2. PHILO, *Tractatus de Joſeph.* pag. 531.

non ſeulement lorsque le Songe fut accompli, mais lors même que Dieu l'envoya à Joſeph.

Mais pour vérifier un Songe, il n'eſt pas néceſſaire que chaque objet qu'il offre à l'Imagination réponde à quelque événément particulier. Il ſuffit que l'idée vague qu'il fait naître ait été changée en réalité. C'eſt-ce que Joſeph éprouva. Rien n'ayant été plus propre à repréſenter à un homme ſa grandeur future que le Soleil, la Lune, onze Etoiles proſternées à ſes pieds. Quelques-uns croyans s'affranchir de cette difficulté, n'ont fait que ſe jetter dans une difficulté pareille. Ils ont dit que Rachel étant morte, quelqu'une des autres Femmes de Jacob avoit tenu lieu de Mère à Joſeph. Mais Moyſe, qui a fait une énumération exacte des perſonnes qui allèrent en Egypte avec Jacob, n'y comprend aucune de ſes Femmes, & il eſt démontré qu'elles n'étoient plus alors.

Jacob ſentit peut-être bien ce qu'il y avoit de Divin dans ces Songes, mais apercevant le ſiniſtre effet qu'ils faiſoient ſur ſes autres Enfans, il reprima Joſeph qui les racontoit, & il lui dit : Quoi, moi qui ai atteint ma centième année, ta Mère qui n'eſt déja plus, & tes Frères qui ſont ſi peu portez à favoriſer ton élévation, irions-nous de concert nous proſterner à tes pieds? C'eſt le Commentaire d'un Rabin ſur les paroles de ce Patriarche.

La prudence de Jacob fut trompée. Ces préſages de grandeur firent une playe mortelle dans l'ame des Frères de Joſeph. Ils y allumèrent un courroux que ſon ſang ſeul pouvoit éteindre, Verſ. 11.

3. ABARBANEL ſur Geneſ. XXXVII. 10. fol. 102. pag. 2. col. 3.

teindre, & qui ne fut ſuſpendu que juſqu'au jour qui leur offrit une occaſion favorable de l'aſſouvir.

Elle ſe préſenta bien-tôt. Ils paiſſoient leurs Troupeaux dans le Païs de Sichem. Jacob ordonna à Joſeph de les viſiter: il obéït: mais il les chercha vainement. Un homme, dont [4] quelques-uns ont dit ſans preuve que c'étoit l'Ange Gabriel, lui aprit qu'ils étoient à Dothaïn. Il s'y tranſporta & les rencontra. A peine l'aperçurent-ils qu'ils formèrent le ſanguinaire projet de lui ôter la vie. Ruben frémit de leur complot, & il s'oppoſa au cruel deſſein de ſes Freres. Ne pouvant calmer entièrement leur fureur, il réüſſit du moins à la diminuer. Il leur perſuada de le jetter dans une de ces foſſes du Deſert qui étoient deſtinées à recevoir la pluye du Ciel: il eſpéroit de l'en retirer à leur inſû. La propoſition fut écoutée & ſuivie. Ces barbares prirent Joſeph qui ne ſe défendoit que par ſes pleurs (foibles armes contre des cœurs animez de haine & de jalouſie!) & ils le jettèrent dans cette Foſſe.

A peine eurent-ils fait cette criminèle exécution qu'ils aperçûrent une Caravane de Marchands Iſmaélites qui portoient en Egypte des drogues, que l'équivoque de la Langue ſainte empêche peut-être de bien déterminer, mais au ſujet desquelles on peut conſulter [5] l'Auteur que nous citons. Ces Marchands alloient en Troupes pour être plus en état de ſe ſécourir contre les Voleurs, & contre les Bêtes ſauvages. Juda propoſa à ſes Frères de vendre

4. PIRKE' ELIEZER Cap. XXXVIII. pag. 98.
5. Voi. HEIDEGG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. II. Exercit. XX. N°. 11. pag. 587. &c.

dre Joseph à ces Marchands. Son opinion fut suivie: & comme leur but dans ce marché étoit moins d'avoir de l'argent, que d'éloigner cet objet odieux, ils apretierent leur Frère au dessous de ce qu'on donna ensuite pour la personne d'un Esclave, & ils le livrèrent pour vingt pieces d'argent. Les LXX. & plusieurs Interprètes après eux en ont fait des pieces d'or.

Ruben n'avoit pas assisté à ce dernier Conseil. Il croyoit encor pouvoir exécuter le dessein qu'il avoit formé de ramener Joseph à son Père. Sa surprise & sa douleur furent extrêmes lorsqu'il vit ses espérances évanouïes. Peut-être le crût-il mort. Les Frères de Joseph prirent sa robe, ils la portèrent à Jacob après l'avoir ensanglantée, & lui dirent qu'une Bête Sauvage avoit dévoré son Fils. Jacob tomba dans le piège. La persuasion où il fut de la Mort de Joseph lui couta autant de larmes que s'il étoit mort réellement. Il donna toutes les marques d'affliction qu'on pouvoit attendre d'un Père tendre, même d'un Père foible, qui vient de perdre un Fils, & un Fils favorisé.

Cependant les Marchands Ismaëlites, que Moyse appelle aussi Madianites, probablement parce que cette Troupe étoit un mélange de ces deux Peuples, exposèrent Joseph en vente en Egypte, avec le reste de leurs Marchandises. Putiphar, un des principaux Officiers de la Cour, l'acheta. Il seroit difficile de marquer dans quelle source les Juifs, au raport de S. Jérome[6], avoient pris la Fable qu'ils racontent touchant le bisarre traitement que ce

6. HIERONYM. Tom. III. *Quæst. Hebr. in Genes.* pag. 212.

ce Putiphar auroit fait à Joſeph : *Tradunt Hebræos emptum ab Joſeph ob nimiam pulchritudinem in turpe miniſterium, & à domino virilibus ejus arefactis, poſteà erectum eſſe juxta morem* ἱεροφαντῶν *in pontificatu Heliopoleos.* Moyſe déſigne par deux noms l'Office de Putiphar. Premièrement il l'appelle Eunuque, titre qui ſemble ne pouvoir convenir avec le Mariage de cet Officier. Mais il eſt certain que ſi ce terme a été ſouvent un nom de diſpoſition corporelle, il a été auſſi un nom d'Office. La Loi de Dieu défendoit tacitement que les hommes ſe rendiſſent Eunuques. Quelques Interprètes ont crû que le but de cette Loi étoit de munir les Juifs contre quelques coûtumes des Idolatres. Cette penſée eſt apuïée ſur des paſſages de [7] Minutius Felix, de [8] Tertullien & de quelques autres, qui prétendent que les Prêtres de Cybèle ſe rendoient Eunuques, lors qu'ils ſe conſacroient au ſervice de cette Déeſſe. Ce ſujet a été amplement traité par [9] Jean Geuſius dans ſon Livre touchant les victimes humaines. Mais quoi que Dieu eût fait cette défenſe ; il y avoit dans la Cour des Rois de Juda & dans celles des Rois d'Iſraël, des hommes qui portoient le nom d'*Eunuques.* Les exemples que nous en citons prouvent que c'étoit le nom de quelque Dignité. Mais s'il n'eſt pas aiſé de marquer préciſement l'Emploi qu'il déſignoit, il n'en eſt pas moins facile d'établir la

Deuter. XXIII. 1. Lévit. XXII. 24.

2. Rois VIII. 6. Jérem. XXIX. 2. XXXVIII. 7. XLI. 16.

7. MINUTIUS FELIX. pag. 14. Voi. les Notes de GEVERHARTUS ELMENHORSTIUS pag. 31.

8. TERTULLIEN *de Jejuniis* pag. 553. Il y a des paſſages plus exprès ſur cette ſuperſtition. Voi. VOSSI. *de Idololatr.* Lib. I. Cap. XX. pag. 58. col. 2.

9. GEUSIUS *de Victim. human.* Part. II. Cap. I.

la diſpoſition qu'il ne déſignoit pas. Ce ne ne fut que dans les Siècles poſtérieurs à celui des Patriarches, que la dépravation des mœurs & la jalouſie des Rois d'Orient introduiſirent la coûtume de ne mettre auprès des Femmes de quelque rang, que des Eunuques proprement dits. Et ce qui fut d'abord peut-être un ſujet d'humilité pour ces Femmes, leur fut enſuite un titre de vanité & une marque de diſtinction. De là vient ce mot d'un [10] Interlocuteur dans Térence, les Reines, c'eſt-à-dire les Femmes de qualité, ont accoûtumé d'avoir des Eunuques. Ceux qui voudront avoir de plus grandes lumières ſur ce ſujet, peuvent conſulter [11] le Traité que nous indiquons.

L'autre titre que Moyſe donne à Putiphar, c'eſt celui de *Chef des immolez*, ou des choſes immolées. Mais l'Hiſtoire de Joſeph nous appelle à conſiderer trop de merveilles pour nous permettre de nous arrêter à des queſtions auſſi ſtériles, que ſeroit celle qui rouleroit ſur la véritable idée qu'il faut attacher à ce titre de *Chef des immolez*. Nous n'examinerons donc pas ſi Putiphar préſidoit ſur les Gladiateurs, ou ſur les Victimes, ou ſur la Table de Pharao, ou ſur ſes Gardes, ou ſur les criminels qui étoient condamnez à la mort.

10. TERENT. *Eunuch.* Act. I. Scen. II. verſ. 88. C'eſt *Phedria* Interlocuteur qui fait dire cela à *Thaïs*.

11. Voi. le *Traité des Eunuques* de M. ANCILLON, Chap. VIII. pag. 50. &c.

XXXV. DIS-

XXXV. DISCOURS.

Inceſte de Juda & de Thamar. GEN. XXXVIII.

JUda l'un des Fils de Jacob ſe ſépara de ſes Frères. Il ſe retira chez un homme appellé Hira dans Hadullam, cette Ville de Canaan dont Joſué défit les Rois, qui échut enſuite en partage à la Tribu de Juda, & où étoit cette Caverne qui ſervit de retraite à David, contre les pourſuites de Saül. Quelques-uns ont crû que le mauvais traitement fait à Joſeph avoit été la cauſe de cette retraite. Mais il y a des difficultez Chronologiques, à placer après la vente de Joſeph l'événement que nous racontons.

Joſué XII. 19. 1. Sam. XXII. 1.

Quoiqu'il en ſoit ſur le motif de la retraite de Juda, il contracta un Mariage peu convenable à un arrière-Petit-Fils d'Abraham, avec une *Femme Cananéenne*, c'eſt l'expreſſion de Moyſe que le Targum traduit *avec la Femme d'un Négotiant*, pour diſculper le Patriarche d'avoir fait une Alliance criminelle avec une Femme Idolatre. [1] L'Hiſtorien Josèphe a pris une voye plus courte pour arriver au même but, c'eſt de garder un profond ſilence ſur toute cette ſcandaleuſe Hiſtoire Les funeſtes ſuites de cette union, en furent la peine. Il en eut trois Fils, dont le premier appellé Her ſuivit

Verſ. 2.

1. JOSEPH. *Antiq.* Lib. I. Cap. III. pag. 38. &c. & le IV. pag. 51. &c.

ſuivit l'exemple de ſon Père, épouſa comme lui une Payènne, qui s'appelloit Thamar, & dont il a plû à [2] quelques Juifs de faire une Fille de Melchiſédec, lequel ils confondent mal à propos avec Sem.

Her ſe rendit coupable d'un crime que l'Ecriture ne marque point. [3] Quelques Interprètes ont dit avec plus de témérité que de ſcience, que ce fut celui-là même dont ſon Frère Onan ſe rendit coupable peu de temps après. Dieu punit Her par une mort violente & prématurée.

Quoique la plûpart des Loix que Dieu donna à ſon Peuple par le miniſtère de Moyſe paroiſſent n'avoir pas été connuës avant ce Légiſlateur, il eſt certain qu'il y en avoit un très-grand nombre qui étoient preſcrites long-temps auparavant aux Patriarches. Telles furent celle de la diſtinction des animaux purs & impurs, qui ſemble avoir été connuë de Noé, celle de la Circonciſion, & peut-être auſſi celle du Sabbat. Mais certainement celle du Lévirat, ſelon laquelle un Frère devoit épouſer la Veuve de ſon Ainé mort ſans Enfans, & qui eſt raportée au Ch. XXV. du Deuteronome, étoit obſervée du temps de Juda. Le but de cette Loi étoit de donner de la prééminence à la primogeniture, en conſervant le nom de l'Ainé, & en le donnant aux Enfans mêmes que ce Frère auroit de ſa Veuve.

Genef. VIII. 20. Genef. XVII. 10.

Onan le ſecond Fils de Juda fut engagé par cette Loi à épouſer Thamar, dont le mari l'avoit laiſſée ſans Enfans. Mais il ne le fit qu'à regret.

2. HEIDEGG. *Hiſt. Patriarch.* Tom. II. pag. 554.
3. JARCHI *in Geneſ.* XXXVIII. 7. fol. 38. pag. 2.

regret. En s'y ſoumettant en aparence, il la viola en effet, & n'aprocha jamais de Thamar, qu'il ne ſe fut mis hors d'état d'avoir des Enfans avec elle. Dieu le punit par une mort tragique de l'envie qu'il portoit, pour ainſi dire, à la mémoire de ſon Frère mort, & de la violence qu'il faiſoit au but du Mariage, & à la Loi du Lévirat.

Séla le troiſième Fils de Juda devoit prendre la place d'Onan, comme Onan avoit pris celle d'Her, & épouſer la Veuve de ſes Frères. Mais Juda regardant comme un mauvais préſage pour le Mariage de ce troiſième Fils la mort violente des deux autres, ne voulut ni l'expoſer à la peine de ceux qui violoient la Loi du Lévirat, ni le ſacrifier aux inconvéniens qu'il trouvoit à la ſuivre. Sous prétexte qu'un Commerce trop familier de Thamar avec Séla ſeroit inévitable, s'ils vivoient dans la même Maiſon, il perſuada à cette Veuve d'attendre chez ſon Père que l'âge de Séla lui permît de ſuſciter lignée à ſes Frères morts.

Ce temps arrive, Thamar ſoufre impatiemment les délais que Juda aporte à l'accompliſſement de ſa promeſſe, & Juda ne cherche qu'à les prolonger. Cette Veuve négligée s'aperçoit bien-tôt de l'outrage qu'on lui fait. Pour le prévenir, ou pour s'en vanger, elle uſe d'un ſtratagème ſingulier.

I. Sam. XXV. 8. II. Sam. XIII. 23. C'étoit une Fête très-ſolemnelle dans ces premiers temps que celle de la Toiſon. On la célèbroit avec profuſion, & comme l'on s'y abandonnoit aux excès de la bonne chère, on

y

4. ABARBANEL ſur Geneſ. XXXVIII. 14. fol. 104. pag. 2. col. 4.

y passoit facilement à ceux de l'impureté. Thamar aprit que Juda prenoit part aux plaisirs de cette Fête chez son Beau-Père Hira, dans la Ville de Timnath. Si ce fut dans cette Timnath dont il est parlé au Livre des Juges, ou dans une autre, c'est ce qui est peu essentiel à l'événement que nous racontons. Thamar se couvrit d'un voile, non pas de celui que portoient les Veuves (comme le dit le † Rabin Abarbanel,) mais de celui que prenoient ordinairement les Femmes prostituées, & auquel * Salomon semble avoir fait allusion. Dans cet équipage peu convenable à une personne de son rang, mais propre à son dessein, elle alla dans un Carrefour, lieu où se trouvent ordinairement les Femmes dont elle faisoit le personnage. Elle fut rencontrée de Juda qui la méconnut, & qui voulût se prévaloir avec elle de la licence, ou de la liberté de son Siècle. Nous ne connoissons aucune défense qui ait interdit la fornication à ceux qui vivoient avant la publication de la Loi. Ce n'étoit que dans les sombres lueurs de la Religion naturelle qu'ils auroient pû aprendre à s'en abstenir. Mais Dieu défendit expressément dans les Siècles suivans, par le Ministère de Moyse, qu'il y eût des Filles prostituées dans Israël. Cette Loi a été tant de fois réïterée & si pressée sous l'Evangile, qu'il n'y a désormais que la corruption du cœur qui puisse porter les hommes à plaider pour la fornication, & à s'y abandonner. Thamar demanda quel salaire on lui donneroit pour son iniquité. Juda lui promit un Chevreau, &

Juges XIV. 1.

Jérem. III. 2. Ezéch. XVI. 25.

Lévit. XIX. 20. Deuter. XXIII. 18.

* Le Texte Hébreu dans le Cantique des Cantiques Chap. I. vſ. 7. porte, *De peur que je ne paſſe pour une Femme voilée.*

& lui donna *ſon Cachet, ſon Bâton, & ſon Mouchoir* pour gage de ſa promeſſe. Le mot que nous avons traduit, *Mouchoir*, eſt équivoque dans l'Original, & peut marquer un *Collier*, un *Manteau*, ou un *Couvrechef*, ce qui n'eſt pas de l'eſſence de cette Hiſtoire.

Vouloir faire l'Apologie de cette conduite de Thamar ſous prétexte qu'elle eut un ſuccès heureux, c'eſt entreprendre un Ouvrage difficile. Mais en vouloir faire l'éloge, comme ſi [5] cette Femme avoit agi par inſpiration, ou par un mouvement de piété que lui auroit inſpiré le deſir d'engendrer le Meſſie, ce n'eſt pas non ſeulement louër une Foi morte, mais en couronner une qui porte des productions empoiſonnées, telles que ſont l'inceſte & la perfidie.

Thamar ſe déroba aux recherches de Juda qui vouloit retirer ſon gage, & s'aquiter de ſa promeſſe. Elle retourna dans la Maiſon de ſon Père, où il parut bien-tôt qu'elle avoit trompé la fauſſe prudence de Juda, & d'où le bruit ſcandaleux de ſa groſſeſſe parvint incontinent juſqu'à lui. Peut-être ſe prévalut-il ſans répugnance de l'occaſion qui lui étoit offerte de ſe défaire d'une Femme, dont la vie lui reprochoit ſa mauvaiſe foi. Il prononça ſans au-
Verſ. 24. tre diſcuſſion qu'elle fut *brûlée*, & qu'elle portât ainſi la peine d'avoir violé un Mariage, qu'il

5. Voi. S. CHRYSOST. *Homil. in Geneſ.* LXII. pag. 811. Il excuſe Thamar. Voi. ſur tout AMBROS. *Comment. in Luc.* Lib. III. pag. 165. THEODORET. Tom. I. Quæſt. XCV. *in Geneſ.* pag. 66.

6. Voi. SELDEN *de Jure N. & G.* Lib. VII. Cap. V. pag. 847. &c.

7. Voi. TACITE *de Moribus Germanorum* pag. 443. Dio-

qu'il l'avoit empêché lui-même de contracter.

Quelques-uns ont crû pouvoir adoucir cette sentence, en traduisant *qu'elle soit marquée au front avec un fer chaud.* Mais si l'on fait réflexion que dans les premiers Siècles les Pères de Famille avoient droit de vie & de mort sur leurs Enfans; si l'on considère d'ailleurs que Thamar étoit censée non seulement coupable d'impureté, mais d'adultère, comme fiancée avec Séla, on ne sera pas étonné de cette rigueur. [6] Quelques Juifs ont avancé sans preuve, que Thamar fut condamnée au feu pour simple crime d'impureté, mais comme Fille de Sacrificateur. Notre Siècle est celui de tous qui a été le plus indulgent pour l'adultère, comme il en produit en plus grand nombre. Il semble que les Loix humaines ont voulu dédommager les Chrétiens de la rigueur de l'Evangile sur cet article, & qu'à mesure que le Législateur Divin condamnoit comme coupables d'adultère, ceux mêmes qui ne le commettoient que par la pensée, les Législateurs humains affectoient de faire grace à ceux-mêmes qui le commettoient réellement. On avoit anciennement une autre idée de ce crime, & on le punissoit avec plus de rigueur. [7] Les Egyptiens coupoient le nés à ceux qui en étoient coupables, après les avoir frapez de mille coups. [8] Le Législateur Ténédius veut qu'on leur tranche

DIODOR. SICUL. Lib. I. pag. 54. & 71.

8. TENEDIUS vouloit qu'on tranchât la tête aux Adultères. Il fit subir la rigueur de cette Loi à son propre Fils. Voi. sur cet événement & sur la Médaille qui le represente. LUD. COELII RHODIGINI *Lectiones antiquæ.* Lib. X. Cap. II. pag. 500.

tranche le Corps par le milieu. [9] Platon & [10] Solon les condamnent à la mort. [11] Auguſte, [12] Domitien, [13] Sevère, [14] Aurélien, & divers autres Empereurs Romains avoient la même rigueur. [15] Les Anglo-Saxons encore Payens étoient plus ſevères ſur cet article, que depuis leur converſion au Chriſtianiſme ; & ceux qui ſont ſoumis aux Loix de [16] Mahomet, que ceux qui font profeſſion de l'être à celles de Jéſus-Chriſt.

Mais ſi Juda étoit fondé à punir par le ſupplice du feu le crime d'adultère, il étoit peut-être coupable dans le motif qui l'y anima, & il l'étoit certainement dans la précipitation qu'il eut en prononçant, que le fruit innocent de cette Femme fût immolé avec la Mère. Les Peuples les plus barbares ayant tenu pour l'ordinaire une conduite plus humaine & plus indulgente.

Thamar prête à ſubir le ſupplice du feu en fut délivrée. [17] Quelques Rabins diſent que ce fut miraculeuſement, & par ce qu'ils appellent la *Fille de la Voix*. Moyſe raconte ſa délivrance d'une manière plus naturèle. Il dit qu'elle découvrit

9. PLATO Tom. II. Lib. VIII. *de Legibus* pag. 841. Il veut que les Adultères ſoient regardez comme infames. Voi. à la marge la Loi qui les condamne à la mort.

10. PLUTARCH. Tom. I. *Solon.* pag. 91. Voi. auſſi Tom. II. *Laconica Apophth.* Chaſteté des Femmes de Sparte. pag. 228.

11. Auguſte fut l'Auteur de la Loi qui porte le nom de JULIA. Voi. la Note de TORRENTIUS ſur le Chap. XXXIV. de SUETON. la Vie d'Auguſte *varior.* pag. 209. N°. 4. Voi. auſſi la Note de PITISCUS ſur SUETON. Vie d'Auguſt. Cap. XXXIV. pag. 234.

12. DOMITIEN. Voi. ZONAR. *Annal.* Tom. II. pag. 197.

découvrit le ſtratagème, dont elle s'étoit ſervie contre la mauvaiſe foi de ſon Beau-Père, qui ſe reconnut lui-même reſponſable du crime dont il avoit donné l'occaſion à ſa Belle-Fille.

[18] Quelques Juifs ajoûtent qu'il répara par un Mariage légitime avec Thamar, le commerce criminel qu'il avoit eu avec elle. Et il faut reconnoitre que l'équivoque de la Langue ſainte ſoufre que l'on traduiſe ce texte de Moyſe : *Juda ſ'unit avec elle*, ou *Juda ceſſa de s'unir*. Mais comme nous n'avons ni Loi, ni Exemple qui autoriſe un pareil Mariage, nous aimons mieux retenir la dernière explication. Verſ. 26.

Au reſte, nous ne doutons pas que les Libertins ne reprochent à Moyſe d'avoir conſervé la mémoire d'un événement qui ſeroit le ſcandale de tous les Siècles ; mais il n'y a que la mauvaiſe foi, ou l'ignorance qui puiſſent donner lieu à ce reproche. Moyſe ne pouvoit ſupprimer cette circonſtance de l'Hiſtoire, ſans manquer au grand but qu'il ſe propoſoit en l'écrivant, qui étoit de nous faire connoitre, en conſervant les Généalogies des Patriarches, l'accompliſſement des Oracles qui avoient prédit que

13. Voyez l'explication du Reſcript d'Alexandre Sevère. SELDEN, *Uxor Hebraïca*. Lib. III. Cap. XII. pag. 282.

14. Voi. LUD. COELII RHODIGINI *Lectiones antiquæ* Lib. X. Cap. V. pag. 509.

15. Voi. SELDEN, *Uxor Hebraïca* Lib. III. Cap. XII. pag. 274.

16. Voi. l'Alcoran de MARACCIO. Part. IV. pag. 148. Voi. auſſi SELDEN, *Uxor Hebraïca* ibid. pag. 283.

17. Voi. SELDEN, *de Jure N. & G.* Lib. VII. Cap. V. pag. 851.

18. Voi. SELDEN ibid. Lib. V. Cap. IX. pag. 608. &c.

que le Meſſie naîtroit des deſcendans d'Abra-
Matth. I. 3. ham, & de la Famille de Juda. Or de ce commerce de Juda avec Thamar nâquit Pharès; de Pharès vint Hezron; de Hezron, Aram; de Aram, Haminadab; d'Haminadab, Naaſſon; de Naaſſon, Salmon; de Salmon, Booz; de Booz, Obed Ayeul de David.

XXXVI. DISCOURS.

Joſeph réſiſte aux pourſuites de la Femme de Putiphar, eſt jetté dans une priſon, eſt appellé à la Cour, & explique les Songes de Pharao.
GEN. XXXIX. XL. XLI.

JOſeph entra dans la Maiſon de Putiphar. La bénédiction y entra avec lui. Mille charmes étoient répandus ſur ſa perſonne. La proſpérité accompagnoit tous ſes deſſeins. Putiphar ſe prévalut de cette proſperité. Sa Femme voulut ſe prévaloir de ces charmes. L'Epoux remit le ſoin de ſa Maiſon à Joſeph, & n'entroit en connoiſſance de rien, dit l'Hiſtoire ſainte, *ſi ce n'eſt du pain qu'il mangeoit*: ſoit que cette expreſſion marque qu'il ſe repoſoit ſi fort ſur Joſeph, qu'il ne lui reſtoit d'autre ſoin que celui de manger & de boire: ſoit qu'elle marque le ſcrupule religieux des Egyptiens, à qui leur Loi défendoit de manger avec des Hébreux. La Femme de Putiphar regardoit Joſeph avec d'autres yeux. L'impudicité étoit le vice des Egyptiènnes. [1] Hérodote en raporte une preuve ſingulière. Mais la chaſteté étoit la vertu de Joſeph. Il oppoſoit la réſiſtance à la ſollicitation.

Chap. XXXIX. Verſ. 6.

Geneſ. XLIII. 32.

Quand une Femme a paſſé les premières bornes de la pudeur, elle franchit ſans peine toutes les autres. L'amante forcénée de Joſeph ne

1. HERODOT. Lib. II. Cap. CXI. pag. 126.

ne pouvant le perſuader, voulut le contraindre. [2] L'Hiſtorien Juif met de beaux Diſcours dans la bouche de Joſeph propres à réprimer l'audace de cette Femme impudique. Mais le Sermon le plus éloquent, & le plus énergique qu'il pût lui adreſſer dans une occaſion ſi preſſante, c'étoit la fuite. Ce fut auſſi le ſeul qu'il lui fit, & le ſeul que raconte Moyſe: *Joſeph laiſſa ſon manteau, & s'enfuit.*

Verſ. 13.

Prov. VI. 26.

La Courtiſane chaſſe après la vie de l'Homme. C'eſt un mot de Salomon. Lorsqu'elle a été mépriſée elle peut ſe porter aux plus grands excès. Elle veut vanger en même temps & ſon honneur & ſa cupidité. La Femme de Putiphar accuſa Joſeph du crime, dont elle étoit ſeule coupable. L'Epoux démêla peut-être la choſe. Mais tous les coups que l'on porte à une Femme infidele retombent ſur celui envers qui l'infidélité a été faite. Putiphar pour couvrir ſon honneur condamna Joſeph: peut-être fût-ce pour ſatisfaire à ſa conſcience qu'il ſe contenta de le mettre en priſon, qu'il ne le condamna pas à la mort, qui étoit la peine du crime dont on l'accuſoit. Les Peuples, dit [3] Philon, partagez en tout ſe réüniſſent ſur un ſeul point, c'eſt à punir de mort les Adultères Mais la priſon de Joſeph lui devint bientôt un ſéjour délicieux. Il n'y éprouvoit pas les peines d'un captif; il y goûtoit l'état d'un homme libre, même d'un homme ſupérieur. Joſeph avoit pris ſoin de juſtifier ſon innocence, & le Ciel même avoit donné de l'autorité à ſes Diſcours, par l'étonnant ſuccès dont il

2. JOSEPH. *Antiq.* Lib. II. Cap. III. pag. 40.
3. PHILO *de Joſepho* pag. 533.

il accompagnoit tous ſes deſſeins. Joſeph eut bien-tôt ſur l'eſprit de ſon Géolier le pouvoir qu'il avoit eu ſur celui de Putiphar.

Deux Officiers conſiderables de la Cour de Pharao furent mis dans la même priſon L'un étoit Echanſon: l'autre n'étoit que Panetier. Ces noms ne reveillent pas d'abord de grandes idées. [4] Mais aucun emploi n'étoit vil dans la Maiſon des Rois d'Egypte. Les Eſclaves n'y étoient admis à aucune charge. On n'y recevoit que les Perſonnes illuſtres par leur rang ou par leur naiſſance. L'Hiſtoire ne raporte point quel fut le Crime que commirent ces Officiers. [5] La remarque d'un Rabin mérite d'être raportée par ſon ridicule; il dit que le crime de l'Echanſon étoit d'avoir laiſſé tomber une Mouche dans le Gobelet du Roi; & celui du Panetier d'avoir mêlé du gravier dans ſon pain. Il ne faut ſouvent chercher d'autres raiſons des Cataſtrophes des Favoris, que l'inconſtance même & la legèreté des Princes de qui dépend leur fortune.

Chacun de ces Priſonniers eut un Songe. Le premier crût voir un ſep & trois ſarmens prêts à mûrir, & puis mûris entièrement. Il lui ſembloit qu'il avoit entre les mains la Coupe de Pharao, & qu'il y faiſoit tomber le ſuc des raiſins qu'il preſſoit de ſes propres mains. Joſeph expliqua ce Songe. Il prédit à l'Echanſon que dans trois jours, il ſeroit rétabli dans ſa premiere Dignité, & lui demanda pour toute récompenſe d'un ſi heureux préſage, que celui en faveur de qui il l'avoit fait s'en ſouvînt quand il ſeroit accompli. Le

4. DIODOR. SICUL. Lib. I. pag. 63.
5. BAAL-TURIM *in Geneſ.* XL. 2. fol. 43. pag. 1.

Le Panetier ſongea qu'il avoit trois Corbeilles blanches ſur ſa tête, dans la plus haute desquelles les Corbeaux venoient manger. Joſeph donna une explication d'un autre genre à ce Songe. Il annonça au Panetier que dans trois jours il ſeroit pendu, & que ſa Charogne ſerviroit de pâture aux Oiſeaux de proye.

L'une & l'autre de ces prédictions fut accomplie. Le Panetier fut condamné à perdre la vie. L'Echanſon au contraire fut rétabli. Mais l'ingratitude eſt le vice des Courtiſans; & pour me ſervir d'une expreſſion & de la penſée d'un [6] Auteur moderne: *Il arrive ordinairement parmi les hommes, que ceux qui ſortent d'un état pauvre & malheureux, & qui ſont élevez à quelque degré de gloire, & de fortune éminente, oublient & mépriſent leurs Amis, qui ont été les compagnons & les témoins de leurs miſères paſſées. Ils éloignent de leurs yeux & de leur mémoire tout ce qui peut leur retracer l'image & le ſouvenir de leur malheur.* L'Echanſon oublia bien-tôt Joſeph, du moins, s'il ſe ſouvint de lui, il n'en parla à Pharao que lorsque cela lui pût ſervir à faire ſa Cour.

Geneſ. XLI. 1. *Deux ans après*, dit l'Hiſtorien ſacré (& il n'eſt pas démontré s'il faut compter cette époque depuis l'empriſonnement de Joſeph, ou depuis la délivrance de l'Echanſon) Pharao eut deux Songes qu'il communiqua, mais vainement, à tous les Sages d'Egypte pour en avoir l'explication. L'Echanſon raconta alors ce qui lui étoit arrivé dans ſa Priſon, & fit l'éloge de la Science de Joſeph. Le Roi le fit appeller

6. FLECHIER, *Panegyriques & Sermons.* Part. II. pag. 39.

ler. On le raſa. On le fit changer d'habits. * La délicateſſe des Rois d'Orient alloit juſqu'à ne vouloir jetter les yeux ſur aucun objet qui ne fût agréable à la vûe. On préſenta Joſeph à Pharao qui lui raconta incontinent ſes Songes. Il avoit vû auprès du Nil ſept Vaches graſſes & ramaſſées qui paiſſoient dans les † marêcages du Fleuve. Il y avoit vû ſept autres Vaches décharnées qui avoient dévoré les Vaches graſſes. C'étoit le premier Songe. Le ſecond lui avoit préſenté ſept Epics remplis de Grains, & ſept autres minces & flétris, qui avoient englouti les premiers. Pharao demanda à Joſeph l'explication de ces Songes.

* Voyez Geneſ. L. 4. Eſther. IV. 4.

† Le mot Hébr. eſt équivoque.

Joſeph rapella d'abord au ſouvenir du Roi [7] une ſentence qui n'étoit pas inconnuë aux Egyptiens, que *l'Art de la Divination ne venoit pas des hommes, mais de Dieu*; & ayant ainſi par avance fait hommage au Ciel des lumières qu'il en alloit recevoir, il donna l'explication des Songes. Il dit au Roi qu'ils prédiſoient tous deux le même événement. Que les ſept Vaches graſſes, & les ſept Epics grenez repréſentoient ſept années d'abondance, qui alloient commencer inceſſamment; que les ſept Vaches maigres, & les ſept Epics flêtris marquoient ſept années de diſette qui ſuivroient immédiatement les autres. Les Emblèmes de ces Songes étoient naturels. Les Epics fournis repréſentoient aſſez exactement l'abondance; les flêtris repréſentoient auſſi juſtement la diſette. L'Emblème des Vaches n'avoit pas moins de proportion à ce que Joſeph leur faiſoit ſignifier. [8] Le Bœuf, au raport de Clément

Ch. XLI. 16.

7. HEROD. Lib. II. Cap. LXXXIII. pag. 119.
8. CLEMENT. ALEXAND. *Strom.* Lib. V. pag. 566.

ment Alexandrin, étoit le Hiéroglyphe dont les Egyptiens ſe ſervoient pour marquer l'Agriculture, la Terre & les alimens. D'ailleurs le Nil, au bord duquel Pharao avoit crû voir ces objets, étoit la cauſe la plus univerſelle de la misère, ou de la richeſſe de l'Egypte. [9] *L'Egypte*, dit Pline, *ſoufre la famine, quand le Nil n'eſt élevé que de douze Coudées. Elle ſoufre encore de faim, s'il n'en a que treize. Quand il monte juſqu'à quatorze elle en eſt réjouïe, la quinzième lui aſſure le néceſſaire, & la ſeizième les délices.* [10] Les Egyptiens adoroient ce Fleuve comme un Dieu. Ils avoient pitié des Nations qui avoient beſoin que la pluye du Ciel rendît leurs Terres fertiles. Voici des paroles remarquables [11] d'Hérodote. *Les Egyptiens ayant apris que la Grèce eſt ſeulement arroſée par les pluyes, & non pas par les Rivières, comme leur Païs, diſoient que cette Contrée ſeroit quelque jour trompée par ſes propres eſpérances, & au hazard de faire mauvaiſe chère. Ils vouloient témoigner par ce Diſcours, que s'il ne plaiſoit pas à Dieu d'envoyer de la pluye aux Grecs, & qu'au contraire il leur voulut envoyer de la ſéchereſſe, ils couroient risque de mourir de faim, comme ne pouvant eſpérer d'eau pour arroſer leurs Campagnes, qu'aïtant que le Ciel leur en peut donner par les pluyes.* Nous citerons encore un paſſage du même [12] Auteur ſur ce ſujet. Voici ce qu'il dit de ceux qui habitent cette partie de l'Egypte qu'on appelle le Delta. *Il n'y a point de Peuple ni dans l'Egypte ni ſur le reſte de la Terre, à qui les bleds & les fruits coûtent moins de ſueur & de travail,*

9. PLIN. *Hiſt.* Lib. V. Cap. IX. pag. 70.
10. VOSSIUS *de Idol.* Lib. II. Cap. LXXIV. pag. 235. &c.

travail. Ils n'ont point la peine de mener une Charruë, de fillonner la Terre, & d'y faire enfin toutes les autres façons du labourage: mais quand le Fleuve s'eſt de lui-même répandu ſur leurs Campagnes, & qu'il s'en eſt retiré après les avoir engraiſſées de ſon Limon; alors chacun sème ſa Terre, & pour y faire entrer le grain, il y envoye des pourceaux qui la foulent en y marchant. Ainſi ils attendent le temps de la Moiſſon, & quand il faut recueillir le Bled ils ſe ſervent tout de même de l'aſſiſtance des Pourceaux, pour le battre, & le faire ſortir des épics, de ſorte qu'ils n'ont point d'autre peine que de le ſerrer.

Joſeph ne ſe contenta pas de prédire à Pharaon ces événemens. Il lui fit des ouvertures ſur les moyens qu'il falloit employer pour faire ſervir l'abondance des ſept premières années, à adoucir les malheurs des ſept autres. Il lui conſeilla d'établir des Commiſſaires pour lever le quint ſur tous les revenus de l'Egypte. Mettre un tel impôt, ce n'étoit pas fouler le Peuple, c'étoit l'arracher par avance aux horreurs de la famine.

Au reſte, quoiqu'un Hiſtorien inſpiré de Dieu n'ait pas beſoin du témoignage de ces Auteurs, qui n'ont eu que la prudence humaine pour guide, il n'eſt pas inutile de voir ces endroits de l'Hiſtoire profane qui s'accordent avec l'Hiſtoire ſainte. Voici un paſſage remarquable de l'Abréviateur de Trogue Pompée: [13] *Joſeph le plus jeune de ſes Frères eut une ſupériorité de génie qui le leur rendit redoutable, & qui les porta à le vendre à des Marchands étrangers,*

11. HERODOT. Lib. II. Cap. XIII. pag. 95.
12. Ibid.
13. JUSTIN. Lib. XXXVI. Cap. II. No. 6. 7. pag. 426.

gers, qui l'emmenèrent en Egypte, où il exerça l'Art magique avec un ſuccès qui le rendit très-cher au Roi. Il étoit plein de pénétration dans les prodiges, & dans l'explication des Songes. Il n'y avoit rien de ſi abſtrait dans les choſes Divines, ni dans les humaines qu'il n'atteignît: Juſques-là qu'il prédit la ſtérilité pluſieurs années avant qu'elle arrivât. L'Egypte eût péri de famine, ſi le Roi n'avoit, par le conſeil de Joſeph, publié un Edit par lequel il ordonnoit de faire des proviſions pour pluſieurs années. La Science de Joſeph étoit telle, que les Egyptiens écoutoient les Oracles de ſa bouche, comme venant non des hommes, mais de Dieu même.

XXXVII. DIS-

XXXVII. DISCOURS.

Joſeph eſt élévé aux poſtes les plus éminens de l'Egypte. GEN. XLI.

DIeu eſt *un Dieu fort qui ſe cache.* Il laiſſe ſouvent ſur la Terre le vice ſans punition, & la vertu ſans récompenſe, pour exercer la foi des Saints. Mais il ſort quelquefois auſſi, pour ſe proportionner à leur foibleſſe, des nuages dans leſquels il ſembloit s'être envelopé, & par les grands coups de Providence qu'il frape devant leurs yeux, il montre qu'il n'abandonne jamais le Gouvernement de cet Univers. Dans les malheurs de Joſeph nous avons vû l'innocence accablée ſous le poids de la calomnie, & gémiſſante dans les Priſons & ſous les Chaines. Nous allons voir dans ſon élévation, cette même vertu triompher dans tout ſon éclat. Eſaïe XLV. 15.

Pharao non ſeulement rendit la liberté à Joſeph, mais il l'éléva à ce qu'il y avoit de plus éminent dans ſon Royaume. Il voulut qu'il fût regardé par les Egyptiens comme le Libérateur de toute l'Egypte. Il lui rendit le témoignage d'avoir une Sageſſe plus qu'humaine, & d'être animé de *l'Eſprit des Dieux* même. Quelques-uns traduiſent *de Dieu*, & l'expreſſion de Moyſe ſouffre l'une & l'autre de ces traductions. Celle qui a le plus de raport à la Religion de Pharao, qui étoit un Prince idolatre, & qui ignoroit profondement l'effica- Verſ. 38.

l'efficace que le S. Eſprit déploye ſur l'ame des régénerez, mérite ſans doute d'être préférée. Le Roi donna auſſi à Joſeph l'intendance non ſeulement de la Maiſon Royale, mais celle de
Verſ. 40. toute l'Egypte. Il lui dit que *tout le Peuple lui baiſeroit la bouche.* C'eſt le ſens que quelques Interprètes donnent au Texte de Moyſe. Ils ſe fondent ſur ce que le baiſer étoit anciennement une marque de reſpect. Les Ecrits ſacrez & les [1] profanes en font foi. Ainſi le
Pſ. II. 12. Prophète exhorte *à baiſer le Fils*, c'eſt-à-dire, à rendre hommage au Meſſie. Et dans
I. Rois XIX. 18. le I. Livre des Rois : *Je me ſuis reſervé ſept mille hommes, qui n'ont pas fléchi le Genouil devant Bahal, & dont la bouche ne l'a point baiſé.*
* On pourroit traduire, *au viſage.* Cependant comme le baiſer à la * bouche paroit être plûtôt un témoignage d'amitié entre des perſonnes égales, qu'une preuve de reſpect, comme d'ailleurs le mot Hébreu eſt équivoque, on ne peut pas bien déterminer quelle idée doit y être attachée dans cet endroit. La Verſion Latine, la Samaritaine, & celle des Septante traduiſent *tout le Peuple t'obéira.* Le Targum d'Onkélos & l'Arabe, *tout le Peuple ſera gouverné par ta parole.* D'autres, *tout le Peuple s'armera à ton Commandement.* D'autres, *il ne recevra de nourriture que par tes ordres.* Cette dernière interprétation a plus de raport aux ſages Conſeils que Joſeph avoit donnez à Pharao. Mais toutes les diſcuſſions que l'on pourroit faire ſur ces divers Commentaires ſeroient plutôt Grammaticales, qu'Hiſtoriques, & ſerviroient

1. PLIN. *Hiſt.* Lib. XXVIII. Cap. II. pag. 500. SERVIUS *ad Æneid.* I. *Oſculum religionis eſt, ſuavium voluptatis* ſur le verſ. 269. pag. 113. Voi. MAIMONID. *de Idol.* Cap. III. 9. pag. 29. & la Note de VOSSIUS ibid.

viroient moins à éclaircir un trait d'Hiſtoire, qu'à expliquer la force d'un terme, puis qu'elles ſe réuniſſent à faire naître l'idée d'une grande autorité.

Pharao après avoir communiqué à Joſeph une puiſſance réelle & effective, lui en communiqua tous les ſymboles, & toutes les marques extérieures. Il lui donna un habit dont l'étoſe eſt un ſujet de conteſtation parmi les Savans. C'étoit probablement un habit de Lin. Le Lin étoit affecté aux perſonnes diſtinguées. Il en eſt parlé dans divers endroits de l'Ecriture. [2] Pline dit qu'il croiſſoit en Egypte. Mais c'eſt-là une de ces queſtions à laquelle nous ne prenons que peu d'intérêt. Pharao tira ſon propre Anneau de ſa main, & le donna à Joſeph; ſoit que cet Anneau fût le ſeau qui étoit apoſé aux ordres du Roi; ſoit que fût une marque de la grandeur Royale. Il eſt certain que l'Anneau a ſervi à l'un & à l'autre de ces uſages. Ainſi il eſt dit que le Roi Aſſuérus donna ſon Anneau Royal à Haman. C'étoit ſans doute pour ſéeller ces Lettres qui devoient être ſi funeſtes aux Juifs, & que ce cruel Favori avoit extorquées de ſon Prince. Il eſt raporté dans [3] un Ouvrage d'un autre genre qu'Alexandre le Grand prêt à expirer, donna ſon Anneau à Perdiccas. C'étoit pour lui remettre en quelque ſorte l'autorité Souveraine.

Ezéch. XVI. 10. XXVI. 7. Prov. XXXI. 22.

Eſther III. 10.

Pharao voulut que Joſeph fut proclamé Libérateur de toute l'Egypte, & que cette Proclamation fût accompagnée de tout l'apareil qui

2. PLIN. *Hiſt.* Lib. XIX. Cap. I. pag. 346.
3. Q. CURTIUS Lib. X. Cap. V. pag. 813.

qui pouvoit la rendre plus pompeuſe & plus ſolemnèlle. Il le fit porter ſur un Char Royal & il ordonna que l'on criât devant lui *Abérec*; expreſſion dont il n'eſt pas plus aiſé de fixer le ſens que de quelques autres dont nous avons laiſſé la ſignification indéterminée. *Ab* en Hébreu, ſignifie *Père*. *Rec* eſt un mot Syriaque qui veut dire Roi, dont on a fait dériver celui de *Rex*. Quelques Interprètes ont crû qu'*Abérec* étoit un compoſé de ces deux premiers, & ſignifioit *Père de Roi*. Cette Interprétation eſt conforme à ce que Joſeph diſoit lui-même à ſes Frères: *C'eſt Dieu qui m'a établi pour Père à Pharao*. Ce même mot *Rec* en Hébreu veut dire *tendre*. On pourroit traduire *Abérec* Père tendre. [4] Ainsworth croit auſſi qu'*Abérec* eſt un terme Hébreu qui ſignifie *qu'on s'agenouille*, mais qui eſt orthographié dans le Texte d'une manière qui ſe raporte à la prononciation Egyptienne. Mais ſans parcourir toutes les penſées des Interprètes ſur ce ſujet, il me ſemble que celle de [5] Jean Buxtorf eſt la plus naturèlle. Il remarque que ſi la première Conſonne de ce mot étoit un *Hé*, au lieu que c'eſt un *Aleph*, il n'auroit aucune difficulté, & qu'il ſignifieroit *qu'on s'agenouille*. Mais il raporte divers paſſages, pour prouver que les Hébreux ſubſtituent ſouvent un *Aleph* au *Hé*. De là il conclut qu'*Abérec* eſt de l'uſage de la Langue Hébraïque, & qu'on doit le prendre dans ce dernier ſens.

Voy. Jer. XXV. 3. Eſaïe LXII. 7.

Moyſe en faiſant la narration de l'élévation de Joſeph raporte encore un mot ſur lequel il y

a

4. AINSWORTH ſur Geneſ. XLI. 43. pag. 146.
5. Voi. BUXTORF *Lex. Hebr.* à la racine *barac.* p. 90.
6. Voi. auſſi PIERRE DU VAL *Voyages* pag. 465.

a une grande diverſité de ſentimens parmi les Interprètes. C'eſt le nom que Pharao donna à Joſeph. Les [6] Orientaux donnoient autrefois des noms nouveaux à ceux qui ſe dévoüoient à eux. Nous en avons déja vû & nous en verrons encore des exemples. Ils en donnoient auſſi à ceux qui s'étoient trouvez dans quelque circonſtance remarquable, ou qui avoient fait quelque action digne de mémoire. Ce n'eſt pas là la difficulté de ce Texte. Elle eſt dans la ſignification même du nom que Pharao donna à Joſeph, lors qu'il lui remit le Gouvernement de toute l'Egypte. Il l'apella alors *Tſaphenat Paneach*, mot Egyptien ſelon la Vulgate, qui ſignifie *Sauveur du Monde*. C'eſt auſſi la verſion que [7] S. Jérôme a adoptée. D'autres Interprètes traduiſent, *Révélateur des ſecrets*. Cette Interprétation a la pluralité des ſuffrages parmi les Anciens, & doit l'avoir parmi les Modernes. Voyez Dan. I. 7.

Pharao allia Joſeph à une Famille puiſſante, & le maria à Aſenath, que quelques [8] Juifs diſent être venuë du Commerce de Sichem avec Dina. Ils joignent une fable à cette viſion. Ils diſent que les Enfans d'Iſraël ayant tramé le deſſein de faire mourir Aſenath Fille de Sichem, Jacob lui attacha au col une lame ſur laquelle il écrivit le nom très-ſaint. Ils ajoutent qu'Aſenath fut conduite par l'Ange Michel dans la Maiſon de Putiphar, où elle fut élévée pour être la Femme de Joſeph. Moyſe raconte qu'elle étoit Fille de Potipérang. La reſſemblance du nom a trompé [9] S. Jérôme & pluſieurs Interprètes après lui. Ils ont crû que ce Potipérang

7. Tom. III. *Queſt. Hebr.* pag. 223.
8. PIRKE ELIEZ. Cap. XXXVIII. pag. 96.
9. HIERON. Tom. III. *Queſt. Hebr.* pag. 224.

rang étoit le même que le Putiphar chez qui Joſeph avoit été Eſclave, en ſorte que le Patriarche auroit épouſé la Fille de ſon ancien Maître. Mais s'il y a du raport entre ces deux noms il y a auſſi de la différence. D'ailleurs le Putiphar à qui Joſeph avoit été vendu, eſt apellé *Chef des immolez*, & Moyſe donne ici à Potipérang le titre de *Sacrificateur*, ou de *Prince de la Ville d'On.* [10] S. Jérôme, [11] Eusèbe, & divers autres Interprètes anciens & modernes, croient que cette Ville d'On, eſt la fameuſe Héliopolis [11] qui étoit conſacrée au Culte du Soleil, & où l'on célèbroit tous les ans une Fête à l'honneur de cet Aſtre. Les Septante étoient dans la même penſée, en quoi ils ne peuvent être repris avec juſtice. Mais ils ſont dignes de blâme d'avoir inféré cette opinion dans le Texte Hébreu, & d'y avoir ajouté qu'Héliopolis avoit été bâtie par les Iſraëlites, dans le temps qu'ils étoient Captifs en Egypte. Cette dernière addition eſt dans le paſſage de l'Exode où il eſt dit que les Enfans
Exod. I. 11. d'Iſraël *bâtirent des Villes de munition à Pharao*, ſavoir *Pithom & Rahamſes*. Les Septante ajoutent, *& On qui eſt Héliopolis*.

Du Mariage de Joſeph avec Aſénath nâquirent deux Fils. Le premier fut apellé *Manaſ-*
Verſ. 51. *ſé*, d'un mot qui ſignifie *oublier*, parce que Joſeph dit que Dieu *lui avoit fait oublier tous ſes travaux & la Maiſon de ſon Père.* Il nomma
Verſ. 52. l'autre *Ephraïm*, d'un mot qui veut dire *croître*, ou *fructifier*, parce que *Dieu l'avoit fait fructifier dans le Païs de ſon affliction.*

Mais

10. HIERON. Tom. III. *Queſt. Hebr.* pag. 224.
11. EUSEB. *Onomaſticon* in voce *On*, pag. 120.

Mais que le Beau-Père de Joſeph ait été Prince de la Ville d'Héliopolis, ou qu'il y ait été le Miniſtre du Culte qu'on y rendoit au Soleil, il étoit toûjours idolatre. On a quelque peine à diſculper Joſeph d'avoir contracté un de ces Mariages qui avoient paru odieux à ſes Pères, & qui ſembloient devoir l'être à ſes Deſcendans. Le Roi voulut ce Mariage. Mais obéir à un ordre de ce genre, n'étoit-ce pas agir plûtôt en Courtiſan, qu'en digne Deſcendant d'Abraham & des Patriarches? Quelque répugnance que nous ayons à condamner un Homme que tant de vertus doivent nous rendre vénérable, nous ne pourrions nous empêcher de le taxer de foibleſſe, ſi la briéveté des narrations de Moyſe ne nous faiſoit préſumer que cet Hiſtorien a omis quelque circonſtance qui auroit juſtifié le Patriarche, ſi elle avoit été connuë. [13] Les Juifs diſent qu'Aſénath renonça à l'idolatrie & ſe dévoua au vrai Dieu. S'ils avoient apuïé cette tradition ſur de ſolides fondemens, il ne reſteroit aucune difficulté ſur cet endroit de la vie de Joſeph. Mais s'il ſe rendit coupable en diſſimulant ſa Foi & en mêlant le ſang idolatre avec celui du Père des Croyans, il répara glorieuſement ſa faute lorsqu'il ſe déclara Fils de Jacob, & qu'il fit une profeſſion ouverte de la Religion de ce Patriarche.

L'Hiſtoire ſainte marque que Joſeph étoit âgé de trente ans lors qu'il parut devant Pharao. Cette remarque ſeroit d'un grand uſage dans la Chronologie des Patriarches, ſi l'on pouvoit Geneſ. XLI. 46.

12. HERODOT. Lib. XXIII. pag. 91. Voi. auſſi STRAB. Lib. XVII. pag. 806.

13. Voi. PIRKE' ELIEZ. Cap. XXXVIII. pag. 96.

voit démontrer que les années que Joſeph venoit de prédire, commencèrent immédiatement après qu'il fut élévé aux grades les plus éminens de l'Egypte. Mais quoi que cette ſuppoſition ſoit preſque unanimement reçûe par les Interprètes comme un principe inconteſtable, elle a de grandes difficultez. Il eſt beaucoup plus vraiſemblable qu'il y eut quelque intervalle entre ces deux périodes, comme nous l'avons inſinué dans un de nos Diſcours précédens. Si la reticence de l'Hiſtoire ſur la longueur de cet intervalle nous laiſſe dans l'impuiſſance de répondre à certaines queſtions Chronologiques; elle doit auſſi impoſer ſilence à certaines difficultez qui ne peuvent être de poids tandis qu'on ignore combien de temps il s'écoula depuis l'élévation de Joſeph juſqu'aux années de la Famine.

Diſcours XXIX. pag. 403.

XXXVIII. DISCOURS.

Voyages des Patriarches en Egypte. GEN. XLII. XLIII. XLIV.

LA famine qui avoit été prédite par Joſeph n'affligea pas l'Egypte ſeule. Elle s'étendit juſques en Canaan, où étoit Jacob avec ſa Famille. Le Patriarche ſavoit qu'il y avoit du bled en Egypte. Il eſt étonnant qu'il ignorât par quelle voye, & que le nom d'un Homme qui s'étoit d'abord déclaré Hébreu, & qui étoit ſorti de l'oppreſſion pour arriver au faîte des grandeurs, n'eût fait naître quelque ſoupçon dans ſon Eſprit touchant Joſeph. Quoiqu'il en ſoit ſur cette difficulté que nous ne ſaurions reſoudre à cauſe de la briéveté de la narration de Moyſe Jacob envoya dix de ſes Fils en Egypte, pour y acheter du bled, & ne retint que Benjamin auprès de ſa perſonne. Voi. Geneſ. XLI. 12

Ils arrivèrent dans ce Royaume, & parurent devant Joſeph que vingt années d'abſence leur rendirent méconnoiſſable, mais qui les reconnut incontinent. A cet aſpect mille mouvemens divers partagèrent ſon ame, & ce fut leur diverſité qui produiſit la conduite ſingulière qu'il tint avec ſes Frères. Il voulut ſavoir l'état de Jacob & de Benjamin, mais ſans ſe commettre, & en ſe reſervant toûjours la liberté de ſe déclarer, ou de ſe cacher encore. Il accuſa ces Perſonnages d'être des Eſpions, qui n'avoient

entrepris leur Voyage que pour découvrir les endroits foibles du païs. Ce reproche paroiſſoit d'autant mieux fondé,[1] c'eſt la remarque d'un Savant Critique, qu'ils venoient de ces lieux par leſquels l'Egypte eſt acceſſible, & qui pouvoient favoriſer l'irruption des Ennemis;[2] les ſolitudes affreuſes dont elle étoit environnée par tout ailleurs lui ſervans de remparts ſuffiſans pour ſe garentir.

Les accuſez ſe défendirent avec cette naïveté qui accompagne l'apologie de l'innocence. Ils dirent qu'ils étoient dix Frères, & qu'il n'étoit pas vraiſemblable ni qu'une ſeule Famille pût fournir tant d'Espions, ni qu'un Père eût pû ſouffrir que dix de ſes Fils fiſſent un métier ſi périlleux; d'autant plus que ce bon Vieillard n'avoit plus qu'un autre Fils, qui étoit demeuré auprès de lui, & qu'il en avoit déja perdu un par un funeſte accident.

Joſeph aprenoit par cette réponſe que Jacob & Benjamin vivoient encore. Il étoit parvenu ainſi en partie au but qu'il s'étoit propoſé en uſant de ce ſtratagème; mais pour ſe ſatisfaire pleinement il continua dans la même feinte. La foibleſſe de vos preuves, dit-il à ſes Frères, eſt plus propre à augmenter mes ſoupçons qu'à les faire évanouïr. Si vous trouvez de la dureté dans le refus que nous faiſons d'admettre votre défenſe, il dépend de vous de vous diſculper. Que quelqu'un de vous aille en Canaan; qu'il amène ici ce jeune Frère que vous dites y être reſté. Si vous voulez ſubir cette épreuve

1. M. LE CLERC ſur Geneſ. XLII. 9. pag. 306.
2. HERODOT. Lib. III. Cap. V. pag. 163.
3. SELDEN *de titul. honor.* pag. 45. Voi. auſſi S. BASIL. Tom. I. *Homil.* ſur les Pſeau. pag. 155.

ve votre docilité témoignera de votre innocence, ſinon *vive Pharao*, votre refus marquera que vous êtes des Eſpions. Geneſ. XLII.16.

Cette affirmation, *vive Pharao*, a fait ſoupçonner à quelques [3] Interprètes que Joſeph juroit par Pharao, & qu'il rendoit ainſi à ce Prince un hommage qui n'eſt dû qu'au Dieu ſouverain. Mais le ſerment n'eſt un acte de Religion que lorsqu'il attribue à celui par qui on le fait les perfections de la Divinité. Quand il eſt conçû d'une autre manière c'eſt un formulaire d'affirmation, qui ne tient rien du Culte religieux. C'eſt ainſi qu'Abigaïl diſoit à David ; *Ton ame vit*, c'eſt-à-dire, auſſi veritablement que mon Seigneur vit, ou auſſi véritablement que je ſouhaite que mon Seigneur vive. C'eſt ainſi [4] que les premiers Chrétiens, toûjours ſi ſcrupuleux ſur tout ce qui paroiſſoit aprocher de l'idolatrie, juroient par la vie des Empereurs, mais ils refuſoient conſtamment de jurer par leurs Génies. I. Sam. XXV.26. Voyez II. Rois II. 6.

A ces paroles effrayantes Joſeph ajoûta une conduite plus effrayante encore. Il ſe ſaiſit de ſes Frères. Il les enferma dans une étroite Priſon. Il les y laiſſa trois jours entiers, après leſquels il les preſſa de nouveau d'aller chercher leur Frère, & il mit leur vie & leur liberté à ce prix.

Des Diſcours & des démarches ſi ſevères réveillèrent dans leur Conſcience le ſouvenir du traitement cruel qu'ils avoient fait à Joſeph. Ils ſe diſoient les uns aux autres en la préſence

4. TERTULL. *Apologet.* Cap. XXXII. pag. 28. *Juramus ſicut non per genios Cæſarum, ità per ſalutem eorum quæ eſt auguſtior omnibus Geniis.*

ce de Joſeph même, de qui ils ne croyoient pas être entendus, parce qu'il ne leur avoit parlé qu'à l'aide d'un Interprète, que la dureté dont on uſoit à leur égard étoit une juſte punition de celle qu'ils avoient eûe autrefois pour leur Frère. Les reproches qu'ils ſe faiſoient étoient autant de traits qui perçoient l'ame de Joſeph. La tendreſſe le ſurmonta. Un trouble involontaire agita ſon Eſprit. Un nuage monta dans ſes yeux, il ſe retira pour aller en ſecret donner un libre cours à ſes larmes. Il revint enſuite, & leur tint le même langage. Il les preſſa d'aller en Canaan, & ne retint auprès de lui que Siméon, qu'il fit lier impitoyablement en leur préſence. Peut-être le choiſit-il parmi les autres pour le traiter avec plus de rigueur, parceque c'étoit un Homme violent, comme l'avoit temoigné ſa conduite avec les Sichémites. [5] C'eſt la penſée de Théodoret.

Il fallut céder à la force majeure, abandonner Siméon, & retourner en Canaan. Mais quelle fut leur ſurpriſe & leur frayeur, lorsque l'un d'eux voulant donner de la pâture à ſon Ane dans une Hôtelerie, ouvrit ſon Sac & y trouva l'argent qu'il avoit payé au Commiſſaire de Joſeph, pour la proviſion de bled qu'il emportoit? Il y avoit été remis par l'ordre de Joſeph; qui avoit donné le même commandement à l'égard de chacun de ſes Frères. Il y a une eſpèce d'oppoſition entre ce que dit Moyſe au Chapitre quarante-deuxième de la Géneſe, que ce fût lorsque les Frères de Joſeph vuidoient leur Sac en préſence de Jacob qu'ils Verſ. 35.

trou-

5. THEODORET, Tom. I. *Quæſt. in Geneſ.* CIII. p. 69.

trouvèrent chacun leur argent, & ce qu'ils dirent eux-mêmes enſuite en Egypte au Maître d'Hôtel, que ce fut dans l'Hôtelerie qu'ils l'avoient retrouvé. Mais cette oppoſition n'eſt pas entre deux recits faits par Moyſe. Elle eſt entre ce que raconte cet Hiſtorien, & ce que racontèrent les Patriarches. Nous n'avons aucun intérêt à la juſtifier, & nous reconnoiſſons ſans peine que les Frères de Joſeph ne furent pas exacts, dans la narration qu'ils firent de leur Voyage, au Maître d'Hôtel. Chap. XLIII. 21.

Ils arrivèrent dans la Maiſon de Jacob auquel ils dirent toutes les ſurprenantes circonſtances de leur Voyage. Celle qui frapa le plus ce bon Vieillard fut la détention de Siméon. Ruben s'offrit de faire ceſſer la cauſe de cette douleur. Confiez-moi le jeune Benjamin, dit-il à Jacob, j'irai le préſenter moi-même à cet homme qui commande à toute l'Egypte, & il rendra la liberté à notre Frère, dès qu'il verra que nous avons été ſincères dans nos dépoſitions. Que ſi vous craignez encore pour ce Fils qui vous eſt ſi cher, j'en laiſſerai deux des miens auprès de vous, comme pour vous ſervir d'ôtage. Otez-leur vous-même la vie, ſi je ne ramène le vôtre, & ſatisfaites votre vangeance, ſi vous ne pouvez contenter votre tendreſſe. Une pareille conſolation eût été un redoublement de maux. L'offre de Ruben fut rejettée, & Jacob ne pût conſentir à perdre un ſeul moment de vûe ſon cher Benjamin.

Mais le redoublement de la famine & la conſomption des vivres aportez d'Egypte, firent bien-tôt ce que l'amour ou la foibleſſe paternèlle n'avoient pû permettre. Jacob conſentit enfin à ce que Benjamin allât en Egypte avec

vec ſes Frères. Auſſi bien le fleau qui ravageoit la Terre alloit-il lui ravir ce cher Fils, & s'il falloit le laiſſer périr, ce ne devoit être qu'après avoir tout entrepris pour le conſerver.

Jacob munit ſes Enfans de tous les Conſeils qu'il crût néceſſaires pour le ſuccès de leur Voyage. Il leur donna des préſens afin qu'ils les offriſſent au Gouverneur de l'Egypte. Sur tout il voulut qu'ils euſſent dans leur Sac dequoi reſtituer l'argent qu'on y avoit mis, diſoit-il, peut-être par inadvertance. Après avoir agi, il pria. Il accompagna ſes Enfans de ſes vœux, qui marquoient en même temps & ſa piété, & ſa tendreſſe. *Que le Dieu tout-puiſſant vous faſſe trouver grace devant cet Homme, afin qu'il vous relâche votre Frère Siméon, & Benjamin; & s'il faut que je ſois privé d'Enfans, que j'en ſois privé.*

Geneſ. XLIII. 14.

Les Fils de Jacob arrivèrent en Egypte. Ils furent préſentez à Joſeph qui les fit conduire dans ſa Maiſon, & qui ordonna à ſon Maître d'Hôtel de tuer quelques Bêtes, & de préparer un feſtin. On peut traduire *d'immoler des Victimes.* Quelques Interprètes ont conclu de cette expreſſion, que Joſeph affectoit par politique ou par ſuperſtition, de faire ſervir ſur ſa Table la chair des Animaux qui avoient été offerts en ſacrifice aux faux Dieux. Mais rien ne nous contraint d'admettre ni cette conſéquence, ni cette verſion. Le même mot eſt employé au Chap. IX. des Proverbes, pour marquer les préparatifs d'un feſtin.

Ibid. Verſ. 16.

Verſ. 2. Voi. auſſi 1. Sam. XXV. 11.

L'invitation faite aux Frères de Joſeph les effraya: ils crûrent qu'ils alloient être recherchez pour l'argent qui avoit été trouvé dans leur Sac: Ils proteſtèrent de leur innocence.

Ils

Ils offrirent de reſtituer. Peut-être le trouble où ils étoient alors fournit une ſolution à la difficulté que nous avons déja propoſée. Voyez la fin de la pag. 474.

Le Maître d'Hôtel les raſſuroit lorsque Joſeph arriva lui-même. Il s'informa de leur état & de celui de leur Père. *Vôtre Père, ce bon Vieillard dont vous m'avez parlé*, leur dit-il, *vit-il encore? Se porte-t-il bien? Enſuite jettant les yeux ſur Benjamin*, qui étoit Fils de Rachel comme lui, il leur dit: *Eſt-ce là votre jeune Frère dont vous m'avez parlé?* Et ayant ſû que c'étoit lui il fut frappé de cet objet. Tout ce que l'agitation de ſon cœur lui put permettre de dire fut, *Mon Fils, Dieu te faſſe grace*, & même en prononçant ces paroles il ſentit ſon ame ſi émûe, que le dernier effort qu'il pût faire ſur lui-même fut de les prononcer. Après quoi il ſe retira, & chercha la ſolitude pour pleurer avec liberté.

Il revint bien-tôt. Il ordonna qu'on ſervît. L'Hiſtorien dit qu'ils s'aſſirent pour manger. Il nous fournit un argument qui prouve que la coûtume d'être couché ſur des Lits dans les repas n'étoit pas encore établie. Nous en avons diverſes preuves dans l'Hiſtoire ſainte. [6] Ce fut de la moleſſe des Perſes qu'elle eut ſon origine pluſieurs Siècles après celui des Patriarches. Mais quoique Joſeph & ſes Frères, & pluſieurs Egyptiens mangeaſſent dans un même lieu, ils n'étoient pas à la même table. Joſeph étoit ſeul à cauſe de l'éminence de ſa dignité. Les Egyptiens mangeoient auſſi ſeuls, *parce*, dit Moyſe qui a noté cette circonſtance, *qu'ils ne pouvoient pas manger du pain avec les*

Voyez Geneſ. XLIII. 33. Exod. XXXII. 6. Juges XIX. 6. Ruth II. 14. I. Sam. XX. 5. Geneſ. XLIII. 33.

6. Voi. Esther Chap. I. verſ. 6. Chap. VII. 8.

les Hébreux, car c'eſt une abomination aux Egyptiens. La raiſon de ce ſcrupule, qui, au raport [7] d'Hérodote, ne regardoit pas moins les autres Peuples que les Hébreux, partage les Interprètes.

Celle qui s'offre d'abord à l'Eſprit eſt que c'étoit un ſcrupule de Religion. Hérodote l'a décidé dans le paſſage que nous avons indiqué. Il dit *que les Egyptiens rendoient des honneurs religieux aux Vaches: que c'eſt pour cela qu'un Egyptien ni une Egyptienne ne baiſe point un Grec à la bouche; & ne ſe ſert ni de ſon Couteau, ni de ſes Broches, ni de ſes Plats.* [8] Le Targum d'Onkélos porte que le ſcrupule des Egyptiens venoit *de ce que les Hébreux mangeoient le Bétail qui étoit adoré en Egypte.* Cette raiſon eſt ſoûtenue de ce que Moyſe raconte que les Egyptiens déteſtoient le métier de Bergers: ce qui ne concernoit pas le métier en lui-même, puiſqu'il y avoit des gens parmi les ſerviteurs de Pharao qui l'exerçoient, mais tel qu'il étoit exercé par les Nations étrangères, qui immoloient l'objet du Culte des Egyptiens. [9] Diodore de Sicile diviſe les Egyptiens en trois Claſſes, les Prêtres, le Roi, & les Soldats, au deſſous desquels il met trois rangs, dont l'un contenoit les Bergers. A quoi l'on peut ajouter ce que Moyſe dit à Pharao qui vouloit que les Hébreux ſacrifiaſſent à leur Dieu dans l'Egypte même: *Si nous ſacrifions l'abomination des Egyptiens*

Geneſ. XLVI. 34.

7. HERODOT. Lib. II. Cap. XLI. pag. 105.
8. Voi. le *Targum* ſur ce Texte.
9. DIODOR. SICUL. Lib. I. pag. 67. & 68.
10. Voi. le *Targum* d'ONKELOS ſur Geneſ. XLIII. 32.
11. ATHENE'E Lib. VII. pag. 299. col. 1. Voi. auſſi SPENCER *de rit. Hebr.* Part. II. pag. 125.

tiens devant leurs yeux, ne nous lapideront-ils pas? [10] Onkélos traduit, *Si nous immolons l'animal que les Egyptiens adorent.* Nous voyons auſſi un Comedien dans [11] Athénée qui inſulte aux Egyptiens parce qu'ils adorent le Bœuf qu'il immoloit à ſes Dieux, & qu'ils regardoient comme une Divinité ce qui lui paroiſſoit excellent pour un ragoût.

Quelque puiſſantes que paroiſſent ces raiſons pour prouver que le ſcrupule des Egyptiens venoit de ce que les Iſraëlites immoloient les Dieux de l'Egypte, elles n'ont pas même ébranlé [12] un fameux Prélat de l'Égliſe Anglicane, qui prétend que ce ſcrupule devoit ſon origine aux coûtumes des Egyptiens dont ils étoient rigides obſervateurs, ſur tout dans ce qui concernoit la manière d'aprêter les viandes. Il répond à ce qu'on objecte de l'averſion que les Egyptiens avoient pour les Bergers, qu'elle venoit de ce que ces ſortes de gens étoient pour l'ordinaire adonnez aux concuſſions & aux brigandages : ce qu'il prouve par les deſcriptions [13] qu'Héliodore & [14] Achille Tatius font de l'ancienne vie Paſtorale. Les Bergers avoient même, au raport [15] de Manéthon, fait une irruption ſur l'Egypte qui les avoit rendus odieux aux Egyptiens, dans tous les Siècles ſuivans. Il répond à ce qu'on allègue que Moyſe ne vouloit pas ſacrifier *l'abomination des Egyptiens*, que cela déſigne l'extrême différence des rites qu'obſervoient les Juifs

12. Voi. PATRIC ſur Geneſ. XLVI. 34. pag. 578. & ſur Exod. VIII. 26. pag. 142.

13. HELIODOR. Lib. I. pag. 10.

14. ACHILLES TATIUS Lib. III. pag. 176.

15. JOSEPH. *contre Appion.* Lib. I. pag. 1039. 1041.

Juifs & les Egyptiens dans leurs Sacrifices. On peut voir ceux de l'Egypte dans [16] Hérodote, & dans [17] Plutarque. Il prouve par [18] Hérodote même que l'on ſacrifioit anciennement des Bœufs en Egypte, que ce ne fût que fort long-temps après Joſeph que ces Animaux y furent adorez. Il raporte la penſée de [19] quelques Savans qui ont prétendu que le Dieu Apis, dont le ſymbole étoit le Bœuf, repréſentoit Joſeph lui-même qui fut adoré ſous le nom d'Apis. Nous travaillerons à éclaircir cette Controverſe dans notre Diſcours ſur l'idolatrie du Veau d'or.

Benjamin fut diſtingué de ſes autres Frères dans le repas. Joſeph ordonna qu'il eût cinq portions, lorſque les autres n'en auroient qu'une. [20] On en uſoit ainſi anciennement à l'égard de ceux qu'on vouloit diſtinguer. C'eſt ſans doute tout le myſtère de cette circonſtance. Jamais l'Allégorie ne pouvoit être plus mal placée que dans cet endroit. Un [21] Ancien prétend que Joſeph donna ces cinq portions à ſon Frère, pour ſuppléer au nombre des Enfans de Rachel, & afin que les Fils de Léa n'euſſent pas pour eux tous enſemble plus à manger que Benjamin. [22] S. Ambroiſe y trouve d'autres myſtères, & croit découvrir dans cette différence de partage, les préſages de la ſupériorité que S. Paul, qui devoit ſortir de la

16. HEROD. Lib. II. Cap. XXXVIII. pag. 104.
17. PLUTARCH. Tom. II. *de Oſirid. & Iſid.* pag. 352. &c.
18. HERODOT. Lib. II. Cap. XLI. pag. 105.
19. VOSSIUS *de Idol.* Lib. I. Cap. XXIX. pag. 82. &c.
20. Voi. ALEXAND. POLYHISTOR. *Annal.* apud EUSEB. *Præp.* Lib. IX. Cap. XXI. pag. 424.

la Tribu de Benjamin, auroit un jour ſur tout le Collège Apoſtolique.

Moyſe dit que *l'on bût largement* dans ce repas. Le terme qui eſt employé dans l'Original ſemble marquer qu'on s'enyvra. Mais s'il ſouffre quelquefois cette ſignification; il a ſouvent un ſens moins odieux, & peut marquer que l'on bût avec abondance, non que l'on bût avec excès. C'eſt ainſi qu'il faut l'entendre dans ces paroles du Cantique des Cantiques, où l'Epouſe invite ſon Ami à venir, & *à s'enyvrer*. C'eſt peut-être auſſi le ſens qu'il faut donner à ce terme dans le Chap. XI. de la I. Epître aux Corinthiens, où S. Paul reproche à l'Egliſe de Corinthe cette diſtinction criminèle que l'on voyoit entre les Chrétiens dans leurs Agapes, où les pauvres ſouffroient de faim, & où les autres *s'enyvroient*; on peut traduire *faiſoient bonne chère*. C'eſt ainſi qu'il eſt dit dans le Chapitre II. de l'Evangile ſelon S. Jean, qu'on ſert le moindre vin après qu'on s'eſt *enyvré*, c'eſt-à-dire, après qu'on a bû largement. Rien n'eſt moins ſuportable que la prétenſion de ceux qui ont entrepris de faire l'apologie de l'Yvrognerie, & qui ont voulu l'établir ſur les paſſages que nous venons d'alléguer. [21] S. Auguſtin dit que de ſon temps il y avoit des gens qui avoient cité ces Textes dans ce deſſein.

Geneſ. XLIII. 34.

Chap. V. 1.

Verſ. 11.

Verſ. 10.

Joſeph, après avoir fait un accueil ſi favorable

21. Voi. en diverſes preuves Jo. POTTERI *Archæol. Græca.* Lib. IV. Cap. XX. pag. 762.

22. AMBROSIUS Lib. *de Joſeph. Patriarch.* Cap. VIII. pag. 1086.

23. AUGUST. Tom. IV. *Quæſt. in Geneſ.* CXLIV. pag. 82.

rable à ſes Frères, ordonna des préparatifs pour leur retour. Il commanda à ſon Maître d'Hôtel de remplir de proviſions le Sac de ces Etrangers, d'y mettre leur argent comme la premiere fois, & d'enfermer ſa Coupe d'argent dans celui de Benjamin. Ils partirent tout occupez des merveilles qu'ils avoient vûes en Egypte, & du plaiſir qu'ils ſe propoſoient de les raconter en Canaan. Leur joye fut bientôt troublée par l'arrivée du Maître d'Hôtel à qui Joſeph avoit ordonné de les pourſuivre, & de leur faire de ſa part les reproches les plus ſanglans, comme s'ils avoient payé tous ſes bienfaits d'ingratitude, en dérobant la Coupe par laquelle Joſeph avoit accoutumé de *deviner*. Ce mot eſt ſuſceptible d'une ſignification favorable, & d'une ſignification odieuſe. Le Targum d'Onkélos, & la Verſion Arabe lui donnent un ſens favorable. Le premier de ces Interprètes traduit : *N'eſt-ce pas la Coupe dans laquelle mon Seigneur boit, & qu'il cherche avec beaucoup de ſoin?* L'autre offre à l'Eſprit un ſens plus naturel : *N'eſt-ce pas la Coupe dans laquelle mon Seigneur boit, & par laquelle il vous a éprouvez?* Cette dernière explication a été ſuivie par [24] un grand nombre de Docteurs anciens & [25] modernes. Ils ont crû que Joſeph diſoit à ſes Frères que ce Gobelet alloit ſervir à faire connoitre qu'ils étoient des ingrats. Pour apuyer cette penſée on cite quelques paſſages de l'Ecriture dans leſquels le terme qui eſt ici

Geneſ. XLIV. 5.

I. Rois XX. 33.

24. 25. Voi. VATABLE ſur Geneſ. XLIV. 5. C'eſt l'opinion la plus générale.

26. PLIN. Lib. XXX. Cap. II. pag. 539.

27. JAMBLICH. *de Myſteriis Ægypt.* Sect. III. Cap. XIV. pag. 78. N°. 5.

ici dans l'Original, marque une connoiſſance de l'avenir à laquelle on parvient par ſa propre pénétration.

Mais ce mot eſt auſſi ſuſceptible, & même ordinairement d'une ſignification odieuſe, & eſt affecté à la Divination proprement dite. [26] Il y avoit parmi les Payens diverſes manières de deviner par les Gobelets. [27] Jamblique en fait mention dans ſon Traité des Myſtères des Egyptiens. Il dit que pluſieurs perſonnes reçoivent des irradiations, par le moyen de l'eau qui eſt tranſparente, & propre par cela même à transmettre la lumière. [28] S. Auguſtin avoit la même idée de Numa, & il ſe fondoit ſur l'autorité de Varron, qui dit que les Perſes furent les Auteurs de cette manière de connoître l'avenir, & qui croyoit avoir vû lui-même dans l'eau l'Image de Mercure, qui avoit prononcé en cent cinquante Vers tout ce qui devoit arriver dans la Guerre de Mithridate.

Voici de quelle façon on prétendoit deviner par le Gobelet. On y jettoit de petites lames d'or ou d'argent. On les mêloit avec des pierres précieuſes, ſur leſquelles étoient gravez certains caractères; & après avoir obſervé diverſes Cérémonies ſuperſtitieuſes, on conſultoit le Démon. Il répondoit en pluſieurs façons. Quelquefois par des ſons articulez. Quelquefois il faiſoit paroître ſur la ſuperficie de l'eau les caractères qui étoient dans le Gobelet, & formoit

28. AUGUST. *Cité de Dieu*, Lib. VII. Cap. XXXV. Voi. la Note de LOUÏS VIVES ſur cet endroit dans une vieille Edition de la *Cité de Dieu*, imprimée à Paris en 1601. Tom. I. pag. 688.

formoit ſa réponſe par leur arrangement. Quelquefois il traçoit l'image des perſonnes au ſujet desquelles on l'avoit interrogé.

Ceux qui ont écrit ſur la Magie nous parlent encore d'une autre manière de deviner par le Gobelet. On attachoit un Anneau à un fil, qu'on tenoit ſuſpendu ſur l'eau qui étoit dans ce Vaſe. L'anneau marquoit par ſes différentes percuſſions les choſes qu'on vouloit ſavoir. On peut voir une partie de ces Divinations dans la *Démonomanie* [29] de Bodin, dans [30] Cornelius Agrippa, [31] & dans quelques autres Auteurs que nous citons.

Le Gobelet étoit employé auſſi à d'autres uſages dans la Magie. On le faiſoit ſervir à contenir l'eau qui étoit deſtinée aux luſtrations, & aux purifications. Il y a dans [32] l'exécrable Livre, qui eſt intitulé *la Clavicule de Salomon*, un Chapitre entier ſur les rites qui devoient être obſervez pour la conſécration de cette eau. Mais cet Auteur prétend que le vaſe où elle étoit contenue, devoit être d'étain, ou de verre, ou de quelque autre matière plombée & verniſſée. Tout ce que nous pourrions citer de cet affreux Ouvrage qui eſt entre nos mains, & qui ne contient qu'un amas de profanations, & d'extravagances, ne ſerviroit qu'à confirmer l'idée que nous en donnons.

On

29. Voi. BODIN. *des Sorciers.* Liv. II. Chap. I. p. 56.

30. CORNELIUS AGRIPPA *de occulta Philoſ.* Lib. I. Cap. LVII. pag. 73.

31. Voi. WIERUS *de Magis infamibus* Cap. XII. pag. 134. Art. VIII. O. *Joſeph Maria. Maraviglia.* Diſſert. XXXV. pag. 109. APULEI *Apologia* pag. 49. GODELMANUS *de Magicis.* Lib. I. Cap. V. pag. 45.

32. *Clavicule de Salomon*, dans mon Exemplaire c'eſt le

33 On devinoit auſſi par le Gobelet, en jettant dans l'eau qui y étoit contenuë, des morceaux de cire fondue, qui s'arrangeoient avec art, & qui formoient les réponſes aux queſtions qu'on avoit faites.

34 Pluſieurs Docteurs Juifs ont crû que Joſeph étoit Magicien. Ils ont donné aux paroles de la Généſe dont nous cherchons le ſens, la ſignification la plus odieuſe dont elles paroiſſoient ſuſceptibles. Ils ont porté la témérité juſqu'à faire des deſcriptions du Gobelet de ce Patriarche. Ils ont prétendu que ce fut par la vertu de ce Vaſe myſtérieux, & en le regardant avec attention, que Joſeph connut l'âge de ſes Frères. C'eſt ainſi qu'ils expliquent ces paroles de Moyſe: *Ils s'aſſirent, l'ainé ſelon ſon droit d'aineſſe & le plus jeune ſelon ſon âge. Et ces Hommes furent extrémement étonnez.* Les Docteurs dont nous parlons veulent que l'étonnement des Frères de Joſeph ſoit venu de ce qu'il avoit vû dans le Gobelet, quel devoit être le rang de chacun d'eux. Geneſ. XLIII. 33.

35 Quelques autres Rabins ont enſeigné, non que Joſeph fût lui-même verſé dans la Magie; mais qu'il voulut épouvanter ſes Frères, en les menaçant de conſulter les Devins au ſujet du Gobelet qui lui avoit été volé.

36 Il y a eu des Interprètes qui ſe ſont imaginez

Chap. X. pag. 239. qui traite de l'eau & de l'Hyſſope.

33. CORNEL. AGRIPPA ibid. pag. 73.

34. Voi. les differens ſentimens des Rabins raportez dans les Commantaires d'ABARBANEL ſur Geneſ. XLIV. vſ. 5. & 15.

35. Voi. idem ibid.

36. Cette opinion eſt raportée par VATABLE dans ſon Commentaire ſur Geneſ. XLIV. 5. dans le I. Vol. des Critiques pag. 374.

ginez que par une Providence Divine, la félicité & la gloire de Joſeph étoient attachées à ſon Gobelet, en ſorte qu'il ne pouvoit le perdre ſans tomber dans les derniers malheurs. Ils paraphraſent ainſi ces paroles; *Ne ſavez-vous pas qu'un Homme tel que moi devine infailliblement?* Pouvez-vous ignorer qu'un Homme comme moi ne peut faire que de ſiniſtres préſages ſur lui-même, lors qu'on lui enlève un meuble ſi précieux?

37 Urſinus a eu ſur ce ſujet une penſée digne de quelque attention. Il croit qu'il y avoit un genre de Divination qui étoit permis aux Anciens fidèles. Il allegue à cette occaſion l'exemple de Jonathan, celui de Jonas, & quelques autres qui paroiſſent favoriſer ſon ſyſtême.

Voyez I. Sam. XIV. 42. & Jonas I. 7.

38 Grotius a avancé que Joſeph ſe ſervoit de ſon Gobelet pour faire des libations à la Divinité, lors qu'il vouloit prophétiſer.

Enfin pluſieurs Interprètes ont cru, non que Joſeph fut Magicien, mais qu'il feignit de l'être pour ſe rendre plus formidable à ſa Famille, & plus vénérable à l'Egypte.

Il eſt plus aiſé de refuter une partie de ces Commentaires, que de déterminer celui qui eſt le plus propre à éclaircir le paſſage dont il eſt queſtion. On démontre que l'Egypte étoit remplie de gens qui faiſoient profeſſion de Magie. 39 Kircher a même ſoûtenu qu'elle y fut aportée par Cham, & qu'elle ſe répandit de là chez les autres Peuples. Le même Auteur fait mention d'une Statuë d'airain ſur laquelle étoient

37. URSINUS, *Analecta Sacra in V. T.* pag. 392.

38. GROTIUS ſur Geneſ. XLIV. 5. dans le I. Vol. des Critiq. pag. 377.

toient gravées ces paroles: *Moi Meſram* (& ce Meſram devroit être Miſraim le Fils de Cham) *Moi Meſram Géant fort & puiſſant, révélateur des choſes cachées, j'ai fait divers Talismans, & diverſes images qui parlent* &c Mais il eſt impoſſible de prouver que les manières de deviner par le Gobelet, qui nous ſont connuës, ayent été en uſage du temps de Joſeph. Le Caractère de Magicien ſi odieux qu'on ne doit point l'attribuer à ce Patriarche, à moins qu'on n'y ſoit forcé par quelque Texte formel de l'Hiſtoire ſainte, & on ne ſauroit en alléguer aucun qui autoriſe cette penſée. Il y a plus de charité & plus de vraiſemblance dans l'opinion de ceux qui veulent que Joſeph ait fait profeſſion de découvrir les plus grands Myſtères, ou par les talens naturels qu'il avoit reçus du Ciel, ou par les révélations extraordinaires qu'il en recevoit. Cependant comme on ne peut pas s'empêcher de reconnoître que ce Patriarche uſa avec ſes Frères d'une diſſimulation condamnable, il eſt mal aiſé de rejetter entièrement le ſentiment de ceux qui croyent qu'il porta le déguiſement, juſqu'à feindre d'être verſé dans la Magie.

L'accuſation intentée aux Fils de Jacob leur cauſa moins de conſternation que d'étonnement. Ils proteſtèrent de leur innocence, & s'offrirent de demeurer tous Eſclaves en Egypte, ſi un ſeul d'entr'eux étoit coupable du crime dont on les chargeoit. On fit des perquiſitions. On ouvrit les Sacs. La Coupe fut trouvée dans celui de Benjamin. Joſeph adoucit

39. KIRCHER *in Obeliſco Pamphylio.* Tom. I. pag. 72. &c.

cit la ſentence qu'ils avoient prononcée contr'eux-mêmes, & dit qu'elle ne ſeroit exécutée qu'envers celui qui avoit commis le crime, & que celui-là ſeul demeureroit Eſclave en Egypte.

XXXIX. DISCOURS.

Joſeph ſe fait connoitre à ſes Frères. GEN. XLV.

QUelque douce que dût paroitre aux Patriarches la ſentence qui venoit d'être prononcée, Juda fit des efforts extraordinaires pour en prévenir l'exécution. Il adreſſa des Diſcours preſſans à Joſeph pour le déſarmer. Moyſe fournit en les exprimant un des plus beaux modèles du ſtile pathétique. Les paroles que ce Légiſlateur attribue à Juda ne peuvent être ignorées d'aucun de nos Lecteurs. Mais nous ne pouvons nous empêcher de raporter ici la paraphraſe que nous en trouvons dans Philon, & qui eſt un des plus beaux endroits du Traité auquel il a donné le nom de Joſeph. [1] *Lors que nous parumes* (c'eſt dans la bouche de Juda que Philon met ces paroles) *Lors que nous parumes la première fois devant vous, nous répondimes aux queſtions que vous nous fites touchant notre Famille. Nous vous dîmes que nous avions un Père plus accablé par ſes malheurs que par ſes années : un Père dont la vie fut comme une lutte continuelle contre l'adverſité. Nous ajoutâmes que nous avions un Frère qui lui eſt extrémement cher,* [*comme le ſont ordinairement aux Vieillards les Enfans qu'ils ont dans leurs dernières années,*] *& qui eſt reſté ſeul de ſa Mère, ſon ainé ayant péri d'une mort tragique : vous nous ordonnâtes*

1. PHILO Lib. *de Joſeph.* pag. 558.

donnâtes de vous l'emmener, & cet ordre fut accompagné de grandes menaces dont la terreur nous ſuivit dans tout le chemin, & qui empoiſonnèrent tout le reſte de notre Voyage. Nous racontâmes à notre Père ce que vous nous aviez commandé. Il refuſa pendant long-temps de remettre cet Enfant à notre conduite. Son amour lui ſuggéroit des ſujets de crainte pour lui. Il céda enfin, preſſé par la famine, & en nous le confiant il nous fit mille reproches de ce que nous vous avions déclaré qu'il avoit un Fils. Il s'arracha de cette partie de lui-même, & déplora mille fois la néceſſité qui le ſéparoit d'un Enfant ſi néceſſaire au bonheur de ſa vie. Comment donc oſerons-nous aborder un Père qui a des ſentimens ſi tendres? De quel œil oſerons-nous le regarder, ſi nous ne lui ramenons cet Enfant que vous condamnez à l'eſclavage? Ce bon Vieillard expirera dès qu'il apercevra que ce Fils n'eſt plus avec nous. Nos Ennemis inſulteront à notre malheur, & nous traiteront comme d'infames Parricides. Je ſerai accuſé de ce qu'il y a de plus odieux dans ce crime. C'eſt moi qui fis les plus fortes inſtances à mon Père pour l'engager à laiſſer partir ce Fils: je m'engageai par les promeſſes les plus fortes, & en offrant les gages les plus précieux de le ramener: c'eſt à moi qu'il l'a confié: c'eſt à moi qu'il en demandera compte. Ayez pitié, je vous prie, de la déſolation où ſe plongera un Vieillard s'il ne revoit un Enfant, qu'il n'a laiſſé aller qu'à contre-cœur. Que s'il faut une victime à votre Courroux, me voici pour prendre la place de celui qui l'a excité. Impoſez-moi la peine qu'il a méritée. Exécutez en ma perſonne la ſentence que vous avez prononcée contre lui. Je conſentirai de bon cœur à être parmi vos Eſclaves, pourvû que vous rendiez la liberté à mon Frère. Faites-le moins

pour

pour l'amour de cet Enfant, que pour l'amour d'un Vieillard absent. Ne souffrez pas que nous ayons cherché inutilement notre refuge sous votre main droite, comme près d'un Autel sacré, destiné à être la ressource des malheureux. Ayez pitié d'un Vieillard qui pendant tout le cours de sa vie a cultivé les Arts dignes d'un Homme de probité, & qui est en vénération parmi tous les Syriens, quoiqu'il professe une autre Religion que la leur, & qu'il suive un genre de vie différent. C'est ainsi que Philon paraphrase le Texte de Moyse.

Les Discours de Juda pénètrèrent le cœur de Joseph. Le trouble qui agitoit ses Frères : la pensée de la douleur que Jacob alloit ressentir, s'il ne voyoit revenir son cher Benjamin, & s'il aprenoit qu'il étoit dans l'esclavage : le desir d'embrasser lui-même son Père, ces motifs l'emportèrent enfin sur toutes les maximes de prudence humaine & de Politique, & lui inspirèrent le dessein de se donner à connoître à sa Famille. Il écarta d'abord tous les Egyptiens, & il voulût être seul avec ses Frères, lors qu'il se découvrit à eux. Quand la Nature veut se donner l'essor, elle cherche à n'être occupée que d'elle-même. Elle éloigne tout ce qui pourroit la distraire. La diversion est insuportable dans les mouvemens de l'amour & de la tendresse. Nous n'aimons pas à découvrir notre cœur en la présence de ceux qui ne peuvent pas entrer dans nos sentimens, & les partager en quelque sorte avec nous.

Lorsque Joseph fut seul avec ses Frères, il commença par verser des larmes, qu'il accompagna de ces tendres paroles : *Je suis Joseph.* Vers. 3. *Mon Père vit-il encore ?* Et comme ses Frères &c. étoient troublez & ne pouvoient lui répondre,

il

il *les raſſura* en leur diſant : *Je vous prie, aprochez-vous de moi, & ils s'aprochèrent de lui, & il leur dit; Je ſuis Joſeph votre Frère, que vous avez vendu pour être mené en Egypte. Mais maintenant ne ſoyez point en peine, & ne vous laiſſez point accabler de ce que vous m'avez vendu. Car c'eſt Dieu qui m'a envoyé ici pour la conſervation de votre vie. Car voici il y a déja deux ans que la famine eſt ſur la Terre, & il y aura encore cinq ans pendant leſquels il n'y aura ni labourage ni moiſſon. Mais Dieu m'a envoyé devant vous pour vous faire ſubſiſter ſur la Terre, & pour vous faire vivre par une grande délivrance. Ce n'eſt pas vous, c'eſt Dieu qui m'a envoyé & qui m'a établi pour Père à Pharao.*

Joſeph, après avoir raſſuré ſes Frères par des Diſcours ſi touchans, les preſſa d'aller aprendre inceſſamment à Jacob qu'il vivoit encore, qu'il commandoit à toute l'Egypte, & de le conjurer qu'il vînt ſans délai dans ce Royaume. Mais de peur que les infirmitez du Patriarche, & la longueur du chemin ne l'empêchaſſent d'entreprendre ce Voyage, il lui fit propoſer qu'il vînt habiter en Goſſen qui étoit une Province de la baſſe Egypte, à l'Orient du Nil, aboutiſſant à l'Arabie, & Frontière de la Paleſtine. Cette Province n'étoit pas éloignée de la Ville dans laquelle les Rois d'Egypte faiſoient leur réſidence, où Joſeph demeuroit lui-même avec Pharao.

Verſ. 43. Elle eſt apellée *Tſohan* dans le Pſeaume ſoixante & dix-huitième, & *Tanis* par quelques Auteurs profanes. Cette proximité fut un des motifs que Joſeph allégua pour déterminer Jacob à faire ſon ſéjour en Goſſen, d'où ce Patriarche pourroit avoir facilement commerce avec Joſeph,

Joseph. C'est ce que Moyse a exprimé dans ces paroles que Joseph adresse à ses Frères : *Hâtez-vous d'aller vers mon Père, & dites-lui :* Vers. 9. *Ainsi a dit ton Fils Joseph, Dieu m'a établi Seigneur sur toute l'Egypte. Descen donc vers moi, & ne t'arrête point. Et tu habiteras dans la Terre de Gossen. Et tu seras près de moi, toi & tes Enfans, & les Enfans de tes Enfans.* Il lui promit de l'entretenir là avec sa Famille.

Joseph disposoit ainsi d'une Province de l'Egypte à l'insû de Pharao. Il le pouvoit sans commettre son autorité. Aussi ce Prince eut à peine apris l'arrivée des Enfans de Jacob, qu'il ratifia tout ce que Joseph leur avoit promis. Il leur parla lui-même. Il les exhorta à partir, & à revenir incessamment. Il ordonna qu'on les munît de toutes les voitures, & de toutes les provisions dont ils auroient besoin pour leur Voyage. De peur que le transport de leurs meubles ne retardât leur retour, & la joye de Joseph, il leur dit de ne pas les regretter, & leur promit qu'il les dédommageroit amplement en Egypte de tout ce qu'ils auroient abandonné en Canaan. Il est vrai que l'équivoque de la Langue sainte pourroit souffrir que ces paroles, *ne regrettez point vos meubles,* Vers. 20. fussent traduites, *ne laissez aucun de vos meubles,* & c'est ainsi que la Vulgate les a entendues : mais la nature du Discours de Pharao détermine assez cette ambiguité, & nous fait préférer le premier de ces sens à l'autre.

XL. DIS-

XL. DISCOURS.

Joſeph fait des preſens à ſes Frères.
GEN. XLV. 21. *&c.*

JOſeph exécuta les ordres de Pharao, & fut le Miniſtre de la libéralité & de la magnificence de ce Prince. Il chargea ſes Frères de riches préſens pour Jacob. Il leur fournit des vivres & des Chariots. Il leur donna à chacun des robes de rechange. C'eſt en cela que conſiſtoit une partie des richeſſes des Anciens. On voit dans le Livre des Juges que Samſon veut que *trente robes de rechange* ſoient le prix qu'il donneroit à celui qui expliqueroit ſon Enigme, ou celui qu'il recevroit, ſi l'on ne pouvoit parvenir à cette explication. Naäman avoit *dix robes de rechange* parmi les richeſſes qu'il portoit dans le Royaume d'Iſraël, lorsqu'il y alla chercher le Prophète Elizée. Du temps des premiers Empereurs Romains, cette eſpèce de luxe avoit tellement augmenté, que le Préteur Lucullus avoit deux cens robes de rechange, comme le raporte [1] Plutarque dans la vie de ce Conſul; & ſi nous en croyons [2] Horace, ce nombre alloit juſques à cinq mille. C'eſt à cet uſage ſans doute que S. Jaques fait alluſion dans le Chapitre V. de ſon Epî-

Juges XIV. 13.

II. Rois V. 5.

1. PLUTARCH. Tóm. I. *in vitâ Luculli.* pag. 518.
2. ——— *ſibi millia quinque*
Eſſe domi chlamidum ———
HORAT. Lib. I. Epiſt. VI. v. 44.

Epître : *Vous riches, pleurez sur vos misères. Vos richesses sont pourries. Vos vêtemens sont rongez.* Vers. 1.

Benjamin fut distingué par le nombre & par la valeur des présens qu'il reçut, & comme cette distinction auroit pû exciter quelque jalousie, & que l'élévation de Joseph auroit pû donner occasion à des disputes parmi ses Frères, il les exhorta sur tout à la concorde & à l'union.

Telle fut la manière dont Joseph se fit connoitre à ses Frères, & les démarches qu'il fit pour donner de ses nouvelles à Jacob, & pour le revoir. Mais pourquoi différa-t-il pendant si long-temps à remplir de si grands devoirs? Il n'est pas étonnant qu'il n'eût eu aucun commerce avec le Païs de Canaan durant les années de sa captivité. Les Postes & les Courriers n'étoient pas établis alors comme dans nos jours, & tout ce qu'il auroit pû faire savoir à Jacob, n'auroit été propre qu'à mettre la division dans sa Famille, & qu'à jetter la consternation dans l'ame du Père, sans être d'aucun secours au Fils. Mais Joseph ne se fit connoitre à ses Frères que la seconde année de la famine. Sept années d'abondance s'étoient déja écoulées. Il y en avoit donc neuf qu'il étoit dans l'élévation. Pourquoi différa-t-il si long-temps de faire savoir à Jacob la vie & la dignité d'un Fils qui lui étoit si cher, & qu'il croyoit mort depuis tant d'années? Comment se peut-il qu'un bon Fils renvoyât à un avenir incertain de procurer cette joye à un bon Père? Comment, au lieu de lui donner ce plaisir lui prépare-t-il de nouvelles peines? Car Joseph avoit déja retenu Siméon dans les fers; il paroit qu'il étoit réſolu

réſolu de retenir Benjamin, & que ſans les inſtances de Juda, Jacob n'auroit plus revû ce cher Fils. Comment le premier ſoin de Joſeph, lorsqu'il vit que Canaan alloit être envelopé dans le fleau univerſel de la famine, ne fût-il pas de pourvoir à la ſubſiſtance de ſa Famille? Celui qui préſidoit ſur toute l'Egypte, & qui, ainſi que nous l'avons vû, diſpoſoit d'une Province entière, même ſans la participation de Pharao, craignoit-il quelque Cataſtrophe en découvrant quelle étoit ſa Nation & le lieu de ſa naiſſance? Et quand cette crainte auroit été fondée, ne devoit-il pas braver le péril, remplir ſes devoirs, & abandonner l'événement à la Providence?

Il eſt bien difficile ſans doute de digérer cette difficulté, de ne pas former quelque jugement peu honorable à Joſeph, de ne pas ſoupçonner qu'il avoit du moins quelque légère atteinte d'un mal trop commun parmi les Hommes parvenus aux grandeurs ſuprêmes, qui eſt de ne pas aimer à jetter les yeux ſur leur premier état, & à le faire connoitre aux autres. Tout ce que nous pouvons faire de plus avantageux à la mémoire de ce Patriarche, c'eſt de ſuſpendre en partie notre jugement ſur tous ces articles, de préſumer qu'il avoit par devers lui quelques bonnes raiſons de ſa conduite qui ne nous ſont pas connuës, de faire valoir celles qui ſont propres à le juſtifier en partie, ſinon à le diſculper entièrement. Peut-être l'amitié qu'il avoit pour Benjamin lui fit-elle craindre de l'expoſer à l'envie de ſes Frères. Peut-être voulut-il cacher à Jacob le crime dont ſes Fils avoient été capables. Peut-être auſſi que la prudence l'engageoit à ne riſquer en aucune

ne façon ſa fortune, dans un temps où elle étoit ſi néceſſaire à ſa Famille, & c'eût été la riſquer en quelque ſorte que de ſe faire connoître à l'Egypte. Mais après avoir raporté ces raiſons, & leur avoir donné tout le poids qu'on peut leur attribuer, nous reconnoiſſons ingenûment que le reſpect que nous avons pour un Homme favoriſé du Ciel, nous a prévenus pour des argumens qui ne nous paroiſſent pas tout-à-fait concluans en ſa faveur. S'il avoit été queſtion d'un Homme vulgaire, nous aurions condamné, ſans héſiter, une timidité & une Politique qui ſemblent avoir prévalu ſur les ſentimens de la Religion & de la Nature.

Les Fils de Jacob partirent d'Egypte, & arrivèrent en Canaan où ils racontèrent à leur Père toutes les merveilles qu'ils venoient de voir. L'excès de la joye de ce Patriarche troubla ſa Raiſon, & fit violence à ſon tempérament. Il ne pût ſe perſuader que Joſeph vécût encore, & il ſe pâma en écoutant ce qu'on lui diſoit de la grandeur & de la vie, d'un Fils dont il pleuroit la mort depuis tant d'années. Il revint de ſa pâmoiſon. Le Paraphraſte Chaldaïque traduit, *le S. Eſprit ſe repoſa ſur Jacob*, & ſuit dans ſa traduction une [3] Maxime des Juifs qui porte *que le S. Eſprit n'habite point dans les ames triſtes, & qu'il ne demeure qu'avec ceux qui ſont dans la joye.* Il avoit abandonné Jacob durant l'affliction que lui avoit cauſé la mort de Joſeph. Il revient à lui dès qu'on raporte que Joſeph eſt encore au Monde. Le Patriarche revenu de ſa pâmoiſon jetta les yeux ſur les préſens que ſes

3. Voi. FAGIUS ſur Geneſ. XLV. 27. c'eſt le ver. 26. dans notre Verſion. Dans le I. Vol. des Critiq. pag. 379.

ſes Fils avoient aportez d'Egypte, & qui lui furent autant de preuves de la vérité de leur narration. Surtout il fut frapé à la vûe de ces Chariots que ſon Fils lui envoyoit pour le Voyage. Alors ne doutant plus de la vie de Joſeph, & tout rempli des tranſports que lui cauſoit l'eſpérance de le revoir : *C'eſt aſſez*, dit-il, *Joſeph mon Fils vit encore. J'irai, & je le verrai avant que je meure!*

A peine Jacob étoit-il parti pour l'Egypte que Dieu lui apparût dans le même lieu que la piété de ſon Pere Abraham avoit rendu célebre. Il lui promit de l'accompagner dans ſon Voyage, de lui faire voir Joſeph ſon Fils, qui *lui fermeroit les yeux*. C'étoit une des marques de tendreſſe que l'on donnoit aux mourans. [4] Pénélope dans Homere parlant de Télemaque à Ulyſſe, prie les Dieux que ce Fils ferme les yeux à l'un & à l'autre, & [5] Ovide a ainſi paraphraſé le Texte du Poëte Grec :

Genes. XLVI. 4.

Dî precor, hoc jubeant ut euntibus ordine fatis,
Ille meos oculos comprimat, ille tuos.

Les Poëtes, & les Hiſtoriens profanes nous en fourniſſent d'autres Exemples.

Jacob arriva dans la terre de Goſſen ; il le fit ſavoir à Joſeph, afin qu'il vînt au devant de lui. Il eſt étonnant que les Septante ayent pris le mot Hébreu *Horoth*, qui ſignifie *annoncer*, pour une Ville, & qu'ils ayent ainſi traduit le Texte de Moyſe : *Jacob envoya Juda à Joſeph afin qu'il vînt au devant de lui à* Horoum.

4. *Iliad.* Lib. X. verſ. 252. 253.
5. OVID. Epiſt. I. verſ. 101. Voi. *Æneid.* Lib. IX. ver. 487. LUCAIN *Pharſal.* V. ver. 280.

XLI. DIS-

XLI. DISCOURS.

Jacob mourant bénit les douze Patriarches.
GEN. XLVIII. XLIX.

JAcob vecut dix & ſept années en Egypte, témoin de la grandeur de Joſeph, & de ſes vertus. Après ce terme expiré il vit aprocher la mort, & voulut avant que de mourir donner la bénédiction Prophétique, & Patriarchale à ſa Famille. Il manda Joſeph, & ayant apris l'arrivée de ce cher Fils, il ſentit qu'elle lui donnoit une nouvèle vigueur. Il recueillit toutes ſes forces pour prononcer ces Diſcours ſententieux que Dieu alloit lui inſpirer. Il déclara d'abord qu'il adoptoit Ephraïm & Manaſſé afin qu'ils tinſſent déſormais le même rang que les autres Patriarches; & pour exprimer l'égalité qu'il y auroit entre ces deux Neveux & leurs Oncles, il dit qu'ils auroient *la même portion que Ruben, & que Siméon*, qui étoient les Fils ainez de Jacob & de Léa. L'Hiſtorien ſacré met ici dans la bouche de Jacob des paroles dont on n'aperçoit pas bien la liaiſon; *Quand je venois de Paddan Aram, Rachel mourut en chemin.* Mais elles expriment le motif qui portoit ce Patriarche à élever les Fils de Joſeph à une Dignité ſi éminente, c'eſt qu'ils étoient les Petits-Fils de cette Rachel, dont il rapelloit le ſouvenir, & dont la mort lui avoit été ſi amère, & ſi douloureuſe. Genef. XLVIII. 5. Ibid. v. 7.

Joſeph fit aprocher Manaſſé & Ephraïm.

Jacob, qui n'apercevoit les objets que confuſément, demanda qui étoient ces Enfans, & ayant apris que c'étoient les Fils de Joſeph, il s'attendrit. Il les embraſſa, il les baiſa, & il
Ib. vſ. 11. dit à Joſeph : *Je ne croyois pas voir ton viſage, & voici Dieu m'a fait voir toi, & tes Enfans!* Joſeph craignoit que ſon Père ne fût trop ému en les embraſſant trop long-temps. Il les retira d'entre ſes Genoux, & les plaça à côté de ce bon Vieillard, Manaſſé qui étoit l'aîné, à la gauche; & Ephraïm qui étoit le plus jeune, à la droite.

Le Patriarche tendit les mains, pour les poſer ſur la tête de ces deux Enfans, (& c'eſt le plus ancien monument que nous ayons de l'impoſition des mains) mais il mettoit la main droite ſur la tête du plus jeune, & ſa gauche ſur celle de l'ainé. Joſeph crût que c'étoit une mépriſe cauſée par les infirmitez du Patriarche. Il voulut tranſpoſer ſes mains, mais Jacob lui témoigna que cette circonſtance avoit été dirigée par la Providence, qui donnoit la prééminence au plus jeune ſur ſon ainé. Il dit à Joſeph que véritablement des Nations nombreuſes ſortiroient de Manaſſé, mais qu'il en ſortiroit de plus nombreuſes d'Ephraïm. Cet Oracle fut accompli à la lettre. Nous voyons que dans le dénombrement qui eſt raporté au premier
Verſ. 33. Chapitre des Nombres, la Tribu d'Ephraïm
35. pouvoit fournir quarante mille cinq cens Hommes propres à porter les armes, & que celle de Manaſſé n'en avoit que trente-deux mille deux-cens. Mais ce n'eſt pas ſeulement de la plu-

1. C'eſt ce que les Juifs diſent aux Garçons, ils diſent aux Filles, *Dieu vous faſſe comme à Sara & à Rebecca.* Gre-

pluralité des Hommes que cette promeſſe doit être entendue. Si on la reſtreignoit à cette idée, on ne trouveroit pas qu'elle eût toûjours été accomplie, puisque dans un dénombrement de la Tribu de Manaſſé fait long-temps après ce premier, l'on comptoit cinquante-deux mille ſept cens Hommes propres à faire la Guerre; au lieu que l'on n'en trouva que trente-deux mille ſix cens dans la Tribu d'Ephraïm. Cependant cette dernière Tribu fut toûjours plus conſidérable que l'autre. Joſué en étoit ſorti. Elle fut la premiére du Royaume d'Iſraël, * & le Royaume entier eſt ſouvent nommé *Ephraïm*. Il ſeroit bien difficile de rendre d'autre raiſon de cette préférence que la volonté même de Dieu, qui diſtribue ſes biens comme il lui plait, & qui a ſouvent préféré les plus jeunes à leurs ainez. C'eſt ainſi que nous voyons Sem préféré à Japhet; Iſaac à Iſmaël; Jacob à Eſaü; Juda & Joſeph à Ruben; Moyſe à Aaron; & David à tous ſes Frères.

Nombr. XXVI. 34.

* Eſai. VII. 25. 8. 9. 17. XI. 13.

L'impoſition des mains fut ſuivie de la bénédiction que Jacob donna à Ephraïm & à Manaſſé. Il leur déclara que leur proſpérité ſeroit ſi grande, que déſormais quand on voudroit ſouhaiter de grands biens à un Iſraëlite, on lui diroit; *Dieu te faſſe tel qu'Ephraïm & Manaſſé*, [1] & ce formulaire de bénédiction eſt encore en uſage parmi les Juifs.

Genes. XLVIII 20.

Jacob, après avoir béni les Enfans de Joſeph, bénit Joſeph même, & il lui donna plus qu'à ſes Frères: *Cette portion*, lui dit-il, *que j'ai priſe avec mon Epée, & mon Arc ſur les Amorrhéens.*

Ib. vſ. 22.

[1] GROTIUS ſur Geneſ. XLVIII. 20. dans le I. Vol. des Critiques, pag. 397.

morrhéens. Quelques Interprètes ont crû que ce Patriarche attribuoit ainſi le droit d'aineſſe à Joſeph, parce qu'il étoit Fils de cette Femme qu'il avoit voulu épouſer, & qui n'avoit été précédée de ſa Sœur, que par fourberie. Il eſt certain que Joſeph eut les prérogatives de l'ainé, dans le partage que Jacob fit à ſes Enfans. Mais l'Auteur du premier Livre des Chroniques en raporte une autre raiſon. Il dit que c'étoit parce que Ruben étoit déchû de ſon droit d'aineſſe par ſon Inceſte avec Bilha.

1. Chron. V. 1.

Il ſeroit plus important de déterminer quelle eſt la penſée de Jacob, lorſqu'il parle de ce Païs qu'il avoit conquis, *avec ſon Epée & avec ſon Arc*, & qui, ſelon les ordres de ce Patriarche mourant, devoit tomber dans la Tribu de Joſeph, lorſqu'après la conquête de Canaan on en feroit le partage. Queſtion à laquelle il eſt difficile de ſatisfaire. On ſait bien à peu près où étoit ſituée cette portion de Païs. C'étoit près de Sichar Ville de Samarie. Cela eſt raconté dans le Chap. II. de l'Evangile ſelon S. Jean. Mais dans quelle occaſion elle avoit été conquiſe, & ſi la Ville de Sichar étoit celle-là même qui eſt appellée *Sichem*, & où Jacob avoit acheté un champ de la main des Enfans d'Hémor: c'eſt ce qui ſouffre de grandes difficultez, & qui a donné occaſion à une grande diverſité d'opinions parmi les Interprètes.

Geneſ. XXXIII. 19.

Quelques-uns ont conclu de la reticence de Moyſe, (car cet Hiſtorien ne raconte nulle part cette Conquête de Jacob) que le Patriarche

2. PLUTARCH. Tom. I. dans la vie d'Aratus. p. 1021.
3. Voi. *Diſcours* XXI. pag. 340. citation 50. &c.
4. JARCHIUS *in Geneſ.* XLVIII. 22. fol. 53. pag. 1.

che n'avoit conquis aucune portion de Païs ſur les Amorrhéens, mais que *l'Epée & l'Arc* étoient gravez ſur la Monnoye des Patriarches; que conquérir par l'Epée & par l'Arc déſignoit ici l'achat fait par Jacob, & que ce Païs dont il eſt queſtion étoit ce même Champ dont nous avons parlé, & qu'il avoit acheté des Enfans d'Hémor. C'eſt ainſi que l'ancienne Monnoye [5] des Perſes étoit appellée Sagittaire, parce que le Sagittaire y étoit gravé. [5] Nous en avons vû d'autres exemples.

[4] Quelques Juifs ont dit que Jacob avoit conquis la Ville de Sichem, après l'injure qui y avoit été faite à Dina ſa Fille: ce qui eſt apuyé ſur cette remarque que la Ville de Sichem échût en partage à la Tribu d'Ephraïm. Mais cela paroit directement contraire aux proteſtations que fit ce Patriarche contre l'action ſanguinaire de Siméon & de Lévi: outre que les Sichémites étoient Héviens, & non pas Amorrhéens.

[5] S. Jérôme prend cette *Epée* & cet *Arc* dans une ſignification myſtique, pour la juſtice de Jacob, qui lui aquit cette protection Divine par laquelle il triompha des Sichémites, explication ſujette à la même difficulté que la précédente, & à pluſieurs autres.

[6] Un des plus célèbres Critiques entend les paroles de Jacob dans un ſens Prophètique. Il croit que ce Patriarche dit qu'il a conquis ce Païs, parce que ſa Poſtérité devoit le conquérir un jour: comme ſi Jacob pouvoit dire qu'il donnoit aux Deſcendans de Joſeph un Païs dont ils

5. Voi. HIERON. Tom. III. *Quæſt. in Geneſ.* pag. 225.
6. GROTIUS ſur Geneſ. XLVIII. 22. ibid. pag. 398.

ils feroient eux-mêmes la Conquête par leur courage, & aux dépens de leur vie.

Il eſt bien plus naturel d'avoir recours pour l'éclairciſſement de cette difficulté à une ſolution dont on a beſoin dans tant d'autres occaſions, c'eſt que la narration de Moyſe eſt conciſe, & que l'Hiſtorien y omet diverſes circonſtances auxquelles il fait alluſion.

Jacob appella ſes douze Fils, & leur déclara ſes dernières volontez & leurs futures deſtinées. Il y a peu d'endroits dans le Vieux Teſtament qui ſoit plus difficile à expliquer que le
Verſ. 28. Chap. XLIX. de la Genèſe, qui contient les dernières paroles de ce Patriarche.

I. Il y a des difficultez qui viennent de l'obſcurité des expreſſions qui y ſont employées. Par exemple dans le verſet ſecond on peut traduire *vous êtes*, ou *vous auriez été le commencement de ma force*; ou *vous êtes la première cauſe de mes douleurs*. L'une de ces Interpretations déſigne l'aineſſe de Ruben; l'autre porte ſur ſon inceſte. Par exemple le terme du verſet 5. que quelques-uns traduiſent *demeures*, *Siméon & Lévi ſont des inſtrumens de vangeance dans leurs demeures*, a diverſes ſignifications. Les uns traduiſent *Nôces*, & le font dériver d'un mot qui ſignifie *ſe marier*. Les autres traduiſent *Conſeils*, les autres *conventions*, les autres *fraudes* & *machinations*. Par exemple encore dans le verſet 6, on peut traduire également, *ils ont percé un Taureau*, & *ils ont percé un mur*. Le mot de *Taureau* ſeroit un terme collectif qui ſignifieroit en général *le Bêtail*, & Jacob feroit alluſion à ce qu'il eſt dit dans le Chap. XXXIV. de la Genèſe, que Siméon & Lévi prirent les Brebis, les Bœufs & les Anes

Anes des Sichémites. La phraſe, *ils ont percé un mur*, ſeroit une façon de parler plus générale encore, qui marqueroit tous les ravages que les deux Fils de Jacob firent dans la Ville de Sichem. Par exemple encore dans le verſet 21. les paroles de l'Original peuvent ſignifier que *Nephtali eſt une Biche qui a été miſe en liberté*, [7] ou qu'il eſt un *Arbre qui pouſſe des rameaux*. Par exemple encore au verſet 23. on peut traduire, *ſes bras ont été affoiblis*; ou *ſes bras ont été fortifiez*. Le verſet 26. eſt presque inintelligible. Les Verſions ordinaires le traduiſent ainſi : *Les bénédictions de ton Père ont ſurpaſſé les bénédictions de ceux qui m'ont engendré, quand on remonteroit juſqu'au bout des Collines éternelles, elles ſeront ſur la tête de Joſeph, & ſur le ſommet de la tête de celui qui eſt Nazarien entre ſes Frères.* Ceux qui y cherchent le moins de myſtère croyent que Jacob marque qu'il fait plus de vœux en faveur de ſon Fils Joſeph que ſes Pères n'en avoient fait pour lui-même, & qu'il lui ſouhaite des richeſſes immenſes, & au deſſus de toutes celles qu'on recueilloit dans les Montagnes de la Judée. L'Interprète du Teſtament de Jacob trouvera donc d'abord des difficultez innombrables dans le ſens des termes de ce Patriarche.

II. Quand on a rencontré le ſens de ces termes, on eſt arrêté par l'Eſprit de Métaphore qui y règne presque par tout. Les Orientaux ſe donnoient de grandes licences ſur cet article, & celles du Teſtament de Jacob ſont ſi éloignées du génie des autres Nations, que l'on

7. BOCHARTI *Hieroz.* Lib. III. Cap. XVIII. Part. I. pag. 896.

d'examiner les paroles de Jacob ſelon les Loix d'une bonne Critique, ils leur ont donné un ſens proportionné à leurs propres Syſtèmes Théologiques. L'on a porté ſi loin cette prévention, [8] qu'Origène, [9] Tertullien & quelques autres ont crû que ces Paroles, que nous avons citées dans l'article de Siméon & de Lévi : *Ils ont percé un mur*, déſignent le meurtre commis en la Perſonne du Meſſie. Il s'eſt trouvé des Interprètes qui ont crû que le Siècle du Meſſie étoit prédit dans ces paroles que nous avons auſſi alléguées ; *Quand on remonteroit juſqu'au bout des Collines éternelles &c.*

Geneſ. XLIX. 26.

VII. Mais ce qui fait la plus grande difficulté dans le Teſtament de Jacob, c'eſt qu'il contient des prédictions équivoques, & dont il eſt difficile de déterminer l'accompliſſement.

Une partie de ces difficultez ſont raſſemblées dans le plus fameux, & le plus important des Oracles que prononça ce Patriarche. C'eſt celui qui concerne le *Schiloh*. S'il eſt démontré par les argumens des Chrétiens, & de l'aveu même de pluſieurs Juifs, que c'eſt en la Perſonne du Meſſie que cet Oracle devoit avoir ſon accompliſſement, on n'en fixe pas ſans peine toutes les vues & toute la préciſion. Ces réflexions montrent combien le Teſtament de Jacob demande que les grands Hommes aportent leurs ſoins à l'éclaircir, & nous empêchent d'entrer dans toutes les diſcuſſions Critiques que demanderoit ce trop riche & trop pénible ſujet. Nous nous contenterons donc de paraphraſer les prédictions de Jacob mourant, & les bénédictions

8. ORIGEN. Tom. I. *Homil.* XVII. *in Geneſ.* pag. 57.
9. TERTULLIAN. *contra Judæos*, Cap. XI. pag. 195.

tions qu'il donna à quelques-uns de ſes Fils, & nous n'inſiſterons que ſur la Prophétie touchant le *Schiloh*, à laquelle les Chrétiens prennent un plus grand intérêt. Voici notre Paraphraſe dans laquelle nous éclaircirons, autant qu'il nous ſera poſſible, les difficultez que nous venons d'indiquer.

Ruben, vous êtes le premier de mes Fils. Vous aviez droit de prétendre aux prérogatives de la Primogèniture, & rien n'auroit été capable de vous en priver, ſi vous aviez été le premier en ſageſſe comme vous l'étiez en âge. Mais la brutale action dont vous vous êtes rendu coupable lorsque vous avez commis un inceſte avec Bilha, vous enlève tous ces avantages. L'Hiſtoire, qui raportera les faits mémorables de vos Frères, & de leurs deſcendans, n'aura presque rien à raconter ni de vous, ni de votre Poſtérité. Vos droits d'aineſſe ſont paſſez à vos Frères; la Royauté à la Tribu de Juda; la Sacrificature à la Tribu de Lévi; & la double portion à celle de Joſeph. Voyez Geneſ. XLVIII. 5.

Siméon & Lévi ont fait une expédition ſanguinaire, dont le châtiment s'étendra juſques à leurs deſcendans. Le ſang des Sichémites, que ces deux Frères ont verſé ſi inhumainement, & les ravages qu'ils ont fait dans la Ville de Sichem, crieront vangeance contr'eux juſques à la Poſtérité la plus reculée. Comme ils ſe ſont unis pour un crime je préviendrai à jamais une ſemblable liaiſon. *Je les diviſerai en Jacob. Je les diſperſerai en Iſraël.* Verſ. 7. Quand la Terre de promiſſion aura été donnée à la Poſtérité d'Abraham, & qu'elle lui ſera partagée, la Tribu de Siméon, & celle de Lévi n'auront point de Terre contiguë. Leur Païs Voyez Joſué XIX. 1.

ſera

ſera enclavé dans celui des autres Tribus. Les Terres qui ſeront aſſignées aux Deſcendans de Siméon, ne pourront pas ſuffire à les contenir. Ils ſeront contraints d'aller conquérir de quoi ſe loger. La pauvreté ſera leur partage dans tous les Siècles, & pluſieurs d'entr'eux ſeront reduits, pour fournir à leur entretien, d'exercer * les emplois les plus vils, & les plus pénibles parmi les autres Tribus.

1.Chron. IV. 39. 42.

Celle de Lévi n'aura d'autre ſubſiſtance que les Contributions qui leur ſeront fournies par tout le Peuple †: & lorsque dix Tribus ſe ſépareront de celle de Juda, qui eſt le centre de toutes les autres, les Lévites ſouffriront de ce Schiſme. Ils ſeront obligez ou d'être à la merci d'un Peuple Schiſmatique, ou de voir le nombre de leurs néceſſiteux s'augmenter. Mais ſi la Tribu de Lévi eſt envelopée dans le châtiment infligé à celle de Siméon, comme elle l'a été dans ſon crime, elle en ſera bien-tôt affranchie. Le zèle d'un ſeul Lévite attirera la faveur Divine ſur tous les autres. La peine qui lui eſt infligée de ne poſſéder aucune Terre en proprieté, changera de nature. La diſette des Lévites fera leur richeſſe. Ils participeront à toutes les offrandes qui ſeront conſacrées à Dieu, & Dieu ſera lui-même *leur portion & leur héritage*.

Voyez 2.Chron. XIV. 12. 13.

Voyez Nombr. XXV. 11. 12.

Les Païs qui tomberont en partage à la Tribu de Zabulon auront une ſituation avantageuſe pour le Commerce. Ils auront la Mer Méditerranée pour bornes du côté de l'Occident, &

* C'eſt une tradition parmi les Juifs que la Tribu de Siméon étoit une Pépinière de Maîtres d'Ecole pour les autres Tribus. Voyez le Targum de Jéruſalem ſur ce paſſage, &

TER-

& la Mer de Tibérias du côté de l'Orient, & ils étendront leurs Frontières juſques à la Phénicie.

Les Enfans d'Iſſachar habiteront les lieux les plus fertiles, & les plus *délicieux* de la Terre de promiſſion. * Ils cultiveront les Sciences & les beaux Arts. † Ils s'employeront particuliérement à faire valoir leurs Terres, & recueillir leurs fruits. Ils ſeront infatigables dans ces ſortes de travaux. Les peines les moins ſuportables leur paroitront légéres, quand elles ſeront deſtinées à ce but. Ce ſera là toute leur ambition, & toute leur Politique. Ils préféreront la tranquillité domeſtique à tous les projets de grandeur. Lors qu'ils ſeront menacez de quelque invaſion, ou que les autres Tribus voudront faire des Conquêtes, ils aimeront mieux fournir des contributions, que de ſervir eux-mêmes en perſonne.

* Voyez I. Chron. XII. 32. 33.
† Joſué XIX. 18. 22.

La Tribu de * Dan remplira le ſens du nom qu'elle porte. Quoique ſon Chef ſoit le Fils † d'une Concubine, elle fournira des Juges à tout Iſraël. Elle excellera dans les ruſes militaires, & fera d'auſſi grands exploits dans la Guerre par la ſageſſe de ſes Conſeils, que par la force de ſes Armes. Dans le temps des calamitez publiques il ſortira de cette Tribu un * Homme extraordinaire. Les Serpens les plus vénimeux ne ſont pas plus funeſtes aux Hommes, & aux Bêtes, qu'il le ſera aux Ennemis du Peuple de Dieu. Il aura une fin funeſte, mais glorieuſe. Il vendra cherement ſa vie, & il vangera les opro-

* *Dan* vient d'un mot Hébr. qui veut dire *juger.*
† De Bilha. Gen. XXX. 6.
* Samſon qui étoit de la Tribu de Dan. Jug. XVI. 2.

bres

TERTULL. *contra Jud.* Cap. X. & *cont. Marcion.* Lib. III. Cap. XVIII.

† Voyez la Bénédiction que Moyſe lui donne. Deuter. XXXIII. 9. Exod. XXXII. 26. 29.

bres qu'on lui aura faits. La mort de ce généreux Guerrier procurera une délivrance à tout Iſraël. Mais pour moi je touche au bout de ma Carrière. Je ne ſaurois me promettre d'être témoin de ces merveilles, & je n'aurai point de part à ces avantages. J'aſpire à quelque choſe de plus grand, ô Dieu. J'attens d'être délivré de ce Corps mortel, & de participer à ces biens immenſes que vous reſervez à vos Enfans, dans un autre Monde.

Voi. Jug. X. 17. XI. 33. Jerem. XLIX. 1. Amos I 13. . . I. Chron. V. 22.

Les Frontières de la Tribu de Gad ſeront contiguës à celles des Peuples barbares, & expoſées à leurs incurſions. Elles en ſeront ſouvent ravagées. Mais les Gadites vaincront à leur tour ceux dont ils auront été vaincus.

La Montagne de Carmel. Joſué, XIX. 24. Deut. XXXIII. 24.

Les Enfans d'Aſer auront dans leur partage une Montagne qui produit avec abondance tout ce qui eſt néceſſaire aux beſoins, & aux délices de la vie. Ils ſeront ſi riches en bled & en huile, qu'ils en fourniront à leurs voiſins. Et comme les productions de leur Terre ſeront des plus exquiſes de la Paleſtine, on les choiſira pour [10] l'entretien des Rois, & de leurs Maiſons.

*, Barac Jug. IV. 6. † Voyez cette image employée dans le Pſeau. XVIII. 34.

La Tribu de Nephtali ſe ſignalera par des exploits militaires. Il ſortira de ſon * ſein un vaillant Homme plus rapide dans ſes Conquêtes que ne l'eſt † une Biche dans les Campagnes. Il fondra ſur ſes Ennemis, & il leur fera mordre la pouſſière. L'Eſprit de Dieu animera lui-même une Prophèteſſe pour chanter plus dignement les triomphes de ce Héros, & pour en conſerver la mémoire juſques à la fin des Siècles. La

10. Le paſſage du XXXIII. du Deuter. verſ. 24. & celui de Joſué XIX. 24. que nous avons citez à la marge prouvent

La gloire de Joseph croîtra *comme un arbre planté près des ruisseaux d'eaux courantes, & qui rend son fruit en sa saison, duquel le feuillage ne se flétrit jamais.* Il sera Chef de deux Tribus. Il a été en bute à des Ennemis formidables. Ses Frères mêmes l'ont privé de sa liberté, & ont conspiré contre sa vie. Mais après avoir été menacé de périr de disette, & d'être effacé de dessus la Terre, il servira lui-même de Père nourrissier à ceux qui lui auront fait un traitement si cruel, & il deviendra une des Pierres fondamentales de la République d'Israël. Ce mémorable événement est une suite de prodiges. Ce n'est pas aux causes secondes qu'il doit être raporté. C'est l'ouvrage de cette Providence miraculeuse qui veille pour Joseph. Une cause si glorieuse de ta grandeur & de ta félicité, mon Fils, t'en assure la continuation. Le Tout-Puissant qui s'est déclaré pour toi d'une façon si authentique, achévera son ouvrage. Il te reserve pour fournir à tout l'Univers un exemple de sa libéralité, & de sa magnificence. Aussi n'y a-t-il point de si riches vœux que je ne forme pour toi, avec confiance. Jamais mes Pères n'en firent de si fervens, ni de si magnifiques en ma faveur. L'événement surpassera encore mes prédictions. La Terre, les Cieux, la Nature, les Elémens, tout contribuera à ta grandeur. Tu seras au milieu de tes Frères ce qu'est un * Roi dans son Royaume. Et tu verras tous les jours s'accomplir ces songes surnaturels, qui dès ta plus tendre

vent, que le Païs qui échut à la Tribu d'Aser étoit le plus fertile de la Palestine.

* Le titre de *Nazarien*, qui est donné à Joseph, peut signifier un Homme qui a une Couronne sur la tête.

tendre jeuneſſe te promirent cette proſpérité dont tu jouïs, & dont tu jouïras juſques à la fin d'une vie qui atteindra les dernières bornes que Dieu a preſcrites aux Humains.

Benjamin ſera comme un Loup qui partage [11] le ſoir la proye qu'il a faite pendant le jour, & qui s'en repait juſques au matin. Sa Tribu deviendra fameuſe dans l'Hiſtoire, non ſeulement par ſes exploits, mais par ſes rapts, par ſes concuſſions, & ſes brigandages. Elle ſera couverte de toute la gloire qui peut s'acquérir à la Guerre, & de tout le blâme qui ſuit la fureur qui s'exerce dans un métier, où ſous prétexte de maintenir ſes droits par la valeur, on immole ſouvent l'innocence à la force majeure. Cette Tribu donnera veritablement des Juges, & des Rois valeureux à Iſraël. Mais elle tournera auſſi ſes Armes contre ce même Peuple, à la défenſe duquel elles devoient être conſacrées. Elle prendra par violence les Femmes qu'elle ne pourra obtenir par la douceur & par la juſtice.

Jug. XX. 14.

Jug. XXI. 18.

Nous avons parcouru les prédictions que Jacob mourant prononça ſur la deſtinée de ſes Fils, & des Tribus dont ils devoient être les Chefs. Celle de Juda occupe le quatrième rang dans ces prédictions, comme ſon Chef étoit le quatrième Fils de ce Patriarche. Nous l'avons reſervée pour la dernière, parce que nous devons nous arrêter beaucoup plus ſur les Oracles qui la concernent, que ſur ceux des autres Tribus. Nous mettons d'abord devant les yeux de notre Lecteur la verſion ordinaire des paroles de Jacob. *Juda*

Verſ. 8. &c.

11. Voi. BOCHARTI *Hieroz.* Part. I. Lib. III. Cap. X. pag. 823.

da, quant à toi, tes Frères te louëront : ta main ſera ſur le cou de tes Ennemis, les Fils de ton Père ſe proſterneront devant toi. Juda eſt un jeune Lion : mon Fils, tu ès revenu de déchirer ta proye : il s'eſt courbé & s'eſt couché comme un Lion qui eſt en ſa force, & comme un vieux Lion. Qui le reveillera ? Le Sceptre ne ſera point ôté de Juda, ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds, juſqu'à ce que le Schiloh vienne : & c'eſt à lui qu'apartient l'Aſſemblée des Peuples. Il attache à la vigne ſon Anon, & le petit de ſon Aneſſe à un fort bon ſep : il lave ſon vêtement dans le vin, & ſon manteau dans le ſang des raiſins. Il a les yeux vermeils de vin, & les dents blanches de lait. Nous expliquerons premièrement quelques termes de cette prédiction ; enſuite nous en chercherons le ſens & l'accompliſſement.

La ſignification du nom de *Juda* eſt connuë. Il vient d'un mot qui veut dire *louër*, ou *confeſſer*. Cela ne ſouffre aucune difficulté. Jacob fait alluſion au mot de *Juda*, lorſqu'il dit ; *Tes Frères te louëront*, ou *te confeſſeront*. Cela n'eſt pas conteſté.

Les expreſſions du verſet 9. ſont équivoques ; *Juda eſt un jeune Lion. Mon Fils, tu ès revenu de déchirer. Il s'eſt courbé comme un Lion qui eſt en ſa force, & comme un vieux Lion. Qui le reveillera ?* On peut attacher au terme de l'Original l'idée qu'offre à l'Eſprit cette Verſion. Jacob compare Juda à un jeune Lion, à un vieux Lion, ou à une vieille Lionne qui ſe repoſe après avoir emporté ſa proye, & dont perſonne n'auroit le courage de troubler le repos.

[12] Mais des Docteurs Juifs prétendent que le

12. Voi. *vetus Nizzachon* ſur ces mots de l'Oracle, *il s'eſt courbé comme un Lion.* pag. 33.

le Patriarche employe ici deux images opoſées, pour repréſenter deux différens états dans leſquels devoit ſe trouver la Tribu de Juda. La première image eſt celle d'un jeune Lionceau. Elle repréſente, ſelon eux, l'état de proſpérité où ſe trouveroit d'abord cette Tribu. La ſeconde image eſt celle d'une vieille Lionne, ou d'un vieux Lion, dont toute la chaleur eſt éteinte. Elle repréſente, ſelon ces mêmes Docteurs, les calamitez qui devoient ſuivre la proſpérité de cette même Tribu. Ceux qui ſont dans cette penſée attachent auſſi aux paroles qui ſuivent; *Qui le réveillera?* une idée bien différente de celle des Verſions ordinaires. Ils traduiſent; *Qui eſt-ce qui le fera relever?* C'eſt-à-dire, *qui eſt-ce qui lui rendra ſa première vigueur?* Il eſt aiſé de reconnoitre l'intérêt que les Juifs prènnent à cette dernière traduction. Elle ſe raporte à la penſée qu'ils ont que Jacob prédit des malheurs à la Tribu de Juda, & que le terme Hébreu qui a été traduit *Sceptre* par les Chrétiens, ſignifie une Verge de châtiment. Il faut avouër que ce Commentaire ne fait point de violence aux paroles du Texte Hébreu, dont l'ambiguité doit être éclaircie par des raiſons priſes du fonds de l'Oracle même, comme nous le ferons dans la ſuite de ce Diſcours.

Le terme de l'Original que tant d'Interprè-
Verſ. 10. tes traduiſent *Sceptre*, eſt équivoque. Il a deux ſignifications générales. Une ſignification litérale, & une ſignification métaphorique. Dans ſa ſignification litérale il ſignifie un *Bâton*, ou une *Verge*. Mais ce ſens vague doit être déterminé ſelon le ſujet auquel ce terme eſt employé. Quelquefois il ſignifie une *Verge*

de

de châtiment. Dans ce ſens il eſt dit que *la ſageſſe ſe trouve ſur les lèvres de l'Homme entendu: mais que la Verge eſt pour le dos de celui qui eſt dépourvû de ſens.* Quelquefois il ſignifie un *Sceptre Royal.* Dans ce ſens il eſt dit dans le Pſeaume XLV. *Ton Throne, ô Dieu, eſt à toûjours & à perpetuité: le Sceptre de ton règne eſt un Sceptre d'équité.* Quelquefois il ſignifie la *Houlète d'un Berger.* Dans ce ſens il eſt parlé *du Bétail qui paſſe ſous la Verge*, c'eſt-à-dire, que les Bergers comptent avec leur Houlète. Quelquefois il ſignifie *le ſtyle*, c'eſt-à-dire cet inſtrument dont on ſe ſervoit pour écrire, ou pour graver des caractères. Dans ce ſens il eſt dit, *de Zabulon ſont ſortis ceux qui manient la plume*, ou *le ſtyle du Scribe.* Dans tous ces paſſages le mot de *Schévet*, qui eſt celui de l'Original, ſignifie un *Bâton* ou une *Verge.*

Prov. X. 13. Verſ. 7. Ezech. XIX. 14. Jug. V. 14.

Mais ce terme a auſſi quelquefois une ſignification métaphorique. C'eſt ainſi que parce qu'un Sceptre eſt le ſymbole de l'autorité Souveraine, l'Ecriture appelle ſouvent *Schévet* cette autorité. De même, parce qu'un Berger paît ſes troupeaux avec une Houlète, l'Ecriture appelle quelquefois *Schévet* la protection que Dieu accorde aux gens de bien. *Ton Bâton & ta Houlète ſont ceux qui me conſolent*, c'eſt une expreſſion de David. *Pais ton Peuple avec ta Houlète*, c'eſt un paſſage de Michée. Une Tribu & une Famille ſont auſſi appellées *Schevet*, parce qu'une Famille eſt, par raport à une Tribu, & une Tribu par raport à un Corps de Nation, ce qu'eſt une branche, ou une Verge par raport à l'Arbre d'où elle a été coupée. Et ce mot de *Schévet* ſe prend pour une Famille & pour une Tribu dans le Chap.

Pſ. XXIII. 4. Michée VII. 14. Verſ. 1.

XVIII. du Livre du Deuteronome : *Les Sacrificateurs, qui ſont de la race de Lévi, même toute la Tribu de Lévi, n'auront point de part ni d'héritage avec le reſte d'Iſraël.*

Les Interprètes ſe partagent ſur la ſignifica-
Verſ. 10. tion de la phraſe qui ſuit, *ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds.* Les uns prétendent que par ce *Légiſlateur*, il faut entendre non celui qui fait la Loi, mais celui qui l'écrit, par l'ordre de
Voyez Exod. XI. 8. ſon Prince. En ce cas ces paroles, *entre ſes pieds*, marqueroient la ſituation reſpectueuſe d'un Scribe qui eſt aux pieds de ſon Souverain, pour recueillir les ordres qui émanent de ſa bouche.

Voyez Jug. V. 9. Mais d'autres Interprètes entendent par *Légiſlateur*, celui qui donne la Loi. En ce cas ces mots, *d'entre ſes pieds*, déſigneroient les parties que la pudeur défend de nommer, & Jacob auroit prédit que la Tribu de Juda fourniroit toujours au Peuple de Dieu ou des Rois (c'eſt-ce qu'il auroit entendu par *le Sceptre*) ou des Juges, c'eſt-ce qu'il entendroit ici par *le Légiſlateur*. La lettre *Vau*, qui eſt dans l'Original, ſignifie quelquefois *eſt* & quelquefois
Voyez Exod. XX. 17. XXI. 17. *ou*. Nous reconnoiſſons que ces deux Interprétations ſont conformes au Génie de la Langue ſainte, & au ſtyle de l'Ecriture.

[13] Quelques-uns changent une lettre à la leçon ordinaire : au lieu de lire *Raglav*, c'eſt-à-dire *ſes pieds*, ils liſent *Daglav*, c'eſt-à-dire *ſes Bannières*. C'eſt probablement ainſi qu'a lû le Traducteur Samaritain. Mais cette leçon ne contribuë en rien à l'éclairciſſement du Texte, & a été combattuë ſolidement par [14] Wagenſeil.

Il

13. 14. CHRISTOF. WAGENSEIL *de loco Geneſ.* XLIX. 10. pag. 10. & dans la Préface pag. 5.

Il y a auſſi de l'ambiguité dans cette expreſſion *juſques*; *Le Sceptre ne ſera point ôté de Juda, ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds, juſques à ce que le Schiloh vienne.* Le mot Hébreu qui ſignifie *juſques*, ſignifie auſſi *pour toûjours*. Nous en raportons les preuves à la marge De la traduction qu'on fera de ce dernier mot dépend l'idée qu'on doit attacher à la particule *ki* dont il eſt ſuivi, & que nous avons traduite *que*. Si l'on retient la traduction ordinaire, il faut entendre que ce que Jacob apelle le *Schévet* ne ſera point *ôté de Juda juſques à ce que le Schiloh vienne*. Mais ſi l'on traduit *le Schévet ne ſera point ôté pour toujours*, il faut rendre le terme Hébreu *ki*, par le mot de *parce*. Le Patriarche voudra dire qu'il y aura bien quelque interruption dans la gloire de Juda, mais que cette interruption ne ſera pas de longue durée, parce que la Tribu dont Juda eſt le Chef doit être dans un état éclatant, lorsque le Meſſie en ſortira.

Voyez Pſeau. IX. 6. X. 16. XXI. 5.

Mais de toutes les expreſſions de l'Oracle de Jacob, il n'y en a aucune dont il ſoit plus malaiſé de déterminer l'origine & le ſens que celle de *Schiloh*. Nous raporterons la liſte des ſentimens les plus probables ſur ce ſujet.

I. L'opinion la plus ordinaire le fait dériver du Verbe *Schalah* qui ſignifie *être tranquile, ſe repoſer*. Ceux qui ſont dans cette penſée croyent que le mot de *Schiloh* ſignifie le *Pacificateur*.

II. D'autres Interprètes croyent qu'il vient de *Schalach* qui ſignifie *envoyer*, & traduiſent *celui qui doit être envoyé*. C'eſt une choſe dont on convient parmi les Grammairiens, que les lettres Hébraïques qui s'apellent *Gutturales* ſe

mettent ſouvent l'une pour l'autre, un *He* a ſouvent la place d'un *Chet*, & il ſemble qu'il n'y a rien d'opoſé à l'analogie de la Langue ſainte de dire *Schiloh* au lieu de *Schiloch*, qui vient naturellement de *Schalac*.

III. [15] Quelques-uns croyent que le mot de *Schiloh* eſt compoſé de l'Affixe *Hé* qu'on met ſouvent au lieu du *Vau*, & qui ſignifie *ſon*, & du mot *Schil* ou plûtôt *Schiliah* qui ſignifie *Secundinæ*, [16] id eſt, *folliculus quo puer involvitur in Utero, & ſequitur naſcentem.* Cette dérivation eſt fondée ſur un paſſage du Deutéronome, qui doit être examiné avec attention comme pouvant nous donner des lumières ſur la ſignification du mot de *Schiloh*. Moyſe repréſente dans tout le Chapitre d'où ce Texte eſt tiré l'extrême déſolation dans laquelle les Juifs tomberoient, s'ils violoient les Loix que Dieu leur avoit données par ſon Miniſtère. La famine eſt un des fleaux dont il les menace, une famine même qui les reduiroit à manger la chair des Perſonnes dont la vie leur étoit la plus chère. *Tu mangeras le fruit de ton ventre, la chair de tes Fils & de tes Filles, que l'Eternel ton Dieu t'aura donnez. L'Homme le plus tendre & le plus délicat d'entre vous regardera d'un œil malin ſon Frère, & ſa Femme bien aimée, & le reſte de ſes Enfans qu'il aura reſervez. Pour ne donner à aucun d'eux de la Chair de ſes Enfans qu'il mangera : parce qu'il ne lui ſera rien demeuré du tout, à cauſe du ſiège & de l'extrémité où ton ennemi te reduira dans toutes tes Villes. La Femme la plus tendre & la plus délicate*

Deut. XXVIII. 53.54.55. 56.

15. RABBI BECHAI ſur Geneſ. XLIX. 10. pag. 7.
16. Voi. le *Gloſſar. Latin.* de DU CANGE. Tom. III.

cate d'entre vous, qui n'aura point eſſayé de mettre la plante de ſon pied ſur la terre, par délicateſſe & par moleſſe, regardera d'un œil malin ſon Mari bien aimé, ſon Fils, & ſa Fille. Après ces paroles ſuit le paſſage que nous alléguons & que nos Verſions ont traduites de cette manière. *Et la* TAYE *de ſon petit Enfant, qui ſortira d'entre ſes pieds, & les Enfans qu'elle enfantera: car elle les mangera ſecrétement dans la diſette où elle ſera de toutes choſes, à cauſe du Siege & de l'extrémité, où ton Ennemi te réduira dans toutes tes Villes.* Ib. vſ. 57.

Schiliah eſt le mot Hébreu qu'on a traduit par *Taye*. Les Septante l'ont rendu par celui de χόριον qui ſignifie *Secundinæ*. Mais la Paraphraſe Chaldaïque porte, *les petits-Fils qui ſont ſortis d'elle.* Les Interprètes que nous citons prétendent que le mot de *Schiloh* eſt le même que celui de *Schiliah*, & qu'on peut l'expliquer dans l'Oracle de Jacob, de la même manière que les Paraphraſtes Chaldaïques l'ont entendu dans les paroles de Moyſe. Selon cette Etymologie *Schiloh* ſignifieroit *ſon Fils*, & il faudroit traduire; *Le Schévet ne ſera point ôté de Juda, juſqu'à ce que vienne celui qui ſera le Fils de ce Patriarche.*

IV. On fait venir le mot *Schiloh* de l'Affixe *Sché*, qui ſignifie *qui*, & du mot *Loh*, qui ſe met quelquefois pour *Lov*, & qui ſignifie *à lui*. Dans cette ſuppoſition *Schiloh* ſignifie *celui à qui il eſt*, ou *celui à qui il apartient*, & tout le paſſage doit être traduit de cette manière, *le Sceptre ne ſera point ôté de Juda juſqu'à ce que vienne celui à qui il apartient.* C'a été là l'idée

au mot *Secundinæ* pag. 859. Voi. auſſi CHRISTOF. WAGENSEIL. *Conſut. Lipmani* Carm. Memor. pag. 380. Voi. auſſi *Nizach Iſraël* Cap. XXXVII. fol. 47.

l'idée des Septante qui ont traduit τὰ ἀποκείμενα, ou, comme on lit dans quelques Exemplaires, ᾧ ἀπόκειται, c'eſt-à-dire, *celui à qui toutes choſes ſont remiſes*, ou *celui à qui le Schévet ſera remis*. C'eſt auſſi l'idée d'Onkélos, & du Paraphraſte de Jéruſalem, qui portent, *celui à qui apartient le Règne*. Ceux qui ſont dans cette penſée s'autoriſent de ce paſſage d'Ezéchiel; *Qu'on ôte cette Thiare: qu'on enlève cette Couronne, & je la mettrai à la renverſe, à la renverſe, à la renverſe, juſqu'à ce que vienne* CELUI A QUI APARTIENT *le Gouvernement, & je le lui donnerai.*

Ezéch. XXI. 31. 32.

V. [17] M. le Clerc fait venir *Schiloh* de la Racine inuſitée *Schoul*, qui veut dire *ceſſer*. Du moins eſt-il certain que *Schoul* veut dire *le bord d'un habit*, & que *Schalah* en Chaldaïque, & *Schaal* en Arabe, ſignifient *finir*. Selon cette penſée Jacob prédiroit que *le Schévet reſteroit dans la Tribu de Juda, durant tout le temps qu'elle auroit la forme d'une Tribu.*

VI. [18] M. Gouſſet a crû prouver que *Schiloh* venoit de la Racine *Laah*, qui ſignifie *ſouffrir*, & il entend par le *Schiloh*, *celui qui devoit ſouffrir*.

VII. Schilo étoit une Ville ſituée dans la Tribu d'Ephraïm, & dont le nom, ſi nous nous en raportons à [19] M. Réland, eſt ce qui a donné occaſion à cette Fable que Bacchus de

17. Voi. M. LE CLERC ſur Geneſ. XLIX. 10. pag. 346.

18. Voi. le *Dictionaire* de M. GOUSSET, à la racine *laah*. pag. 424.

19. RELANDI *Paleſtina* pag. 498. & 1017.

20. Voi. *Liber Zemach David*. pag. 27. & *Liber Juchazin* fol. 11. Cet Homme de Schilo c'eſt, ſelon les Juifs, *Achias Schilonite*.

de Silène étoit enterré dans la Judée. Pluſieurs Juifs croyent qu'il eſt queſtion de cette Ville dans l'Oracle de Jacob. Mais ils ne conviennent pas entr'eux de l'idée qu'on doit attacher à cette phraſe, *juſqu'à ce que le Schiloh vienne.* [20] Les uns prétendent que *Schiloh* veut dire *un Homme de Schilo.* [21] Les autres traduiſent, *juſqu'à ce que la Ville de Schilo ſoit détruite.* Ils ſe fondent ſur ce que le mot *venir* marque quelquefois dans le ſtyle de la Langue ſainte, *le coucher du Soleil.* [22] Quelques-uns expliquent ainſi tout l'Oracle; *La Principauté ne ſera point ôtée de Juda, juſqu'à ce qu'on vienne en Schilo.* Voyez Amos VIII. 9. Pſ. L. 1.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on peſât toutes ces différentes dérivations dans une Balance ſi juſte, que l'on pût marquer laquelle eſt la véritable. Mais s'il y a une Science dans laquelle le Pyrrhoniſme ſoit pardonnable, & où il y ait ſouvent une difficulté preſque égale à prouver, & à refuter, c'eſt celle des Etymologies. Ceux qui veulent combattre quelques-unes des Hypothèſes que nous avons raportées oppoſent en vain l'Analogie de la Langue, le changement, l'addition, le retranchement de quelques lettres. Qui ne ſait qu'il y a des Etymologies probables, & qui ſont contre toutes les prétenduës regles dont on demande ici la plus ſévère obſervation? [23] Témoin l'Etymologie de *Laquais* qui ſemble extravagante quand on compare les lettres

21. Voi. ABEN-EZRA *in Geneſ.* XLIX. 10. fol. 53. pag. 2.

22. Voi. le *Dictionaire* de COCCEJUS à la Racine *Schiloh* pag. 898. Il cite le *Nizzachon*; mais je n'ai trouvé cette explication ni dans le *Nizzachon* pag. 113. ni dans le *vol. Nizzachon* publiez par WAGENSEIL. Voi. p. 29. &c.

23. Voi. MENAGE, *Dictionaire Etymol.* au mot *Laquais.* pag. 437.

lettres de ce mot avec celles de *Verna* dont on le fait venir, mais qui ne paroit pas deſtituée de vraiſemblance, quand on ſuit la gradation de Ménage. Témoin encore [24] l'Etymologie de *Soudrille* que l'on fait dériver du mot Hébreu *Col*. D'un autre côté ceux qui ſoutiennent avec chaleur que telle ou telle de ces Hypothèſes eſt la mieux fondée, allèguent en vain la conformité du mot de *Schiloh*, avec la Racine dont ils le font dériver. Qui ne ſait que certains mots, qui ont les mêmes lettres & le même ſon, n'ont pas même d'affinité, ni dans leur ſignification, ni dans leur origine?

Il n'y a perſonne auſſi qui ayant quelque teinture de la Langue ſainte ne ſache que nous ignorons divers de ſes Primitifs; ſoit parce qu'ils n'ont jamais été en uſage parmi les Hébreux; ſoit parce qu'ils ne ſe trouvent point dans le Vieux Teſtament, dont les Livres ſont les ſeuls qu'il nous reſte en cette Langue. Et qui eſt-ce qui peut démontrer que certains mots dont on cherche l'origine ne viennent point de ces Primitifs, qui nous ſont parfaitement inconnus?

Mais quand même l'on démontreroit qu'un terme vient d'un Primitif dont nous ſavons la ſignification, il ne s'enſuivroit pas delà qu'on peut fixer le ſens de ce Dérivé, ſi l'on ne ſait quelle eſt l'idée que l'uſage y a attachée. C'eſt l'uſage ſeul qui doit décider du ſens d'un mot. Il arrive ſouvent qu'un Dérivé a une ſignification non ſeulement différente de ſon Primitif, mais qui lui eſt entièrement opoſée. Or dès qu'un

24. MENAGE ibid. fait deriver *Soudrille* du mot Grec ὄλος, qui vient peut-être auſſi de l'Hébr. *col*, du moins qui

qu'un terme ne ſe trouve qu'une fois dans nos Ecritures, on n'a point de voye bien aſſurée pour déterminer quelle idée y a été attachée par l'uſage, qui, comme nous l'avons dit, doit ſeul décider ſur ces ſortes de ſujets. Le mot de *Schiloh* ne ſe trouve que dans l'Oracle de Jacob. Par conſéquent on ne peut démontrer quelle idée y doit être attachée, à moins qu'on ne ſe détermine ſur ce ſujet, par quelque autre raiſon priſe du fonds de cet Oracle même.

Nous tirons cette conſéquence générale de ces réflexions, c'eſt qu'un grand nombre de Diſſertations Critiques dans leſquelles on recherche le ſens de certains termes difficiles, ſont ſouvent plus propres à prouver l'érudition des Savans, qu'à fournir des moyens aſſurez pour expliquer ces termes dont on demande la ſignification. Et nous avouons qu'à ne juger des paroles de Jacob que par l'Analogie de la Langue ſainte, il n'y a aucune des ſignifications que nous avons données au mot de *Schiloh*, qui n'ait pour elle quelque probabilité. Mais nous n'en trouvons aucune qui ſoit démontrée.

J'excepte pourtant de cette propoſition générale le Commentaire de ceux qui veulent que *Schiloh* ſoit un nom de lieu, ou un nom Patronymique. Nous ne connoiſſons aucun Exemple dans l'Ecriture qui autoriſe à entendre par *Schiloh*, *un Schilonite*, *un Homme de Schilo*. Nous avons autant ſujet de nous recrier contre cette explication, que contre celle d'un Inter-

qui a abſolument la même ſignification. Voi. LEIGH *Critica* au mot ἕλος. pag. 226.

terprète qui étant preſſé par un Texte où ſeroit le mot de *Jéruſalem* voudroit ſe tirer d'embarras, en diſant que *Jéruſalem* ſe prend dans ce Texte-là, pour *un Homme de Jéruſalem*. Nous ne connoiſſons non plus aucun paſſage qui favoriſe la ſeconde Claſſe de ceux qui veulent que *Schilo* ſe doive prendre ici pour la Ville qui porte ce nom, & qui traduiſent ainſi toute la phraſe de Jacob, *juſqu'à ce que Schilo ſoit détruite*. Il n'y a pas un ſeul Exemple dans toute l'Ecriture où la deſtruction d'une Ville ſoit marquée par le terme *Bo*, qui eſt celui de l'Original dans cet endroit. Ce qu'on allègue que ce mot marque quelquefois le *coucher du Soleil*, nous paroît ici tout-à-fait étranger. Pour ce qui concerne cette autre traduction, *juſqu'à ce qu'on vienne en Schilo*, il eſt vrai qu'elle n'a rien de contraire au Génie de la Langue Hébraïque, mais nous ferons voir tout à l'heure tant de difficultez dans cette verſion, qu'il ſera aiſé de ſentir que les avantages que les Chrétiens tiroient de l'Oracle de Jacob, ont forcé quelques Juifs à traduire de cette manière les paroles de ce Patriarche.

Nous rejettons donc l'explication de ces Juifs qui veulent que *Schiloh* ſignifie ici la Ville qui porte ce nom, ou un *Schilonite*. Mais nous ſuſpendons notre jugement ſur toutes les autres Interprétations, juſqu'à ce que nous ayons puiſé dans le fonds de l'Oracle même quelques ſecours pour déterminer le ſens d'un terme ſur lequel, ni nos Grammaires, ni nos Dictionaires ne peuvent nous donner de lumière ſuffiſante.

Mais avant que d'entrer dans cette épineuſe diſcuſſion, il faut continuer à parcourir pour ainſi

ainſi dire Grammaticalement les expreſſions de notre Oracle. Cette phraſe qui ſuit le mot *Schiloh* a auſſi de l'ambiguité ; *à lui apartient l'Aſſemblée des Peuples.* On peut entendre par ces *Peuples*, le Peuple Juif. On peut entendre auſſi par-là, les Nations étrangères de l'Alliance ; & cette explication eſt apuyée ſur divers exemples de nos Ecritures.

Mais ce mot d'*Aſſemblée*, *à lui apartient l'Aſſemblée des Peuples*, peut ſignifier quatre choſes, *Aſſemblée*, *attente*, *purification*, & *obéiſſance*. Mais quoi qu'on puiſſe donner ces quatre ſignifications à ce terme, il y a cette différence entre la dernière, & les trois autres, que celles-ci, je veux dire celle d'*Aſſemblée*, celle d'*attente*, & celle de *purification*, ſuppoſent ou quelque changement dans les lettres, ou quelque faute qui ſe ſeroit gliſſée dans le Texte Hébreu. Mais l'autre explication ne ſuppoſe pas la moindre altération. Si l'on traduit *attente*, on fait venir *Jikéhah*, du mot *Kava*, & alors il faut ſuppoſer que le Vau a été changé en Hé. Il faut ſupoſer un changement pareil, * ſi l'on traduit *Aſſemblée*, comme l'a fait la Verſion Samaritaine, qui porte ; *Tous les Peuples s'aſſembleront vers lui.* De même ſi l'on traduit *purification*, comme l'a fait [25] Mr. Gouſſet, *Jikéhah* vient de *Nakah* qui veut dire *purifier*, & alors il faut ſuppoſer le retranchement du Nun. J'avouë que tous ces changemens ne doivent point nous effrayer, ni nous empêcher de rejetter aucune des explications qui les ſuppoſent, ſi elles ſont d'ailleurs fondées

* En le dérivant du Niphal de *Kava*.

25. Voi. le *Dictionaire Hebr.* de M. GOUSSET à la racine *Nakah.* pag. 511.

fondées ſur de bonnes preuves. Il eſt pourtant remarquable qu'en rendant le terme de l'Original par celui d'*obéïſſance*, on lui conſerve ſa forme & ſa ſignification naturelle. Et ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'eſt que ceux qui retiennent cette dernière Interprétation ont pour eux un Argument pris de l'uſage, qui doit décider ſur ces ſortes de Queſtions: car ce mot *Jikéhah* ſe trouve ailleurs dans le ſens que nous lui donnons ici. C'eſt dans ce paſſage des Proverbes; *Les Corbeaux des Torrents créveront les yeux de celui qui ſe moque de ſon Père; & qui mépriſe* L'OBEISSANCE *de ſa Mère*, c'eſt-à-dire, *qui dédaigne de lui obéïr*. Il y a *Jikéhah* dans ce Texte. Cette dernière Interprétation a encore cet avantage qu'elle ſe lie parfaitement avec ce qui précède. Car qu'y a-t-il de plus naturel que toute cette prédiction? *La Tribu de Juda poſſédera l'autorité ſuprème*, ou *le pouvoir Légiſlatif, juſqu'à ce que vienne le Schiloh, qui eſt celui auquel les Peuples doivent obéir.*

Proverb. XXX. 17.

Les expreſſions qui ſuivent ſont aiſées à entendre. *Il attache à la vigne ſon Anon, & le petit de ſon Aneſſe à un fort bon ſep: il lavera ſon vêtement dans le Vin, & ſon Manteau dans le ſang des raiſins. Il a les yeux vermeils de Vin, & les dents blanches de lait.* Ce ſont des emblèmes qui marquent les richeſſes & l'abondance. Du moins c'eſt là l'idée la plus naturelle que ces paroles offrent à l'Eſprit, & le ſens qu'elles ont pour l'ordinaire dans d'autres paſſages. Il eſt vrai qu'il y a une équivoque dans la liaiſon que ces images ont avec ce qui les précède. La conſtruction ſouffre preſque également qu'on les entende, & de Juda & du Schiloh. Il faudra juger par des réflexions puiſées

Verſ. 11. 12.

sées dans d'autres sources que celles de la Grammaire, à quel objet ces dernières prédictions doivent être raportées. Je sai bien aussi que[26] quelques Interprètes donnent une signification toute mystique à ces mots, *il lavera son vêtement dans le Vin, & son Manteau dans les raisins*; mais comme cette explication n'est pas fondée sur des raisons Grammaticales, ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. Nous ne nous étendrons pas davantage sur la Critique des expressions de notre Oracle. Nous allons examiminer quelles sont les choses mêmes qui y sont prédites, raporter les plus célèbres opinions des Interprètes sur ce sujet, & faire tous nos efforts pour nous ranger à la véritable.

Nous proposerons d'abord quelques Règles qui pourront contribuer à nous déterminer plus sûrement, sur le sens de l'Oracle de Jacob.

I. Nous devons préférer l'opinion qui explique les termes de cet Oracle de la manière la plus conforme à ce que nous connoissons de la Langue sainte. Nous avons déja établi que cette Langue est peu entenduë, parce qu'elle manque aujourdhui de divers Primitifs; parce que nous avons peu de Livres en Hébreu; parce que nous sommes destituez de secours pour savoir quelle est l'idée que l'usage avoit attaché à certains termes. Cependant ce que nous pouvons faire de plus sage quand il est question d'expliquer quelcun de ces mots qui nous sont inconnus, c'est de nous conduire par ceux

26. Voi. AUGUST. Tom. V. *de Civit.* Lib. XVI. Cap. XLI. qui entend par ce vin le sang de J. C. & l'Eglise par cette Robe. pag. 317.

ceux que nous connoiſſons. Nous pourrons bien nous tromper alors, parce que, comme nous l'avons remarqué, il arrive ſouvent que des mots qui ont une même origine, & qui ont presque les mêmes lettres & le même ſon, ont des ſignifications différentes, ſouvent même tout oppoſées. Cependant l'explication qui aura le plus de conformité avec ce que nous ſavons de cette Langue, ſera la plus probable par raport à nous.

II. Nous devons préférer l'opinion qui attribuera au Patriarche les idées, & les connoiſſances les plus proportionnées au Siècle dans lequel il a vêcu. Une explication de l'Oracle de Jacob qui ſuppoſe dans ce ſaint homme un degré de lumière ſupérieur à celui que nous trouvons dans les Prophètes qui ont été ſes contemporains, dans ceux même qui ont vêcu quelques Siècles après lui, doit être ſinon rejettée, du moins ſuſpecte par cela même.

III. Nous devons préférer l'opinion qui ſera la mieux liée & la plus ſuivie. Eſt-il concevable que l'Eſprit de Dieu ait inſpiré un Oracle dont les parties diverſes ſe détruiſent mutuellement? S'il paroit que Jacob a pour but de faire de ſiniſtres prédictions à la Tribu de Juda, il eſt abſurde de ſuppoſer qu'il promet à cette Tribu des privilèges qui l'élèveront au deſſus de toutes les autres. Au contraire, s'il paroit qu'il veut lui promettre la prééminence, il eſt abſurde d'attacher à ſes prédictions des idées funeſtes, comme ſi les plus grands malheurs devoient fondre ſur elle.

IV. Enfin nous devons préférer l'opinion qui aura le plus de conformité avec ce que l'événement

vénement nous aura apris ſur la deſtinée de la Tribu de Juda. Je n'entens pas que pour donner un ſens juſte à un Oracle il faille le juſtifier par l'événement. Au contraire, lors qu'en ſuivant les Loix d'une bonne Critique, on trouve qu'un Oracle renferme une promeſſe, il faut en attendre l'accompliſſement dans les Siècles à venir, ſi l'on peut démontrer qu'elle n'a pas été accomplie dans ceux qui ſont paſſez. Mais il n'y a point de Loi de Critique qui puiſſe nous engager à donner à un Oracle un ſens oppoſé à un événement, & nous devons rectifier notre Critique ſur l'événement, & non l'événement ſur notre Critique.

Toutes ces Règles me ſemblent réünies dans le ſentiment auquel nous nous rangeons, & que nous exprimons par cette Paraphraſe. *La Tribu de Juda aura de l'éclat & de l'autorité, juſqu'à ce que vienne le Meſſie qui doit deſcendre des Patriarches. Dès que ce Meſſie ſera venu la gloire de cette Tribu s'étendra juſqu'au bout du Monde, parce que ce Roi qui ſortira d'elle régnera ſur tout l'Univers.*

I. Notre Paraphraſe eſt conforme à ce que nous connoiſſons de la Langue ſainte. Nous entendons par le mot de *Schévet* un *pouvoir Royal*: par celui de *Méchokek* un *pouvoir Légiſlatif*: * & par cette Phraſe *d'entre ſes pieds, la génération.* Nous prenons les particules *Gnad ki*, dans le ſens le plus ordinaire qu'elles ont, lors qu'elles ſont jointes enſemble. Si l'on jette les yeux ſur les Concordances de Buxtorf, on verra que *Gnad ki* ſignifie preſque toûjours *juſqu'à ce que*, & c'eſt ainſi que nous l'expliquons. Enfin nous traduiſons *Schiloh* par *ſon Fils*. Dans l'impuiſſance où nous ſommes de produire des

* La plûpart des autres explications que les Interprètes donnent à cette phraſe, peuvent avoir lieu.

exemples qui déterminent l'idée que l'uſage avoit attaché à ce terme, que pouvons-nous faire de plus ſûr que de ſuivre l'opinion de ceux qui ayant vêcu dans des Siècles où l'Hébreu étoit plus connu, avoient par cela même plus de ſecours pour ſavoir dans quel ſens on prenoit certaines expreſſions de cette Langue? Or nous avons vû par la Paraphraſe Chaldaïque, & par des paſſages des plus anciens Rabins que ce mot de *Schil*, ou celui de *Schiliah*, qui aproche ſi fort de celui de *Schiloh*, ſignifioit dans le ſens propre ce que les Grecs entendent par celui de *χόειον*, & dans le ſens Métaphorique *un Enfant*. Ainſi notre Interprétation ſuit l'Analogie de la Langue ſainte.

II. Elle eſt conforme auſſi au Génie du Siècle de Jacob, & elle attribuë à ce Patriarche un degré de connoiſſance qui quadre avec celles dont les Prophètes qui ont vêcu à peu près dans le même temps, avoient été honorez. On a ſouvent remarqué qu'il y a une eſpèce de gradation dans les prédictions qui concernent le Meſſie. Celles qui ont été faites peu de temps avant ſa venuë, ſont plus claires, plus circonſtantiées, que celles qui ont été prononcées pluſieurs Siècles avant ce période. Il eſt promis à Adam ſous l'idée générale d'une Créature humaine venuë de la *ſemence de la Femme*. Geneſ. III. 15. Il eſt promis à Abraham comme devant être un de ſes Deſcendans. Dieu révèle ici quelque choſe de plus particulier à Jacob, & il lui dit la Tribu d'où le Meſſie devoit venir. A meſure que le Siècle de ce Rédempteur aprochera, on trouvera un plus grand détail dans les Oracles qui l'annoncent: on verra la Famille d'où il devoit ſortir, le lieu de ſa naiſſance, ſon genre

genre de vie, le succès de sa Prédication, ses souffrances, sa mort, sa résurrection, & ainsi du reste.

III. Nous avons suivi aussi dans notre Interprétation la troisième Règle que nous avons donnée, & selon laquelle l'explication de l'Oracle de Jacob doit être liée avec elle-même. Tout ce qui suit & tout ce qui précède cet Oracle promet de grands avantages à la Tribu de Juda. *Juda, quant à toi tes Frères te loueront. Ta main sera sur le colet de tes Ennemis. Les Fils de ton Père se prosterneront devant toi. Juda est un Fan de Lion. Mon Fils, tu ès venu de déchirer. Il s'est courbé & s'est couché comme un Lion, & comme un vieux Lion qui est en sa force, qui le reveillera?* Voilà ce qui précède l'Oracle. Vers. 8. 9. *Il attache à la vigne son Anon, & au sep excellent le petit de son Anesse: il lavera ses vêtemens dans le Vin, & son Manteau dans le sang des grapes. Il a les yeux vermeils de Vin, & les dents blanches de lait.* Vers. 11. 12. Voilà ce qui suit. Il est démontré que ces diverses emblèmes concourent à donner de grandes idées de la gloire de Juda. Mais si ce qui est placé entre ces emblèmes prédit deux ou trois mille ans d'Esclavage, comme les Juifs le supposent, de quelle manière liera-t-on des parties si diverses & si opposées?

IV. Notre Interprètation est conforme à l'événement. L'événement justifie l'Oracle de Jacob dans le sens que nous lui avons donné. Et à la lettre jusqu'à ce que le *Schiloh*, c'est-à-dire le Messie, soit venu il n'y a eu aucun temps dans lequel Juda ait manqué d'avoir des Rois, ou des Législateurs de sa Tribu. C'est ce qui me semble difficile à vérifier, & qui

paroit ſujet à de grandes difficultez. M. de Joncourt, pour lequel j'ai des ſentimens tendres & reſpectueux, les a preſſées vivement, dans ſon ingénieuſe & ſavante Diſſertation ſur le Schiloh. Il dit que [27] *depuis quinze ou ſeize cens ans qui ſe ſont écoulez depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la manifeſtation du Meſſie, l'on peut à peine compter l'autorité ſouveraine pendant l'eſpace de cinq cens ans, dans la Tribu de Juda.* Il objecte que *le Peuple d'Iſraël en ſortant d'Egypte faiſoit une aſſez belle Figure pour offrir un magnifique Domaine à Juda, mais que le Gouvernement fut donné à Moyſe qui étoit de la Tribu de Lévi: qu'après Lévi il fut par l'ordre de Dieu transmis à Joſué, qui étoit de la Tribu d'Ephraïm; qu'après Joſué le Peuple paſſa par différens états; qu'il fut aſſervi & opprimé pendant l'eſpace de cent vingt ans, & de tems en tems délivré & gouverné par des hommes, tantôt d'une Tribu, tantôt d'une autre Tribu, ſans qu'on aperçoive pendant un eſpace d'environ 350. ans, aucune trace de cette Domination*, que nous prétendons être *promiſe à Juda.*

Bien plus. *A ſuivre le premier plan de Gouvernement dreſſé par Dieu même* (c'eſt encore ce qu'objecte M. de Joncourt) *le Sceptre devoit être une choſe étrangère à Iſraël, qui étoit deſtiné à vivre ſous la forme de ce qu'on appelle Théocratie, c'eſt-à-dire, ſous un Gouvernement de Dieu, par l'entremiſe de ſes Lieutenans, choiſis immédiatement de ſa main, & qui ne portoient point de titre de Souveraineté. Et ſi l'Esprit Prophétique a promis une Couronne à Juda, il y a lieu de s'étonner que Dieu ſe plaigne d'Iſraël, ſix ou ſept cens ans*

27. M. de JONCOURT *Diſſert. ſur le Scilo* pag. 136.

ans après, de ce qu'il demande un Roi. Sur tout il y a lieu de s'étonner comment Dieu qui a choiſi lui-même le premier Roi, en le faiſant déterminer par le Sort, l'ait choiſi de la Tribu de Benjamin. Mais ce n'eſt là qu'une partie de la difficulté, ajoute M. de Joncourt. *Si David iſſu de Juda parvient à la Couronne après la mort de Saül, & la tranſmet à Salomon ſon Fils, leur Souveraineté ſur tout Iſraël ne dure qu'entre ſoixante-dix, ou quatre vingt années. Dès Roboam le Royaume eſt diviſé & il n'en demeure que la moindre partie aux Deſcendans de David.* Et ce qu'il y a en apparence de moins compatible avec le ſens que nous avons donné à l'Oracle de Jacob, c'eſt que cette *gloire ſi rabaiſſée de Juda n'a duré qu'environ quatre cens ans dans ſa Famille, après quoi elle a été anéantie*, dit M. de Joncourt, *pendant ſoixante-dix années de captivité en Babylone. Et quelque affectation qu'on aporte enſuite à relever les titres & la grandeur de Zorobabel —— il faut qu'on avouë malgré qu'on en ait que pendant l'eſpace d'environ cinq cens ans, qui ſe ſont écoulez depuis la Captivité juſqu'à notre Seigneur, ce qu'il peut y avoir eu de Souveraineté en Iſraël a été toute entre les mains ou de ſes Tyrans, quand il a été opprimé par des Etrangers, ou entre les mains de ſes Souverains Sacrificateurs, qui étoient de la Tribu de Lévi.* M. de Joncourt conclut de toutes ces diverſes conſidérations, que *l'on ne ſauroit faire de difficulté plus forte contre une Prophétie, qui devoit avoir quinze ou ſeize cens ans de durée, que de montrer que les événemens y répugnent pendant onze ou douze cens ans.* Et il prétend avoir prouvé que cette difficulté ſe trouve dans la Prophétie de Jacob, ſi on l'entend de la manière que nous l'expliquons.

Quelque preſſantes que ſoient ces Objections nous perſiſtons dans le Syſtème qu'elles attaquent, & nous croyons pouvoir prouver que l'événement s'accorde avec l'explication que nous avons donnée à l'Oracle de Jacob. Nous demandons ſeulement que notre Lecteur ſe ſouvienne des reſtrictions que nous ayons aportées au mot de *Sceptre*, & à celui de *Légiſlateur*; ſur tout qu'il ne perde pas de vuë la manière dont nous avons traduit cette phraſe; *Le Sceptre ne ſera point ôté de Juda, ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds*. Car nous n'avons pas prétendu que Dieu promit à la Tribu de Juda qu'elle jouïroit toûjours des deux prérogatives déſignées par ces termes; mais qu'elle auroit toûjours l'une ou l'autre des deux; en ſorte que les paroles du Patriarche ſignifient que cette Tribu poſſéderoit toûjours, ou le pouvoir Royal, ou le pouvoir Légiſlatif. Ces précautions marchans ainſi devant nous, voici de quelle manière nous répondons aux Objections qu'on nous fait, & comment nous vérifions par l'événement l'explication que nous avons donnée à l'Oracle de Jacob.

Nous ne ſommes point épouvantez de ce qu'on nous objecte, que *ſuivant le plan dreſſé par Dieu même le Gouvernement d'Iſraël devoit être une Théocratie, & que ſi l'Eſprit Prophétique avoit promis une Couronne à Juda il y a lieu de s'étonner que Dieu ſe plaigne d'Iſraël, quand ſix ou ſept cens ans après il demande un Roi*. Car le même Dieu, qui avoit formé ce plan de Gouvernement, pouvoit prédire ce qui arriveroit lorsque les Enfans d'Iſraël en ſeroient laſſez. Quand Dieu découvre aux hommes inſpirez les crimes d'un Peuple, il ne perd pas

les

les droits qu'il a de s'en plaindre, & de les punir. Les Ecrits des Prophètes ſont remplis d'exemples propres à faire voir la ſolidité de cette réponſe. Il y a peu de crimes plus atroces que ceux d'Hérode, de Pilate, & des meurtriers de Jéſus-Chriſt. Ces malheureux n'ont rien fait que ce que *Dieu avoit lui-même déterminé dans ſon Conſeil.* Et cependant combien de fois s'eſt-il plaint de ces crimes qu'il avoit prédits? Act. IV. 28.

Nous pouvons préſenter cette ſolution ſous une autre forme. L'Empire de l'Univers étoit promis à Jéſus-Chriſt. Cette promeſſe ſuppoſoit les ſouffrances & la mort de ce Divin Rédempteur. Sa mort & ſes ſouffrances ſuppoſoient les crimes d'Hérode, de Pilate, des Juifs meurtriers. Cependant Dieu ſe plaint de ces crimes, & il les punit. Qu'on aplique cet exemple à notre ſujet; il ſert de ſolution ſuffiſante à cette première Objection.

Nous ne croyons pas auſſi devoir céder à cette autre difficulté, que depuis l'Oracle de Jacob *juſqu'à ce que l'autorité Royale ſoit entrée dans la Famille de Juda, il s'eſt écoulé plus de trois Siècles.* Nous reconnoiſſons que les prédictions de ce Patriarche annoncent une ſuite d'événemens qui ne commencent que long-temps après lui. Cela n'eſt pas particulier à la Prophétie qui concerne Juda. C'eſt le caractère de toutes celles qui regardent les autres Tribus, comme on le peut conclurre de l'explication que nous en avons donnée. Et cette explications a même été des plus littérales. S'il faloit compter les Interprètes, nous trouverions qu'ils cherchent la plûpart dans des périodes beaucoup plus éloignez que ceux que nous avons

marquez, la première époque de cette enchaînure d'événemens.

Il ne nous paroit pas même que nous ſoyons contraints de reconnoitre que la Prophétie touchant le pouvoir Royal, ou Legiſlatif promis à Juda, n'a commencé à s'accomplir que lorsque David a été ſacré Roi ſur Iſraël. Nous pouvons ſoutenir que cette Prophétie commençoit à ſe vérifier dès l'inſtant même qu'elle fut prononcée, du moins, dès que les Deſcendans de Juda furent en aſſez grand nombre pour conſtituer une Tribu. Dès lors la Poſtérité de ce Patriarche avoit des Juges, des *Légiſlateurs*. Son pouvoir fut ſans doute incomparablement plus grand lorsqu'elle donna des Rois à tout Iſraël. Mais l'Oracle ne promettoit pas qu'elle auroit toûjours le pouvoir Royal, & le Légiſlatif tout enſemble, mais qu'elle jouïroit de l'un des deux, ainſi que nous l'avons remarqué plus d'une fois.

Reſte à prouver que depuis le Regne de David juſqu'à la venuë du Meſſie, la Tribu de Juda a eû le pouvoir que nous avons marqué. Pluſieurs Interprètes l'ont démontré. [28] Martin Helvicus l'a fait avec exactitude dans une Diſſertation qui ſe trouve dans le huitième Volume des grands Critiques. Nous ſuivrons le calcul de ce ſavant homme, & nous y joindrons quelques remarques pour l'éclaircir. Il diviſe en quatre périodes tout le temps qui s'écoula depuis le commencement du Regne de David, juſqu'au Meſſie.

Le premier période eſt depuis David juſqu'à

28. MARTIN HELVICUS *de vaticin. Jacobi.* Elle eſt dans le VIII. Vol. des Grands Critiques, l'Edit. de Londres. Voi. la pag. 127. de cette Diſſert. &c.

qu'à la Captivité de Babylone. Ce période eſt de quatre cens ſoixante-dix, ou, ſelon quelques Interprètes de quatre cens ſoixante quinze années. Il y eut pendant ce temps-là une ſucceſſion non interrompuë de Rois, qui étoient de la Tribu de Juda.

Le ſecond période contient les ſoixante-dix années de la Captivité, c'eſt-à-dire depuis la ruine de Jéruſalem juſqu'à Néhémie. C'eſt-là un période pendant lequel la puiſſance de Juda fut extrémement éclipſée. Cependant cette Tribu conſerva encore alors beaucoup de grandeur & beaucoup de gloire. L'Oracle de Jacob s'accompliſſoit:

I. En la perſonne de Jéhojachin Roi de Juda, qui avoit été tranſporté en Babylone. Il eſt raconté dans le dernier Chapitre du ſecond Livre des Rois qu'*Evilmérodac Roi de Babylone tira ce Prince de la Priſon*, où Nabuchodnoſor l'avoit renfermé, qu'il *le mit en liberté*, qu'il *lui parla avec douceur*, & qu'il mit ſon Thrône au deſſus du Thrône de tous *les autres Rois qui étoient avec lui en Babylone*; & que Jéhojachin *mangea du pain ordinairement toute ſa vie* en la préſence d'Evilmérodac. Jérémie répète les propres expreſſions de l'Auteur du ſecond Livre des Rois, & il ajoute que le *Roi de Babylone établit un ordinaire pour la dépenſe de Jéhojachin, pour chaque jour tout le temps de ſa vie juſqu'à ſa mort*. Nous n'avons pas des Mémoires aſſez ſûrs de ce qui ſe paſſa pendant la Captivité, ni d'Hiſtoire aſſez complète des Rois de Babylone, pour pouvoir faire un Commentaire exact ſur ce paſſage des Rois, & ſur celui de Jérémie.

Verſ. 27. &c.

Jérém. LII. 34.

Des

[29] Des Interprètes Juifs & pluſieurs Chrétiens après eux ont débité bien des Fables, du moins bien des circonſtances mal prouvées, au ſujet de cet Evilmérodac. Ils ont dit qu'il avoit témoigné une joye exceſſive de la démence dont l'orgueil de ſon Père avoit été puni : que Nabuchodnoſor après avoir recouvré ſa Raiſon l'avoit mis en Priſon pour le châtier d'une joye ſi criminèle : que c'étoit-là qu'il avoit formé des liaiſons avec Jéhojachin : que les Babyloniens refusèrent de le reconnoitre pour leur Roi, après la mort de Nabuchodnoſor, craignant que ce Prince ne fût pas mort réellement : qu'Evilmérodac à la perſuaſion de Jéhojachin fit déterrer le Corps de Nabuchodnoſor, & l'expoſa aux yeux des Babyloniens, afin de les bien convaincre de ſa mort. [30] D'autres ont dit que durant les ſept Années de la maladie de Nabuchodnoſor, Evilmérodac avoit pris les Rênes de l'Empire : qu'il avoit trouvé trop de goût à poſſéder le pouvoir ſuprême ; qu'il ne put ſouffrir patiemment de ſe voir un Maître, après s'être vû ſans égal : qu'il ne remit qu'à regret l'Empire à Nabuchodnoſor, qui fut rétabli dans ſon premier

29. 30. Voi. une partie de ces reveries raportées dans S. JEROME. Tom. V. Lib. V. ſur Eſaï. XIV. pag. 55. Voi. auſſi SALIAN. *Annal.* Tom. IV. l'an 3472. pag. 483. & dans ABARBANEL ſur II. Rois XXV. ſur la fin. fol. 307. pag. 2. Voi. auſſi JARCHI de BERITHAUPTUS, ſur le verſ. 27. du XXV. Chap. du II. Liv. des Rois. pag. 424. & ſur Jeremie LII. 31. pag. 472.

31. JOSEPH. contre Appion. Liv. I. le témoignage de BEROSE. pag. 1045.

32. Le fragment de MEGASTHENES eſt dans EUSEB. *Prepar.* Lib. IX. Cap. XLI. pag. 456. Voi. auſſi STRABON Lib. XV. pag. 1007.

33. Ce témoignage de PHILOSTRATE eſt dans JOSEPHE

mier état, ſelon les predictions de Daniel. Ils ont ajoûté que lorsque la mort de Nabuchodnoſor rapella Evilmérodac ſur le Thrône, il ſe porta à cet excès de fureur que de hâcher le Corps de ſon Père, & de le donner à manger aux Oiſeaux des Cieux, de peur, diſoit-il, qu'il ne revînt prendre l'Empire. Ce ſont-là des traditions fort incertaines. Mais ſi nous en croyons [31] Béroſe, Auteur contemporain d'Alexandre le Grand, & à qui nous devons les Annales des Chaldéens, Evilmérodac étoit Fils de Nabuchodnoſor, qui avoit aſſervi l'Egypte, la Céléſyrie, la Phénicie, qui s'étoient revoltées contre Nabopolaſſar ſon Père. [32] Megaſthènes dit que Nabuchodnoſor effaça par ſes actions éclatantes la gloire d'Hercule: il dit que ſes conquêtes s'étendirent juſques dans l'Afrique & dans l'Eſpagne. [33] Et Philoſtrate dans ſon Hiſtoire des Phéniciens donne une grande idée des Conquêtes de ce Prince.

Tout ce que nous venons de raconter peut répandre quelque lumière ſur le paſſage des Rois, & ſur celui de Jérémie que nous avons citez. Les Rois des Peuples que Nabuchodnoſor

SEPHE contre Appion Liv. I. pag. 1045. JOSEPHE parle en général de l'Hiſtoire où cet Auteur faiſoit mention du Siége de Tyr. Mais dans le Livre X. Chap. XI. des Antiquitez pag. 350. il intitule cette Hiſtoire. *τὰ παῖς Ἰνδικαῖς καὶ Φοινικαῖς*. Voi. auſſi FRECULFE, Evêque de Liſieux, dans le Chap. XVII. de ſa *Chronique*. Tom. I. Lib. III. cité dans le Vol. XVI. de la *Bibliotheque des Pères* pag. 151. col. 1. MARSHAM *Seculum* XVIII. pag. 537. Voi. auſſi J. GERARD VOSSIUS Tom. IV. *de Hiſtor. Græcis* Lib. II. Cap. XV. pag. 129. col. 1. Il eſt étonnant que VOSSIUS ait pû confondre le PHILOSTRATE dont parle JOSEPHE avec l'Auteur de la Vie d'Apollonius de Tyane qui a écrit ſous Alexandre Sevère.

noſor avoient conquis étoient à la Cour de Babylone dans un état plus cruel, ou plus doux, ſelon qu'il plaiſoit à ce Conquérant. Il laiſſa, pendant qu'il vêcut, Jéhojachin dans les fers. Evilmérodac en eut compaſſion. Il le diſtingua de tous les Rois Captifs en Babylone. Il voulut peut-être que les Juifs le reconnuſſent pour leur Roi. Il l'appella ſouvent à ſa Table comme [34] Cyrus appelloit Créſus à la ſienne après l'avoir vaincu. [35] Quelques Auteurs conjecturent même qu'Evilmérodac reconnoiſſoit en cela la grace qu'il avoit recuë de Jéhojachin qui lui avoit donné la connoiſſance du vrai Dieu, comme Nabuchodnoſor ſon Père l'avoit eûe de Daniel. Ainſi Jéhojachin non ſeulement ne fut pas Eſclave pendant le Règne d'Evilmérodac, mais il eut en quelque ſorte l'autorité Royale, que Nabuchodnoſor lui avoit enlevée, & ce ſeroit le ſens de ces paroles qui ſont très-dignes d'être remarquées: *Evilmérodac mit le Thrône de Jéhojachin au deſſus du Thrône de tous les Rois, qui étoient avec lui à Jéruſalem.* La Tribu de Juda jouïſſoit donc encore alors en la perſonne de ſon Roi d'une partie des prérogatives que Jacob lui avoit prédites.

II. L'Oracle de Jacob s'accompliſſoit pendant les années de la Captivité, en la perſonne de Daniel, & de Hanania, Miſçaël, & Hazaria ſes Compagnons. Il paroit par le commencement du Livre de Daniel que ces quatre jeunes Gens étoient de la Tribu de Juda, puiſqu'ils étoient de la race Royale. Voici le Texte.

Dan. I. 3. &c.

34. Voi. HERODOT. Lib. I. Cap. LXXXIX. pag. 37. Il y a dans le Grec, qu'il *le plaçoit* ou qu'il *le faiſoit aſſeoir auprès de lui*, & qu'il le *traitoit honorablement*.

te. *Le Roi dit à Aſcpénaz, Chef de ſes Eunuques, qu'il emmenât d'entre les Enfans d'Iſraël, de la* RACE ROYALE, *& des principaux Seigneurs, quelques jeunes Gens &c. & d'entr'eux il y eut des Enfans de Juda, Daniel, Hanania, Miſçaël, & Hazaria.* Auſſi [36] Josèphe appelle-t-il ces quatre jeunes hommes, *Proches Parens du Roi.* S'ils étoient de *la Race Royale* & *proches Parens du Roi*, ils étoient de la Tribu de Juda. Ils furent élevez aux plus éminentes Dignitez de Babylone, ſous quatre Règnes conſécutifs, ſous celui de Nabuchodnoſor, ſous celui de Darius Mède, & ſous celui de Cyrus.

Voici ce que nous liſons dans le Chapitre ſecond des Révélations du Prophète Daniel, touchant le grade que ces hommes eurent ſous Nabuchodnoſor, & particulièrement touchant les Dignitez de Daniel. *Nabuchodnoſor éleva Daniel en honneur, il lui fit beaucoup de préſens conſiderables, il l'établit Gouverneur ſur toute la Province de Babylone; & il le rendit plus grand Seigneur que tous ceux qui avoient la Surintendance ſur tous les Sages de Babylone.* Il eſt ajoûté, *qu'à la requête de Daniel le Roi établit ſur les affaires de Babylone, Sadrac, Méſac, Habednégo,* (ce ſont-là les noms que l'on avoit donnez à ſes trois Compagnons) *mais que Daniel étoit à la porte*, c'eſt-à-dire, *à la Cour du Roi.* Verſ. 48.

On a ſoutenu avec beaucoup de vraiſemblance que Nabuchodnoſor conféra deux Dignitez à Daniel : une Dignité Religieuſe, & une Dignité Politique. La première ſemble marquée dans ces paroles : *Il le rendit plus grand Seigneur que*

35. Cette penſée n'eſt fondée que ſur ce qui a été raporté ci-deſſus N°. 29.

36. JOSEPH. *Antiq.* Lib. X. Cap. XII. pag. 345.

que tous ceux qui avoient là Surintendance ſur les Sages de Babylone. Il paroit par divers paſſages de la Prophètie de Daniel qu'il y avoit des Collèges de Théologiens en Babylone, & qui étoient appellez *Sages*. Ils ſont déſignez par cinq noms : [37] quelques Interprètes croïent même qu'ils ſont diviſez en cinq ordres : le premier eſt celui de *Chartummim*, que nos Verſions appellent *Magiciens*. C'étoient probablement ceux qui enſeignoient la Religion. [38] Platon définit la Magie, *le Culte des Dieux*. Il dit que c'étoit ſous les *Magiciens*, que les Enfans des Rois aprenoient la Religion. Le ſecond ordre eſt des *Aſchaphim*, d'un mot qui ſignifie le *Crépuſcule*. Nos Verſions traduiſent les *Aſtrologues*. C'étoient ceux qui prédiſoient l'avenir par les Aſtres. Le troiſième eſt de *Méchaſchéphim*, d'un mot qui ſignifie *faire des preſtiges*. Nos Verſions traduiſent des *Enchanteurs*. C'étoient ceux qui faiſoient des prodiges au nom des Dieux. Le quatrième eſt celui des *Kasdim*, c'eſt-à-dire les *Chaldéens*. C'eſt un nom qui eſt plus général, & qui ſignifie communément les Devins. Le cinquième eſt celui des *Gazerim*, c'eſt-à-dire les *Diſſéqueurs*, d'un mot qui ſignifie *diſſéquer* : c'étoient ceux qui connoiſſoient l'avenir par l'inſpection des Victimes. Nous ne ſaurions nous arrêter à examiner ſi ces différens noms marquent en effet des Offices différens, comme le penſent les Interprètes que nous citons, ou ſi les mêmes emplois ſont exprimez par divers noms, comme quel-

Voyez Dan. I. 20. II. 2. IV. 7. Voi. auſſi Geneſ. XLI. 8.

Dan. II. 2.

Naſchaph.

Ibid.

Caſchaph.

Ibid.

Dan. II. 27. Gazar.

37. Voi. la *Diſſert.* de MARTIN HELVICUS p. 129. &c.

38. PLATON. Tom. II. *Alcibiad.* I. pag. 121. & 122. Voi. auſſi la Note de l'EMPEREUR dans ſon explication de la Paraphraſe de Daniel par JOSEPH JACHIADE.

Dan,

quelques passages de l'Ecriture semblent le prouver. Mais nous donnerions de bon cœur un temps considerable à examiner cette double Question, si nous avions des secours suffisans pour l'éclaircir, savoir comment Nabuchodnosor qui étoit Payen établissoit Daniel, un Juif Ennemi des Dieux, & des superstitions du Paganisme, sur le Collège des Ministres de la Religion Payènne; & comment Daniel acceptoit un Emploi qui paroissoit si contraire aux idées qu'il avoit de la Divinité & de la Religion. Il faudroit pour satisfaire à ce qu'on pourroit demander sur cette matière, avoir une Histoire plus étenduë de la vie de Nabuchodnosor que celle que nous trouvons dans quelques Chapitres de Daniel, & de quelques lambeaux des Ecrits profanes. Contentons-nous de remarquer, que les Payens se faisoient peu de scrupule de multiplier le nombre de leurs Dieux. Les Questions, qui partageoient les Esprits parmi les diverses Sectes du Paganisme, n'étoient pas si telle ou telle Divinité étoit une fausse, ou une véritable Divinité, mais si elle avoit plus ou moins de puissance. Chaque Peuple soutenoit que ses Dieux étoient plus puissans que ceux de ses Ennemis. Mais lors que les Dieux, dont la supériorité étoit contestée, faisoient de plus grands prodiges que ceux auxquels on donnoit la prééminence, on substituoit les premiers aux autres. 39 Nous aurons occasion dans la suite d'établir ces propositions sur diverses preuves. Une plus grande

Dan. I. 20. Voi. aussi les Notes du même sur le Chap. II. de la même Paraphrase, pag. 25. &c.

39. Dans un des Volumes suivans dont nous ne pouvons pas encore marquer les Pages.

de digreſſion ſur ce ſujet feroit perdre de vûe à notre Lecteur le premier but de ce Diſcours, & nous nous contentons d'apliquer ici ces principes à notre ſujet. Nabuchodnoſor élevé dans des préjugez favorables aux Dieux de Babylone, les croit ſupérieurs à tous ceux des Nations étrangères. Il les conſulte par le Miniſtère des Sages, pour ſavoir l'explication de ſes ſonges. Detrompé par les lumières de Daniel il veut que le Miniſtère du Dieu qui a ſû révéler à ſon Prophète des Myſtères impénétrables aux autres, préſide ſur les Miniſtères de ceux qui n'ont pû leur donner cette connoiſſance. Daniel accepte cet Emploi, dans le pieux deſſein de déſiller entièrement les yeux des Idolatres, & de leur prouver non ſeulement que ſon Dieu eſt le plus puiſſant, mais qu'il eſt unique. Et ce fut-là la Dignité Religieuſe à laquelle Daniel fut élevé ſous Nabuchodnoſor.

Il en eut auſſi une Politique qu'il appèlle lui-même un Gouvernement *ſur toute la Province de Babylone*. Et ce mot de *Province* a quelquefois une ſignification reſtreinte; quelquefois il en a une beaucoup plus étenduë. Si nous nous en raportons au 40 Rabin Kimchi, *Province* ſignifie ordinairement *tout le Païs dans lequel un Prince a ſa Juriſdiction*. Mais il paroit par l'Ecriture que ce mot a auſſi une ſignification moins étenduë. Dans ce ſens il eſt dit qu'*Aſſuerus commandoit à cent vingt-ſept Provinces*. Quelquefois une Ville eſt appellée une *Province*. Du moins c'eſt de cette manière que l'entend

Eſther I. 1.

40. R. KIMCHI *Sepher Miklol* in radice *Madan*. col. 267.

l'entend le Paraphraſte Chaldaïque dans le verſet 8. du cinquième Chapitre de l'Eccléſiaſte qu'il traduit ainſi: *Si tu vois qu'on faſſe tort à quelcun dans la Ville*: il y a *Province* dans l'Original. Nous n'avons pas beſoin de juſtifier les raiſons qui nous portent à prendre ici ce mot dans la ſignification la plus étenduë que nous lui avons attribuée. Il paroit aſſez par ce que nous venons de raconter, que Daniel eut de grandes Dignitez ſous le Règne de Nabuchodnoſor.

Nous ignorons les raiſons qui l'obligèrent à vivre dans la retraite après cette élévation. Mais on peut juger par ce qu'il raporte lui-même dans le Livre de ſes Révélations, qu'il fut quelque temps éloigné de la Cour. Du moins c'eſt ce que nous croyons pouvoir conclurre de cette Queſtion que lui fit Beltzazar Succeſſeur de Nabuchodnoſor; *Es-tu ce Daniel qui eſt d'entre ceux qui ont été emmenez captifs de Juda, que le Roi mon Père a fait emmener de Juda?* Dan. V. 13. Mais il fut élevé à un grade plus éminant encore ſous Beltzazar, qu'il ne l'avoit été ſous le Règne de Nabuchodnoſor: car après qu'il eut expliqué ces caractères myſtérieux qui traçoient la condamnation de ce Prince, *le Roi ordonna qu'on le revêtît d'écarlate, qu'on lui mît un Colier d'or au cou, & qu'on publiât de lui qu'il étoit le troiſième dans le Royaume.* Dan. V. 29.

Beltzazar éprouva bientôt la vérité des ſiniſtres prédictions de Daniel. L'Ecriture nous aprend qu'il fut tué dans cette nuit même. Et le [41] Rabin Saadia raconte, *qu'un des Gardes* Dan. V. 30. *de*

41. R. SAADIA *in Daniel* Cap. V. verſ. 30. fol. 888. pag. 2. ſub finem.

de ce Prince ayant ouï la Prophétie de Daniel, dit en ſon cœur que les paroles de ce Prophète étoient véritables, & qu'il voulut lui-même les vérifier, qu'il coupa la tête de Beltzazar, & qu'il remit l'Empire à Darius Mède, que l'Hiſtoire profane nomme *Nabonid*, *& à Cyrus*. C'eſt-là ſans doute un ſonge Rabinique.

Mais la mort de Beltzazar ne fit rien perdre à Daniel du crédit qu'il s'étoit acquis parmi les Babyloniens. Darius crut devoir ſe concilier la faveur de celui qui avoit prédit ſon élévation. *Il établit ſix-vingts Satrapes*, c'eſt-à-dire, ſix-vingts Gouverneurs de Provinces, *qui*
Dan. VI. 1. 2. *avoient au deſſus d'eux trois Gouverneurs du nombre deſquels étoit Daniel.*

Darius regna dix-ſept ans, après leſquels il céda l'Empire à Cyrus Roi de Perſe, comme le veulent [42] quelques Hiſtoriens. [43] Josèphe dit qu'il en fut chaſſé, & relegué en Caramanie. Il eſt difficile de démêler la vérité de l'Hiſtoire, parmi les divers [44] témoignages des Hiſtoriens. Mais ce qu'il y a de démontré, & qui fait ſeul à notre ſujet, c'eſt que Daniel eut ſous l'Empire de Darius le même grade qu'il avoit eû ſous ſes Predéceſſeurs. *Il proſpéra au*
Dan. VI. 28. *temps du règne de Darius, & au temps de celui de Cyrus de Perſe* : ce ſont ſes propres expreſſions.

On trouve un troiſième accompliſſement de l'Oracle de Jacob dans la Captivité même, ce

42. Voi. GROTIUS ſur Daniel VI. 28. dans le IV. Vol. des Critiq. pag. 6150.

43. JOSEPH. *contre Appion.* Lib. pag. 1045. Il cite un paſſage de BEROSE qui appelle Darius *Nabonid.*

44. Voi. WILLELM HOWEL. *Inſtit. of general Hiſt.* Part. I. Cap. II. pag. 26. 27.

ce fut en la personne des *Æchmalotarches*, c'est-à-dire les *Princes*, ou *les Chefs de la Captivité*. Par ces *Princes* ou *Chefs de la Captivité*, on entend ces Juifs qui par l'ordre des Rois de Babylone avoient quelque juriſdiction ſur ceux de leur Nation. [45] Des hommes de grand nom prétendent que ces Chefs étoient de la Tribu de Juda. Nous reconnoiſſons pourtant que nous ne trouvons rien dans les Ecrits ſacrez qui autoriſe cette prétenſion. Elle n'eſt fondée que ſur une tradition ſujète à être conteſtée, & ce ſont les Juifs eux-mêmes qui nous fourniſſent les Argumens que nous tirons de cette circonſtance. [46] Quelques-uns de leurs Docteurs ont dit que Jéchonias avoit eu lui-même la Dignité d'Æchmalotarche : qu'elle avoit paſſé de lui à Salathiel ſon Fils : qu'elle s'étoit conſervée dans la Race Royale juſqu'au retour de la Captivité. On trouve cette Gloſe dans le [47] Thalmud ſur les paroles de Jacob ; *le Sceptre ne ſera point ôté de Juda ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds*. „ Cela déſigne ces Chefs qui gouver„ noient le Peuple pendant la Captivité ſous „ la protection des Rois de Perſe.“ [48] Voici encore les paroles d'un Rabin : „ Les Æchma„ lotarches tenoient lieu de Rois.“ Ils avoient l'autorité ſur le Peuple, ſelon ce qui eſt écrit ; *Le Sceptre ne ſortira point de Juda, ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds*. [49] Nous citerons d'autres paſſages ſur le même ſujet. Et c'eſt ainſi que

45. Voi. *Gemara* au Titre *Sanhedrin*. Cap. I. fol. v. pag. 1.
46. *In ſeder Olam*. pag. 37. Voi. *Juchazim*. pag. 157.
47. Voi. *Gemara* Tit. *Sanhedrin*. fol. v. pag. 1.
48. SALOMON JARCHI *in Gloſſis* ibid.
49. Voi. SELDEN *de Synedriis*. Cap. IV. N°. 10. pag. 620. &c. Voi. idem ibid. Cap. VII. N°. 5. pag. 698.

que l'Oracle de Jacob s'accompliſſoit pendant ces ſoixante-dix années qui furent ſi fatales au Royaume de Juda.

Mais quand nous ſerions forcez d'avouër qu'on ne découvre aucune trace de grandeur ni d'autorité dans la Tribu de Juda, durant ce triſte période, nous ne nous croirions pas obligez pourtant d'abandonner l'explication que nous avons donnée des paroles de Jacob. Une Eclipſe de ſoixante-dix années n'eſt pas conſiderable dans un eſpace de mille ans. Il y a divers paſſages qui promettoient un Empire éternel à la Maiſon de David, c'eſt-à-dire un Empire qui devoit durer autant que la Nation Juifve, & juſques au règne du Meſſie. Cependant les Deſcendans de David n'occupèrent le Throne de tout Iſraël que juſqu'au Schiſme de Jéroboam, & celui de Juda que juſqu'à la Captivité de Babylone. Nous prions M. de Joncourt & ceux qui comme lui nous font l'objection que nous travaillons à reſoudre, de nous expliquer cette promeſſe que Dieu faiſoit à la poſtérité de David, en prédiſant le Schiſme de Jéroboam. *J'ôterai le Royaume d'entre les mains de ſon Fils, & je t'en donnerai dix Tribus. Et j'en donnerai une Tribu à ſon Fils, afin que David mon Serviteur ait une lampe à toûjours devant moi à Jéruſalem, qui eſt la Ville que j'ai choiſie pour y mettre mon nom.* Nous demandons encore qu'on nous explique le ſens de ce qui eſt dit à l'occaſion des débordemens de Joram, & des châtimens dont Dieu alloit les punir. *Toutefois l'Eternel ne voulut point détruire Juda, pour l'amour de David ſon Serviteur, comme il lui avoit dit, qu'il lui donneroit une lampe & à ſes Fils à toûjours.* Nous demandons encore qu'on nous expli-

I. Rois XI. 35. 36.

2. Rois VIII. 19. Voi. auſſi 2. Chron. XXI. 7.

explique ces paroles de Jérémie. *En ces jours-là, & en ce temps-là je ferai germer à David le* GERME, *qui exercera jugement & justice dans la Terre. En ces jours-là Juda sera délivré, & Jéruſalem habitera en aſſurance, & c'eſt ici comme elle ſera appellée, l'Eternel notre juſtice. Car ainſi a dit l'Eternel, il ne manquera jamais à David d'homme qui ſoit aſſis ſur le Thrône de la Maiſon d'Iſraël: & il ne manquera auſſi jamais d'entre les Sacrificateurs Lévites d'homme qui offre des Holocauſtes, & qui faſſe des parfums de gâteau, & des Sacrifices tous les jours devant moi.* Je ſai bien qu'on donne un ſens Myſtique à ces dernières promeſſes, & que c'eſt en la perſonne du Meſſie principalement qu'elles doivent être accomplies. Mais c'eſt ce ſens Myſtique même qu'on nous oppoſe, qui fait la force de notre Argument. Dieu doit ſuſciter un *Germe à David* afin de vérifier la promeſſe d'un Règne non interrompu, faite à la poſtérité de ce Roi. Donc la promeſſe d'un Règne non interrompu devoit avoir ſon accompliſſement depuis le Règne de David juſqu'à la venuë du *Germe*. Donc cette propoſition devoit avoir lieu : *Il ne manquera jamais de Deſcendans de David, qui ſoient aſſis ſur le Thrône d'Iſraël.* Mais les Deſcendans de ce Prince furent dépoſſedez par les Armes de Nabuchodnoſor, & ne ſont jamais montez ſur le Thrône d'Iſraël depuis que ce Roi des Chaldéens eût détruit Jéruſalem, juſques à la venuë du Meſſie. La ſolution de cette difficulté ſervira de réponſe à l'objection qu'on fait, contre l'explication que nous avons donnée de l'Oracle de Jacob. Cette ſolution même ſera d'autant plus forte pour nous, que nous ne prétendons pas que Jacob ait promis

Jérém. XXXIII. 15.16.17. 18.

à la Tribu de Juda qu'elle auroit le pouvoir Royal juſques à la venuë du Schiloh : il ne lui a promis, ſelon nous, que le pouvoir Royal ou le Légiſlatif. Au lieu que la promeſſe d'un Règne non interrompu ſemble être faite aux Deſcendans de David ſans la moindre reſtriction.

III. Le troiſième période de l'accompliſſement de l'Oracle de Juda comprend tout le temps qui s'eſt écoulé, depuis le retour de la Captivité juſqu'à Néhémie, c'eſt-à-dire cent cinquante années. Nous en trouvons l'Hiſtoire dans les Livres que 50 quelques Juifs ont appellé *les Livres de l'Exil*; ce ſont ceux d'Eſdras, de Néhémie, d'Eſther, des Chroniques, d'Aggée, de Zacharie & de Malachie.

Les affaires des Juifs prirent une face nouvelle dès la première de ces cent cinquante années. Car au lieu que pendant leur exil ils avoient été gouvernez par des Chefs de leur Nation, ſous l'autorité des Rois de Babylone, ils retournèrent alors dans leur Patrie, où ſous l'autorité de ces mêmes Rois, ils eurent auſſi des Gouverneurs Juifs, & de la Tribu de Juda.

Zorobabel fut le premier de ces Gouverneurs. Voici ce que nous liſons ſur ce ſujet dans le Livre d'Eſdras. *Le Roi Cyrus tira les Vaiſſeaux de la Maiſon de l'Eternel, que Nabuchodnoſor avoit tirez de Jéruſalem, & qu'il avoit mis dans la Maiſon de ſon Dieu. Et Cyrus Roi de Perſe les fit tirer par Mithrédath le Tréſorier, qui les livra par compte à Schesbatſar Prince de Juda.* Ce Texte ouvriroit un vaſte champ à nos

Eſdras I. 7. 8.

50. *Elias in Thisbi.* Voi. MARTIN HELVICUS *ubi ſuperius*, pag. 133.

nos réflexions, ſi nous n'étions obligez de le conſidérer ici ſous un point de vûe principalement, ſavoir comme une preuve que les promeſſes faites à la Tribu de Juda n'étoient point enfraintes pendant la Captivité.

Cette preuve eſt ſenſible. Schesbatſar étoit Zorobabel, quoi qu'en ayent dit quelques [51] Interprètes. On n'a pour s'en convaincre qu'à conférer les paroles que nous venons de citer, avec celles des verſets deuxième & huitième du Chapitre troiſième, & avec les verſets quatorzième & ſeizième, du Chapitre cinquième du même Livre. Ce Gouverneur du Peuple de Dieu avoit deux noms; le premier étoit celui de Zorobabel, qui ſignifie *confuſion* & *diſperſion*, & qu'il avoit peut-être pris lorsque Jéruſalem fut détruite par les Chaldéens. Le ſecond étoit celui de Schesbatſar, qui ſignifie *de l'or & du fin lin*, & qui lui avoit peut-être été donné en Babylone, lorsqu'il y fut élevé à la Charge de Chambellan, ou comme parle [52] Josèphe, à celle de Garde de Corps du Roi.

S'il eſt certain que Schesbetſar eſt le même que Zorobabel, il ne l'eſt pas moins que ce ſaint homme étoit de la Tribu de Juda, Petit-Fils de Jéchonias, & Fils de Pedaja, qui étoit Fils de ce malheureux Roi. Il eſt vrai que cette Hypothèſe eſt ſujette à une difficulté, c'eſt que Dieu avoit prononcé que Jéchonias n'auroit point d'Enfans. Nous trouvons cette ſentence dans Jérémie: *O Terre, Terre, Terre écoute la parole de l'Eternel. Ainſi a dit l'Eter-*

I. Chron. III. 17. 19.

Jérém. XXII. 29. 30.

51. Voi. *Junius* ſur Esdras I. 11. pag. 92. au revers.
52. Joseph. *Antiq.* Lib. XI. Cap. IV. pag. 361.

l'Eternel : Ecrivez que ce Perſonnage-là ſoit deſtitué d'Enfans, que c'eſt un homme qui ne proſpérera point pendant ſes jours, & que même il n'y aura point d'homme de ſa Poſtérité qui proſpère, & qui ſoit aſſis ſur le Thrône de David, ni qui domine plus en Juda. Mais il y a deux voyes pour répondre à cette difficulté. La premiére eſt de ſuppoſer que ces paroles étoient comminatoires, & ne devoient être accomplies qu'au cas que Jéchonias aggravât ſes crimes par l'impénitence. [53] C'eſt la penſée de quelques Juifs qui croyent que Jéchonias ſe repentit, & fit revoquer l'arrêt prononcé contre lui. Selon la ſeconde ſolution les premières paroles de ce Prophète : *Ecrivez que ce Perſonnage ſoit deſtitué d'Enfans*, doivent être expliquées par celles-ci, qui les ſuivent immédiatement : *C'eſt un homme qui ne proſpérera point pendant ſes jours, & il n'y aura point d'homme de ſa Poſtérité qui ſoit aſſis ſur le Thrône de David.* Selon ce Commentaire, Jérémie auroit annoncé que Jéchonias n'auroit point d'Enfant qui lui ſuccédât au Thrône & à la Couronne. C'eſt ce que l'événement vérifia, & qui avoit été auſſi prédit par Ezéchiel. *Et toi pollu, & méchant Prince d'Iſraël, duquel le jour eſt venu, au temps de l'iniquité, qui en fera la fin. Ainſi a dit le Seigneur l'Eternel, qu'on ôte cette Thiare, & qu'on enlève cette Couronne : ce ne ſera plus celle-ci : j'éleverai ce qui eſt bas, & j'abaiſſerai ce qui eſt haut. Je la mettrai à la renverſe, à la renverſe, & elle ne ſera plus, juſqu'à ce que celui-là vienne,*

Ezéch. XXI. 30. 31. 32.

53. Voi. ſur la repentance de Jechonias. JARCHI ſur Jeremie XXII. 29. 30. pag. 405. & ſur Aggée II. 24. pag. 970. & les Notes de BREITHAUPTUS ibid.

vienne, auquel apartient le Gouvernement, & je le lui donnerai.

L'Hiſtoire ſainte ne raporte point le nom de ceux qui eurent le Gouvernement de la Judée depuis Zorobabel juſqu'à Néhémie. Nous ſavons ſeulement qu'il y en eût. Cela eſt raporté par Néhémie même qui parle des ſubſides qu'on avoit accoûtumé de fournir aux Gouverneurs qui l'avoient précédé. Et la 54 tradition des Juifs porte qu'il y en a eu deux, Meshullam, Fils de Néhémie, & Chananiah, ſon Petit-Fils. Néhém. V. 15.

Néhémie vint enſuite, & exerça le même emploi. La manière dont il en fut mis en poſſeſſion eſt remarquable. *Il arriva au Mois de Niſan,* dit-il lui-même dans ſon Livre, *la vingtième année du Roi Artaxerxès, que comme on lui aporta du vin, je pris le vin, & je le préſentai au Roi. Or je n'avois jamais eu mauvais viſage en me trouvant devant lui. Et le Roi me dit, pourquoi as-tu mauvais viſage puisque tu n'ès point malade? Ce n'eſt que fâcherie d'Eſprit. Alors je craignis fort. Et je répondis au Roi, que le Roi vive éternellement; comment mon viſage ne ſeroit-il pas mauvais, puisque la Ville, qui eſt le lieu des Sépulcres de mes Pères, demeure déſolée, & que ſes Portes ont été conſumées par le feu? Et le Roi dit, que me demandes-tu? Alors je priai le Dieu des Cieux: & je dis au Roi: ſi le Roi le trouve bon, & ſi ton Serviteur t'eſt agréable, envoye-moi en Judée, vers la Ville des Sépulcres de mes Pères, pour la rebâtir. Et le Roi me dit, & ſa Femme qui étoit aſſiſe auprès de lui, combien ſerois-tu à faire ton voyage, & quand retourne-rois-* Néhém. II. 1. 2. &c.

54. *In ſeder Olam Zuta* fol. 21. pag. 1.

rois-tu? Et quand j'eus declaré le temps au Roi, il trouva bon de me donner mon congé.

Nous pouvons préſumer que Néhémie étoit de la Tribu de Juda. Du moins c'eſt ce que dit [55] Eusèbe dans le Texte Grec de ſa Chronique. Je dis dans le Texte Grec, parce que S. Jérôme en traduiſant cet ouvrage a oublié ces mots de *la Tribu de Juda*, comme il en a été repris par Joſeph Scaliger, dans la Critique qu'il a faite de cette peu exacte Verſion. Il eſt vrai que [56] quelques Auteurs ſe ſont inſcrits en faux contre le témoignage d'Eusèbe, & ſe ſont fondez ſur ce qu'il eſt parlé d'un Néhémie qui étoit de la Tribu de Lévi. Mais rien ne nous oblige de ſuppoſer que ce Néhémie Sacrificateur étoit le Néhémie dont nous parlons ici. Il y avoit probablement pluſieurs Perſonnes de ce nom. Et nous avons lieu de préſumer que l'Hiſtoire ſainte en a nommé trois. Il eſt fait mention du premier dans le ſecond
Verſ. 2. Chapitre d'Eſdras. Là il eſt dit que Néhémie étoit un de ceux qui allèrent de Babylone à Jéruſalem, avec Zorobabel, la première année du Roi Cyrus. Il n'eſt pas probable que ce ſoit-là le Néhémie qui fut le Conducteur du Peuple de Dieu la vingtième année d'Artaxerxès Longuemain. Car depuis le premier de ces périodes juſqu'au ſecond, il y a quatre vingt-douze ans, qui joints à vingt ou trente années que devoit avoir le Néhémie dont il eſt parlé dans le Livre d'Eſdras, lorſqu'il alla avec Zorobabel à Jéruſalem, feroient beaucoup plus de cent ans. Et peut-on ſuppoſer avec vraiſemblance

55. Voi. JOSEPH. SCALIGER. *in Euſebii Chronic. Animad.* pag. 105.

blance qu'un homme de cet âge-là ait été en fonction à la Cour d'Artaxerxès, qu'il ſoit allé enſuite à Jéruſalem, d'où après avoir gouverné pendant quelques années le Peuple de Dieu, il ſoit retourné en Babylone ? Le ſecond Néhémie eſt celui que nous prétendons avoir été Gouverneur du Peuple de Dieu. Et le troiſième eſt le Sacrificateur, qui fut un de ceux qui aposèrent leur ſeau à l'Alliance que Néhémie contracta entre Dieu & le Peuple. Ce Néhémie Sacrificateur eſt appellé *Attirſatha*, & eſt diſtingué des deux autres par ce nom. Et c'eſt ainſi que dans le troiſième période que nous avons marqué, ſavoir depuis le retour de la Captivité juſqu'à Néhémie inclusivement, la Tribu de Juda jouïſſoit des effets de la promeſſe de Jacob, & avoit des *Légiſlateurs*, ſortis de ſon ſein, qui la gouvernoient, ſous l'autorité des Conquérans du Royaume de Babylone. Néhém. X. 1. Voyez Ch. VIII. 9. & III. 16. & Esdras III. 63.

IV. Le quatrième période contient trois cens trente & cinq ans : c'eſt tout le temps qui s'écoula depuis Néhémie juſques à Hérode le Grand. L'Hiſtoire ſainte nous fournit peu de ſecours pour éclaircir ce qui ſe paſſa dans la Tribu de Juda durant ce période. Notre Canon de Livres Hiſtoriques ne s'étend que juſqu'à Néhémie, & nous ne pouvons remplir ce vuide que par les Livres Apocryphes des Macchabées, par les Ecrits de Joſèphe, Auteur peu exact, & par ceux de quelques Rabins, Auteurs beaucoup moins exacts encore. Mais ſi tout ce que nous connoiſſons de l'Hiſtoire de

56. Voi. idem ibid. *Breviator. ſcriptor.* JASONIS CYRENÆ I. 21. cité dans cet endroit de SCALIGER.

de ce temps-là ſe réünit ſur ce point, & atteſte unanimement qu'il y eut durant ce période des Légiſlateurs de la Tribu de Juda; cela nous ſuffit pour juſtifier le ſens que nous avons donné à l'Oracle de Jacob, & c'eſt ce que nous prétendons.

Voyez 1. Macch. II. 1.

57 Quelques Interprètes aportent en faveur de la Thèſe que nous ſoutenons la Généalogie des Macchabées. Il eſt démontré qu'ils étoient de la race d'Aaron, & par conſéquent de la Tribu de Lévi. Mais on prétend que la Tribu de Lévi & celle de Juda ſe réünirent, par le mariage de Jéhoſabath, Fille du Roi Joram, & Femme de Jéhojadah le Sacrificateur. Les Macchabées ſeroient cenſez apartenir à la Tribu de Juda, qui étoit ainſi réünie à celle de Lévi.

2. Chron. XXII. 11.

On ramène encore dans le même deſſein l'Hiſtoire des Æchmalotarches. Il eſt certain que tous les Juifs qui étoient en Babylone ne retournèrent point à Jéruſalem. 58 Quelques Rabins penſent que non ſeulement il en reſta un grand nombre en Babylone, qui s'y ſont maintenus juſques à ce jour, mais qu'ils y ont toûjours été gouvernez par des Æchmalotarches de la Tribu de Juda.

Mais quelque favorables que ſoient ces Hypothèſes à la propoſition que nous ſoutenons, nous ne ſaurions les addpter. Un Mariage contracté entre deux Perſonnes de deux différentes Tribus ne confond point ces deux Tribus dans une ſeule; & c'eſt une Maxime 59 des Juifs, que *la Famille des Femmes n'eſt pas cenſée une*

57. Voi. ce ſentiment dans GALATIN *de Arcanis Cathol. verit.* Lib. IV. Cap. IV. pag. 198.

58. Voi. J. SCALIGER *Animad. in* EUSEB. pag. 188.

une Famille, c'eſt-à-dire qu'on n'eſt point regardé comme apartenant à la Famille de la Mère dont on eſt né. Et nous ſommes trop peu inſtruits ſur l'état dans lequel furent les Juifs en Babylone, depuis que leurs Frères furent retournez dans la Judée, pour le faire ſervir de preuve à l'accompliſſement d'un Oracle inſpiré par le S. Eſprit.

Il eſt plus ſûr de chercher l'accompliſſement de cet Oracle dans l'autorité du grand Sanhédrin. Elle étoit ſans bornes. [60] Il n'y avoit ni cas ſi reſervé, ni cauſe ſi privilégiée, ni entrepriſe ſi importante qui ne fuſſent de ſon reſſort. Il n'y avoit ni grade ſi relevé, ni caractère ſi ſacré, ni dignité ſi éminente qui puſſent ſe ſouſtraire de ſa Jurisdiction. C'étoit au grand Sanhédrin qu'apartenoit le droit de juger les Tribus rebelles, de punir les faux Prophètes, d'ordonner l'épreuve de la Femme ſuſpecte d'Adultère, de prononcer ſur les doutes qu'on pouvoit avoir au ſujet des Perſonnes des Sacrificateurs, & de décider s'ils avoient des défauts corporels qui duſſent leur interdire les fonctions Sacerdotales, d'infliger des peines capitales au Souverain Sacrificateur, & de punir les crimes du Roi même. C'étoit au grand Sanhédrin à reſoudre les *guerres volontaires*, c'eſt-à-dire, celles au ſujet deſquelles la Loi de Dieu n'avoit rien ordonné de poſitif. C'étoit le grand Sanhédrin qui pouvoit réparer le Temple, & ériger des Tribunaux-inférieurs. C'étoit dans le grand Sanhédrin que reſidoit l'autorité Royale, ſoit qu'il y eut des Rois, ſoit qu'il n'y en

59. Raportée dans HELVICUS. pag. 135.

60. Voi. SELDEN *de Synedriis*. Lib. III. Cap. I. pag. 1042. &c.

en eut point : de-là vient [61] qu'il y avoit toûjours un Sceptre qui étoit attaché dans le lieu où cet auguſte Corps tenoit ſes aſſiſes. Enfin le grand Sanhédrin prétendoit avoir la même autorité qu'avoit eu Moyſe, & cette Aſſemblée de Juges qu'il s'étoit aſſociez par le Conſeil de Jéthro ſon Beau-Père.

Exod. XVIII. 21.

Telle étant l'autorité du grand Sanhédrin, l'accompliſſement de l'Oracle de Jacob paroitra avec évidence ſi l'on prouve ces deux propoſitions. Premiére propoſition : *Le grand Sanhédrin a toûjours ſubſiſté depuis le retour de la Captivité, juſqu'au Meſſie.* Seconde propoſition : *Il y eût toûjours des Perſonnes de la Tribu de Juda dans le Sanhédrin.* Or l'une & l'autre de ces propoſitions ſont inconteſtables.

Nous indiquons à notre Lecteur [62] les ſources où il pourra puiſer abondamment de quoi ſe ſatisfaire ſur la premiére de ces propoſitions, & ſe convaincre de l'antiquité du Sanhédrin. De grands hommes raportent ſon inſtitution à Moyſe. Nous avons conduit notre Lecteur juſqu'au retour de la Captivité. Nous n'avons beſoin que de prouver ici que le Sanhédrin a ſubſiſté depuis ce période juſques à la venuë du Meſſie. Et c'eſt ce qui eſt ſi généralement reçû parmi les Savans qu'il eſt permis de le ſuppoſer ſans preuve. Il eſt vrai que [63] Dénis Pétau donne à ce ſuprême Conſeil des Juifs une origine

61. Voi. GALATIN *de Arcanis Cathol. verit.* Lib. IV. Cap. V. pag. 200.

62. Voi. SELDEN *de Synedriis* Lib. I. Cap. I. pag. 2. &c. & Lib. II. Cap. II. pag. 560.

63. PETAVII *Doctrinæ Tempor.* Lib. II. Cap. XXVII. pag. 81. Il attribue l'inſtitution du Sanhedrin à Gabinius qui

gine bien plus récente.[64] Josèphe raporte dans le XIV. Livre de ſon Hiſtoire des Juifs qu'Alexandre, Fils d'Ariſtobule, & Petit-Fils d'Hircan le Grand Sacrificateur, ayant armé dix mille hommes de pied, & quinze cens Chevaux dans la Judée fit tête à Gabinius: qu'étant preſſé par ce Général de l'Armée Romaine dans Alexandrion, il lui demanda grace & l'obtint: que le grand Sacrificateur Hircan fut rétabli dans les fonctions de ſa charge: qu'il diviſa toute la Judée en cinq parties, qui avoient chacune un Tribunal pour rendre la Juſtice: le premier à Jéruſalem, le ſecond à Gadara, le troiſième à Amath, le quatrième à Jéricho, & le cinquième à Séphoris: que les Juifs furent affranchis dès lors de la domination des Rois Etrangers, & ſe trouvèrent ſous un Gouvernement Ariſtocratique. Le ſavant Jéſuite que nous avons cité, marque cette Epoque à l'inſtitution du Sanhédrin. Mais il a eu ſi peu de Sectateurs dans cette opinion, & il a été accablé de tant d'Argumens par l'incomparable[65] Selden, que nous nous croyons diſpenſez de nous employer à le refuter.

II. Qu'il y ait toûjours eu des Perſonnes de la Tribu de Juda dans le Sanhédrin depuis le retour de la Captivité, c'eſt ce qui ſe démontre ſans peine. Cette Tribu compoſoit preſque tout le Royaume qui portoit ſon nom. Il n'eſt pas concevable que parmi les ſoixante-douze

qui fut envoyé par Pompée dans la Judée. Voi. JOSEPH. *Antiq.* Lib. XIII. Cap. VII. pag. 473.

64. JOSEPH. *Antiq.* Lib. XIV. Cap. XI. pag. 473.

65. Voi. SELDEN *de Synedr.* Lib. II. Cap. IV. pag. 625. &c.

douze Juges du Conſeil ſuprême de ce Royaume, il n'y en eût aucun de la Tribu de Juda. C'eſt même une opinion aſſez généralement reçue parmi [66] les Juifs, que dans le ſecond Temple lorsqu'il y avoit un Roi de la Famille des Hasmonéens, ce Monarque avoit bien le droit de diſpoſer des Armées, & de ce qui concernoit le Gouvernement Politique, mais que c'étoit au Prince du Sanhédrin qui étoit toûjours de la Famille de David, & de la Tribu de Juda, à regler les affaires Eccléſiaſtiques. Or il n'y avoit point de Dignité plus éminente dans le Royaume de Juda que celle de Prince du Sanhédrin. C'étoient ordinairement les Rois qui l'exerçoient: de là vient ce mot des Juifs [67] que le Prince du Sanhédrin ne reconnoiſſoit d'autre Supérieur que Dieu ſeul.

Ainſi nous croyons avoir prouvé que depuis que les Deſcendans de Juda furent en aſſez grand nombre pour former un Corps de Tribu juſques à la venuë du Meſſie, il n'y a pas eu un ſeul moment où ils ayent été ſans le pouvoir Royal, ou ſans le Légiſlatif; & que l'Interprétation que nous avons donnée à l'Oracle de Jacob eſt conforme aux quatre Règles, qui devoient nous ſervir de guide ſur ce ſujet. Il nous ſemble que nous pouvons prouver auſſi que les Interprètes qui ont donné d'autres explications à l'Oracle du Patriarche, ſe ſont éloignez

66. RAB. ABRAHAM *Chronicon* fol. 58. & DAVID GANZ *Zemach David.* pag. 106.

67. Voi. SELDEN *de Synedr.* Lib. II. Cap. XVI. pag. 991. &c.

68. Voi. la Verſion de TREMELLIUS ſur Gen. XLIX. 10. pag. 53.

éloignez de ces Règles. Nous allons raporter hiſtoriquement leurs penſées, & juſtifier l'idée que nous en donnons.

Je commence par celui de [68] Trémellius, [69] d'Ainsworth, [70] d'Alting, & de quelques autres. M. de Joncourt l'a adopté, & il l'a mis dans tout ſon jour. Il remarque d'abord, ce que perſonne ne conteſte, que le mot de *Schévet* ſe prend ſouvent dans l'Ecriture pour une Tribu. Il aſſure même [71] *qu'après avoir parcouru tous les endroits de l'Ecriture qui lui ſont connus, & où ce mot ſoit mis en œuvre, il n'en a pas trouvé trois où l'on ſoit forcé de l'expliquer par celui de Sceptre, & qu'il y en a dix ou peut être quinze, où il ne peut ſignifier abſolument qu'une Tribu.* Il prétend enſuite établir ſon ſentiment ſur les ruïnes de ceux qu'il a combattus: il ſoutient que ces paroles, *le Schévet ne ſe départira point de Juda juſqu'à ce que le Schiloh vienne*, ſignifient que les Deſcendans de Juda formeront toûjours une Tribu bien réglée juſqu'à la venuë du Meſſie, & il paraphraſe de cette manière tout l'Oracle de Jacob. [72] *Juda, vous allez être, quant à vous, fort diſtingué dans ma Famille, vous ſerez loué & célebré par vos Frères, comme les Grands dans le Monde le ſont par les petits. Vos Enfans ſeront illuſtres par de grands exploits de valeur, par des Victoires, par des Conquêtes & par des Triomphes ſur leurs Ennemis, & votre gloire ſi grande que vous regnerez*

69. AINSWORTH ſur Geneſ. XLIX. 10. pag. 166.
70. ALTING Tom. II. ſur Geneſ. XLIX. 10. pag. 44.
71. M. DE JONCOURT Lettre II. ſur le *Sceptre de Juda*. pag. 158.
72. Idem ibid. pag. 192.

gnerez non ſeulement ſur vos voiſins, mais ſur vos Frères mêmes, qui ſe proſterneront à vos pieds, comme les Sujets ont coûtume de s'abaiſſer devant leurs Souverains. Oui, Juda, votre nom ſera fameux, & l'on vous redoutera parmi les Peuples, tout de même que le commun des Animaux redoutent le Lion, & ne lui reſiſtent pas. Votre puiſſance montera ſi haut, que les Nations voiſines & les éloignées, qui entendront parler de votre force, rechercheront votre protection ou votre Alliance; & la terreur de votre nom ſera ſi répanduë, qu'aucune puiſſance étrangère, loin de vous harceler, n'oſera ſonger ſeulement à vous déplaire. Mais ce n'eſt pas encore là le plus haut point de votre élévation. Le Dieu, devant la face duquel ont cheminé mes Pères, vous deſtine l'honneur de donner au Monde, un homme de votre ſang, un homme divin, qui portera avec un droit égal, le titre de Maître, & celui de Libérateur de tous les Peuples; & pour vous aſſurer cet honneur, en ſorte que perſonne ne puiſſe douter que cet homme ſans pareil apartiendra à votre Famille, l'Ange qui m'a gardé de tout mal gardera votre Tribu, & la préſervera ſeule d'être ou détruite, ou confonduë, juſqu'à ce qu'un de vos Deſcendans, bien reconnu pour tel, par les regîtres publics, relevera la gloire de ſes Ancêtres, quand elle ſera fort abaiſſée, & en la faiſant changer de nature, & en la rendant ſpirituelle, pour la rendre inalterable, montera ſur le Thrône que Dieu lui a préparé dès la fondation du Monde, regnera éternellement ſur un Peuple compoſé des meilleurs Enfans de ma Maiſon, & des plus gens de bien de toutes les autres Nations de la Terre, & ſon Règne n'aura point de fin.

Je ne ferai qu'indiquer un petit nombre de remarques ſur ce Commentaire. I. Nous croyons

yons pouvoir démontrer qu'il y a plus de *trois passages où l'on est forcé d'expliquer ce mot par celui de Sceptre.* En voici plusieurs. *Je le vois, mais non pas maintenant : je le regarde, mais non pas de près. Une Etoile est procédée de Jacob, & un Sceptre s'est élevé d'Israël.* C'est le fameux Oracle de Balaam. Il y a *Schévet* dans l'Original. Le Prophète Ezéchiel reprochant au Royaume de Juda cette gloire à laquelle Dieu l'avoit élevé, & dont il avoit fait un si criminel usage lui dit : *Ta Mère a eu des Verges fortes pour en faire les Sceptres des Rois,* ou *des Dominateurs,* comme traduisent les Versions ordinaires. C'est le mot de *Schévet* qu'on a traduit par celui de *Sceptre.* Dans le Prophète Amos : *J'exterminerai les Habitans de Bikhataven & de la Maison d'Héden celui qui y tient le Sceptre,* & dans le verset 8. du même Chapitre, *Et j'exterminerai d'Ascdod ceux qui l'habitent, & d'Asckélon celui qui y tient le Sceptre.* Le mot de *Schévet* a deux fois la même signification dans cet Oracle touchant le Messie. *Ton Thrône, ô Dieu, est à toûjours & à perpétuité : le Sceptre de ton Règne est un Sceptre d'équité.* Il ne nous paroit pas qu'on puisse donner un autre sens à ce terme dans le Pseaume second, où Dieu est introduit disant ; *J'ai sacré mon Roi sur Sion la Montagne de ma Sainteté,* & faisant cette promesse au Messie ; *Demande-moi & je te donnerai pour ton héritage les Nations & pour ta possession les bouts de la Terre. Tu les briseras avec un Sceptre de fer.* Il y a encore *Schévet* dans l'Original. Il seroit inutile de raporter un plus grand nombre de passages.

Nombr. XXIV. 17. Ezéch. XIX. 11. Amos I. 5. Pseau. XLV. 7. Vers. 6. Vers. 8. 9.

Nous ne convenons pas non plus que la signification la plus naturelle du mot *Schévet* soit

celle de *Tribu*, & que celle de *Sceptre* ſoit plus métaphorique. *Schévet* ſignifie un *Sceptre*, parce qu'un Sceptre eſt un Bâton: il ſe prend pour le pouvoir Royal, parce qu'il en eſt le ſymbole: cela eſt métaphorique. *Schévet* ſignifie une *Tribu*, parce qu'une *Tribu* eſt à l'égard d'un Corps de Nation, ce qu'une branche eſt à l'égard d'un Arbre: cela n'eſt pas moins métaphorique.

Mais ſi ce terme peut ſe traduire également de l'une & de l'autre de ces deux manières, il eſt certain que quand nous entendons ainſi la phraſe entière; *Le Sceptre ne ſera point ôté à Juda*, nous rendons mot à mot les termes de l'Original; au lieu qu'il faut y ſuppléer lorſqu'on la traduit ainſi; *Juda formera un Corps de Tribu.* M. de Joncourt, répond que [73] *ſi l'on jugeoit des façons de parler renduës littéralement en notre Langue à la rigueur des Loix de l'Académie Françoiſe, on rendroit ridicules pour le moins cinq ou ſix mille paſſages de l'Ancien Teſtament.* Il raporte quelques façons de parler Hébraïques, comme celle-ci; *Tu mourras de mort*, & cette autre; *Tu as rompu le Bâton de ſes Epaules*, où il ſupplée, *dont on lui battoit ordinairement.* Mais quoi que nous ne combattions pas cette Critique, quoi que nous avouïons même que [74] *ce n'eſt pas porter trop loin la liberté de Traducteur que de ſuppléer le mot de forme, ou celui de qualité* dans l'Oracle de Jacob, il eût été à ſouhaiter qu'on eût raporté des Hébraïſmes plus propres à juſtifier le ſens qu'on donne aux paroles dont nous cherchons l'explication. Il auroit fallu

Geneſ. 11. 17. Eſa. IX. 3.

prou-

73. Ibid. pag. 168. &c.
74. Ibid. pag. 170.

prouver par quelque Texte, non qu'il y a des Hébraïsmes, mais que les Hébreux pour marquer que les Descendans d'un homme formeroient un Royaume, une Province, ou une Tribu, disent que *le Royaume, que la Province, que la Tribu ne sera point ôtée aux Descendans de cet homme-là.* Il nous semble que notre explication suit de plus près que celle que nous combattons, la première Règle que nous avons établie, & qu'elle est plus conforme à ce que nous connoissons de la Langue sainte.

Nous faisons une seconde réflexion. La grande difficulté qu'on oppose au sentiment pour lequel nous nous sommes déterminez, & sur laquelle on fonde en même temps la nécessité de traduire *Tribu* au lieu de *Sceptre*, c'est que le Sceptre a été ôté de Juda avant la venuë du Messie. Mais cette difficulté tombe par la manière dont nous avons traduit le Texte, & laisse par cela même dans son entier l'opinion contre laquelle on l'avoit proposée. Dès qu'on suppose que les paroles de Jacob offrent une alternative à l'Esprit, & promettent à la Tribu de Juda qu'elle aura toûjours ou des Rois, ou des Légiſlateurs, on n'a plus de peine à accorder l'accompliſſement avec la promesse.

Enfin notre dernière réflexion, c'est que si l'événement est opposé à l'opinion que nous avons avancée, il est opposé aussi à celle que nous avons combattuë. Les difficultez qu'on propose contre le premier sentiment sont également opposées à l'autre. Si l'événement vérifie la manière dont M. de Joncourt explique les paroles de Jacob, l'événement vérifie aussi la manière dont nous les avons expliquées. Si les Descendans de Juda ont formé jusqu'à la venuë

du Meſſie, un Corps de Tribu bien réglée, il faut que juſqu'à la venuë du Meſſie, ils ayent toûjours eu auſſi *des Rois ou des Légiſlateurs*, parce qu'il faut avoir des Rois ou des Légiſlateurs pour former un Corps de Tribu. Que l'on conſulte les paſſages & [75] les Auteurs que nous indiquons, on ſe convaincra de cela même: on verra que la Poſtérité de Juda ne pouvoit conſtituer un Corps de Tribu, qu'autant qu'elle avoit des Légiſlateurs ſortis de ſon ſein. Mais c'eſt aſſez combattre une penſée qui eſt en elle-même ſoutenable, qui n'eſt pas directement oppoſée aux vuës de Jacob mourant, & qui n'a rien de contraire à l'analogie de la Foi. Sur tout c'eſt aſſez combattre un homme dont nous reſpectons les lumières, & qui a répandu beaucoup de jour ſur un grand nombre de paſſages obſcurs, & de Queſtions difficiles.

Voi. Jug. V. 14.

Voici un ſecond ſentiment ſur l'Oracle de Jacob, & qui eſt raporté dans le Tom. IX. du [76] *Journal Litteraire* de la Haye; & cité dans l'*Hiſtoire des Juifs* de [77] de M. Jaques Baſnage. C'eſt celui de [78] M. Samuel Baſnage de Flotemanville. Il explique le mot de *Gnad*, par ceux-ci, *pour toûjours*, & la particule *ki* par la Françoiſe *car*, & il traduit ainſi; *Le Sceptre ne ſortira pas pour toûjours de Juda, car le Schiloh doit venir*. Il prétend que le Patriarche promet aux Deſcendans de Juda qu'ils recouvreront à la venuë du Meſſie le Sceptre qu'ils avoient eu pendant pluſieurs Siècles, & qu'ils avoient perdu lorsque Sédécias fut mené Captif

75. Voi. SIGONIUS *de Repub. Hebr.* Lib. VII. Cap. V. VI. VII.

76. *Journal Litteraire* de la Haye. Tom. IX. pag. 55.

77. M. BASNAGE *Hiſt. des Juifs* Tom. III. pag. 302.

tif en Babylone. Il appuïe ſur divers * paſſages ſa Critique du mot *Gnad*, & il illuſtre la promeſſe qu'il trouve dans les paroles de Jacob, par celles que l'Ange adreſſa à Marie; *Voici tu concevras en ton ventre, & enfanteras un Fils, & tu lui donneras le nom de Jéſus. Il ſera grand & ſera appellé Fils du Souverain: & le Seigneur Dieu lui donnera le Thrône de David ſon Père.*

* Exod. XV. 18. Eſaïe XXVI. 4. Luc I. 31. 32.

Nous porterons à peu près ſur cette Interprétation le même jugement que ſur la précédente. Comme la précédente elle nous ſemble ſoutenable, & conforme à l'analogie de la Foi. Elle nous paroit même faire moins de violence encore au génie de la Langue ſainte, quoi qu'elle aporte quelque changement à la ponctuation de nos Exemplaires. Nous l'adopterions ſans peine, ſi nous trouvions quelque difficulté dans l'opinion la plus ordinaire; qui eſt celle à laquelle nous nous ſommes rangez. Et nous ne prenons le parti de la rejetter que parce qu'elle ſuppoſe ce que nous avons refuté, c'eſt que l'événement eſt contraire au ſens que nous avons donné aux paroles du Patriarche.

Le troiſième ſentiment qui mérite l'attention de notre Lecteur, c'eſt celui de [79] M. Le Clerc, qui fait deriver le mot de *Schiloh* de la Racine inuſitée *Schoul*, & qui le traduit par ceux-ci, *ſa fin*. Il veut que *Schiloh* ſe raporte ou au mot de Juda, ou à ceux de Sceptre, & de Légiſlateur qui le précèdent immédiatement, & que Jacob ait prédit une de ces deux choſes: ou que le Sceptre ſeroit entre les mains des

78. Sam. Basnage de Flotemanville, *Annal. Eccleſiaſt. Polit.* Tom. I. pag. 21. Anno 40. ante Chriſt. Nat. N°. 24.

79. M. le Clerc dans ſon Comment. ſur Geneſ. XLIX. 10. pag. 346.

des Deſcendans de Juda *juſqu'à ce que Juda ceſſât*, c'eſt-à-dire, durant tout le temps qu'ils formeroient une Tribu floriſſante : ou qu'ils auroient ce même Sceptre, *juſqu'à ce qu'il ceſſât entiérement*, c'eſt-à-dire, tant qu'il y auroit des Rois de la Nation Juifve. M. Le Clerc ne ſe détermine pour aucun de ces deux ſens, parce qu'il croit qu'ils furent vérifiez l'un & l'autre, dans le temps de la Captivité de Babylone. Les Deſcendans de Juda ceſſèrent alors de former une Tribu floriſſante, & la Nation Juifve ceſſa d'avoir des Rois Juifs : le Sceptre avoit été parmi les Deſcendans de Juda juſqu'à ce temps-là ; ils le perdirent alors, & l'Oracle du Patriarche eut ſon accompliſſement. C'eſt le raiſonnement de M. Le Clerc.

Ce n'eſt point à nous à prononcer ſur les opinions des grands hommes ; nous devons ſeulement rendre raiſon de la préférence que nous avons donnée à une de leurs explications, & nous ne pouvons bien le faire ſans alléguer en même temps ce qui nous a obligez à ne pas admettre les autres. Celle de M. Le Clerc eſt contraire à la première & à la ſeconde de nos Règles. I. Elle attribuë au mot de *Schiloh* une ſignification qui ne peut bien être juſtifiée par l'uſage de la Langue Hébraïque. II. Elle eſt oppoſée à l'événement. Du moins eſt-il certain que ſi la Tribu de Juda vit ſa grandeur éclipſée pendant les années de la Captivité, elle la recouvra après le retour : & ſi elle ne la recouvra pas toute entière, cette diminution ne fut pas aſſez conſiderable pour donner lieu à ce que le ſavant homme dont nous parlons fait dire à Jacob, que *Juda avoit ceſſé*.

Le quatrième ſentiment que nous ne pouvons

vons admettre, c'eſt celui que nous avons raporté, & qui eſt de M. Gouſſet. Ce Théologien avoit peut-être trop de penchant à trouver dans les anciennes Prophéties, les myſtères les plus abſtrus du Chriſtianiſme, parfaitement dévelopez. Son Commentaire pèche, ſelon nous, contre la ſeconde Règle que nous devons ſuivre dans l'explication du paſſage dont il eſt queſtion. Nous ne connoiſſons aucun Oracle même de ceux qui ont été prononcez quelques Siècles après Jacob, dans lequel les ſouffrances & la ſatisfaction du Meſſie ſoient auſſi clairement marquées, qu'il les voit dans les paroles de ce Patriarche. Et nous ne ſaurions nous perſuader que Jacob qui vivoit dans des Temps encor ſi ténébreux, ait parlé d'une manière auſſi diſtincte que le prétend M. Gouſſet, d'un Meſſie qui devoit ſouffrir, & être la purification des Peuples qui auroient recours à ſon Sacrifice.

Le cinquième ſentiment que nous devons examiner, c'eſt celui de [80] Joſeph Mède. Il croit que le mot de *Jikéhah* ſignifie *Aſſemblée*, & que cette phraſe *juſqu'à ce*, ſe raporte également & à la venuë du Schiloh, & à l'*Aſſemblée des Peuples*, c'eſt-à-dire, la vocation des Gentils. Selon cette Critique il faut traduire; *Le Sceptre ne ſera point ôté de Juda, ni le Légiſlateur d'entre ſes pieds, juſqu'à ce que le Schiloh ſoit venu, & que les Gentils ſe ſoient rangez à ſon obéiſſance.* Joſeph Mède veut éclaircir l'Oracle de Jacob par cette prédiction de Jéſus-Chriſt: *Cet Evangile du Royaume ſera prêché par toute la Terre habitable, en témoignage à toutes les* Matth. XXIV. 14.

80. JOSEPH MEDE Diſcours VIII. pag. 36.

les Nations: & alors la fin viendra. Ces premières paroles de Jésus-Christ *l'Evangile sera prêché par toute la Terre habitable, en témoignage à toutes les Nations*, répondent à celles-ci, *jusqu'à ce que les Peuples se soient rangez* à l'obéissance du *Schiloh*: & cette autre expression du Sauveur, & *alors viendra la fin*, répondent à l'idée que fait naitre cette expression du Patriarche, *le Sceptre ne sera point ôté de Juda, jusqu'à ce que le Schiloh vienne*, ce qui suppose que le Sceptre sera ôté de cette Tribu lorsque le Messie sera venu.

Les Apôtres prêchèrent l'Evangile, c'est encore là pensée de Joseph Mède, *en témoignage à toutes les Nations dans toute la Terre habitable*, & ce fut après la Prédication de ces saints hommes que *vint la fin*, selon les expressions de Jésus-Christ, ou que *le Sceptre se départit de Juda*, selon les expressions de Jacob: ce fut alors que les Romains détruisirent Jérusalem, & que les Juifs n'eurent plus de pouvoir Législatif.

Ce Commentaire n'a rien de contraire à celui que nous avons proposé, & nous n'avons aucun intérêt à le refuter. Il est conforme à l'événement. S. Paul disoit avant la destruction de Jérusalem, que *la Foi* des Romains étoit *renommée par tout le Monde*: que *le son* de la Prédication de l'Evangile étoit *allé par toute la Terre*: & que l'Evangile avoit été préché à *toute Créature sous le Soleil.* Je citerai à cette occasion un beau passage de Tertullien. [81] *Notre origine est depuis peu de jours, & cependant déja nous remplissons tout ce qui reconnoit votre puis-*

Rom. I. 8.
Rom. X. 18.
Coloss. I. 23.

81. TERTULLIAN. *Apologet.* Cap. XXXVII. pag. 30.

puiſſance, les Villes, les Forteresſes, les Iſles, les Provinces, les Aſſemblées du Peuple, les Armées, les Quartiers de Rome, le Sénat, le Palais, les Places publiques, & nous ne vous laiſſons que les Temples. Un peu plus bas il ajoute ; [82] *Nous pouvions vous faire la guerre ſans prendre les Armes. C'étoit aſſez de ne point vivre avec vous, & de nous en ſéparer ; notre divorce vous eût imprimé la honte ſur le front. La perte de tant de Citoïens eût décrié votre Gouvernement ; notre retraite vous eût été une punition ; la ſolitude fût demeurée parmi vous. Ce ſilence de toutes choſes, cet étonnement général de la Nature, preſque comme ſi tout le Monde eût été mort, vous auroit épouvantez, il vous eût falu chercher des Sujets à qui commander, & vous euſſiez eu plus d'Ennemis que de Citoïens.*

Mais quoi que la penſée de Joſeph Mède ne puiſſe être refutée, elle ne peut auſſi être démontrée. Le Texte Hébreu eſt équivoque. Il porte *& à lui l'Aſſemblée*, ou comme nous avons traduit, & comme cet Auteur convient qu'on peut traduire, à lui *l'obéïſſance des Peuples.* On peut ſuppléer, *& qu'à lui ſoit*, ou *à lui apartient.* Les expreſſions du Texte, la nature du ſujet dont il eſt queſtion, & comme nous l'avons dit, l'événement, ſouffrent l'une & l'autre de ces traductions.

Les cinq opinions que nous venons de raporter ſur l'Oracle de Jacob, celle que nous avons préférée à toutes les autres, partagent la plûpart des Interprètes Chrétiens. Voici celles qui ſont aujourd'hui les plus généralement établies parmi les Juifs.

Celle

82. Ibid.

Celle qui aporte le moins d'altération à la Traduction reçue parmi les Chrétiens, & qui eſt une des plus oppoſées à leurs idées, c'eſt celle qui eſt alléguée par [83] Théodore Hakſpan dans ſes Notes Théologiques, & Philologiques ſur quelques paſſages difficiles de nos Ecritures. Elle eſt du [84] Rabin Béchai : il la tenoit de ſon Maitre Rabbi Salomon, qui vouloit qu'on ſéparât la particule *Gnad*, de la particule *Ki*, dont elle eſt ſuivie, & qu'au lieu de traduire ; *Le Sceptre ne ſera point ôté de Juda juſqu'à ce que le Schiloh vienne*, on traduiſit ; *Le Sceptre ne ſera point ôté éternellement de Juda quand le Schiloh ſera venu.* Et comme c'eſt une choſe aſſez ordinaire dans la Langue ſainte que le mot *éternellement* lorsqu'il eſt joint avec une *négative*, ſignifie *jamais*, c'eſt dans ce ſens que ce Béchai le prend dans cet endroit. Il prétend que Jacob promet à la Tribu de Juda, que ſi ſa ſplendeur, & ſon autorité ſouffrent quelque Eclipſe avant la venuë du Meſſie, elles n'en ſouffriront plus dès que le Meſſie ſera venu : parce que l'empire de ce Roi ſera éternel. Ce Rabin éclaircit ſa penſée par les paſſages du Vieux Teſtament qui contiènnent une promeſſe parallèle à celle qu'il trouve dans cet Oracle, & en particulier par cette Prophétie de Daniel ; *Et au temps de ces Rois, le Dieu des Cieux ſuſcitera un Royaume qui ne ſera jamais diſſipé : & ce Royaume ne ſera point laiſſé à un autre Peuple : mais il briſera & conſumera tous ces Royaumes-là & ſera établi éternellement.*

Daniel II. 44.

Quoique les Chrétiens conviennent que le Règne

83. THEODORE HAKSPAN, *Notes Theolog. & Philolog.* &c. Part. I. pag. 262.

84. R. BECHAI *in Libr. Rabeth* ubi ſuperius N. 14.

Règne du Messie sera éternel, cette explication est si opposée à leur système qu'elle tourne en objection contr'eux, ce dont ils faisoient une démonstration en leur faveur. Car en traduisant ; *Le Sceptre ne sera point ôté de Juda jusqu'à ce que le Schiloh vienne*, on démontre en faveur des Chrétiens contre les Juifs, que le Messie est déja venu : puisque le Sceptre a été ôté à Juda. Mais si l'on traduit que *le Sceptre ne sera point ôté de Juda dès que le Schiloh sera venu*, on démontre en faveur des Juifs contre les Chrétiens que le Messie n'est pas venu, puisque le Sceptre est encore ôté de Juda. Nous avons été surpris de trouver dans nos Commentaires si peu de secours pour combattre une opinion, qui paroit d'abord faire si peu de violence aux expressions de Jacob, & qui est pourtant si opposée à la Doctrine de Jésus-Christ & de ses Apôtres. Nous avons été plus surpris encore de ce que les Juifs qui ont été si pressez par les Argumens que les Chrétiens tiroient de l'Oracle de Jacob, & qui ont fait tant d'efforts pour les éluder, se soient si peu prévalus d'une ouverture que quelques-uns de leurs Docteurs leur avoient fournie. Nous devons travailler à remplir ce vuide des Commentateurs.

C'est une chose remarquable qu'une Interprétation en aparence si avantageuse aux Juifs, & si contraire aux Chrétiens, n'ait été connuë que dans le douzième Siècle : qui est celui de ce [85] Rabbi Salomon Précepteur de Béchai. Cela doit nous faire soupçonner que les Anciens Docteurs

85. Voi. R. BECHAI *in Pentateuch.* fol. 73. qui attribuë cette explication à son Maître.

Docteurs Juifs n'ont pas crû qu'elle fut conforme au génie de la Langue ſainte : & nous avons déja établi que les Docteurs qui avoient vêcu le plus près des Siècles dans lesquels cette Langue étoit le plus connuë ; doivent nous ſervir de guide dans l'Interprétation des mots Hébreux ; quand nous n'avons pas d'ailleurs de bonnes raiſons pour nous éloigner de leur ſentiment.

Les objections qu'on a faites contre le ſentiment que nous venons de raporter ſont déduites dans cet Ouvrage de Théodore Hakſpan que nous avons cité, & dans la [86] Diſſertation de Martin Helvicus. Elles ſont priſes pour la plûpart de la manière dont les deux Particules ſont accentuées dans l'Original. Si l'on ſuppoſe que ces Accents Hébreux qui répondent à nos points, & ceux qui ſervent à couper les Périodes, ſont d'inſtitution Divine, comme le prétendent preſque unanimement [87] tous les Docteurs Juifs, & quelques Chrétiens, la Queſtion eſt décidée : la Particule *Gnad* ne doit pas être ſéparée de la Particule *Ki*, & l'on ne peut pas traduire, *le Sceptre ne ſera pas ôté pour toûjours de Juda, quand le Schiloh ſera venu.* Il faut joindre *Ki* à *Gnad*, comme nous le faiſons en traduiſant *Gnad Ki*, par *juſques à ce que*. La ſuppoſition de ces Interprètes qui prétendent que ces Accents ſont d'inſtitution Divine, favoriſe le ſens que nous avons donné à tout cet Oracle.

Mais comme nous faiſons tous nos efforts pour ne prendre d'intérêt à aucune opinion particulière, qu'autant qu'elle nous paroit fondée,

86. MARTIN HELVICUS ubi ſuperius. pag. 120.
87. C'eſt un ſentiment fort ordinaire en Suiſſe.

dée, & non ſelon qu'elle eſt plus ou moins favorable à nos Hypothèſes, nous avoüons que ces objections ne ſont pas invincibles. Nous n'avons pas tant de reſpect pour les Accents Hébreux. S'il nous paroit que la ſignification qu'on attribue à un paſſage eſt abſurde en elle-même, nous ne nous faiſons aucun ſcrupule de la rejetter, quoi qu'elle ſoit autoriſée par les Accents de l'Original.

Cependant nous croyons qu'il faut y avoir égard, & que toutes choſes d'ailleurs égales on doit préférer le ſens qu'ils établiſſent, à celui qui y eſt contraire. Il nous ſemble qu'une Interprétation conforme au Génie de la Langue ſainte, à l'Analogie de la Foi, & à la ponctuation Hébraïque doit être préférée à une autre Interprétation conforme à l'Analogie de la Foi, au Génie de la Langue, mais oppoſée à la ponctuation Hébraïque. Selon cette Règle, qu'on ne ſauroit nous conteſter raiſonnablement, nous ſommes fondez à retenir le ſens que nous avons attribué aux paroles de Jacob, nous devons le préférer à celui que nous venons de raporter, & traduire *Gnad Ki*, par *juſques à ce que*, & non par ces mots, *pour toûjours*, *quand le Schilah ſera venu*.

D'ailleurs c'eſt une Règle de Critique qui ſe vérifie dans toutes les Langues, c'eſt que quoi que deux mots ſéparez l'un de l'autre ayent une certaine ſignification, il arrive quelquefois que quand ils ſont joints enſemble, ils en ont une différente. Le mot *Gnad* ſignifie quelquefois *pour toûjours*, & le mot *Ki* ſignifie quelquefois *lorſque*; mais on ne ſauroit alléguer un ſeul exemple par lequel on puiſſe prouver que ces deux mots, lors qu'ils ſont joints l'un avec l'autre, ayent une autre ſignification que celle de *juſqu'à ce que*;

qui eſt celle que nous leur avons donnée.

II. La ſeconde explication [88] des Juifs, eſt celle qui traduit le mot de *Schévet* par celui de *Verge*, ou de *Bâton*, & celui de *Méchokek* par un *Tyran*. Selon cette explication, Jacob auroit prédit que les Deſcendans de Juda gémiroient ſous la Tyrannie de leurs Ennemis, juſques à la venuë du Meſſie. Ceux qui ſont dans cette penſée
Zachar. X. 11. s'autoriſent de ce paſſage de Zacharie ; *Je les ramenerai du Païs d'Egypte, & le Schévet d'Egypte ſera ôté*, c'eſt-à-dire, la Verge ou la Tyrannie des Egyptiens ceſſera de les affliger. Nos Commentaires ſont remplis d'objections contre cette penſée. 1. Elle eſt oppoſée au ſens littéral de cette expreſſion, *entre ſes pieds*. Car que peut ſignifier toute cette phraſe ; *Le Tyran ne ſe départira point d'entre ſes pieds* ? 2. Elle eſt oppoſée à ce qui précède & à ce qui ſuit, qui concourt à donner de grandes idées de la proſpérité de Juda. Je ſai bien, & je l'ai déja remarqué, que les Juifs prétendent que ces paroles, *il s'eſt couché comme un Lion, & comme un vieux Lion, qui eſt-ce qui le reveillera* ? marquent un état d'humiliation. Quelques Chrétiens, quoi que très-oppoſez aux conſéquences que les Juifs tirent de cette explication, l'ont pourtant favoriſée. Ils ont crû que Jacob employe l'emblême d'un vieux Lion qui ſe couche, pour marquer l'Eclipſe que ſouffrit la gloire de Juda, pendant les années de la Captivité. Mais les Juifs qui ont imaginé cette Interprétation, & les Chrétiens qui l'ont favoriſée, paroîtront également mal fondez à ceux qui

88. Voi. cette explication dans le *Nizzachon vetus* publié par CHRIST. WAGENSEIL. pag. 29. Voi. auſſi HOORNBEEK *de convincendis Judæis* Lib. II. pag. 36.

89. BOCHARTI *Hieroz.* Part. I. Lib. III. Cap. I. p. 714.

qui feront réflexion que ce que Jacob attribuë ici au *vieux Lion*, il l'attribuë auſſi au *Lion qui eſt en ſa force* : *Il s'eſt couché comme un Lion qui eſt en ſa force, & comme un vieux Lion.* Sur tout on rejettera cette Interprétation, ſi l'on examine la manière dont [89] Samuel Bochart a traduit le mot *Labi* *, qui eſt le terme que nos Verſions rendent par celui d'un *vieux Lion*. 3. On ne ſauroit entendre par *Schévet* une *Verge de châtiment* & par *Méchokek* un Tyran, ſans démentir l'expérience. La Tribu de Juda a joüi d'une proſpérité plus longue & plus éclatante que les autres ; depuis l'Oracle de Jacob, juſqu'aux ſanguinaires exécutions de Veſpaſien & de Tite contre la Judée.

Genef. XLIX. 9.

* Il prétend qu'il ſignifie une Lionne ; & que les Lionnes ſont plus redoutables que les Lions.

III. Ce que nous venons de propoſer contre cette ſeconde explication ſuffit pour en refuter une troiſième : c'eſt celle de quelques [90] Docteurs Juifs qui croyent que Jacob prédit, que quoi la Verge de châtiment dût être ſur la Tribu de Juda, juſqu'à la venuë du Meſſie, elle auroit toûjours des Scribes & des Docteurs juſques à ce temps-là.

IV. [91] Quelques Juifs ont renié les ſentimens unanimes de leurs anciens Théologiens, qui par le Schiloh avoient entendu le Meſſie. Les uns ont dit que le Schiloh étoit Moyſe, les autres que c'étoit Saül, les autres David, les autres Nabuchodnoſor. Et nous avons déja réfuté ceux qui prétendent que c'étoit Achias le Prophète ; [92] dont on a dit qu'il avoit vêcu cinq cens ans, & qu'il étoit ſorti d'Egypte avec Moyſe.

1. On

90. Voi. *Nizzachon vetus* publié par WAGENSEIL p. 29.

91. Voi. en la liſte dans la *Diſſert.* de DANIEL HEINSIUS. pag. 121. &c.

92. *Liber Zemach. David.* pag. 26.

1. On ne peut pas dire que Moyſe ſoit le *Schiloh*. Voici la Gloſe d'un Rabin ſur les paroles de l'Oracle. 93 *Ce Texte*, dit-il, *déſigne la délivrance d'Egypte qui étoit prochaine. Car il n'eſt pas probable que le Patriarche, qui étoit en exil, & qui y laiſſoit ſes Enfans, n'ait pas prophétiſé une délivrance qui étoit prochaine, dans le temps qu'il faiſoit mention de celle que le Meſſie devoit procurer, & qui étoit encore ſi éloignée. C'eſt pour cela qu'il dit; Le Sceptre ne ſera point bté de Juda juſqu'à ce que le Schiloh vienne, c'eſt-à-dire Moyſe.* Si ceux qui adoptent ce Commentaire entendoient par *Schévet* une Verge de châtiment, leur raiſonnement auroit du moins quelque vraiſemblance. Il eſt probable que Jacob prévoiant l'eſclavage auquel les Juifs devoient être aſſervis en Egypte, prédit la venuë de celui qui devoit les en délivrer. Mais comment Jacob aura-t-il dit d'un Peuple qui alloit être eſclave, & dont il promettoit la délivrance, que le Sceptre ne ſe départiroit point de lui juſqu'à ce que ſon Libérateur parût?

Saül fut ſacré à Mitſpa & à Guilgal, & Jéroboam à Sichem. I. Sam. X. 17. & I. Rois XII.

2. Quand même Saül, David & Jéroboam auroient été ſacrez dans la Ville de Schiloh, devroient-ils être appellez Schiloh? Et n'eſt-ce pas une choſe démontrée que c'eſt depuis la mort de Saül, & depuis le couronnement de David, que le Sceptre eſt entré dans la Tribu de Juda? En ſorte qu'il n'y a pas une ombre de raiſon à dire, que le Sceptre a été dans cette Tribu juſqu'à la venuë de ces Princes.

La penſée de 94 quelques Juifs n'eſt pas mieux fondée. Ils font dériver Schiloh de la Racine *Scha-*

93. R. BECHAI *in Geneſ.* XLIX. 10. pag. 6. col. 1.

94. Voi. cette penſée alleguée & refutée par HELVICUS *ubi ſuperius*, pag. 122.

Schalach qui veut dire *envoyer*: & ils veulent que ce ſoit un nom que Jacob donne à Nabuchodnoſor, qui devoit être envoyé contre la Judée pour la détruire. Nous ne croyons pas que ce ſoit refuter ſolidement cette penſée que d'alléguer, que l'expédition de Nabuchodnoſor contre la Judée étoit une malédiction, & qu'elle ne peut être rangée parmi les bénédictions que Jacob annonce à la Tribu de Juda. Si nous avions d'ailleurs des raiſons ſolides pour prouver que Nabuchodnoſor eſt le Schiloh, nous ne ſerions pas ébranlez par cette objection. On y pourroit répondre que Jacob ne fait pas enviſager l'expédition de Nabuchodnoſor contre la Judée comme une bénédiction, mais qu'il promet que *juſqu'à ce qu'elle arrive le Sceptre ne ſera point ôté de Juda*, & c'eſt en cela que conſiſteroit la bénédiction du Patriarche. Mais nous ne voyons aucune raiſon qui doive faire conjecturer que Nabuchodnoſor eſt le Schiloh. Quand nous reconnoitrions qu'on peut dériver ce terme de la Racine *Schalach* (ce qui n'eſt pas ſi naturel que l'étymologie que nous lui avons donnée) nous n'avouerions pas que Nabuchodnoſor pût être appellé l'*Envoyé* par excellence. On ne ſauroit le reconnoitre à ce terme vague, à moins qu'on n'y ſoit contraint par quelque circonſtance du Texte, où l'on prétend que ce nom lui eſt donné, & il n'y en a aucune de ſemblable dans le Texte de Jacob. Si le nom de Schiloh veut dire l'*Envoyé*, il ſignifie le Meſſie, qui eſt ſouvent déſigné par le nom d'*Envoyé* de Dieu, ou de *celui qui doit venir*.

Aggée II. 7. Jean IX. 7. Matth. XI. 3. Hebr. X. 37.

V. Ces Ennemis du Chriſtianiſme dont [95] Euſèbe

95. Voi. EPIPHAN. Tom. I. Hæreſ. XX. pag. 45. SCALIG. *Animadv. in* EUSEB. pag. 150.

sèbe fait mention, qui appliquoient à Hérode l'Oracle de Jacob, ont eu si peu de Sectateurs & alléguoient si peu de raisons pour justifier leur pensée, qu'il seroit inutile de s'arrêter à les refuter. Nous portons un même jugement sur le sentiment de [96] Josèphe qui a entendu de Vespasien, ou plûtôt qui lui a appliqué par lâcheté ces paroles de Jacob, ou, comme le croit [97] Casaubon, celles de Michée qui ne peuvent être entenduës que de Jésus-Christ. Nous avouons ingenument qu'il y a peu d'Historien qui nous soit plus suspect que Josèphe. Et nous ne pouvons pas comprendre que de grands hommes, comme [98] Joseph Scaliger, & [99] Wagenseil après lui, l'appellent *le plus exact & le plus sincère de tous les Historiens, non seulement dans ce qui concerne l'Histoire des Juifs, mais même celle des Grecs & celle des Latins.* Nous ne connoissons aucun Auteur qui ait moins d'exactitude, & qui ait témoigné si peu d'amour pour la Vérité.

Michée V. 2.

VI. Le sixième sentiment des [100] Juifs est celui qui fait envisager les paroles de Jacob, comme une promesse touchant le Messie véritablement, mais conditionèle, qui suppose la sainteté & l'innocence du Peuple auquel il est promis. Ils disent que le Sceptre qui auroit demeuré dans la Tribu de Juda jusques au Messie, si elle avoit été fidèle aux ordres de Dieu, en a été ôté à cause de ses rebellions. Mais c'est à ceux qui pro-

96. JOSEPH de la Guerre des Juifs. Lib. IV. Cap. XXXI. pag. 961.

97. CASAUBON. *Exercit.* I. Apparat. Num. V. pag. 43.

98. JOSEPH. SCALIGER *In Prolegom. Operis de Emendat. Temporum.*

99. WAGENSEIL *Dissert. in Genes.* XLIX. 10. pag. 119.

100. Voi. MARTIN HELVICUS, sa Dissert. sur le *Schileh* pag. 126.

propoſent cette explication de marquer où ils trouvent cette condition, à laquelle ils annexent l'accompliſſement des paroles de Jacob.

VII. Enfin de tous les Commentaires qui ont été faits ſur les paroles de Jacob, le moins ſenſé c'eſt celui de ces Juifs qui ſoutiennent que le Sceptre eſt encore dans la Tribu de Juda, & qu'il y ſera juſqu'à la venuë de leur prétendu Meſſie. Cette Fable avoit été déja avancée du temps [101] d'Origène. Les Juifs que les Chrétiens preſſoient par l'Oracle de Jacob diſoient dès lors qu'ils avoient encore un Aichmalotarche de la Tribu de Juda, & qui tenoit ſes aſſiſes en Babylone. Quelques Juifs modernes en adoptant cette Fable ont renchéri encore par deſſus. [102] Martin Helvicus raporte qu'un homme de cette Nation lui avoit dit, que des Marchands venus depuis peu du prétendu Royaume de ce Prince, en avoient aporté une portion de terre qui étoit dans une agitation perpétuelle pendant les ſix jours de la Semaine, & qui étoit ſans mouvement le jour du Sabbat. [103] Benjamin dans ſon Itineraire & le Rabin [104] Abraham Péritzol font des deſcriptions du même Royaume. Ils parlent des multitudes innombrables d'habitans qui le compoſent, qui ſont dans la proſpérité & dans l'abondance, & que d'affreuſes ſolitudes ſéparent du reſte du Genre humain. Mais ils avouent

101. ORIGENE Tom. I. *de principiis* Lib. IV. Cap. I. pag. 832.

102. MARTIN HELVICUS dans ſa Diſſert. pag. 126.

103. BENJAMIN. *Itiner.* pag. 80. 81. &c.

104. ABR. PERITZOL *Orachot Gnolam.* Cap. XIV. pag. 90. &c. Voi. auſſi *Thalmud.* Tit. *Synedr.* Cap. ult. fol. 110. pag. 2.

avouent qu'ils n'ont pas été témoins oculaires de ces merveilles, & qu'ils ne les racontent que ſur le raport d'autrui. Il y a dans le [105] IV. Livre d'Esdras quelque choſe de plus merveilleux encore. On y dit que ce Royaume des Juifs qu'on place au delà du Fleuve Sabbatique, eſt entouré de murailles de feu qui en défendent l'aproche aux autres hommes. Ceux qui voudront voir toutes ces Fables amplement refutées, par les variations de ceux qui les ont racontées, par les fautes Géographiques, par les Anachroniſmes, par les contradictions dont elles ſont remplies, par le témoignage même des plus ſavans Rabins, & par diverſes autres Démonſtrations peu néceſſaires quand il eſt queſtion de refuter un fait avancé ſans preuves, non ſeulement avec témérité, mais avec audace; ceux, dis-je, qui voudront s'éclaircir ſur tous ces articles n'ont qu'à conſulter le ſavant [106] Evêque d'Avranches. Il parle de quelques autres explications Rabiniques de l'Oracle de Jacob. Nous n'avons pas crû devoir les raporter.

Nous finirons ce long Diſcours par deux Remarques. 1. Il eſt peu important pour la gloire de la Religion Chrétienne qu'on détermine l'Année préciſe dans laquelle le Sceptre a été ôté de Juda. Il ſuffit de prouver qu'il l'a été à peu près dans le Siècle du Meſſie. Cette expreſſion, *la venuë du Meſſie*, peut déſigner le temps de ſa naiſſance, celui de ſon Miniſtère, celui de ſa mort, celui de l'établiſſement de ſon Evangile dans le Monde, & celui de ſa venuë en jugement contre l'incrédule Nation Judaïque.

105. Liſez dans le IV. Livre d'Esdras. Voi. le Chap. XIII. 41. de ce Livre.

106. HUET *Demonſtr.* Propoſ. IX. pag. 351. &c.

que. Nous prenons ici ce terme dans toutes ces significations. Le Sceptre qui commença à être ôté de Juda à la naissance de Jésus-Christ, lors qu'Hérode Iduméen occupa le Thrône de Juda, le fut entièrement lors que les Armées de Vespasien & de Tite mirent Jérusalem en cendre. Dès lors il n'y eut plus ni Roi, ni Législateur, ni Sanhédrin, ni forme de Gouvernement parmi les Juifs, comme l'a prouvé [107] Wagenseil par des Argumens pleins de force & d'érudition.

La seconde remarque roule sur ce terme de *jusques*, *jusques à ce que le Schiloh vienne*. Nous avons adopté la pensée de ceux qui disent que le mot de *jusques* marque souvent des choses qui doivent durer jusqu'à un certain période, mais qui ne doivent pas finir quand ce période sera arrivé. Nous devons pourtant aporter une restriction à cette remarque. C'est que dans les passages qu'on allègue pour vérifier cette Critique, il est fait mention de choses qui doivent continuer véritablement après le période marqué, mais avec quelque sorte de changement. Par exemple, il est dit de Joseph Epoux de la Vierge, qu'*il ne la connût point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté un Fils*: cela ne signifie pas qu'il la connût ensuite, mais que Dieu exigea de lui cette retenuë, jusqu'à ce que le Messie étant né, Joseph ne pût plus répandre aucun soupçon sur la naissance du Sauveur, quelque commerce qu'il eût avec Marie. De même, *Le Sceptre ne sera point ôté de Juda, jusqu'à ce que le Schiloh vienne*. Cela ne signifie pas que ce Sceptre seroit Matth. I. 15.

107. JOH. CHRIST. WAGENSEIL *Dissert. in Genes.* XLIX. 10. pag. 49. &c.

roit ôté de cette Tribu quand le Schiloh seroit venu. Au contraire elle n'a jamais porté la grandeur Royale à un plus haut degré que depuis la venuë du Messie. Mais cela marque qu'elle auroit toûjours des Rois ou des Législateurs, jusqu'à ce que le Messie changeât entiérement la nature du Règne de cette Tribu, & fit succéder la véritable gloire à cet Empire temporel auquel elle avoit été élevée.

XLII. DISCOURS.

On porte le Corps de Jacob en Canaan. GEN. L.

C'Est une triste consolation dans la douleur causée par la perte d'une personne que l'on chérit, que de lui rendre des honneurs funèbres. Cependant tous les Peuples de l'Univers, & plus qu'aucun d'eux les Egyptiens, y ont été sensibles. On diroit que par l'industrie qu'ils avoient de garder pendant plusieurs Siècles les Corps morts, de les préserver de la pourriture, & de conserver leurs linéamens, ils avoient comme trouvé le secret d'arracher à la mort une partie de sa proye.

Peut-être fut-ce d'abord la nécessité qui fit imaginer cet Art. L'Egypte étoit sujètte à de fréquentes inondations. Les eaux y couvroient la face de la Terre pendant plusieurs Mois. Il n'étoit pas possible ni d'enterrer les Cadavres durant

1. HERODOT. *Euterp.* Cap. LXXXVI. LXXXVII. LXXXVIII. pag. 120. & 122.
2. DIODOR. SICUL. Lib. I. pag. 81.
3. Voi. THEVENOT *Voyage du Levant*, Liv. II. Chap. XI.

durant ce temps-là, ni de les garder ſans danger. On chercha les moyens de remédier à ces inconvéniens, & c'eſt de là que vinrent les premiers embaumemens. Mais ce qui eut d'abord la néceſſité pour principe devint un ſujet de faſte. Tel eſt le panchant de l'Homme à la vaine gloire, qu'il tire vanité des ſujets en eux-mêmes les plus propres à l'humilier, & à le confondre. Les frais & les Cérémonies des embaumemens furent portez aux derniers excès. On en peut voir des détails exacts dans [1] Hérodote, [2] dans Diodore de Sicile, & [3] dans pluſieurs Voyageurs modernes.

Nous n'avons aucun Monument de l'Hiſtoire, par où il paroiſſe que les Juifs embaumoient les Corps. On voit au contraire que la coûtume la plus établie dans [4] la ſuite étoit de les brûler au feu. Peut-être fût-ce pour ſuivre celle d'Egypte que Joſeph fit embaumer le Corps de ſon Pere; peut-être fût-ce auſſi par néceſſité, afin de pouvoir dégager plus commodément la promeſſe qu'il avoit faite à ce Patriarche mourant de tranſporter ſon Corps en Canaan, & pour le préſerver de la corruption durant le Voyage.

Quoiqu'il en ſoit ſur les motifs de Joſeph, on employoit ordinairement [5] ſoixante-& dix jours aux embaumemens des Perſonnes conſiderables, quarante à mettre dans leurs Corps des Drogues Aromatiques, & trente à les faire durcir, & ſécher dans le Sel, & dans le Nitre. Ces temps étoient des temps de deuil. C'eſt peut-

XI. pag. 261. &c.

4. Voi. l'origine de cette coûtume. MEZIRIAC ſur *les Epit. d'*OVID. Tom. I. pag. 191.

5. Voi. ci-deſſus N°. 3.

peut-être à cette coûtume que Moyſe fait alluſion, lorsqu'il dit que les Egyptiens pleurèrent Jacob *pendant ſoixante-dix jours*. [6] Quelques Interprètes croyent que ce fut par l'ordre de Pharao même que l'on employa ſoixante-dix jours au deuil de Jacob; & que ce Prince voulut qu'on fît aux funérailles de ce Patriarche les mêmes Cérémonies qui ſe pratiquoient à celles des Rois d'Egypte. En ce cas Moyſe auroit mis le nombre de ſoixante-dix pour ſoixante-douze, ce qui n'eſt pas ſans exemple.

Genes. L. 3.

[7] Nous avons déja eu occaſion de remarquer, que l'on ne ſe préſentoit point devant les Rois d'Orient en équipage lugubre. Tout ce qui rapelle l'idée de la mort eſt odieux aux Grands du Monde, & les Princes Orientaux portoient cette délicateſſe au dernier excès. Auſſi Joſeph n'oſa-t-il ſe préſenter lui-même à la Cour pour obtenir la permiſſion de remplir la promeſſe qu'il avoit faite à ſon Père, & par laquelle il s'étoit engagé de tranſporter ſon Corps en Canaan. Il le fit demander à Pharao. Sa prière lui fut accordée. On tranſporta le Corps de Jacob avec une pompe digne du Père du Libérateur de l'Egypte. Le cortège qui l'accompagnoit étoit ſi nombreux, les équipages en étoient ſi riches & ſi puiſſans qu'ils reſſembloient à une Armée. A voir les départemens qu'en a fait un [8] Rabin, on diroit, s'il n'a aſſiſté lui-même à ces Funerailles, qu'il en a eû des mémoires circonſtantiez. Mais tel eſt le Génie des Hiſtoriens

Voyez Eſther IV. 1. 2.

6. Voi. CAPPEL *Hiſt. Exot. & Sac. ad Ann.* 2310. Comparez, pour juger de cette remarque, le paſſage de CAPPEL avec DIODOR. DE SICIL. Lib. I. pag. 65.

7. *Diſcours* XXXVI. pag. 459.

8. R. BECHAI *Paraſcha Vaichii* fol. 7. pag. 2. de cette *Paraſche*. Les feuilles ne ſont pas marquées dans ce Livre,

riens Juifs, qu'ils ſupplèent ordinairement par des productions de leur imagination, au ſilence de l'Hiſtoire. On doit mettre au rang de leurs ? contes fabuleux ce que quelques-uns d'entr'eux ont dit, que Joſeph donna bataille aux Iduméens, dans cette occaſion, & qu'il n'y perdit pas un ſeul homme.

Une troupe ſi nombreuſe pouvoit être ſuſpecte aux habitans de Canaan. [10] S. Auguſtin eſtime que ce fut la raiſon qui obligea Joſeph à ſéjourner quelque temps dans l'Aire d'Atad (ſoit que ç'ait été là le nom de cette Aire, ſoit que ç'ait été celui du Maître à qui elle apartenoit) & de choiſir ce lieu-là pour y donner de nouvelles preuves de ſa douleur, plûtôt que de le faire dans le cœur de la Paleſtine. [11] S. Jérôme prétend que l'Aire d'Atad étoit au delà du Jourdain pour ceux qui venoient d'Egypte, à trois lieues de Jéricho; que c'eſt le même lieu qui étoit appellé de ſon temps *Bethagla*, c'eſt-à-dire, *la Maiſon de Cercle*. Si l'on pouvoit compter ſur ce témoignage de S. Jérôme, on pourroit mieux juger de la remarque de [12] S. Auguſtin, & de la conjecture de quelques Interprètes, qui préſument que cette Aire ne fut appellée *Maiſon du Cercle*, que parce qu'on avoit accoûtumé anciennement dans les Funerailles d'environner les Corps, & de leur dire les derniers adieux. Ce qu'il y a de moins conteſté, c'eſt que le deuil que fit le cortège venu d'Egypte à l'Aire d'Atad, fit que les habitans de ce lieu

9. Idem ibid.

10. AUGUST. Tom. IV. *Quæſt. in Geneſ.* CLXXII. pag. 88.

11. HIERON. Tom. II. *de locis Hebr.* pag. 270. RELANDI *Paleſt.* pag. 481. 501. 522. 523.

12. AUGUST. ibid. N°. 10.

Verſ. 11. lieu l'appellèrent enſuite, *le deuil des Egyptiens*; & ſi l'on veut voir un exemple de l'exactitude, ou de la minutie Grammaticale à l'occaſion de l'Etymologie d'un mot, on n'a qu'à conſulter [13] Druſius ſur ce paſſage. Joſeph fut ſept jours entiers à pleurer ſon Père, dans l'Aire d'Atad. C'eſt le plus ancien Monument que l'on trouve du temps de ſept jours précis paſſez dans le deuil. On en voit un grand nombre dans la ſuite des Siècles. L'Auteur du Livre de l'Eccléſiaſtique nous fait entendre que c'étoit-là le terme ordinaire des marques d'affliction, cauſée par la perte des perſonnes que l'on aimoit: *Le deuil d'un mort dure ſept jours, mais le deuil d'un fou, ou d'un impie doit durer autant que ſa vie.* [14] Ammien Marcellin témoigne la même choſe de quelques Nations Payènnes. De l'Aire d'Atad Joſeph, & ſon cortège allèrent porter le Corps de Jacob dans le lieu où étoit la Caverne de Macpéla, dont nous avons déja marqué la ſituation. Ils enterrèrent Jacob auprès des Perſonnes de ſa Famille qui l'y avoient précédé.

Eccleſ. XXII. 12. Voyez I. Sam. XXXI. 13. Judith XVI. 29.

Il eſt difficile de bien déterminer tous les motifs qui portèrent Joſeph à accompagner ces funerailles de tant de pompe. Mais il étoit important, [15] ſelon la remarque d'un ſavant Auteur, que Jacob fût enterré avec éclat. Il falloit qu'il y eût un Monument érigé à la Mémoire de ce Patriarche, & qui fût transmis juſques à la Poſtérité. Si Jacob avoit été enterré d'une manière vulgaire, ſon nom eût été en quelque ſorte comme éteint avec ſa vie. Mais cette Caverne de Macpéla qui contenoit les reſtes

13. Voi. les Notes de DRUSIUS dans le I. Vol. des Critiques ſur Geneſ. L. 11. pag. 430.

14. AMM. MARCELL. Lib. XIX. Cap. I. pag. 163.

tes précieux d'Abraham, d'Isaac & de Jacob étoit un noble spectacle qui assuroit à leurs Descendans la conquête & la possession de cette Terre de Canaan, promise à leurs espérances.

Ainsi mourut, ainsi fut enséveli Jacob. Il avoit donné un précis de sa vie, & il avoit, pour ainsi dire, fait lui-même sa propre Epitaphe, lorsqu'il avoit dit à Pharao: *Mes jours ont été courts & mauvais.* Quel périodе de sa vie ne fut pas marqué par quelque affliction? On le vit dès ses plus tendres années abandonner la Maison de son Père, traverser errant & fugitif des Plaines & des Deserts pour aller en Mésopotamie. A peine fut-il arrivé chez Laban, où il croyoit avoir trouvé un second Père, qu'il fut traité moins en Enfant qu'en Esclave. Après avoir enduré pendant sept années entières des travaux immenses, dont le poids ne pouvoit être diminué que par l'espérance de la possession d'une Personne qui lui étoit chère, il se vit trompé cruellement dans son attente, & trouva dans son lit Léa au lieu de Rachel. Sorti d'une Maison que vingt années de tourmens lui rendoient insupportable, il est poursuivi de Laban, & menacé de la fureur de cet homme cruel & mercénaire. Echapé à la poursuite de Laban, il craint celle d'Esaü, & croit à tous momens ressentir les effets d'une haine mal éteinte, & invéterée. On lui ravit Dina sa Fille, & cet attentat n'est vangé que par des voyes qui semblent lui présager des misères inévitables. A peine est-il tranquille possesseur de Rachel, que la mort la lui ravit. Ruben souille

Genes. XLVII. 9.

15. HEIDEGG. *Hist. Patriarch.* Tom. II. Exerc. XXIV. Pag. 702.

ſouille ſon lit, & commet un inceſte avec Bilha. On lui enlève ſon cher Joſeph, ſeul fruit avec Benjamin de ſon Mariage avec Rachel. Ses Enfans ſont envoyez en Egypte pour pourvoir à leur ſubſiſtance, mais un d'eux y demeure Eſclave, & eſt menacé d'y perdre la vie. A la douleur de l'eſclavage de Siméon eſt ajoutée la crainte de perdre Benjamin. Ce furent les jours de ce Patriarche, *jours* véritablement *courts*, & *mauvais*. Portrait trop naturel de la vie humaine. Nos jours ſont *courts*, & *mauvais*. Mais l'un eſt le correctif de l'autre. Nos jours ſont *mauvais*, mais ils ſont *courts*.

FIN DU TOME PREMIER.

AVIS.

A la page 523. DISCOURS XLI. Note 22. au lieu de *vol.* Nizzachon, liſez *vet.* Nizzachon.